ACTES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE BORDEAUX.

A 128
Y.

ACTES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE BORDEAUX.

TOME XX.(6)

Deuxième Série : TOME X.

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE,

Rue Hautefeuille, 19;

MÊME MAISON

A LONDRES, MADRID ET NEW-YORK.

A BORDEAUX,

CHEZ TH. LAFARGUE,

LIBRAIRE,

Imprimeur de la Société Linnéenne,

Rue Puits de Bagne-Cap, 8.

1855.

MISSOURI BOTANICAL
GARDEN LIBRARY

ACTES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE BORDEAUX.

TOME XX.

Deuxième Série : TOME X.

6.e Livraison. — 8 Février 1860.

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE,

Rue Hautefeuille, 19;

MÊME MAISON

A LONDRES, MADRID ET NEW-YORK

A BORDEAUX,

CHEZ CODERC, DEGRÉTEAU ET POUJOL,

Successeurs de Th. LAFARGUE,

Imprimeurs de la Société Linnéenne,

Rue Puits de Bagne-Cap, 8.

1860.

TOME VINGTIÈME

DEUXIÈME PARTIE

CATALOGUE RAISONNÉ

DES

PHANÉROGAMES DE LA DORDOGNE

(Suite du);

SUPPLÉMENT FINAL

(1858);

PAR M. CHARLES DES MOULINS,

Président de la Société Linnéenne de Bordeaux, membre de l'Institut des Provinces de France, de l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, etc.

C'est en 1835 que j'ai conçu le projet et commencé à réunir les matériaux d'un Catalogue des phanérogames de la Dordogne. Je l'ai rédigé en 1839 et publié en 1840 (t. XI des *Actes* de la Société Linnéenne de Bordeaux).

En 1846, je fis paraître un *premier fascicule* de *Supplément*, qui s'étendit des Renonculacées aux Caryophyllées (t. XIV des *Actes* id.).

En 1849, je donnai à la fois des *Additions* à ce *premier fascicule*, et un *Deuxième fascicule* de *Supplément* s'étendant jusqu'aux Dipsacées (t. XV des *Actes* id.).

A dater de cette époque et ayant établi définitivement ma résidence à Bordeaux, je n'ai plus étudié que momentanément *par moi-même*, et à de longs intervalles, la végétation du Périgord ; mais mes correspondants ont continué à me faire part des résultats de leurs investigations. Je dois citer en particulier et avec une reconnaissance toute spéciale, M. DE DIVES, M. le comte ULRIC D'ABZAC DE LADOUZE, M. l'abbé REVEL, maintenant chanoine honoraire de Rodez,

M. Oscar de Lavernelle, M. l'abbé Dion-Flamand, maintenant l'un des directeurs du Grand-Séminaire de Périgueux, M. Al. Ramond, maintenant directeur des Douanes et des Contributions indirectes au Hâvre, et M. l'abbé Meilhez. Ces Messieurs voulurent bien me fournir des listes complètes de leurs récoltes, et, le plus souvent, des échantillons à l'appui. Voilà donc une dizaine d'années que mes fonctions de *floriste* se sont à peu près réduites à celle de *secrétaire* de mes honorables et honorés correspondants.

Ce ne fut qu'en 1855 que je pus transporter mon herbier de Lauquais à Bordeaux et m'occuper de le faire passer au sublimé-corrosif, afin d'assurer sa conservation déjà compromise.

En 1856, je me mis à l'œuvre, et je fis marcher de front l'intercalation des récoltes des dernières années, l'arrangement de l'herbier selon l'ordre des publications récentes, et la rédaction du *Supplément final* (comprenant toute la série des familles) de mon Catalogue (1).

Ce n'est qu'au moment où l'année 1858 approche de sa fin que je termine ce triple travail. *Aujourd'hui même* commence l'impression du *Supplément final*, auquel j'ajoute un Catalogue *sec*, qui servira de Table de matières et de rappel aux quatre publications successives dont se compose mon travail sur la Flore de la Dordogne. Il m'aura occupé (non sans interruptions) pendant vingt-trois ans, et je n'ai pas la folle outrecuidance d'espérer qu'il soit complet; mais si la déplorable mode des *Flores départementales* (au lieu de *régionales*) continue à régner en France, le botaniste qui voudrait entreprendre celle du département de

---

(1) Il est presque superflu de faire remarquer que les plantes pour lesquelles je n'indique pas de localités nouvelles, sont répandues à peu près partout

la Dordogne trouverait dans mes quatre fascicules, dans mon herbier et dans celui de M. de Dives, une masse de documents qui faciliterait et avancerait beaucoup son labeur.

Pour moi, ma tâche est achevée : je dégage aujourd'hui, bien tardivement sans doute, la parole que j'ai donnée à mes honorables collaborateurs, et je suis heureux de m'efforcer ainsi de payer ma dette de reconnaissance à cette province aimée, où j'ai passé les plus belles, les plus studieuses et les plus douces des soixante années que Dieu m'a permis jusqu'ici de passer sur la terre.

Bordeaux, le 18 Novembre 1858.

CHARLES DES MOULINS.

I. *RANUNCULACEÆ.*

THALICTRUM ANGUSTIFOLIUM (Suppl. 1er fasc., et add. au 1er fasc.). — Ajoutez : Prairies à Jeansille, commune de Manzac (D D).

M. de Dives m'a donné, en 1849, un bel échantillon recueilli au lieu indiqué dans le 1er fascicule du Supplément (Périgueux, près le pont de la Cité, entre le Port-Vieux et le château du Petit-Change). La plante ressemble beaucoup au *T. flavum*, comme M. Schultz le fait remarquer (Archiv. de la Fl. de Fr. et d'Allem. I. p. 51), mais elle n'est pas *stipellée*, et les oreillettes de ses feuilles supérieures sont ovales-acuminées, comme les décrit le *Synopsis* de Koch.

Genre BATRACHIUM, Wimmer.

Les Renoncules à fruits ridés transversalement, qui forment le genre proposé par Wimmer, ont été soigneuse-

ment étudiées depuis quelque temps par les botanistes. Il devient indispensable d'adopter, avec Fries et M. Schultz, cet excellent genre, et quoique je n'aie pas d'observations personnelles à ajouter, pour la Dordogne, à celles que j'ai insérées en 1849 dans mes *Additions au* 1er *fascicule du Supplément*, je crois devoir donner ici, sous la nouvelle nomenclature, le détail des espèces reconnues jusqu'ici, par mes collaborateurs ou par moi, dans le département.

Mais je ne puis adopter la manière de voir des botanistes qui croient pouvoir inscrire sous leur propre nom, les RANUNCULUS *antérieurement décrits*, dont ils ont occasion de parler les premiers sous le nom de *Batrachium* considéré comme générique. Une fois qu'on adopte le genre de Wimmer, il n'y a plus de discussion possible sur les espèces qui doivent y entrer; elles appartiennent donc inaliénablement à l'auteur qui les a établies le premier. Je vais donner ici un exemple de l'application de cette règle.

On pourrait m'objecter que le *Batrachium tripartitum* ACTUEL n'est pas précisément celui de Candolle, puisqu'on considère ses deux variétés comme espèces distinctes. Je réponds qu'alors même que cette séparation constituerait un droit, il serait au profit du botaniste qui a érigé en espèce la variété β; mais je pense, en définitive, qu'il n'en est pas ainsi, et que le nom primitif doit rester attribué *au type* ou *var.* α, sous le nom de l'auteur primitif de l'espèce, car c'est toujours la même, considérée *sensu strictiori*.

Je suivrai, daus l'exposition des *Batrachium*, la *Flore de France* de MM. Grenier et Godron, la plus récente de toutes (1847), et la *Notice sur les Renoncules Batraciennes* de la Dordogne, publiée par M. l'abbé Revel dans le t. XIX des *Actes de la Soc. Linn. de Bord.* (1853).

BATRACHIUM HEDERACEUM. Linn. (sub *Ranunculo*), et omn. auct. (Catal. et Add. au 1er fasc. du Suppl.) — Ajoutez : Pont-Roux et Toutifaut près Bergerac ; Virolles près Ménestérol (REV. loc. cit.) ; Larège, commune de Cours-de-Piles. (Eug. de BIRAN).

— TRIPARTITUM. DC. (sub *Ranunculo*). — F. Schultz, exsicc. n° 603. — Gren. et Godr. Fl. Fr. I. p. 20 .— Revel, Batr. de la Dordogne, *in* Act Soc. Linn. Bord. t. XIX. p. 117 (1853).

Ranunculus tripartitus, α *micranthus* D C. Prodr. I. p. 26. — Godron, Renonc. Batracienn. (1840). p. 10. n° 3. f. III.

(Excl. var. β *obtusiflorum* DC. et Godr. ll. cc. ; quæ est *R. ololeucos* Lloyd).

Fossés à Marzat près Ménestérol (REV. 1850) ; à Gros-Jean entre Perbouyer et Beaupoyet près Mussidan (M. Aug. Chastanet) ; dans la forêt de Saint-Félix, près Lavernelle (OLV.) (1). — Dans une flaque d'eau à Montaudier, commune de Bourrou (DD. 1852). Les trois premières localités sont signalées par M. l'abbé Revel, *loc. cit.*

Je n'ai vu aucun échantillon de la Dordogne ; ceux de M. de Dives ont été vérifiés par M. Boreau.

— RADIANS. Revel (sub *Ranuncul.*) *loc. cit.* cum icone bonâ.

Dans les fossés au Barbaroux près Ménestérol.

Cette charmante espèce, que ses carpelles semblent distinguer de toutes ses congénères et que son réceptacle globuleux éloigne du *B. confusum* Gr. et Godr. dont elle est d'ailleurs très-voisine par l'ensemble de son aspect, n'est connue dans aucune autre localité du département.

---

(1) C'est par ces trois lettres que je désignerai, dans le cours de ce Supplément, les communications de mon jeune ami M. *Oscar* DE LAVERNELLE.

Elle devra perdre le nom qui lui a été donné par M. l'abbé Revel, si, comme le pense M. Du Rieu et comme paraît le prouver un échantillon publié par M. Schultz, elle est identique au *B. Godronii* Gren. *in* Schultz, Exsicc. Fl. Gall. et Germ. n° 1202; Archiv. id. I. p. 172 (Janvier 1851).

Batrachium aquatile. Linn. (sub *Ranunculo*), var. α *fluitans* (forma *truncatus* Boreau, Fl. du Centr.; Gren, et Godr. Fl. Fr. I, p. 24 (1847).

C C Dans l'Isle près le Pont-Vieux (Périgueux), où M. le Cte d'Abzac me l'avait déjà signalé en 1851, et d'où il m'en a envoyé un bel échantillon en 1853.

Var. β. *submersus* (forma *homoiophyllus* Boreau, Fl. du Centre); Gren. et Godr. loc cit.

C C dans l'Isle à Périgueux (D'A., 1851), près le Pont-Vieux.

— trichophyllum. Chaix (sub *Ranunculo*), var. α *fluitans* Gren. et Godr. Fl. fr. I, p. 24.

Lembras près Bergerac; Ménestérol près Monpont (Rev. loc. cit.), etc. CC.

Var β *terrestris* Gren. et Godr. loc. cit.

Ranunculus cæspitosus Thuill. — Godr. Ess. s. les Renoncul. à fruits ridés transversal.t, p. 23, fig. 6 (1840).

R. aquatilis succulentus Koch.; *R. cæspitosus* D C. Prodr.; *R. pantothrix cæspitosus* D C syst. (Nob. Catal. 1840, et add. au 1er fascicul. du Suppl.)

Cette plante est, en général, la plus commune des formes *terrestres* de *Batrachium*. Il paraît certain que chacune des espèces de ce genre a la sienne, et il est probable que des observations ultérieures le feront reconnaître dans la Dordogne, où je n'en connais encore avec certitude que *deux*, celle des *B. trichophyllum* et *fluitans*.

Batrachium Drouetii. F. Schultz (sub *Ranunculo*), Archiv. de la Fl. de Fr. et d'Allem. I, p. 85. — Ejusd. exsicc. n° 404, étiquette réimprimée (1846), Gren. et Godr. (sub. *Ranunculo*) Fl. Fr. I, p. 24 (1847).

Ranunculus paucistamineus F. Schultz, exsicc. n° 404, ancienne étiquette (1842). — J.-B. Drouet *in* Schultz, Archiv. I, p. 51, (1842). — Koch, Syn. pro parte tantùm. — Non Tausch.

Batrachium paucistamineum F. Schultz, Archiv. I, p. 71, (1844).

Ranunculus Drouetii F. Schultz, olim (nomen specificum primitùs impositum et idèo asservandum)!

Dans un ruisseau près Trélissac (D'A. 1851).

Dans un petit vivier, à Manzac (D D. 1852). Ces derniers échantillons ont été vus par M. Boreau.

— divaricatum. Schranck (sub *Ranuncuto*). — Gren. et Godr. Fl. Fr. I, p. 25. — K. ed. 1ª et 2ª, 3 — Boreau, Fl. du Centr.

Ranunculus circinnatus Sibthorp.

Environs de Goudaud (D'A., 1851). Je n'ai pas vu les échantillons.

— fluitans. Lam. (sub *Ranunculo*), var α *fluviatilis* Gren. et Godr. Fl. Fr. p. 26. — Nob. Catal. 1840, 1er fascic. du Suppl. 1846, et 2e fascic. id. 1849.

Ajoutez : dans l'Isle à Ménestérol (Rev. loc. cit).

Var β *terrestris* Gren. et Godr. loc. cit. (addit. au 1er fascicul. du Suppl.)

Ajoutez : bords de la Dordogne, au barrage de Bergerac, et bords de l'Isle près l'écluse de Ménestérol. La plante y fleurit souvent (Rev. loc. cit.).

RANUNCULUS OPHIOGLOSSIFOLIUS. Vill. — K. ed 1.ª et 2.ª 17.

Découvert en 1849, et revu en 1850, dans un fossé entre les Grilhauds et les Juches, commune de Ménestérol, par M. l'abbé Revel, alors curé de cette paroisse rurale du canton de Monpont.

— LINGUA. Linn.— K. ed. 1.ª et 2.ª, 18. — Dans le ruisseau dit la *Beuïne*, affluent de la Vézère et qui traverse les marais voisins de la forge des Eyzies. C. (O L V). C'est la seule localité connue dans le département, et nous la devons aux actives recherches de M. Oscar de Lavernelle (1851).

— FICARIA (Catal.)

Le genre *Ficaria* Dillen., adopté à juste titre par tous les botanistes actuels, donne lieu à une remarque que je n'avais point faite lorsque j'ai publié mon Catalogue et ses deux premiers suppléments : les carpelles, dans ce genre, avortent le plus souvent (comme ceux du *Batrachium fluitans*), et c'est une sorte de rareté que de rencontrer la plante en bon état de fructification. J'aurais donc dû, dans ma publication de 1840, appeler l'attention sur ce que je faisais mention des carpelles, *non d'après les livres*, mais en présence d'échantillons bien fructifiés, recueillis le 17 Mai 1836 dans les terres fortes et alluvionnelles du vallon où coule le Couzeau (ruisseau de Lanquais), commune de Varennes.

Si ma mémoire ne me trompe pas, j'ai vu bien d'autres fois encore, en Périgord, des échantillons pareillement fructifiés; mais je ne me souviens pas d'y avoir recueilli la plante pourvue de bulbilles aux aisselles de ses feuilles, probablement parce qu'elle n'aura pas attiré mon attention postérieurement à la disparition complète de ses fleurs.

RANUNCULUS ACRIS (Catal.)— Je crois devoir mentionner ici les noms nouveaux qui ont été donnés aux trois variétés du Prodrome de Candolle.

Le type (α du Catalogue) demeure tel qu'il est pour MM. Grenier et Godron, Fl. Fr. I, p. 32 (1847). Pour M. Boreau, Fl. du Centr. 2e éd. (1849), II. p. 13, nº 43, ce type constitue à lui seul le RANUNCULUS ACRIS.

La var. β *sylvaticus* (que nous ne connaissons pas en Périgord), devient pour M Boreau (loc. cit. II. p. 14, nº 44), le R. FRIESANUS Jordan, fragm. 6, p. 17.

Cette même var. β reste dans le *R. acris* comme var β *Steveni* Andrz. pour MM. Grenier et Godron (loc. cit.) qui transportent le nom spécifique de *Ranunculus sylvaticus* Thuill. au *R. nemorosus* DC. — M. Boreau, au contraire, donne le nom spécifique *R. Steveni* Andrz. pour synonyme simple de son vrai *R. acris*.

La var. γ *multifidus* (c du Catalogue) demeure telle qu'elle est pour MM. Grenier et Godron (loc. cit.) Pour M. Boreau (loc. cit. p. 14. nº 45), cette variété prend le rang d'espèce comme la précédente, sous le nom de RANUNCULUS BORÆANUS Jordan, fragm. 6. p. 19.

M. Boreau a reconnu deux variétés de cette dernière espèce, dans les échantillons de Manzac, que M. de Dives lui a adressés en 1852 et que je n'ai point vus.

Suivant une remarque verbale et bien juste de M. Du Rieu, c'est cette plante (*multifidus Borœanus*) qui devrait conserver le nom d'*acris*, puisque c'est la forme la plus répandue et la plus commune de l'ancien *R. acris* linnéen.

RANUNCULUS NEMOROSUS. DC. — K. ed 1.ª et 2.ª 30. — Boreau, Fl. du Centre, 2e éd. nº 47. t. 2. p. 15.

R. sylvaticus Gren. et Godr. Fl. fr. I. p. 33.

Selon MM. Grenier et Godron, cette jolie espèce, qui est le *R. polyanthemos* des auteurs français (mais non celui de

Linné et de M. Boreau, est aussi le vrai *R. sylvaticus* Thuill. et doit en conserver le nom par droit d'antériorité. Ce serait donc à tort que l'illustre A.-P. de Candolle aurait rapporté, comme variété, au *R. acris* qui n'a pas les pédoncules striés, le *R. sylvaticus* Thuill. J'ajoute que Koch, dans les deux éditions de son *Synopsis*, s'abstient complètement de citer, ici ou là, le synonyme de Thuillier.

Dans les bois, aux Feauroux, commune de Vergt (D D); découvert en 1849 et soumis à la vérification de M. Boreau : je n'ai pas vu d'échantillons de cette localité. — Assez commun dans les bois de la commune de Champcevinel, et très-commun dans ceux de la Boissière (*Camp de César*) près Périgueux (D'A, 1851). — C dans les bois de Lavernelle, commune de S^{t}.-Félix-de-Villadeix (O L V, 1850).

RANUNCULUS REPENS, *flore pleno* (Catal.) — M. de Dives l'a retrouvé, véritablement spontané, en 1855, sur la lisière d'un grand taillis, à Lagrange, commune de Grum.

— SCELERATUS (Catal. et Suppl. add. au 1er fasc.) — Assez commun à Saint-Germain-de-Pontroumieux et à Cours-de-Piles. (Eug. de BIRAN).

ISOPYRUM THALICTROIDES. Linn. — K. ed. 1.^{a} et 2.^{a}, 1.

Bois de Corbiac (près Bergerac), au-dessous d'un kiosque dépendant du château, sur le bord du chemin, non loin du ruisseau.

La découverte de cette charmante plante, dans le département de la Dordogne, est due aux recherches de M^{me} Insinger, sœur de M. Durand de Corbiac. Mes échantillons, en fruits non complètement mûrs, ont été recueillis par M. Oscar de Lavernelle, le 10 Avril 1852.

AQUILEGIA VULGARIS (Catal. et Suppl. 1er fasc.) — Ajoutez : variatio *flore roseo* ; Issac (D D).

III. *NYMPHÆACEÆ.*

NYMPHÆA ALBA (Catal. et Suppl. 1er fasc. et add. id.) — Ajoutez : Étang de Latour, près Jumilhac-le-Grand. (Eug. de BIRAN).

Un savant botaniste anglais, M. John Ralfs, qui a passé tout un été dans les environs de Ribérac, et qui a trouvé cette plante en abondance dans tous les étangs de la contrée, m'écrivait le 18 Juillet 1850, que ses fleurs y sont toujours beaucoup plus petites que dans le comté de Cornouailles (Angleterre).

M. Oscar de Lavernelle a remarqué, en 1851, dans les marais de la Beuïne au-dessus de la belle forge des Eyzies, que le *Nymphæa alba* et le *Nuphar luteum* y sont tantôt associés, tantôt complètement séparés.

IV. *PAPAVERACEÆ.*

PAPAVER RHŒAS (Catal.) — Ajoutez : variatio *floribus subrubicundo colore gaudentibus* (couleur *vineuse*) ; Manzac (DD).

— DUBIUM (Catal. et Suppl. 1er fasc. et add. id. — Ajoutez : RR à Cazelle, commune de Naussanes. (Eug. de BIRAN).

FUMARIA BORÆI Jordan.

F. muralis (add. au 1er fasc. du suppl. du Catal.) Koch. — Revel. — Boreau. — Gren. et Godr. Fl. fr. I. p. 67. — NON Sonder !

Maintenant qu'il est constaté, d'une manière qui paraît authentique, que le *F. muralis* de Koch et des auteurs qui l'ont suivi, n'est point la plante que Sonder a eu en vue lorsqu'il a institué l'espèce hambourgeoise, il faut nécessairement trouver un nom pour la plante française et je dois

changer celui que MM. Boreau et Revel m'avaient fait inscrire dans ma publication de 1849.

Mais deux partis se présentent, entre lesquels il faut choisir :

1° MM. Grenier et Godron, dans le 1er vol. de leur Flore de France (1847), n'admettent en France qu'une espèce de ce groupe (sous le nom de *muralis*). M. Kralik, jeune botaniste qui s'est beaucoup occupé des *Fumaria*, partage cette opinion (communication manuscrite de M. J. Gay, en date du 22 Janvier 1851), mais il nomme cette espèce unique *F. Bastardi* Boreau; c'est-à-dire qu'il maintient réunies spécifiquement les deux formes A et B *major* Boreau, Revue des *Fumaria* de France (1847).

2° M. Boreau, dans la 2e éd. de sa Flore du Centre (1849), a considéré comme espèces distinctes ses deux formes A et B de 1847, et a réservé pour la première le nom de *F. Bastardi* (dont le *F. confusa* Jord. est un simple synonyme d'après l'opinion de M. Kralik citée plus haut).

Quant à la forme B *major*, M. Boreau lui a appliqué le nom de *F. muralis* Sonder, lequel doit maintenant être changé, comme je viens de le dire.

Si l'on n'adopte pas l'opinion de M. Kralik qui réunit cette plante au *F. Bastardi*, il ne reste plus pour elle de nom distinct, si ce n'est celui de *F. Borœi* Jordan, car M. Jordan dit positivement (*Notes sur diverses espèces*, *in* Schultz, Archiv. de la Fl. de Fr. et d'Allem. I, p. 305 [1854]) que son *F. Borœi* est synonyme du *muralis* de M. Boreau.

Bien que j'aie vainement cherché, sur le sec, des caractères solides et d'une valeur réelle pour la distinction des *F. Bastardi* et *Borœi*, je me détermine pourtant, provisoirement du moins, à les considérer comme deux espèces

différentes, parce que le coup-d'œil exercé et sagace de M. Boreau m'inspire une grande confiance, et parce que son opinion se trouve corroborée par l'établissement des deux espèces de M. Jordan (*confusa* et *Borœi*), et par quelques caractères *empiriques* si l'on veut, mais qui me portent à croire qu'il y a là deux espèces, mal distinguées, incomplètement débrouillées peut-être, mais réelles.

Je place dans le *F. Borœi* la plante, en général plus robuste, dont la capsule est manifestement *rugueuse*, même avant la maturité et dont l'épicarpe me semble plus épais, à maturité égale. La dépression en godet qui occupe la partie de sa graine qui regarde le ciel me semble aussi plus étroite, plus régulière, et les deux fossettes qui accompagnent la base du style moins grandes. Les divisions supérieures de ses feuilles ont presque constamment un *mucron* très-fort et le plus souvent infléchi à leur sommet, ce qui n'existe que bien plus rarement dans le *F. Bastardi*. Enfin, le pédoncule du *F. Borœi* est très-fréquemment recourbé dès que la fleur vieillit, pourvu que la plante n'ait pas crû dans un lieu très-humide et ombragé.

Le *F. Bastardi* aurait dès-lors la capsule sensiblement lisse, même à la maturité, l'épicarpe moins épais, le godet de la graine plus large, les fossettes juxta-stylaires plus grandes, les pédoncules toujours droits ou étalés, non réfléchis.

Je ne possède point encore, du département de la Dordogne, le *F. Bastardi* ainsi caractérisé; mais, depuis ma publication de 1849, M. l'abbé Revel m'a adressé des échantillons magnifiques du *F. Borœi*, recueillis dans la commune de Ménestérol en Mai 1849 et en 1852, savoir :

Aux Juches (sous le nom de *F. muralis*);

au Patena, dans une haie (sous le nom de *muralis*,

« forme intermédiaire aux *F. muralis* et *Bastardi*, »
au Patena, dans un potager et à Marragout, au pied d'une haie, (sous le nom de *F. Bastardi*).

Les échantillons des Juches ont seuls été vus par M. Kralik qui les fait rentrer dans le *Bastardi*. Les autres, qui ont la capsule plus ou moins rugueuse, ne me paraissent pas susceptibles d'être séparés spécifiquement des premiers.

Toute cette question me semble de nature à appeler une étude approfondie. (Notes écrites le 23 Octobre 1854).

M. l'abbé Revel m'a envoyé un très-bel échantillon de *F. Boræi* (pour lui comme pour moi) de Montignac-de-Vauclaire, dans une haie, et deux autres de Marragout et des Juches, commune de Ménestérol, au pied d'une haie.

FUMARIA PARVIFLORA (add. au 1er fasc. du suppl. du Catal.)
— Ajoutez : Jardin potager du Terrier-Tombat, commune de Ménestérol (REV.) — Aux Granges, commune de Manzac, et à Villeverney, commune de Neuvic (DD.).

VI. *CRUCIFERÆ*.

CHEIRANTHUS CHEIRI (Catal. et Suppl. 1er fasc. et add. id.)—
Ajoutez : Sarlat, sur les murs de la cathédrale et sur la porte *de la Rue* (M. l'abbé Dion-Flamand, l'un des directeurs du Grand-Séminaire de Périgueux).

Koch est le premier, à ma connaissance, qui ait dit, en 1837 (*Synops.* ed 1.ª p. 34), que le *Cheiranthus fruticulosus* Lin. Mant. p. 94, nº 16, représente les individus spontanés de l'espèce dont les pieds cultivés répondent au *Ch. Cheiri* du législateur de la Botanique.

M. de Brébisson (Fl. de Normandie, *additions*, p. 340) a répété en 1849 cette observation qui a conduit quelques botanistes à penser que les deux espèces linnéennes devraient être maintenues. J'incline beaucoup, je l'avoue, à parta-

ger cette opinion, et si je ne prends pas sur moi de remplacer ici par le *Ch. fruticulosus* L. le nom que tous mes devanciers appliquent, sans discussion, à la plante de nos vieilles murailles, c'est que les plantes cultivées *cheirioïdes* (si j'ose m'exprimer ainsi) m'ont déjà beaucoup fait travailler, et que je ne suis plus en position de poursuivre, sur le vivant, une étude qui donnerait certainement, j'en suis convaincu, quelques résultats intéressants.

NASTURTIUM AMPHIBIUM (Catal.) — Ajoutez : Abondant dans les fossés des prairies de l'Isle près du pont de Périgueux (1858).

— PALUSTRE (Suppl. add. au 1er fasc.) — Ajoutez : RR sur les sables déposés dans une sinuosité de la rive gauche de la Dordogne, sous le Château de Piles (Eug. de BIRAN, 1849).

— PYRENAICUM (Catal et Suppl. 1er fasc. et add. id.) — Ajoutez : au Patena et aux Soignies, près Montignac-sur-Vauclaire, commune de Ménestérol (REV.) — Environs de Périgueux, sur la route de Paris (Eug. de BIRAN).

CARDAMINE SYLVATICA. Link. — K. ed, 1.a et 2.a 6.

Ainsi que je l'ai dit dans mon 1er supplément, M. Dubouché pensait que cette espèce pouvait se trouver dans notre département. Je n'ai pas réussi à l'y rencontrer, mais M. l'abbé Revel m'écrivit, le 2 Mars 1857, qu'elle croît à Bergerac sur les bords de la Dordogne, et M. Eugène de Biran, qui la récolta à la même époque et dans la même position à S.t-Germain-de-Pontroumieux, m'en a envoyé de très-beaux échantillons.

En même temps, M. Revel m'adressa la description d'une plante de ce genre, qui lui paraît constituer une espèce nouvelle et que je n'ai point vue. Je transcris ci-des-

sous la description que notre laborieux correspondant a rédigée.

« J'ai trouvé dans mon herbier une plante qui m'a paru remarquable. Il me semble qu'elle pourrait appartenir à une espèce nouvelle, et je l'ai soigneusement étudiée. Lorsqu'il s'agit d'espèces nouvelles, je le sais, on ne saurait être trop circonspect. On ne doit pas se contenter d'examiner les sujets sur le sec, il faut les observer de près, et constater, autant que possible, l'état de la plante pendant plusieurs générations. Malheureusement, ayant changé de résidence, je suis dans l'impossibilité d'employer ces moyens d'observation. Aussi je n'ose pas me prononcer d'une manière absolue.

« En 1846, dans une excursion que je fesais avec M. Eugène de Biran, je rencontrai aux environs des Guischards (près-Mouleydier) une crucifère dont l'aspect me parut extraordinaire. Après un examen superficiel, je crus qu'elle appartenait au *Cardamine hirsuta* (L.) Lorsque je fis l'étiquette, j'ajoutai : *forma specialis*, *an* C. *umbrosa* Andr. ?.. La description que de Candolle donne du *C. umbrosa*, dans le *systema nat.* (II. p. 260), ne convient pas du tout à la plante que j'ai en vue. D'ailleurs, il est impossible de la rapporter ou *C. hirsuta* L., et encore moins au *C. sylvatica* Link. Ce qui m'a donné surtout l'éveil, c'est la souche robuste de cette singulière plante. En voici une courte description :

CARDAMINE DURANIENSIS. Revel.

Me judice, species nova, quæ distinguitur : caudice perennante, caule erecto, anguloso flexuoso, hirsuto; foliis omnibus pinnatis, radicalibus patulis, inferiorum foliolis subrotundo ovatis, irregulariter sinuato dentatis, petiolulatis, terminali majore, foliorum superiorum sessilibus oblongis linearibusve dentatis; petalis calice circiter

duplo longioribus, in unguem sursùm angustatis; staminibus sex; siliquis in pedicello patulo erectiusculis; stylo attenuato, latitudinem siliquæ paulo superante; siliquis florum corymbum vix superantibus; pilis caulinis numerosis patulis vel subreflexis.

« Cette espèce se rapproche du *C. sylvatica* Link. par son port; mais elle s'en éloigne par ses feuilles caulinaires peu nombreuses, à folioles linéaires; par sa *souche robuste*, évidemment, *au moins*, *bisannuelle*. Elle se rapproche du *C. hirsuta* L. par ses feuilles caulinaires peu nombreuses, à folioles linéaires; mais elle s'en éloigne singulièrement par son port, par sa tige, par ses styles atténués et plus longs, par sa *souche robuste*, sur laquelle on voit une tige desséchée de l'année précédente. Les graines sont trop jeunes, dans les échantillons que je possède, pour être bien caractérisées. Il semble cependant qu'elles sont un peu bordées, à bords latéraux parallèles. — Avril. — Bord d'un fossé, aux Guischards, commune de St-Germain-de-Pontroumieux, canton de Bergerac.

St-Geniez-d'Olt (Aveyron), 2 Mars 1857.

J.h Revel, *chan. hon.* »

Hesperis matronalis (Catal. et Suppl. 1er fasc. et add. id. — Ajoutez : C à Goudaud, sur les bords de l'Isle. Les fleurs sont rouges et odorantes ! (D'A. 1851).

Sisymbrium Irio (Catal.) — Ajoutez : CC sur les vieux murs, parmi les décombres et jusques dans les fenêtres du clocher de St-Front, à Périgueux (1858).

Erysimum cheiranthoides. Linn. — K. ed. 1a et 2a, 1.

Omis dans les fascicules précédents du Supplément. Route de Monpont à Libourne, mais encore sur le territoire de la Dordogne (DD).

ERYSIMUM ORIENTALE (Catal.) — Ajoutez : CC dans les blés, à Cazelle, commune de Naussanes (Eug. de BIRAN).

ALYSSUM CAMPESTRE, *α hirtum* (Suppl. 1er fasc. et add. id.) — Ajoutez : Au pied du côteau de St-Cirq, sur le bord du chemin du Bugue aux Eyzies. M. Oscar de Lavernelle, à qui la Flore du Périgord doit cette nouvelle *localité*, ajoute la note suivante à l'étiquette des échantillons qu'il m'a adressés :

« On le trouve tout le long de la route, et il doit proba-
« blement remonter jusqu'à la limite de la Creuse, dans le
« N.-E du département de la Dordogne. »

CLYPEOLA JONTHLASPI. Linn. — K. ed 1ª et 2ª, 1.

Roches calcaires de Rocoulon près St-Cyprien, sur la rive droite et au bord de la Dordogne (M).

La découverte, dans le département, de cette jolie petite plante, habituellement maritime et presque exclusivement méridionale et orientale, est une des plus remarquables qui soient dues aux actives recherches de M. l'abbé Meilhez. M. Duby avait ajouté l'Auvergne aux localités déjà connues, et MM. Grenier et Godron, en s'abstenant de répéter cette citation, semblent révoquer en doute son exactitude, bien justifiée par l'existence de la plante dans le Périgord.

C'est en Mai 1851 que M. l'abbé Meilhez a découvert et reconnu ce petit trésor, dont il m'a envoyé quelques échantillons parfaits.

ARMORACIA RUSTICANA (Catal.) — Ajoutez : CC dans les prairies humides de Cazelle, commune de Naussanes (Eug. de BIRAN).

THLASPI ARVENSE. Linn. — K. ed 1ª et 2ª, 1.

Allas-de-Berbiguières (M). — M. l'abbé Meilhez m'écrivait, il y a deux ans au moins, qu'il n'y avait rencontré

qu'un seul individu de cette espèce, impossible à confondre avec ses congénères.

TEESDALIA NUDICAULIS (Catal. et Suppl. 1er fasc., et add. id.) — Ajoutez : A la Bittarelle, commune de Saint-Sauveur, près Mouleydier, dans un bois de châtaigniers, sur un sol aride et recouvert par les sables grossiers de la molasse; la plante y est très-rare (Eug. de BIRAN).

IBERIS AMARA (Catal.) — M. de Dives a trouvé sur les rochers calcaires à Saint-Astier, une forme très-grêle et à feuilles très-dentées de cette plante qui ne quitte pas, d'ordinaire, les terrains cultivés, ou les terrains *meubles* tels que les *cavaliers* des carrières calcaires où elle atteint une vigueur et un développement très-remarquables.

— PINNATA. Linn. — K. ed. 1a et 2a, 5. — St-Vincent-de-Cosse, près Saint-Cyprien (M). Je n'ai pas vu la plante.

BISCUTELLA LÆVIGATA (Suppl. 1er fasc. et add. id.) — Ajoutez : Berge sablonneuse de la Dordogne, près le château de Piles (Eug. de BIRAN).

LEPIDIUM DRABA. Linn. — K. ed. 1a et 2a, 1. — Allas-de-Berbiguières, dans les champs (M). Je n'ai point vu les échantillons récoltés.

— HETEROPHYLLUM. Benthan. — Var. *β canescens* Gren. et Godr. Fl. Fr. I. p. 150. — *Lepidium Smithii* Hook. — Dans un pré à Virole, et sur une pelouse à Marzat, commune de Ménestérol (REV. 1851).

HUTCHINSIA PETRÆA (Catal.) — Ajoutez : Lagarde, commune de Cussac, canton de Cadouin, dans une vigne dont le terrain est presque entièrement formé de fragments de pierre calcaire (Eug. de BIRAN).

MYAGRUM PERFOLIATUM (Suppl. 1er fasc.) — Ajoutez : C C à Monsac, dans les blés (Eug. de BIRAN).

BUNIAS ERUCAGO (Catal. et Suppl. 1er fasc. et add. id.) — Ajoutez : Assez commun dans un champ sablonneux à sous-sol d'argile, près Goudaud (D'A).

RAPISTRUM RUGOSUM (Suppl. 1er fasc.) — Ajoutez : RR dans les dépôts de sable qui se forment au pied de la terrasse du château de Piles, dans une sinuosité de la rive gauche de la Dordogne (Eug. de BIRAN).

RAPHANUS RAPHANISTRUM (Catal. et Suppl. 1er fasc. et add. id.) — Ajoutez : Monstruosité *fasciolée*, dont la tige a 4 centimètres de largeur ; trouvée sur un vieux mur de la Cité, à Périgueux (DD. 1849).

VIII. *CISTINEÆ*,

CISTUS SALVIFOLIUS (Suppl. 1er fasc.) — Ajoutez : Dans la partie de la forêt de Biron qui appartient au département de la Dordogne (D'A. 1850). — A la Bachellerie près Azerat, où il est très-rare (M. l'abbé Neyra).

HELIANTHEMUM FUMANA (Catal. et Suppl. add. au 1er fasc.) — Ajoutez : St-Florent, commune de Clermont-de-Beauregard ; Labruyère, commune de St-Félix-de-Villadeix (OLV).

— POLIFOLIUM (Suppl. 1er fasc.). — M. le Cte d'Abzac (1853) m'indique la forme *H. pulverulentum* DC. aux environs de Nadaillac-le-Sec, près des frontières du Quercy, mais sur le territoire périgourdin. Il n'en rencontra là qu'un seul échantillon, que je n'ai pas vu.

M. l'abbé Meilhez (1852) m'indique la même forme sur les côteaux pierreux entre la Dordogne et Sarlat, à Bézenac, St-Vincent, St-André, Beynac, etc.

M. Eug. de Biran a retrouvé cette espèce, en abondance, sur les côteaux arides et crayeux qui avoisinent, au levant, le bourg de Monsac (1853).

IX. *VIOLARIEÆ.*

VIOLA HIRTA (Catal.). — Ajoutez : Var à fleurs *rosées*, à Coursac (DD. 1855).

— ALBA (Suppl. 1^er^ fasc.). — Cette jolie et très-bonne espèce (Koch le reconnaît, p 90 de sa 2.^e^ édit.) a été retrouvée dans l'avenue du domaine de Lavernelle, commune de St-Félix-de-Villadeix, par M. Oscar de Lavernelle, qui fait remarquer que les pétales latéraux sont *souvent échancrés* (*entiers* ou simplement *subémarginés*, d'après MM. Grenier et Godron, Fl. Fr. I. p. 177).

Il en est de même pour les pétales latéraux de l'hybride qui provient de cette espèce et du *V. hirta*, hybride que M. Godron avait précédemment décrite sous le nom de *V. adulterina* et qu'il compte encore comme *espèce*, dans la Flore Française, sous le nom (composé suivant la mode actuelle) de *V. hirto-alba* Gren. et Godr. (loc. cit. I., p. 176).

Cette hybride a été récoltée par M. Oscar de Lavernelle, le 26 Mars 1854, sur les bords du chemin de St-Félix-de-Villadeix à Couze, près de La Farguette, en société des *V. hirta* et *alba*. Ses fleurs blanches *à éperon violet*, et *inodores*, fixent sa place dans la forme que MM. Gren, et Godr. nomment *hirto-alba*, malgré quelques différences que M. de Lavernelle a remarquées entre sa plante et la description de ces deux botanistes.

Mais, qui pourrait s'étonner justement de ces différences? N'est-ce pas au contraire le bon sens qui doit nous enseigner *à priori* que diverses nuances, divers degrés de ressemblance ou de dissemblance doivent INÉVITABLEMENT se rencontrer, sous l'influence de circonstances probablement inappréciables pour nous, dans ces divers individus d'un produit *anormal*, *adultérin*, comme l'avait si bien nommé primitivement M. Godron? Et c'est parce qu'un tel produit ne peut jouir d'une fixité absolue de caractères essentiels, qu'il n'est ni ne peut être une véritable *espèce* botanique, ni même une véritable *variété*. Son retour au type pourra être plus ou moins éloigné, plus ou moins insensible, à la bonne heure; mais ce sera toujours une *race croisée* et par conséquent *variable*, que je croirai devoir inscrire sous la rubrique de l'espèce dont elle se rapproche le plus étroitement.

Or, dans le cas dont il s'agit, et d'après la description même de MM. Grenier et Godron, c'est au *V. alba* que l'hybride emprunte ses caractères les plus saillants; c'est avec lui qu'elle doit être classée :

Stirps hybrida (ex *V. albâ* et *V. hirtâ*) : * HIRTO-ALBA (*V. hirto-alba* Gren. et Godr. Fl. Fr. I. p. 176. — *V. adulterina* Godr. thèse de l'hybrid. p. 18.)

VIOLA SUAVIS. Marsh. Bieberst. — K. ed. 2.ª p. 91. nº 10. — Bords d'une fontaine à Lafaytal, commune de Manzac (DD. 1855). Je n'ai pas vu cette plante, à laquelle M. de Dives attribue un synonyme (*V. italica*) dont je ne connais pas l'auteur.

— RIVINIANA (Suppl. add. au 1er fasc.) — Ajoutez : var. *nana*. — Pelouses exposées au soleil à Ladouze (DD. 1849). Je n'ai pas eu communication des échantillons ;

mais ils ont été vus par M. Boreau, à ce que m'écrit M. de Dives. Je dois faire remarquer cependant qu'il cite, dans ses notes, la var. *naine* mentionnée par M. Boreau au bas de la page 65 de la seconde édition; et cette variété, d'après des échantillons du Berry, que j'ai reçus de M. Boreau lui-même, et qui sont étiquetés de sa main, appartient au *V. canina* L. et non au *V. Riviniana* Rchb. — Je ne sais donc pas au juste, pour le présent, à laquelle des deux espèces il faut rapporter les échantillons signalés par M. de Dives.

VIOLA RUPPII (Allioni). — Chaubard. — Tel est le nom que feu notre vénérable correspondant L. Chaubard a appliqué à des échantillons, recueillis dans les bois, à Puyloupat près Grignols, et envoyés par M. de Dives sous le nom de *V. lancifolia* (*à fleurs bleues*). N'ayant point reçu communication de ces échantillons, je ne puis que dire, ici, à quel nom du *Synopsis* de Koch se rattache celui qu'a choisi M. Chaubard.

Si c'est *V. Ruppii* d'ALLIONI, Koch le rapporte, dans sa 2e éd., p. 93, d'après l'avis de Bertoloni, à une des modifications du *V. canina* L.

Si c'est *V. Ruppii* de PRESL et de KOCH, syn. 1re éd, Koch le ramène dans sa 2e éd. p. 93, au *V. stricta* Hornemann, sous le n° 16.

— LANCIFOLIA (Catal. et Suppl. 1er fasc. et add. id. — Ajoutez : A la *Combe-de-l'Écu*, commune de Bourrou, et à *Coupe-gorge*, commune de Coursac (D D).

— TRICOLOR, *β arvensis* (Catal.) — C'est dans cette espèce et même dans cette *variété* (au jugement de Koch, *Synops.*) que doivent trouver place les deux noms spécifiques démembrés, ainsi que beaucoup d'autres, du *V. tricolor* L. par M. Jordan, adoptés par

M. Boreau dans la 2e éd. de sa Fl. du Centre, et que j'ai mentionnés, d'après l'indication de M. de Dives, dans le 2e fasc. du Supplément. Ces formes, en admettant qu'il soit possible de les reconnaître avec certitude, ont été retrouvées plus récemment, dans la Dordogne, par deux de mes correspondants. Bien qu'elles soient susceptibles de se montrer partout, je vais citer les localités d'où proviennent les échantillons récoltés, et les rapporter aux variétés (du *Prodromus* de Candolle) auxquelles elles me paraissent se rattacher.

1° *Viola segetalis* Jord. — Boreau, loc. cit. 2e éd. n° 244.

V. arvensis auct. (monente cl. Boreau, loc. cit.)

V. tricolor × *arvensis* DC. Prodr. n° 81.

Chalagnac (DD. échant. vus par M. Boreau), localité citée dans le 2e fascicule de Supplément. — Terrains sablonneux du plateau de Cablans (D'A.). — Champs de Lavernelle, commune de St-Félix-de-Villadeix (OLV.).

2° *Viola agrestis* Jord. — Boreau, Fl. Centr. 2e éd. n° 242.

C'est encore, si je ne me trompe, dans la var. × *arvensis* du *Prodromus* que Candolle aurait placé cette forme.

Manzac (DD. échantillons vus par M. Boreau), localité citée dans le 2e fascicule du Supplément. — Champs sablonneux de diverses localités du département de la Dordogne (D'A.)

? 3° *Viola arvalis* Jord.

En Périgord, sans indication précise de localité (D'A. 1851). J'ignore si M. Jordan a fait un *V. arvalis*; mais je soupçonne, vu l'absence de localité et d'échan-

tillons communiqués par M. le C^te^ d'Abzac, qu'il pourrait avoir écrit, par distraction, ce nom sur une de ses listes, au lieu d'*agrestis* dont il m'a fait parvenir deux bons exemplaires.

XI. *DROSERACEÆ.*

DROSERA ROTUNDIFOLIA (Suppl. 1^er^ fasc.) — Ajoutez : C C dans les marais spongieux des environs de Jumilhac-le-Grand et de Lanouaille (Eug. de BIRAN).

— INTERMEDIA (Suppl. 1^er^ fasc.) — Ajoutez : Mêmes indications que pour l'espèce précédente.

PARNASSIA PALUSTRIS (Catal. et Suppl. 1^er^ fasc. et add. id.) — Ajoutez : C C C et très-grand dans tous les prés de la commune de Payzac (M. l'abbé Védrenne, 1849). — Bords du Codeau et de ses affluents; Lavernelle, commune de St-Félix-de-Villadeix; Moulin-des-Trompes près Clermont-de-Beauregard, etc. (OLV.).

XII. *POLYGALEÆ.*

POLYGALA CALCAREA (Suppl. 1^er^ fasc. et add. id.) — Ajoutez : Champcevinel, C sur la craie où ses fleurs sont d'un blanc verdâtre (D'A.). M. le C^te^ d'Abzac m'indique en même temps (1851) et dans la même commune, mais sur les sables de la molasse tertiaire, le *P. amara*. N'ayant vu aucun échantillon de cette dernière localité, je penche à croire qu'il s'agit peut-être de quelque variété de couleur du *P. calcarea*, lequel se retrouve dans des stations assez variées. M. de Dives m'indique, dans les prés, et mêlée avec les trois variations *bleu-foncé*, *rose*, *blanc*, une quatrième variation de cette dernière espèce, dont les fleurs sont d'un *bleu très-clair*.

XIII. *SILENEÆ.*

DIANTHUS CARTHUSIANORUM (Catal. et Suppl. 1er fasc.). — Ajoutez : Parmi les rochers au bord des bois voisins du château de Montfort (M. l'abbé Dion-Flamand.)

N'ayant pas vu d'échantillons de cette localité, je ne puis dire à laquelle des *très-minces* variétés qui ont été établies dans cette espèce, ils appartiennent; mais l'examen de mon herbier me fait voir que nous avons, à Lanquais :

la var. α *genuinus* Godr. Fl. Fr. I. p. 232;

la var. β *congestus* Godr. ibid.,

et la var. γ *herbaceus* Personnat, Bull. Soc. Bot. de Fr. I. p. 160 (1854), qui rentre dans la forme α de M. Godron, et que M. Personnat a trouvée en Auvergne, d'où elle serait descendue, le long de la Dordogne, sur les falaises qui bordent cette rivière (si tant est qu'on puisse voir, dans cette forme, autre chose qu'une très-légère *variation* individuelle).

SAPONARIA VACCARIA (Catal. et Suppl. 1er fasc. et add. id.) — Ajoutez : Cadouin, dans les blés; vallée de la Couze, au bord de la route de Saint-Avit-Sénieur (Eug. de BIRAN).

SILENE PORTENSIS (Suppl. 1er fasc.) — Ajoutez : C C C dans la presqu'île sablonneuse formée, à l'est de Bergerac, par la Dordogne et le ruisseau de la Conne. On retrouve cette plante, mais plus rarement, dans la vallée de la Dordogne (alluvion ancienne, sablonneuse), à l'est du château de Piles, entre Varennes où je l'ai indiquée et Bergerac; mais, chose assez remarquable, elle manque dans la commune de Saint-Germain-de-Pontroumieux, qui est située entre Piles et Varennes (Eug. de BIRAN).

LYCHNIS FLOS-CUCULI, variation *à fleurs blanches* (Suppl. add. au 1er fasc.) — Ajoutez : Dans des prés aux Nauves, commune de Manzac (DD. 1852).

— CORONARIA (Suppl. 1er fasc.) — Ajoutez : St-Cyprien ; très-rare (M. l'abbé Neyra, 1856).

— VESPERTINA (Catal.) — Ajoutez : Variation *à fleurs roses :* Laborde, commune du Grand-Change (DD. 1850).

— DIURNA (Catal. et Suppl. 1er fasc. et add. id.) — Ajoutez : Parcou. (DD. 1849).

XIV. *ALSINEÆ.*

SAGINA CILIATA (Suppl. add. au 1er fasc.). — Excellente espèce, longtemps litigieuse, établie par Fries, et dont MM. Godron et Grenier (Fl. Fr. I. p. 245) ont constaté, en 1847, l'identité avec le *S. patula* Jordan (1846). — Elle paraît moins commune en Périgord que l'*apetala*. — Ajoutez : Sur un mur à Manzac (DD. 1854). — Au pont de Léparra, commune de Boulazac (D'A. 1851).

— APETALA (Catal.) — M. le Comte d'Abzac a recueilli, au château de Boripetit, commune de Champcevinel, la plante que M. Bischoff ne regarde à juste titre que comme une variation du type (et c'est bien assurément la plus misérable qu'on puisse imaginer). Feu le vénérable Guépin lui a donné l'hospitalité, sous le nom de VARIÉTÉ *filicaulis*, dans son 2d Suppl. à la Fl. de Maine-et-Loire, p. 35 (1854) : M. Jordan en avait fait une ESPÈCE (*S. filicaulis*), laquelle devait se distinguer de l'*apetala* par ses tiges fines, capillacées, à rameaux ciliés-glanduleux, et à sépales droits, appliqués.

Les deux derniers caractères se trouvent parfois ensemble, parfois séparément, unis au premier, et celui-ci est en réalité le seul auquel on puisse reconnaître les échantillons peu nombreux en général qui se trouvent mêlés au type.

ARENARIA MONTANA (Catal. et Suppl., add. au 1er fasc.) — Ajoutez : La Gravette, commune de Ménestérol, dans les taillis (REV.).

— CONTROVERSA (Suppl. add. au 1er fasc.) — Ajoutez : Assez commun dans une vigne sèche et calcaire, à Cazelle, commune de Naussanes (Eug. de BIRAN).

Nota. M. l'abbé Meilhez (lettre du 25 Avril 1853) m'indique l'*Arenaria ciliata* comme rencontré par lui, en assez grande abondance, dans le pays boisé et peu habité qu'on nomme *La Bessède* (Sarladais). Cette trouvaille serait si extraordinaire dans une région de côteaux si rapprochés des plaines, que je n'ose l'inscrire définitivement avant d'avoir vu des échantillons qui me semblent, *à priori*, d'une détermination très-douteuse. S'agirait-il ici d'une forme de l'*A. controversa*?

HOLOSTEUM UMBELLATUM. Linn. — K. ed. 1a et 2a, 1. — Allas-de-Berbiguières, dans les vignes (M). M. l'abbé Meilhez ne m'a pas adressé, en nature, cette jolie alsinée que je n'ai jamais rencontrée dans notre Sud-Ouest.

STELLARIA HOLOSTEA (Catal.). — Ajoutez : Var β *minor* Delastre *in* Boreau, Fl. du Centre, 2e éd. no 321 (1849).

Ladauge, commune de Grum (DD. 1849).

STELLARIA ULIGINOSA (Catal. et add. au 1er fasc. du Suppl.) — Ajoutez : Bords ombragés d'un fossé bourbeux, alimenté par une fontaine, aux Guischards, commune de Saint-Germain-de-Pontroumieux. RR (Eug. de BIRAN).

XVI. *LINEÆ*.

LINUM TENUIFOLIUM (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Champs caillouteux de la propriété de M. Borrain, à Bonnefond au N.-O. de Sarlat, d'où M. l'abbé Dion-Flamand m'en a adressé, en 1849, des échantillons bien caractérisés.

Cette plante a été retrouvée en 1851, par le même botaniste qui me l'a également communiquée de cette nouvelle localité, sur le chemin de Condat à Champagnac-de-Belair. — Champcevinel près Périgueux (D'A, 1853).

— SALSOLOIDES (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Côteaux de Beaupuy près Périgueux (D'A.)

XVII. *MALVACEÆ*.

MALVA MOSCHATA (Suppl. 2e fasc.). — Les échantillons recueillis jadis à Neuvic par M. le Cte Ch. de Mellet, doivent appartenir réellement à cette espèce et non au *M. laciniota*, parce que M. de Dives en a récolté dans la même localité en 1849, et les a soumis à M. Boreau qui lui a répondu : *M. moschata !*

— SYLVESTRIS, var. à fleurs *à peine rosées* (Suppl. 2e fasc.). — Ajoutez : Manzac (DD. 1850).

ALTHÆA CANNABINA (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : St-Cyprien (OLV., 1851). — Même localité et quelques autres aux environs (M. l'abbé NEYRA).

ALTHÆA HIRSUTA (Catal. et Suppl. 2e fasc.)— Ajoutez : Dans les vignes, à Monplaisir, près Périgueux (DD. 1849. — C C dans la commune de Champcevinel, près Septfons (D'A. 1851).

XIX. *HYPERICINEÆ.*

HYPERICUM PERFORATUM (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Cette espèce, telle que je la connais dans la Dordogne, en représenterait trois pour M. Jordan (Not. sur plus. pl. nouv., *in* Schultz, Archiv. de la Fl. de Fr. et d'Allem. 1. p. 341 [1855]), savoir :

1° *H. perforatum* L. — (typus) Koch.

2° *H. lineolatum* Jord. — Forme des lieux ombragés; feuilles plus larges, plus minces, et plus planes que de la *perforatum* type; face inférieure des pétales et des sépales marquée de linéoles noires. Cette forme rentre dans le type de Koch.

3° *H. microphyllum* Jord., répondant aux var. δ *punctatum* et ε *microphyllum* DC. Prodr. et par conséquent à la var. β *angustifolium* Koch.

Pour moi, ces formes sont manifestement inséparables comme espèces.

— HIRSUTUM (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Entre Champcevinel et les landes de Cablans (D'A. 1851).

— ELODES (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : C C C à Ribérac, où il m'a été signalé en 1850 par un savant botaniste anglais, M. John Ralfs, qui a séjourné pendant plusieurs mois dans cette partie du département, et dont j'aurai plusieurs fois encore à citer les indications. — C C C, aussi, dans les pâturages marécageux de Lanouaille et de Jumilhac-le-Grand (Eug. de BIRAN.)

XXIII. *GERANIACEÆ.*

GERANIUM SANGUINEUM (Suppl. 2e fasc.) — Roches d'un étroit vallon qui sépare Bannes de Monsac. Je n'ai pas récolté la plante de cette localité, mais j'en ai vu, le 22 Mai 1849, un pied en fleurs, que M. L. Deschamps en avait rapporté et planté dans son jardin à Monsac. Cette belle espèce ne croît presque nulle part en abondance : ses habitudes sont *sporadiques*. La forme périgourdine est en général fort velue, mais ferme, ce qui la rend pour ainsi dire intermédiaire aux deux variétés *α genuinum* et *β prostratum* de la Flore Française de MM. Grenier et Godron.

Je présume que la localité ci-dessus désignée est celle que M. Eug. de BIRAN m'indique sous le nom de *vallon de la croix de Laprade, commune de Bayac*, où, dit-il, la plante « abonde dans les haies, les brous-« sailles et les interstices des roches à exposition brû-« lante. Plongeant ses racines dans les fentes de la « pierre à peine recouverte d'un ou deux centimètres « de terreau noir, elle végète vigoureusement et étale « ses belles corolles d'un rouge éclatant, si délicates « et si caduques qu'il est presque impossible de les « conserver adhérentes à l'échantillon jusqu'au mo-« ment de mettre celui-ci sous-presse ».

— PYRENAICUM. Linn. — K. ed. 1a et 2a, 11. — Cette charmante plante est extrêmement commune dans la cour du château d'Hautefort, appartenant à M. le baron de Damas. M. le Cte d'Abzac s'est assuré, autant qu'il est possible de le faire, qu'elle y est spontanée, de même que dans la cour du château de Boriebru où M. Charles Godard avait supposé d'abord qu'elle provenait de quelques graines pyrénéennes de son herbier.

GERANIUM DISSECTUM (Catal.) — Ajoutez : Variation à fleurs *blanches*, Manzac (DD. 1856).

— ROTUNDIFOLIUM (Catal.) — Ajoutez : Variation à fleurs *blanches*, Manzac (DD. 1852).

— MOLLE (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Variation à fleurs *blanches*, Bergerac (DD. 1852).

— ROBERTIANUM (Catal.) — Ajoutez : Variation (du type) à fleurs *blanches*. Elle est fort rare, et je n'en ai vu qu'une seule fois plusieurs petits individus, à Lanquais, au pied d'une pente composée de débris pierreux et à demi-ombragée, exposée au couchant, le 11 Mai 1849. Les fleurs sont fort grandes, d'un blanc de lait ; sous la presse, elles reprennent bientôt une teinte à peine rosée qui ne tarde pas à s'effacer et passe au blanc jaunâtre quand la dessiccation est complète.

La var. *b purpureum* DC. (Catal.), qui est la var. *β parviflorum* Viv.-Gren. et Godr., Fl. Fr. I. p. 306 (1847), avait été depuis longtemps élevée au rang d'espèce, qu'elle mérite réellement d'occuper, sous le nom de *Geranium purpureum* Vill. Cela n'a pas suffi à M. Jordan, qui l'a dédoublée, ou mieux, *découpée* en trois espèces (*purpureum, modestum, minutiflorum*) ; et M. Boreau a encore renchéri sur ce travail de dilacération, en introduisant dans le même cadre un *G. Lebelii*.

Parmi ces formes, il en est probablement qui se rattacheraient mieux au *G. Robertianum* qu'au *purpureum*, mais je n'ai pas à m'occuper ici de cette question de détail. Je veux dire seulement que M. Godron a pensé avec raison (Notes sur la Fl. de Montpellier, p. 37 [1854]) que les honneurs spécifiques doivent être rendus, — et cela sous le nom le plus ancien et le seul légitime, *G. purpureum*, — à la

plante de Villars. Il s'est appuyé pour cela sur quelques caractères fort minces qui se rencontrent dans la corolle et dans le carpelle.

A ces caractères, je suis assez heureux pour en pouvoir ajouter un autre, mais qui appartient à un organe où les plus légères variations ont habituellement leur importance. Au moyen de cette observation, on peut distinguer sûrement, et quelle que soit la force des échantillons, le *G. Robertianum* du *G. purpureum*. Le caractère dont il s'agit consiste en ce que, dans le premier, les anthères sont *d'un rouge vif* avant la fécondation, et deviennent ensuite *d'un rouge brun;* tandis que dans le second, elles sont *jaunes* avant la fécondation, et ne changent nullement de couleur après l'accomplissement de cette fonction (Notes manuscrites d'Avril 1826, conservées dans mon herbier). J'ai constaté, à la même époque, qu'il serait inutile de chercher des différences spécifiques originaires dans le développement des cotylédons, puisque ceux des *G. Robertianum*, *colombinum*, *rotundifolium* et *molle*, examinés ensemble et comparativement, ne m'ont pas offert la plus légère différence de forme ou de grandeur.

Je n'ignore pas que quelques savants partagent l'opinion de l'auteur du *G. Lebelii* et regardent cette plante comme suffisamment distincte du *Robertianum* et du *purpureum*. Mais je ne connais ni la couleur de ses anthères, ni le détail des caractères qui lui ont été assignés. Je crois donc plus prudent de m'en tenir à l'opinion commune, qui le rapporte au *G. purpureum*. Je reviens à ce dernier. Il présente une forme ou variation due à l'effet de l'insolation violente à laquelle sa station l'expose. Les fleurs y sont très-petites et d'un blanc à peine rosé, parce que la plante est mal nourrie. Son feuillage est en général très-rouge et elle n'a pour ainsi dire pas de racines. Elle croit parmi les

pierrailles et sur les murs de soutènement chaudement exposés, et sur les tas de pierres rassemblés au bord des routes pour la réparation des chaussées. Je l'ai vue en deux endroits dans le vallon de Lanquais, entre le château et les carrières du *Roc-de-Rubier* (1849), et M. de Dives l'a recueillie sur la route de St-Astier à Vergt (au lieu de Lachassagne, commune de St-Paul). C'est là le *G. minutiflorum* Jordan, et il ne me paraît pas inutile d'ajouter que le *G. Robertianum* à GRANDES fleurs présente, lui aussi, une forme pareille, très-vigoureuse mais basse, buissonneuse et à feuillage tout rouge, sur les tas de pierres, dans des lieux moins secs. C'est ainsi que je l'ai trouvé en 1839 à Saint-Mard près Étampes (Seine-et-Oise), mêlé au *G. lucidum* dans l'emplacement d'une futaie coupée l'année précédente.

On rencontre fréquemment l'occasion de faire des observations *comparatives* de ce genre, et j'avoue qu'elles me semblent bien peu propres à encourager la création incessante de tant de nouveaux noms spécifiques.

ERODIUM MOSCHATUM (Catal.). Ajoutez : Neuvic (DD. 1852).

— La même espèce a offert à M. de Dives, à Saint-Jean-d'Estissac, une forme *trapue* qui lui a semblé digne d'être signalée, mais que je n'ai pas vue ; elle doit être analogue à celles que j'ai observées dans plusieurs espèces des genres *Erodium* et *Geranium*, et notamment dans le groupe *Robertianum* de ce dernier.

XXIV. *BALSAMINEÆ.*

IMPATIENS NOLI-TANGERE (Suppl. 2e fasc.). — Ajoutez : Au bord d'un petit ruisseau qui longe la prairie du château de Payzac, et dans un petit îlot de ce ruisseau,

que cette plante a envahi tout entier et où elle ne reste pas au-dessous de la taille d'un mètre : elle dépasse souvent 1^{m} 30^{c} (4 pieds). Les échantillons que j'ai reçus de cette localité ont été recueillis en 1849, vers le milieu d'Août, par M. l'abbé Védrenne, alors élève du Grand-Séminaire de Périgueux.

M. Eug. de Biran m'a donné, sur cette plante, les intéressants détails qu'on va lire :

« En Juin 1843, j'en rencontrai sur les sables de la « Dordogne, sous le château de Piles, deux pieds provenant « de graines apportées par les eaux : ils n'avaient ni fleurs « ni fruits, et l'un d'eux avait été décapité par les moutons. « J'enlevai l'autre avec sa motte et le cultivai dans un pot « où il grandit, fleurit et fructifia ; mais ses fleurs furent « à peine de la grosseur d'une forte tête d'épingle, et ne « s'ouvrirent pas, du moins pendant le jour. Cependant les « fruits, bien formés, mûrirent parfaitement, et alors, au « plus léger contact, ils éclataient et lançaient au loin leurs « graines ».

M. de Biran ajoute qu'il en a reçu de Lanouaille, où elle est assez commune, des échantillons de près d'un mètre de haut.

XXV. *OXALIDEÆ.*

Oxalis acetosella (Suppl. 2^{e} fasc.). — Ajoutez : Lieux humides et couverts, aux Eyzies (O L V. 1851). — R dans le parc du château de Jumilhac-le-Grand (Eug. de Biran).

XXVII. *RUTACEÆ.*

Ruta graveolens (Catal. et Suppl. 2^{e} fasc.). — Ajoutez : Montaud-de-Berbiguières, C. (M. 1853).

XXVII bis *CORIARIEÆ.*

CORIARIA MYRTIFOLIA (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Côteaux calcaires de Rouquette, en face d'Eymet, C. (M. AL. RAMOND, 1845). Côteaux crayeux où s'ouvre la grotte de Miremont (OLV. 1852).

XXIX. *RHAMNEÆ.*

RHAMNUS ALATERNUS (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Rochers au-dessous du château de Beynac, où il croît mêlé au *Pistacia Terebinthus* (Eug. de BIRAN).

XXX. *TEREBINTHACEÆ.*

PISTACIA TEREBINTHUS. Linn.— K. ed. 1a et 2a, 1.— La découverte de cette espèce si intéressante pour le département, est due à M. Ph. LAREYNIE qui, le premier, la rencontra en abondance sur les rochers à Bézenac. Des échantillons en fleurs recueillis par lui le 10 Mai 1851, me furent apportés, vivants encore, par M. Oscar de Lavernelle, et ces deux jeunes botanistes, réunis à M. Jos. Delbos, ont constaté, en Septembre de la même année, l'existence de cette précieuse espèce dans *quatre autres communes* des bords de la Dordogne (Saint-Vincent-de-Cosse, Beynac, Castelnau et Laroque).

RHUS CORIARIA (Suppl. 2e fasc.) — Je n'avais pu, faute de documents précis, indiquer les localités du département où M. l'abbé Meilhez a rencontré cet arbre. Il vit, comme le *Pistacia Terebinthus*, sur les rochers des côteaux de Bézenac, Saint-Vincent-de-Cosse, Beynac, etc.

XXXI. *PAPILIONACEÆ.*

GENISTA PILOSA (Cat. et Suppl. 2e fasc.). — Ajoutez : CC dans les forêts de Saint-Félix et de Montclard (OLV. 1851). — Pronchiéras, commune de Manzac (DD. 1854).

— ANGLICA (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Bruyères au bord de la route de Lanouaille à Excideuil (Eug. de BIRAN).

CYTISUS CAPITATUS. Jacq. — K. ed. 1a 2a, 8. — Rare à Saint-Cyprien, et aux Farges près Montignac (M. l'abbé NEYRA); je n'ai pas vu les échantillons.

— SUPINUS (Catal. et Suppl 2e fasc.). — Ajoutez : RR dans les bruyères de la Double près Échourgniac (OLV.)

— PROSTRATUS. Scop. — K. ed. 1a, 8 : ed. 2a, 10. — Très-rare à Castet près Saint-Cyprien (M. l'abbé NEYRA). C'est par M. de Dives que je suis informé de la découverte, due à M. l'abbé Neyra, de cette espèce et du *C. capitatus* dans le département. Il est probable que M. de Dives a vu les échantillons, qui ne m'ont pas été communiqués.

— ARGENTEUS. Linn. — K. ed. 1a, 15; ed. 2a, 17. — *Argyrolobium Linnæanum* Walpers. — Gren. et Godr. Fl. Fr. I. p. 363

Castelnau, sur les côteaux secs qui bordent la vallée de la Dordogne (M. 1853). R à Saint-Cyprien (M. l'abbé NEYRA). Cette jolie légumineuse n'est indiquée nulle part à l'ouest de Toulouse par MM. Grenier et Godron; cependant, feu M. de Saint-Amans l'a signalée en 1821 dans l'Agenais, et, par conséquent, très-près du département de la Dordogne.

LUPINUS LINIFOLIUS (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : dans les jachères près de Sarlat, le long de la route de Bergerac

(M. l'abbé Dion, 1845.) — Assez rare sur la limite des communes de Cours-de-Piles et de Bergerac, dans les champs sablonneux qui séparent la Dordogne du ruisseau de la Conne (Eug. de Biran).

Ononis Columnæ (Catal.) — Ajoutez : Var. *grandiflora* Cosson *in litt.* — Montancey, entre Périgueux et Mussidan (DD. 1852).

— striata (Suppl. 2.e fasc.) — Ajoutez : Condat, près Terrasson, et collines élevées qui dominent le vallon du Coly (DD. 1852).

La plante de M. Boreau est bien certainement identique à celle de MM. Grenier et Godron, Fl. Fr. I. p. 376. Les échantillons du Cher, que j'ai reçus de M. Alfred Déséglise, se rapprochent un peu plus de ceux des Pyrénées que ceux de l'Aveyron ; cependant, il reste toujours une différence notable dans la largeur des stipules, dans leur forme par conséquent, et dans la consistance de la plante.

— Natrix (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Chemin de Condat à Champagnac-de-Belair (M. l'abbé Dion-Flamand, alors curé de Condat, 1851). — C aux environs de Terrasson (D'A. 1852).

Medicago marginata Willd. — K. ed. 1a, 10 ; ed. 2a 9.

Cette espèce, reconnue effectivement distincte par tous les botanistes, est bien moins commune, dans nos provinces, que l'*orbicularis*. Elle existe réellement dans la Dordogne ; car elle a été recueillie par M. Du Rieu de Maisonneuve, le 4 septembre 1850, à Cadelech, non loin de la limite méridionale du département.

Trigonella Fænum-græcum. Linn. — K. ed. 1a et 2a, 1.

— Sur un côteau voisin de la Lidoire, à une lieue de

Montcarret, où M le pasteur Hugues, président du Consistoire de Bergerac, l'a découvert le 21 mai 1851, en fruits encore verts.

TRIFOLIUM MARITIMUM (Catal.) — Ajoutez : Prairies humides de la basse plaine au-dessous de Larège (commune de Cours-de-Piles), où il constitue presque à lui seul ce fonds du tapis végétal (Eug. de BIRAN).

— PRATENSE, *flore albo* (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Le Mayne, près Ménesplet (DD. 1854).

— MEDIUM (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Commune de Champcevinel, près Sept-Fons (D'A. 1851).

— RUBENS (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Condat, près Brantôme, dans le vallon du Trincou (M. l'abbé Dion). — RR au pied d'une haie, aux Grèzes près Monsac (Eug. de BIRAN).

Il est bon de noter que dans la plaine de cette localité, 1° les feuilles inférieures sont longuement ciliées, non-seulement sur le dos de la nervure médiane, mais encore au dos du bord supérieur; et 2° la partie libre des stipules est *parfaitement entière*.

— FRAGIFERUM (Catal.) — Malgré sa prédilection pour les terrains gras, cette jolie espèce se rencontre parfois dans des stations très-sèches, et alors elle est réduite à une forme naine et ramassée, que M. de Dives a récoltée à Manzac.

M. le comte d'Abzac m'a indiqué, en janvier 1851, comme ayant été rencontrés par lui dans la commune de Champcevinel, pendant l'année précédente, deux Trèfles que je n'ai pas vus, et dont l'existence dans le département me semble trop peu probable pour que je me permette de les admettre dans le Catalogue de la Dordogne avant qu'ils aient été au-

thentiqués par comparaison avec des échantillons d'une détermination certaine, savoir :

Trifolium pallescens Schreb. — K. ed. 1ª et 2ª, 32.
Trifolium Lagopus Pourr. (*T. sylvaticum* Gérard *in* Lois. not.); Gren. et Godr. Fl. Fr. I. p. 410.

LOTUS ANGUSTISSIMUS (Suppl. 2e fasc.)

Il faut ajouter aux caractères que j'ai signalés d'après M Lloyd, dans le 2e fascicule de mon Supplément, comme propres à faire distinguer le *L. angustissimus* du *L. hispidus*, un autre caractère d'une appréciation facile, que MM. Grenier et Godron (Fl. Fr. I. p. 430 et 431) font remarquer, je crois, les premiers, et qui paraît avoir une importance réelle et une constance invariable dans le genre *Lotus*. Je veux parler de la propriété qu'a l'étendard de devenir VERT par la dessiccation dans le *Lotus hispidus* (comme dans le *L. corniculatus*), tandis qu'il reste toujours jaune ou rougeâtre dans l'*angustissimus*.

Nous avons, dans la Dordogne, *trois* formes distinctes du *L. angustissimus*. M. le comte d'Abzac les a recueillies toutes trois sur une pelouse sablonneuse, aux environs du château de Boripetit, commune de Champcevinel, et me les a signalées en 1853, en joignant des observations très-précises à l'envoi d'échantillons charmants. Ces formes sont :

1° Var. α *vulgaris* Gr. et Godr. loc. cit., forme très-élevée, à tiges presque volubiles.

2° Var, β *erectus* Gr. et Godr. ibid., forme naine, à tiges dressées, velues.

3° Même variété et même forme naine et tiges dressées, mais *très-glabres*, et qui, par conséquent, constitue, d'après l'opinion de M. le colonel Serres (Fl. abr. de Tou-

louse, 1836), adoptée en 1848 par MM. Grenier et Godron (loc. cit.), et suivie depuis lors par presque tous les botanistes, le *L. diffusus* Sol., que plusieurs auteurs français et étrangers avaient accepté comme spécifiquement distinct.

J'ajoute, en passant, que M. d'Abzac a recueilli le *Lotus hispidus* à Gamanson, commune de St-Laurent-de-Double.

TETRAGONOLOBUS SILIQUOSUS (Suppl. 2e fasc.) — Sa localité, dans la Dordogne, est : Mareuil, sur les côteaux arides, et il y est rare (M).

COLUTEA ARBORESCENS (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Au *Bois-Lébraud*, commune de Manzac (D D. 1854). — Bien que très-probablement échappé des jardins (et il n'existe pas de jardins à moins d'un kilomètre de distance), je dois le mentionner ici, parce que c'est la seconde localité qui l'a offert, dans le département, à M. de Dives, et que sa naturalisation est fort possible pour l'avenir.

ASTRAGALUS GLYCYPHYLLOS (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Vignes de Rouby, commune de Clermont-de-Beauregard (OLV. 1850).

CORONILLA MINIMA (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : C C sur un côteau crayeux et aride, près Monsac, où ses tiges nombreuses et couchées atteignent jusqu'à 60 centimètres de longueur (Eug. de BIRAN).

ORNITHOPUS PERPUSILLUS (Catal.) — Ajoutez : Var. γ *nodosus* Mill. — DC. Prodr. — Manzac (D.D. 1855). Je ne sais pourquoi le *Prodromus* de Candolle fait mention de cette particularité insignifiante, puisque le rédacteur avoue qu'il a vu des tubercules semblables adhérents aux racines *in plurimis aliis Leguminosis*.

ONOBRYCHIS. . . . . .

« Fleurs d'un blanc rosé, ensuite d'un blanc jau-
« nâtre. — M. Boreau n'est pas positivement sûr que
« ce soit l'*O. alba* Desvaux. — Gren. et Godr. Fl. Fr. I.
« p. 510 (Papilionacées *exclues* de la Fl. Fr.) » Manzac
(DD. 1852).

Je me borne à copier la note que j'ai reçue de M. de Dives; je ne connais point la plante qui, d'après MM. Grenier et Godron (loc. cit.), ne paraît pas différer spécifiquement de l'*O. sativa*, avec lequel on le trouve.

VICIA CASSUBICA. Linn. — K. ed. 1ª, 8; ed. 2ª, 3. — Au bord d'un chemin, près Latour, commune de Monpont (REV., 22 Juin 1849).

Il est à craindre que le *V. Orobus* du 2e fasc. de mon Supplément ne soit que cette espèce; car le *V. Orobus* ne croît guère que dans les pays de montagnes; et pourtant M. l'abbé Revel n'a pas reconnu la plante de Latour pour être celle de Mareuil (que j'ai citée sans l'avoir vue, mais d'après ses indications), car il me l'a envoyée, avec doute, sous un nom qui n'est ni *Orobus* ni *Cassubica*. Il serait donc encore possible, à la rigueur, que nous eussions les deux espèces, qui sont éminemment distinctes quand on a leurs fruits, même assez jeunes, sous les yeux.

— CRACCA (Suppl. 2e fasc.) — Voici l'indication des formes de cette espèce, que nous possédons décidément dans la Dordogne :

1° *Forme-type* : à Mareuil (M); à la Rouquette, près Sainte-Foy-la-Grande (Suppl. 2e fasc., 1849); Forêt de Villamblard (DD. in litt Decembri 1849).

Les échantillons de ces deux dernières localités ont été déterminés par M. Boreau.

2° *Forme soyeuse*, *blanchâtre* (*V. incana* Thuill.), dont je vais donner la synonymie à l'article suivant, et qui remplace le *V. Gerardi* du Suppl. 2e fasc. — Dans un pré, à Dives, commune de Manzac (D D).

3° *Forme à folioles linéaires-aiguës*, *très-étroites* (*V. Kitaibeliana* Reichenb. herb. norm. exsicc. n° 768, excl. syn. Kitaib.) Koch, syn. ed. 1a n° 11; ed. 2a n° 6. — Boreau, Notes, etc. loc. supr. cit., et Fl. du Centr. 2e ed., loc. supr. cit. — Gren. et Godr Fl. Fr. I (Décembre 1848), p. 468. — A Sourzac, (D D. 1849); échantillons vus par M. Boreau.

Vicia Gerardi (Suppl. 2e fasc.) — Cette espèce doit être rayée de la Flore de la Dordogne; c'est par suite d'une erreur de plume échappée à M. de Dives, que je l'ai citée comme déterminée par M. Boreau. Voici comment M. Boreau m'explique cette erreur, dans une lettre du 16 Septembre 1849 :

« M. de Dives ne m'a jamais envoyé le *V. Gerardi* « de la Dordogne. Sa plante, que je conserve, a été « nommée dans les notes que je lui ai transmises : « *V. cracca* var. *villosa*, *V. Gerardi Bast. Suppl. « non Vill.* — M. de Dives n'a pas fait attention à « l'exclusion, et n'a cité que le synonyme en vous l'in- « diquant. »

Il résulte de là, que la plante en question n'est autre chose qu'une forme *soyeuse* (et tout-à-fait étrangère an *V. villosa* Roth) du vrai *V. cracca*, forme à laquelle M. Boreau, dans ses *Notes sur quelques espèces de plantes Françaises* (1844) II. n° 1, p. 6, et dans la 2e édition de sa *Flore du Centre* (1849),

p. 143, donne les synonymes suivants : *V. incana* Thuill. Fl. paris., p. 367, et *V. Gerardi* St-Hil. notic. n° 66; Bast. Suppl. Fl. M. et L., p, 8, NON Vill.; — forme, enfin, que je viens de mentionner de nouveau à son rang (*vide suprà*),

VICIA TENUIFOLIA (Suppl. 2e fasc.) — C'est *dans les haies* et *dans les moissons* des environs de Mareuil, que M. l'abbé Meilhez a recueilli la *grande* forme de cette espèce, dont j'ai décrit un échantillon en 1849.

— VARIA (Suppl. 2e fasc) *V. Villosa β glabrescens* Catal. — Ajoutez : La variation à fleurs *blanches*, plus *grandes* et plus *espacées* que le type, a été retrouvée, mais très-rare, dans les blés au-dessous de la Chaumière, près Périgueux, en 1849, par M. le comte d'Abzac qui m'en a envoyé, en 1853, un excellent spécimen,

Je profite de cette occasion pour restituer à M. Boreau une priorité que je lui avais dérobée sans le vouloir, par le chiffre 1845, imprimé, au lieu de 1844 (Suppl. 2e fasc., p. 109 du tirage à part), au sujet de l'adoption du *V. varia*. Ce célèbre botaniste m'écrivait, le 21 Juillet 1849 : « La priorité m'appartient » (et non à M. Lloyd) « pour l'adoption du nom de *V. varia* (*Notes*, etc. 1re duodécade, II. n° 5, p. 7; 1844); « mais je n'y tiens que pour ce qu'elle vaut, car Koch « ayant mis ce nom dans les synonymes de son *V.* « *villosa glabrescens*, il n'y avait pas grand mérite à « la prendre pour nom spécifique. »

— SEPIUM (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Var. *γ ochroleuca* K. ed. 2a, n° 15.

Cette variété de couleur, très-rare d'après Koch, et dont le feuillage la ramène à la forme *α vulgaris*, a été

recueillie à St-Astier, ainsi que sur le côteau de la Boissière (*Camp de César*), près Périgueux, le 20 Juin 1848, par M. de Dives, et par M. le C^te^ d'Abzac en 1851. Les ailes de la carène sont d'un blanc jaunâtre sale; l'étendart est strié et un peu maculé de rouille (D'A. in litt.)

VICIA LUTEA (Catal.) — MM. Grenier et Godron (Fl. Fr. I. p. 462) disent que les fleurs de cette espèce sont d'un jaune-soufre ou légèrement purpurines. Je ne les ai jamais vues de cette dernière teinte, mais je les ai recueillies quelquefois presque *blanches*, et alors elles reviennent au jaune-soufre, souvent assez foncé, dès qu'elles sont desséchées (Lanquais, moissons; 1849). Dans le département du Cher, où la plante est rare, elles passent parfois, en se desséchant, à un jaune un peu verdâtre.

— SEGETALIS. Thuill. Flor. Paris. — Boreau, Fl. du Centr. 2^e^ éd. (1849), p. 145.

V. angustifolia α segetalis K. ed. 1^a^, 25; ed. 2^a^, 21. — Gren. et Godr. Fl. Fr. I. p. 459.

V. *sativa β segetalis* Ser. in DC. Prodr. — Je la ne possède pas du département de la Dordogne; mais son type y existe nécessairement, puisque M. Boreau en a reconnu, dans le envois de M. de Dives, deux *variations de couleur*, savoir :

1° à fleurs *roses* : Peyreteau près Grignols, et le Châtenet, commune de Grum (DD. 1850).

2° A fleurs *blanches* : Au Châtenet, commune de Grum (DD. 1850).

Je maintiens la séparation spécifique que j'ai pro-

posée en 1849, dans le 2e fascicule de mon *Supplément*, entre deux des formes confondues par M. Seringe sous le nom de *V. sativa β segetalis*. L'une d'elles est mon *V. sativa β linearifolia*; l'autre (ou plutôt l'une des autres) est le *V. segetalis* Thuillier, bonne espèce qui se distingue du *sativa* par ses légumes *non bosselés* et par ses graines *globuleuses*, *non comprimées* (Gren. et Godr. Fl. Fr.) J'ai signalé, en Avril 1849 et avant d'avoir reçu ce dernier ouvrage, une partie de ces caractères. M. Boreau (1849) en a ajouté d'autres, et j'ajoute, enfin, que la gousse du *segetalis* est toujours *comprimée*, même à la maturité, ce qui le distingue surabondamment de l'*uncinata*.

VICIA ANGUSTIFOLIA. Roth. — DC. Fl. Fr. Suppl. p. 579, n° 4019.b — Boreau, Fl. du Centr. 2e éd. (1849), p. 145.

V. angustifolia (PRO PARTE *tantùm!*) K. ed. 1a, 25; ed. 2a (1843), 21. — Nob. Catal. (1840) et Suppl. 2e fasc. (1849). Gren. et Godr. Fl. Fr. I. p. 459 (Décembre 1848).

V. angustifolia β Bobartii! Koch; Gren. et Godr., *locis citatis*.

V. Bobartii Forst. Transact. lin. soc. 16, p. 439.

Lanquais, dans les blés. C.

Au type de cette espèce que je reconnais comme bien distincte des *V. sativa*, *segetalis* et *uncinata*, il faut ajouter une *variation* fort rare, que Koch décrit en ces termes : « *Raro occurrit floribus* 3-4 *in axillâ* « *foliorum*, *uno sessili*, *cæteris pedunculo longo* « *insidentibus*. »

Cette très-curieuse forme m'a été adressée, au com-

mencement de 1853, par M. le comte d'Abzac qui l'avait recueillie, en 1850, dans les moissons de Goudaud, commune de Bassillac, et qui l'a parfaitement jugée.

Cette plante, m'écrivait M. d'Abzac en 1851, est « très-robuste, à plusieurs paires de folioles linéaires « ou lancéolées-linéaires un peu obtuses dans les grands « échantillons, très-aigües dans les petits. Ses fleurs « sont très-grandes, d'un pourpre sombre passant au « violet-bleu. »

VICIA UNCINATA (Suppl. 2e fasc.) — Les graines que j'avais examinées dans une gousse de l'échantillon reçu de M. Desvaux, n'étaient pas parfaitement mûres, et la gousse avait été comprimée. J'ai reconnu sur des échantillons bordelais (Eysines, 1850), qu'elles sont globuleuses à leur parfaite maturité, seule époque à laquelle on puisse les juger sainement. Alors, la gousse est réellement *cylindracée* comme le dit fort justement M. Boreau (Fl. Centr. 2e éd., p. 145); mais auparavant, elle est manifestement *comprimée*, et *jamais* elle n'est *toruleuse* comme dans le *V. sativa*.

ERVUM TETRASPERMUM (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Manzac, Périgueux (DD. 1849). Les échantillons ont été vus par M. Chaubard.

— GRACILE (Catal., sub *Vicia*, et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Champs cultivés, à Ménestérol, canton de Monpont (REV. 1851).

OROBUS NIGER (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : R R dans les bois du château de Sireygeol, commune de Saint-Germain-de-Pontroumieux (Eug. de BIRAN).

XXXII. *CÆSALPINIEÆ.*

CERCIS SILIQUASTRUM. (Suppl. 2e fascic.) — Ajoutez : Dans les bois de Voulon, commune de Manzac (DD).

XXXIII. *AMYGDALEÆ.*

PRUNUS FRUTICANS. Weihe in Rchb. Fl. Germ. exc. p. 644.
— Boreau, Fl. du Centr. 2e éd. (1849), n° 587.

P. spinosa macrocarpa Auct.

P. spinosa β cætanea K. ed. 1a et 2a n° 2.

Manzac (DD. 1842). M. de Dives ajoute qu'il a récolté aussi à Manzac un autre *Prunier* de cette section, qui n'est ni celui-ci ni le type du *spinosa*. Il a communiqué l'un et l'autre à M. Boreau, en 1852, sous les nos 307 et 308.

— INSITITIA Linn. — K. ed. 1a et 2a, 3. — Manzac. Je n'ai pas vu les échantillons ; mais « la description de « M. Boreau leur convient en tout et pour tout », m'écrivait M. de Dives, qui a découvert cet arbre dans notre département en 1849.

— AVIUM (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Var. *β juliana* K. ed. 1a et 2a, 6. (*Cerasus Juliana* DC. Prodr. II. p. 536. — Boreau, Fl. du Centr. 2e ed. (1849), n° 592).

Manzac, rare à l'état sauvage ; étudié à l'aide de ses fruits mûrs par M. de Dives (1852).

C'est avec regret que je vois plusieurs auteurs modernes se refuser à la distinction de ces trois genres si naturels. *Armeniaca* Tourn. ; *Prunus* Tourn., et *Cerasus* Juss. Puisque *le genre* est une coupe de convention, destinée à soulager la mémoire, pourquoi ne pas

profiter de celles que nous trouvons si nettement distinguées dans la nature, surtout quand un usage universel en consacre l'emploi ?

PRUNUS PADUS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 9. — Sur les rochers à Crognac près Saint-Astier (DD. 1857).

XXXIV. *ROSACEÆ.*

SPIRÆA ULMARIA (Catal.) — Les deux variétés, α *denudata* Koch (β *denudata* Camb., DC.) et β *discolor* Koch (α *tomentosa* Camb., DC.), existent à Manzac (DD. 1852).

Genre RUBUS.

Fixé depuis plusieurs années à Bordeaux, je ne puis me livrer à une nouvelle étude, sur le vif, des Ronces de la Dordogne, étude qui me serait pourtant utile pour les disposer conformément à la délimitation actuellement admise pour leurs espèces.

Je me suis donc borné à revoir avec soin, sur le sec, toutes celles que je possède en nature, et je vais donner, pour elles comme pour celles qui m'ont été indiquées par mes correspondants les noms adoptés par M. Godron (Grenier et Godron, Flore Française, T. I, pages 536 à 551 ; Décembre 1848), et par M. Boreau, (Flore du Centre, 2e édition, pages 158 à 164; 1849), en ayant soin de préciser, pour chacune d'elles, la synonymie de mon Catalogue de 1840 et du 2e fascicule (1849) du Supplément de ce Catalogue.

Une de ces espèces ou formes doit être signalée ici sans nom; voici tout ce que j'en sais : elle croît à Manzac, d'où M. de Dives l'adressa en 1852, sous le n° 310, à M. Boreau, de qui il reçut cette réponse : « Je ne connais pas cette

« forme ; il faudrait avoir la tige stérile pour pouvoir la « déterminer. » M. de Dives ne m'a rien fait connaître de nouveau touchant cette plante.

Pour les *Rubus*, plus peut-être que pour tous les autres genres, j'ai besoin de solliciter l'indulgence des botanistes. Je n'ai pas tout vu en nature, même sur le sec, et quand j'aurais tout vu, qui oserait se flatter de connaître le dernier mot de la spécification *vraie* de ce beau genre ?

Dans l'exposition des espèces, je suivrai, non l'ordre de mon Catalogue, mais celui de la Flore Française de MM. Godron et Grenier, en intercalant, d'après leurs affinités, quelques formes auxquelles cet ouvrage n'accorde pas de mention spéciale.

Je ne puis rien dire de plus relativement au *R. plicatus?* que j'ai mentionné en 1840 sous le n° 5 : je n'ai reçu depuis lors aucune nouvelle indication à son sujet.

RUBUS CŒSIUS (Linn. — Nob. Catal. 1840, et Suppl. 2e fasc. 1849). — Godr. loc. cit p. 537. — Boreau, loc. cit. p. 158 ; n° 603.

Nous avons en Périgord :

Var. α *umbrosus* Wallr. — Godr. loc. cit. — Var. β *aquaticus* Weihe et Nees *in* Boreau, loc. cit. — Var. α (typus) Nob. Catal. 1840, excl. var. β *arvensem*.

Var. β *agrestis* Weihe et Nees. — Godr. loc. cit. — (Var. × *agrestis* W. et N. — Boreau, loc. cit. *R. dumetorum*, B *glandulosus* Nob. Suppl. 2e fasc. 1849 pro parte tantùm (échantillons de Blanchardie).

— NEMOROSUS. Hayne. — Godr. loc. cit. p. 539.

R. dumetorum, var.... Boreau, loc. cit. p. 158, n° 604.

R. dumetorum B, *glandulosus*, α *viridis*. Nob. Suppl. 2e fasc. (1849).

R. cæsius, β *arvensis* Noh. Catal. (1849) pro parte.

Je substitue le nom adopté par M. Godron à celui qu'emploie M. Boreau, parce que, dans l'espèce de ce dernier auteur, M. Godron distingue deux espèces tranchées, dont une seule offre une description à peu près exacte pour notre plante.

Par ces mots, « notre plante, » je n'entends du reste aujourd'hui parler que des échantillons de Bancherel (Suppl. 2e fasc.) que M. Boreau lui-même nomma *R. dumetorum*. Quant à ceux plus soyeux et blanchâtres de Blanchardie, je les reporte aujourd'hui, avec l'aveu de M. Du Rieu et conformément à la nouvelle délimitation que M. Godron donne au *cæsius*, dans ce *R. cæsius* L., comme var. β *agrestis*.

Je cite, avec doute, à propos du *R. nemorosus*, une plante que je n'ai pas vue, « plante magnifique, » m'écrivait M. de Dives en Décembre 1849, « et la « plus belle, en fait de *Rubus*, que j'aie vue en Péri- « gord. » Elle se trouve près la grotte de Boudant, commune de Chalagnac. M. de Dives l'adressa en 1849 à M. Boreau, qui répondit que la plante *ressemble assez* au *R. corylifolius* Sm. Ni M. Godron, ni M. Boreau (ll. cc.) ne conservent ce nom spécifique dans leurs derniers ouvrages, où on ne le voit figurer qu'en synonyme. Peut-être la Flore française doit-elle s'enrichir de l'espèce du botaniste anglais ; mais son type me reste inconnu.

Rubus glandulosus. Bell — Godr. loc. cit. p. 542. — Boreau, loc. cit. p. 159, n° 608.

Il m'a été indiqué en 1851, par M. le comte d'Abzac, dans les environs de Champcevinel, près Périgueux.

Rubus Sprengelii. Weihe et Nees, rub germ. p. 32, tab. 10. — Godr. loc. cit. p. 542.

R. villosus, β *vulpinus* Ser. — Nob. Catal. Suppl. 2e fascic. (1849).

Saint-Martin-de-Mussidan (DD.) : je ne connais pas d'autre localité que celle qui me fut indiquée par M. de Dives.

— hirtus. Weihe et Nees, rub. germ. p. 95, tab. 43. — Godr. loc. cit. p. 545. — Boreau, loc. cit. p. 160, n° 609.

R. villosus β *intermedius* Ser. — Nob. Catal. (1840).

Nous avons en Périgord :

Var. α *genuinus* Godr. et Gren. loc. cit. C'est la plante de la forêt de Lauquais (terrain de meulières) que j'ai eue principalement en vue dans mon Catalogue de 1840, sous la désignation de *forma* persiciflora, comprenant également la

Var. ε *thyrsiflorus* Godr., Monogr. 22; Godr. et Gren. loc cit., laquelle ne diffère de la var. α, de l'aveu même de M. Godron, que par sa grappe de fleurs *allongée* et *plus dense*, par ses fleurs *plus grandes*, par le *plus de vigueur* du végétal entier. Ce ne sont pas là des caractères proprement dits; ils ne dépendent que de l'état particulier de l'individu.

— tomentosus (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Rien de nouveau à en dire, si ce n'est que M. Godron, loc. cit., n'y distingue pas de variétés, mais seulement des variations (*glabratus* et *obtusifolius*) qui se retrouvent toutes deux dans ma var. ϐ *prostratus*, mais dont je ne vois pas figurer la seconde parmi mes nombreux échantillons de la var. α *erectus*.

RUBUS COLLINUS. DC. Cat. monsp. et Fl. Fr. Suppl. — Godr. loc. cit. p. 545. — Boreau, loc. cit. p. 161. n° 615.

R. fruticosus, forma *c* Nob Catal. 1840, et forma *e* (*R. collinus?*) Nob. Catal. 1840 et Suppl. 2e fasc. 1849, nec non etiàm specimina ex *Thenon* et *Azerat* formæ α Nob. Suppl. 2e fasc. 1849.

La forme *c* du Catalogue est plus molle que la forme *e*, et aussi moins tomenteuse que l'échantillon-type de M. Godron; mais il faut remarquer qu'elle a crû à l'ombre, dans un lieu frais, et je ne trouve rien qui lui convienne parmi les descriptions des autres ronces *à bractées trifides* que mentionne M. Boreau.

— ARDUENNENSIS (Catal.) — Je n'ai rien de nouveau à dire, si ce n'est que M. Godron, loc. cit., regarde l'espèce de Lejeune comme une var. *glabratus* du *R. collinus* DC. — Cette espèce est évidemment aussi le *R. collinus*, *b glàbratus* Boreau, loc. cit. — Il me paraît évident que ma plante est bien réellement l'*arduennensis* de Lejeune, et elle rentre ainsi, positivement, dans le *collinus* Godr. et Boreau (!). Cependant, l'échantillon-type de *collinus*, récolté par M. Godron et qui figure pour le n° 847 dans les *exsicc.* de M. le docteur Schultz, diffère tellement de ma plante par le *tomentum* de ses feuilles et par la forme des folioles et des aiguillons, que je crois, dans la manière actuelle dont on étudie les *Rubus*, pouvoir maintenir, *provisoirement du moins*, la distinction des noms.

La différence des deux plantes me paraît même si bien accusée que, si l'on vient à la reconnaître généralement, je serais plutôt disposé à rayer le *collinus* de la flore duranienne pour n'y voir que l'*arduennen-*

sis et quelques variations, que d'admettre l'existence, chez nous, du VRAI *collinus*.

Au demeurant, si espèces il y a, ces deux espèces sont fort voisines!

RUBUS DISCOLOR. Weihe et Nees, rub. germ. p. 46, tab. 20. — Godr. loc. cit. p. 540. — Boreau, loc. cit. p. 160, nº 611.

R. fruticosus Smith. — DC. — Duby. — Koch. — Nob. Catal. 1840, et Suppl. 2e fasc. 1849 (excl. formas *b*, *c*, *e*), etc., etc., *non* Linné.

Je réduis aujourd'hui cette espèce, pour la Dordogne, aux formes suivantes de mon Catalogue :

A. — De celle-ci, je retire encore les échantillons recueillis par M. de Dives entre Thenon et Azerat, et dont j'ai parlé dans le 2e fascicule du Supplément. Leurs bractées sont *trifides!* Je les reporte dans le *R. collinus* DC.

Le *R. discolor* (type) se trouve partout en Périgord. M. Boreau en a authentiqué, sous le nº 316, des échantillons de Manzac, recueillis par M. de Dives. — F. — Var. *b pomponius* Boreau, loc. cit. (Catal.)

— MACROPHYLLUS. Weihe et Nees, rub. germ. p. 35, t. 12. — Boreau, loc. cit. nº 619, p. 163.

Dans une haie près du château de Boripetit (D'A. 1851.) Je dois dire que, comparé à la description de de M. Boreau, l'échantillon qui m'est adressé par M. le comte d'Abzac me laisse des doutes. — M. Godron, loc. cit., ne fait pas mention de cette espèce.

— CARPINIFOLIUS. Weihe et Nees, rub. germ. p. 36, tab. 13. — Godr., loc. cit. p. 547. — Boreau, loc. cit. p. 163, nº 620.

Manzac; adressé par M. de Dives, en 1852, à M. Boreau, qui l'a déterminé sous le n° 313.

Rubus thyrsoideus. Wimm. — Godr., loc. cit. p. 547. — Boreau, loc. cit. p. 160, n° 612.

Celui-ci m'est indiqué, à Manzac, par M. de Dives, qui l'a soumis, en 1852, à la détermination de M. Boreau, sous le n° 309.

— Thuillieri. Poiret, Dict. suppl. 4, p. 694 (nomen antiquius et ideò præferendum). — Boreau, loc. cit. p. 161, n° 613.

R. rhamnifolius Weihe et Nees, rub. germ. p. 21, tab. 5. — Godr., loc. cit. p. 548.

R. fruticosus, forma *b*. Nob. Catal. 1840.

Lanquais, Couze, Manzac. Les échantillons de cette dernière localité, adressés par M. de Dives à M. Boreau, en 1852, sous les nos 312, 314 et 315, ont été déterminés par ce savant botaniste.

Fragaria grandiflora. Ehrh. — K. ed. 1ª et 2ª, 4.

« On le trouve souvent près des jardins et dans les vignes « où il a été cultivé autrefois. » (De Dives, in litt. 1852).

Potentilla argentea (Catal. et Suppl. 2e fasc.)

Cette plante demeure toujours rare pour le Périgord comme pour le Bordelais; néanmoins, M. le comte d'Abzac l'a retrouvée en 1849 dans deux localités de la commune de Champcevinel, et c'est grâce à ce qu'elle se propage le long de la vallée de l'Isle, que la Flore Bordelaise a pu s'en enrichir, à Coutras, presque sur les limites du Périgord.

POTENTILLA PROCUMBENS (Suppl. 2e fasc.)

Cette curieuse et litigieuse plante figure sous ce nom dans la Flore Française de MM. Grenier et Godron (Décembre 1848, t. I, p. 531); mais il paraît bien évident qu'elle diffère du *P. procumbens* Koch, Synops. Or, dans les deux ouvrages, ce même nom spécifique est attribué à Sibthorp; lequel des deux a rencontré l'attribution légitime? Je l'ignore.

Peu de mois après l'apparition du premier volume de MM. Grenier et Godron, la deuxième édition de la *Flore du Centre* de M. Boreau, volume dont l'impression devait être déjà fort avancée quand s'achevait celle du tome premier de la *Flore Française*, fut livrée au public. M. Boreau, frappé des dissemblances notables qui séparent la plante allemande de la sienne, jugea plus prudent de s'en tenir au jugement de Koch, et adopta pour l'espèce du Centre et de la partie méridionale de la France (qui est aussi notre plante périgourdine), le nom de *P. mixta* Nolte, attaché par M. Godron à une plante plus septentrionale que méridionale, et qui parait identique au *P. procumbens* des auteurs allemands.

La question que j'ai posée au sujet du vrai *procumbens* de Sibthorp doit donc se placer de nouveau sous ma plume au sujet du vrai *P. mixta* de Nolte. Laquelle des deux parties prétendantes le connaît sûrement? Est-ce M. Boreau qui applique son nom au *P. procumbens* Gren. et Godr. ? — Sont-ce MM. Grenier et Godron qui l'appliquent à une espèce distincte? Je l'ignore encore.

Ce qui paraît certain de l'aveu de tous, c'est que le *P. nemoralis* de Nestler est synonyme du *P. procumbens* Gren. et Godr. (*mixta* Boreau), et non du *P. procumbens* Koch.

J'ai dû faire connaître ces détails, afin que mes lecteurs sachent où trouver la description exacte de la plante péri-

gourdine. Il me reste à dire que celle-ci est plus commune, dans la Dordogne, que je ne l'avais cru d'abord.

Les feuilles, *pétiolées* ou *sessiles*, fournissaient alors le seul caractère accrédité pour la distinction de cette espèce et du *P. Tormentilla* Nestl. (*Tormentilla erecta* L.), et j'avais délimité mes citations en conséquence.

Koch, puis MM. Grenier et Godron, ont appelé l'attention sur les carpelles (caractère bien plus important), *lisses* dans *P. Tormentilla*, *rugueux* et *tuberculeux* dans *P. procumbens*.

J'ai vérifié tous mes échantillons fructifères, et j'ai constaté que parmi ceux des gazons et des bois secs et rocailleux, attribués jadis par moi au *Potentilla Tormentilla* Nestl., échantillons maigres et petits, dont la taille est souvent inférieure à 15 centimètres ; il s'en trouve dont les carpelles mûrs sont *rugueux* et *tuberculeux* vers la pointe du dos, tout comme dans les échantillons susceptibles d'acquérir les fortes dimensions qu'on leur voit en Normandie, et qui, à Lalinde, dépassent 2 mètres 10 centimètres !

Ce sont donc des *P. procumbens* Gren. et Godr. (Lanquais, etc.) !

Mais voici où gît la difficulté : les végétaux qu'on rencontre, qu'on recueille même dans les herborisations, ne sont pas toujours pourvus de fruits parfaitement mûrs ; et il se trouve justement que les carpelles des Potentilles de ce groupe ne prennent que *très-tard* (quand ils doivent en être ornés) les *rides* et *tubercules* qui constituent le caractère carpique *essentiel* du *P. procumbens*.

D'un autre côté, il est positif que le caractère tiré des feuilles caulinaires, *sessiles* ou *pétiolées*, n'a aucune valeur (!) ; car on trouve fréquemment des individus dont le pétiole n'est réellement pas appréciable ou qui en manquent

totalement, et dont pourtant les carpelles mûrs sont rugueux et tuberculeux !

Supposons qu'à l'instant de la récolte, l'automne n'a pas commencé, ou que le terrain ne favorise pas l'allongement des tiges : leur propriété radicante *ne se montre pas*; — ou bien il arrivera que les carpelles n'auront pas atteint la maturité parfaite et seront encore *lisses* comme dans le *P. Tormentilla*. Comment alors reconnaître l'espèce ?

En voici, si je ne me trompe, le moyen : il consiste à se procurer des échantillons complets, quant à leurs racines, des échantillons *bien arrachés*. En effet, on accorde généralement et avec raison, au *P. Tormentilla*, des racines très-grosses, ligneuses, comme *tubériformes*. Ce caractère est réel; mais le *P. procumbens* a aussi des racines très-fortes et ligneuses. Le moyen que je crois infaillible pour distinguer les deux espèces est celui-ci :

Dans le *P. procumbens*, la racine a la forme habituelle; elle *diminue de grosseur à partir du collet* jusqu'à son extrémité;

Dans le *P. Tormentilla*, au contraire, elle est *obconique* à partir du même point, c'est-à-dire qu'elle est *moins épaisse au collet* qu'elle ne l'est *un peu plus bas*, et c'est ce qui la rend *tubériforme*.

Il est bon de rappeler que la forme des racines fournit le meilleur et peut-être le seul caractère essentiel pour la spécification des *Œnanthe*; et, de plus, que ce caractère n'est pas totalement étranger au genre *Potentilla*; car, dès le mois d'Avril 1835, M. Du Rieu a constaté en ma présence (à Arlac, près Bordeaux) que, lorsqu'on recueille avec soin le *P. splendens* Ram. dans les sables presque mouvants des landes, on trouve que ses longues racines ligneuses *s'épaississent* souvent très-loin du collet et en approchant de leur

extrémité, comme les fibres radicales de l'*Œnanthe Lachenalii*. Le même phénomène s'observe, mais en sens inverse, sur les *fibres radicales* qui partent de la racine principale de ce même *Potentilla splendens* et du *P. alba* L.; ces fibres sont *fusiformes* comme celles de l'*Œnanthe peucedanifolia*.

AGRIMONIA ODORATA. Ait. Kew. — K. ed. 1ª et 2ª, 2.

Je ne l'ai point vu; mais il m'est indiqué, par M. Oscar de Lavernelle, aux environs de Nontron.

ROSA RUBIGINOSA (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez :

Var. ζ *umbellata* Lindl.; Ser. in DC. Prodr. II. p. 616, n° 85.

Rosæ rubiginosæ variatio. Koch ed. 2ª, n° 12.

Rosæ rubiginosæ forma affinis. Boreau, Fl. du Centr. 2e ed. p. 181, n. 687.

Rosa tenuiglandulosa Mérat, Fl. paris. (Ce synonyme est donné par les trois auteurs ci-dessus.)

Cette forme a été recueillie à Manzac, et soumise en 1852 à M. Borcau, sous le n° 319 (DD).

— SYSTYLA (Bast.). K. ed. 1ª, n° 14; ed. 2ª, n° 16.

R. stylosa (Desv.) Sering. in DC. Prodr. II. p. 599, n° 8.
— Gren. et Godr. Fl. Fr. I. p. 555.

Plusieurs variétés ou formes de ce type existent en Périgord, et je n'en ai vu aucune. Je m'étais proposé de respecter (en indiquant leurs sources et leurs justifications) les noms qui me sont envoyés par mes correspondants; mais comment rester fidèle à un semblable projet, en présence de l'inextricable chaos que m'offrent les matériaux *authentiques* que je possède

en herbier, et la nomenclature qui me parvient de divers côtés ?

Il ne m'appartiendrait de *juger* en conscience ces espèces, que si j'en avais entrepris à fond et à neuf la très-minutieuse étude, et cela ne se peut que sur le vif.

Je ne les *juge* donc pas ; mais il me sera bien permis, après toutes les peines que je me suis données pour étudier les autres espèces du genre qui croissent à Lanquais, — il me sera bien permis, dis-je, d'énoncer ici ma conviction *instinctive*, mes préventions si l'on veut : je crois qu'en cette affaire il y a *beaucoup plus de mots que de choses*, et je m'en tiens prudemment à l'opinion qui ne voit qu'une ESPÈCE (*stylosa*) Ser. in DC. Prodr. [1825]; Gren. et Godr. Fl. Fr. [Décembre 1848]; — *systyla* K. ed. 1ª et 2ª [1827 et 1843]), là où d'autres botanistes en ont vu deux, trois, quatre ou cinq différentes.

Cela dit, je me borne à énumérer ce que j'ai reçu d'indications, en les *enrichissant* de leurs synonymies : chacun en pensera ce qu'il voudra.

1° « R. SYSTYLA. Bast. — Haies ombragées aux environs « de Boripetit. Très-belle espèce. » (D'A. 1851.)

SYNON. ex Koch : *R. systyla*, α *Devauxiana* (Ser.) Koch, syn. — *R. stylosa* Desv. — *R. collina* Sm. non Jacq.

SYNON. ex Seringe, et Gren Godr. — *R. stylosa*, β *leucochroa* Ser. in DC. Prodr. II. p. 599, n° 8 ; Gren. et Godr. Fl. Fr. I. p. 555. — *R. leucochroa* Desv. — *R. brevistyla*, α DC. Fl. Fr. Suppl. — *R. brevistyla leucochroa* Redout. (styli non exserti). — *R. systyla* Bast. ; DC. Fl. Fr. Suppl.

Synon. ex Boreau. — *R. systyla* Bast.; Boreau, Fl. du Centr. 2e ed. p. 172, n° 654.

2° « R. leucochroa. Desv. — Près de Sept-Fons. « Fleurs « très-grandes. » (D'A. 1851.)

Synon. ex Koch : *R. systyla*, β *leucochroa* Koch, syn. — *R. leucochroa* Desv. — *R. brevistyla* DC., si styli breves vel non emersi sunt.

Synon. ex Seringe, et Gren. Godr. — *R. stylosa*, β *leucochroa* Ser. in DC. Prodr. II. p. 599, n° 8; Gren. et Godr. Fl. Fr. I. p. 555. — *R. leucochroa* Desv. — *R. brevistyla*, α DC. Fl. Fr. Suppl. — *R. brevistyla leucochroa* Redout. (styli non exserti). — *R. systyla* Bast.; DC. Fl. Fr. Suppl. (Cette synonymie est absolument la même que pour l'*espèce* précédente.)

Synon. ex Boreau. — *R. leucochroa* Desv.; Boreau, Notes sur quelques espèces de plantes françaises, III. p. 9 (1844), et Fl. du Centr. 2e ed. p. 172, n° 655. — *R. brevistyla*, α DC. Fl. Fr. Suppl. — *R. systyla* Ser. in Duby, Bot. gall.

M. d'Abzac, on vient de le voir, dit les fleurs *très-grandes* : les échantillons authentiques que j'ai reçus de M. Boreau les ont fort médiocres, — ce que je dis certes pas dans l'intention d'attribuer quelque importance à ce pauvre caractère.

3° Rosa fastigiata. Bast. — Dans une haie à Manzac. RRR. Vu par M. Boreau (DD. 1851).

Synon. ex Koch. — Le *R. fastigiata* Bast. est donné avec *cinq* autres espèces nominales de divers auteurs comme rentrant dans les variétés 3, 4 et 5 (*psilophylla* Rau, *trachyphylla* Rau et *flexuosa* Rau) du *Rosa canina* L., par Koch, Syn. ed. 2a, p. 252!!! Or, ces trois variétés

de Rau ont maintenant l'honneur d'être comptées comme *espèces*.

Synon. ex Seringe (MM. Gren. et Godron ne citent nulle part le nom dont il s'agit). — *R. canina*, ι *fastigiata* Desv.; Ser. in DC. Prodr. II. p. 613, n° 75. — *R. fastigiata* Bast.; DC. Fl. Fr. Suppl.; Redout.

Synon. ex Boreau. — *R. systyla* Bast. — Boreau, Not. s. qq. esp. de pl. franç. III. p. 9 (1844), et Fl. du Centr. 2e éd. (1849), p. 172, n. 654. — *R. systyla* Bast. et *R. fastigiata* Bast. — *R. brevistyla*, γ DC. Fl. Fr. Suppl. — *R. rustica* Léman. — Dans ses *Notes* de 1844, M Boreau joint à la synonymie ci-dessus la très-intéressante observation que je transcris ici pour l'édification des amateurs d'*espèces* : « Les auteurs « rapportent le *R. systyla* Bast. au *R. stylosa* Desv. « et le *R. fastigiata* au *R. canina*. Cependant il n'est « pas douteux pour moi que *les deux espèces* de M. « Bastard *sont une seule et même chose* : l'étude que « j'ai faite des échantillons de l'herbier de l'auteur « m'a démontré que le *R. systyla* n'est qu'un rameau « uniflore du *fastigiata*. Une note placée par M. Bas- « tard dans son herbier, en 1813, prouve que c'était « aussi son opinion à cette époque. Enfin, SUR UN « MÊME INDIVIDU, j'ai recueilli LES DEUX FORMES bien « caractérisées. »

Après de telles paroles, puis-je m'étonner d'avoir reçu, sous la même étiquette, une fois *deux* et une fois *trois* échantillons, et d'avoir retrouvé un représentant de chacune des deux prétendues espèces, dans chacun de ces lots si restreints ?

Pardon, cher lecteur, de vous avoir entretenu si longtemps de ces misères ; mais j'ai cru le devoir faire.

Les vieux botanistes s'en vont, et une nouvelle génération s'élève, ardente à la *division*. Il est bon qu'elle écoute la voix grave et expérimentée d'un homme tel que M. Boreau. Ce botaniste, justement célèbre, permettra-t-il à une affection déjà ancienne d'exprimer timidement le vœu qu'il écoute lui-même, à l'avenir, quelques fois de plus cette sage et bonne voix qu'il faisait jadis entendre avec une autorité non contestée ?

Je veux le répéter encore : je ne *nie* point absolument l'autonomie spécifique des *trois* formes *stylosa*, *systyla* et *leucochroa* ; je désire même qu'elle soit réelle ; mais si elle l'est, on finira par trouver des caractères, autres et plus sérieux que ceux qu'on a décrits jusqu'ici, soit dans l'ordre *organique*, soit dans l'ordre *physiologique*.

ROSA ARVENSIS (Catal. et Suppl. 2e fasc.)

Nous avons dans le département :

Var. α *genuina* Gren. et Godr. Fl. Fr. I. p. 554. — *R. arvensis* (Catal.) — *R. repens* Scop.; Reynier. — *R arvensis* (typus), et *b uniflora* Boreau, Not. s. qq. pl. franç. III. p. 9 (1844), et *b pubescens* Desv.; Boreau, Fl. du Centr. 2e éd. p. 172, no 653. Cette dernière forme est à Manzac, et a été soumise, en 1852, à M. Boreau, sous le numéro 318 (DD.)

Var. β *bracteata* Gren. et Godr. ibid. — *c multiflora* Boreau, Not. s. qq. esp. franç. III. p. 9 (1844). — *b bibracteata* Guépin ; Nob. Suppl. 2e fasc. — *R. dibracteata* vel *bibracteata* Bast. — *R. bibracteata* Boreau, Fl. du Centr. ibid. — Cette seconde variété, que j'ai indiquée seulement à Mareuil, a été retrouvée, en 1851, au Rudelou, commune de Manzac (DD.)

ROSA SEMPERVIRENS (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Sur les côteaux arides qui dominent le gouffre du Toulon, près Périgueux (D'A. 1851.)

XXXV. *SANGUISORBEÆ.*

POTERIUM POLYGAMUM W. et Kit. — K. ed. 1a et 2a 2.

P. muricatum Spach, rev. Pot. — Gren. et Godr. Fl. Franç. I. p. 563. — Boreau, Fl. Centr. 2e éd. p. 170, n° 648.

Boripetit et autres localités de la commune de Champcevinel, près Périgueux. Les échantillons récoltés appartiennent à la var. ou forme *a platylophum* Spach; Boreau (D'A. 1851). Lanquais, d'où j'en ai retrouvé dans mon herbier, des échantillons confondus avec l'autre espèce.

Il est incontestable que, convenable ou non quant à la valeur du caractère qu'il énonce (cfr. Koch, Syn.) le nom de Waldst. et Kit. est le seul essentiellement légitime, puisqu'il a été établi en vue de la distinction des formes comprises par Linné dans son *P. sanguisorba.*

XXXVI. *POMACEÆ.*

CRATÆGUS PYRACANTHA (Sub Mespilo). Linn. et auct. omn. — Vulgò *Buisson ardent.*

Ce bel arbrisseau m'est indiqué « sur la frontière de la « Corrèze (Bas-Limousin) » par M. le comte d'Abzac, qui l'y a recueilli en 1851, mais qui ne me dit pas si c'est précisément en-deçà du poteau *départemental.*

ARONIA ROTUNDIFOLIA. Pers. — K. ed, 1a et 2a, 1.

Amelunchier vulgaris Moench. — DC. Prodr. — Duby, Bot. gall. — Gren. et Godr. Fl. Fr.

Dans les parties les plus escarpées des rochers qui dominent la tréfilerie des Eyzies (OLV. 1852).

Fleurit dans les premiers jours de Mai.

XXXVIII. *ONAGRARIÆ.*

EPILOBIUM LANCEOLATUM (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Latour, commune de Saint-Paul-de-Serre, (DD. 1854). Les échantillons de cette localité sont remarquables par leur petite taille (20-25 cent.) et par leur couleur rouge qui indique qu'ils ont crû dans une exposition très-chaude ; mais ils sont parfaitement caractérisés par la forme de leurs feuilles et par leurs longues graines *oblongues-obovées*, finement, mais *très-visiblement* tuberculeuses et d'un vert pâle quoique brillant, ce qui leur donne de la ressemblance avec les élytres de certains charançons dont la couleur et le grain rappellent l'*imperialis*.

Ces graines offrent une particularité rare, si je ne me trompe, dans le genre Épilobe. Examinées à l'aide d'une très-forte loupe double et à la lumière directe d'un soleil ardent, je ne vois aucun caractère distinctif entre elles et les graines de l'*E. montanum* le mieux caractérisé et le plus authentique. Je ne doute pourtant pas de la légitimité de l'espèce, dont il faut décidément chercher les caractères ailleurs, de même que dans les Orchidées, les Orobanches, le genre *Erythræa* et d'autres encore.

M. de Dives m'écrivit, en 1852, qu'il avait envoyé à M. Boreau, l'année d'auparavant, sous le n° 325, un Épilobe de Manzac, que ce savant avait jugé « intermédiaire aux *E. Duriæi* Gay et *collinum* Gml. » On ne peut assurément aligner une citation à l'aide

d'une indication aussi vague ; mais d'après les formes qui me sont familières dans la Dordogne, je crois pouvoir présumer qu'il s'agit ici d'une des modifications de taille de l'*E. montanum*, lequel, lorsqu'il est petit et que les feuilles sont un peu larges, a effectivement des rapports de *facies* avec les deux espèces nommées dans la réponse de M. Boreau.

EPILOBIUM TETRAGONUM (Catal. et Suppl. 2e fascic.)

Il est bon de noter que la plante de la Dordogne est l'espèce LINNÉENNE, et non l'*E. tetragonum* de Koch, qui confondait sous ce nom (M le Dr F. Schultz en a fourni la preuve dans ses Archiv. de la Fl. de Fr. et d'Allem, I. p. 218-220 [1852]; les *E. virgatum* Fr. et *Lamyi* Schultz. — Ajoutez : M. le comte d'Abzac a recueilli, en 1849, dans une vigne voisine du château de Boripetit, la forme ou modification *à lignes saillantes réunies* au-dessous de chaque paire de feuilles, que M. Boreau décrit en note à la p. 191 de la 2e éd. de sa Fl. du Centre, et qu'il avait signalée dans sa 1re édition, p. 115, sous le nom d'*E. tetragonum* var. *b. obscurum* Reichenb.

— LAMYI (Suppl. 2e fasc.) — Gren. et Godr. Fl. Fr. I. p. 579. — Ajoutez : C dans un jardin mal cultivé, à Manzac, où se trouve aussi une forme naine et toute rouge de la même espèce (DD. 1851 et 1852). M. Boreau a revu les échantillons récoltés par M. de Dives, sous le n° 321.

ISNARDIA PALUSTRIS (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez ; CCC à Ribérac, où il m'a été signalé en 1850, par le savant botaniste anglais John Ralfs, qui fit alors un séjour de plusieurs mois dans les environs de cette ville. Ma-

rais de Lanouaille et alluvions humides de Piles (Eug. de Biran, 1849). — CCC au pont de Léparra, commune de Boulazac (D'A. 1850).

Ce n'est pas seulement à l'histoire de la Botanique, mais à la vérité et à la justice que M. le professeur Joseph Moretti, de Pavie, a rendu un service réel en publiant, en 1853, sa très-curieuse et très-intéressante notice sur cette humble plante, et en faisant connaître deux erreurs échappées à deux grands hommes, Linné et Aug. Pyr. de Candolle. Le premier, par un motif quelconque et que n'*explique* nullement l'*explication* fautive qu'en donne M. Moretti, changea en *Isnardia* le nom générique *Dantia* qu'un botaniste nommé Petit avait donné, en 1710, à cette plante qu'il dédiait « à M. Danti d'Isnard, docteur « en médecine. » Encore une fois, je ne sais pourquoi Linné le fit, mais il fit ainsi sciemment, car, dans son *Genera* (2e ed. 1742, p. 51), il donne le « *Dantia* Petit, gen. 49 » pour synonyme à son genre *Isnardia*, n° 118.

Le second, Aug. Pyr. de Candolle, attribua par inadvertance à Du Petit-Thouars le nom créé par Petit 96 ans avant la publication du *Genera nova Madagascariensia*, et cette erreur a été répétée par tous les botanistes qui ont écrit depuis l'impression du T. III du *Prodromus* (1828), et le pauvre botaniste Petit a été complètement oublié de tout le monde.

Il est donc constant que le nom légitime de notre plante devrait être *Dantia palustris* Petit, puisqu'il a été créé pour un genre établi, non dans la forme *ancienne*, mais dans la forme et l'acception *linnéennes*.

Les publications botaniques italiennes sont si peu répandues en France, que nous devons à M. Boreau presqu'autant de reconnaissance qu'à M. Moretti; car M. Boreau a

publié en 1853, dans ses *Notes et Observations sur quelques plantes de France*, n° V. p. 7 (Extrait du *Bulletin de la Soc. industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire*, n° 6. XXIV^e année), une excellente traduction du Mémoire du célèbre professeur italien.

XXXIX. *HALORAGEÆ.*

MYRIOPHYLLUM VERTICILLATUM (Catal. et Suppl. 2^e fascic.) — Ajoutez : La var. *β intermedium* a été retrouvée à Manzac, dans le Vergt (DD. 1848), et dans le marais du Toulon, près Périgueux (D'A. 1851).

— ALTERNIFLORUM (Suppl. 2^e fasc.) — Ajoutez : Trouvé par M. l'abbé Meilhez dans une localité de la Dordogne, dont le nom me reste inconnu, mais où il a recueilli les échantillons que M. le comte d'Abzac a vus en 1851. — Manzac, dans le Vergt (DD. 1849). L'échantillon que j'ai sous les yeux était mêlé au *M. verticillatum β intermedium* de cette localité.

XLI. *CALLITRICHINEÆ.*

CALLITRICHE STAGNALIS. Scop. — Kutzing. — K. ed. 1^a et 2^a, 1.

Au Toulon, près Périgueux (D'A. 1851.)

— VERNALIS. Kutzing. — K. ed. 1^a et 2^a, 3.

Au Toulon, près Périgueux (D'A 1851).

— HAMULATA. Kutzing in litt. — K. ed 1^a et 2^a, 4.

C. autumnalis Kutz. (olim) et auctorum ferè omnium, exceptis recentissimis. NON L.

Fontaine du Buguet, près Grignols. Les échantillons ont été soumis à la détermination de M. Boreau, sous le n° 230 (DD. 1852).

Callitriche obtusangula?? Le Gall, Fl. du Morbihan, p. 202 et 822 (1852). — Lloyd, Notes pour servir à la Flore de l'Ouest, p. 13 (1851, citant la *Flore encore manuscrite* de M. Le Gall, à qui la plante appartient!) — Lloyd, Fl. de l'Ouest, p. 166 (1854).

Je ne cite qu'avec les plus dubitatives réserves, et seulement pour engager à rechercher, dans la Dordogne, cette plante intéressante, les deux misérables échantillons que M. de Dives m'a adressés, sans nom, et qu'il a recueillis le 31 août 1854 (par conséquent sans fleurs ni fruits et ne présentant plus que quelques restes informes des feuilles rosulaires), dans un fossé à Chabiras, commune de Jaure.

XLII. *CERATOPHYLLEÆ.*

Ceratophyllum submersum. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Eaux stagnantes au nord de Bergerac (Rev.)

Aucun de nous n'a été assez heureux pour trouver en fruits l'une ou l'autre de nos deux espèces; mais tout le monde en fait assez bien la distinction *empirique*.

XLIII. *LYTHRARIEÆ.*

Lythrum flexuosum. Lagasca (1816). — DC. Prodr. III. p. 82, nº 12. — Boissier, Voyag. Bot. en Espagne (1839).

Lythrum Græfferi Tenore, Prodr. Fl Neapol. (1819). — DC. Prodr. III. p. 82, nº 11. — Gren. et Godr. Fl. Fr. I. p. 594 (1848).

L. acutangulum Lagasc — *L. Preslii* Gusson. — *L. Gussonii* Presl.

Grignols (DD. 1849). — Si l'on en juge par l'aspect de la plante et par ses tiges souvent couchées, sous-ligneuses et radicantes à leur base, ce serait à cette espèce que devraient se rapporter les échantillons de Lanquais, de 75 à 80 centimètres, que j'ai cités sous le nom de *L. hyssopifolia*, dans la 2e fasc. du Supplément; mais comme leurs calices me semblent présenter les caractères de l'*hyssopifolia*, je n'admets comme *flexuosum*, provisoirement du moins, dans le département de la Dordogne, que les échantillons de Grignols, reçus de M. de Dives, depuis l'impression du 2e fasc. de mon Supplément.

LYTHRUM HYSSOPIFOLIA (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Manzac, sur les bords de la Bertonne, petit affluent du Vergt (DD. 1848).

PEPLIS BORÆI. Jordan, obs. fragm. 3. p. 81. tab 5. fig. B. — Gren. et Godr Fl. Fr. I. p. 598. — Boreau, Fl. du Centr. ed. 2a p. 197, nº 751.

Ammannia Borœi Guépin, Fl. de Maine-et-Loire, 3e éd. p. 346 (1845).

Allas-de-Berbiguières (M). Je n'ai pas vu les échantillons ; mais M. le comte d'Abzac qui les a vus, m'a transmis, en 1851, la nouvelle de cette jolie découverte, alors toute récente, de M. l'abbé Meilhez.

XLVII. *CUCURBITACEÆ*.

BRYONIA DIOICA (Catal.).

L'individu mâle que j'ai signalé, en 1840, pour la grandeur extraordinaire de ses feuilles, n'est pas sans pareils dans le département, car M. de Dives en a observé à Manzac, en 1854, un pied dont les feuilles très-peu dentées,

presque entières, mesurent 21 centimètres sur 18. Les pieds femelles, au contraire, dont les feuilles sont toujours profondément incisées, atteignent au plus 9 centimètres sur 6.

XLVIII. *PORTULACEÆ.*

MONTIA RIVULARIS (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Ruisseau voisin, au Sud, de Jumilhac-le-Grand (Eug. de BIRAN).

XLIX. *PARONYCHIEÆ.*

ILLECEBRUM VERTICILLATUM (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Bords de l'étang de la Vernide, commune de Grum (DD.) — RR sur un côteau inculte et peu humide, près Jumilhac-le-Grand (Eug. de BIRAN.)

POLYCARPON TETRAPHYLLUM (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Au Torondel, commune de Saint-Sauveur, dans une vigne froide et argileuse, où il est fort rare (Eug. de BIRAN).

LI. *CRASSULACEÆ.*

SEDUM PURPURASCENS (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Dans les vignes des Guischards, commune de Saint-Germain-de-Pontroumieux, où la bêche du vigneron ne lui permet que rarement de fleurir (Eug. de BIRAN).

— ANOPETALUM (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Montaud-de-Berbiguières, sur le sommet du mamelon (M. 1853).

SEDUM REFLEXUM (Catal. et Suppl. 2e fasc.) δ *cristatum* DC. Prodr. n° 58 (*S. cristatum* Schrad.) — Ajoutez : La monstruosité *à rameaux stériles soudés en fais-*

ceau, que les jardiniers ont décorée du nom de *S. crassicaule*, et que Mutel a signalée dans sa Fl. Fr. I. p. 394, a été trouvée par M. de Dives, en 1852, à Périgueux et à Manzac.

— ALTISSIMUM. Poir. *in* Lam. dict. 4, p. 634. — DC. Fl. Fr. IV. p. 395. n° 3527; pl. grass. pl. 40; Prodr. III. p. 408, n° 61. — Duby, Bot. p. 204, n° 25. — Gren. et Godr. Fl. I. p. 627. — Saint-Amans, Flore agenaise.

Sur le bord d'un chemin, à Loybesse, près Saint-Marcel (OLV. août 1851). — Au sommet du mamélon dit Montaud-de-Berbiguières, en face et au nord de Berbiguières (M. 1853),

LIII. *GROSSULARIEÆ.*

RIBES GROSSULARIA (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Que cette espèce se répand naturellement assez loin des habitations aux environs de Boriebru, commune de Champcevinel, pour pouvoir être inscrite comme subspontanée dans la Flore du département (D'A. 1851).

LIV. *SAXIFRAGEÆ.*

SAXIFRAGA AIZOON. Jacq. — K ed. 1a et 2a, 2.

Ce n'est assurémeut ni comme plante duranienne, ni même comme plante susceptible de se naturaliser et de se répandre dans le département, que je cite ette espèce; mais Mademoiselle de Dives en a recueilli, à Bergerac, une petite rosette sans fleurs et bien caractérisée, provenant sans doute d'une graine d'Auvergne, apportée par la Dordogne. On pourrait donc retrouver la plante dans des cas très-rares et dans des conditions semblables (1851).

LV. *UMBELLIFERÆ.*

HYDROCOTYLE VULGARIS (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Étangs de la Double, notamment celui d'Échourgniac (OLV.); marais du gouffre du Toulon, près Périgueux (D'A.); CC sur les bords de l'étang de la forge de Miremont, près Lanouaille (Eug. de BIRAN).

ERYNGIUM CAMPESTRE *à capitules allongés* (Catal.)

Cette curieuse forme est bien constante dans la seule localité observée jusqu'ici en Périgord, car M. Du Rieu, après un voyage à Blanchardie, m'écrivait de Paris, le 29 octobre 1850, qu'il venait d'en recueillir *une provision (sic)*. Elle y est encore très-abondante, et M. de Pouzolz vient de la décrire (en 1857) dans sa *Flore du Gard*, T. 1er, p. 447, pl. IV. figure coloriée) comme ayant été trouvée une seule fois avant lui, par M. Palun, à Villeneuve-lez-Avignon. M. de Pouzolz est le premier qui lui ait donné un nom systématique; en conséquence, la plante doit désormais être étiquetée :

Var. *B. megacephalum* De Pouzolz.

PETROSELINUM SEGETUM (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Retrouvé, après la moisson, sur le côteau *calcaire* de Lamartinie, commune de Lamonzie-Montastruc, par M. Eug. de BIRAN à qui nous devions déjà la seule localité connue dans le département, et qui a trouvé la plante de Lamonzie plus grêle et moins élevée que celle de Saint-Germain. M. de Biran ajoute : « Candolle et Boreau n'attribuent à l'ombelle que deux « ou trois rayons inégaux. Ceci n'est exact que lors- « que la plante croît étouffée dans les moissons ou sur « un sol sec et maigre. Je l'ai vue pour la première

« fois sur les déblais d'un fossé creusé l'hiver précé-
« dent et conservant l'eau en été, et là, sa hauteur
« dépassait un mètre ; ses feuilles radicales étaient
« longues de 29 à 32 centimètres, et ses ombelles
« étaient pourvues de six à sept rayons, et même
« davantage. »

HELOSCIADIUM NODIFLORUM (Catal.)

Le 8 octobre 1838, je recueillis dans un fossé à Bergerac, avec une précipitation inattentive et que je regrette fort aujourd'hui, une sommité que j'ai toujours laissée, sans examen, sous le nom ci-dessus.

Je m'aperçois aujourd'hui 18 juillet 1856, que l'ombelle inférieure de cette sommité est normale, c'est-à-dire *très-courtement pédonculée* (elle est en fruit); tandis que la supérieure (qui est en fleurs) est *longuement pédonculée* (pédoncule plus que *double* des rayons). — Malgré cette circonstance dont je ne connais pas d'autre exemple, et malgré la forme arrondie des feuilles de l'échantillon, je n'ose le placer dans l'*H. repens*, non-seulement parce que son ombelle inférieure est normalement *nodiflorum*, mais encore parce que l'ombelle fleurie n'a pas conservé une seule des folioles de son involucre (l'inférieure, fructifère, en a conservé *une*, comme c'est l'ordinaire dans le *nodiflorum* ; et enfin, parce que je retrouve la forme insolite des feuilles de mon échantillon, dans un spécimen d'*H. nodiflorum* (!) récolté par M. Raulin dans l'île de Crète.

Cette forme est à rechercher et à observer de nouveau dans des conditions meilleures. Les amateurs d'hybrides pourront bien en voir une dans ce fragment méconnu ; mais l'*H. repens* n'a pas encore été signalé dans le département de la Dordogne, et Bergerac a été si minutieusement exploré

par M. de Dives, par M. l'abbé Revel et ses nombreux élèves (sans parler des autres collecteurs duraniens qui y ont herborisé plus ou moins fréquemment), que l'existence simultanée des deux espèces paraît peu probable.

Je crois plus sage de m'en tenir à une parole que j'ai recueillie de la bouche de mon illustre maître, M. J. Gay : « *Il n'y a pas, dans les espèces, de caractères absolus* » sous le rapport de la constance.

SISON AMOMUM (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Environs du château de Boripetit, commune de Champcevinel près Périgueux (D'A).

AMMI MAJUS (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Environs d'Aubeterre (D'A).

CARUM VERTICILLATUM (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : CCC dans les terrains froids et argileux, les bruyères et les pâtis, à Sarlande entre Jumilhac et Lanouaille, et aux Griffouillades, commune de Saint-Germain-de-Pontroumieux (Eug. de Biran).

BUPLEURUM JUNCEUM ? Linn.

Cette plante m'a été indiquée avec quelque doute, en 1853, par M. l'abbé Meilhez, comme abondante sur le côteau qui domine Berbiguières (*le Montaud-de-Berbiguières*) ; mais je n'en ai vu aucun échantillon, et il existe des espèces trop faciles à confondre avec celle-là, pour que j'ose la citer avec certitude.

ŒNANTHE FISTULOSA (Catal. et Suppl. 2e fasc.). — Ajoutez : RRR dans un fossé constamment inondé, des prairies de Larége, commune de Cours-de-Piles (Eug. de Biran).

— LACHENALII (Suppl. 2e fasc.).

Un nouvel examen m'amène à penser que j'ai commis

une complète erreur en rapportant à cette espèce les échantillons recueillis par M. de Dives à Manzac dans un pré argileux. La tige est fistuleuse ; les rayons de l'ombelle s'épaississent en se rapprochant de la maturité ; le fruit se termine inférieurement par un anneau calleux ; les dents du calice sont fortes , etc. d'où je conclus maintenant que la plante n'est qu'un *Œ. pimpinellifolia*. L. gigantesque , privé de ses feuilles radicales et des épaississements terminaux de ses fibres radicales.

M. le comte d'Abzac m'a annoncé, en 1851 , qu'il a recueilli l'*Œnanthe Lachenalii* près de Périgueux , dans les prairies qui bordent l'Isle. Les feuilles de ces échantillons , ajoute-t-il , se rapprochent beaucoup de celles de l'*Œ. silaïfolia*.

ÆTHUSA CYNAPIUM (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez :

Champcevinel près Périgueux (D'A).

SESELI MONTANUM (Catal. et Suppl. 2e fasc.)

C'est une des plantes qui m'ont le plus fait travailler , car il en est peu dont les échantillons présentent plus de variété dans leur port. M. Boreau (Fl. du Centre , 2e éd. p. 279 [1849]), tout en décrivant séparément les formes *glaucum* et *montanum* , ne leur donne par deux numéros *spécifiques* distincts, et dit qu'elles sont peut-être des modifications d'une même plante : MM. Grenier et Godron les réunissent sans hésitation , sous le nom de *S. montanum* α *genuinum*. M. Oscar de Lavernelle a recueilli en 1850 une suite d'échantillons tous pris sur les côteaux calcaires des environs de Lavernelle (commune de Saint-Félix-de-Villadeix) , et qui offrent les nuances intermédiaires aux deux formes extrêmes. Enfin , il ne me faudrait que peu d'instants pour récolter des séries pareilles sur les côteaux calcaires de Lanquais , et c'est précisément ce qui m'a toujours

empêché de voir deux espèces et même deux variétés, dans des échantillons si différents d'aspect. Lorsque la terre végétale est peu profonde, le gazon court, l'ombrage nul, on a la var. *b*. Soyer-Willemet (*S. glaucum* Bor.) A mesure que quelques-unes de ces conditions changent, et lorsqu'elles se trouvent réunies, on se rapproche peu à peu de la var. *a* Soy. Will. (*S. montanum* Bor), puis on y arrive tout-à-fait. Ces mêmes observations faites à Lanquais, je les ai répétées sur les basses montagnes des environs de Bagnères-de-Bigorre, et je suis arrivé aux mêmes résultats.

Je ne crois pas trop forcer la conséquence en concluant que nous sommes tous d'accord au fond pour ne pas scinder le *S. montanum* Koch, *Syn*.

SELINUM CARVIFOLIA (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : C dans les bois sombres et humides de Lajuliane, commune de Grum (DD. octobre 1854). — Sur la lisière de la Double (D'A. 1853).

PEUCEDANUM PARISIENSE (Catal.) — Ajoutez : Au Trou de la Forêt de Jaure près Villamblard (DD. 1854.).

— CERVARIA (Catal.) — Ajoutez : Abondant dans certaines parties de la Bessède, à l'exposition du Nord (M. 1853) ; Gravette, commune de Saint-Germain-de-Pontroumieux, dans les bruyères et sur les bords du chemin de Saint-Aubin (Eug. de Biran, 1853).

TURGENIA LATIFOLIA (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Bergerac (M. l'abbé Duchassaing). — Très-abondant à Lafarguette, commune de Saint-Félix (OLV). — Champcevinel, près le lieu dit *Septfons* (D'A).

ANTHRISCUS SYLVESTRIS β ALPESTRIS (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Commune de Champcevinel, près Périgueux. « Cette belle espèce » m'écrivait M. le comte d'Abzac

en août 1852, « s'y montrait dans tout le luxe de sa végétation, et portait d'innombrables ombelles de « fruits mûrs, d'un beau noir brillant. »

La découverte de M. d'Abzac est fort éloignée de la mienne, dans le temps comme dans l'espace, et me confirme dans le désir que je ressens de voir rendre le rang spécifique à cette belle plante qui se nommerait dès-lors *Anthriscus torquata* (sub *Chærophyllo*) DC. Fl. Fr. Suppl. T. 5, p. 505, n° 3426.

— VULGARIS (Catal.) — Ajoutez : Sur les vieux murs à St-Julien-de-Crempse, et au Mayne près Ménesplet (DD).

LVIII. *LORANTHACEÆ.*

VISCUM ALBUM (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Sur le *Tilia grandifolia* Ehrh., dans le cimetière de Breuil, canton de Vergt. Le tilleul qui le porte est d'une taille colossale et placé, comme l'église, sur une butte réputée gauloise. Les églises des deux communes contiguës à celle de Breuil (Château-Missier et Eglise-Neuve-de-Serre) sont placées sur des buttes semblables (DD. *in litt.*, septembre 1849). — Sur l'*Acer campestre* L. à Pissot, près Bordas.

LIX. *CAPRIFOLIACEÆ.*

SAMBUCUS EBULUS (Catal.)

M. de Dives me signale, à Manzac, une var. *laciniata* Bauhin, de cette espèce ; je ne la vois citée nulle part, sous ce nom, dans les ouvrages que je puis consulter. Je présume qu'il s'agit de la var. *β humilis* DC. Prodr. IV. p. 322, laquelle est dite « *Segmentis lineari-lanceolatis* » ; mais je n'ai pas vu la plante.

SAMBUCUS NIGRA (Catal.)

M. de Dives me signale, sur un vieux mur à Périgueux, une forme singulière de ce Sureau : « Le même pied porte « des folioles larges et entières, et des folioles étroites et « laciniées ».

LX. *STELLATÆ.*

ASPERULA ARVENSIS, variation à fleurs blanches (Catal.) — Ajoutez : Deux pieds de cette variation ont été vus par moi, en 1849, dans les blés, à Faux.

RUBIA PEREGRINA (Catal.)

Cette espèce a offert à M. de Dives, dans la commune de Manzac, une forme naine et rabougrie que je cite parce qu'elle a été trouvée par lui *dans les bois*, tandis qu'ordinairement ce sont les déformations *par allongement* qui s'y rencontrent, et que les déformations contraires semblent le produit des stations très-sèches et exposées à un soleil ardent.

GALIUM APARINE (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : *Forma caule tenero prostruto, foliis lateribus obovato-lanceolatis* Koch, syn., éd. 2a, p. 362, n° 7 (*Galium tenerum* Schleich. Cat. 1821. — *Galium spurium γ tenerum* Schultz, exsicc, n° 131 ; Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 44). Cette plante a été déterminée par M. Boreau en 1852 (DD).

Je ne suis pas disposé à croire à une pareille diminution du type spécifique, d'autant que les feuilles n'ont plus la même forme. En outre, les auteurs ne sont pas d'accord sur le type spécifique lui-même, puisque les uns rapportent la plante au *G. Aparine*, les autres au *G. spurium*; je présume donc que Schleicher a eu raison de la considérer comme autonome.

M. de Dives me signale, de plus, à Manzac, une déformation (piqûre d'insecte sans doute) qui rend presque toute les feuilles recroquevillées dans le *G. Aparine*, type.

La plante de Manzac, que j'ai signalée dans le 2e fascicule du Suppl. sous le nom de var. *β minus* DC. Prodr., doit conserver ce nom, et appartient aux petites formes du type de Koch, et nullement à ses variétés *β Vaillantii* et *γ spurium*, puisque les poils de son fruit partent d'une base *tuberculeuse* ; dans les deux variétés de Koch, au contraire, lesquelles constituent pour MM. Godron et Grenier, le *Galium spurium* L., espèce réellement distincte de l'*Aparine*, la base des poils n'est point formée par un tubercule.

GALIUM ULIGINOSUM *β hercynoides* (Suppl. 2e fasc.)

Une nouvelle étude du genre *Galium* me montre qu'un *Galium* dont la tige est dépourvue *d'aiguillons réfléchis*, ne peut être rapporté au *G. uliginosum*. Cette conviction et un nouvel examen comparatif me déterminent à restituer tout simplement au *G. saxatile* la plante pour laquelle j'avais proposé le nom ci-dessus. Elle reste néanmoins assez remarquable par la longueur de l'*acumen* blanchâtre qui termine ses feuilles.

Quant aux échantillons sans fleurs ni fruits, du village de La Peyre, que j'avais pris pour le type du *G. saxatile*, je reconnais maintenant que ce ne sont que des souches broutées et d'arrière-saison du *G. Mollugo* L. (*G. elatum* Thuill.) dont les petites feuilles et les tiges faibles et couchées m'avaient fait méconnaître l'espèce. Il ne faut donc pas tenir compte de ce que j'ai dit de la grosseur de la racine du *G. saxatile*.

Si je n'ai pas trouvé ce dernier plus abondamment pendant mon excursion dans le Nontronais, il faut l'attribuer à ce que l'espèce est très-printanière et à ce que ses tiges fructifères disparaissent de très-bonne heure. La touffe qui en conservait encore quelques restes et que j'ai recueillie à l'ombre des supports du roc branlant de la Francherie, se trouvait retardée dans sa végétation par cette station exceptionnelle et semblable à celle qu'offrirait l'entrée d'une petite caverne.

GALIUM PALUSTRE (Catal. et Suppl. 2e fasc.)

Rien n'est plus facile à distinguer que le *G. palustre* L. et le *G. elongatum* Presl., j'en conviens avec M. Boreau, Fl. Cent. 2e, éd., p. 255, MM. Grenier et Godron (Fl. Fr. II. p. 39).....; mais seulement quand on choisit deux échantillons *extrêmes*, si j'ose ainsi dire. Dans le cas, au contraire, où l'on a sous les yeux de nombreux échantillons, inondés ou exondés, de localités diverses et à divers degrés de développement, je crois qu'il devient réellement impossible de poser une limite entre ces deux prétendues espèces. Dans ma profonde conviction, le *G. elongatum* n'est composé que des échantillons de *G. palustre*, qui par une cause ou par une autre, sont plus developpés *dans toutes leurs parties* également. Les rameaux *déjetés* ou *non déjetés* dépendent de la position de la tige par rapport aux végétaux environnants : je ne puis y voir *un caractère*. Les deux rangs d'aiguillons, en sens contraire, qui garnissent le bord des feuilles de l'*elongatum*, existent souvent aussi, mais plus petits, dans le *palustre* normal!

L'allongement et l'épaisseur plus grande des tiges, la densité moins grande des touffes, la nervure plus sail-

lante, sont les résultats *logiques* du plus grand développement de la plante entière.

Je ne puis donc pas voir là deux espèces, ni même deux variétés, à cause des nuances innombrables qui les lient.

Le *Prodromus* d'A. P. de Candolle donne le *G. elonnatum* Presl. pour synonyme du *G. constrictum* Chaub. C'est là une assertion diamétralement opposée à l'appréciation de MM. Boreau, Grenier et Godron; car c'est en faire un *diminutif* du *G. palustre*, tandis que ces trois derniers savants en font un *augmentatif*. Cette divergence d'opinion prouve l'absence de caractères solides.

M. Boreau, loc. cit. a élevé au rang d'espèce ma var. *β rupicola*; c'est son *Galium rupicola*, p. 253, n° 949. MM. Grenier et Godron l'ont laissée comme moi au rang de simple variété (*β rupicola* Fl. Fr. II. p. 39) et je crois qu'ils ont bien fait,

J'accepte maintenant très-volontiers, après un nouvel examen, la réunion des *Galium constrictum* Chaub. et *debile* Desv. opérée en 1849 par M. Boreau, et confirmée en 1850 par MM. Grenier et Godron; mais je ne l'accepte que sous la forme présentée par ces derniers savants, c'est-à-dire sous le nom de *G. debile Desv.*, parce qu'il est de 1818, tandis que celui de la *Flore Agenaise* n'a vu le jour qu'en 1821. — Les échantillons que je séparais du *debile* sous le nom de *constrictum*, vont, les uns au *debile*, dont il ne se distinguaient que par quelques nuances trop légères dans le port, les autres au *palustre γ debile* DC. Prodr. dont ils ne se distinguaient que par un peu plus de grandeur et de fermeté. J'y trouve parfois cinq

feuilles aux verticilles inférieurs, et ils servent de passage presque insensible entre cette var. γ et le type.

GALIUM SYLVESTRE, α *glabrum* (Catal.)

Et 2) *Forma scabriuscula* Nob. (Suppl. 2e fasc.) doivent être répartis dans deux types spécifiques qui me paraissent maintenant bien distincts. Dans l'un comme dans l'autre, tel que je conçois leurs délimitation, on comprendrait des individus plus ou moins pourvus de poils accrochants, et des individus plus ou moins approchants de l'état glabre : ce sont là des misères auxquelles la spécification ne doit pas descendre.

Ces deux types spécifiques sont :

1° la plante grêle, faible, allongée à tiges *séparées ou facilement séparables*, qui a l'*aspect très-glabre* et *très-lisse*, et dont les poils *accrochants* des feuilles, lorsqu'ils existent, ne se manifestent qu'à la loupe, ou au toucher. C'est là le véritable *G. læve* Thuill. Fl. paris. p. 77, n° 8, an VII (1798-1799) (*Multicaule, procumbens ; caulibus glaberrimis ; foliis suboctonis, oblanceolatis, integris, lævibus ; fasciculis terminalibus confertiusculè paucifloris; corollis muticis;* Thuill. loc. cit. — C'est là par conséquent le *G. sylvestre* α *glabrum* Koch. *Synops.* — Lorsque les échantillons sont ainsi rapprochés autant que possible de la glabriété parfaite, on a la plante du Nord de la France, la plante de Thuillier ; mais elle est malaisée à trouver quand on s'avance vers les régions plus chaudes, et déjà M. Boreau, dans sa *Flore du Centre* 2e éd., p. 251, n° 937 introduit dans sa description la mention de *quelques cils rares* que portent parfois les feuilles. Si le climat devient moins froid encore, le système pileux se développe, les spinules du bord des feuilles

se montrent plus constamment, plus abondamment, et naissent même plus ou moins abondantes sur la *face supérieure* de la feuille, sans que celle-ci perde son aspect glabre et luisant. On a alors une forme parfaitement décrite par M. Jordan (*Galium scabridum* Jord. obs., 3e fragm., 1846, p. 136. — Gren. et Godr. Fl. Fr. [1850]). — Je crois que l'état typique normal de l'espèce, est celui décrit par M. Jordan, d'abord parce que le plus emporte le moins et que l'état le plus riche doit être attribué au type ; et en second, lieu parce que la glabriété, que je sache, n'est jamais absolue dans la plante du Nord, au moins dans ses échantillons bien développés. — Cela étant, je crois que le nom de M. Jordan est meilleur que celui de Thuillier : il n'est pourtant pas parfait, puisque la plante est sujette à perdre ses poils. Celui de Thuillier ne l'est pas non plus puisqu'elle est sujette à en porter, mais il n'est pas tout-à-fait impropre, puisque la plante conserve toujours l'aspect glabre et luisant, et que sa tige rarement pubescente vers le bas, le conserve toujours de la manière la plus marquée. — Le moyen de trancher cette difficulté est simple : il faut recourir à la loi de priorité. Puisque tout le monde est d'accord maintenant pour conserver spécifiquement distinct, le *G. sylvestre* Poll. (776) (*G. Bocconi* DC. Fl. Fr. et Prodr., Dub., Bot.; Lois. Fl. Gall., *non* All. — *G. sylvestre γ hirtum*, Koch, Syn. — *G. nitidulum* Thuill.), il est clair que le *G. scabridum* Jord. doit perdre son nom pour prendre celui de *G. læve* Thuill.

Ce *G. læve*, forme typique à feuilles chargées d'aiguillons au bord et sur la face supérieure des feuilles, se trouve fréquemment dans la Dordogne et dans la

Gironde ; mais ce n'est pas une plante *sociale* et dont on puisse en peu d'instants faire une récolte considérable ; elle est toujours clairsemée. Ses feuillles sont plus ou moins élargies vers le bout, et ses tiges sont *radicantes* à la base, excellent caractère que nous devons à M. Jordan.

2° Je passe au second type spécifique, aussi admirablement décrit et aussi bien nommé que le premier par M. Jordan ; évidemment, il a été confondu par les floristes comme par moi, dans le *G. læve* ; mais comme je ne sache pas qu'il en ait été distingué avant M. Jordan, je crois que le nom imposé par cet habile observateur doit lui rester sans conteste. C'est le G. IMPLEXUM Jord. obs. 3e fragm. (1846), p. 141. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II. p. 31 (1850). Il est glabre ou plus souvent pubescent et a plus rarement des spinules sur la face supérieure des feuilles, au moins vers le haut des tiges ; mais le bord des feuilles en est le plus souvent chargé. La forme de sa panicule et des lobes de sa corolle, ses tiges bien plus nombreuses, non radicantes et enchevêtrées au point d'être comme le dit si bien M. Jordan, INEXTRICABLES, le font distinguer, au premier coup-d'œil, du *G. læve*.

Je ne pense pas qu'on puisse accorder une valeur absolue aux tiges *radicantes* ou *non radicantes* de cette espèce et du *G. læve*. Celles du *G. implexum* partent, excessivement nombreuses, d'une souche plus forte que dans l'autre espèce ; mais quand elles croissent dans un milieu léger (peu cohérent), par exemple dans des tas de pierres dont les interstices conservent nécessairement de l'humidité et ne renferment que peu ou point de terre, les nœuds inférieurs offrent des radicelles

(comme des boutures qu'on planterait dans l'eau). Je possède une touffe énorme recueillie à Lanquais dans dans ces circonstances, et dont je ne pus enlever la la souche. La propreté des radicelles prouve bien qu'elles ont crû dans le vide ou à peu près. Dans ce cas, c'est l'*inextricabilité* seule des tiges qui distingue, au premier abord, cette plante du *G. lævе*.

Le *G. implexum*, parfois presque aussi *accrochant* que le *parisiense*, abonde dans les stations chaudes des côteaux calcaires de la Dordogne. C'est lui que j'avais *principalement* en vue lorsque je décrivais la forme *scabriuscula* du 2e fascicule de mon Supplément. M. Jordan ne l'indique que dans le Sud-Est et le Midi.

Les trois espèces de Pollich, de Thuillier et de M. Jordan étant ainsi délimitées, le *G. sylvestre* Poll. indiqué seulement dans l'Est, à Lyon et dans le Nord par MM. Grenier et Godron, manquerait totalement à la Dordogne et à la Gironde.

Le *G. sylvestre* α *glabrum* et 2) *forma scabriuscula* de mon Catalogue et du 2e fasc. du Supplément, serait remplacé par les deux autres espèces savoir :

N° 1. GALIUM LÆVE. Thuill. (*G. scabridum* Jord.)

C sur les côteaux secs, herbeux, à demi-ombragés.

N° 2. GALIUM IMPLEXUM. Jord.

CC sur les côteaux crayeux secs, non ombragés, aux expositions les plus chaudes, dans les gazons courts ou parmi les pierres.

Au *Galium sylvestre* de Koch, dont nous n'avions dans la Dordogne que la var. α *glabrum*, il faut ajouter maintenant la var. δ *supinum*, laquelle, plus grande

que les échantillons décrits par Koch, forme une espèce distincte pour MM. Jordan, Grenier et Godron et en forme *deux* pour M. Boreau. C'est le :

N° 3. Galium commutatum. Jord. obs. n° 3e fragm., (1846), p. 149. — Gren. et Godr. Fr. Fl. II. p. 33 (1850) auquel ces deux derniers auteurs donnent pour synonyme certain *G. supinum* Boreau, Fl. du Centre, 2e éd. (1849) p. 251, n° 939, et pour synonyme douteux *G. supinum* Lam. Dict. 2, p. 579 (?).

M. Boreau, lui (loc. cit. nos 938 et 939), sépare ces deux espèces, sous les noms de *G. commutatum* Jord. loc. cit., et de *G. supinum* Lam. loc. cit.

Je distingue assez bien, ce me semble, les deux formes décrites par M. Boreau, dans deux plantes qui ne me semblent pas différer spécifiquement l'une de l'autre et qui ont été recueillies par M. de Dives, savoir :

G. commutatum Jord. — Gren. et Godr. — Boreau.

A Latour, commune de Saint-Paul-de-Serre.

G. supinum Boreau. (*G. commutatum* Jord. Gren. et Godr.)

Dans un petit bois à Limouzi, commune de Manzac.

Cette note était complètement rédigée, lorsque je me suis aperçu que MM. Grenier et Godron attribuent le *G. læve* Thuill. comme synonyme à une autre espèce (*G. montanum* Vill.) Fl. Fr. II. p. 33. — Mais bien qu'on y lise ces mots qui semblent s'appliquer à la forme que j'ai nommée *G. implexum* Jord. « *tiges formant dans les débris mouvants d'énormes touffes très-compactes et de 2-3 centimètres de diamètre* » je trouve le reste de la description si peu applicable à la plante dont j'ai de nombreux échantillons sous les yeux, que je me hasarde à laisser mon travail tel qu'il est.

LXI. *VALERIANEÆ.*

VALERIANA TRIPTERIS. Linn. — K. ed. 1ª, nº 6, ed. 2ª, nº 7. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II. p. 56.

Rochers des Eyzies, dans la vallée de la Vézère (OLV).

Cette précieuse acquisition pour notre Flore, nous est certainement fournie par l'Auvergne, d'où elle descend dans la partie la plus montagneuse de notre département. Elle y trouve des rochers frais et abruptes où elle se multiplie dans des conditions analogues à celles du sol natal.

M. O. de Lavernelle la découvrit en août 1851. L'année suivante, à une époque plus favorable (mai), il en recueillit de nombreux échantillons, parmi lesquels il distingue trois formes, savoir :

1º Le type de l'espèce (*V. tripteris* L. — DC. Prodr. IV p. 636, nº 41), à feuilles caulinaires *divisées en trois lobes* dont l'intermédiaire est de beaucoup le plus grand ;

2º La var. 6 *intermedia* K., ed. 1ª et 2ª, laquelle, d'après cet auteur et d'après MM. Grenier et Godron qui lui refusent le rang de *variété* (Fl. Fr. II p. 56), constitue le *V. intermedia* Vahl. Ses feuilles caulinaires sont entières (quoique dentées), c'est-à-dire *non trilobées*. Ce n'est point ainsi que l'espèce de Vahl a été comprise par de Candolle (Prodr. IV. p. 636, nº 40) qui n'admet comme telle, que la plante qu'on trouve dans les Pyrénées et dont les feuilles caulinaires *tripartites* ont leurs lobes *très-entiers*. C'est cette dernière forme que de Candolle admet comme espèce sous le nom de *V. intermedia* Vahl.

3º. Enfin, une forme inséparable, *spécifiquement*, des précédentes, et pour laquelle M. de Lavernelle propose l'institution d'une var. γ *pinnata*, attendu que ses feuilles caulinaires sont réellement *pinnatipartites*, c'est-à-dire à cinq

boles. Assurément, comme le fait remarquer notre studieux observateur, cette modificatton mérite aussi bien le rang de variété que celle que Koch admet comme telle, et si on conserve celle-ci, celle-là doit également être admise. Les feuilles caulinaires sont pourtant, en général, si variables dans leur forme, qu'il est plus prudent de ne voir en tout ceci, comme MM. Grenier et Godron, que des variations et non des *variétés*. J'ajouterai seulement, que si l'on voulait (et ce n'est certes pas mon avis) admettre comme bonne espèce le *V. intermedia* Vahl *tel que l'entendait* M. de Candolle, c'est-à-dire à *lobes entiers* et non dentés pour ses feuilles caulinaires trilobées, ce serait à cette espèce (*V. intermedia* DC. Prodr. n° 40), qu'il faudrait adjoindre une var. *6 pinnata* OLV; car les lobes sont parfaitement entiers dans la forme distinguée par M. de Lavernelle.

CENTRANTHUS RUBER (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez :

Varie aussi à fleurs d'un rouge beaucoup plus foncé que d'ordinaire : sur les murs, à Grignols et à la Tour-Blanche (DD.)

— CALCITRAPA (Catal. et Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : Sur les murs à Saint-Marcel, canton de Lalinde (OLV); sur un mur à Beauregard, canton de Villamblard (REV.).

VALERIANELLA AURICULA (Suppl. 2e fasc.) — Ajoutez : var. *α (typus)* K., ed. 2a, p. 373, n° 6 (*V. auricula* DC. Fl. Fr. Suppl. p. 492. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II. p. 59). J'ai trouvé pour la première fois ce type de l'espèce de Koch, à Lanquais, dans un champ argilo-calcaire et humide où l'on cultive des betteraves fourragères. La plante y était très-vigoureuse, mais rare et sous une forme basse, buissonneuse, touffue,

automnale (c'était le 4 octobre 1846). Fleurs excessivement petites, fruits gros.

M. de Dives en a trouvé, aux Granges, commune de Manzac, une déformation à feuilles recroquevillées (piqûres d'insectes). La plupart des espèces du genre sont sujettes à des déformations semblables.

LXII. *DIPSACEÆ*.

KNAUTIA SYLVATICA (Catal.).

Je crois utile de faire connaître ici quelques synonymes plus récents que mon Catalogue pour cette charmante plante à fleurs purpurines des falaises herbeuses de la Dordogne. Elle constitue le type décrit par Duby et par Koch, Syn. ed. 2ª, p. 376, nº 3 (1843).

En 1844, M. le Dr F. Schultz (Archiv. de la Fl. de Fr. et d'Allem. I, p. 67), la décrivit sous le nom de *Knautia variabilis* F. Schultz *in* Mutel, Fl. Fr. 1835, et *in* Holandre, Fl. Moselle, Suppl. 1836. ε *sylvatica*, forme 1), *foliis crenatis integris elliptico-lanceolatis*.

En 1852, le même M. Schultz, dans le même volume, p. 223 de ses archives, se rend à l'opinion qui admet trois espèces dans son *K. variabilis* de 1844, et nomme notre plante *K. sylvatica*, α *vulgaris*, nom qu'elle doit, à mon avis, conserver.

En 1843, dans sa Flore de Lorraine, M. Godron l'avait comprise, avec le *K. arvensis*, dans son *K. communis*.

En 1850, MM. Grenier et Godron (Fl. Fr. II, p. 72) la nomment *K. dipsacifolia* Host.; mais je pense que M. Schultz a raison de dire qu'elle se distingue *comme variété* de la plante de Host, qui est beaucoup plus vigoureuse, plus mon-

tagnarde et qui constitue pour M. Schultz, la var. 6 *dipsacifolia* du *K. sylvatica* de Duby.

Dans les lieux herbeux plus secs et moins voisins de la Dordogne, j'ai trouvé une variation de cette jolie plante, qu'on peut rapprocher de la forme 4) *foliis basi incisis* de M. Schultz, loc. cit. p. 67. Elle est assez fortement velue, d'une teinte plus pâle; ses feuilles sont beaucoup plus étroites (moins elliptiques, plus lancéolées), plus ou moins ondulées sur leurs bords, et ces ondulations s'approfondissent, sur quelques-unes des feuilles inférieures, jusqu'à leur mériter le nom de feuilles *sub-incisées*.

Succisa pratensis (Catal. et Suppl. 2e fasc.)

J'ai retrouvé un pied de la rare variation à fleurs *blanches* dans une clairière de la forêt de Lanquais, toujours sur le terrain argilo-sableux et infertile de la Molasse, et M. de Dives l'a recueillie également dans les prés de la Chasagne, commune de Saint-Paul-de-Serre. Le même observateur a trouvé une forme naine (à fleurs bleues) et la variation à fleurs *roses* dans un bois très-sec, à la Maléthie, commune de Manzac.

Règle générale : la forme glabre appartient aux localités les plus humides, et la plante y acquiert les dimensions les plus fortes dont elle est susceptible (par exemple au Pont-d'Espagne, sur la route de Cauteretz au lac de Gaube). Plus au contraire, les échantillons sont grêles ou petits, plus aussi ils sont velus et croissent dans des stations plus sèches.

Scabiosa permixta. Jordan.

CC à Saint-Cyprien (M. l'abbé Neyra). Cette plante ne m'est connue que par l'indication que m'en transmet M. de Dives (septembre 1857).

LXIII. *COMPOSITÆ*.

I. Corymbiferæ.

NARDOSMIA FRAGRANS. Reichenb. — DC. Prodr. V. p. 205, n° 1. — *Tussilago suaveolens* Desf. Catal. hort. par. Vulgò *Vanille d'hiver* ou *Héliotrope d'hiver*.

On peut le considérer comme désormais naturalisé aux environs des jardins où il a été planté, et particulièrement au *Petit-Salvette* près Bergerac sur les berges de la Dordogne (DD.)

LINOSYRIS VULGARIS. Cassini *in* DC. Prodr. V. p. 352, n° 1. — K. ed. 2ª 1. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II. p. 94.

Chrysocoma Linosyris L. — K. ed. 1ª. — Duby, Bot. gall.

Cette jolie plante, que personne encore ne m'avait indiquée dans le département lorsque je publiai le Catalogue de 1840, y existe pourtant dans un bon nombre des cantons du Sud-Ouest.

M. Du Rieu remarqua son absence dans le Catalogue, et m'écrivit de la Calle (Algérie) dès le 1er avril 1841, pour me signaler son existence et même son abondance sur les côteaux crayeux et arides des communes de Bouniague et de Saint-Perdoux.

En octobre 1844, elle fut recueillie au *Grand Bois* près Saint-Capraize-d'Eymet, par M François FOURNIER, et près du village d'Eyssaboin, commune d'Eyrenville près Issigeac par MM. MOURGUET et Gustave BOUYSSOU, tous trois élèves du Petit-Séminaire de Bergerac.

En 1845 et 46, M. l'abbé Revel la retrouva au bas de la grande route, au Colombier près Bergerac..

En 1847 enfin, M. Al. Ramond me l'envoya du eôteau dit *des Brandaous*, dans le canton d'Eymet.

Elle manque totalement, je crois, dans le canton de Lalinde.

SOLIDAGO VIRGA AUREA (Catal.).

Var. β *angustifolia* Gaud., Koch: β *ericetorum*, Duby; DC., Prodr. — Monpont, au bord de l'Isle (DD.)

Var. γ *latifolia* Koch. — Bergerac, La Roche-Chalais (DD.)

— GLABRA. Desf. — DC. Prodr. V. p. 331, n° 9. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 93. — S. *serotina* Ait. Kew.— Duby, Bot. gall., p. 1030.

Originaire de l'Amérique septentrionale, mais complètement naturalisé sur les bords du Rhône, de l'Isère et du Gardon (Gren. et Godr.). M. de Dives l'a trouvé en 1848 dans un îlot totalement inculte (et qui l'a toujours été) de l'Isle, à Chamiers, près Périgueux. Il a soumis ses échantillons à M. Boreau, qui en a approuvé la détermination.

MICROPUS ERECTUS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

N'est pas rare autour de Blanchardie, commune de Celles près Ribérac (DR.). — Dans une friche près de Laribérie (REV.). — Cette plante est peu répandue en France, ou du moins peu remarquée : son adjonction à la Flore de la Dordogne a par conséquent un certain degré d'intérêt.

PALLENIS SPINOSA (Catal.) — Ajoutez : Beauséjour, près Neuvic (DD.)

INULA HELENIUM (Catal.) — Ajoutez : Environs de Lafeuillade, canton de Terrasson, où elle paraît spontanée (DD.)

INULA SALICINA (Catal.) — Ajoutez : CCC dans une friche pierreuse, à la Gabarrie, commune de Saint-Germain-de-Pontroumieux (Eug. de BIRAN). — Saint-Priest-de-Mareuil, au bord d'un chemin, R. (M.)

— GRAVEOLENS. Desf. — K. ed. 2ª 16. — *Solidago graveolens* Lam. — K., ed. 1ª, 1. — Nob. Catal. 1840.

A l'exemple du *Prodromus* de Candolle, Koch a transporté cette espèce dans le genre *Inula*; elle doit donc porter le nom ci-dessus.

BIDENS CERNUA (Catal.) — Ajoutez : Saint-Astier; bords du ruisseau de *Piquecaillou* près Bergerac; au Bost, dans la Double (DD.) — Mareuil (M). — Fossés de la grande route, entre Nontron et Pluviers (1848).

FILAGO GERMANICA (Catal).

Cette désignation répond à deux espèces regardées maintenant comme distinctes, et qui se trouvent toutes deux communément en Périgord. En citant quelques localités, je ne veux point dire que ce soient les seules où elles aient été observées; mais si j'en juge par ce que je vois à Lanquais où l'une et l'autre abondent, je crois pouvoir dire que l'espèce *linnéenne* est la moins commune. Elle constitue le

FILAGO GERMANICA Linn. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II. p. 191 (1850). — α DC., Prodr. VI., p. 247, nº 1. — K. ed. 2ª 1. — Cette espèce, souvent mélée à la suivante, est plus précoce qu'elle. Elle s'en distingue par ses feuilles caulinaires non atténuées à la base, pointues au sommet, et par ses périclines plus enfoncés dans la bourre cotonneuse du capitule, qui est en général plus petit et à fleurs plus serrées. Ces périclines présentent cinq angles peu prononcés et séparés par

dés sinus superficiels. Les feuilles qui entourent, comme une collerette, la base du capitule, sont bien plus courtes (Coss. et Germ. — Gren. et Godr.).

Elle se divise en deux variétés, savoir :

Var. α *lutescens*, plante couverte d'un tomentum d'un blanc jaunâtre ou verdâtre. Gren. et Godr., loc. cit.

Filago lutescens Jordan, obs., pl. France, fragm. 3, p. 201, tab. 7, fig. B.

Aux Guillonnets, commune de Varennes, dans les chaumes des terres légères et sablonneuses de l'alluvion ancienne (2e lit de la Dordogne). Elle y acquiert une forte taille. — Lanquais, et probablement les divers lieux où mes correspondants m'indiquent, sans me l'avoir communiqué, le *Filago germanica* des auteurs actuels, distingué du *spathulata*.

Var. ϐ *canescens*, plante couverte d'un tomentum blanc. Gren. et Godr. loc. cit.

Je ne comprends pas pourquoi MM. Grenier et Godron ont fait leur type de la var. *lutescens* qui est bien moins commune que leur var. ϐ.

Celle-ci qui, d'après un échantillon de Saint-Maur près Paris, déterminé par MM. Adrien de Jussieu, Cosson et Germain, et envoyé en 1846 par M. Alix Ramond, constitue le vrai type du *Filago germanica* L., abonde dans tout notre Sud-Ouest depuis la mer jusqu'en Limousin. C'est à elle qu'appartient la forme tout-à-fait naine (*pusilla*, le plus souvent à un seul glomérule de périclines) que j'ai signalée à Saint-Front-de-Coulory, dans mon Catalogue de 1840. — Varennes. — Lanquais. — Nontron. — Manzac (DD), etc.

La seconde espèce est constituée par le

FILAGO SPATHULATA. — Presl. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II p. 191 (1850)

F. Jussiæi Coss. et Germ. Ann. sc nat. 2e sér. T. 20, p. 284, pl. 13, fig. *C*, 1-3 (1843) et eorumd. Flor. paris., p. 406 (1845).

F. pyramidata Vill. *non* L.

F. germanica, β *pyramidata* DC. Prodr. VI., p. 247. — K. ed. 1a et 2a 1, et verisimiliter *F. germanica* δ *spathulata* DC. ibid.

C'est la plante dont j'avais désigné, dans mon Catalogue de 1840, une des formes comme *se rapprochant de la* var. β *pyramidata* Koch. Quant à la forme la plus commune, je la confondais encore, comme tout le monde, avec le *F. germanica.*

Le *F. spathulata* est plus tardif que le *germanica* dont il se distingue par ses feuilles caulinaires atténuées à la base et obtuses au sommet, d'où le nom spécifique que Presl lui a donné et qui prime le *Jussiæi* par sa date. Ses périclines sont moins enfoncés dans la bourre cotonneuse du capitule qui est en général plus gros. Les périclines sont écartés l'un de l'autre à leur sommet, ce qui donne au capitule un aspect plutôt stelliforme que sphérique. Chacun d'eux présente cinq angles aigus et séparés par des sinus profonds. — Les feuilles qui entourent comme une collerette, la base du capitule, sont au nombre de trois ou quatre, et en général bien plus longues que lui. (Coss. et Germ. — Gren. et Godr.)

Je ne sache pas que cette espèce présente de variété *lutescens*, ce qui n'aurait rien d'étonnant si, comme le pense M. Jordan, le *lutescens* constituait réellement une espèce distincte.

Manzac, Jaure (DD.); les échantillons de la première de ces localités sont diffus et couchés; ceux de la 2e sont droits; tous ont été soumis par M. de Dives à la vérification de MM. Boreau et Chaubard. — Lanquais. — Varennes. — Le Sigoulès et Eymet, où M. Alix Ramond en a récolté de nombreux échantillons qu'il a fait authentiquer par MM. Cosson, Germain et Decaisne. Cet observateur me fait remarquer qu'à Paris comme dans la Dordogne, l'espèce dont il s'agit est plus commune que le *germanica*.

J'ajoute que, dès le 1er novembre 1845, Koch écrivait à M. F. Schultz qu'il regardait le *F. spathulata*

« comme une espèce assez bien distincte, surtout par
« les caractères suivants : *Differt à G. germanico*
« foliolis interioribus involucri apice enerviis, scili-
« cet, nervo longè antè apicem evanescente, foliis cau-
« linis remotioribus obovato-lanceolatis, capitulis
« paucioribus » (Archiv. de la Fl. de Fr. et d'Allem I. (1848), p. 127).

FILAGO GALLICA (Catal.).

M. de Dives pense qu'il est bon de mentionner que partout, dans les stations très-sèches, on en rencontre une forme naine qui doit être spécialement signalée dans le Catalogue. On la trouve effectivement partout, et ce n'est qu'un appauvrissement de l'état habituel de l'espèce.

GNAPHALIUM LUTEO-ALBUM (Catal.) — Ajoutez : Outre plusieurs localités inutiles à citer, vu la vulgarité de la plante, que, tandis qu'à certains endroits elle est excessivement maigre et petite (berges argileuses de la Dordogne à Bergerac, DD.) elle prend au contraire ailleurs un développement remarquable (vignes du château de Boriebru, commune de Champcevinel; D'A.).

ARTEMISIA ABSINTHIUM (Catal.) — Ajoutez : Carlux (M.). — CCC à Saint-Aubin-de-Nabirat et à Daglan dans le Sarladais (DD.)

— CAMPESTRIS. Linn. et auct. omn. — α (*typus*) K. ed. 1ª 12, ed. 2ª 13.

Bords de la Lizonne, dans la paroisse de Champagnac, et sur le plateau de la Rochebeaucourt (M.)

— VULGARIS (Catal.) — Ajoutez : Ambelle et Sainte-Croix-de-Mareuil, dans les terres et dans les vignes. Dans ces sortes de terrains, la tige est presque toujours simple, très-droite et élevée (M.) — Bruc (DD.) — Bords de l'Isle à Périgueux (D'A.) — Berges du canal de Lalinde et jusqu'à son barrage supérieur à Mauzac ; où la plante est très-abondante.

TANACETUM VULGARE. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Sur un tas de pierres à Dives, commune de Manzac ; dans une haie à Bordas ; dans une haie au Bel, commune de Manzac, etc. (DD.) M. de Dives exprime des doutes sur la spontanéité de cette plante et de la suivante. M. Eugène de Biran, qui rencontre de loin en loin le *T. vulgare* sur la lisière des champs qui dominent un ancien chemin creux entre Saint-Germain-de-Pontroumieux et Saint-Aigne, regarde cette station comme trop voisine des habitations pour qu'on puisse regarder la plante comme indigène ; mais, dit-il, elle doit s'y être naturalisée depuis longtemps, car on ne se souvient nullement de l'avoir cultivée dans les jardins du voisinage.

— BALSAMITA. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª 2. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 138.

Sur les vieux murs aux Lèches près Mussidan, à Ménaud près Saint-Julien-de-Crempse, etc. (DD.) — Bords du Codeau près d'une haie au nord de Bergerac (Rev.)

ACHILLEA LANATA. Spreng. — K. ed. 1ª 13, ed. 2ª 14. (*A. compacta* Lam. Dict. — DC. Fl. Fr. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 163 (*non* Wild. *nec* DC.) — *A. magna* DC. Prodr. VI. p. 25, nº 5 (*non* L.) — *A. stricta* Schleich.)

Lanquais. Je ne puis dire plus précisément dans quelle station j'ai trouvé cette espèce, recueillie depuis longues années, et que j'avais toujours confondue jusqu'à présent avec le *millefolium*. L'échantillon que je possède est très-beau et d'une taille élevée (47 centimètres). Proviendrait-il d'un jardin??

ANTHEMIS ARVENSIS (Catal.).

M. l'abbé Revel m'a donné, en 1845, un bel échantillon, fragment d'un individu de cette espèce, monstrueux *par arrêt partiel de développement*, et qu'on pourrait cataloguer sous la désignation *forma abortiva*. Cet individu recueilli aux environs de Bergerac, à la maison de campagne du Petit-Séminaire, est extrêmement rameux, touffu, buissonneux quoique grêle dans toutes ses parties, et ses rameaux, comme ses tiges principales, sont *indurés* et d'un jaune brunâtre très-clair. Les calathides, au nombre d'environ quatre-vingt sur le fragment que je possède, sont portées sur des pédoncules si courts, qu'elles paraissent presque sessiles parmi les feuilles. Les unes sont encore en bouton, les autres sont développées, mais si petites, qu'elles ne mesurent guère que six millimètres en comptant les languettes de fleurs de la circonférence. Ces dernières fleurs sont les seules qui se soient développées, et toutes les autres appa-

raissent à la loupe, en boutons et à l'état absolument rudimentaire, au fond de la calathide qu'elles semblent revêtir d'un petit pavé de mosaïque.

M. l'abbé Revel ne m'a pas fait connaitre s'il a rencontré, au même endroit, d'autres pieds affectés de cette élégante monstruosité.

MATRICARIA CHAMOMILLA. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Nous cherchions depuis longtemps et sans succès, dans le département, cette plante pourtant bien commune en France, lorsqu'enfin, le 18 Juin 1843, à l'entrée du bourg de Lanquais, je la vis en abondance, parmi les herbes d'une cour au bord d'une pièce de Luzerne et au pied des murs autour d'un tas de fumier; je crois que ses graines y sont venues avec celles de la Luzerne, car je le répète, mon attention était éveillée sur la singulière absence de cette espèce.

Peu de jours après, le 22 juin, je la retrouvai, abondante aussi et fort belle, dans le jardin du Petit-Séminaire de Bergerac où M. l'abbé Revel ne l'avait pas observée les années précédentes.

Cet observateur est si attentif, que je crois également à une importation récente; d'autant plus qu'à Lanquais, *dans la cour même du château*, là où, bien certainement ce me semble, la plante n'avait jamais paru, j'en trouvai tout-à-coup, le 5 juin 1846, un bon nombre de pieds : or, c'est dans l'écurie qui s'ouvre sur cette cour qu'on apporte la Luzerne dont je viens de parler.

Je crois donc que la plante n'est pas, *naturellement*, répandue partout en France, mais qu'elle s'y propage et s'y multiplie très-facilement.

Dans la Gironde aussi, elle passait pour rare et n'était indiquée que dans une couple de localités éloignées de Bordeaux. Je l'ai trouvée en abondance dans les rues de deux

bourgs voisins, Créon et la Sauve. Mais là, c'était la forme *très-odorante* et à capitules plus petits, qui constitue, d'après Koch, le *M. suaveolens* Linn. Fl. suec. *non* Smith *nec* DC. On peut la désigner sous le nom de *forma suaveolens* ou de *forma microcephala*, et le fait est que, recueillie depuis plus de six ans, elle est encore beaucoup plus odorante, dans mon herbier, que le type.

C'est probablement cette forme que M. l'abbé Meilhez a observée au pied d'une haie près Mareuil en 1844 ou 1845, et qu'il désigne dans ses notes sous le nom de *M. suaveolens*. Elle y était abondante ; mais M. Meilhez n'ose affirmer qu'elle soit tout-à-fait spontanée : elle sent si bon qu'elle mériterait une place parmi les plantes officinales cultivées dans bien des jardins de petits propriétaires.

Il me reste à parler du point le plus important que nous ayons à constater en ce qui concerne l'espèce dont il s'agit. Mon vénéré maître, M. J. Gay, avait presque achevé, vers 1842 ou 1843, sur les Anthémidées, un admirable travail qui, malheureusement, n'a jamais vu le jour. Le savant auteur m'a donné des échantillons des trois *variétés* qu'il établissait sur la considération des akènes : *α calva* (akènes non couronnés d'une membrane) ; *β intermedia* (akènes couronnés d'une membrane courte et incomplète) ; *γ coronata* (akènes couronnés d'une membrane dentée, grande et complète). Il serait même possible que M. Gay eût conçu depuis lors le projet d'élever cette dernière au rang d'espèce, car Koch (*Syn.* ed. 2ª p. 416) dit : « *M. coronata* Gay, *ab ipso auctore accepta*, etc. »

Quoi qu'il en soit de cette question de spécification, tout ce que j'ai vu, de la Dordogne et de la Gironde, appartient au type du *M. Chamomilla* L., c'est-à-dire à la var. *α calva* de M. Gay.

CHRYSANTHEMUM LEUCANTHEMUM (Catal.) — Ajoutez : var. *β discoideum* (fleurs *non radiées* (aux Veauvetos, commune de Manzac (DD. 1852).

Le type de l'espèce abonde dans les terrains granitiques du Nontronais, et ses fleurs y sont énormes, de manière à rappeler celles des individus moyens du *Leucanthemum maximum* des Pyrénées.

— PARTHENIUM (Catal.) (1).

A cette plante se rattache l'une des observations les plus curieuses et les plus embarrassantes qu'il m'ait été donné de faire. Je dois en retracer ici l'historique, pour me faire pardonner la proposition que j'ose soumettre aujourd'hui aux botanistes, d'ériger *en genre* une des sections du *Pyrethrum* DC. Prodr.

Je ne me dissimule pas que, s'il est adopté, ce genre sera artificiel, pauvre, pour ainsi dire *empirique*, comme presque tous ceux qui composent la tribu des Chrysanthémées du *Prodromus* de Candolle. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur les synonymies de ces plantes, pour voir qu'on n'a jamais pu se mettre d'accord sur leur compte et qu'on trouve fréquemment transportés comme indifféremment de l'une à l'autre, selon les auteurs qu'on compulse, des noms qui semblent, de prime abord, présenter des idées si distinctes : *Chrysanthemum*, *Leucanthemum*, *Pyrethrum*, *Tanacetum*, *Matricaria*, *Anthemis*, *Achillea*, etc.

---

(1) J'ai lu à l'Académie des Sciences de Bordeaux, en avril 1857, le petit travail ci-dessous, en lui donnant ce titre : ***Sur les Chrysanthèmes d'automne de nos jardins, et sur quelques plantes qui leur sont congénères;*** et la Compagnie m'a fait l'honneur de le faire imprimer dans ses Actes, 20e année, 1er cahier (Août 1858). J'en ai fait faire un tirage à part.

Le nouveau genre aurait pourtant, sur tous les autres de la tribu des Chrysanthémées, un grand avantage : celui d'offrir *en puissance*, si ce n'est toujours *en réalité présente*, un organe distinct par sa nature, et placé dans un lieu où les autres genres ne le montrent pas, tandis que la plupart des autres genres de la tribu ne diffèrent guère entr'eux que par les modifications qu'offrent les formes des mêmes organes.

Les Chrysanthémées ne se distinguent essentiellement des Enanthémidées que par ce seul caractère : *Receptaculum epaleaceum*, au lieu de *receptaculum paleaceum*. Or le nouveau genre se distinguera de toutes les autres Chrysanthémées par ce dernier caractère qui le rapprochera des Euanthémidées, *receptaculum paleaceum*, sans cependant le faire entrer dans leur tribu, d'où l'éloignent son port et presque toutes ses affinités les plus évidentes. Il pourrait servir de chaînon intermédiaire aux caractères tranchés et constants des deux groupes.

Sans doute il devrait appartenir aux Euanthémidées si, comme chez elles, la présence des paillettes sur le réceptacle était universelle, constante, sans exception. Mais, de l'aveu des auteurs qui les ont vues avant moi, la présence des paillettes est irrégulière et inégale dans deux des espèces du genre proposé, et il est certain pour moi que dans les deux autres, elles ne se développent que pendant l'anthèse et à mesure que le capitule vieillit. Il paraît même (mais ce fait a besoin d'une vérification que je n'ai pas le moyen d'opérer sur une assez large échelle), il paraît, dis-je, que les paillettes manqueraient souvent, à tous les âges, dans le *Matricaria Parthenium* Linn., car les auteurs ne les y mentionnent pas.

Cette dernière espèce appartient à la 1re section des *Pyrethrum* du *Prodromus* de Candolle.

A côté d'elle, et pourtant bien distincte par son feuillage, prendrait place l'*Anthemis parthenioides* Bernh. — DC. Prodr.

Les deux autres seraient les *Pyrethrum indicum* Cass. et *sinense* Sabin. du *Prodromus*, et la section dernière de ce genre, DENDRANTHEMA, qu'elles composent à elles seules, donnerait son nom au nouveau genre.

Afin que les quatre espèces que je viens de désigner pussent entrer *rigoureusement* dans ce genre, la caractéristique de la *section* n'aurait à subir, en devenant *générique*, que cette *unique* et *très-légère* modification : au lieu de « *et* » *tunc bracteolas scariosas in receptaculo inter ligulas* « *admittentia*, » on dirait « *et bracteolas scariosas in recep-* « *taculo inter flosculos ligulas*QUE FREQUENTER *admit-* « *tentia.* »

On le voit, la modification se borne à ceci :

1° La suppression du mot *tunc*, pour montrer que la présence des paillettes ou bractéoles n'est pas *subordonnée* à l'état *double* du capitule;

2° L'addition du mot *flosculos* (fait constaté déjà dans le *Prodromus* à la fin des descriptions des *Pyrethrum indicum* et *sinense* et de l'*Anthemis parthenioides*);

3° L'addition du mot *frequenter*, que des observations ultérieures permettront peut-être de *généraliser* en le remplaçant par ces mots : *in capitulis senescentibus.*

La partie essentielle de cette diagnose générique serait complétée en ces termes : *Cætera Pyrethri* DC. Prodr.

Je reprends, et voici l'historique et l'enchaînement des observations qui m'ont conduit à la proposition que je fais aujourd'hui :

Il y a trente et quelques années que mon regrettable ami le M^is^ Hercule de Rabar me donna, sous le nom de *Matri-*

caria Parthenium L. à fleurs doubles, un échantillon cultivé dans les jardins de son château de Bomale près Libourne. Les feuilles de cet échantillon présentaient un aspect fort différent de celui qu'offre le *M. Parthenium* simple ou double, soit sauvage, soit cultivé (tel que je l'avais recueilli moi-même en 1817 dans un jardin de Bordeaux). Je conservai néanmoins l'échantillon de M. de Rabar sans y donner beaucoup d'attention. Mais vers 1839, lorsque j'étais occupé à mettre mes Anthémidées dans l'ordre du T. VI du *Prodromus* publié en 1837, je reconnus dans cet échantillon dont le réceptacle était *pailleté*, l'*Anthemis parthenioides* Bernh., DC. loc. cit. p. 7, n° 14. Évidemment, Candolle ne place la plante dans ce genre qu'à cause de ce caractère, car il fait suivre l'initiale *générique* A d'un point de doute, et termine sa description ainsi qu'il suit : « Similima Matricariæ Parthenio, sed paleis inter flores instructa. Ferè semper plena in hortis occurrit, et fortè ideò paleæ receptaculi ex luxuriante statu ortæ, ut in Chrysanthemis indico et sinensi, sed in speciminibus capitulo semipleno donatis, jam anno 1809 in horto Monspeliensi cultis, video paleas etiam in disco inter flores tubulosos adstantes (v. v. c.) » (1).

Il ne dit rien de semblable à l'article du *Pyrethrum Parthenium* Sm. (ibid. p. 50, n° 28), espèce évidemment distincte par la forme de ses feuilles et dont la véritable patrie n'est pas plus certainement connue que celle de l'*Anthemis parthenioides*.

---

(1). Il est bon de noter qu'entre 1809 et 1837, la connaissance de ces faits avait commencé à se répandre dans le monde botanique. et je trouve dans un ouvrage peu connu, mais fait avec soin (***Flore d'Indre-et-Loire*** [1833] p. 136 en note) ces mots : « On cultive... « le *Chrysanthemum indicum*..... ses fleurs.... ont presque tous

En 1840, à Paris, je parlai à M. Gay de cette dernière espèce cultivée par M. de Rabar, et comme elle n'existait dans aucun herbier parisien, je fus heureux de lui envoyer mon échantillon et de le prier d'en agréer l'hommage. Mon vénérable maître me répondit en mars 1842 par la note suivante :

« *Anthemis parthenioides* Bernh., donné par M. de « Rabar. Il faut bien que *oui*, puisque toutes les fleurettes « du capitule ont leur paillette ! Ainsi vous m'envoyez un fait « très-instructif et que j'ai vainement cherché ailleurs ! »

M. de Rabar était déjà mort à cette époque, et je ne pouvais ni avoir recours à son herbier pour savoir s'il avait observé le réceptacle paléacé, ni savoir si la plante s'était perpétuée dans son jardin. Je continuai à la croire très-rare, mais mon erreur ne dura pas longtemps.

En juin de la même année 1842, je vins du Périgord à Bordeaux, et j'eus la joie d'y retrouver ma plante. L'aimable et savant bibliothécaire de la ville, mon honoré collègue feu Jouannet, avait l'habitude — presque la manie — d'avoir toujours quelque fleur ou un bout de rameau à la main, à la bouche ou à la boutonnière, et j'obtins un jour de lui l'abandon de ce *trésor*, qui provenait tout simplement d'un pot acheté au marché aux fleurs. Je m'en procurai bientôt un semblable ; je cultivai la plante à Bordeaux et à Lan-

---

« les fleurons développés en ligules ou en tuyaux : *dans ce cas*, le « réceptable est garni de paillettes, ce qui avait d'abord fait nommer » cette plante *Anthemis grandiflora*.... » Les auteurs de cette Flore mentionnent ensuite le *Chrysanthemun parthenioides*, plante « qu'il faut aussi rapporter à ce genre. .. assez voisine du *C. Par-* « *thenium* et appelée aussi *Matricaire* ; ses fleurs très-doubles, « formées de ligules, sont d'un blanc pur. » Ils paraissent n'avoir pas observé les paillettes de son réceptacle

quais ; j'en desséchai bon nombre d'échantillons, et c'est alors que je vis que les paillettes ne se montrent pas au début de la floraison, mais seulement à mesure que le capitule vieillit. Cette observation ne portait que sur des fleurs parfaitement *doubles*; je ne les connaissais encore ni semi-doubles, ni simples; mais je ne sus pas douter alors que la plante ne dût rester dans le genre *Anthemis*. Il n'y a rien de bien extraordinaire, en effet (quoique ce soit fort insolite), dans l'apparition *tardive* des paillettes, surtout de celles-ci qui ne sont que des diminutifs des écailles du péricline. Que sont en effet des paillettes, des écailles ? Rien autre chose que des *feuilles* florales, des bractées bien moins déformées, bien moins détournées de leur nature *appendiculaire* que ne le sont les feuilles dites *carpellaires*. Or, dans un même genre, la naissance de la feuille ne précède pas toujours et suit quelquefois de plus ou moins loin le développement de la fleur (*Magnolia*, *Daphne*, *Calycanthus*, la plupart des drupacées, en un mot les *filius antè patrem* de nos anciens).

L'*Anthemis parthenioides* était devenue alors une des plantes *d'ornement vulgaire* les plus à la mode dans notre sud-ouest, et elle a conservé sa vogue pendant plusieurs années, jusqu'à ce que l'impulsion vigoureuse donnée par les Sociétés d'horticulture, eussent remplacé les vieilles conquêtes du jardinage traditionnel par des nouveautés rapportées de la Californie et des climats tempérés de l'Amérique et de la Chine. A Saintes par exemple, en Juin 1844, je me souviens d'avoir vu un délicieux reposoir de la Fête-Dieu, abondamment et exclusivement orné de pots d'*Anthemis parthenioides* mélés à des draperies blanches : j'ai rarement vu, en ce genre, quelque chose de plus élégant et de meilleur goût.

Dès le mois de juillet 1842, le zélé collaborateur de notre Flore, M. de Dives, avait remarqué dans son jardin de Manzac, que cette plante, qui s'y reproduisait naturellement depuis quelques années à l'état *double*, commençait à donner des pieds à capitules *semi-doubles* et à capitules *simples*. C'était une dégénérescence de la plante en tant que cultivée, un retour vers son état primitif et normal. M. de Dives m'envoya de bons échantillons des trois états, et il se trouva que les fleurettes des capitules *très-doubles* n'ont pas *toutes* des paillettes ; mais ces paillettes, très-caduques, s'y rencontrent en grand nombre. Il y en a moins dans les capitules *semi-doubles*; il y en a plus dans les capitules *simples*.

En juin 1843, la plante *double* était abondante et garnie de paillettes, dans le jardin du Petit-Séminaire de Bergerac où M. l'abbé Revel et M. l'abbé Dion Flamand en récoltèrent pour moi.

Depuis cette époque, aucun document nouveau ne m'est parvenu sur l'*Anthemis parthenioides* dont le règne horticole, dans le Sud-Ouest, paraît à peu près fini.

Mais en revanche, la lumière commença, cinq ans après, à se faire sur une autre plante, et c'est de là que date la preuve de l'opportunité qu'il y a à considérer la section *Dendranthema* DC. comme un genre distinct.

Le 28 septembre 1848, deux archéologues justement aimés et appréciés en Périgord, servaient de guides à quelques amis au milieu des curiosités de tout genre qui abondent autour du château de Puyraseau, propriété de leur respectable père. MM. Félix et Jules de Verneilh nous firent visiter le donjon *roman* de Piégut, l'une des merveilles les plus pittoresques du Nontronais. Tout en faisant le métier d'antiquaire, je n'avais garde d'oublier celui de botaniste, et

je fis une *razzia* aussi complète que possible des chétifs échantillons encore fleuris de *Pyrethrum Parthenium* Sm., DC. Prodr. (*Chrysanthemum* Pers. Koch, Nob., Catal.) qui avaient pullulé, dans une saison moins avancée, parmi les décombres, dans les fentes et au pied des murs de cette belle ruine. J'avais d'autant plus d'intérêt à m'emparer du peu qui en restait encore dans de bonnes conditions d'étude, que le premier capitule (avancé) que j'avais ouvert d'un coup d'ongle et soumis sur place à la loupe, m'avait montré *des paillettes* sur le réceptacle ! Et dans cette localité, tous les capitules sont *simples!* Ces paillettes, que je n'ai pu retrouver dans les jeunes capitules encore existants en très-petit nombre, sont ciliées au bout comme les écailles du péricline, et *irrégulièrement entremêlées* aux fleurettes des vieilles calathides.

Je crus alors, ou que j'avais retrouvé, revenu à un état presque sauvage, l'*Anthémis parthenioides* chez lequel seul j'avais jusqu'alors vu des paillettes, et dont les feuilles auraient présenté une forme insolite, — ou que cette plante et le *Pyrethrum Parthenium* devraient désormais être considérés comme des formes d'une même espèce. Mon étiquette provisoire fut ainsi libellée :

Pyrethrum Parthenium (par ses feuilles).

Anthemis parthenioides (par ses paillettes).

Mais l'étude et la comparaison sont venues plus tard et m'ont prouvé indubitablement que les deux espèces *Canadolliennes* sont distinctes et légitimes. Il n'y a pas de passage d'une forme de feuilles à l'autre, et le *Pyrethrum Parthenium* est le seul des deux végétaux qui, à ma connaissance, ait été jusqu'ici trouvé à l'état aussi sauvage que l'*Erigeron canadensis* ou tout autre plante d'origine historiquement étrangère.

Les descriptions du *Prodromus* sont rigoureusement exactes :

Pour le *Pyrethrum Parthenium* : *foliis petiolatis pinnatisectis*, *segmentis pinnatifidis dentatis*, *ultimis confluentibus*.

Pour l'*Anthemis parthenioides* : *foliis petiolatis pinnatisectis*, *segmentis* BASI CUNEATIS *pinnatifidis*, LOBIS OVATIS MUCRONATIS SÆPÈ TRIFIDIS. On dirait un feuillage d'*Œnanthe Lachenalii*.

En présence de ces faits successivement et si lentement venus en lumière, étudiés et remaniés par conséquent à tant de reprises, il n'y a plus, ce me semble, à hésiter sur les conclusions auxquelles ils doivent aboutir :

1° Le *Pyrethrum Parthenium* Sm. (*Matricaria Parthenium* L.) est véritablement congénère de l'*Anthemis parthenioides* Bernh. (*Matricaria parthenioides* Desf.)

2° Il ne reste plus un seul caractère de quelque valeur, pour éloigner ces deux plantes de la section *Dendranthema* DC., dont les deux espèces (les Chrysanthèmes d'automne de nos jardins) sent de la part de l'auteur du *Prodromus*, le sujet des notes suivantes (VI. p. 62) :

PYRETHR. INDICUM : Receptaculum inter flosculos tubulosos nudum, paleaceum inter ligulas in floribus plenis aut semi-plenis.

PYRETHR. SINENSE. *Paleæ receptaculo adsunt* inter ligulas, desunt aut paucissimæ adsunt inter tubulos, in capitulis simplicibus aut semi plenis.

3° Cette section du *Pyrethrum* DC. est la seule, dans le groupe des Chrysanthémées, dont le réceptacle ne soit pas constamment et entièrement nu : elle mérite donc, autant et mieux que tant d'autres, d'être élevée au rang du genre, et, comme tel, elle doit conserver son nom Candollien.

4° Enfin, le nouveau genre *Dendranthema* ne peut pas, sous peine de rompre toutes ses affinités, être porté parmi les Euanthémidées. Il doit être placé après le *Lasiospermum* Lag. (*Receptaculum latum* BRACTEOLATUM DC. Prodr. VI, p. 37) qui termine les Euanthémidées, mais à la tête des Chrysanthémées, et comme pour montrer une fois de plus combien est faible et artificielle la distinction des deux tribus.

Je termine en présentant la synonymie des espèces connues jusqu'ici dans le genre que je propose.

TABLEAU DES ESPÈCES.

DENDRANTHEMA DC (sectio *Pyrethri* DC. Prodr. VI. p. 62) Nob.

1. D. PARTHENIUM Linn. (sub *Matricariâ*). — Nob.

Chrysanthemum Pers. — Koch, syn. — *Tanacetum* C. H. Schultz. — *Pyrethrum* Sm. — DC. — *Leucanthemum* Gren. et Godr. — *Matricaria odorata* Lam. Fl. Fr.

Sur la terre et dans les fentes des murs du château *roman* de Piégut, commune de Pluviers, près Nontron. Son indigénat reste douteux.

2. D. PARTHENIOIDES Bernh. (sub *Anthemide*). — Nob.

Matricaria parthenioides Desf.

— *Parthenium* flore pleno Hort. Gall.

Anthemis parthenioides DC. Prodr.

— *apiifolia* Brown, bot. reg.

Chrysanthemum parthenioides Fl. d'Indr.-et-Loire.

Pyrethrum chrysanthemifolium Hort. Angl.

Patrie inconnue. Cultivé en France.

3. D. INDICUM Cass. (sub *Pyrethro* , non Roxb.) — Nob.
Chrysanthemum Indicum L. — Sabin.
— *Japonicum* Thunb.
— *tripartitum* Sweet.
Pyrethrum Indicum DC. Prodr.
Arctotis elegans Thunb.

Cultivé en France. C'est celui de nos Chrysanthèmes d'automne qui offre une taille moins élevée, des fleurs moins grandes mais plus régulièrement doubles, et souvent des fleurs multicolores très-petites et très-jolies, dans la variété dite *Chrysanthème-Pompon* des jardiniers.

4. D. SINENSIS Sabin. (sub *Chrysanthemo* . — Nob.
Pyrethrum sinense DC. Prodr.
Chrysanthemum Indicum Thunb. — Lour. — Pers.
Anthemis grandiflora Ramat.
— *artemisiæfolia* Willd.
— *stipulacea* Mœnch.

Cultivé en France. Celui-ci, plus grand, plus fort, très-variable dans ses couleurs, mais non multicolore dans le même capitule, a souvent ses languettes en tuyaux et très-longues : c'est le plus anciennement cultivé dans nos jardins.

(10 février 1857.)

CHRYSANTHEMUM CORYMBOSUM. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 7.

Sur les rochers de la formation crayeuse, à Crognac près Saint-Astier (DD. 1843); à Périgueux sur la route de Trélissac (DD. 1848); à Baynac (M. 1844 ou 1845); à Montaud-de-Berbiguières (M. 1853).

Sur les rochers de la formation tertiaire, à la Rouquette, au-dessus du port de Ste-Foy-la-Grande (DD.)

Sur les rochers de la formation jurassique à Terrasson (DD.)

C'est donc à M. de Dives que nous devons la première découverte de cette belle plante dans le département.

CHRYSANTHEMUM SEGETUM (Catal.) — Ajoutez : Campsegret, dans les moissons, loin de toute habitation (DD.) Chalagnac (DD.). En m'envoyant des échantillons de ces deux localités, mon honorable ami insiste sur ce point, qu'il n'a jamais vu cette plante cultivée dans les jardins du Périgord. — Boriebru et Ladouze, mais jamais à une grande distance des habitations (D'A.)

DORONICUM PARDALIANCHES (Catal.

Je ne reparle de cette belle plante que pour dire que feu Dubouché, qui avait beaucoup herborisé dans le Limousin, pensait que nous devions retrouver aux environs de Nontron le *Doronicum austriacum* qu'il avait recueilli dans cette province limitrophe du nord de notre département; mais nous n'avons pas été assez heureux pour voir réaliser cette prévision du regrettable observateur.

SENECIO VULGARIS (Catal.)

J'ai rencontré plusieurs fois, dans l'arrière-saison (octobre et novembre 1844 et 1846), et dans les terrains argileux et humides, une monstruosité de cette espèce, offrant de très-gros capitules, des fleurettes excessivement allongées et dépassant de beaucoup le péricline. Elles tendent plus ou moins à la virescence, et la plante, parfois chargée d'*Uredo Senecionis*, prend un développement inaccoutumé. — Lanquais, lieux cultivés.

Senecio viscosus (Catal.) — Ajoutez : Villefranche-de-Belvès, sur la frontière du département du Lot (DD. 1844). — CC dans les sables granitiques de l'arrondissement de Nontron (1848). — Assez commun à Mareuil (M.). — Dans les bois près de Lanouaille et sur les sables alluvionnels de Piles. RR. (Eug. de Biran, 1849).

— artemisiæfolius. Pers. — DC. Prodr. VI, p. 348, n° 39.

(*S. adonidifolius* Lois. — Gren. et Godr. Fl., Fr. II, p. 114. — *S. tenuifolius* DC. Fl. Fr., *non* Jacq. — *S. abrotanifolius* Gouan. *non* L.)

Lieux rocailleux et bruyères sèches où il croît au milieu des fougères qu'il dépasse en hauteur, sur le bord de la route de Lanouaille à Payzac, entre le pont de Ségalaz et la forge de Miremont.

M. l'abbé Védrenne, du Grand-Séminaire de Périgueux, ne l'a rencontré que dans cette seule localité; mais il y croissait en grande abondance et s'y trouvait en pleine floraison au milieu d'août 1849. C'est probablement au même lieu que M. Eugène de Biran l'a trouvé en abondance, mêlé à la Digitale pourpre et au *Gallopsis tetrahit*, le 4 juillet de la même année 1849.

— erucifolius (Catal.) — Ajoutez : Assez commun à Périgueux et à Grignols (DD.) Saint-Nexant près Bergerac (Rev.). — Bords de l'Isle au-dessous de Goudaud, commune de Bassillac (D'A.) — Mareuil (M.) — Parc du château de Rastignac entre Thenon et Terrasson. — Bardou et Vuidepot (canton d'Issigeac).

Nous avons les deux variétés qu'admettent en France MM. Grenier et Godron, α *genuinus* qui est le type

du *Prodromus* de Candolle, et β *tenuifolius* DC. Fl. Fr. Suppl. et Prodr.

SENECIO AQUATICUS. Huds. — K. ed. 1ª et 2ª, 10.

Trouvé pour la première fois dans le département, en mai 1846, par M. l'abbé Revel, au bord d'un pré, au-dessus d'un ruisseau, près Sainte-Foy-des-Vignes, commune située au nord-ouest de Bergerac. La plante y est un peu pubescente et acquiert jusqu'à 65 centimètres de hauteur.

— ERRATICUS? Bertol. — K. ed. 1ª et 2ª, 11.

La Roche-Chalais. M. de Dives n'en trouva qu'un seul échantillon, qu'il donna à M. Boreau et qui était en si mauvais état, que M. Boreau ne crut pas pouvoir affirmer la justesse de la détermination.

2. Cynarocephalæ.

CALENDULA ARVENSIS (Catal.) — Ajoutez : Champs autour de Lille-sur-Dronne (DD.) — CC. dans les vignes sur plusieurs points du canton de Vélines, et notamment dans les communes de Lamothe-Montravel, Saint-Michel-de-Montaigne, Moncarret et Montpeyroux (M. A. Paquerée). Il est à remarquer que ces parties du Périgord sont les plus voisines des limites de la Gironde, et que la fréquence de la plante en ces lieux n'infirme nullement l'observation précédemment signalée de sa rareté, de son absence complète peut-être, dans le vrai Périgord.

ECHINOPS SPHÆROCEPHALUS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

C. dans les ruines du château de Grignols (DD.)

CIRSIUM LANCEOLATUM (Catal.) — Ajoutez : Variation à fleurs *blanches*, assez abondante dans un champ près Sainte-Aspre (DD.)

CIRSIUM ERIOPHORUM (*typus*) (Catal.) — Ajoutez : entre Bertric-Burée et Verteillac (M.) — Goudaud (D'A.) — Alentours du château de Panisseau, commune de Thénac (AL. RAMOND).

— PALUSTRE (Catal.) — Ajoutez : Route de Mareuil à Nontron (M.) — Prés tourbeux à Villamblard et à Plazac (DD.).

— ANGLICUM (Catal.) — Ajoutez : Bergerac (REV.) — Manzac (DD.); et nous sommes bien sûrs de la détermination de notre plante de la Dordogne, car M. de Dives et moi avons obtenu chacun un échantillon pourvu du caractère *essentiel* décrit par MM. Grenier et Godron pour distinguer cette espèce du *C. bulbosum*; je veux dire *des* STOLONS ! — La forme à plusieurs calathides sur la même hampe est commune à Manzac (DD.) — J'ajoute une autre localité : Marais de Mareuil par la route de Nontron, où il est rare, et où il m'est indiqué sous le nom de *C. bulbosum* par M. l'abbé Meilhez; mais comme le *C. anglicum* a souvent les fibres radicales plus ou moins *renflées*, et comme le *C. bulbosum* est chez nous du moins, une plante propre, non aux marais, mais aux stations sèches et crayeuses, je crois pouvoir prendre la responsabilité du changement que je fais subir à l'indication de M. l'abbé Meilhez.

— BULBOSUM (Catal.)

M. de Dives m'a indiqué, en 1852, une *grande forme rameuse* de cette espèce, sur le chemin de Brossac à Chalais. Je n'ai point vu cette plante, mais je présume qu'elle pourrait être rapportée au *Cirsium spurium* Delastre, Notic. s. 2 esp. de pl. nouv. p. la Fl. Fr., *in* Annal. sc. nat. septembre 1842, 2e sér., T. 18, p. 149.

J'ai reçu de M. Delastre son espèce, que MM. Grenier et Godron (Fl. Fr. II, p. 218) semblent rapporter au *C. bulbosum*, car ils citent pour lui deux des localités de M. Delastre (Châtellerault et Loudun). M. Delastre dit précisément ne l'avoir jamais rencontrée dans le voisinage du *bulbosum*.

Je crois que la plante de M. Delastre, a été reproduite en 1843 (cf. Schultz, archiv. Fl. de Fr. et d'Allem. I, p. 55 [1844]) par M. F. Schultz, sous le nom de *Carduus Kochianus* (*Cirsium Kochianum* Loehr. Taschenb. 295 [1842]), dans ses *Exsiccata*, n° 678. — Reste à savoir quel est l'*aîné* parmi ces deux noms quasi-jumeaux de 1842. Il y en a un autre, dont j'ignore la date : *C. laciniatum* Doll. Rheinich Flor. 508. — M. Nœgeli, dans sa *Dispositio Cirsiorum* du *Synopsis* de Koch (2e éd. p. 997), dit que cette plante provient des *C. palustre* et *bulbosum*, et Candolle (Prodr. VI, p. 646, n° 69) la nomme, en effet, *palustri-bulbosum*.

Nous serons un jour, je l'espère, délivrés de l'effroyable nomenclature *hybridique* ! Et c'est en prévision de cet heureux temps, que j'ai rappelé la question de priorité entre M. Delastre, Loëhr et Doll.

Selon MM Grenier et Godron (Fl. Fr. II, p. 219), le *C. palustri-bulbosum* aliàs *Kochianum*, ne serait que le *C. pratense* DC. Fl. Fr. IV, p. 113 (1815). En ce cas, la question ne subsisterait plus.

Selon les mêmes auteurs, le *C. spurium* et la var. 6 *uliginosum* de M. Delastre, forment une autre espèce *hybride*, qu'ils nomment (p. 213), *Cirsium anglico-palustre*. Je concevrais beaucoup mieux un rapprochement entre le *C. palustre* et le *bulbosum*, pour

expliquer cette forme, qu'entre le *palustre* et l'*anglicum*.

CIRSIUM ACAULE (Catal.) — Ajoutez : Variation à fleurs *blanches* ; commune de Saint-Paul-de-Serre (DD.)

Inutile de faire remarquer que le département nous offre la forme typique de l'espèce, *acaule*, et sa forme *caulescente* (*Cnicus dubius* Willd. — *Carduus Roseni* Vill.), selon que la plante croît dans un lieu plus sec ou plus humide.

— ARVENSE (Catal.)

Je n'avais signalé dans le département en 1840, que la var. δ *vestitum* Koch. M. de Dives a recueilli en abondance la var. α *horridum* à Manzac et ailleurs.

SILYBUM MARIANUM (Catal.) — Ajoutez : Auberoche, commune du Grand-Change (DD.)

CARDUUS NUTANS (Catal.)

La belle variation à fleurs *blanches* a été retrouvée par M. le comte d'Abzac à Bassillac, à Trélissac et à Champcevinel, et par M. de Dives à Bordas, commune de Grum.

LAPPA MAJOR. Gœrtn. — K. ed 1ª et 2ª, 1.

Au Mayne, près Monpont, assez commun (DD.) — M. l'abbé Meilhez me l'a aussi donné, du Périgord (probablement des environs de Saint-Cyprien), mais sans préciser la localité. — Enfin je l'ai vu moi-même, en 1848, à Lalinde.

CARDUNCELLUS MITISSIMUS (Catal.) — Ajoutez : Dans un pré sec au nord de *Ribière*, commune de Saint-Astier; environs d'Issigeac (arrondissement de Bergerac); Château-l'Evêque et Puy-de-Fourche (arrondissement de Périgueux), sur les côteaux incultes (DD.)

M. de Dives a trouvé, à Manzac, la forme *caulescente* avec le type.

CARLINA CORYMBOSA. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 5.

M. l'abbé Meilhez l'indique comme abondant sur le *Cingle* de Baynac; mais il ne m'en a pas fourni d'échantillon.

M. l'abbé NEYRA l'a retrouvé sur le *Pech* de Baynac en 1857, et en a envoyé des échantillons à M. de Dives; mais je ne les ai pas vus.

STÆHELINA DUBIA. Linn.— K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Cette belle plante méridionale, déjà connue dans l'Agenais, mais qui n'est pas moins une des plus précieuses acquisitions de notre Flore départementale, fut découverte le 15 septembre 1847, par le jeune CARRIER, élève du Petit-Séminaire de Bergerac, dans un lieu complètement inculte et exposé au midi, sur le tertre de *la Garde*, près Montpeyroux, commune de Villefranche-de-Longchapt.

Elle y était très-abondante, mais tellement avancée, que M. l'abbé Revel ne put, cette fois, m'envoyer que trois calathides vides et desséchées, plus que suffisantes, pourtant, pour la détermination. L'année d'après, je l'ai reçue en parfait état.

Je ne puis citer aucune autre localité, bien que M. l'abbé Meilhez ait fait mention de cette plante dans ses cahiers d'herborisation; mais il n'a pu se souvenir, malgré mes questions de 1848, s'il avait recueilli ses échantillons dans les limites du département.

SERRATULA TINCTORIA (Catal.).

M. de Dives a observé dans la forêt de Jaure toutes les formes décrites par Mutel dans sa Flore Française; mais il n'y a pas rencontré la variation à fleurs blanches.

CENTAUREA PRATENSIS. Thuill. — Boreau, Fl. du Centre, 2. éd. (1849), p. 293, nº 1090.

C. Jacea Gr. et Godr. Fl. Fr. II. p 241 (pro parte).
C. Jacea L., *β pratensis* Koch, syn. ed. 1ª nº 2. — DC. Prodr. VI. p. 570, nº 24. — Nob. Catal. 1840. *ζ pratensis* K. ed. 2ª, 3.

C. *nigrescens* auct. plur.

Azerat, dans les prés (Catal.) — Lieux herbeux à Limeuil, où je l'ai trouvé très-grand, mais peu commun, en juin 1845. — Très-grand aussi à Condat près Terrasson, et sur les hautes collines qui dominent le vallon du Coly (D'A.)

CENTAUREA MICROPTILON. Godr. et Gr. Fl. fr. II, p. 242, (1850).

C. nigra (pro parte) Nob. Catal. 1840.
C. nigra, *β decipiens* (pro parte) DC. Prodr.

CCC à Lanquais au bord des chemins, dans les bois, sur les côteaux secs et crayeux, et dans les vignes des terrains sablonneux ou argileux. — Manzac dans un taillis touffu, mais sec (DD.)

Je ne crois pas l'aigrette complètement nulle dans cette espèce; mais elle est très-courte, rudimentaire, très-caduque, et manque par conséquent très-fréquemment.

Variations à fleurs *blanches*, et d'un blanc *à peine rosé* : Monbrun, communes de Verdon et de Lanquais, RR. — Jarjavay, commune de Grum (DD.)

C'est au *C. microptilon* qu'appartiennent les échantillons piqués par des insectes, et déformés, dont j'ai parlé dans le Catalogue de 1840. C'est certainement la plus commune de nos Centaurées du groupe *Jacea*, et par conséquent on ne doit pas s'étonner qu'elle offre des variations fréquentes, non-seulement dans sa taille. dans la forme et la consistance de ses feuilles objets

sans aucune importance dans ce groupe), mais encore dans la grosseur de ses capitules, leur forme allongée ou sub-globuleuse et dans les détails de forme et d'espacement des écailles de l'involucre.

Je crois l'espèce *très-bonne;* mais ses caractères sont tracés d'une manière trop rigoureuse, trop *étroite*, par MM. Grenier et Godron. On trouve souvent, dans une même localité, — sur un même pied (!) — des calathides qui répondent exactement à la description de ces auteurs, et d'autres (plus sub-globuleuses en général) dont les écailles sont presque entièrement cachées (si ce n'est à la base du péricline) par la longueur des cils de leur appendice.

Le *C. microptilon* foisonne également dans la Gironde, excepté dans les terrains très-sablonneux où il est en général remplacé par le *C. Debeauxii* rare dans la Dordogne. Ces deux espèces, je le répète, me paraissent réellement bonnes quoique très-voisines, et me semblent avoir été confondues, jusqu'à la découverte de M. Debeaux, dans le *C. decipiens* de Thuillier, que les auteurs ont porté à leur gré soit dans le *Jacea*, soit dans le *nigra* auquel il touche de bien plus près.

Reste à savoir (si ma présomption est exacte) quel est le nom légitime que l'espèce doit conserver. J'emploie celui de M. Godron, parce que cet auteur a caractérisé la plante d'une manière précise et en harmonie avec le mode actuel de descriptions. Mais si le *C. Debeauxii*, comme il est probable, ne croît pas au-delà de la Loire, je présume que le *C. microptilon* devrait prendre le nom de *C. decipiens* Thuill., ce qui réduirait à néant le nom de *C. nemoralis* Jord, Pugill,, pl. nov. p. 104, qui est évidemment, pour moi, synonyme de *microptilon*.

Quant au vrai *C. nigra* L. (nouvellement nommé par M. Jordan *C. obscura*, not. s. qq. esp. (1854), *in* Schultz Archiv. Fl. de Fr. et d'Allem. I. p. 320), c'est une plante *montagnarde* à gros capitules sphériques très-larges à la base *et n'y laissant pas voir à nu la lame des écailles périclinales inférieures*, plante que nous ne possédons ni dans la Dordogne ni dans la Gironde : elle doit donc être effacée de mon Catalogue de 1840 et remplacée par celle-ci et la suivante.

J'ajoute enfin que j'ai trouvé à Lanquais dans l'arrière-saison (19 novembre 1838) un pied *broutè* de *C. microptilon*, dont les repousses fleuries offraient l'apparence la plus larvée et la plus embarrassante au premier coup-d'œil. Les appendices du péricline, dans ces fleurs tardives, sont d'un brun-noir si intense, d'une longueur si extraordinaire, et leurs cils sont si longs, que les capitules ressemblent à la fois à ceux du *C. nigrescens* DC. Prodr. et à ceux du *C. nigra* L. ; mais il suffit d'examiner la base de ces capitules, pour se convaincre qu'on ne peut en réalité les séparer du *C. microptilon*.

CENTAUREA DEBEAUXII Godr. et Gren. Fl. Fr. II. p. 243 (1850).

C. nigra (pro parte) Nob. Catal. (1840).

C. nigra ϐ *decipiens* (pro parte) DC. Prodr.

Lanquais, dans les pâturages maigres et froids, argilo-sablonneux, de la molasse (aux Pailloles).

Variation à calathides *très-pâles* et à fleurs *blanches* : bois de Ladauge, commune de Grum (DD. 1845).

— SEROTINA. Borcau, Fl. du Centr. 2e éd. (1849), T. 2, p. 293, n° 1091, et *ejusd.* Not. et obs. s. qq. pl. de Fr. (1853), p. 12, n° VII.

C. nigrescens Gren. et Godr., Fl. Fr. II, p. 241 (1850), *non* Willd, *nec* al. auct.

Dans ses *notes* de 1853, M. Boreau relève l'erreur que M. Godron a commise en donnant son *C. serotina* pour synonyme au *C. amara* L., et ajoute les détails les plus précis sur la comparaison de son espèce avec les espèces plus ou moins voisines qui ont donné lieu à des confusions de synonymie.

Le *C. serotina* Boreau, a été recueilli par M. de Dives dans les lieux secs et incultes, *aux Eyssarts*; cette localité est une commune du département de la Charente; mais elle n'est séparée de celui de la Dordogne que par la largeur de la Dronne; les échantillons de M. de Dives ont été déterminés par M. Boreau lui-même.

M. le comte d'Abzac a retrouvé cette espèce dans le département de la Dordogne à Cublat près Terrasson, tout près de la frontière de la Corrèze. Les calathides y sont un peu plus petites, et les feuilles des rameaux encore plus étroites et plus grisâtres que dans les échantillons authentiques du département du Cher qui m'ont été envoyés par M. Alfr. Déséglise. Mais ce qui distingue encore plus cette forme duranienne (malgré l'identité spécifique incontestable (!)), c'est qu'au lieu d'avoir les écailles de l'involucre *presque* toutes *pectinées-ciliées*, il n'y a guère que la moitié inférieure du nombre total de ces écailles qui le soient.

Enfin, la même espèce a été recueillie par M. de Dives aux environs de Sainte-Aulaye-sur-Dronne.

CENTAUREA SCABIOSA, *β coriacea* (Catal.)

La forme que nous offre notre département et que, dans mon Catalogue de 1840, j'avais rapportée à la

var. *ε coriacea* Koch, syn., ne paraît pas à M. Gay s'éloigner du type de l'espèce. Il faut donc supprimer cette indication de variété (J. Gay, *in litt.* mars 1842. Cette belle plante présente d'innombrables variations dans la dimension de ses calathides et dans la forme des découpures de ses feuilles; mais toutes ces formes se rapportent à la var. *α vulgaris* Koch.

CENTAUREA SOLSTITIALIS Linn. — K. ed. 1ª, 17, ed. 2ª, 20.

Découvert en septembre 1847, à Clérac en amont du pont de Bergerac, sur les berges de la Dordogne, par M. Eugène de BIRAN. RR.

— CALCITRAPA (Catal.)

La variation à fleurs *blanches* se maintient toujours au même endroit depuis plus de 30 ans (jonction des communes de Lanquais et de Couze) à ma connaissance. Je l'ai retrouvée, en septembre 1844, au bord du canal latéral de la Dordogne, entre Lalinde et Drayaut.

LEUZEA CONIFERA. DC. Fl. Fr. IV, p. 109. — Duby, bot. gall. p. 289. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 271.

Centaurea conifera L.

Cette magnifique plante méridionale, déjà connue dans l'Agenais et le Gers, a été découverte, pour la Dordogne, en 1846, par M. l'abbé Meilhez, qui l'a retrouvée en 1849 et 1853 sur les côteaux rocailleux de Carlux, de Saint-Germain-de-Belvès et de Montaud-de-Berbiguières. Rare dans les deux premières localités, elle est plus abondante dans la troisième.

XERANTHEMUM CYLINDRACEUM (Catal.) — Ajoutez : Côteaux du *Camp-de-César* à Périgueux, C.; Manzac RR. (DD. — Eymet et le Sigoulès. CC. et employé à faire des balais (M. Al. Ramond.)

3. Cichoraceæ.

SCOLYMUS HISPANICUS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Saint-Vincent-de-Cosse près Saint-Cyprien (M. 1852.)

RHAGADIOLUS STELLATUS. Gœrtn. — K. ed. 1ª 2, ed. 2ª

(spec. unic.)

C'est la forme à fruits hispides (*Lapsana stellata* L.), qui a été découverte en 1855 dans le Sarladais par M. l'abbé NEYRA, de Saint-Cyprien, professeur à Guéret, et adressée par lui, en 1856, à M. de Dives qui me l'a communiquée. Les achènes intérieurs sont positivement hispides par le dos : donc, ce n'est pas le *R. edulis* Gœrtn. — Koch, ed. 1ª nº 1.

LEONTODON AUTUMNALIS (Catal.)

Je n'en reparle que pour dire que je l'ai trouvé très-abondant, mais distingué par un port plus raide et des calathides fort petites, dans les parties hautes des prés de Fonroudal, et dans les blés voisins de ces prés, dont le terrain est sablonneux et humecté par une source voisine commune de Saint-Aigne.)

PICRIS HIERACIOIDES (Catal.)

J'ai retrouvé, sur la côte des Mérilles, commune de St-Capraise-de-Lalinde, la jolie forme *collina* que je décrivis en 1840, et que M. Gay a jugée, comme moi, ne pouvoir sous aucun rapport être distinguée du *P. hieracioides*.

HELMINTHIA ECHIOIDES. Gœrtn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Cette plante dont je ne connaissais pas, en 1840, l'existence dans notre département, bien qu'elle foisonne dans la Gironde, m'a été envoyée en 1845, de Sainte-Croix-de-Mareuil (seule localité reconnue dans ces environs), par

M. l'abbé Meilhez ; en 1847, de Ponbonne et de Monbazillac, près Bergerac, par M. l'abbé Revel ; en 1848, de Boripetit, communes de Champcevinel et de Goudaud, commune de Bassillac (localité où on ne la trouve que dans des champs de trèfle), par M. le Comte d'Abzac ; enfin, en 1849, de la Rouquette, vis-à-vis Sainte-Foy-la-Grande, et des champs entre Gardonne et Saussignac, par M. de Dives.

Le bec de l'akène, dans cette plante, est tellement mince, fragile et fugace, qu'on l'aperçoit peu facilement à la maturité ; et il en résulte que l'aigrette est excessivement caduque, à tel point que je n'ai pu réussir à en avoir, pour mon sachet de graines, un akène *mûr* et couronné de ses appendices. Ce caractère physiologique mérite d'être remarqué, parce qu'il explique pourquoi la plante, qui est susceptible de croître partout, n'est pourtant pas partout répandue : ses graines ne sont réellement pas voyageuses.

TRACOPOGON PORRIFOLIUS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

J'ai complètement oublié d'inscrire au Catalogue de 1840 cette belle plante d'origine étrangère et qui, cultivée dans tous les jardins potagers, grands ou petits du département (*Salsifis*), s'en échappe facilement et s'y trouve, sans s'y multiplier, dans les prés et les gazons qui bordent les sentiers non ombragés.

M. de Dives, qui m'a fait apercevoir de mon oubli, a trouvé la plante jusque sur les vieux murs à Périgueux. M. l'abbé Meilhez l'a vue à Allas de Berbiguières, et moi à Lanquais; elle est partout enfin, dans ces conditions.

— DUBIUS. Vill. Dauph. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 313.

T. livescens Bess. — DC. Prodr. VII, p. 112, nº 2.

T. pratensis, *ß tortilis* Nob. Catal. 1840, *non* Koch.

Cette espèce, que j'avais confondue spécifiquement avec le *T. pratensis*, s'en distingue principalement par une croissance bien plus robuste, par son pédoncule renflé au sommet, par ses feuilles bien plus larges à la base, par sa tige rameuse, par la forte collerette laineuse du sommet de son bec et par ce même sommet renflé en massue.

Lanquais, dans les lieux cultivés.

PODOSPERMUM LACINIATUM (Catal.) — Ajoutez : Lembras (DD.) — Bords du chemin de Mareuil à la Rochebeaucourt (M.)

Nous n'avons, à ma connaissance, en Périgord, que le type de l'espèce, var. α *genuina* Gren. et Godr., qui constitue seul cette espèce aux yeux des botanistes qui adoptent la spécification de Candolle.

Nota. 1°. Il faut, en dépit de la résistance opiniâtre de Koch, restituer le rang d'*espèces* aux formes nos 2 et 3 du *Taraxacum officinale* du Catalogue de 1840, savoir : au

T. ERYTHROSPERMUM Andrz, typus DC. Prodr. VII. p. 147, no 13;

et au

T. PALUSTRE DC. Fl. Fr., typus et β *intermedium* DC. Prodr., ibid. no 21.

2°. Il faut rayer du Catalogue de 1840 le *Lactuca virosa* ? L., dont j'ai pu, dès 1841, vérifier les achènes, et qui n'est autre que le *L. Scariola!*

LACTUCA VIMINEA Link. — K. — C. H. Schultz bip. — K. ed. 2a, 5. — Boreau, Fl. du Centre, 2e éd., p. 312. — Gren. et Godr Fl. Fr. II, p. 318.

Phœnixopus vimineus Reichenb. — K. ed. 1a p. 430.

Phœnopus vimineus DC. Prodr. VII, p. 176, n° 1.

Phœnixopus decurrens Cassini.

Prenanthes viminea L.

Chondrilla sessiliflora Lam. Fl. Fr.

C'est à M. l'abbé Meilhez que nous devons la découverte de cette jolie plante, dont les échantillons ont été vus par M. le Comte d'Abzac, mais dont on ne m'a pas fait connaître la localité précise.

LACTUCA MURALIS. Fresenius (1832). — DC. Prodr. VII. p. 139, nº 47 (1838). — K. ed. 2ª, 6. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 321.

Phœnixopus muralis K. ed. 1ª p. 420, nº 2. — Nob. Catal. 1840.

Cette plante a été enfin rencontrée par M. de Dives *sur les murs*, à l'église de Merlandes, et par M. l'abbé Meilhez à l'église de Mareuil. M. de Dives l'a retrouvée au bord d'une vigne, à Chalagnac, ainsi que sa variété *coloratus* Coss. et Germ. à la Tour-Blanche. Les échantillons de cette dernière forme ont été vus par M. Cosson lui-même.

Le *L. muralis* est commun dans le Nontronais où je l'ai vu en 1848 dans les bois de la Morinie, commune de Saint-Barthélemy, et parmi les ruines du château de Piégut, commune de Pluviers.

Enfin, M. Oscar de Lavernelle l'a vu dans les fentes des rochers de la Vézère, aux Eyzies, et M. le Comte d'Abzac à Boriebru. commune de Champcevinel.

Ainsi, j'ai eu tort de dire, en 1840, que cette plante était peu commune dans la Dordogne.

— PERENNIS (Catal. — Ajoutez : Sainte-Croix-de-Mareuil (M.) — Entre Faux et Issigeac (M. le vicomte Alexis

de Gourgues). CC dans la commune de Champcevinel (D'A.). Bonnefond sur les hauteurs à l'Ouest de Sarlat (M. l'abbé Dion-Flamand).

Au *Bout des Vergnes*, près Bergerac (Rev.) Fentes des rochers de calcaire jurassique, le long de la grande route qui monte d'Azerat à Thenon.

Sonchus oleraceus (Catal.) — Ajoutez : 1° à la variation jaune pâle au centre, blanche au pourtour, violacée à l'extérieur des capitules : Manzac (DD.)

J'avais considéré cette coloration singulière comme une sorte de dégénérescence purement *automnale*; mais je l'ai retrouvée (moins la coloration *violacée* de l'extérieur des ligules) à Talence, près Bordeaux, au commencement de *juin* 1850, sur un jeune pied très-vigoureux, qui avait crû dans une exposition sèche et chaude, au pied d'un mur qui borde la route.

2° A la variation hérissée, vers le haut, de poils glanduleux : CC à Condat près Terrasson et à Champcevinel près Périgueux (D'A.) — CC, à la fin de juillet, et dans des terres argilo-crayeuses de la commune des Graulges, et dans les champs qui bordent la vieille route à Sainte-Croix-de-Mareuil (M.)

Dans ces dernières localités, les feuilles sont bien différentes de celles de la plante trouvée à Blanchardie par M. Du Rieu (Catal. de 1840), et M. l'abbé Meilhez a conservé dans ses cahiers des notes si précises et si curieuses à ce sujet, que je crois devoir en donner ici un extrait :

« La tige s'élève à plus d'un mètre; ses rameaux « sont extrêmement peu garnis de feuilles. Les « feuilles, réunies vers le bas de la tige, sont âpres « au toucher, lancéolées dans leur ensemble et peu

« sinuées; celles de la tige et des rameaux sont peti-
« tes et presque entières. La tige est droite et d'un
« port élégant. Les calathides, grosses mais se renflant
« peu après l'anthèse, atteignent jusqu'à cinq centi-
« mètres de diamètre, et ressemblent à celles du *Pic-*
« *ris hieracioides*. Le haut de la tige, les pédicelles
« et les involucres sont garnis de poils nombreux,
« glanduleux et glutineux (M. not. mss.)

3° Enfin, une variation (*variatio foliis angustissimis* DR.) plus curieuse assurément que toutes les autres, et dont un seul pied a été recueilli en septembre 1851 par M. Auguste Chastanet (de Mucidan) dans la vigne de *Gros Bos* à Puyremale près La Valette, arrondissement de Ribérac. C'est à M. Du Rieu que je dois la communication généreuse d'un petit rameau de cet échantillon, et voici ce qu'il m'écrivait de Paris en me l'envoyant, le 3 juin 1852 :

« J'ai fait des recherches dans les grands herbiers ;
« j'ai vu des variations extrêmement nombreuses du
« *S. oleraceus*, mais nulle part il n'en existe d'aussi
« *extrême* pour la ténuité des feuilles. Feu Picard,
« qui a fait des recherches sur ces formes, n'a figuré
« rien d'approchant, et M. Gay qui s'en est aussi oc-
« cupé, ne se souvient pas d'avoir jamais rien vu de
« semblable ; les formes les plus étroites de son her-
« bier sont encore bien loin de celle de La Valette. C'est
« le pied entier qu'il faut voir ; le fragment ci-joint ne
« saurait vous en donner une idée ! Il est fâcheux que
« M. Chastanet se soit borné à la cueillette d'un seul
« échantillon, ou au moins qu'il ne se soit pas assuré
« que la même forme était répandue dans ce même
« lieu, ce qu'il ne peut affirmer, vu qu'il était alors à

« ses débuts et récoltait au hasard. J'ajoute enfin que « j'ai semé cette forme ici, pour voir ce qu'il devien- « dra par la culture, et quoiqu'il soit en retard par « suite du printemps sec et froid, je puis pourtant « vous dire, dès à présent, que l'aspect des premières « feuilles semble présager la reproduction de cette « forme singulière. »

Bien singulière en effet, car ses feuilles, roncinées ou entières, et toutes bordées de petites dents épineuses, sont exactement *linéaires*, excessivement aiguës, et atteignent à peine, au point le plus élargi de leur base, la largeur de TROIS MILLIMÈTRES (abstraction faite des *roncinures*) sur une longueur de 5 à 7 centimètres dans le rameau que je possède.

SONCHUS ARVENSIS (Catal.) — Ajoutez : Environs de Mareuil (M.)

La var. que j'ai signalée dans le Catalogue de 1840 et que Koch, dans la 1re édition de son *Synopsis* n'avait pas enregistrée sous une lettre grecque (*S. intermedius* Bruckn.) est actuellement admis sous le nom de

Var. γ *lævipes* Koch, ed. 2a p. 498, nº 5.

Var. ε *lævipes* Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 326.

Ajoutez pour cette variété : Bords d'un marais au Pizou, dernière commune du département de la Dordogne sur la rive droite de l'Isle, à la limite du département de la Gironde (DD., 1843). Linné, dans ses *Amæn. acad.*, donne le nom de *S. maritimus* à cette plante ; mais ce n'est pas le vrai *maritimus* de Linné, SPEC.

Il faut enfin ajouter une seconde variété du *S. arvensis*. C'est la var. β *elatior* Boreau, Fl. du Centr. 2e éd. p. 318, n. 1190 (1849), laquelle a été recueillie en 1845 (et les échantillons vus et déterminés par M. Boreau lui-même),

dans cette même localité du Pizou ; puis , entre Grignols et Neuvic, toujours dans les lieux humides et toujours par M. de Dives ; — puis enfin , en 1845 , par M. Alix Ramond sur les bords du Dropt , à Eymet.

BARKHAUSIA RECOGNITA. Hall. fil. (sub *Crepide*).—DC. Prodr. VII, p. 154, n. 12. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 331.

Crepis Leontodon Mutel , Fl. Fr. (pro parte tantùm, monentibus cell. Gren. et Godr. loc. cit.)

Il faut avouer que cette plante très-voisine , — trop-voisine peut-être du *B. taraxacifolia*, — ressemble extrêmement par son aspect , mais non par ses caractères , au *B. leontodontoides* All. de Provence et de Corse , qui est le *Crepis Leontodon* Mut. pour la localité de Besançon.

En réalité, ses affinités sont toutes avec le *B. taraxacifolia* dont je l'avais toujours prise pour une repousse tardive et appauvrie. Aussi, en suis-je fort mal pourvu, et ce n'est que la Flore de MM. Grenier et Godron qui me l'a fait reconnaître dans un échantillon en fleurs et fruits , recueilli le 2 juillet 1835, au bord d'un des chemins qui mènent de Varennes à Couze par le fond de la vallée de la Dordogne.

J'en ai aussi un échantillon de Libourne , envoyé par feu le marquis de Rabar sous le nom de *taraxacifolia*. Il est probable que dans la Gironde comme dans la Dordogne , il n'y aura qu'à la chercher pour la trouver abondamment et l'étudier dans tous ses états, et particulièrement au point de vue de sa floraison plus tardive de deux mois.

CREPIS PULCHRA (Catal.) — Ajoutez : Sainte-Croix-de-Mareuil, Fontgrand (M.) — Commune de Champcevinel au bord de la route d'Agonac ; commune d'Antonne au-dessous du château de Trigonan (D'A.) — Beaumont.

TOLPIS BARBATA. Gœrtn., *non* Duby, Bot., *nec* DC. Prodr.
— Gren. et Godr., Fl. Fr., II., p. 287 (pro parte tantùm).

M. Gay, en 1836, écrivait à M. Du Rieu que cette espèce n'avait point encore été trouvée, à sa connaissance, en France; il ne la possédait que de Tanger et des Asturies d'où M. Du Rieu venait de la rapporter.

MM. Grenier et Godron vont plus loin (en 1850), car ils paraissent admettre que le vrai *T. barbata* ne diffère pas spécifiquement du *T. umbellata* Bertol. — DC. Prodr. — — Nob. Catal. 1840.

Ce n'est point, à mon sens du moins, dans la longueur un peu moins grande des bractéoles extérieures de l'involucre que gît la différence réelle de ces deux espèces très-voisines, mais bien dans la nature même de ces bractéoles. Elles sont molles, planes, herbacées, parfois roulées en dessus par les bords, indurées, blanchâtres et calleuses *seulement à leur base* dans le *T. barbata; indurées, blanchâtres, calleuses* et RENFLÉES DANS PRESQUE TOUTE LEUR LONGUEUR dans le *T. umbellata* : ce qui donne à celles de cette dernière espèce quelque analogie avec les folioles de l'involucre d'un *Rhagadiolus.*

En outre de ce caractère, et comme notes accessoires, on peut remarquer, avec les auteurs, que le *T. barbata* a ses bractéoles presque toujours plus longues, la tige presque toujours plus abondamment feuillée, et les fleurettes toujours plus longues que ces bractéoles, c'est-à-dire la fleur plus grande que celle de l'*umbellata*. Le capitule de la première est aussi plus gros.

Mais il est vrai de dire que, chez l'*umbellata*, il y a presque toujours quelques bractéoles qui dépassent les fleurettes du capitule, et qu'avant la maturation des akènes, les deux espèces sont malaisées à distinguer.

Prenant pour base de la distinction les caractères que je viens d'exposer, je crois que le *T. barbata*, moins commun que l'autre, existe pourtant en France, et même dans la Dordogne.

Il a été recueilli, le 20 mai 1842, par M. de Dives, à Sainte-Madeleine, près Montpont; les échantillons qui m'ont été communiqués sont d'une vigueur remarquable et que n'atteint jamais le *T. umbellata*.

Je dois avouer que, sur les dix échantillons de *T. barbata* que j'ai en ce moment sous les yeux, il n'en est pas un qui offre des akènes aussi parfaitement mûrs que ceux de l'*umbellata* que je possède, et c'est ce qui me prive de parler de quelques différences de détail dont je soupçonne l'existence. Si, en acquérant le dernier degré de maturité, les capitules de la première espèce devaient offrir l'accrescence gibbeuse des bractéoles, telle qu'elle existe dans la seconde, il ne resterait plus, pour les distinguer, que les caractères donnés par les auteurs, et ce serait bien peu de chose.

HIERACIUM VULGATUM (Catal.). — K. ed. 2ª, 28.

H. sylvaticum Lam. — Gren. et Godr., Fl. Fr. II, p. 375.

Lorsque les feuilles sont très-larges et presque ovales, la plante devient *H. Lachenalii* Gmel., forme très-belle et très-grande que Koch n'a pas séparée du *vulgatum*, et que M. le comte d'Abzac a trouvée dans les lieux sylvatiques et humides de la commune de Champcevinel.

M. Boreau (Fl. du Cent. 2e éd., p. 321), regarde le *H. Lachenalii* comme une bonne espèce : je ne connais pas sa plante, mais je crois que la nôtre est bien celle de Koch, et je ne vois pas de différences caractéristiques entre elle et le *vulgatum* type.

HIERACIUM MURORUM (Catal.)

Abondante dans notre département, cette belle plante ne nous y offre qu'un petit nombre de formes bien tranchées.

Dans la 2e édition de son *Synopsis*, Koch a décrit la var. *γ rotundatum* de sa 1re édition, sous le nom de *H. lasiophyllum* Koch, Deutschl. Fl. inéd., et lui a assigné des caractères précis qui me font voir que notre plante périgourdine en est différente et rentre tout simplement, à titre de forme petite et peu dentée, dans le type de l'*H. murorum*.

MM. Grenier et Godron (Fl. Fr. II, p. 372) ont enregistré comme variétés, plusieurs espèces de M. Jordan, ainsi qu'ils l'ont fait pour les *H. boreale* et *sylvaticum*. D'après leur nomenclature, je ne vois en Périgord que que deux variétés de l'*H. murorum*, savoir :

α (*typus*). Lanquais, etc., etc.

γ ovalifolium ; dans les lieux très-secs, à Génébriéras, commune de Manzac (DD.), etc.

Quant aux taches rouges, violettes ou noirâtres, qui se trouvent sur les feuilles de cette espèce et de l'*H. vulgatum*, et qui parfois les envahissent tout entières, elles ne constituent ni des espèces, ni des variétés, ni même des formes. Ce sont de simples variations de couleur, dont on doit se borner à faire mention dans la description des espèces.

— BOREALE. Fries, nov. ed. 2a, p. 161. — K. ed 2a 51. — Gren. et Godr., Fl. Fr. II, p. 385.

H. sabaudum (Catal. 1840).

Tout le monde convient que le *H. sabaudum* de nos anciennes Flores est bien celui de Linné, FL. SUEC., p. 274; mais Fries lui a donné le nom de *H. boreale*, adopté par

Koch et par MM. Grenier et Godron, afin de réserver le nom *sabaudum* à la plante que Linné a décrite sous ce nom dans le SPECIES, p. 1131.

Nous avons en Périgord, à ma connaissance, les variétés suivantes du *H. boreale* Fr. et qui toutes, pour M. Jordan (Catal. du jard. de Grenoble, 1849), sont autant d'espèces distinctes auxquelles les auteurs de la Flore de France ont conservé leurs noms en les réduisant au rôle de *variétés*.

Elles croissent toutes dans les bois, ou plutôt sur la lisière et dans les éclaircies ou les défrichements récents des bois.

β *rigens*, Champcevinel (D'A.) Lanquais, etc.

δ *vagum*, Lanquais, etc.

ε *concinnum*, vallon de Lapouleille dans la forêt de Saint-Félix (OLV.), etc.

η *occitanicum*, Lanquais; c'est la plus rare de nos variétés périgourdines, mais elle abonde aux Pyrénées.

M. le comte d'Abzac m'a indiqué, dans une lettre déjà ancienne, le HIERACIUM RIGIDUM Hartm., Koch., syn. ed. 2ª p. 550, nº 52 (*H. lævigatum* Koch, Syn. ed. 1ª, p. 461. — *H. tridentatum* Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 383), comme croissant *sur les frontières du département de la Corrèze* (Bas-Limousin); mais comme il ne me dit pas si c'est dans les limites administratives de notre circonscription duranienne qu'il l'a recueilli, je n'ose lui faire prendre régulièrement son rang dans ce Supplément.

LXVI. *CAMPANULACEÆ*.

JASIONE MONTANA (Catal.).

J'ai recueilli le 4 juillet 1848, sur le *diluvium*, dans une friche caillouteuse battue par tous les vents au sommet de la Peyrugue, commune de Lanquais, un pied unique de

cette plante. Il rentre dans la var. *β hirsuta* Duby. Bot., et ses feuilles sont planes. Il forme un buisson excessivement touffu, haut de 11 à 12 centimètres, large de 10, et se compose d'une cinquantaine au moins de tiges filiformes, dressées, très-feuillées, et terminées chacune par un capitule pauciflore. Les plus grands de ces capitules atteignent à peine 4 millimètres de diamètre. Je crois que cette élégante déformation est due à la piqûre d'un insecte, dans la jeunesse de la plante.

PHYTEUMA ORBICULARE (Catal.) — Ajoutez : C à Mareuil (M.)

— SPICATUM (Catal.)

Mes doutes sur l'existence réelle de cette plante dans le département sont dissipés. En 1855, M. de Dives l'a recueillie dans la forêt de Leyssandie, commune de Montren; M. Oscar de Lavernelle l'avait déjà observée aux environs de Nontron ; M. d'Abzac à Champcevinel ; M. l'abbé Revel dans les bois de la Marzaie, commune de Ménestérol ; M. l'abbé Meilhez sur le chemin de Mareuil, aux Graulges, et dans les bois sombres du château de la Roque près Saint-Cyprien ; M. E. de Biran aux environs de Jumilhac-le-Grand, sur la route de Lanouaille (1849) ; enfin M. Du Rieu sur un côteau inculte et maigre à Leyssonie, commune de Bertric-Burée, près Ribérac. C'est dès le mois d'avril 1841 que M. Du Rieu me signalait cette omission du Catalogue de 1840, par une lettre datée de la Calle (Algérie).

CAMPANULA ROTUNDIFOLIA (Catal.) — Ajoutez : var. *γ velutina* Koch, syn. ed. 1ª et 2ª (var. *β velutina* DC. — Godr. et Gren. Fl. Fr.) aux Vauvelas et aux Granges, commune de Manzac, dans les lieux secs et découverts, R. (DD.)

— RAPUNCULOIDES. Linn. — K. ed. 1ª, 18 ; ed. 2ª, 11.

Des individus cultivés dans un jardin à Périgueux,

avaient été pris, sauvages, aux environs de cette ville; du moins c'est ce que M. de Dives a lieu de croire ; mais on n'a pu lui faire connaître le nom de la localité qui leur avait donné naissance.

CAMPANULA RAPUNCULUS. Linn. — K. ed 1ª 14; ed. 2ª, 21.

Naturalisé sans doute à la maison de campagne du Grand-Séminaire de Sarlat, où il croît sous les arbres de la terrasse et au pied des murs (Eug. de BIRAN, 1850).

— PERSICIFOLIA. Linn. — K. ed. 1ª, 15; ed. 2ª, 22.

Au pied des rochers des Eyzies (OLV.). Dans les bois sablonneux près Mareuil (M.)

— GLOMERATA (Catal.)

Je l'ai trouvée, dans la forêt de Lanquais, à fleurs presque blanches, revenant faiblement et en partie seulement au bleu par la dessiccation.

Le type, à feuilles assez molles et simulant parfois celles du *Betonica officinalis*, abonde dans les bois.

Nous avons, dans les lieux sylvatiques mais découverts, la belle variété ε *sparsiflora* et la variété plus belle encore ζ *cervicarioides* du *Prodromus* de Candolle.

Quant à la var. δ *pusilla*, qu'il ne faut pas confondre avec les individus *nains* du type (qui se rencontrent partout), M. de Lavernelle l'a trouvée sur les côteaux secs de Saint-Félix-de-Villadeix.

Nous n'avons pas la var. δ *elliptica*, très-velue et qui appartient aux pays de montagnes (Auvergne, Pyrénées).

SPECULARIA SPECULUM. Alph. DC. — K. ed. 2ª 1ª. — (*Prismatocarpus Speculum* Catal.)

Dans sa monographie des Campanulacées, M. Alphonse de Candolle n'a laissé le nom de *Prismato-*

carpus qu'aux espèces de ce genre qui habitent le cap de Bonne-Espérance, et qui diffèrent profondément de celles dont le *C. speculum* L. est le type générique. Il a adopté pour ces dernières le genre *Specularia* créé par Heister, et tous les botanistes ont accepté cette manière de voir.

SPECULARIA HYBRIDA. Alph. DC. — K. ed. 2ª, 1. — *Prismatocarpus hybridus* (Catal.) — Ajoutez : Issigeac (DD.) —Rossignol (M.) CC. — Bergerac (REV.)

WAHLENBERGIA HEDERACEA. Reichenb. — K. ed. 1ª, 2 ; ed. 2ª, 1. — Dans les pacages, parmi les touffes de joncs au bois de Peyre et aux bords du Bandiat près Nontron ; trouvé en 1847 par MM. Sagette, Jollivet, Agard et Château, du Petit-Séminaire de Bergerac (REV.) — C dans les taillis de châtaigniers aux environs de Lanouaille, au bord de l'étang de la forge de Miremont (Eug. de BIRAN). — C dans les taillis humides et sur les bords du Haut-Vézère (ou *Auvézère*), et au moulin de Payzac, où M. l'abbé Védrenne, du Grand-Séminaire de Périgueux, l'a trouvé et me l'a adressé en 1849.

Enfin, M. l'abbé Meilhez l'a rencontré en 1852 dans le marais de Veyrines près Domme.

Il est fort singulier que cette plante si commune dans les Landes de Bordeaux, manque totalement dans l'arrondissement de Bergerac, pour se retrouver dans ceux de Périgueux et de Sarlat.

LXVIII. *ERICINEÆ.*

CALLUNA VULGARIS (Catal.) — Variation à fleurs *blanches*. — Ajoutez : Environs de Périgueux (D'A.) — Forêt de Lanquais.

ERICA TETRALIX. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

C'est à M. Eugène de Biran que nous devons la connaissance de cette belle espèce dans le département. Elle occupe presque exclusivement certains terrains découverts, entre Lanouaille et Angoisse (1849).

— CILIARIS (Catal.) — Ajoutez : CC dans la forêt de Jaure, où elle a été rencontrée une ou deux fois à fleurs *roses* et une fois à fleurs *blanches* ; à fleurs *blanches* aussi, à Gonaguet, canton de Saint-Astier (DD.) — Forêt de Saint-Félix-de-Villadeix, mais rare et disséminée (OLV.) — C dans deux ou trois localités aux environs de Mareuil (M.) — Entre Monpont et Villefranche de Longchapt, ainsi qu'entre Villamblard et Saint-Jean-d'Estissac, dans les bois et les bruyères (M. l'abbé Dion-Flamand.) — CCC dans certaines parties de la Double, et dans plusieurs coupes humides et presque marécageuses de la commune de Champcevinel (D'A.) — CC dans les bruyères des sables granitiques du Nontronais entre les rocs branlants de Saint-Estèphe et de la Francherie. — CCC sur la lande du vaste plateau de sables de la molasse (avec fragments de meulière et de silex de la craie supérieure), qui sépare le vallon de la Massoulie de celui de Grignols. — Assez abondant dans les bois montueux de la molasse, entre les Lèches et le Pas-de-l'Eyraud sur la route de Mussidan à Bergerac. — Assez rare, au contraire, sur le chemin de Jumilhac-le-Grand à Lanouaille (Eug. de BIRAN.)

— VAGANS (Catal.) — Ajoutez : Forêt de Saint-Félix-de-Villadeix, « où elle se trouve sur différents points, » mais sans jamais couvrir de grands espaces » (OLV.) — Plusieurs localités aux environs de Mareuil (M.,

— Plateau boisé qui domine le bourg et le château d'Escoire (DD.) — Bruyères du plateau de *Puy-de-Fourches* qui domine la vallée de la Dronne et la ville de Bourdeilles.

LXX. *MONOTROPEÆ.*

MONOTROPA HYPOPITYS (Catal.) — Ajoutez : Montaud-de-Berbiguières et la Rochebeaucourt (M.)

LXXII. *AQUIFOLIACEÆ.*

ILEX AQUIFOLIUM (Catal.)

La forme *sans épines* est beaucoup moins commune dans le département que la forme ordinaire ; elle n'a été rencontrée, à ma connaissance, que par M. de Dives, et dans un petit nombre de localités, savoir : les bois du Mortier et du Rudelou (commune de Manzac), Taboury près Millac-d'Auberoche, et Monmège près Chalagnac.

M. de Dives a trouvé quelquefois, comme je l'ai vu également aux environs de Bordeaux, les deux formes *sur le même pied*, et toutes deux fleurissent également. A La Tresne, près Bordeaux, j'ai vu un vieux pied *inerme*, dont les jeunes repousses étaient *épineuses*.

LXXIII. *OLEACEÆ.*

LIGUSTRUM VULGARE (Catal.) — Ajoutez : Var. *fructu* LUTEO Dumont de Courset.

Manzac, dans un lieu très-éloigné des bosquets et des cultures d'agrément (DD.)

M. de Dives (in litt. mars 1850), remarque qu'il n'avait jamais vu, ni cultivé, ni sauvage, un Troëne à fruits *murs* de couleur jaune. Il avait seulement lu, dans le catalogue de MM. Jacquemet et Bonnefont, pépiniéristes à Annonay

(Ardèche), l'indication d'un *Ligustrum vulgare*, *fructu* ALBO. Il soumit alors la plante périgourdine à M. Moquin-Tandon qui lui fit connaître la publication de cette rare variété par Dumont de Courset, en ajoutant qu'il en existe, au Jardin des Plantes de Toulouse, un assez beau pied qu'il présume dater du temps de Philippe de Lapeyrouse.

SYRINGA VULGARIS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Le *Lilas* commun est naturalisé en si grande abondance sur les rochers de Bourdeilles (DD). qu'on ne peut se dispenser de le mentionner dans le catalogue de nos végétaux spontanés.

LXXIV. *JASMINEÆ.*

JASMINUM FRUTICANS (Catal.) — Ajoutez : Sarlat, près du Séminaire (M.).

J'ajoute à la note du catalogue de 1840, relative au *J. officinale*, que M. de Dives l'a retrouvé comme naturalisé sur les ruines du château de Grignols, et aussi *sur un rocher* à Puyguilhem.

LXXV. *ASCLEPIADEÆ.*

CYNANCHUM VINCETOXICUM (Catal.)

Autant qu'il m'est possible de me former, sur l'étude des plantes sèches, une opinion relativement aux deux espèces maintenant distraites de l'*Asclepias Vincetoxicum* L. et attribuées à la France par MM. Grenier et Godron (Fl. Fr. II, p. 480), je crois que les échantillons de la Dordogne, conservés actuellement dans mon herbier, appartiennent au CYNANCHUM LAXUM Bartling ; Koch, Syn. ed. 2ª p. 555, nº 3 (*Vincetoxicum laxum* Gr. et Godr. loc. cit. — *Cynanchum medium* Koch, Syn. ed. 1ª p. 483, nº 2 (excl. synon.) *nec* DC. Prodr.) — Si je puis m'assurer, sur le vif, de la

vérité de ma supposition, cette espèce devra être ajoutée à la Flore duranienne, mais non substituée à l'indication du Catalogue de 1840; car je me souviens d'avoir vu fréquemment et dans bien des localités du département, la plante ordinaire et beaucoup moins belle, dont j'ai, pour cette raison, malheureusement négligé de conserver des échantillons.

(23 mai 1857).

LXXVI. *APOCYNEÆ.*

VINCA MAJOR (Catal.)

Plusieurs localités aux environs de Mareuil (M.) — Monclar; Conne (OLV.) — Bord d'un chemin près le château de Montfort en Sarladais (M. l'abbé Dion).

On a élevé des doutes sur son indigénat dans nos provinces; mais tous les botanistes du Sud-Ouest, dont j'ai été à même de recueillir les opinions, sont convaincus que cette jolie plante nous appartient réellement. M. Alph. de Candolle (Prodr. VIII, 1844), paraît ne l'exclure que de la Flore espagnole.

— MINOR (Catal.) — Ajoutez : Bois de Boriebru, commune de Champcevinel (D'A.) — CC dans le bois taillis qui a crû sur l'emplacement de l'ancienne église de Bayac.

LXXVII. *GENTIANEÆ.*

MENYANTHES TRIFOLIATA. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Bords de la Nisonne, près la Rochebeaucourt; bords du ruisseau entre Beaussac et les Graulges (M. 1845).

Dans un petit étang à Gouts près Ribérac (DD., 1846). — Marais des Eyzies (OLV., 1851.) — R dans les marais

tourbeux de l'étang de Miremont près Lanouaille (E. de Biran, 1849).

Dans toutes ces localités, la plante est abondante ; et il est assez remarquable qu'elle manque entièrement dans l'arrondissement de Bergerac, de même que quelques autres grandes plantes aquatiques si communes généralement en France.

Chlora perfoliata (Catal.)

J'en ai recueilli, à Clérans, un échantillon portant des fleurs à 5, 6, 7 et 8 lobes corollins.

Gentiana Pneumonanthe. Linn. — K. ed. 1ª, 7; ed. 2ª, 10.

J'ai assez assidûment fouillé les bruyères des environs de Lanquais, pour pouvoir dire que cette jolie plante n'y existe pas ; elle a été reconnue, depuis la publication du Catalogue, dans plusieurs localités, mais on peut dire qu'elle est peu répandue dans le département. Elle y présente d'ailleurs les différentes variétés de forme qu'elle a coutume d'offrir en France. Ainsi, allongée, maigre et pourvue de feuilles étroites et espacées à Saint-Sicaire (DD.), elle se retrouve fort petite, souvent uniflore, et portant des feuilles courtes et larges, à Saint-Martin-du-Bost (DD.) et parmi les gazons tourbeux de la tuilerie de Payzac (M. l'abbé Védrenne, du Grand-Séminaire de Périgueux).

M. de Dives la signale encore à Saint-Barthélemy (dans la Double), et à la Roche-Chalais, et remarque qu'elle n'est pas très-commune dans les localités qu'il a explorées.

M. Oscar de Lavernelle en a rencontré un seul pied sur le bord d'un étang de la Double, entre les Tables et le Passot.

Seul, M. l'abbé Meilhez l'a trouvée en abondance dans deux localités (Font-Grand et Malignat) des marais de

Mareuil, et là elle est très-grande et très-développée ; elle y atteint jusqu'à *six* décimètres de hauteur.

CICENDIA FILIFORMIS. Reichenb. — K. ed. 2ª, 1.

Microcala filiformis Link. — Grisebach, *in* DC. Prodr. IX, p. 62, nº 1.

Gentiana filiformis L. — K. ed. 1ª, 1. — Nob. Catal. 1840.

Je transcris ici un passage d'une lettre de M. le comte d'Abzac, en date du 5 juillet 1849. Il ne m'a pas communiqué la plante, en sorte que je n'en puis rien dire par moi-même :

« J'ai trouvé près de Boriebru, commune de Champcevinel, une forme de cette plante, pourvue d'un caractère » que je n'ai vu consigné dans aucune Flore. Ses feuilles » radicales sont *presque rondes*, et ce n'est point une ano» malie individuelle, car tous les échantillons en possèdent » de semblables. »

Il faut bien que la plante européenne offre, en effet, sous ce rapport, des caractères peu uniformes, car M. Grisebach dit : *Foliis imis linearibus ;* Koch, *Synops. : foliis linearibus vel lineari-oblongis,* et MM. Grenier et Godron : *feuilles radicales oblongues*. Elles sont linéaires ou presque linéaires dans tous les échantillons de mon herbier, qui proviennent d'une douzaine de localités différentes, et je n'ai rien qui rappelle la forme indiquée par M. d'Abzac.

ERYTHRÆA CENTAURIUM (Catal.) — Ajoutez : Variation à fleurs *blanches*, R. — Manzac et Cadouin (DD.)

Var. β *capitata* Koch. — Lanquais, etc., et sa variation à fleurs *blanches*, RR. — Sur un côteau crayeux très-sec et en friche à Bourzac, commune de Bayac près Lanquais. Il faut remarquer que cette *variété* de Koch appartient au type de Grisebach *in* DC. Prodr., et nullement à la var. γ de ce dernier, malgré les fleurs ramassées en tête.

ERYTHRÆA PULCHELLA (Catal.) — Ajoutez : Variation à fleurs *blanches* ou à peine teintées de *rose* à l'état vivant, et qui repassent au rose clair, mais décidé, peu d'heures après avoir été récoltées et même avant d'être mises sous presse. — Je l'ai recueillie dans une petite friche crétacée, exposée à toute l'ardeur du soleil, à Cause-de-Clérans, le 24 août 1841.

Une forme semblable, mais à fleurs roses sur le vivant, abonde dans les terrains peu profonds, dits de *caussonnal*, presque à nu sur la craie, à Lanquais et partout où ce terrain se présente.

Variation naine, *uniflore*, à fleur rose ou blanche : Queyssac (DD.) Cause-de-Clérans.

Willdenow a appelé cette espèce *Chironia inaperta*, parce qu'il y a plus de chances de rencontrer ses fleurs fermées qu'ouvertes. Elles le sont *parfaitement* jusqu'à midi, quand le soleil luit, mais pas plus tard, ni quand le temps est couvert.

Je renvoie, pour de plus amples renseignements sur les formes duraniennes de ce joli genre, au travail spécial que j'ai publié en 1851, dans les *Actes* de la Société Linnéenne de Bordeaux, T. XVII, p. 231-260, et dont le tirage à part porte pour titre : *Erythræa et Cyclamen de la Gironde.*

On m'a beaucoup reproché ce travail, comme étant un des plus mauvais que j'aie produits ; et ces reproches portent sur ce que je n'ai pas donné de caractères tranchés et positifs pour la séparation des espèces que tout le monde admet pourtant comme distinctes.

Je conviens que, si j'ai réussi à montrer que quelques caractères admis jusqu'alors sont sans valeur réelle, je n'ai pas réussi du tout à en découvrir de

meilleurs. Aussi, n'ai-je point rédigé de phrases *diagnostiques*. Mon travail n'a point été fait pour une satisfaction d'amour-propre, mais pour faire voir que dans certains genres, des espèces peuvent être admises comme excellentes malgré qu'il soit pour le moins très-difficile de leur assigner des caractères nets et tranchés. J'ai indiqué le degré de grossissement que j'ai employé dans mes analyses. S'il y a des caractères visibles *dans ces conditions*, et que je ne les aie pas aperçus, je suis tout prêt à passer condamnation sur un travail que j'ai pourtant fait avec toute l'attention dont je suis capable, car alors je me trouverai en état de culpabilité réelle. S'il y a des caractères visibles *seulement à un degré de grossissement supérieur* à celui que j'ai employé, je suis tout prêt à accepter ces caractères avec reconnaissance, et à m'avouer coupable ou malheureux de n'avoir pas su ou pu employer des moyens plus énergiques d'investigation.

Pour les points qui touchent à ces deux hypothèses, j'attends donc les découvertes des botanistes plus habiles ou plus heureux que moi ; mais j'ai eu un tort évident, et je m'empresse de l'avouer : c'est d'avoir catalogué comme simples variétés ε et γ de l'*E. linarifolia*, les *E. chloodes* et *tenuifolia*, qui méritaient assurément le rang *d'espèces*.

Erythræa Candollii (Catal. — *Cicendia pusilla* Gren. et Godr., Fl. Fr. II, p. 487. — *Cicendia pusilla* et *Cicendia Candollei* Grisebach, *in* DC. Prodr. IX, p. 61, nos 1 et 2.

Ajoutez : Pronchiéras, commune de Manzac (DD.) — Bords de l'étang de Petitonne, près Echourgniac, dans la Double (OLV.)

La synonymie que je viens de donner est celle de MM. Grenier et Godron ; mais il ne serait pas impossible que ces auteurs eussent eu tort de réunir sous un même nom les deux espèces de M. Grisebach. Bastard, Desvaux et Candolle les tenaient pour distinctes, et pourtant, dans la pratique, les botanistes angevins, Desvaux lui-même, se trompaient souvent dans l'application des deux noms, si toutefois l'hypothèse que j'émets aujourd'hui a quelque réalité.

Je crois qu'il faudrait laisser de côté toute considération tirée de la couleur des fleurs (M. Grisebach l'a déjà dit) et attribuer le nom de *C. pusilla* à la plante rameuse *dès le collet*, à rameaux *filiformes* et *excessivement divariqués*.

Dans ce cas, le nom de *C. Candollei* resterait à la plante très-rameuse tout le long de la tige, mais à rameaux *dressés* ou ouverts et *non divariqués*, bien plus robuste, bien plus glauque, bien plus grande dans toutes ses parties, dont le Périgord nous offre des échantillons plus beaux que tout ce que j'ai vu du Bordelais et de l'Anjou.

Cette question a besoin d'être étudiée à nouveau.

(27 mai 1857.)

LXXIX (bis). *CUSCUTACEÆ*.

Bartling, *Ord.* 192. — Pfeiffer, Bot. Zeit. (1845). — Coss. et Germ. Fl. Paris. (1845). — Kirschleg, Fl. d'Alsace (1852). — Ch. Des Moul., Etud. organ. s. les Cuscutes, *in* Compte-rendu de la XIX^e^ session (Toulouse) du Congrès scientifique de France, T. 2 (1853).

(CONVOLVULACEARUM *tribus*. Link. — Choisy *in* DC. Prodr. — Koch, Syn. ed 2^a^ — CONVOLVULACEIS *genus affine*. Endlicher.)

Dans mon Catalogue de 1840, je n'indiquai pour le département, qu'une espèce, *Cuscuta Epithymum*, L., commune sur les bruyères et autres plantes basses. Mes études sur ces curieux parasites m'ont donné lieu de reconnaître que j'avais confondu deux espèces sous un même nom, et que la plante trouvée sur la luzerne, à Verdon, n'est pas l'*Epithymum*. Je vais donc exposer à nouveau ce que la Dordogne renferme, à ma connaissance, en *Cuscutacées*.

Mais je dois dire que nous n'avons jusqu'ici trouvé dans le département que le genre *Cuscuta* proprement dit, e pourtant il est moralement impossible que nos luzernières ne nous offrent pas, un jour ou l'autre, le parasite qui dévore celles de l'Agenais et qui a été recueilli plusieurs fois dans la Gironde. Je veux parler du *Grammica suaveolens* (sub *Cuscutâ*) Seringe, que j'avais nommé *Cassutha suaveolens* dans mes *Études organiques sur les Cuscutes*, et qui a dû reprendre le nom générique *Grammica*, créé par le P. de Loureiro en 1790, dans sa Flore de Cochinchine.

Trib. I. — CUSCUTEÆ. Ch. Des M. loc. cit.

CUSCUTA EPITHYMUM. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 2. — Ch. des M. loc. cit. nº 2.

CC dans les bruyères découvertes, et particulièrement sur l'*Erica cinerea* (Nob. Catal. de 1840).

Ajoutez : Sur le Lierre à Lacassagne, près Terrasson (DD. Je n'ai pas vu ces échantillons, qui ont été déterminés par M Boreau). — Sur *Ulex nanus*, *Sarothamnus scoparius*, et enveloppant les basses herbes voisines, aux environs de Lanquais. — Sur *Sarothamnus scoparius*, *Mentha rotundifolia*, *Genista pilosa*, *Erica scoparia* et *ciliaris*, *Calluna erica* et *Ulex*

nanus, dans les communes de Manzac et Grum (DD).
— Sur les Ajoncs, aux environs de Périgueux (D'A.)

CUSCUTA TRIFOLII. Babington et Gibs. — Gren. et Godr. Fl. Fr. T. 2., p. 505 (1852). — Ch. Des M. loc. cit. n° 3.

C. *minor* β *Trifolii* Choisy *in* DC. Prodr. IX, p. 453, n° 5 (1845).

C. Epithymum (échantillons de Verdon, sur la Luzerne (Nob. Catal. 1840).

Trouvé une seule fois, le 25 septembre 1834, en abondance, dans une pièce de Luzerne, près du château de Monbrun, commune de Verdon. Je ne l'ai jamais vu dans les luzernières de Lanquais.

Retrouvé par M. de Dives sur le *Trifolium pratense*, aux Granges, commune de Manzac, le 21 octobre 1855, et à Lassudrie, commune de Bourrou, le 10 septembre 1854.

LXXX. *BORAGINEÆ*.

ECHINOSPERMUM LAPPULA (Catal.) — Ajoutez : Dans les vignes, à Manzac et à Terrasson (DD.) ; à Saint-Félix-de-Villadeix et à Clermont-de-Beauregard (OLV.) ; à Mareuil et à Cimeyrolles (M.)

CYNOGLOSSUM OFFICINALE (Catal.) — Ajoutez : Sainte-Croix-de-Mareuil, R. (M.)

ANCHUSA ITALICA (Catal.) — Ajoutez : Assez commun à Champcevinel ; moins abondant dans les vallées de l'Isle et de la Vézère (D'A.) — C. dans les champs crétacés à Fossemagne, à Campsegret et à Cause-de-Clérans. — Entre Faux et Issigeac sur le terrain de calcaire d'eau douce (M. Alexis DE GOURGUES).

— SEMPERVIRENS. Linn. — DC. Fl. Fr. — Duby, Bot. gall. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 514.

Caryolopha sempervirens Fisch. et Trautv. — DC. Prodr. X, p. 41 (spec. unic.)

Aux environs du château de Boripetit, commune de Champcevinel, où il n'a certes pas été semé, et où M. le Comte d'Abzac l'a découvert en 1848 (ou peut-être même plus tôt). Feu le docteur Moyne l'avait déjà trouvé aux environs de Libourne et il est probable que, quoique rare, il appartient réellement comme le *Prodromus* de Candolle le dit d'après Mutel, à nos régions occidentales (je l'ai reçu de Cherbourg, récolté par M. Auguste Le Jolis). M. d'Abzac (in litt. 5ª nov. 1848) me faisait remarquer que, bien que Mutel attribue à cette magnifique Boraginée des écailles corollines *presque glabres*, ces organes sont velus à leur partie inférieure et papilleux au sommet. Ce dernier caractère est décrit dans le *Prodromus*, pour le genre *Caryolopha* comme pour l'*Anchusa*. Mais il en est un autre dont les auteurs ne font pas mention, et M. d'Abzac s'en étonne avec raison : je veux parler de l'énorme racine *tubéreuse* qui suffirait à attirer l'attention sur le beau végétal qu'elle nourrit.

M. Gagnaire fils, pépiniériste à Bergerac, a annoncé (1858) à M. Du Rieu que le *Nonnea alba* DC. est assez abondant dans les moissons, aux environs de Bergerac. Il ne nous a point mis à même de vérifier l'exactitude de sa détermination, et, en la supposant exacte, M. Du Rieu fait observer que cette espèce, essentiellement méridionale et méditerranéenne, a certainement été introduite avec des semences de blés du midi. Elle est donc purement accidentelle et ne saurait prendre rang dans la Flore duranienne, aussi longtemps du moins qu'elle ne se sera pas propagée hors des moissons.

Symphytum officinale. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Dans les prés un peu humides, près Ribérac, R. (DR. Allas-de-Berbiguières près Saint-Cyprien (M.)

SYMPHYTUM TUBEROSUM (Catal.) — Ajoutez : C sur les bords de l'Isle, près du château des Bories (D'A.) — Blanchardie près Ribérac, le long des fossés des prairies dans les vallons frais (DR.) — C'est la plante de cette localité qui a fourni l'échantillon n° 40 de la 2e centurie des *Exsiccata* de M. F. Schultz — Bords du ruisseau de Manzac (DD.) — C. à Mareuil (M.).

Nota. Le *S. bulbosum* Schimp. (*S. macrolepis*, Gay; T. Puel, caatl. du Lot) paraît ne pas exister dans la Dordogne.

ECHIUM VULGARE (Catal.)

C'est à tort que j'ai signalé comme *ne fleurissant pas*, sa curieuse déformation due à des piqûres d'insectes. Sans doute elle ne fleurit pas aussi abondamment que la plante à l'état normal, mais M. l'abbé Prosper Fabre-Tonnerre, alors vicaire de Lalinde, m'en a donné en 1848 un pied récolté à Couze et qui portait un bon nombre de fleurs; j'en ai moi-même vu de semblables, sur la grande route de Bergerac à Périgueux, dans un terrain montueux et crétacé, près de la première de ces localités.

J'ai retrouvé la variation à fleurs *blanches*, sur la berge sablonneuse du canal latéral, au port de Lanquais. M. l'abbé Labouygue l'a recueillie également aux environs d'Eymet (Al. Ramond, in litt., 1847), et M. de Dives à Bergerac.

PULMONARIA SACCHARATA Mill., ex Koch syn.; *non* Mill., ex Jordan. — Koch, syn. ed, 1a et 2a n. 2. — DC. Prod. X, p. 92, n. 2. — Gren. et Godr. Fl. Fr., p. 527.

P. affinis Jordan, Cat. Dijon, 1848, p. 13 (sans descript.) et Not. sur div. esp., *in* Schultz, Archiv. Fl. de Fr. et d'Allem. I, p. 321, 322 (1854).

P. officinalis Nob. Catal. 1840; *non* Linn.

Je n'en parle que pour rectifier ma détermination de 1840. Le vrai *P. officinalis* paraît peu répandu et est peu connu.

LITHOSPERMUM OFFICINALE (Catal.) — Ajoutez : Bords de la Gardonnette et du Vergt ; Manzac (DD.). — Assez commun dans l'arrondissement de Périgueux (D'A.). — Sainte-Croix-de-Mareuil (M.).

— PURPUREO-CÆRULEUM (Catal.) — Ajoutez : Diverses localités aux environs de Mareuil (M.).

MYOSOTIS STRIGULOSA. Reichenb. — *M. palustris* With., α, *forma pilis caulis adpressis* — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Je n'ai pas inscrit cette plante au Catal. de 1840, et je m'étonnais de ce que, commune comme elle l'est à Bordeaux, elle n'eût pas été rencontrée en Périgord. M. Dubouché partagea mon étonnement ; car en recevant mon Catalogue il m'écrivit le 18 novembre 1840 :

« Puisque vous avez le *M. cæspitosa*, vous devez « trouver aussi le *palustris* With., qui est si commun « partout, au bord des rivières et des fontaines. »

Et en effet, M. de Dives me communiqua à la fin de la même année, un échantillon de *M. strigulosa* Rchb. (que la plupart des botanistes actuels réunissent, probablement avec raison, au *palustris*), qu'il avait omis de me communiquer plutôt, et qu'il avait recueilli le 22 mai 1839 à Nontron, sur les bords du Bandiat.

Depuis lors, M. de Dives m'a signalé la même plante dans les prés de la *Fon-Vive*, commune de Manzac, au bord du Vergt et dans ceux des bords de l'Isle.

Le *M. strigulosa* m'est indiqué, depuis 1840, dans les prés humides de Goudaud, commune de Bassillac, et sur la lisière d'un bois à Boripetit, commune de Champcevinel (D'A.) ; dans un pré humide au château

de la Beaume (M. l'abbé Dion-Flamand); dans le bois taillis de Toutifau, et à la Junière dans un pré humide (Rev.)

Je ne l'ai point vu aux environs de Lanquais.

Myosotis cæspitosa (Catal.) — Ajoutez : Dans le Vergt, à Manzac (DD); à Font-Grand près Mareuil où il est rare et où il présente quelquefois des corolles quadri-lobées (M.)

— sylvatica (Catal.) — Ajoutez : R. à Manzac et à Grum (DD.)

LXXXI. *SOLANEÆ*

Lycium barbarum (Catal.) — Ajoutez : Hautefort (DD.); et probablement dans le Sarladais, à cause du voisinage du Quercy où il abonde (Dubouché, in litt. 1840.) — Jardin public de Périgueux, où il ne semble pas avoir été cultivé depuis longtemps; au voisinage du château des Bories (D'A.) — Dans les haies à Eymet; mais peut-être y a-t-il été planté (Al. Ramond.) — Minzac, près d'une église (DD.)

Solanum miniatum. Bernh. — K. ed. 1ª et 2ª, .2 — Dunal *in* DC. Prodr. XIII, p. 56, nº 83 (typus.)

S. nigrum, γ *miniatum* Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 543.

C'est la seule des espèces (toujours litigieuses) du groupe *nigrum* que je trouve à ajouter *avec certitude* au NIGRUM authentique que j'ai signalé dans le catalogue de 1840. — De plusieurs côtés, on m'a signalé le *S. villosum*; mais heureusement il m'est venu beaucoup d'échantillons, et dans *tous* j'ai retrouvé le MINIATUM, savoir :

A Bézenac, côteaux pierreux (OLV.)

Aux environs de Mareuil (M.)

A Condat près Terrasson; à Trélissac et à Badefol, où il est très-abondant (D'A.)

Dans une vigne à Manzac; baies *rouges*; plante *couchée*; odeur du *musc* (DD.)

Dans les chenevières à Manzac; baies *orangées*; plante *dressée*; forte odeur de *musc* (DD.)

A Bergerac, C parmi les graviers et sur les berges du lit de la Dordogne. Les fruits mûrs étaient *rouges*, mais la plante ne répandait aucune odeur musquée : il est vrai que la saison était fort avancée (9 octobre 1848), et j'ai toujours remarqué (forêt d'Arcachon et ailleurs) que la chaleur développe beaucoup cette odeur. Je n'ai vu, dans la localité dont je parle, aucun fruit *noir*.

Les deux espèces qu'il me reste à mentionner sont encore douteuses pour moi, car je ne les ai pas vues, et il suffit d'avoir suivi la variation de couleurs qu'offrent les collections de piments et de tomates qui figurent parfois dans les expositions des Sociétés d'horticulture, pour savoir combien ce genre de caractère est variable. Je viens même d'en mentionner un exemple, en citant les baies *rouges* et les baies *orangées* que M. de Dives a observées dans la même commune (Manzac) sur le *Solanum miniatum*. J'interprète de la même manière une note écrite par le même observateur (in litt. 18 avril 1846), et dans laquelle il dit avoir vu, *sur le même pied* de Morelle, des baies *rouges*, *jaunes* et *brunes*. Il rapporte cette plante au *Solanum villosum*, et comme je n'ai celui-ci, incontestable, que de la Provence où il est *bien différent* de ce qu'on lui rapporte dans notre sud-ouest, j'applique la note

de M. de Dives au MINIATUM, dont les baies me semblent pouvoir être, tout naturellement, *jaunes* quand elles approchent de la maturité, *rouges* quand elles l'atteignent, *brunes* quand elles l'ont dépassée et approchent de la décomposition. Cette supposition n'a rien, je crois, de déraisonnable, car je ne puis plus retrouver, en herbier, de baies jaunes ou jaunâtres : par la dessication, elles passent toutes au *rougeâtre* et au *brunâtre* plus ou moins intense.

SOLANUM OCHROLEUCUM. Bastard. — Boreau, Fl. du Centr. 2e éd. p. 368, nº 1361. — Dunal, *in* DC. Prodr. XIII, sect. I. p. 56, nº 81.

Cette espèce m'est indiquée :

1° Aux environs de Mareuil ; tige presque entièrement glabre ; baies d'un *jaune pâle* à la maturité (M. notes mss.)

2° A Dives, commune de Manzac, dans les jardins.

« Depuis plusieurs années, dit M. de Dives dans une note » manuscrite, j'étudie la plante vivante, et j'ai toujours » trouvé que la description de M. Boreau lui est parfaite- » ment applicable : rameaux très-*anguleux-tuberculeux*, » parsemés ainsi que les feuilles, de *poils rudes* ; feuilles » *ovales-sinuées*, anguleuses ; baies *jaunes tachées de vert* » d'abord, puis d'un *jaune citron uni* à la maturité. »

3° A Champcevinel ; baies mûres d'un *jaune verdâtre*.

C'est sous le nom de SOLANUM HUMILE Bernh. que M. de Dives et M. le comte d'Abzac m'indiquent cette plante de la part de M. Charles Godard qui l'a observée dans le domaine de Boriebru. Si je la cite sous la rubrique de l'*ochroleucum*, c'est que je n'ai jamais reçu l'*humile* des provinces qui nous avoisinent, mais plutôt du nord et de l'est. De plus, Koch qui distingue l'*humile* du *nigrum*, réunit à ce dernier le *chlorocarpum* Spenner, dont Dunal ne parle pas, et que

MM. Godron et Grenier réunissent à l'*humile* comme synonyme de l'*ochroleucum* et variété du *nigrum*. Cette dernière manière de voir a été adoptée par M. Alex. Braun, (en 1854, dans son *appendix specierum novarum*, etc. du Jardin des plantes de Berlin, *Annal. des sciences natur.*, 4e sér., t. 1er, p. 354), qui réunit au *S. nigrum* le *chlorocarpum* (*baccis maturis viridibus*) comme var. β, et l'*humile* (*baccis subluteis*) comme var. γ *luteo-virens*. M. Braun ne fait aucune mention de l'*ochroleucum* (espèce d'un botaniste français, et dont il n'a pas probablement une connaissance directe).

PHYSALIS ALKEKENGI (Catal.) — Ajoutez : Gouts, Maisonneuve, Sainte-Croix-de-Mareuil, etc. (M.) — Naussanne (M. l'abbé Fabre-Tonnerre, curé de Couze.) — CCC. dans les vignes des domaines de Boripetit et de la Roussie, commune de Champcevinel (D'A.)

DATURA STRAMONIUM (Catal.) — Ajoutez : Var. β *chalybæa* K. (*Datura Tatula* L.) qui, primitivement semé, selon toute apparence, à Manzac, s'y reproduit depuis quarante ans dans les jardins et dans les champs. M. de Dives, à qui je dois cette indication, a retrouvé la même plante à Verneuil, commune de Creyssensac, et à Malaval, commune de Coursac.

Je dois ajouter que d'après M. Alphonse de Candolle (Biblioth. univers. de Genève, novembre 1854), le *Datura Stramonium* L. semble être originaire des environs de la mer Caspienne; tandis que le *D. Tatula* paraîtrait être originaire d'Amérique, « ce qui conduirait à penser que ce » sont deux espèces distinctes, » malgré l'opinion la plus commune des botanistes modernes.

LXXXII. *VERBASCEÆ.*

VERBASCUM SCHRADERI (Catal.) — Ajoutez : Environs de Mareuil (M.) — Gardonne, Larouquette vis-à-vis Sainte-Foy-la-Grande ; les Rouyoux, près Grignols ; chemin de Marsac à Périgueux (DD.) — Lanquais, où il joue souvent le rôle de plante rudérale. — Environs de Bergerac (REV.)

C'est cette plante qui, selon Fries, Bentham *in* DC. Prodr. et MM. Grenier et Godron, est le vrai *V. Thapsus* Linn. Fl. suec. 69. Ces auteurs ont donc bien fait de lui conserver le nom linnéen, et j'en ferais autant si je faisais autre chose qu'un catalogue. Quant au *V. Thapsus* de la 1re éd. de Koch, *Syn.*, il devient dans la 2e *V. thapsiforme* Schrad., et doit conserver ce nom.

— THAPSIFORME. Schrad. — K. ed. 2a p. 587, n° 2 (*V. Thapsus* Koch, ed. 1a, 2. — Bentham *in* DC. Prodr. X, p. 226, n° 4. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 549.

M. le comte d'Abzac me signale cette espèce (mais sans m'en faire parvenir d'échantillons), aux environs de Périgueux. Il m'y indique également le *V. cuspidatum* Schrad., que Koch et M. Bentham (*in* DC. Prodr) ne distinguent pas spécifiquement du *thapsiforme*.

Le *V. thapsiforme* est, du reste, une espèce commune dans certaines parties du département, bien qu'aucun de nous ne l'eût distinguée lors de la rédaction du Catalogue de 1840. Je l'ai trouvée en abondance dans les expositions chaudes des bords de la Dordogne et du canal latéral, ainsi que le long de la grande route, depuis Lalinde jusqu'à Trémolat ; mais

elle est rare au-dessons de Lalinde, car j'ai noté, dans une excursion du 19 juillet 1846, que j'en rencontrais seulement *quatre* pieds depuis le pont de Lanquais jusqu'à Mouleydier (14 kilomètres environ.) Je ne la connais pas, dans ces passages, par la rive gauche.

A 15 kilomètres plus bas encore, à l'embouchure du Codeau dans la Dordogne (Bergerac), l'espèce a été retrouvée par M. l'abbé Revel, et là, sa taille est gigantesque.

VERBASCUM PHLOMOIDES (Catal.) — Ajoutez: Au Bel, commune de Manzac (DD.) — C sur le chemin de Périgueux à Champcevinel et dans la plaine de Trigonan (D'A.); M. d'Abzac me signale aussi dans les environs de Périgueux, mais sans me les avoir communiqués, les *Verbascum nemorosum* Schrad. (rapporté au *phlomoides* par Koch et Benth. *in* DC. Prodr.), et *thapsoides* Hoffm. et Link (rapporté par Bentham, loc. cit., et par MM. Grenier et Godron au même *phlomoides*). Je dois donc me borner à en faire simplement mention.

— MONTANUM. Schrad. — K. ed. 1ª et 2ª, 4.

Lanquais, sur un côteau sec et découvert, en friche, à peine gazonné sur un fond de déblais, nommé le *roc de l'Auzel*, et dans les cultures voisines du château. La plante y est très-abondante et haute, au plus, de 30 à 40 centimètres; elle y joue le rôle de plante rudérale, et les échantillons rameux y sont très-rares. Elle répondrait *parfaitement* à la description de Koch, si celle-ci ne renfermait une faute *typographique* bien évidente : « Filamentis 2 longioribus... » antherâ suâ... quadruplò *brevioribus* », au lieu de LONGIORIBUS.

C'est là, du reste, une bien triste *espèce*, et Koch semble insinuer, par ses observations sur elle, sur le *V. phlomoides* son plus proche voisin, et même sur le *V. thapsiforme*, qu'il ne fait pas grand état des caractères de décurrence et des caractères staminaux qui servent plus ou moins sûrement à les distinguer.

(17 septembre 1858.)

VERBASCUM LYCHNITIS (Catal.)

Var. α *flor. flavis*. — Ajoutez : R sur les côteaux calcaires au-dessus de Trélissac (D'A.)

Var. 6 *album*. — Cette belle plante, si commune et si manifestement *calcicole* dans le département, croît assez abondamment sur la butte *granitique* du donjon ruiné de Piégut ; mais le mortier dont il a fallu employer une grande quantité dans la construction de ce château, a dû nécessairement modifier le terrain. Je n'ai vu la plante que dans cette localité du Nontronais.

— NIGRUM. Linn. — K. ed. 1ª, 17 ; ed. 2ª, 9.

M. Du Rieu seul avait observé cette belle espèce, à Burée près Ribérac, avant l'impression du Catalogue ; mais il avait omis de me la signaler, en sorte que, ne l'ayant point rencontrée aux environs de Lanquais, je ne l'inscrivis point dans mon travail. Je l'y fais entrer aujourd'hui, sans savoir à quelle forme ou variété se rapporte l'indication de M. Du Rieu qui n'a point, à Bordeaux où nous sommes tous deux, son herbier périgourdin. — M. le comte d'Abzac m'a signalé aussi le V. *nigrum* à Ladouze, mais sans indication de forme.

Le type de l'espèce (à feuilles *glabrescentes*, au moins en dessus), ne m'est connu qu'à Eymet, où M. Al. RAMOND l'a découvert en 1847, sur la route d'Agnac (terrain sablonneux de la vallée du Dropt.)

Var. β *thyrsoideum* Koch. loc. cit. — *Forme à feuilles plus tomenteuses*, DC. Prodr. X, p. 238, nº 62. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 552.

Aucun de nous n'avait observé cette belle plante lors de la publication de mon Catalogue de 1840. Elle se trouve à Bordas, où ses feuilles inférieures, très-tomenteuses sur les deux faces, sont légèrement *sinuées-lyrées* à la base (caractère qu'on attribue au *V. Chaixi* Vill.); et aussi sur le chemin de Sainte-Aulaye-sur-Dronne à Bonnes (DD.); — A Monclard et à Saint-Martin (OLV.); — Dans la commune de Saint-Vivien, tant auprès des bords de la Lidoire que dans les champs restés en friche (Rev. et M. Carrier, élève du Petit-Séminaire de Bergerac; — R au bord de la Dordogne, en face du bourg de Creysse (Rev.); — Environs de Mareuil (M.); — Enfin, je l'ai vu moi-même en abondance (1848), dans le Nontronais (commune de Pluviers, etc.)

Cette var. β y présente une *forme* (selon Koch, l. c., à fleurs du double plus petites (*Verbascum parisiense* Thuill.), que MM. Grenier et Godron, loc. cit., signalent comme forme *rameuse*, *à rameaux dressés*, et que M. G. Bentham (*in* DC. Prodr. loc. cit.) caractérise par ces mots : *racemo subramoso*. Elle est représentée dans mon herbier par de beaux échantillons (à fleurs passablement grandes) recueillis par M. Pavillon, élève du Petit-Séminaire de Bergerac, et communiqués par M. l'abbé Revel.

Verbascum virgatum. With. — Benth. *in* DC. Prodr. X, p. 229, nº 17. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 554. — Boreau, Fl. du Centr. 2e éd. p. 376, nº 1393. — (*V. blattarioides* Lam. Fl. Fr. — DC. Fl. Fr. 3679. — Duby, Bot. 12.

Tel est le nom que doit conserver, selon moi, cette très-belle plante, découverte par M. de Dives à Saint-Michel-de-Double, où elle est fort abondante, le 13 juin 1842. Je ne l'ai pas vue d'ailleurs.

En même temps que les caractères essentiels attribués à cette espèce, la plante très-vigoureuse de M. de Dives en présente d'autres, de moindre importance ce me semble, et qui la feraient rentrer plus particulièrement dans la forme décrite sous les noms suivants :

V. ramosissimum DC. Fl. Fr. suppl. p. 446, nº 2679ª. Duby, Bot. nº 15, *non* Poir.

V. Bastardii Rœm. et Schult., *ex* Boreau, Not. s. qq. espèces de pl. fr. (1844), nº VI, p. 15. — Guépin, Fl. de Maine-et-Loire, 3e éd. p. 154, nº 520.

V. Blattarioides, ϐ *ramosissimum* Bastard, Fl. de Maine-et-Loire, suppl. p. 42.

V. pilosum Doll. (ex. Gr. et Godr. Fl. Fr.)

V. thapsiformi — Blattaria Godr. et Gren. Fl. Fr. II, p. 554 (1852, sp. hybrid.)

Tous les auteurs que je viens de citer, à l'exception peut-être de Doll et de Rœmer et Schultes, dont je n'ai pas les ouvrages sous les yeux, émettent des doutes plus ou moins explicites sur la légitimité de leurs espèces (*virgatum*, *blattarioides*, *ramosissimum*, *Bastardii*), et il serait bien possible, si ce n'est même tout-à-fait probable, que *Blattaria* fût le seul nom véritablement *légitime* de toutes ces formes. Dans le doute qui subsiste encore, et n'ayant pu étudier sur le vif les quatre espèces nominales que je viens d'énumérer, je m'arrête provisoirement à la nomenclature de M. G. Bentham, parce qu'elle consacre le nom le plus ancien (*virgatum* Wither.) Je me bornerai à consigner ici le fait suivant : Un échantillon qui, sauf ses fleurs solitaires et plus espacées,

et sa pubescence plus rare, se rapprochait sensiblement de ceux de M. de Dives, et recueilli par moi à Caudéran près Bordeaux, passa sous les yeux de feu C. J. G. Schiede, lorsqu'il vint me voir à Bordeaux, vers 1828, partant pour l'Amérique méridionale en compagnie de M. de Deutz, de l'université de Dorpat. Feu L. Reynier, de Lausanne, à qui j'avais envoyé ma plante, lui avait attribué le nom de *Verbascum blattarioides*. Schiede me le fit changer et remplacer par *Blattaria*, tout simplement. Or, Schiede fut, sinon le premier, du moins le principal promoteur de l'étude des hybrides spontanées. — mais promoteur encore contenu et modéré, auquel ont succédé des élèves ardents, puis des imitateurs fanatiques, tout comme les *romantiques* ont succédé à Châteaubriand. Je n'avais alors qu'une douzaine d'années d'études botaniques, — et d'études assurément fort terre-à-terre, et je m'étais peu mis en peine de recueillir ces embarrassants *Verbascum* qui, selon la remarque de M. Boreau, figurent généralement en petit nombre dans les herbiers comme dans les envois. J'en avais donc un fort mince assortiment, et je crois pouvoir néanmoins faire remarquer que Schiede n'écrivit ou ne dicta chez moi que des noms d'espèces *légitimes*.

Depuis lors, l'influence allemande a fait chez nous d'effroyables dégâts dans la nomenclature spécifique. C'est à la seconde édition du *Synopsis* de Koch que nous en devons, je crois, la fatale introduction dans les livres de nos compatriotes. Trois ans plus tard, le magistral *Prodromus*, abrité sous les grands noms et la sagesse bien connue des deux Candolle et de Bentham, eut beau protester contre l'innovation malheureuse que Schiede avait enfantée; — M Boreau, que ses observations consciencieuses, sa profonde érudition et ses descriptions nettes et précises ont

rendu si populaire parmi les botanistes français, eut beau se refuser à cette taxonomie barbare, elle ne céda pas un pouce de terrain, parce que le vice en était dans le fond des choses, plus encore que dans la forme. M. Boreau n'avait résisté qu'au point de vue de la forme, mais il commençait à céder pour le fond, puisqu'il reconnaissait chez son *V. Bastardii*, des *capsules souvent avortées*.

On en est venu enfin à adopter en France, — dans cette patrie de la clarté, de la précision et de la propriété des termes, — deux divisions dans le genre qui nous occupe : l'une pour les espèces *légitimes*, *à capsules* FERTILES (*sic*), l'autre pour les *hybrides*. Mais la loyauté de M. Godron ne lui a pas permis de rester sous le coup d'une adoption si compromettante ; il a inscrit la condamnation générale et solennelle de la *spécification* des hybrides en tête de sa section B : CAPSULES AVORTÉES (*sic*) !!!

Tout soldat, pour si obscur qu'il soit, doit son serment au chef de l'armée ; tout botaniste doit sa profession de foi *à tous les hommes* qui se livrent aux mêmes travaux. Voici la mienne :

1° L'hybridité offre une étude du plus haut intérêt au botaniste-*physiologiste* ; mais le botaniste-*taxonomiste* (l'homme de la méthode, le spécificateur, le floriste), n'a à s'en occuper que pour signaler, sous la rubrique de celui des parents dont les caractères sont dominants dans l'échantillon examiné, les cas d'hybridisme constatés ou supposés jusqu'à plus ample informé. Tel est le modèle que M. G. Bentham nous a donné à suivre dans le *Prodromus*, et je n'en connais pas de meilleur. Rien n'empêche, d'ailleurs, de faire suivre d'une description, dans les ouvrages locaux ou monographiques, la détermination de l'hybride qu'on a sous les yeux.

2° L'hybridité *spontanée* est possible, puisque nous pratiquons l'hybridation artificielle ; mais cette hybridité spontanée doit être rare, sinon dans un certain nombre de genres déterminés, du moins eu égard à l'ensemble du règne végétal. Cette rareté proportionnelle est démontrée par la fixité bien constatée d'un nombre immense d'espèces.

Or, si cette fixité n'était par la règle générale, sujette à un petit nombre seulement d'exceptions, — la *loi* en un mot, — tout, depuis les temps historiques, serait confusion dans le règne végétal. Or encore, la confusion n'est pas, ne doit pas, ne peut pas être la *loi* dans les œuvres de la suprême Sagesse. Tout est réglé dans l'univers ; tout doit être réglé dans chacune de ses parties. *Confusion* et *loi* sont deux idées qui s'excluent d'une manière absolue ; et l'hybridisme, c'est la confusion, la rupture de la loi, partant *l'exception*, *l'anormalité*. La méthode (ou le système), et la nomenclature qui en est l'expression, doivent s'appliquer exclusivement à ce qui est *normal*.

Ce que je viens de dire ne s'applique point à la tératologie, car la *monstruosité* n'est point une *confusion de rapports* ; c'est une anomalie de développement, et cette anomalie étant soumise à des lois particulières, forme une science distincte et a, de droit, sa nomenclature propre.

Je reviens à l'hybridisme végétal. Il n'est pas et ne saurait être *la loi* ; donc il doit être nécessairement rare, et j'applaudis à la réserve prudente et sensée de Koch : *Hybridæ sunt vel saltem pro hybridis habentur* (Syn. ed. 2ª p. 589.)

Si les caractères de ces formes sont constants, si elles se reproduisent normalement et indéfiniment, ce sont des *espèces* qu'on n'a pas jusqu'ici distinguées, et qu'il faut distinguer à l'avenir. Si non, ce sont des *accidents* passa-

gers, et il ne faut pas, en présence de l'admirable harmonie de la création, — en présence de la paix, ou comme dit saint Augustin, en présence de la *tranquillité de l'ordre* qui brille de toutes parts dans les œuvres de Dieu, — il ne faut pas croire, dis-je, que certains êtres *non modifiés par artifice* s'écartent de la règle, — assez fréquemment pour que cette aberration prenne une apparence de normalité, — jusqu'à remplir à l'égard d'autres êtres spécifiquement différents, la double fonction de *fécondateur* et de *fécondé*, que la mode du jour attribue alternativement, indifféremment, et si je l'osais dire, *promiscuément*, à une même espèce. Qu'on me permette, — et cela suffira pour me faire comprendre, — de citer ici quelques combinaisons de noms de ces prétendues *espèces* hybrides : *Verbascum nigro-thapsus* et *V. thapso-nigrum* ; — *V. nigro-lychnitis* et *nigro-pulverulentum* ; — *V. lychnitidi-blattaria* et *thapso-lychnitis*, etc., etc.

Je mets fin à cette digression fondée, je crois, sur les principes les plus sains de la philosophie, de la raison et de l'observation. Je sais qu'on peut se tromper sur les principes *de second ordre*, comme on peut se tromper sur les faits. Mais dès qu'on ne se trompe pas sur les principes, je me fais honneur de proclamer avec M. Alexis Jordan que LE PRINCIPE EST PLUS FORT QUE LE FAIT, et que, si ces deux choses sont en contradiction, il faut nécessairement que le fait ait été mal observé ou mal interprété, car le fait n'est dans l'ordre des choses *possibles*, que parce qu'il est la réalisation *d'un principe* ; autrement il ne pourrait avoir lieu. La philosophie la plus élémentaire enseigne que deux vérités ne peuvent pas être opposées l'une à l'autre ; or, qui dit *principe*, et qui dit *fait*, les proclame également *vérité*.

La conclusion que je tire de tout ceci, c'est que l'HYBRI-

DOLATRIE passera, comme passera l'œillum, comme ont passé la maladie de la pomme de terre et le choléra. Je n'ai pas l'orgueil de donner cette confiance pour une prédiction : ce n'est qu'une simple déduction, mais aussi l'expression d'un vif désir et d'une ferme espérance.

3 août 1857.

Nota. Quelques autres *Verbascum* réputés *hybrides* me sont signalés dans le département par M. Oscar de la Vernelle ; je ne les ai point vus. Voici les noms qui leur sont donnés :

1. *V. lychnitidi-floccosum* Ziz *in* Koch, syn. ed. 2ª. — Godr. et Gren. Fl. Fr. II, p. 360. — (*V. pulvinatum* Thuill.)

C Dans la vallée du Codeau, près Bergerac.

2. *V. thapso-lychnitis* Mert. et Koch, deutsch. fl. — Godr. et Gren. loc. cit. p. 359. (*V. spurium* Koch, Syn. ed. 1ª).

Près de la Vernelle, commune de Douville.

3. *V. thapso-nigrum* Schiede. — Godr. et Gren. loc. cit p. 555. (*V. collinum* Schrad.)

4. Enfin, une forme désignée seulement comme hybride du *V. Blattaria.*

La localité des deux derniers ne m'est pas signalée.

SCROPHULARIA NODOSA (Catal.) — Ajoutez : Lachassagne, commune de Saint-Paul-de-Serre, aux bords du Vergt ; sur un plateau élevé, sec et crayeux près Bordas, où les échantillons de cette plante sont très-petits (DD.) — CC dans quelques bois à Boriebru, commune de Champcevinel (D'A.) — C sur les bords de la Vézère à Limeuil, et sur ceux du Bandiat, à Nontron.

— CANINA (Catal.) — Ajoutez : Route de Sarlat à Souillac, dans la paroisse d'Eyvignes (M. — CC aux environs de Montignac-le-Comte (DD. — Côteaux crayeux entre Lalinde et Pezul.

LXXXIII. *ANTIRRHINEÆ.*

DIGITALIS PURPUREA (Catal.) — Ajoutez : Assez commun dans toute la région granitique du Nontronais, où j'ai encore vu deux ou trois fleurs, sur des repousses de plantes broutées, au 25 septembre.

— PURPURASCENS. Roth. — K. ed. 1ª et 2ª, 2. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 602. — Benth. in DC. Prodr. X, p. 452, n° 17. — Le Jolis, pl. rar. de Cherbourg, *in* Ann. sc. nat. 1847, 3e sér. t. 7, p. 219.

Je ne l'ai point vu, mais il m'est indiqué par M. Oscar de Lavernelle aux environs de Nontron (1853.)

— LUTEA (Catal.) — Côteaux crayeux de Mareuil (M.) — Côteaux crayeux entre Lalinde et Pezul, et *blocs granitiques!* à la minoterie de Nontron.

ANTIRRHINUM ORONTIUM (Catal.

J'en ai trouvé un seul pied à fleurs *rosées*, à Lanquais, dans le champ pierreux qui couronne le côteau dit *la Peyrugue*, sur le *diluvium*.

LINARIA SPURIA (Catal.)

Elle a été retrouvée, à l'état plus ou moins *pelorié*, à Mareuil par M. l'abbé Meilhez, et à Lanquais. J'ai revu aussi, mais à Couze, la var. *β grandifolia*.

— MINOR (Catal.)

Var. *β glabrata* Delastre, suppl. inéd. à la Flor. de la Vienne (ipso monente in schedul. 1846.)

Linaria prætermissa Delastre! *in* Annal. sc. nat. septembre 1842, 2e sér. T. 18, p. 152. — Boreau, Fl. du Centr. 2e édit., p. 377, n. 1398. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 582. — Benth. *in* DC. Prodr. X p. 288, n° 121 (spec. non satis not.)

On ne peut qu'applaudir à la sage détermination qu'a prise le savant auteur de la Flore de la Vienne, lorsqu'il a renoncé à considérer comme distincte une espèce fondée sur un seul caractère (dont la valeur est plus que douteuse et qui ne peut plus être constaté sur le sec), la gorge de la corolle *presque fermée* au lieu d'être *ouverte*.

La pubescence de toutes les parties de la plante est totalement insignifiante au point de vue spécifique, ainsi que je m'en suis assuré sur de nombreux échantillons, et ainsi que le prouve un échantillon *très-vigoureux*, fortement *velu-glanduleux*, haut de *trente centimètres* et que M. Alfred Déséglise m'a envoyé de Marmagne (Cher), sous le nom de « *L. prætermissa* « Delastre ! *corolle complètement fermée!!* »

Je crois devoir ajouter cette forme à notre Catalogue, parce que M. de Dives l'a recueillie en août 1846 à Saint-Aygulin, localité de la Charente-Inférieure, qui n'est séparée du département de la Dordogne que par la minime largeur de la Dronne.

LINARIA PELISSERIANA (Catal.) — Ajoutez : Ladauge, commune de Grum ; Issac ; Bourrou (DD.) — Ladouze (D'A.) — Mareuil (M.) — Lalinde, etc. J'ai remarqué, dans les chaumes des environs de Lanquais, que cette jolie espèce conserve encore quelques fleurs fraîches et des fruits bons à récolter, jusqu'aux premières gelées légères, mais *à glace*, qui se font sentir dans l'année.

— STRIATA (Catal.)

J'ai retrouvé, sur la levée du moulin du port de *Lanquais* (commune de Varennes) la var. *b. brevifolia* du Catalogue de 1840, laquelle me paraît reproduire exactement la var. *a galioides* de feu M. Guépin, Fl.

de Maine-et-Loire, 2e éd. (1840), ou peut-être 1839 car elle est sans date, et l'auteur eut la bonté de me l'envoyer à la fin d'août 1840).

J'ai rencontré à Lanquais, au commencement d'août 1846, dans une vigne sèche et caillouteuse, une jolie variation du type de cette espèce. La fleur était *blanche* et il fallait, pour apercevoir sans loupe les stries violettes qui la parcourent, la regarder par transparence.

Une autre forme, très-petite, très-élégante, à fleurs d'un jaune pâle et qui semble être annuelle (ce qui pourrait bien être si elle provient, comme je le crois, d'une seconde génération de l'année) abonde dans les vignes maigres de Blanchardie, etc., près Ribérac (DR.) et a été retrouvée par M. de Dives au-dessous des vignes de Leysarnie, commune de Manzac. Elle paraît répondre assez bien à la var. *β ochroleuca* de M. Boreau (Fl. du Cent. 2e éd., p. 379 [1849]), sauf que ses fleurs ne sont pas striées de violet, mais d'une teinte jaunâtre presque uniforme.

LINARIA VULGARIS (Catal.) — Ajoutez : Échourgniac, dans la Double (M.)

— SPARTEA. Hoffmansegg et Link. — Benth. *in* DC. Prodr. X. p. 276, n° 54. — Gren et Godr., Fl. Fr. II, p. 578.

Antirrhinum sparteum L. spec.

Linaria juncea Desf. — Duby. — Nob. Catal. 1840.

Ajoutez : Prigonrieux (REV.) — Moissons des bords de la route de Périgueux à Libourne (D'A.). — La Roche-Chalais, Ménesplet, Bergerac ; très-abondant dans cette dernière localité, où les terres sont sablon-

neuses (DD.), ainsi que dans tous les champs de même nature qui bordent la Dordogne dans la commune de Cours-de-Piles et de Saint-Germain-de-Pontroumieux (Eug. de Biran).

— SUPINA (Catal.)

Je l'ai retrouvé dans les champs crayeux et très-arides du vallon de Grignols. Il y est fort abondant, mais toujours de fort petite taille et à feuilles très-étroites. La fleur, petite aussi, a l'éperon *jaune* dans certains échantillons, *violet* dans d'autres.

Nota. M. de Dives pense que l'*Anarrhinum bellidifolium* Desf., Koch, etc., devrait se rencontrer sur les schistes des environs de Terrasson et de Brardville (jadis Le Lardin) parce qu'il l'a trouvé sur les schistes de Brives (Corrèze). Je dis avec mon honorable ami que cette rencontre est probable; mais elle n'est pas constatée, et les stations des plantes offrent parfois des anomalies singulières, — *positives* ou négatives.

VERONICA SCUTELLATA. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Étang de la Vernide, commune de Grum, 1840; bords du petit ruisseau le *Galant*, près Montpont, 1842 (DD.). — Ribérac, 1850 (M. J. RALFS, botaniste anglais, *in litt.* . — Assez rare dans les étangs de la Bessède (M.) — Dans un fossé à Larége, commune de Cours-de-Piles (Eug. de BIRAN).

Var. β *pubescens* Koch, l. c. (*V. parmularia* Poit. et Turp.) — Pronchiéras, commune de Manzac, dans une grande mare, 1843 (DD.), ce qui fait bien voir que, comme pour le *V. Anagallis* et son mauvais dérivé *V. anagalloides* Guss., le développement variable des poils est indépendant de la station plus sèche; mais cette observation ne remédie nullement à l'inanité de ces prétendues espèces.

VERONICA ANAGALLIS (Catal.).

Nous avons principalement, et si je ne me trompe, presque uniquement dans le département, *même dans l'eau*, la forme réputée *méridionale*, à feuilles et lobes du calice bien plus étroits, et à pédicelles poilus-glanduleux, que M. Gussone a érigée en une espèce adoptée aveuglément par plusieurs auteurs, et dubitativement par M. G. Bentham (*V. anagalloides* Guss. ic rar. p. 5, t. 3, et Syn. Fl. Sic. 1. p. 16.)

M. l'abbé Revel m'a envoyé un charmant échantillon d'une *sous-forme* excessivement grêle et délicate, de cette très-mauvaise espèce. Il l'avait recueilli sur les bords du Codeau, près de la Monzie-Montastruc.

— MONTANA. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 6.

Découvert, au bord d'un fossé ombragé, près le domaine des Guischards, commune de Saint-Germain-de-Pontroumieux, par MM. Eugène de Birau et l'abbé Revel. — Retrouvé par M. Charles Godard dans un bois à Boriebru, commune de Champcevinel.

— LATIFOLIA (Catal.)

C'est par erreur que j'ai indiqué comme localité unique de cette plante dans l'arrondissement de Périgueux, le chemin de Douville à Saint-Mametz ; il faut lire : *Chemin de Bourdeille à Brantôme.*

Nota. Le VERONICA PRÆCOX Allion. — Koch, Syn. ed. 1ª nº 24 ; ed. 2ª nº 25, m'est indiqué à Mareuil par M. l'abbé Meilhez. Je n'ai pas vu ses échantillons, et je ne crois pas devoir inscrire l'espèce dans notre Catalogue départemental, 1º parce que je ne l'ai jamais recueillie en deçà de la Loire ; 2º parce qu'elle est facile à confondre avec le *V. triphyllos* L. que nous avons ici et qui m'a été envoyé de Poitiers sous le nom de *præcox*.

LIMOSELLA AQUATICA. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Dans une flaque d'eau au bois de La Pause près Ribérac (DD. 1841). — M. du Rieu de Maisonneuve, qui habitait alors Blanchardie, tout près de là, l'y aurait-il ensemencée ? Il ne m'a jamais, du moins, signalé son existence en Périgord ; mais son indigénat reste démontré, car M. de Dives l'a retrouvée en 1854 dans une flaque d'eau à Chaumont près Grignols.

LXXXIV. *OROBANCHEÆ.*

OROBANCHE CRUENTA. Bertoloni. — K. ed. 1ª et 2ª, 1. — α *typus* Reuter *in* DC. Prodr. XI, p. 15, n. 2. — α *typus* (pro parte) Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 629.

Dans les prés, entre Neuvic et Sourzac ; les échantillons ont été vus par M. Boreau (DD.) — Sainte-Croix-de-Mareuil (M.) — Dans un pré sec et montueux entre Bourrou et Saint-Joseph, sur le *Lotus corniculatus* ; sa fleur a une odeur assez prononcée d'œillet ou de giroflée (REV.) D'après les échantillons très-beaux que j'ai reçus de M. l'abbé Revel, cette espèce paraîtrait aussi, dans cette localité, adhérer au *Scabiosa succisa*.

Var. ε *citrina* Coss. et Germ. Fl. paris. — Reuter in DC. loc. cit. — Gren. et Godr. loc. cit.

O. concolor Boreau, Fl. du Centr., *non* Duby. — Bézenac ; peu commun (M. 1852.)

Var. γ *Ulicis* Reuter *in* DC. loc. cit.

O. Ulicis Ch. des Moul. *in* Annal. sc. nat. 1835, et Catal. Dordogne, 1840. — Boreau, Fl. du Centr. 2e éd. p. 397, nº 1473.

MM. Godron et Grenier (Fl. Fr.) et M. Lloyd (Catal. et Fl. de l'Ouest), ne l'admettent ni comme espèce ni

comme variété de l'*O. cruenta*. En 1847, au moment où le XI^e^ volume du *Prodromus* venait de paraître, M. le D. F. Schultz (Archiv. Fl. de Fr. et d'Allem. I. p. 99 — 105, [1848]) écrivit une *Notice sur quelques espèces d'Orobanchacées* (*Phelipæa*, *Orobanche* et son nouveau genre *Boulardia*), et déclara, de même, ne pas trouver dans ma plante des caractères suffisants pour en faire même une variété (p. 101.)

Je suis assurément bien loin de chercher à défendre mon *O. Ulicis* attaqué par des savants si compétents et si spéciaux. Je ne pourrais même l'essayer, privé comme je le suis maintenant de la possibilité d'en faire une nouvelle étude comparative avec l'*O. cruenta* type. Je me bornerai seulement à faire remarquer à ma décharge, si l'espèce est décidément mauvaise : 1° qu'en 1834 et 1835, j'étais très-mal pourvu d'*O. cruenta* Bertol., dont je ne connaissais pas même l'existence en Périgord; 2° que j'étais alors sous l'empire des idées en vogue, lesquelles tendaient fortement et à part un très-petit nombre d'exceptions (*O. minor* et *cærulea*), à *cantonner* chaque *espèce* d'Orobanche sur une espèce déterminée de plante nourricière; 3° enfin (et c'est là la seule objection vraiment *grave* à mon sens, que je croirais maintenant pouvoir soulever contre l'opinion unanime de ces savants), on attribue généralement une odeur agréable et suave à l'*O. cruenta*, tandis que ma plante est très-puante. Sur ce point, et sur ce point seulement, je crois devoir consigner ici quelques réserves. Je crois qu'une *espèce* peut être indifféremment *odorante* ou *inodore*; mais quant à *changer d'odeur*, c'est là une propriété dont l'existence me paraît bien loin d'être prouvée.

Voici, pour terminer cet article, deux nouvelles localités pour la plante qui croît sur les racines de l'*Ulex nanus* : toutes deux me sont indiquées par M. le comte d'Abzac :

Landes de Cablans ; autres landes entre Hautefort et Excideuil. Dans cette dernière localité, la couleur des fleurs n'est pas la même qu'à Cablans, et il est probable dès-lors qu'il s'agit de la var. *β citrina*.

OROBANCHE GALII. Vaucher. — Duby, Bot. — K. ed. 1ª et 2ª, 8.

Sur le *Galium Mollugo* à la Rochebeaucourt, où il est commun dans les terrains secs et montueux (M.)

— MINOR (Catal.) — Ajoutez : Mareuil, dans un pré, croissant au milieu d'individus nombreux du *Trifolium pratense* et du *Medicago maculata* (M.) — Bourrou, où cette plante devient très-grande et vit sur le *Trifolium pratense* ; Lembras, sur l'*Ononis repens* (DD.) — Derrière le village de Gala près Bergerac, sur la Lentille cultivée (REV.) — CC sur le Trèfle de Hollande dans les domaines de Boripetit et de Boriebru, commune de Champcevinel (D'A.)

Var. *ε flavescens* Reut.

En 1847, M. Reuter (*in* DC. Prodr. XI, p. 29, nº 52) a rapporté à cette espèce, comme var. *β flavescens*, l'*O. Carotæ* Nob. de mon Catalogue de 1840. En 1852, MM. Grenier et Godron (Fl. Fr. II, p 640), ont suivi l'exemple de M. Reuter. — Cette plante a été trouvée par M. de Dives, dans son verger, à Manzac, sur la carotte sauvage et sur le panais sauvage ; et une fois seulement, cet observateur a réussi à en extraire un pied qui adhérait à la fois aux racines de ces deux plantes.

J'ajoute que si mon *O. Carotæ* n'a trouvé créance, comme espèce *distincte*, auprès de personne, elle n'a pas été jugée de la même manière par tout le monde, car c'est à l'Orobanche du Lierre (*O. Hederæ* Vauch. — Duby. — etc.), que Mutel la rapporte (Fl. Fr. II, p. 342), sous le nom d'*O. barbata* Poir., ϐ *Carotæ* (*O. barbata* est pour lui le synonyme plus ancien d'*O. Hederæ.*)

Il me sera permis de faire remarquer, à ma décharge, que j'ai signalé, en décrivant mon *O. Carotæ*, la ressemblance qu'elle offre avec l'*O. Hederæ* (1835), et en l'inscrivant au Catal. de 1840, celle qu'elle offre aussi avec l'*O. minor.*

OROBANCHE HEDERÆ (Catal.) — Ajoutez : Côteau d'Écornebœuf près Périgueux ; aux Planes près le Sigoulès ; sur un vieux mur couvert de lierre, à la cité de Périgueux (DD.) — Blanzac, commune du Grand-Change (D'A.) — Châteaux de Bayac et de Lanquais, au pied des murs et dans les jardins boisés qui les environnent.

— AMETHYSTEA. Thuill. — K. ed. 1ª, 16 ; ed, 2ª, 18.

Sur les racines de l'*Eryngium campestre :*

Manzac, dans les moissons, et à l'exposition du Nord; CCC sur le côteau crayeux, très-découvert et presque inculte de Peycherel, même commune ; Coursac, Notre-Dame-de-Saullhiac (DD. 1841.

Environs de Bergerac (REV. 1843.)

Sur les rochers d'un côteau aride, en montant de Mareuil à Montignat (M. 1845.)

Dans un champ de blé à Rouby, commune de Clermont-de-Beauregard (OLV. 1851).

OROBANCHE RAMOSA (Catal.)

(*Phelipæa ramosa* C. A. Meyer. — Reuter *in* DC. Prodr. XI, p. 8, n° 14. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 627.)

Ajoutez : Mareuil (M.) — Manzac, sur le *Matricaria parthenioides* Desf., cultivé, une seule et élégante touffe, de petite taille, trouvée et donnée à M. Boreau par M. de Dives ; et aussi à Manzac dans une chenevière près la Fontaine-de-Salles (DD.) — Enfin, je l'ai retrouvé en abondance prodigieuse, dans une chenevière où je l'avais vainement cherchée pendant de longues années, à Lanquais, le 18 août 1848.

LATHRÆA CLANDESTINA (Catal.).

M. l'abbé Meilhez, qui l'a trouvé à Sarlat, me fait remarquer qu'il n'a jamais pu, malgré ses recherches, l'apercevoir à Mareuil.

Ajoutez : Variation à fleurs presque *blanches*, avec les lobes de la corolle teints de *violet clair*. J'ai vu ce curieux échantillon, que M. Charles GODARD a recueilli au château de Boriebru près Périgueux, parasite sur la racine d'un *Châtaignier* (1858)!

LXXXV. *RHINANTHACEÆ.*

MELAMPYRUM ARVENSE. Linn. — K. ed 1ª et 2ª, 2.

Découvert en 1844, par M. l'abbé Revel, dans un lieu inculte près du moulin du Bout-des-Vergnes (banlieue de Bergerac). Il y a été recueilli de nouveau en 1846. — M. de Dives l'a retrouvé à Manzac, dans un champ d'avoine, en 1855. Il a annoncé la rencontre de cette belle plante dans la partie du département qu'il habite, à la Soc. Bot. de Fr. (Bulletin, 1855, t. 2, p. 767.)

PEDICULARIS SYLVATICA (Catal.) — Ajoutez : Perbouyer près Mucidan (DD.), etc. Cette espèce est en réalité

très-répandue dans tous les lieux tourbeux, ou sylvatiques et humides.

PEDICULARIS PALUSTRIS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 11.

Peu de mois après la publication de mon Catalogue, M. de Dives m'envoya sous ce nom, en septembre 1840, un fragment de tige recueilli par lui le 21 mai 1839, et me fit remarquer que l'espèce avait été omise dans mon travail. Les fleurs de cet échantillon n'étaient pas favorablement disposées pour l'examen ; il n'y avait point de fruits ; j'étais prévenu contre l'existence de cette espèce dans le Sud-Ouest ; bref, je la méconnus, malgré la présence des dents blanches et calleuses qui bordent les feuilles. Mais depuis lors, de nombreux et bons échantillons sont venus lever tous mes doutes. Nous avons donc certainement le *P. palustris*, mais seulement *dans le nord* du département, savoir :

Saint-Martin-le-Peint près Nontron (DD. 1839.)

Saint-Sernin-de-Beaupouyet, dans une lande médiocrement humide (DD. 1844.)

Ponteyraud près Ribérac (DD. 1846), dans un pré tourbeux.

Prés tourbeux entre Mareuil et Courbiers, vis-à-vis d'Ambelle ; — aux Graulges, dans les prés de Rudeau, le long de la Lisonne (M., avant 1845, mais j'ignore l'époque précise.)

Environs de Brantôme (M. l'abbé DION, 1853.)

Prés marécageux du vallon de Lanouaille (Eug. de BIRAN, 1849.)

BARTSIA VISCOSA (Catal.)

Eufragia viscosa Benth. *in* DC. Prodr. X, p. 543, nº 2. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 611.

Ajoutez : Pontbonne près Bergerac, Grum, dans les moissons (DD.) — Mareuil (M.) — Mescoulet (Al. RAMOND), etc.

C'est une plante assez répandue partout où les terres sont profondes, froides, argileuses et surtout sablonneuses (*bouvées* ou *boulbènes*.)

Genre EUPHRASIA (Bentli. *in* DC. Prodr.)

Depuis ma publication de 1840, j'ai beaucoup étudié les formes pyrénéennes du groupe *officinalis*, et je reconnais volontiers que je ne suis arrivé à rien de neuf, ni de bien satisfaisant. Il faudrait qu'un botaniste actif, pourvu d'yeux infatigables et d'un coup d'œil scientifique intelligent autant que raisonnable, consacrât dix ans de sa jeunesse à parcourir les Alpes, les Pyrénées et l'Auvergne, pour débrouiller ce difficile et minutieux sujet d'étude. Je ne dis pas trop; car en ouvrant seulement trois des ouvrages les plus feuilletés par nos contemporains, on voit que Koch (Synops.), M. G. Bentham (*in* DC. Prodr.), et MM. Grenier et Godron (Fl. Fr.) sont à peu près aussi peu d'accord qu'il soit possible de l'être sur la spécification de ces plantes charmantes.

Dès 1835, dans le Mémoire (excellent, comme tout ce qui sort de ses mains) que M. Soyer-Willemet consacra à ce genre sous le titre d'*Euphrasia officinalis et espèces voisines*, mémoire dont les études furent faites *sur le sec*, le savant et consciencieux auteur, tout en admettant *trois espèces*, se demandait s'il y en a réellement plus d'une ou si Candolle n'avait pas raison, du haut de son génie (Fl. Fr. 1815) de ne voir dans toutes ces formes que des races, des variétés et des sous-variétés.

L'état présent des travaux botaniques ne me semble pas permettre qu'on se renferme dans cette manière de voir : il y aurait trop de réformes à opérer ailleurs, et il n'existe pas assez de preuves incontestables de la justesse de ces réformes.

En 1846, M. G. Bentham, travaillant au nom de Candolle dans le *Prodromus*, s'en tint aux conclusions de la Flore Française.

En 1852, MM. Grenier et Godron empruntèrent tous les détails du travail de M. Soyer-Willemet; mais selon moi, ils en détériorèrent la substance, en refusant d'admettre l'*E. alpina* Lam.

Dans l'intervalle qui sépare M. Soyer-Willemet de la nouvelle Flore de France, les Allemands, selon leur habitude, s'étaient jetés plus ou moins à corps perdu dans la spécification; et maintenant, en forçant l'application de ses excellents principes (c'est là, selon moi, le seul reproche *juste* qu'on puisse adresser à ce savant), M. Jordan vient encore enchérir sur les botanistes d'Outre-Rhin.

Parmi les ouvrages que je viens de citer, celui dont les principes de spécification me semblent les meilleurs, est donc le Mémoire de M. Soyer-Willemet.

Je crois cependant qu'en présence de la variété innombrable de formes que présentent les Euphraises des montagnes, ce profond botaniste n'a pas fait assez, et que s'il n'y a rien à retoucher à son *Euphrasia officinalis* caractérisé (*dans toutes ses formes*) par la présence des poils glanduleux rares ou abondants; il ne faut pas admettre que son *nemorosa* et son *alpina* répondent, en englobant toutes les autres formes, aux besoins réels de la spécification.

J'emprunte donc à Koch l'*Euphrasia minima* de Jacquin et Schleicher, en y joignant, à l'exemple de M. Soyer-Willemet qui les a aussi fort rapprochés l'un de l'autre, l'*E. micrantha* Rchb.

J'emprunte également à Koch son *E. salisburgensis*, mais pour le faire rentrer comme variété, à l'exemple de M. Soyer-Willemet, dans l'*alpina* Lam., dont on n'aurait

jamais dû se permettre d'abandonner le nom ; car il est à la fois le plus ancien et le meilleur. Cette forme, au premier coup-d'œil, est extrêmement différente de l'*alpina* ; mais Koch lui-même avoue que ces différences ne lui semblent pas *spécifiques* ; elles ne consistent en réalité que dans le nombre moins grand des dents latérales de la feuille, et cette modification est exclusivement *alpine* dans les Pyrénées (Pic d'Éreslids, au-dessus de 2,000^{m}). Quant au type, je ne l'ai jamais retrouvé au-dessous de la région décidément montagneuse où la végétation est celle de la zone *sous-alpine*. La modification extrême de l'*E. alpina* parait être l'*E. tricuspidata* L. que M. Bentham admet avec doute comme espèce distincte, et que M. Soyer-Willemet, suivi par MM. Grenier et Godron, joint au précédent comme var. γ. — Je possède cette dernière plante, mais elle n'est pas en ce moment sous mes yeux, et je ne puis mieux faire, à en juger par la description, que de suivre aussi l'exemple du respectable bibliothécaire de Nancy.

Je m'écarte cependant un peu de son opinion pour adopter celle de MM. Grenier et Godron qui rapportent l'*E. alpina* DC. Fl. Fr. à l'*E. nemorosa* Pers. β *intermedia* Soy.-Will., au lieu de la rapporter à l'*E. alpina* Lam.

Ayant ainsi retiré de l'*E. nemorosa* de MM. Grenier et Godron les var. γ et δ, il me reste une espèce homogène, qui conserve le nom de Persoon et les var. α et β de M. Soyer-Willemet. Elle est excessivement répandue en France, depuis les pays de plaines jusqu'aux régions alpines où elle devient plus rare. J'avoue qu'elle se lie bien étroitement à l'*E. minima* surtout, et aussi à l'*alpina* ; mais toutes les espèces d'un groupe si naturel ne doivent-elles pas nécessairement être très-voisines l'une de l'autre ? Enfin, je crois, avec MM. Grenier et Godron, que le *nemorosa* reste

bien plus voisin des deux dernières espèces que de l'*officinalis*.

Voici, à vue de pays et au moyen de caractères pour ainsi dire empiriques, comment, et en attendant qu'on nous donne une bonne monographie, je voudrais disposer nos Euphraises Françaises ;

I. *E. officinalis*. Linn. — Soy.-Will. loc. cit. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 604. — Var. γ *vulgaris* (pro parte) Benth. *in* DC. Prodr. X, p. 552, n° 2. — Var. α *pratensis* Koch, Syn. ed. 1ª et 2ª, 1.

Fleurs où le blanc domine. Poils glanduleux abondants, ou du moins en petit nombre sur les calices. Feuilles à peu près 5-dentées de chaque côté.

II. *E. nemorosa*. Pers.— Var. α *grandiflora* et β *intermedia* Soy.-Will loc. cit. — Gren. et Godr. loc. cit., p. 553.

E. officinalis, γ *vulgaris* (pro parte) Benth. loc. cit. — β *neglecta*, γ *nemorosa*, δ *alpestris* (hæc pro parte tantùm) Koch, loc. cit.

Fleurs grandes ou moyennes, plus colorées, où le violet et le bleu dominent souvent. Jamais de poils glanduleux ; pubescence crépue. Dents des feuilles supérieures fortement cuspidées. Feuilles à peu près 5-dentées de chaque côté ; les inférieures à divisions aiguës.

III. *E. minima*. Schleich. — Jacq. — DC. Fl. Fr. — Koch, loc. cit. n° 2.

(*E. officinalem* δ alpestrem Koch, l. c. [pro parte quoad E. micranthum Rchb. spectat] complectens).

E. officinalis, δ *minima* et γ *vulgaris* (hæc pro parte quoad *E. micranthum* Rchb. spectat) Benth. loc. cit.

E. nemorosa γ *parviflora* Soy.-Will. loc. cit. — Gren. et Godr. loc. cit.

Fleurs très-petites, fortement colorées, dont la lèvre inférieure est toujours toute jaune, la supérieure jaune, bleue ou violet-rouge. Jamais de poils glanduleux ; pubescence crépue ; poils des bractées et des calices courts et raides, mais courbes et dirigés vers l'extrémité de la feuille. Dents des feuilles supérieures courtement mucronées, les extrêmes rarement cuspidées. Feuilles à peu près 5-dentées de chaque côté.

IV. *E. alpina* Lam. — Soyer-Willemet, loc. cit. (*non* DC. Fl. Fr.)

E. salisburgensis Funke. — Koch, loc. cit. (cum varietate Lamarckianâ, non autem Candollianâ).

E. officinalis, ε *salisburgensis*, et γ *vulgaris* (hæc pro parte, quoad *E. alpinam* Lam. spectat) Benth. loc. cit.

E. nemorosa δ *alpina* Gren. et Godr. loc. cit.

Fleurs élégamment colorées, grandes, où le bleu clair et le rose-lilas dominent. Jamais de poils glanduleux ; pubescence crépue. Dents des feuilles supérieures fortement cuspidées. Feuilles 1-2-3-dentées de chaque côté, étroites, à dents aiguës.

Si maintenant j'applique cette distribution spécifique au département de la Dordogne, j'y trouve deux espèces : *Officinalis* et *nemorosa*.

Euphrasia officinalis (Catal.)

α *pratensis* Koch, ed. 1ª et 2ª, 1.

γ *vulgaris* (pro parte tantùm) Benth. *in* DC. Prodr.

Formæ *grandiflora*, *intermedia* et *parviflora* Soy. Will., loc. cit. — Gren. et Godr. Fl. Fr.

Gazons et bruyères, bords des bois. — Nous devons avoir les trois formes empruntées par MM. Grenier et Godron à l'excellent travail de M. Soyer-Willemet ;

mais j'avoue que j'ai négligé, comme il arrive trop souvent pour les plantes communes, de les récolter.

On peut considérer aussi cette espèce sous un autre point de vue et y reconnaître deux formes dans chacune des trois de M. Soyer-Willemet :

1) *laxa*, simple ou rameuse, mais lâche et souple.

2) *stricta* (non *Euphr. stricta* Schleich.) simple ou rameuse, mais raide, à fleurs et bractées très-rapprochées, comme en épi. C'est l'*Euphr. ericetorum* Jordan.

Euphrasia nemorosa. Pers.

(*E. officinalis, c. nemorosa* Koch.—Nob. Catal. 1840).

E. officinalis, γ vulgaris (pro parte) Benth. *in* DC. Prodr.

E. nemorosa Pers.—Gren. et Godr. Fl. Fr., II. p. 605.

Je connais, dans le département, les var. :

α grandiflora Soy.-Will. — Gren. et Godr. — Lanquais.

β intermedia Soy.-Will. — Gren. et Godr. — Lanquais. — Saut-de-la-Gratusse. — Landes de Colombat près Mucidan (DD.)

Id. — Id. — forme *parviflora* Nob. — Dans les bois à Manzac (DD.) — Friche maigre près le dolmen dit le *Roc-de-Cause*, à Cugnac.

Euphrasia Odontites (Catal.)—Ajoutez : CC dans les terres qui bordent le Vergt dans la commune de Manzac (DD.). Lanquais, dans les blés. — C sur la terrasse que forme l'escarpement de la montagne au niveau du deuxième étage du clocher de Brantôme. Pour cette dernière localité, je dois faire observer que n'ayant pu atteindre la plante, ses caractères de détail n'ont pas été

vérifiés, et comme c'est le 24 septembre que je l'ai vue, elle pourrait bien plutôt appartenir au *serotina*.

— SEROTINA (Catal.) — Ajoutez : *Variatio flore albo*, RR dans le *terrefort* de Varennes (20 septembre 1845.) — M. A. Ramond m'écrivit le 21 décembre de la même année, qu'il avait vu, mais sans pouvoir la recueillir ni l'examiner, au Sigoulès, une plante à fleurs *blanches* qu'il a prise pour l'*Odontites* (dont la var. blanche ne lui était connue que par la citation de la Flore de M. Boreau); et, ajoutait-il, si ce n'est pas l'*Odontites*, serait-ce une transition de l'*Odontites* (*serotina*) au *Jaubertiana* qui croît aussi dans ce lieu? — Sur ce document incomplet, je ne puis rien dire de positif, mais j'incline beaucoup à croire que c'est ma plante qui a été vue au Sigoulès par M. Ramond.

Ajoutez aussi, comme localité nouvelle de l'*E. serotina* : côte des Mérilles, commune de Saint-Capraise-de-Lalinde (24 août 1841). Il faut remarquer qu'à cette date, quelques pieds commençaient à peine à montrer un petit nombre de fleurs ouvertes. Or, cette station, bien qu'assez élevée au-dessus du fond de la vallée de la Dordogne, est l'une des plus chaudes que je connaisse dans le département. C'est un côteau très-abrupte, de calcaire crayeux à peine recouvert de quelques pouces de terre argilo-calcaire, et exposé à toute l'ardeur du midi (le *Convolvulus cantabrica* L. y devient énorme). Ceci soit dit pour répondre à une supposition de M. J. Gay à qui j'envoyai la plante, et qui me dit dans une note de mars 1842 qu'il n'y a pas, suivant lui, *deux* espèces dans l'*Odontites* de Linné ; que la plante fleurit de bonne heure (*E. verna* Bell.) dans les champs et autres terrains meubles, et tard (*E.*

serotina Lam.) dans les terres dures et compactes. — Mais quoique fortes et compactes, les terres à blé de Lanquais, de Périgueux, etc., sont bien des *terrains meubles* puisqu'ils sont travaillés tous les ans, et l'*E. verna* y croît comme l'*E. serotina*; et d'autre part, une exposition aussi chaude que celle que je viens de décrire pour la plante des *Mérilles* devrait bien compenser pour l'*E. serotina* l'ameublissement annuel du terrain, qui n'existe pas dans l'escarpement où j'ai recueilli mes échantillons.

Ceux-ci constituent, pour MM. Grenier et Godron, Fl. Fr. II, p. 607, l'*Odontites serotina* Rchb., *β divergens* (1) ; *Euphrasia divergens* Jordan *in* Billot, Archiv. de la Fl. de Fr. et d'All., I, p. 191 [1851]), et cette forme *étalée* me portait à écrire à M. Gay, le 24 octobre 1841, en lui adressant mes échantillons, que : *Euphrasia odontites* (*verna*) ; *E. serotina* :: *Cupressus fastigiata* ; *C. horizontalis*.

Ce caractère, que j'étais le premier à faire valoir en tant que *spécifique*, a été adopté comme tel par MM. Grenier et Godron qui disent de leur *Odontites serotina* (type) : « Tiges à rameaux *étalés*, » par opposition à « tige à rameaux *ascendants* » qu'ils attribuent à leur *O. rubra* (*E. verna* Bell.). Ils n'admettent que comme variété l'*E. divergens* Jord., en la caractérisant par ses « rameaux plus allongés et *plus étalés* », parce que les caractères *spécifiques* que M. Jordan assigne à son espèce « ne leur ont pas paru se soutenir « sur les exemplaires mêmes de l'auteur. »

---

(1) J'ai recueilli la même var. *β divergens*, commençant à peine à fleurir, le 19 août 1831, à Badefol, dans une station analogue à celle des Mérilles.

Quoique n'ayant pas vu d'échantillons authentiques de M. Jordan, je suis disposé à partager l'opinion de MM. Grenier et Godron. Je vais même plus loin qu'eux, et ce n'est plus dans les rameaux *ascendants* ou *étalés*, ni même dans la *longueur proportionnelle* des bractées florales, ni même encore dans les *dentelures plus ou moins rapprochées* des feuilles, ni surtout dans la *grosseur relative* des fruits, que je cherche le *vrai* caractère spécifique qui distingue les deux plantes de Bellardi et de Lamarck.

C'est : 1° dans les feuilles caulinaires sessiles et arrondies (élargies) à la base du *verna*, atténuées à la base et *sub-pétiolées* du *serotina* ;

2° Dans l'époque de la floraison (juin et juillet pour le *verna* ; août et septembre pour le *serotina*). Ce caractère me semble avoir une gravité réelle, car, EN PROVENCE, à Lisle près Vaucluse, j'ai recueilli, le 7 septembre 1816, un échantillon de *serotina*, dont pas un fruit n'approche de la maturité.

En distinguant ainsi les deux espèces à l'exemple de Bellardi, de Lamarck, de Reichenbach, de Koch, de MM. Grenier et Godron et de M. Jordan, j'ai le regret de m'éloigner de la manière de voir de M. Gay et de M. G. Bentham, lequel n'admet qu'une espèce sous le nom d'*Odontites rubra* Pers., Benth. *in* DC. Prodr. X, p. 551, n° 10.

J'avoue bien volontiers que ce ne sont pas là ce qu'on appelle de *fortes* espèces, et leur histoire prouve qu'elles sont loin d'être inattaquables ; mais puisque les *Rhinanthacées* sont parasites, l'apparition de deux formes dans les mêmes lieux ne tiendrait-elle pas à quelque différence de temps ou d'espèce, dans les con-

ditions essentielles de la germination et de la nutrition des jeunes plantes ? Cela vaudrait peut-être la peine d'être recherché.

— JAUBERTIANA (Catal.)

Odontites Jaubertiana Dietr. — Benth. *in* DC. Prodr. X, p. 551, n° 12. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 607.

Ajoutez : CC dans plusieurs terres à blé de Mareuil et de Sainte-Croix-de-Mareuil (M.) — CC dans cinq localités des cantons d'Eymet et du Sigoulès (terr. argilo-calcaires) (Alix RAMOND.) — CC dans quelques terres à blé au-dessous de Goudaud près Bassillac (D'A.)

M. Decaisne ayant témoigné à M. Alix Ramond le désir de savoir quelle est la plante dont les racines servent de *sol* à l'*Euphr. Jaubertiana*, nécessairement parasite comme les autres Rhinanthacées, j'ai profité de son abondance à Varennes pour essayer de m'en assurer, mais je n'y ai pas réussi d'une manière certaine. Le 14 octobre 1848, un fort pied, arraché après la pluie, amena avec lui un chaume de froment dont les racines semblaient adhérer solidement à celles de l'Euphraise. L'ayant immédiatement lavé dans le ruisseau, puis examiné le lendemain à la loupe, au grand jour, et avec le plus grand soin, je n'ai pu constater ni *adhérence* ni *pénétration*, mais seulement l'entrecroisement intime des racines. M. l'abbé Dupuy, auteur de la Florule du Gers, avec qui j'avais le plaisir de faire cette excursion, obtint un pied semblablement pourvu d'un chaume, et l'emporta à Auch sans l'avoir lavé ni examiné.

Je crois, avec M. Alix Ramond qui m'a écrit une lettre très-intéressante à ce sujet, que l'*E. Jaubertiana* est parasite *des graminées*, car on ne le trouve que dans les terres à blé (soit qu'il ait la fleur *jaunâtre*, soit qu'il l'ait décidément *jaune*, et le *terrefort* de Varennes m'a offert ces deux

couleurs), tandis que l'*Euphrasia chrysantha* Bor. et l'*Euphr. lutea* L. (cette dernière parasite *des labiées*, d'après ce que M. Decaisne a dit à M. Ramond), ne se trouvent JAMAIS *dans les moissons*. M. Ramond fait observer, il est vrai, que le *Galeopsis Ladanum* abonde dans les champs de blé où croît l'*Euphr. Jaubertiana*; mais j'insiste en faveur *des graminées* (sans spécifier *le blé*), et voici pourquoi :

Le 23 septembre de la même année 1848, je visitais le magnifique manoir de Bourdeilles. Au premier étage du *château neuf*, sur la corniche d'appui des fenêtres qui font face au nord, je fus fort étonné d'apercevoir, en grande abondance, l'*Euphrasia Jaubertiana*, à fleurs d'un *blanc à peine jaunâtre* (elles ont bruni par la dessiccation), croissant, *parfaitement isolé* entre deux pieds de *Cheironthus Cheiri*, et plus souvent encore engagé en nombre considérable dans les touffes inextricables (et si difficiles à arracher des fentes de la maçonnerie), du *Poa pratensis*. J'en conserve deux échantillons *en apparence* adhérents à ce feutrage des racines de la graminée; mais je n'ai pu réussir à en dégager des tiges, de manière à constater cette adhérence. Cependant, je crois qu'on peut raisonnablement poser ce syllogisme : Les Rhinanthacées sont parasites; or, des deux seules plantes avoisinantes, l'une (*Cheiranthus*) était évidemment sans communication possible avec l'Euphraise; donc, celle-ci était parasite de l'autre plante (*Poa*); donc encore, il est probable que diverses graminées peuvent servir à la germination de ses graines.

J'ajoute une dernière réflexion. Grands partisans de l'assolement biennal, les cultivateurs périgourdins mettent du blé, de deux en deux ans, dans leurs terres bonnes ou mauvaises. Quand le *terrefort* de Varennes n'est pas emblavé,

on y chercherait vainement l'*Euphrasia Jaubertiana*, et cependant le *Galeopsis Ladanum* y pullule tout autant que pendant les années réservées aux céréales.

LXXXVI. *LABIATÆ.*

LAVANDULA SPICA (Catal) — Ajoutez : Grives près Belvès, rive gauche de la Dordogne, et Saint-Pompon, (DD.) — Côteaux secs à Cimeyrolles (M.) — Dans les champs en friche, chaudement situés sur les hauteurs de Sarlat, en plusieurs localités auxquelles l'abondance de cette plante communique une teinte grisâtre (M. l'abbé Dion-Flamand), où feu M. le docteur Sieuzard, de Limeuil, l'a observée aussi, et, en faisant la même remarque, sur trois ou quatre côteaux entre Savignac et Roffignac. Il est probable que cette indication rentre dans la précédente, et il en est de même de celle-ci : Entre Manaurie et Fleurac (environs de Limeuil), où elle « bleuit les côteaux arides » (OLV.) J'ai cité avec détail ces indications, bien qu'elles se rapportent toutes au Sarladais, parce que leur réunion constate de la manière la plus irréfragable l'existence à l'état sauvage du *Lavandula Spica* hors de la région des oliviers, et c'est là un fait important de géographie botanique, que mon Catalogue de 1840 n'avait pas réussi à faire remarquer par les auteurs des ouvrages plus récents.

MENTHA ROTUNDIFOLIA (Catal.) — Ajoutez que M. de Dives en a rencontré, en 1852, plusieurs pieds dont les feuilles, petites, étaient presque toutes panachées de *jaune*.

— SYLVESTRIS, α *vulgaris* (Catal.) — Ajoutez : Moulinaud, commune de Razac-sur-l'Isle (DD.)

MENTHA VIRIDIS (Catal.)

Koch persiste, dans sa 2ᵉ éd., à faire de cette belle plante une variété δ *glabra* du *M. sylvestris*. Je suis heureux de voir M. Bentham (*in* DC. Prodr. XII, p. 168, nº 8), et MM. Grenier et Godron (Fl. Fr. II, p. 649), s'unir sans hésitation pour la déclarer distincte d'une espèce à laquelle elle ressemble en effet si peu.

La forme que nous avons dans la Dordogne est le type de M. Bentham et la var. α *genuina* de MM. Grenier et Godron.

Ajoutez : Parmi des tas de pierres à Blanzac, commune du Grand-Change; aux Granges, commune de Manzac (où ses feuilles inférieures sont un peu tomenteuses), et dans un vieux chemin auprès de Ribérac (DD.)

— GRATISSIMA (Catal.) — Ajoutez : Aux Granges, commune de Manzac (mais, dans cette localité, M. de Dives croit qu'elle a été plantée à dessein); — Leyparon et Saint-Jean-d'Ateau, dans la Double; — Saint-Front-de-Mussidan (DD.) — Je l'ai trouvée en abondance dans des terres arables à Naujals entre Faux et Beaumont.

Les auteurs en renom continuent à ne point vouloir du *M. gratissima* Wigg., et on n'a pas tenu compte de ce que j'ai dit, dans mon Catalogue de 1840, *d'après M. Du Rieu*, « qu'il serait probablement impossible » de faire végéter le *M. sylvestris* dans un terrain tel » que celui où croît le *gratissima*. »

MM. Grenier et Godron ne nomment que le *M. gratissima* Lejeune, Fl. de Spa, et le rapportent au *sylvestris*.

M. Bentham (*in* DC Prodr.) rapporte le *M. gratissima* Willd. à la var. δ *vulgaris* du *sylvestris*, et le *M. gratissima* Wigg. et Rchb. (qui est le mien) à la var. ε *nemorosa* de la même espèce.

Quant à moi, je persiste plus que jamais à défendre l'autonomie de l'espèce que j'ai signalée dans la Dordogne en 1840. On m'a demandé des caractères *de forme*, des caractères *matériels* que j'aurais pu discerner peut-être, si j'étais resté dans une localité où je pouvais analyser à la fois, sur le vif, les *M. sylvestris, rotundifolia* et *gratissima*, et comparer leurs graines mûres. — Je ne suis plus en position de le faire, et je m'appuie uniquement, mais confidemment, pour soutenir mon espèce, sur deux caractères physiologiques :

1° *Le terrain où elle croît, partout où nous l'avons rencontrée.* Il ne s'agit pas ici de composition chimique, mais d'*humidité*. Voici la phrase écrite par M. Du Rieu, par cet homme que son habileté en fait de culture a rendu célèbre parmi les botanistes : « Il n'est pas pos-
» sible que le *M. gratissima*, tel que nous le connais-
» sons, appartienne au *M. sylvestris*. D'ailleurs, les
» plus habiles jardiniers du monde ne parviendraient
» pas à faire croître le *sylvestris* là où prospère ici le
» *gratissima* (in litt. 16 mars 1838.) »

Je n'avais pas osé transcrire cette phrase dans sa fière crudité ; j'ai eu tort, et puisqu'on m'y force, je l'invoque comme une autorité qu'un grand nombre ne récusera certainement pas.

2° *L'odeur de menthe poivrée qu'elle exhale*, lorsqu'on froisse ses feuilles. Assurément je puis me tromper mille fois pour une ; mais je déclare que c'est sans hésitation et avec la conviction la plus profonde que je

sépare *spécifiquement* deux plantes lorsque leurs odeurs sont *de nature différente*. Je conçois qu'une variété soit *inodore* dans une espèce *odorante ; la même plante* est bien odorante ou sans odeur selon l'heure du jour, par ses feuilles ou par ses fleurs ; mais *changer d'odeur*, c'est-à-dire d'HUILE ESSENTIELLE, je ne le crois pas possible (1). Est-il un caractère qui soit plus intime à la plante, plus *intùs et in cute*, que celui-là ? Il gêne pourtant les auteurs qui, *toujours*, EXCEPTÉ POUR LES MENTHES, signalent les odeurs, et ce silence leur est commode pour donner comme synonymes à la plus puante des herbes (*M. sylvestris*), des synonymes, comme *sapida*, *dulcissima*, *gratissima*.

Je dis avec empressement, à la louange de l'intelligent et consciencieux auteur de la remarquable Flore

---

(1) Je ne change pas un mot à ce que j'avais écrit en regrettant que le défaut de connaissances chimiques me privât d'aller demander à cette science des attestations que j'étais instinctivement bien assuré de trouver chez elle. On comprendra ma joie lorsque j'ai rencontré, dans les écrits tout récents d'un savant chimiste qui, par lui-même, n'est pas botaniste, mais qui exprime nécessairement l'opinion commune des chimistes-botanistes, ou du moins bien renseignés, lorsque j'y ai rencontré, dis-je, le passage suivant :

« Dans le règne végétal, une espèce déterminée produit toujours » la même huile, le même corps gras. L'huile d'olive est toujours la » même. et l'on sait combien elle diffère des huiles de colza, de lin » et de pavot.

» Quoique les animaux mangent des produits renfermant des » matières grasses fort différentes, chaque espèce en contient cependant aussi une espèce déterminée, sans vouloir dire par cela qu'il » y ait autant d'espèces de graisses que d'espèces animales. » (A. Baudrimont, ***Dynamique des êtres vivants***, *in* Act. de l'Acad. Imp. des Sciences, etc. de Bordeaux, 1856 p. 396.) Évidemment, ce dernier alinéa peut s'appliquer aussi parfaitement à la nutrition des végétaux qu'à celle des animaux.

d'Alsace, M. Kirschleger, qu'il fait exception à la règle commune en ce qu'il parle des odeurs de presque toutes ses Menthes, tandis que les autres auteurs n'en parlent qu'exceptionnellement et d'une manière non comparable. Dans deux occasions seulement, M. Kirschleger a cédé au torrent, et a réuni sous un même nom spécifique des espèces différant entre elles par un caractère dont on voit bien pourtant qu'il apprécie la gravité.

Et en effet, ce sont bien des *organes matériels* et visibles que les glandes qui contiennent l'huile essentielle ! La pubescence a beau la dissimuler, on les retrouve toujours, et quand je dis *toujours*, je veux dire que ces organes sont plus tenaces que tous les caractères *de forme*. Brisez la plante en mille et mille fragments ; quand elle n'aura plus ni formes, ni caractères appréciables, elle aura encore son odeur et les glandes qui l'exhalent.

Et si tout cela résiste au brisement, à la déformation de l'individu, tout cela résiste aussi au temps et même au poison. Je pourrais citer en exemple toutes les Menthes des herbiers ; j'en citerai deux seulement.

J'ai sous les yeux deux échantillons, l'un de *Mentha viridis*, recueilli par moi dans un jardin, à Corbeil-sur-Seine, en juin 1821 ou 1822 ; l'autre de *M. undulata* Willd. recueilli par moi dans le Jardin des Plantes de Genève en octobre 1820 (sous la fausse étiquette *M. crispa* L.) Après trente-cinq et trente-sept années de séjour en herbier, et après avoir été, il y a peu de mois, plongés dans la dissolution alcoolique de sublimé corrosif, leurs feuilles froissées entre les doigts, les

embaument encore, la première d'une odeur de *menthe poivrée*, la seconde d'une odeur de *citronnelle* !

J'ai maintenant une variété remarquable à ajouter à notre espèce périgourdine. Ce sera pour moi M. GRATISSIMA Wigg., β Nob., et on va voir pourquoi je m'abstiens de lui assigner en ce moment un nom spécial.

Cette belle plante, découverte en 1852, dans une haie près de Champcevinel, par M. le comte d'Abzac, ne peut, selon moi, rester dans le *M. sylvestris*, puisqu'elle offre le délicieux parfum du *M. gratissima* (ses glandes *infra-foliales* sont excessivement petites et d'un jaune clair et brillant). Elle me paraît répondre *très-exactement* à la description du *M. sylvestris*, var. ζ (sans nom particulier), « *caule divaricato-ramoso*, » spicis gracilibus *interruptis* verticillastris *paucifloris* » *distinctis* » Benth. *in* DC. Prodr. XII, p. 167 ; var. à laquelle M. Bentham donne pour synonymes deux plantes que je ne connais point et dont j'ignore quelle est l'odeur ; ce sont les *M. urticæfolia* Tenore ? et *M. origanoides* Tenore.

Si ces plantes napolitaines appartiennent au *M. gratissima*, ma variété 6 devra prendre l'un de leurs deux noms.

Si elles appartiennent au *M. sylvestris*, je n'ai plus rien à faire avec elles ; mais alors il resterait prouvé que le *M. gratissima* a une forme parfaitement analogue à celle que M. Bentham décrit pour le *sylvestris*. Dans ce cas, et dans le cas aussi où la variété que M. Bentham décrit, devrait rentrer dans le *gratissima* sans être spécifiquement identique aux plantes napolitaines, je proposerais de donner à ma var. β le nom particulier *Benthamiana*.

MENTHA ARVENSIS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 8.

M. sativa L. — K. ed. 1ª et 2ª, 7. — Nob. Catal. 1840.

C'est avec joie que j'ai vu l'illustre monographe des Labiées dans le *Prodromus*, réunir sous le nom d'*arvensis* les deux espèces linnéennes *arvensis* et *sativa*, si difficiles et minutieuses, si *impossibles* même à distinguer solidement, et que la plupart des auteurs allemands et français continuent à séparer. Je suivrai l'exemple donné par M. Bentham en comprenant celles de leurs diverses formes qui ne diffèrent que *par le calice* plus ou moins cylindracé, sous le nom ARVENSIS.

Mais ce n'est pas à dire que les auteurs allemands et français eussent tout-à-fait tort de voir plus d'une espèce dans le *M. arvensis* Bentham. Il en faut distinguer spécifiquement, à mon sens, celles de ses variétés qui exhalent une autre odeur, savoir γ (*Mentha gentilis*, α et β Smith.), — Boreau, — Gren. et Godr., — et δ *rubra* (*M. rubra* Smith), — Boreau, — Gren. et Godr.

Je ne connais, dans la Dordogne, que des formes qui restent dans l'ARVENSIS ainsi limité, et qui appartiennent aux variétés suivantes :

Var. α *sativa* Benth. (*M. sativa* γ *hirsuta* Koch, Syn. ed. 1ª, 7, 2ª, 6). Forme des lieux humides et ombragés.

Var. ε *vulgaris* Benth. (*M. arvensis*, α *vulgaris* Koch, Syn. ed. 1ª et 2ª, 8). Forme des terres arables sèches et exposées au soleil ; bien plus trapue et ramassée.

Var. ζ (*M. gracilis* Sole) Benth. (*M. arvensis*, β *glabriuscula* Koch, Syn. ed. 1ª et 2ª, 8). Forme à feuilles minces et à pédicelles glabres, des lieux très-humides tels que les ilots de l'Isle à Sourzac (DD.)

PULEGIUM *vulgare*. Mill. — K. ed. 2ª, 1. — *Mentha Pulegium* (Catal.)

M. Bentham, dans le XII^e vol. du *Prodromus* de Candolle, et MM. Grenier et Godron, dans le 2^e vol. de leur Flore Française, n'ont point adopté le genre *Pulegium*.

Ajoutez aux localités de la variation *à fleurs blanches* : Entre Minzac et Saint-Mer, dans un chemin qui sépare les départements de la Gironde et de la Dordogne (DD.). J'ai revu plusieurs fois cette variation, dans diverses localités du Périgord.

ROSMARINUS OFFICINALIS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Sur les ruines du château de Vitrac dans le Sarladais (localité signalée à M. de Dives par M. Alexandre LAFAGE, licencié en droit.)

SALVIA OFFICINALIS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Sarlat (indiqué par M. JAMIN *in* Puel, Catal. du Lot.) M. Puel ne regarde son indigénat que comme *probable*; mais M. l'abbé Neyra affirme que la plante est réellement spontanée dans le Sarladais.

— SCLAREA (Catal.) — Ajoutez : Grignols, sur le côteau que surmonte l'antique château des comtes de Périgord, mais seulement à l'exposition du Midi (M. de Dives et moi-même.) — Saint-Crépin-de-Salignac ; Cimeyrolles et Saint-Pardoux-de-Mareuil (M.) — Rive droite de la Dordogne, près Bergerac (REV.)

Ainsi, voilà la plante connue dans les quatre arrondissements de Périgueux, Bergerac, Sarlat et Mareuil ; elle ne m'est point indiquée dans celui de Nontron qui est sensiblement plus froid.

Salvia pratensis (Catal.) — Ajoutez : 1° Variation à fleurs *blanches* : Saint-Vincent-de-Jalmoutier, arrondissement de Ribérac (DD.) — Emplacement de l'*oppidum* gaulois de Layrac près Limeuil.

2° Variation à fleurs *roses* : Campsegret ; Lembras ; Champillion, commune de Grum ; Bossignols, commune de Chalagnac (DD.)

3° Variation à fleurs d'un *bleu très-clair* : Manzac (DD.)

— Verbenaca (Catal.) — Ajoutez : Bords de la Lidoire, près du pont qui sépare le département de la Dordogne de celui de la Gironde ; La Mothe-Montravel (DD.) — Vignobles et bords de l'avenue du Château de Tiregand, commune de Creysse (Rev.) — CCC sur les bords de la route départementale de Bergerac à Lalinde, dans le voisinage de l'embouchure du canal latéral (à Tuillière, commune de Mouleydier.)

Origanum vulgare (Catal.)

Il offre plusieurs variations et variétés :

1) *Typus* auct. omn. — Bractées d'un rouge foncé ; fleurs roses ; c'est la forme la plus commune.

2) Var. δ *virens* Benth. *in* DC. Prodr n° 9. — β *virescens* Boreau, Fl. du Centr. 2e éd. — Manzac (DD.) ; chemin de hallage de la Dordogne, à Lalinde. — Bractées pâles, fleurs légèrement rosées.

3) Variatio flore *albo* ; bractées vertes. Saint-Front-de-Coulory, commune de Couze.

Thymus Serpyllum (Catal.)

La var. γ *angustifolius* Koch (*Th. angustifolius* Pers. — Benth. *in* DC. Prodr. n° 18, est aussi bien caractérisée

sur les côteaux arides de Bourzac, entre Lanquais et Bayac, que dans les meilleurs échantillons des Pyrénées et de l'Allemagne; mais lorsqu'on a sous les yeux beaucoup d'échantillons provenant de localités et de stations diverses, on trouve tant de nuances et de transitions graduées (et cela parfois *sur le même pied*), qu'il est impossible de les distinguer toutes et d'admettre le *Th. angustifolius* à un autre titre que celui de variété du *Serpyllum*.

La variation *à fleurs blanches* présente tantôt des feuilles *larges*, tantôt des feuilles *demi-larges* (Manzac (DD.); vignes caillouteuses à Lanquais). Je ne l'ai jamais vue à feuilles réellement *étroites*, mais on la trouvera sans doute, un jour ou l'autre.

SATUREIA HORTENSIS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

On est très-porté à se défier de la spontanéité de cette plante, parce qu'elle est cultivée dans un grand nombre de jardins potagers. Cependant elle est reconnue pour spontanée dans le Rouergue, le Toulousain et l'Agenais, et elle est si abondante et si répandue dans le Sarladais que nous ne pouvons plus douter de son indigénat dans cette partie du département de la Dordogne, où elle a été suivie pendant plusieurs années par différents observateurs. Si elle s'échappait volontiers des potagers, on la trouverait partout, et il n'en est pas ainsi; mais, dès qu'on s'engage dans le pays montueux au-delà de Lalinde, sur la route départementale qui conduit à Sarlat, sur les deux flancs du vallon de Pezul, on trouve la plante en abondance sur les bords de la route et presque dans les ornières de ses bas-côtés (M. l'abbé REVEL, M. l'abbé DION et moi-même).

De plus, CC à Saint-Cyprien (M. l'abbé Meilhez et M. l'abbé Neyra). — Cimeyrolles (M. CHADOURNE, élève du Petit-Séminaire de Bergerac.)

Nota. — A propos de cette espèce, je dois relever une erreur typographique de mon Catalogue de 1840, à l'article de *Satureia montana*, au lieu de « aux environs de Bourg », il faut lire : « aux environs *du bourg* » (le bourg de Saint-Aulaye-sur-Dronne.)

CALAMINTHA OFFICINALIS (Catal.)

Selon M. Bentham (*in* DC. Prodr. XII, p. 228), notre plante n'est pas le *C. officinalis* Moench, mais le *C. sylvatica* Bromfield ; et c'est ce dernier nom qu'il adopte. M. Boreau (Fl. du Centre, 2e édit., p. 410), suit l'opinion de M. Bentham.

Selon MM. Grenier et Godron (Fl. Fr. II, p. 663), notre plante est bien le *C. officinalis* Moench, et ces auteurs lui conservent ce nom, auquel ils donnent pour synonyme *Melissa Calamintha* L., que MM. Bentham et Boreau reportent à l'espèce suivante.

Ce qu'il y a de positif, c'est 1° : que l'espèce suivante étant plus commune que celle-ci, il semble que le nom *officinalis* lui va mieux ;

2° Que l'espèce dont je parle ici appartient bien plus particulièrement aux lieux couverts, aux bois ; tandis que la suivante affectionne les expositions chaudes et fortement éclairées. Le nom *sylvatica* va donc mieux à l'espèce dont je m'occupe en ce moment ;

3° Que Koch, dans la première et dans la seconde édition de son *Synopsis*, a confondu sous le nom *officinalis* deux espèces bien distinctes, dont l'une est celle dont je m'occupe ici, et l'autre est le *C. Nepeta* de mon Catalogue de 1840, mais non celui de Link et Hoffmansegg ; je parlerai tout-à-l'heure de cette seconde espèce qui est, pour MM. Bentham et Boreau, le vrai *officinalis*.

Dans l'impossibilité où je me trouve de recourir à toutes les sources pour me former une opinion *person-*

nelle sur l'application du nom *officinalis* Moench, il me semble que le parti le plus sage à prendre pour moi, consiste à compter les voix, sans faire mention de M. Jordan, pour qui la question n'est pas *l'attribution du nom* à l'une ou à l'autre espèce.

D'un côté, je trouve l'illustre monographe des Labiées et M. Boreau, qui font *deux* auteurs ; de l'autre, je trouve MM. Grenier et Godron, qui n'en font qu'*un* : je vais suivre la marche tracée par MM. Bentham et Boreau, en faisant remarquer que ce dernier y est arrivé après de longs tâtonnements, après plusieurs variations, ce qui présuppose une sérieuse et profonde étude.

(1re Espèce) CALAMINTHA SYLVATICA. Bromfield ! — Benth. *in* DC. Prodr. XII, p. 228, n° 10 (1848). — Boreau, Fl. du Centr., 2e éd. p. 410 (1849).

C. officinalis (Moench ?) — Koch, Syn. ed. 1a et 2a, n° 4 (pro parte). — Boreau, Not. s. qq. esp. franç., n° XXII, p. 24 (1846). — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 663 (1852). — Jordan, obs. fragm. IV, p. 4, pl. 1, A. — Nob. Catal. 1840 !

CCC Dans les haies et surtout dans les lieux couverts ; ce sont mes propres paroles de 1840.

Cette espèce présente parfois des fleurs d'une grandeur remarquable. C'est ainsi que M. Al. Ramond l'a trouvée une fois, en septembre 1845, à Eymet. En m'en envoyant une fleur dans sa lettre, cet observateur ne manqua pas de me faire observer qu'il ne pouvait évidemment être question de la rapporter au *C. grandiflora* Moench, qui appartient aux contrées montueuses du plateau central de la France et de l'Est.

2e Espèce, CALAMINTHA OFFICINALIS (Moench !) — Benth. *in* DC. Prodr. XII, p. 228, n° 9 (1848). — Boreau, Fl. du Centr., 2e édit. p. 410 (1849). — Koch, Syn. ed. 1a et 2a, 4 (pro parte).

C. menthæfolia Host. Fl. Austr. 2, p. 129. — Boreau, Not. s. qq. esp. franç. n° XXII, p. 25 (1846). — Gren. et Godr. Fl. Fr. II. p. 664 (1852.)

C. Nepeta Nob. Catal. 1840, NON Link et Hoffmansegg, *nec* Benth., Koch, Gr. et Godr., DC. Fl. Fr., etc.

C. umbrosa Rchb. Fl. g. exc. p. 329.

C. ascendens Jordan, obs. fragm. IV, p. 8, pl. 1, B.

CC dans les haies et au bord des chemins, aux expositions chaudes et découvertes ; ce sont mes propres paroles de 1840. Aujourd'hui, je pense qu'il faut ajouter hardiment un troisième C, car mes courses subséquentes dans le département, et les indications que j'ai reçues, me font regarder maintenant cette espèce comme plus abondante, dans le terrain granitique (*Nontronais*), comme dans le terrain calcaire, dans la Gironde comme dans la Dordogne, que ne l'est le *C. sylvatica.*

— NEPETA. Link et Hoffmsgg. — Benth. *in* DC. Pr. XII, p. 227, n° 8. — Boreau Fl. du Centr. 2e éd. p. 410, n° 1518. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 664. — Jordan, obs. fragm. 4, p. 12, pl. 2, A. — Koch, Syn. ed. 1a et 2a, 5.

NON Nob. Catal. 1840 !

Découvert par M. le comte d'Abzac, sur le chemin de Périgueux à Champcevinel (1852).

CLINOPODIUM VULGARE (Catal.)

Calamintha Clinopodium Benth. *in* DC. Prodr. XII, p. 233, n° 32 (1848). — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 667.

Ajoutez : Variation *à fleurs blanches*, trouvée une seule fois au Mortier, commune de Manzac, par M. de Dives, et à Champcevinel par M. d'Abzac.

A propos de cette insignifiante mais très-rare variation, on me permettra, j'espère, de consigner ici le souvenir d'une anecdote peu connue en France, et qui montre combien les dispositions de la haute société à l'égard de la science, sont différentes en Suisse de ce qu'elles sont dans notre patrie.

A la fin de septembre 1820, je passai quelques jours à Lausanne, où j'eus l'honneur d'être présenté (par le bon Louis Reynier, l'un des premiers guides de mes études botaniques), à M^lle^ de Constant de Rebecque, cousine du député-publiciste si connu sous le nom de Benjamin Constant. Cette demoiselle, âgée et très-infirme, charmait ses longues douleurs par l'exercice d'un talent très-distingué pour la peinture des fleurs. Sa collection d'aquarelles était immense, et bien souvent l'illustre Augustin-Pyrame de Candolle avait confié à son habileté non moins qu'à son zèle ardent pour la Botanique, le soin de conserver la fidèle image de plantes rares ou nouvelles. Elle avait été l'une des femmes de la Société Genévoise, qui prêtèrent à ce grand maître un secours si généreux et si utile, dans une circonstance où un trésor botanique allait forcément s'échapper de ses mains. Une collection très-considérable de dessins coloriés de plantes exotiques lui avait été confiée, et il espérait la conserver plus longtemps pour l'étude et la description ; mais elle lui fut redemandée d'une façon tellement exigeante qu'il en dut promettre le renvoi pour une époque assez rapprochée (un mois ou deux, je crois). Les dames de Genève, instruites de son affliction, lui promirent qu'il ne perdrait pas une parcelle du trésor regretté. Elles se partagèrent la

besogne, et en firent une part aux habitantes des villes voisines. Toutes se mirent à l'œuvre, et avant le délai fatal, le Prince de la botanique avait entre les mains la reproduction fidèle du dépôt dont il allait se dessaisir. Oh ! que ne m'est-il possible de dire que ce fait s'est accompli à quelques kilomètres plus près de Paris !

Pour en revenir au Clinopode à fleurs *blanches*, j'en avais trouvé un pied unique sur la montagne de Vevey, le 24 septembre 1820. J'en parlai à M^lle^ de Constant qui regretta beaucoup de ne l'avoir pas eu vivant, car on ne l'avait jamais, à sa connaissance, rencontré en Suisse, et elle eût voulu le peindre.

Je ne quitterai pas le Clinopode sans avouer que ce serait avec regret que je verrais adopter la suppression de ce genre linnéen. Je sais bien qu'il est de peu de valeur, puisqu'il ne repose que sur un seul caractère de végétation ; mais ce caractère est facilement appréciable, malgré la grande ressemblance de port qu'offre la plante avec les *Calamintha*. Dans une famille aussi éminemment naturelle que les Labiées, la *mise en genres*, indispensable pour soulager l'esprit du travailleur, est chose nécessairement fort difficile, et dépend beaucoup du point de vue où chaque observateur se place. C'est pour cette raison, sans doute, qu'en dépit des désirs exprimés par le législateur d'Upsal, on voit parmi les Labiées tant de genres *faits avec des caractères*, au lieu de n'y trouver que des genres dont l'ensemble fasse sauter aux yeux les caractères dont ils sont pourvus. Le genre *Clinopodium* avait cet avantage, et réduit à l'état de section, il le perdra pour ainsi dire complètement.

NEPETA CATARIA. Linn. — K. ed. 1^a^ et 2^a^, 1.

Saint-Pardoux-de-Mareuil (M.) ; trouvé une seule fois. Bord d'un chemin près la forge de Monclard, commune de Saint-

Georges (OLV.) — Au pied des murs en ruines du château de Grignols, à l'exposition du Midi (DD. 1846, et moi-même en 1848, R.)

MELITTIS MELISSOPHYLLUM (Catal.) — Ajoutez : Sainte-Foy-les-Vignes près Bergerac (M l'abbé Revel et quelques élèves du Petit-Séminaire). — Saint-Félix-de-Mareuil et Pissot (DD.) — Bois-de-la-Vache-Morte près Boriebru, commune de Champcevinel, et côteau de la Boissière vis-à-vis Périgueux (D'A.)

Nota. Dans le Catalogue de 1840, pour la localité attribuée à cette espèce, il faut lire « commune de Grum » au lieu de commune de *Grienc*, et de même pour toutes les indications que j'ai enregistrées avec la même faute.

LAMIUM PURPUREUM (Catal.) — Ajoutez : Variation à fleurs *blanches* ; Bergerac (DD.)

LAMIUM MACULATUM (Catal.) — Ajoutez : Près le château des Mirandes, dans la vallée de la Dordogne (M.)

NOTA. — M. GAGNAIRE fils, pépiniériste à Bergerac, fait connaître (1858) qu'il a trouvé un seul pied de de LAMIUM GARGANICUM L. sur la berge herbeuse de la Dordogne, rive gauche, entre le ruisseau de la Mérille et le faubourg de la Madeleine (Bergerac). M. Du Rieu, qui me transmet cette indication, fait observer que l'espèce en question n'appartient pas à la circonscription actuelle de la France, mais qu'elle se propage facilement autour des villes. Cet échantillon, que nous n'avons vu ni l'un ni l'autre, aurait donc crû dans le département par une circonstance tout-à-fait accidentelle, et je ne puis lui donner place dans le Catalogue de la végétation duranienne.

— ALBUM (Catal.) — Ajoutez : Rive gauche de la Dordogne, au pied des terrasses du château de Piles, à l'exposition du nord, commune de Cours-de-Piles

(Eug. de Biran). — Environs du château des Mirandes, près Castelnau (M.)

Galeobdolon luteum (Catal.) — Ajoutez : Mareuil (M.) — Près d'une fontaine au Bel, commune de Manzac (DD.) — En grande abondance au pied du côteau de La Boissière, vis-à-vis Périguenx, et ne s'y mêlant point avec le *Lamium album* très-abondant aussi dans le même lieu (D'A.) — Au bord de la Dordogne au-dessous du pont de Mouleydier (Rev.)

Galeopsis ochroleuca. Lam. — K. ed. 1ª et 2ª, 2

M. Eugène de Biran, qui a trouvé cette plante à Bergerac, en 1847, sur un terrain qui portait du blé l'année d'auparavant, et qui a été ajouté à la pépinière du sieur Perdoux, se demande si elle y était réellement spontanée : ce qui pourrait le faire croire, c'est que M. l'abbé Revel l'a retrouvée auprès du Petit-Séminaire, pendant cette même année 1847.

— Tetrahit (Catal.) — Ajoutez : C sur des tas de pierres à Dives, commune de Manzac; dans un chemin, au bourg de Grum (DD.) — Peu commun à Goudaud et sur quelques autres points de l'arrondissement de Périgueux (D'A.) — Sur la butte du château de Grignols, où je l'ai vu en septembre 1848. — Ruines et déblais, aux environs de Mareuil (M.) — Peu abondant sur la berge humide et ombragée de la Dordogne, à Saint-Germain-de-Pontroumieux ; grand et très-rameux au bord du ruisseau qui passe au pied du château de Piles (Eug. de Biran.)

— versicolor. Curtis. — K. ed. 1ª et 2ª nº 5.

G. Tetrahit, γ *grandiflora* Benth. *in* DC. Prodr. XII. p. 498, 3.

Ruines du château de Mareuil, et village de la Neulhie (M.) — C'est d'après un échantillon accompagné d'une description très-soignée et très-exacte, dûs l'un et l'autre à M. l'abbé Meilhez, que je me décide à admettre cette belle plante comme espèce distincte, dans le Catalogue départemental.

Koch a exprimé une grande défiance à l'endroit de l'autonomie du *G. bifida* Bonningh., et il a eu bien raison. M. F. Schultz a renoncé, en 1844, à le considérer comme distinct, et l'a réuni au *G. Tetrahit* comme var. *β bifida*. M. Bentham, dans le *Prodromus*, en 1848, a été plus loin encore et en a fait le type même (sauf une légère variation dans le galbe de la lèvre inférieure) du *Tetrahit*, sous le nom de var. *α parviflora*, et je crois que cette manière de voir est conforme à l'exacte vérité.

Mais Koch exprime aussi, d'une manière très-précise, son opinion en faveur de l'autonomie des *Galeopsis pubescens* Besser et *versicolor* Curtis (qui sont pour M. Bentham les var. *β pubescens* et *γ grandiflora* du *G. Tetrahit*), et je crois qu'ici l'opinion fondée est celle de Koch. — M. Schultz a annoncé, en 1844, une différence entre les nucules du *pubescens*, qui offre aussi d'autres caractères distinctifs, et le *Tetrahit* : je n'ai pas été à même de la vérifier, faute de fruits mûrs de la première espèce. Je ne trouve pas, sous ce rapport, de différence sensible entre le *versicolor* et le *Tetrahit* (ce qui n'est pas surprenant dans un genre aussi homogène); mais les feuilles, leur couleur et l'ensemble des caractères de végétation, me semblent justifier leur séparation.

STACHYS GERMANICA (Catal.)

Répandu partout où il trouve les stations calcaires et sèches qui lui conviennent, il s'y montre plus ou

moins *soyeux*, selon qu'il est plus ou moins exposé au soleil. On me l'a envoyé des deux extrémités opposées du département sous le nom de *St. lanata* : c'est une erreur. Le *St. lanata*, plante authentiquement originaire du Caucase, ne s'est encore naturalisé (ou à peu près) en France, qu'à Malesherbes (Loiret) et à Court-Cheverny (Loir-et-Cher).

STACHYS ALPINA. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 3.

Abondent aux environs d'Allas-de-Berbiguières, près Saint-Cyprien, où il a été récolté par M. l'abbé Meilhez, curé de cette paroisse.

Je n'ai pas vu les échantillons, mais ils ont été étudiés par M. Laceynie et M. Oscar de Lavernelle. Ce dernier m'écrivait, le 23 janvier 1854 : « Le *St. alpina* » d'Allas est parfaitement identique à celui des mon- » tagnes ». Il faut remarquer d'ailleurs que MM. Grenier et Godron (Fl. Fr. II, p. 687) disent qu'il se trouve sur les côteaux calcaires, *dans presque toute la France*.

— PALUSTRIS (Catal.) — Ajoutez : Bords de la Dronne à Saint-Aulaye (DD.). — Assez commun dans les haies humides aux environs de Périgueux (D'A).

BETONICA OFFICINALIS (Catal.)

La variation à fleurs *blanches* a été retrouvée par M. de Dives dans la forêt de Jaure, et une variation à fleurs *roses* a été observée également par lui à Loupmagne près Vallereuil.

SIDERITIS HYSSOPIFOLIA. Linn. — DC Fl. Fr. — Duby, Bot. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 699.

S. Scordioides (L.) Koch, syn. ed. 1ª et 2ª, 1. (*pro parte*). — Var. ξ *angustifolia* Benth. Lab, et *in* DC Prodr. XII, p. 442, n. 27.

Koch a suivi l'exemple de M. Bentham, en réunissant les deux espèces linnéennes sous le nom de *S. Scordioides*. Je ne puis me déterminer à reproduire cette adjonction, malgré les nombreuses formes que présente le *S. hyssopifolia*, parce qu'il n'y aurait pas de raison bien concluante, à mon sens, pour ne pas réunir, de proche en proche, le *S. hirsuta*, et probablement quelques autres, au *Scordioides*.

Le *S. hyssopifolia* a été découvert, en 1846, sur les rochers exposés au soleil, dans la commune de Monsac, canton de Beaumont, par M. Deschamps, ancien maire de cette commune. La plante y acquiert les dimensions les plus fortes que je lui aie jamais vues (60 centimètres et plus).

Elle a été retrouvée par M. l'abbé Meilhez, qui me l'a adressée, sur les plateaux crayeux et extrêmement arides d'Argentine près La Rochebeaucourt; elle y est assez rare et bien moins développée qu'à Monsac.

BALLOTA NIGRA (Catal.) — Ajoutez : 1° var. *β ruderalis* Koch, syn. (*B. ruderalis* Fries. — *B. vulgaris* Link et Hoffmsgg.) Répandue dans le département comme les var. *α fœtida*.

2° Variation à fleurs *blanches*. Dives, commune de Manzac et Saint-Martin-l'Astier près Mussidan (DD.) Les deux échantillons que M. de Dives m'en a communiqués appartiennent à la var. *β ruderalis*, et selon feu M. Chaubard qui les avait vus, ils appartiendraient positivement au *Ballota alba* Linn., espèce que les modernes ne séparent plus du *nigra*.

LEONURUS CARDIACA (Catal.) — Ajoutez : Saint-Martial-d'Artensec (DD.) — Vigneras, commune de Champcevinel et vallon de Notre-Dame près Périgueux (D'A.).

SCUTELLARIA MINOR (Catal). — Ajoutez : Mareuil (M.) — Bords des étangs de la Double (OLV.) — Ribérac (M. John Ralfs). — Dans un pré très-humide des landes de St-Severin-d'Estissac; dans un taillis très-humide à Bordas (DD.) — Dans un bois humide à Boriebru, commune de Champcevinel (D'A.).

PRUNELLA VULGARIS et PRUNELLA ALBA (Catal.)

M. Bentham (*in* DC. Prodr. XII, 1848) a pris un grand parti, et je crois qu'en dépit du prestige qui s'attache, avec justice, aux noms de Pallas et de Marschall-Bieberstein, il y a lieu de l'en féliciter. Les deux espèces sont réunies par lui sous le nom *vulgaris* L.

Ces deux espèces nominales sont distinguées par des caractères qui font de l'effet *sur le papier*, mais qui, je le crois, manquent de constance. Celui de la direction de l'appendice hypostaminal paraît grave, mais il est en réalité excessivement misérable en lui-même, et, de plus, impossible à observer sur le sec, où toutes les directions et inflexions imaginables se retrouvent sur le même échantillon.

Le caractère pris autrefois dans les dents supérieures du calice serait bien plus facilement appréciable; mais il est si peu constant que tout le monde, à peu près, l'a abandonné.

Les deux espèces nominales croissent à peu près partout, et les feuilles, la grandeur et la couleur des fleurs n'offrent pas même de bons caractères *de variétés*.

Je possède une masse très-considérable d'échantillons de *Prunella*, recueillis dans des localités très-diverses; je crois donc pouvoir suivre avec confiance

la ronte tracée par l'illustre botaniste anglais, et dire que nous avons dans le département :

1° Prunella vulgaris L., *β vulgaris* Benth. l. c. — (typus) Koch, syn. n° 1. — *α genuina* Gren. et Godr. Fl. Fr. (pro parte).

2° *δ parviflora* Benth. l. c. — *β parviflora* Koch, l. c. — *α genuina* Gren. et Godr. l. c. (pro parte).

3° *ε pinnatifida* Benth. l. c. — *γ pinnatifida* Koch, l. c. — *β pennatifida* Gr. et Godr. l. c.

4° *ζ laciniata* Benth, l. c.

Prunella alba Pallas *in* Marschall-Bieberst. (typus Koch, l. c. — *α integrifolia* Gr. et Godr. l. c.

Et *β pinnatifida* Koch; Gren. et Godr. ll. cc.

Quant aux variations de couleurs, nous avons les fleurs *bleu-violacé*, *blanc-violacé*, *rose*, *blanc-rosé*, *blanc-jaunâtre*.

S'il y a quelque bon caractère à découvrir pour distinguer solidement les deux espèces de Linné et de Pallas, il n'y a de chance de la rencontrer que dans les nucules; mais je manque des matériaux nécessaires pour en faire à présent la comparaison.

Prunella grandiflora (Catal.)—Ajoutez : Chemin de Condat à Champagnac-de-Belair (M. l'abbé Dion). — Forêt de la Bessède (DD.) où cette jolie plante acquiert des dimensions très-fortes et présente parfois les *oreillettes horizontales* qui sont censées distinguer la var. *γ pyrenaica* de MM. Grenier et Godron, et même des feuilles (inférieures) parfaitement *cordiformes* à la base, ainsi que je l'ai récoltée en 1846. — Côteaux arides à La Bruyère, commune de Saint-Félix-de-Villadeix (OLV.) — Côteau crayeux et très-aride entre La Massoulie et Grignols; côteaux crayeux entre Périgueux et Bran-

tôme ; *cingle* du Bugne. — Côteaux les plus arides aux environs de Mareuil (M.) — Villamblard (var. *β pinnatifida* Koch) (DD.)

Il résulte des observations ci-dessus que M. Bentham a parfaitement bien fait de n'admettre, dans cette espèce, aucune *variété*, puisqu'elles manquent de constance, ainsi que je l'avais déjà fait pressentir dans mon Catalogue de 1840.

Ajuga reptans (Catal.) — Ajoutez : variation à fleurs *blanches*, trouvée par M. de Dives à Valadeix, sur les bords du Bétarosse, commune de Manzac.

— Genevensis. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 2.

Cette jolie plante paraît manquer totalement dans le nord et dans l'ouest du département, bien qu'elle se trouve, dans celui de la Gironde, sur les bords de la Garonne.

J'ai eu la bonne fortune de la rencontrer, le 8 juin 1845, en petite quantité, dans une friche gazonnée, couvrant la pente d'un côteau entre Saint-Geniès et le château de Pellevési. M. l'abbé Meilhez me l'a signalée, en 1851, sur un autre point du Sarladais, à Allas-de-Berbiguières.

Teucrium Botrys (Catal.) — Ajoutez : Mareuil (M.) Côteaux autour de Sarlat : Pezul, au bord de la grand'route (M. l'abbé Dion-Flamand).

— Scordium (Catal.) — Ajoutez : Mareuil (M.) — Bords de l'étang du parc de Fayolle (D'A.) — Chemin de Condat à Champagnac-de-Belair M. l'abbé Dion-Flamand.)

— Chamœdrys (Catal.)

J'en ai trouvé, dans les roches calcaires de Saint-Front-de-Coulory, un petit échantillon à feuilles fortement *panachées de jaune*.

NOTA. — Je ne crois pas devoir inscrire au Catalogue le *Teucrium Polium* L., bien que M. l'abbé Meilhez me l'ait envoyé avec des plantes de la Dordogne. Mais, questionné par moi sur les localités précises de ces plantes, il n'a pu se souvenir distinctement de celle du *Teucrium*, et son envoi contenait des échantillons recueillis dans d'autres départements.

LXXXVII. *VERBENACEÆ.*

VERBENA OFFICINALIS (Catal.) — Ajoutez : Variation à fleurs *blanches*. — Lestignac, près le Sigoulès (AL. RAMOND, 1847.)

LXXXIX. *LENTIBULARIEÆ.*

PINGUICULA LUSITANICA. Linn. — DC. — Duby — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 443.

Bruyères humides et marais tourbeux, à Perbouyer près Mussidan ; à Échourgniac et à Saint-André-de-Double ; à Beaupouyet et dans les landes qui séparent Monpont de Mussidan (DD., 1842). — La Marzaie, commune de Ménestérol (REV.) — Environs de Mareuil (M.) — Environs de Ribérac (M. John Ralfs, botaniste anglais, 1850).

UTRICULARIA VULGARIS (Catal.) — Ajoutez : Dans la plupart des étangs de la Double, particulièrement aux environs d'Échourgniac (OLV.) — Dans les mares à la Bertinie près Ribérac (DR.) — Assez commun dans une flaque d'eau près le pont de *Lépara*, commune de Boulazac et dans le marais qui avoisine le gouffre du Toulon près Périgueux (D'A.)

— NEGLECTA ? Lehmam. — K. ed. 1ª et 2ª, 2.

Entre Saint-Vincent-de-Connézac et Beauronne (DD.) Je n'ai pas vu les échantillons ; M. de Dives m'écrit qu'ils ont été déterminés par M. Boreau, *mais avec un point de doute.*

UTRICULARIA MINOR. Linn.— K. ed. 1ª, 4; ed. 2ª, 5.

Dans la tourbe du marais de M. Létang près Mareuil (M.)

XC. *PRIMULACEÆ.*

LYSIMACHIA EPHEMERUM. Linn. — DC. Fl. Fr. et Prodr. — Duby, Bot., 2. — Gren. et Godr. Fl. Fr. II, p. 463.

La citation, au nombre des plantes duraniennes spontanées, d'une espèce jusqu'ici regardée comme exclusivement espagnole et pyrénéenne, engagerait à tel point ma responsabilité, que je dois, pour la mettre à couvert, dire avec détail tout ce que j'ai pu recueillir de renseignements sur un *habitat* si extraordinaire.

M. Henri Loret, bien connu dès botanistes français pour la rectitude de ses déterminations et le soin intelligent qu'il porte dans ses récoltes et dans ses observations, m'envoya d'Orthez, dans une lettre datée du 14 novembre 1853, un fragment de tige, des feuilles et des fleurs de cette belle plante recueillie à la Roche-Chalais (Dordogne, tout près des limites de la Gironde), par une dame amateur de botanique, Mme Reclus, dont les parents habitent cette localité; elle est, elle-même, habitante d'Orthez. La plante est connue des parents de cette dame, sous le nom de *la fleur blanche*.

A la vue de ces fragments, il n'y avait pas moyen de mettre en question la justesse de la détermination, et je ne pus que prier M. Loret de demander à Mme Reclus depuis quand et comment la plante paraissait avoir été introduite et en apparence naturalisée à la Roche-Chalais.

M. Loret voulut bien me répondre, le 4 février 1854 par les lignes qu'on va lire :

« J'ai fait observer à Mme Reclus que, probablement, » on avait semé à la Roche-Chalais le *Lysimachia*

» *Ephemerum*, lorsque, à ma grande surprise, cette » plante, dont elle ignorait le nom, se montra à moi, » dans son herbier, avec le nom de la Roche-Chalais au » bas de l'étiquette. Cette dame a ri de mon idée, car » elle a trouvé sa plante en assez grande quantité, » dans un taillis éloigné des habitations, et où elle a » herborisé souvent. Outre que personne, à sa con- » naissance et de mémoire d'homme, n'a été de ce » pays-là à Luchon, personne non plus, affirme-t-elle, » n'aurait eu l'idée de semer cette plante au lieu où » elle l'a trouvée. »

Le fait est donc certain; mais il ne l'est pas moins, à mes yeux, que la plante a été rapportée et s'est naturalisée à La Roche-Chalais : quand et par qui ? C'est la question qui demeure à résoudre et qui, peut-être, ne sera jamais résolue.

LYSIMACHIA NEMORUM. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 6.

Je ne l'ai point vu; mais il m'est indiqué par M. O. de Lavernelle aux environs de Nontron.

ANAGALLIS ARVENSIS (Catal.) — Ajoutez que M. de Dives a retrouvé la jolie et rare variation à fleurs *roses*, dans une rue à Vergt.

PRIMULA ACAULIS (Catal.)

La plante typique (fleurs d'un *jaune pâle*) abonde dans les bois rocailleux du département, et M de Dives a observé que, dans cette nature de localités, sa fleur est plus petite qu'aux bords des ruisseaux.

Une variation dont la couleur sale (jaune rougeâtre ou couleur de brique pâle, variable sur le même pied), me paraît provenir de l'hybridation du type avec la variété rose signalée par Candolle et d'autres auteurs.

Je l'ai trouvée à Lanquais dans un petit bois très-sombre, qui borde le parterre où la var. *rose* est cultivée. Sa fleur est très-grande et, par la dessiccation, passe au jaune brunâtre ou un peu violacé.

La variation à fleur *blanche* (blanc très-pur sur le vif, jaunissant par la dessiccation) se trouve dans plusieurs localités des environs de Manzac (DD.). Elle croît abondamment dans le petit vallon de Fouleix, près Saint-Félix (OLV.). Je ne la vois jamais passer *au vert* comme le type, quand les échantillons sont depuis longtemps en herbier.

PRIMULA VARIABILIS. Goupil, annal. soc. Linn. Paris, 1825, p. 294. — Gren, et Godr. Fl. Fr. II, p. 448.

C'est la plante que je n'avais pas vue en 1840 et que j'avais mentionnée dans le Catalogue d'après l'indication de M. de Dives, sous le nom de P ELATIOR. M. de Dives lui-même, qui avait soumis ses échantillons à M. Boreau, m'a fait connaître, en 1856, que ce changement de nom devait être opéré dans le Supplément.

Du reste, le *P variabilis* Goup. avait déjà été reconnu dans le département. M. Oscar de Lavernelle m'en a envoyé une magnifique suite d'échantillons, de la chaussée du moulin des Trompes, commune de Clermont-de-Beauregard, où cette plante croît en société avec les *P. grandiflora* et *officinalis*. M. de Lavernelle l'a recueillie également au moulin de l'Étang, commune de Fouleix.

M. l'abbé Meilhez m'en a envoyé un très-bel échantillon trouvé avec trois ou quatre autres pieds, une fois seulement, parmi les pierres et les ronces d'une haie, près Mareuil, sous le nom de *Primula elatior?* (bien vrai par rapport à mon Catal. de 1840) ou de *P. gran-*

diflora β caulescens ? Koch, qui ne lui est point applicable. L'échantillon de M. Meilhez a la hampe et les pédicelles remarquablement velus.

Malgré mon extrême aversion pour les hybrides, j'avoue qu'il y a bien des probabilités *de position* en faveur de l'hybridité de cette forme, très-variable elle-même.

PRIMULA OFFICINALIS (Catal.) — Ajoutez : Une variation à fleurs *pourpres* a été trouvée en abondance et certainement sans y avoir été plantée, dans les bosquets de Vigneras, par le jardinier GUÉRIN du château de Boriebru, commune de Champcevinel.

Une autre variation, à fleurs *blanches*, représentée par un seul individu, a été vue en même temps dans cette localité (D'A. *in* litt. 20 juin 1851.)

HOTTONIA PALUSTRIS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Dans les fossés et dans le ruisseau le *Galant* près Monpont ; dans une grande mare au milieu de la forêt de Vergt ; dans un petit ruisseau à Saint-Barthélemy-de-Double (DD.)

M. de Dives, à qui nous devons la connaissance de cette belle plante dans le département. croit qu'elle y est rare, et je n'ai reçu, en effet, qu'une seule indication nouvelle depuis les siennes : fossés des prés de la métairie de M. de Garraube, près Bergerac (M. GAGNAIRE fils.)

XCIII. *PLANTAGINEÆ.*

LITTORELLA LACUSTRIS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Notre Catalogue départemental doit l'intéressante acquisition de ce genre à M. John Ralfs, botaniste anglais, qui l'a découvert en 1850 aux environs de Ribérac, où il a passé

quelques mois. Il n'a pas été trouvé ailleurs, à ma connaissance du moins.

PLANTAGO MAJOR (Catal.) — Ajoutez : Var. γ *intermedia* Decaisne *in* DC Prodr. XIII, sect 1, p. 994, n° 1. — *Plantago intermedia* Gilibert. — Duby. Bot. Gall. n° 20. — Boreau, Fl. du Centr. 2e éd. p. 428. — Gr. et Godr. Fl. Fr. II, p. 720 (*non* Lapeyr.)

Manzac (DD. 1852.) — C'est à cette forme, nettement caractérisée par M. Decaisne, que je rapporte maintenant celle que j'avais signalée en 1840 comme étant le *Pl. minima* DC.

— MEDIA (Catal.) — Ajoutez : La monstruosité à épi *bifurqué* a été retrouvée par M. de Dives, à Bellet près Grignols.

— LANCEOLATA (Catal.) — M. de Dives en a trouvé deux monstruosités remarquables :

1° *Spicâ apice foliosâ*, à Queysac près Bergerac, 1850.

2° *Spicis digitatis ternis seu quinis*, à Manzac, 1852.

J'ajoute que j'ai trouvé à Lanquais un scape très-grand, prolifère au sommet qui est noueux, laineux, et donne naissance à six feuilles et à trois scapes terminés par leurs épis.

— ARENARIA. Waldst. et Kit. — K. ed. 1a, 13 ; ed. 2a, 16.

Bergerac, dans tous les champs sablonneux des deux rives de la Dordogne jusqu'à Prigonrieux et Sainte-Foy-la-Grande en aval, jusqu'à Couze en amont ; c'est dans les chaumes qu'on le trouve en abondance, de juillet en octobre (REV., l'abbé Dion, DD. OLV. Eug. de Biran, et moi.)

PLANTAGO CYNOPS Linn. — K. ed. 1ª, 14; ed. 2ª, 17.

C dans une friche rocailleuse à Orliaguet, canton de Carlux (M.) — CC à Ladernac et sur les côteaux voisins de Villefranche-de-Belvès (DD.) — C aux environs de Nadaillac-le-Sec (D'A.) — C sur les rochers de Bézenac près Saint-Cyprien (OLV.) — R parmi les graviers, au confluent de la Vézère et de la Dordogne, sous les murs de Limeuil. — R sur les parties sèches de la berge de la Dordogne à Saint-Germain-de-Pontroumieux, et sur les sables alluvionnels de Piles (Eug. de BIRAN.)

XCIV. *AMARANTHACEÆ.*

AMARANTHUS BLITUM (Catal.)

Euxolus viridis Moq. *in* DC. Prodr. XIII, sect. 2, p. 273, nº 5.

Amarantus ascendens Lois. — Boreau, Not. sur la synonym. de deux esp. d'Amaranth. (1855).

Ajoutez : C dans les champs de la plaine de la Dordogne à Lamothe-Montravel (DD) — C dans la Cité, à Périgueux (D'A.)

— ALBUS. Linn. — DC. Fl. Fr. — Duby, bot. — Gr. et Godr. Fl. Fr.

Découverte en 1851, par M. Oscar de Lavernelle, à Limeuil, parmi les graviers de la Dordogne, cette singulière plante est probablement fort rare dans le département.

XCVI. *CHENOPODEÆ.*

POLYCNEMUM ARVENSE (Catal.)

Pour M. Moquin-Tandon (*in* DC. Prodr. XIII, sect. 2, p. 335), nous n'avons en France qu'une espèce (*P. arvense* L.), qu'il divise en cinq variétés.

M. Al. Braun, Koch dans la seconde édition de son Synopsis, et MM. Gren. et Godr. dans leur Flore Française, ainsi que la plupart des botanistes actuels, admettent *deux* espèces (*arvense* L. et *majus* Al. Br.)

Nous les avons toutes deux en Périgord et particulièrement abondantes aux environs de Lanquais. Croyant le genre absolument monotype pour la France, je n'ai point noté, sur les lieux, la différence des terrains sur lesquels croissent les deux plantes, et je ne puis maintenant reconnaître si, comme M. Jullien-Crosnier m'écrivait (en 1852), l'avoir observé à Orléans, le *P. majus* est propre aux terrains *calcaires*, et l'*arvense* aux terrains *siliceux*. A vrai dire, je crois me rappeler que j'ai trouvé l'un et l'autre dans les chaumes de nos côteaux *argilo-calcaires*, où la terre est très-forte, mais presque toujours un peu mélangée de sable siliceux, à cause du manteau de *molasse* ou de *diluvium* qui couvre, ou a couvert toutes nos sommités.

Quoi qu'il en soit, le *P. arvense* est la seule espèce récoltée, à ma connaissance, dans l'arrondissement de Périgueux (par M. de Dives, à Castan-Michel, commune de Bourrou.)

Nous devons donc inscrire désormais :

I. Polycnemum arvense. L. — Koch, syn. ed. 2ª, 1.

II. Polycnemum majus. Al. Br. — Koch, syn. ed. 2ª, 2.

Koch maintient le genre *Polycnemum* dans les Chénopodées.

MM. Grenier et Godron, après l'avoir décrit parmi les Paronychiées dans le 1er volume de leur Flore Française, le reportent, dans le 3e, dans les Amarantacées, à l'exemple de MM. Moquin-Tandon et Boreau.

Chenopodium hybridum (Catal). — Ajoutez : Ladouze, et CC dans diverses parties de la commune de Champcevinel

(D'A.) — C dans les champs de maïs à la fontaine du Maine, commune de Clermont-de-Beauregard (OLV.), et sur le côteau de Lamartinie, commune de Lamonzie-Montastruc (Eug. de Biran).

Chenopodium urbicum β *intermedium* (Catal.) — Ajoutez : C à Ladoûze (D'A.)

— ambrosioides (Catal.) — Ajoutez : Bords de la Dordogne à Bergerac, à Saint-Germain et à Manzac, où je l'ai vu beaucoup plus développé qu'à Lanquais. — Il en est de même sur les sables alluvionnels de Piles, où il atteint parfois un mètre de haut et où il est très-abondant (Eug. de Biran).

— polyspermum (Catal.)

Var. α *spicatum* Moq. *in* DC. Prod. n. 4. — Gren. et Godr. Fl. Fr. — β *spicato-racemosum* Koch, syn. ed. 1ª et 2ª, 8.

Chenopodium acutifolium Smith. — Kit. — Boreau, Fl. du Centr., 2e éd.

C'est la plante que j'ai signalée dans le Catalogue de 1840, et qui est très-rare à Lanquais. Elle a été retrouvée par M. de Dives aux Nauves, commune de Manzac. M. Boreau lui conserve la dignité *spécifique ;* mais il ne s'étonnera pas, sans doute, de voir d'autres botanistes la lui refuser.

J'ignore si nous avons, dans le département, la var. β *cymosum* Chevall. Fl. Paris. — Moq. loc. cit. — Gr. et Godr. loc. cit. — α *cymoso-racemosum* Koch, loc. cit. J'ai noté dans mes excursions, mais sans le recueillir et sans préciser la variété, le *Ch. polyspermum* dans tous les environs de Nontron et dans le dolmen dit la *Case du Loup* à Cugnac, canton d'Issigeac. M. le comte d'Abzac me l'indique, mais aussi sans distinction de variété, comme extraor-

dinairement abondant à Ladouze et dans la commune de Champcevinel.

BLITUM RUBRUM. Reichenb.— K. ed. 1ª. 4. — Var. γ *paucidentatum* K. ed. 2ª, 4.

(Var. ν *humile?* Moq. *in* DC. Prod. XIII, sect. 2, p. 84, n. 9).

Découvert en septembre 1844, par M. de Dives, au Bel, commune de Manzac.

— GLAUCUM. Koch, Deutschl. Flor. suppl. — K. ed. 1ª et 2ª, 5.

Chenopodium glaucum L. — DC. — Duby.— Gren. et Godr. Fl. Fr. — Moq. *in* DC. Prodr.

Cette plante, assez répandue géographiquement, mais partout peu abondante, a été découverte dans notre département, en septembre 1847, par M. Eugène de Biran, dans les sables du lit de la Dordogne, rive gauche, commune de Saint-Germain-de-Pontroumieux.

Je l'inscris, d'après Koch, sous le nom générique *Blitum;* mais, tout en convenant que ses graines parfois *verticales* quand le calice offre des avortements ou des déformations, réduisent à bien peu de chose la valeur générique des *Blitum* à fruit *non charnu-bacciforme*, je pense, avec la majorité des botanistes, que cette espèce n'aurait pas dû être éloignée du genre *Chenopodium*.

ATRIPLEX LATIFOLIA (Catal.) — Ajoutez : Boriebru, commune de Champcevinel (D'A.)

XCVII. *POLYGONEÆ.*

RUMEX OBTUSIFOLIUS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 7. — *R. Friesii* Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 36.

CCC partout. — Je suis d'autant moins excusable d'avoir omis de l'inscrire dans le Catalogue de 1840.

qu'il croît précisément en abondance sous la fenêtre de l'appartement où j'écrivais ce Catalogue; mais c'est une plante si commune, que je n'avais jamais songé à en récolter des échantillons périgourdins.

Faute d'attention peut-être, je n'ai point observé, dans le département, la var. *β discolor* de Koch; mais j'y trouve les deux autres, savoir :

α (typus) Koch. — Les trois divisions intérieures du périgone sont *granifères;* mais le grain de l'antérieure est le plus gros (Lanquais, prés, gazons, décombres).

γ sylvestris Koch. (var. 6 *microcarpus* Mutel, Fl. Fr. n. 18). Les trois valves sont également granifères (Manzac, DD.)

RUMEX HYDROLAPATHUM. Huds. — K. ed. 1ª, 11; ed. 2ª, 12.

Dans la Dronne à Parcou près La Roche-Chalais (DD.)

— SCUTATUS. Linn. — K. ed. 1ª, 15; ed. 2ª, 16.

CCC sur quelques vieux murs à Périgueux (DD.) et notamment dans les ruines du château de Barrière et des Arènes. M. de Dives et M. l'abbé Meilhez l'ont retrouvé dans des stations analogues à Lisle-sur-Dronne et sur plusieurs autres points de la partie septentrionale du département, tandis qu'il n'a jamais été vu, que je sache, dans le Sarladais ni dans le Bergeraquois.

Les échantillons duraniens que j'ai vus jusqu'ici appartiennent, par leurs feuilles, à la variété la plus commune, *α hastifolius* Koch; mais ils sont glauques comme la var. *γ triangularis* que Koch dit être si rare. Cela prouve que les variétés de cette espèce se

fondent l'une dans l'autre, et que MM. Grenier et Godron ont bien fait de ne pas leur attribuer d'importance.

RUMEX BUCEPHALOPHORUS, ε *hispanicus* (Catal.) — Ajoutez : CCC dans les blés de la vallée de la Dordogne, en la remontant du Bugue à Limeuil, et en la descendant de Lanquais à Bergerac.

On retrouve cette plante *en fleurs* et *en fruits*, non-seulement jusqu'aux gelées, mais je l'ai récoltée encore parfaitement fraîche le 15 décembre 1841, lendemain de la première gelée *à glace* (légère à la vérité) de l'hiver.

POLYGONUM AMPHIBIUM (Catal.) — Ajoutez : α *natans* Moench. — Périgueux (DD.); canal latéral de la Dordogne à Lalinde.

γ *terrestre* Moench. — Koch, syn. — Périgueux, dans les prés des bords de l'Isle (DD.; D'A.; M. Ch. Godard). — Prairies de Saint-Aigne près Lanquais.

Je crois que pour suivre exactement le *Synopsis* de Koch, il faudrait inscrire comme var. β *cœnosum* les beaux échantillons recueillis par M. de Dives au Pizou et au Mayne près Monpont, sur les bords de l'Isle, mais non dans l'eau. Leurs tiges sont très-longues et radicantes au-dessous des feuilles; mais comme ils n'ont conservé aucune feuille de la forme *natans*, je n'ose affirmer leur identité avec la variété β. Du reste, je suis convaincu que c'est une mauvaise variété, qui doit se retrouver partout comme passage de α à γ.

M. d'Abzac fait observer que les auteurs ne décrivent pas, en général, la var. γ *terrestre* avec le soin qu'elle mériterait à cause des caractères de forme et de consistance des feuilles qui sont en outre très-scabres en

dessus et en dessous : les épis de fleurs, eux-mêmes, n'offrent pas le même aspect dans les deux formes. — Je conviens volontiers de la justesse de cette observation ; mais je fais remarquer, à mon tour, qu'il en est presque toujours ainsi lorsqu'une espèce est très-distincte de ses congénères. On signale alors ses caractères *saillants* et on néglige les autres. Si l'on vient à découvrir une espèce extrêmement voisine, il faut établir son diagnostic, et dans ce cas la science s'enrichit des descriptions sévèrement détaillées de l'ancienne espèce, en même temps que de celle de la nouvelle. Cela arrive tous les jours pour les espèces *linnéennes* et pour les genres monotypes.

POLYGONUM LAPATHIFOLIUM (Catal.) — Ajoutez : Var *β incanum* Koch. (*δ incanum* Gr. et Godr. Fl. Fr.) Forme très-petite, abondante sur la plage sableuse du port de Périgueux, près le pont de la Cité (DD.)

Si nous considérons l'espèce telle que l'ont décrite MM. Godron et Grenier, nous trouverons dans le département ses quatre variétés, savoir :

α genuinum Gr. et Godr. Fl. Fr. III, p. 47. — Ladouze (D'A.) — Bords de la Dordogne au port de Lanquais et au bord d'une mare à la Maison-Blanche, commune de Lanquais.

β virescens Gr. et Godr. loc. cit. — Bords de la Dordogne au-dessous du barrage de Mauzac.

γ nodosum Gr. et Godr. loc. cit. — C à Ladouze (D'A.) — Fourny près Mussidan (DD.)

δ incanum Gr. et Godr. loc. cit. — C'est la var. mentionnée ci-dessus, ou pour mieux dire, la modification qui, comme MM. Grenier et Godron ont soin

de le dire eux-mêmes, peut se reproduire dans les variétés β et γ comme dans le type.

Cette belle espèce, aussi variable que le *P. Persicaria*, s'en distingue éminemment par la forme de ses akènes, qui sont tous *semblables*, tandis qu'ils présentent deux formes différentes *dans le même épi* de *P. Persicaria*.

POLYGONUM PERSICARIA (Catal.) — Ajoutez que Koch n'ayant pas distingué de variétés, je n'en ai signalé aucune ; mais MM. Grenier et Godron l'ont fait, et nous avons, outre le type de l'espèce (α *genuinum* Gr. et Godr. Fl. Fr. III, p. 48),

β *elatum* Gr. et Godr. *ibid.* — Bords du Vergt, vis-à-vis le Bost, commune de Manzac (DD.); Lanquais.

γ *incanum* Gr. et Godr. *ibid.* — Je ne l'ai pas recueilli, mais je me rappelle assez l'avoir vu, pour le signaler à peu près partout (il est très-commun dans les lieux très-humides à Bordeaux).

— MITE. Schranck. — K. ed. 1ª et 2ª, 6.

Il m'est indiqué, mais sans localité précise (probablement aux environs de Mareuil), par M. l'abbé Meilhez ; mais je n'ai pas vu les échantillons.

— AVICULARE (Catal.)

Outre le type, que j'ai signalé en 1840, nous avons :

Var. β *erectum* Roth ; Koch, Syn.; Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 53. — Manzac, etc. (DD.)

Var γ *arenarium* Gr. et Godr. loc. cit. — Lanquais.

Var. δ *polycnemiforme* Lecoq et Lamoth. — Gren. et Godr. loc. cit. — Manzac, etc. (DD.) — Lanquais.

— DUMETORUM Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 13.

Saint-Cyprien (M. l'abbé NEYRA); Manzac (DD.) — Je ne l'ai jamais vu dans l'arrondissement de Bergerac.

C. *SANTALACEÆ.*

Thesium pratense (Catal.)

Maintenant que les travaux des botanistes allemands ont fait connaître à fond la spécification du genre *Thesium* représenté chez eux par des espèces plus nombreuses qu'en France, il est bien reconnu que la plante des landes de Bordeaux et de Dax, et des gazons secs et ras du Périgord, n'appartient point au *Th. pratense* Ehrh. Ce nom doit donc être remplacé dans notre Catalogue par celui-ci :

Thesium humifusum

DC. Fl. Fr. Suppl., p. 366. — K. ed. 2ª, 4.

A la localité indiquée par moi en 1840 (Lanquais), il faut ajouter : Champs voisins du dolmen de Blanc, canton de Beaumont, où je l'ai récolté en 1846. — Gazons des taillis à Manzac (DD. 1842). — Peu commun à Goudaud et près de Saint-Privat (D'A.) — CCC à Mareuil (M.)

Mais ce n'est pas tout, et là ne se bornent pas les difficultés qu'offre l'étude de cette plante si longtemps litigieuse.

Les Allemands, et après eux MM. Grenier et Godron, et M. Boreau, admettent une autre espèce, le *Th. divaricatum* Ehrh., Koch, syn. ed. 2ª, nº 3, à côté de l'espèce dont je viens de parler.

M. Boreau rapporte à cette autre espèce des échantillons recueillis par M. de Dives à Saint-Félix-de-Mareuil, et que je n'ai pas vus. Mais j'avoue qu'après avoir attribué sans scrupule, soit à l'*humifusum*, soit au *divaricatum*, une bonne partie des nombreux échantillons que j ai sous les

yeux et qui appartiennent à cinq ou six départements du centre et de l'ouest de la France (y compris le Périgord); j'ai encore des échantillons, recueillis avec les autres, que je ne saurais, en conscience, rapporter de préférence à l'une plutôt qu'à l'autre de ces deux espèces, tant les bractées varient dans leur longueur *proportionnelle*, tant la longueur du pédicelle varie aussi, tant enfin (sur le même échantillon), la forme (allongée ou raccourcie) du fruit offre elle-même de variations. La gracilescence et la couleur (noirâtre ou blonde) des échantillons n'est pas non plus constante et exclusive.

Je crois donc devoir me conformer à l'opinion déjà anciennement adoptée par M. Gay, et ne pas distinguer spécifiquement le *Th. divaricatum* du *Th. humifusum*.

J'ajoute enfin (à ma décharge si je me trompe en ceci) que MM. Grenier et Godron semblent attribuer presque exclusivement le *Th. divaricatum* à la région des oliviers, aux vallées du Rhône et de la Durance et aux Pyrénées-Orientales, c'est-à-dire, à des contrées qui appartiennent au *midi* de la France : or, je ne possède aucun échantillon de ces provenances.

Ce n'est que dans les terrains sablonneux et très-meubles de la lande d'Arlac près Bordeaux, qu'il m'a été donné de voir de mes yeux l'*adhérence* qui range les *Thesium* au nombre des plantes parasites. Là, c'est sur le Serpolet que les suçoirs du *Th. humifusum* s'attachent, mais si légèrement, qu'il m'a été impossible de préparer pour l'herbier un seul échantillon qui montrât *le fait* de cette adhérence.

CIII. *ARISTOLOCHIEÆ*.

ARISTOLOCHIA CLEMATITIS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 3.

Jardin public de Périgueux; Lamothe-Montravel, près le tombeau de Talbot; Brantôme; Gouts près Ribérac; Gar-

donne, près des limites du département de la Gironde (DD.) — Dans une seule localité auprès de Mareuil, et dans une commune du canton de Verteillac (M.). — A *L'Alba* près Bergerac, et dans deux localités seulement de la commune de Grand-Castang (OLV.)

Je n'ai jamais aperçu cette plante à Lanquais ni dans les communes voisines.

CV. *EUPHORBIACEÆ.*

BUXUS SEMPERVIRENS (Catal., — Ajoutez : Côteau *du Sud*, commune de Monbos, et côteaux qui dominent le ruisseau de l'*Escourroux* à Sainte-Eulalie, et généralement partout (sur les rochers calcaires) dans les cantons d'Eymet et du Sigoulès (M. Alix RAMOND).

A l'entrée du bourg de Pluviers (Nontronnais), du côté de Piégut, à l'angle d'un jardin (terrain de sables granitiques), il existe un Buis à tronc monocylindrique parfaitement droit, qui a 1^{m} 10^{c} de tour à un mètre des racines, et dont les branches (formant tête) s'élèvent régulièrement comme celle d'un chêne pyramidal. — Ce bel arbre a environ 10^{m} de haut. On ne peut lui contester le rang de var. α *arborescens* Koch. Syn., et je crois que tous les buis du département doivent être rapportés à la même variété, attendu que Koch n'indique que dans le Tyrol méridional sa var. β *humilis*.

Le Buis a donné lieu dans le sein de la Société Botanique de France, en 1856 (*Bulletin*, t. III) à des communications très-intéressantes de MM. Lenormant, Baillon, de Mélicoq, etc. Il s'agissait de savoir si l'on peut, partout, le considérer comme appartenant au fond de la végétation, ou s'il ne faut pas plutôt croire qu'en certains endroits, en Normandie par exemple, il ne se trouve que dans le voisi-

nage d'anciennes constructions, particulièrement *romaines*, autour desquelles, originairement importé, il se serait propagé et perpétué.

Partout, en France, il y a eu, ou il peut y avoir eu des constructions romaines, non loin des lieux où l'on trouve aujourd'hui le buis ; il est donc impossible, à mon sens, de tirer au clair la question posée devant la Société Botanique ; et encore, faudrait-il en excepter les pays de montagnes, tels que le Jura, les Cévennes et les Pyrénées, où l'abondance de cette plante, dans les parties calcaires de basse altitude est telle, que l'importation originaire serait bien plus surprenante que la spontanéité de cette robuste espèce. Assurément, le *Buxus sempervirens* est plus commun dans ces montagnes que l'*Erigeron canadensis* dans nos champs.

Les indications que j'ai données dans mon Catalogue de 1840, et celles que j'y ajoute aujourd'hui d'après M. Ramond, me font croire que la plante est *spontanée* dans certaines parties du département ; mais je me hâte d'ajouter qu'elle ne l'est pas partout, car les rochers calcaires du canton de Lalinde n'en montrent pas un seul pied, si ce n'est sur le côteau de la Boissière (commune de Banneuil) où elle a été plantée *de mémoire d'homme*.

EUPHORBIA HELIOSCOPIA (Catal.) — Ajoutez : Manzac (DD.) — Sarlat (M.) — C à Saint-Avit-Sénieur, à Couze, à La Mothe-Montravel et à Azerat. C'est donc ma faute si je la croyais, en 1840, peu répandue dans le département.

— PLATYPHYLLOS (Catal.) — Ajoutez : Assez commune à Manzac (DD.) — Bords du canal latéral à Lalinde ; bords de la Dordogne et de la Vézère à Limeuil.

La forme pourvue de rameaux florifères *au-dessous* de l'ombelle principale, et que je regarde depuis long-

temps comme l'*E. Coderiana* DC. Fl. Fr. suppl., a été trouvée pour la première fois dans le département par M. de Dives à Manzac, sur les bords de la Bertonne, petit affluent du Vergt, le 16 août 1840. Je l'ai retrouvée à Couze où elle est peu commune, en juin et novembre 1841.

EUPHORBIA STRICTA. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 5. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 78. — Boreau, Fl. du Centr. 2e éd. p. 453, nº 1680.

E. serrulata Thuill.

E. micrantha Marsch. Bieberst.

E. Coderiana DC. Fl. Fr. suppl. p. 365 (selon MM. Gren. et Godr.; mais je crois que ce nom doit être rapporté de préférence à l'*E. platyphyllos*; ou pour mieux dire, les *E. platyphyllos* et *stricta* ont chacun leur forme *Coderiana*, c'est-à-dire, des échantillons pourvus de rameaux florifères *au-dessous* de l'ombelle principale.)

Environs de Bergerac, au Bout-des-Vergnes, et sur la route de Prigonrieux (REV.) — Manzac (DD.) — Parc du château de la Vitrolle appartenant à M. le comte d'Arlot, dans une haie sur les bords ombragés de la Vézère, près Limeuil, où je l'ai trouvé abondamment et en fruits presque mûrs, à la fin de juillet 1846.

— DULCIS β *purpurata* (Catal.) — Ajoutez : Forêt de Leyssandie, commune de Montren (DD. 1855.)

— ANGULATA. Jacquin. — K. ed. 1ª et 2ª, 7. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 81. — Boreau, Fl. du Centr. 2e éd. p. 454.

E dulcis, var. γ *Filipendula* Chaubard *in* Saint-Amans, Fl. Agen.

Cette jolie espèce, bien distincte du vrai *dulcis* L. (*purpurata* Thuill.) par la forme et les tubercules de son rhizôme, par la forme des feuilles de son verticille ombellaire et par la couleur de ses glandes pétaloïdes, est peut-être moins rare dans le département que l'*E. dulcis*.

Elle a été découverte par M. de Dives, en 1841, *aux trois Frères*, commune de Grum, puis retrouvée par lui dans les bois de Ladauge, même commune, et à Loupmagne, commune de Vallereuil.

Je n'ai vu d'échantillons que de la première des trois localités ; mais MM. Boreau et Chaubard ont reçu communication des autres, et feu Chaubard a donné lui-même son synonyme à M. de Dives.

EUPHORBIA VERRUCOSA (Catal.) — Ajoutez : Bords de la Couze, à Bannes, où je l'ai recueilli sur la petite levée qui encaisse le ruisseau. — CC dans les prés entre Neuvic et Sourzac, etc. (DD.) — Bergerac (REV.)

Nota. Je crois que nous aurons à ajouter au Catalogue départemental l'EUPHORBIA HYBERNA L. DC. Fl. Fr. — Duby, bot.— Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 80. Je n'ai pas vu l'échantillon, récolté à la fin de juin 1845 dans un endroit pierreux de l'enclos du Grand-Séminaire de Sarlat ; mais M. PIÉPASSÉ, élève du Séminaire, qui l'a trouvé, m'en a donné une description qui me fait penser que la plante appartient à cette espèce. M. Piépassé a cru la reconnaître dans l'*E. hyberna* de mon herbier; mais je ne suis pas assez sûr de l'existence des caractères *essentiels* à l'espèce pour lui donner une place définitive dans mon travail.

— GERARDIANA (Catal.) — Ajoutez : Sur les côteaux crayeux qui dominent le château de Pellevési et sur tous ceux qu'on rencontre entre Montignac et Sarlat ; la plante

y est très-commune. — Hautes collines qui dominent le vallon du Coly près Terrasson (D'A.)

Bien que cette espèce soit extrèmement variable sous le rapport de la taille, de la forme et de la dimension des feuilles, je n'ose pourtant pas la diviser en variétés. MM. Grenier et Godron en distinguent trois, qu'ils signalent dans des contrées très-éloignées l'une de l'autre. Il faudrait en avoir sous les yeux des échantillons authentiques, pour rapporter à chacune de ces variétés les formes disparates qui vivent pêle-mêle chez nous, par exemple sur les bords sablonneux de la Dordogne.

Feu M. Chaubard ne voulait point admettre la nomenclature des Euphorbes telle qu'on l'admet généralement aujourd'hui. Selon lui (*in* litt. ad cl. A. G. de Dives) notre *Euphorbia Gerardiana* de la Dordogne était l'E. *Esula* L., et l'*Euphorbia Esula* DC Fl. Fr. était l'*E. amygdaloides* L.

EUPHORBIA CYPARISSIAS (Catal.)

Koch ne signale, pour cette espèce, aucune variété ou forme assez tranchée pour mériter une désignation particulière ; mais je crois que MM. Grenier et Godron ont bien fait d'attirer l'attention (celle des élèves surtout, qui pourraient confondre cette plante avec l'*E. Gerardiana* sur une forme *robuste* (Gren et Godr. Fl. Fr. III, p 91) dont la couleur est plus glauque, les rameaux moins minces, et les feuilles *beaucoup plus larges*. A. P. de Candolle, qui n'avait pas eu occasion d'observer sans doute les passages insensibles qui existent entre le type et cette forme, avait fait d'elle son *E. Esuloïdes* (Fl. Fr. suppl. p. 362.) Elle est fort abondante à Lanquais, souvent mêlée avec le type, mais on ne la rencontre pas partout.

EUPHORBIA PEPLUS (Catal.) — Ajoutez : C dans la rue du faubourg Saint-Martin, à Périgueux (D'A.)

— EXIGUA. — (Catal.)

Cette espèce varie non-seulement sous le rapport de la taille et de la forme générale, mais aussi sous le rapport de la coloration. Elle est habituellement d'un vert pâle et glauque ; mais M. de Dives l'a recueillie, entièrement *rougeâtre*, à Bourrou, en 1854.

— LATHYRIS Linn. — K. ed. 1ª, 32 ; ed. 2ª, 33.

Dans les haies à Payrance, commune de Grum ; sur un bloc de grès à Liorac (DD.) — Champcevinel, Boulazac, le Grand-Change (D'A.) — M. l'abbé Meilhez me l'a aussi envoyé, mais sans indication de localité précise.

MM. de Dives et d'Abzac font observer que cette plante, très-souvent cultivée dans les jardins des paysans, se répand facilement dans les environs, au point de devenir véritablement *sauvage*. Il faut donc la mentionner dans les Catalogues locaux, sans pour cela lui attribuer la qualité d'espèce autochtone.

Aux environs de Manzac, l'*E. Lathyris*, en français *Épurge*, en patois périgourdin *Catapuce*, est employé par les gens de la campagne comme purgatif économique, et M. de Dives m'écrivait en 1852 qu'un de ses voisins est mort pour en avoir mangé *trente graines*. Il faut entendre par là *trente fruits*, car la graine proprement dite des Euphorbes (albumen et embryon) donne une huile abondante, *douce*, et qui parut pour ainsi dire comestible à la Société Linnéenne de Bordeaux, lorsque cette Compagnie fit sous ce rapport, vers 1824 ou 1825, quelques études sur l'*Euphorbia paralias* L. L'âcreté réside dans la capsule comme dans toutes les autres parties de la plante, l'amande huileuse exceptée.

CVI. *URTICEÆ.*

URTICA URENS (Catal.) — Cette plante vulgaire ne manque plus complètement aux environs de Saint-Astier ; M. de Dives l'a enfin trouvée à Grignols, mais seulement à partir de 1854.

Nota. Feu M. Dubouché m'écrivait, en 1840, que l'*Urtica pilulifera* L.; K., 1, lui paraissait devoir se trouver à Sarlat, ville voisine du Quercy où cette plante est commune. Dix-sept ans se sont écoulés depuis lors, et il n'est jamais venu à ma connaissance qu'elle ait été vue dans notre circonscription départementale.

FICUS CARICA. Linn. — K. ed 1ª et 2ª, 1.

Je n'avais pas osé comprendre le Figuier dans mon Catalogue de 1840, bien que je l'eusse vu en abondance dans les fentes des rochers inaccessibles et chaudement exposés qui forment les falaises de la vallée de la Couze, à Bayac et à Bannes ; mais il a été retrouvé en telle quantité par M. de Dives, dans des stations absolument analogues, à Bourdeilles, à Brantôme, à Ramefort et à Saint-Astier, ainsi que par M. E. de Biran à la forge de Lamouline près Sainte-Croix, que je ne puis plus me dispenser de l'admettre comme plante profondément naturalisée, si ce n'est autochtone.

CELTIS AUSTRALIS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Environs de Saint-Aulaye-sur-Dronne, R. (DD.)

ULMUS CAMPESTRIS (Catal.) — Parmi les végétaux qui ornent les abords de la demeure de l'homme, il n'en est pas qui inspirent un intérêt plus légitime et plus général que les arbres, quand leur âge ou les souvenirs historiques qu'ils rappellent, les ont rendus particulièrement précieux, j'oserai même dire vénérables. Le

chêne, le châtaignier, l'if et l'ormeau sont les essences qui fournissent, en France, le plus d'arbres remarquables à quelqu'un de ces titres, et c'est la dernière qui m'offre, en Périgord, des sujets dignes d'être signalés d'une façon toute spéciale. Je ne nommerai certainement pas tous les Ormeaux qui, dans notre circonscription, mériteraient l'honneur d'une citation; mais je veux faire connaître ceux qui m'ont offert un intérêt particulier, et, dans le but de grouper ensemble des végétaux qui se recommandent au même titre, je ferai précéder l'indication de nos Ormeaux remarquables par celle d'un chêne auquel la même distinction me semble due.

1° Le Chêne de *Monsagou*. — Un *Chêne blanc* (*Quercus pedunculata*), qui est certainement le doyen des végétaux existants à plusieurs myriamètres à la ronde, couronne la berge d'un chemin qui va de Varennes à Saint-Aigne, au pied du talus qui sépare le premier lit de la Dordogne du deuxième lit (vallée à plusieurs étages). Il appartient à la métairie de Monsagou, dépendante de la terre de Lanquais, et il termine le plateau où se rencontrent des silex taillés en forme de couteaux, et dont le nombre est tel qu'il n'y a pas lieu de douter que ce ne fût une sorte d'atelier de fabrication de ces instruments celtiques. Ce chêne porte encore des glands assez nombreux; ses feuilles sont petites, comme celles de tous les vieux arbres, et les loupes dont il est chargé fournissent encore de nombreuses ramilles pour bourrées ou menus fagots; mais sa flèche (au nord-est) est complètement vermoulue, et il n'a plus que deux branches; l'une plus petite au sud-est, l'autre très-forte et rameuse au sud.

Sa bille, totalement creuse de la base au sommet, mais conservant une croûte fort épaisse, équivalente *à la moitié*

du périmètre, a six mètres de hauteur, entre l'énorme empattement des racines et l'origine des branches. Mesurée à un mètre du sol, c'est-à-dire à mi-distance du collet et des plus basses loupes du tronc, et par conséquent dans sa partie *la plus mince*, sa circonférence n'a pas dû être moindre de six mètres. La concavité de la croûte, toute percillée par les larves et les frêlons, regarde le nord et par conséquent le chemin creux. Les fissures de l'écorce vivante nourrissent deux touffes peu développées du champignon connu sous le nom de *langue de bœuf* (*Fistulina hepatica* Fries).

2° Quinze Ormeaux qui, en moyenne, dépassent certainement trente mètres de haut, et qui sont pourtant âgés de moins de deux cents ans, forment dans la riche plaine de Limeuil, près des bords de la Vézère, la majestueuse avenue du château de la Vitrolle, appartenant à M. le comte d'Arlot. Leurs branches s'élèvent, en général, presque verticalement au lieu de s'étaler comme il arrive souvent dans cette espèce. Le plus gros de ces arbres, mesuré à un mètre de terre, a 5m 40c de tour.

3° Le grand Ormeau, tout carié, du vieux château maintenant métairie) de la *Morinie*, près du *Château manqué* (butte avec restes de constructions en pierres sèches), commune de Saint-Barthélemy, arrondissement de Nontron, près des limites du département de la Haute-Vienne, aurait environ quatre mètres de bille s'il eût conservé autre chose que son écorce. Cette bille, passée à l'état de fantôme, est formée de trois corps d'arbre entièrement creux, et donne naissance à des branches toutes verticales. Mesurée à 1m 50c de terre, elle a 6m 20c de tour.

4° Le grand Ormeau de Montpazier est placé sur la route ou boulevard qui ceint la ville en dehors des murs, du

côté du midi. Lorsqu'on a régularisé la pente de la rue qui aboutit à ce boulevard, on a enterré la base du tronc dans une espèce de tour en maçonnerie, d'un mètre de haut. La base de cette tour est à peu près au niveau de l'ancien sol et du collet de la racine; car les robustes divisions de cette racine s'échappent horizontalement de dessous la tour pour s'étendre autour de l'arbre. Le tronc, mesuré à 1^{m} 50^{c} au-dessus du sommet de la tour de maçonnerie, a 4^{m} 20^{c} de circonférence, et sa bille avait environ cinq mètres de haut avant d'y être enterrée par sa base. — La ville de Montpazier fut fondée, au commencement de 1284, par Jean de Grailly, sénéchal du Périgord pour Edouard I^{er} d'Angleterre. Rien n'empêche de croire que l'ormeau dont il s'agit ne soit contemporain de la ville, et l'écorchement du terrain qui le supporte tendrait même, ce me semble, à le faire regarder comme plus vieux que la ville elle-même; car cet écorchement a été rendu nécessaire par l'éboulement des terres descendues du plateau sur lequel (exclusivement!) ont été tracées les fondations de la ville. Il n'a donc jamais été planté dans son enceinte, puisqu'il est sur la pente du côteau, et il pouvait appartenir à quelque habitation située sur la lisière de la forêt que Jean de Grailly fit défricher avant de faire marquer, d'un trait de charrue, le périmètre de la nouvelle *Bastide*.

5° L'Ormeau qu'on voit dans l'ancien cimetière de Saint-Martin-de-Limeuil, près de la porte de l'église, mesure 5^{m} 75^{c} à 1^{m} 50^{c} de terre. L'église a été consacrée en 1194 et, si ce n'était la croissance extraordinaire des arbres de l'avenue de la Vitrolle, qu'explique la fertilité merveilleuse de la vallée où ils sont plantés ainsi que celui de Saint-Martin, je serais bien tenté de voir en celui-ci un contemporain de l'église. Sur la pente aride du côteau de Montpazier, il n'y aurait pas à hésiter : ici, le doute est permis.

6° Enfin, j'ai gardé pour ma dernière citation deux merveilles végétales qui, sous le rapport historique comme sous le rapport de l'histoire naturelle, doivent être comptées au nombre des titres de gloire du Périgord. Je veux parler des deux Ormeaux de la place publique de Pellevési, commune de Saint-Geniés, entre Montignac et Sarlat. Les branches supérieures de ces deux arbres (ils étaient autrefois au nombre de quatre) s'élèvent verticalement à plus de cent pieds. Leurs branches inférieures, plus grosses que des barriques, s'étendent horizontalement à plus de 20 mètres du tronc, et l'une d'elles est soutenue de vigoureux étançons qui l'empêchent de se rompre sous son propre poids. Un énorme bourrelet de loupes et de cicatrices entoure la base des troncs, et s'élève notablement au-dessus du sol ; les troncs mesurent de 13 à 14 mètres de circonférence (d'après M. Audierne, *Périgord illustré*, p. 38) ; je suis obligé de recourir à cet ouvrage, ayant malheureusement égaré la note des mesures que j'avais prises moi-même en 1845. — J'ai dit que ces deux ormeaux sont l'une des illustrations historiques du Périgord ; et, en effet, une grave tradition, recueillie dans l'ouvrage que je viens de citer, rapporte qu'en allant vénérer le Saint-Suaire à l'abbaye de Cadouin, avant d'entreprendre sa seconde croisade, saint Louis s'arrêta au château de Pellevési, et donna, *sous ces mêmes ormes*, audience aux députés du monastère de Sarlat. Et si l'on n'en veut croire ni la tradition, ni le grand âge, pourtant bien évident, de ces admirables végétaux, on trouvera leur certificat, non de naissance, mais de vieillesse, dans un acte de 1363 que possède encore M. le comte de Montmège, propriétaire du château de Pellevési. Ils sont qualifiés ainsi dans cet acte : *Sub ulmis* VETERIBUS.

ULMUS MONTANA. Smith. — Boreau ; Fl. du Centr. 2e éd. p. 462. — Gren. et Godr. Fl. Fl. III, p. 106. —

Planchon, mém. s. les Ulmacées, *in* Ann. sc. nat. 1848, 3e sér. t. 10, p. 274.

U. nitens Mœnch.

U. carpinifolia Ehrh.

U. campestris, var. Duby bot. gall. — Koch, Syn. — Spach, revis. Ulmorum, *in* ann. sc. nat. 1841, 2e sér. t. 15, p. 359.

La Roche-Chalais, etc. (DD.)

CVIII. *CUPULIFERÆ.*

FAGUS SYLVATICA Catal.) — Ajoutez : Forêt de Leyssandie ; CC dans la forêt de Vergt (DD.) — Orliagues, canton de Carlux ; y est-il réellement spontané ? (M.) — CC dans les bois et les bruyères de Lanouaille et de Sarlande (Eug. de BIRAN).

Nota. Je crois devoir consigner ici un renseignement qui peut avoir son utilité et que je trouve dans l'*Echo du monde savant* nº 35, du 10 novembre 1842, p. 844, où son insertion est due à un botaniste du département de l'Aube, M. S. Des Etangs. En décembre 1841, M. Lefort, vétérinaire à Champlitte (Côte-d'Or) aurait, le premier, signalé plusieurs cas d'empoisonnement de chevaux à qui on avait fait manger du marc ou tourteau de faînes (fruits du Hêtre), résidu qu'on obtient après avoir extrait des faînes l'huile abondante qu'elles contiennent. et qui est comestible.

QUERCUS PUBESCENS. Willd. — K. ed. 1a et 2a, 3.

Plagnes près Périgueux (DD. 1848). M. de Dives m'a écrit, en décembre 1852, que ses échantillons ont été vus et approuvés par M. Boreau. Celui qu'il m'a envoyé ne ressemble guère à la plante que M. Joh. Lange, de Copenhague, a recueillie à Bordeaux en juin 1851 sans fleurs ni fruits et dans laquelle il a cru reconnaître le *Q. pubescens* des Allemands. L'échantillon de M. de Dives me semble iden-

tique à un *sessiliflora* dont les écailles et les feuilles seraient velues.

CIX. *SALICINEÆ.*

SALIX FRAGILIS. Linn. — K. ed 1ª et 2ª, 3. — Sering. *Saul.* (1806) et revis. ined. (1824.)

S. pendula Sering. Ess. (1815.)

S. vitellina Linn., secund. citat. hort. Upsal. Fries, nov. ed 2ª, p. 43 (ex Koch, loc. cit.), NON Linn. sp., *nec* auctor. gall. et german.

Vulgt. *Osier*, — à Bordeaux, *Vime-Brûle* ou *Vime* à vignes, — à Périgueux, *Saule rouge* ou *Osier rouge*.

Cultivé partout en Périgord comme Osier, et ne pouvant fleurir en cet état; mais je l'ajoute au Catalogue, parce que M. de Dives m'affirme « qu'il existe » à l'état *véritablement sauvage* dans un grand nombre de localités du Périgord ». Si, dans ce cas, il prend la forme arborescente qu'il revêt dans les grands marais de la Gironde où M. Du Rieu l'a découvert en septembre 1854, on peut espérer de le trouver en fleurs et en fruits.

Il faut se garder de confondre cette belle espèce, ainsi que je l'ai fait trop longtemps par suite d'une double application du nom linnéen, avec la var. *vitellina* du *S. alba*.

Le *S. fragilis* offre un grand nombre de variétés, particulièrement sous le rapport de la couleur de l'écorce et des bourgeons des jeunes rameaux. Je ne suis pas en mesure de donner la liste de celles qu'on rencontre dans la Dordogne; mais dans les échantillons de diverses localités, je vois cette couleur varier du jaune-blanchâtre le plus pâle au pourpre-noirâtre.

En outre de l'indication générale et vague donnée par M. de Dives, je puis signaler une localité plus précise, qui m'est fournie par M. Du Rieu : les bords de la Dronne, dans l'arrondissement de Ribérac.

SALIX AMYGDALINA. Linn. sp. 1443. — *β concolor* K. ed. 1ª et 2ª, 5.

S. triandra Linn. sp. 1442, — et auct. plur.

Bergerac (sur les bords de la Crempse) [1841] ; Périgueux (au bord de l'Isle, près le pont de la cité [1843] ; Sourzac, au bord de l'Isle [1844] où les feuilles sont beaucoup plus larges (DD.) — Bords du ruisseau de Lembras [1845] (REV.) — Bords du Dropt, près Eymet [1847] (M. Al. RAMOND). — CC sur les sables alluvionnels de Piles (M. Eug. de BIRAN, 1849).

— PURPUREA (Catal.) — Ajoutez : Eymet (M. Al. RAMOND, 1847).

— VIMINALIS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 14.

M. de Dives le trouve partout, mais sans oser dire qu'il soit spontané. Je pense, comme lui, qu'il ne se trouve chez nous qu'échappé des cultures ; mais qu'il a conquis le droit de cité par la facilité de sa reproduction.

Nota. Le SALIX CAPRÆA de mon Catalogue de 1840 doit être rayé de la liste des plantes de la Dordogne, parce qu'il est reconnu depuis plusieurs années que celle-ci ne s'avance pas, en France, au sud de la Loire. Tout ce que les floristes indiquent sous ce nom, dans nos départements méridionaux, doit être réparti dans les espèces voisines.

Voici celles qui ont été, jusqu'à ce moment, reconnues dans le département de la Dordogne :

SALIX CINEREA. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 22.

Forêt de Lanquais. — Toutifaut et Campsegret près Bergerac (DD.) — Eymet (M. Al. RAMOND, etc.

C'est cette espèce que j'ai particulièrement eue én vue, lorsque j'ai mentionné le *S. Capræa* (Saule Marceau) comme C dans les bois et les buissons humides.

Nous avons les deux formes principales distinguées par Koch au milieu des innombrables variations de l'espèce :

1° le type. Feuilles allongées et rétrécies aux deux bouts (*S. acuminata* Hoffm. *non* Sm. *nec* Koch. — *S. cinerea* Smith). — Environs d'Eymet (Al. RAMOND.)

2° La var. β. Feuilles obovées (*S. aquatica* Smith). — Sur la route d'Eymet au moulin d'Agnac (Al. RAMOND.)

SALIX AURITA. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 27.

Mescoulès (M. Al. RAMOND). — Falaises de la Dordogne, près le moulin du port de Lanquais.

M. Ramond a fait suivre sa détermination d'un double point de doute, parce qu'il n'a trouvé que des rameaux feuillés, sans fleurs ni fruits, en septembre 1847, à Mescoulès. Si je me permets d'être plus affirmatif que le savant le plus au courant, à Paris, de la nomenclature des Saules, c'est que les châtons mâles que j'ai recueillis au port de Lanquais le 12 février 1833, presque tous encore accompagnés des écailles rougeâtres, luisantes et *parfaitement glabres* (!) de leur bourgeon, ne me permettent plus de doute sur l'indigénat de cette espèce dans le département.

CX. *BETULINEÆ*.

BETULA ALBA. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Clair-semé dans les bois et les bruyères de Lanouaille et de Sarlande ; il en existe même, dit-on, quelques individus dans la forêt de Vergt (DD. et Eug. de BIRAN).

CXII. *CONIFERÆ.*

JUNIPERUS COMMUNIS, β *fastigiata* (Catal.)

M. de Dives en a vu un seul individu dans la commune de Merlande, et un seul aussi dans celle de Manzac.

Feu M. Loudon, auteur d'un grand nombre d'ouvrages anglais sur la botanique et l'horticulture, m'a dit à Paris en 1840, peu de mois après l'impression de mon Catalogue, que cette variété est, à l'état sauvage, plus commune en Angleterre que la forme à rameaux *pleureurs* qui abonde chez nous. M. Gay ajouta que cette dernière forme abonde dans la forêt de Fontainebleau, où elle se montre, soit en individus magnifiques, âgés d'une cinquantaine d'années, hauts de 8 à 10 mètres, et placés dans des parties abritées de la forêt, — soit en individus bien plus que séculaires, hauts de 5 mètres tout au plus, mais découronnés, ayant des troncs énormes, et placés sur les hauteurs battues des vents.

M. Spach, un an après la publication de mon Catalogue (dans sa Révision des *Juniperus*, *in* Annal. Sc. nat. 1841. 2e série, t. 16, p. 290) a donné à ma var. *fastigiata* le nom de β *arborescens* ; il dit qu'à l'état *spontané* elle est rarissime.

CXIII. *HYDROCHARIDEÆ.*

HYDROCHARIS MORSUS-RANÆ (Catal.) — Ajoutez : Bergerac, dans le petit ruisseau de Piquecaillou ; la Force, dans un fossé ; le Pizou, près Monpont, dans une mare (DD.) Il est à remarquer que toutes ces localités appartiennent à l'Ouest du département, c'est-à-dire, au voisinage de celui de la Gironde.

CXIV. *ALISMACEÆ.*

ALISMA NATANS (Catal.) — Ajoutez : Babiol, commune de Vergt ; Taboury, près Millac-d'Auberoche ; CCC dans les étangs de la Double (DD.) — C dans un fossé entre les villages de Marzat et de Marragout, commune de Ménestérol, canton de Monpont (REV.). — Ruisseau de la Haute-Lone près Lanouaille (Eug. de BIRAN.)

— RANUNCULOIDES. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 4.

Sur les bords du Vergt, au gué des Nauves, commune de Manzac ; fossés pleins d'eau aux environs de Monpont (DD.). — Environs de Ribérac (M. J. RALFS).

Cette espèce me paraît toujours manquer au Sarladais et au Bergeraquois.

SAGITTARIA SAGITTÆFOLIA (Catal.) — Ajoutez : Dans la Lidoire près Lamothe-Montravel (DD.). — Dans la Nisonne entre Beaussac et La Rochebeaucourt (M.). — C dans les bas-fonds de la vallée du Dropt (Alix RAMOND). — M. Eugène de Biran en a trouvé trois pieds, dont un en fleurs, le 1er août 1849, dans une lagune située au nord du château de Piles, dans le lit, par conséquent, de la Dordogne qui l'inonde en hiver et ne lui permet de se dessécher qu'en partie pendant les grandes chaleurs.

CXV. *BUTOMEÆ.*

BUTOMUS UMBELLATUS. — Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Cette magnifique plante a été recueillie pour la première fois dans le département, au commencement d'août 1847, par le jeune PARADOL, élève du Petit-Séminaire de Bergerac, tout près de cette ville, au lieu dit *le Grand Salvette*, dans le lit de la Dordogne.

Depuis lors, M. l'abbé Meilhez a reçu une indication vague, de laquelle il résulte que la plante aurait été retrouvée dans nos limites; mais la localité me reste inconnue, et peut-être, est-ce la même.

M. de Biran l'a recueillie en 1849, mêlée, mais en très-petite quantité, à l'espèce précédente, et il l'a revue, mais sans fleurs, un peu plus loin du château de Piles, dans une mare vaseuse qu'alimente une petite source.

CXVII. *POTAMEÆ.*

POTAMOGETON NATANS (Catal.)

D'après la 2e édition du *Synopsis* de Koch, nous avons reconnu jusqu'ici en Périgord :

Var. α *vulgaris*. — Eaux stagnantes. — M. de Dives l'a recueilli en 1843, dans la forme typique la plus parfaite, à Pronchiéras, commune de Manzac.

Var. β *prolixus*. Dans l'Isle, au Pizou (DD., 1843.). Cette forme y acquiert des proportions gigantesques, et je suis presque tenté de croire que le nom de *P. fluitans* β *stagnatilis* Koch, ed 2a, 3; β *ambiguus* Gren. et Godr., lui conviendrait mieux encore, car il me semble positif que notre plante est bien le *P. natans* β *explanatus* Kunth, Enum., t. 3, p. 128, que Koch et MM. Grenier et Godron donnent pour synonyme à leur *P. fluitans* β. — Il faudrait voir les fruits *mûrs et vivants*, pour se déterminer avec certitude en faveur du *natans* dont le fruit frais offre un bord OBTUS, et le *fluitans* dont le bord est une carène *acutiuscule* (Koch.)

La var. ε *minor* du *Deutschl. Flor.* que j'ai mentionnée au *Lac Sulisson* dans mon Catalogue de 1840, est maintenant reconnue pour espèce légitime : c'est la suivante.

Potamogeton oblongus. Viviani, Fragm. flor. ital., p. 2, tab. 13. — Koch, Syn. ed. 2ª, p. 775, nº 2 (1844). — Coss. et Germ. Fl. Paris.

P. natans ε *minor* Deutschl Flor.

P. natantis α *vulgaris* forma minor K. Syn. ed. 1ª, 1 (mentionné sous cette dénomination dans mon Catalogue de 1840).

P. parnassifolius Schrad. in litt. ad cel. Koch.

P. polygonifolius Pourr. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 312. — Du Rieu, Not. détach. s. qq. pl. Girond. in Act. soc. Linn. Bordx. t. 20 (1854.)

Lanquais, au *lac Salisson*, petit marécage tourbeux rempli de *Sphagnum* et presque desséché pendant l'été.

Manzac, dans la partie du ruisseau le Vergt qui demeure presque sans eau pendant l'été (DD.)

— Hornemanni. Meyer. — K. ed. 1ª, 5; ed. 2ª, 6.

P. coloratus Hornem. — Kunth, Enum. t. 3, p. 130, nº 4.

P. plantagineus Ducros. — Rchb.

Mentionné, avec doute, par moi, dans le Catalogue de 1840, sous le nom de *P. lucens*, et déterminé définitivement par M. Boreau.

Queyssac, dans un pré vis-à-vis Lafourtonie (DD.)

Je dois faire remarquer que les échantillons du 26 mai 1843, que M. de Dives m'a envoyés, appartiennent au type (*P. plantagineus* Ducros; Rchb. Ic. t. 7, pl. 45, fig. 82, 83, 84), tandis que le petit échantillon du 18 juin 1837, que j'avais seul sous les yeux en 1840, se rapporte *par ses stipules* seulement, au *P. plantagineus* β? *pachystachyus subspathaceus* Rchb. loc. cit. pl. 46, fig. 85; mais il ne s'y rapporte pas

par ses épis floraux, qui ne sont pas plus gros que ceux du type.

POTAMOGETON LUCENS (Catal.)

Les doutes que j'exprimais dans mon Catalogue et alors que je ne connaissais pas le beau *P. Hornemanni* Mey., se sont bientôt changés en certitude, et M. Boreau a rapporté avec toute justice à cette dernière espèce les échantillons recueillis à Queyssac par M. de Dives, et que j'avais mentionnés sous le nom de *P. lucens*.

Je n'ai point cependant à retrancher de notre flore duranienne, la magnifique espèce de Linné, la plus belle, à mon avis, du genre entier. J'ai retrouvé, dans la Couze, le vrai *P. lucens* Lin., dont certains individus y passent plus ou moins à la singulière forme *cornuta* que Presl avait considérée comme espèce distincte, et dont Schumacher a fait son *P. acuminatus*. Reichenbach l'a représentée dans la pl. 40, fig. 69 du t. 7 de ses *Icones*.

Le *P. lucens* m'est encore signalé, mais avec quelque doute, par M. le comte d'Abzac, à Goudaud, commune de Bassillac.

— PERFOLIATUS. Linn. — K. ed. 1ª, 10; ed. 2ª, 12.

Ruisseau du Codeau à Saint-Martin près Bergerac (Eug. de BIRAN). — CC dans l'Isle, à Périgueux (D'A.).

— Dans l'Isle, à Saint-Astier; dans la Dronne, à Saint-Aulaye-sur-Dronne (DD.)

Cette espèce doit nécessairement se trouver dans tous nos cours d'eau un peu considérables. Je ne l'ai néanmoins jamais vu dans ceux qui avoisinent Lanquais; mais les bateaux plats l'ont certainement apporté du bassin de

la Gironde dans le canal latéral de Lalinde, depuis que je n'habite plus le Périgord, car M. de Biran l'a trouvé, en 1847, dans la Dordogne même, au port de Mouleydier.

POTAMOGETON CRISPUS (Catal.)

Cette espèce, que je n'ai indiquée que dans les eaux stagnantes, croît également dans les eaux vives; elle abonde dans l'Isle, à Périgueux, près le pont des Barris.

Souvent, il arrive que ses feuilles sont planes ou presque planes, au lieu d'être fortement ondulées; elles varient aussi sous le rapport de leur largeur : M. de Dives a recueilli ces diverses formes à Manzac dans une petite mare.

— PUSILLUS. Linn. — K. ed. 1ª, 15; ed. 2ª, 17.

C dans le Codeau, du côté de Montclar (OLV.). — Dans une fontaine près Sainte-Foy-la-Grande (D'A.). — Dans le Vergt, aux Nauves, commune de Manzac, et dans une fontaine à Lavergne près Vallereuil (DD.). — C dans les fossés d'eau courante à Saint-Germain-de-Pontroumieux, et à Lamonzie-Montastruc (Eug. de BIRAN).

C'est à la même espèce que doit être rapportée la plante que, dans mon Catalogue de 1840, j'avais à tort rapportée au *P. compressus* Lin., Koch. — M. Boreau m'écrivit, il y a déjà plusieurs années, qu'elle constituait pour lui le *P. pusillus* α *major* Fries; K. 15, et ed. 2ª, 17. — J'adopte complètement cette correction dont je reconnais l'entière justesse, et j'ajoute que Rchb. (Icon., t. 7, pl. 24, fig. 42) applique le synonyme *P. pusillus major* FRIES, à une plante

fort différente, qu'il prétend être le vrai *P. compressus* Lin., Œder (*P. mucronatus* Schrad., Rœm. et Schultes), et qui est différente aussi de l'espèce que Koch regarde comme le vrai *P. compressus* Linné (*P. zosterœfolius* Schum. — Rchb.)

Le nom du *P. compressus* Lin., Koch, doit donc, quant à présent, être effacé du Catalogue des plantes de la Dordogne.

Potamogeton trichoides. Chamiss. et Schlectend. — K. ed. 1ª, 16; ed. 2ª, 18. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 318.

P. monogynus Gay, ap. Coss. et Germ. suppl. Cat., p. 89.

P. tuberculatus Guépin, Fl. Maine-et-Loire, suppl.

P. pusillus δ *trichoides* Kunth, Enum

Je n'ai pas été assez heureux pour voir les échantillons duraniens de cette très-curieuse espèce, dont les fruits, ornés d'une carène dentelée et de quelques tubercules saillants, ne permettent de la confondre avec aucune autre. Elle m'est indiquée dans une mare près de Champcevinel par M. le comte d'Abzac, dans deux lettres de 1851 et de 1853. Je dois dire cependant, que cet observateur paraît n'avoir pas vu les fruits mûrs, puisqu'il se contente, dans ses notes, de comparer les deux plantes distinctes, par leurs feuilles, et de conclure, par l'inspection des fruits parfaitement mûrs du *pusillus*, que l'autre espèce est nécessairement le *tuberculatus* Guépin.

Ce dernier (*P. trichoides* Cham. et Schlect.) est indiqué par MM. Grenier et Godron dans tout l'ouest de de la France et à Paris. M. du Rieu l'a recueilli à La Teste; rien ne rend improbable son existence dans la Dordogne.

POTAMOGETON DENSUS, α et β (Catal.) — **Ajoutez :** γ *angustifolius* Koch, syn. ed. 1ª et 2ª. — Dans le Vergt, à Manzac, avec la var. α (DD.).

ZANNICHELLIA PALUSTRIS (Catal.) — **Ajoutez :** Dans le Vergt à Manzac, et dans une fontaine aux Combes, près le château de Rossignol aux environs de Périgueux (DD.). Les échantillons de ces deux localités n'ont pas passé sous mes yeux ; mais ils ont été soumis à M. Boreau qu'il les a déterminés ainsi qu'il suit :

Z. repens Bonningh. — Boreau, Fl. du Centr.

— *dentata* Lloyd Fl. de l'Ouest.

— *palustris* β *repens* Koch, syn. ed. 1ª, p. 679.

Ils appartiennent donc au *Z. dentata* Willd. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 320; — au *Z. palustris* Kunth, Enum., t. 3, p. 124 (cet auteur ne distingue point de variétés, mais signale seulement quelques formes); — au *Z. dentata* Steinheil, *in* Annal. sc. nat. 1838, 2ᵉ sér., t. 9, p. 87.

Mais, il faut l'avouer, tous ces synonymes-là ne disent pas grand'chose, — ne disent même *rien* — depuis que l'illustre et vénérable auteur de tant d'études analytiques sur les plantes de la France, M. J. Gay, a réformé ce genre en démontrant qu'il ne renferme que *deux espèces*, auxquelles il a cru pouvoir se permettre de donner des noms nouveaux, à cause de la confusion absolument inextricable qui règne à leur sujet dans tous les livres. L'une d'elles, *Z. brachystemon* (à étamine *courte*) se trouve partout, et il est plus que probable que la plante duranienne lui appartient, bien que je n'aie pu la récolter en fleurs. L'autre, *Z. macrostemon* (à étamine *longue*) est fort peu répandue et appartient particulièrement aux eaux saumâtres.

En considérant ainsi, d'une manière générale, les deux espèces admises par Steinheil et M. Gay, on pourrait être assez près de la vérité en disant que :

Z. dentata Steinh. (qui croît dans l'intérieur des terres) répond au *Z. brachystemon* Gay ;

Et que :

Z. palustris Steinh. (qui croît au voisinage de la mer) répond au *Z. macrostemon* Gay.

CXVIII. *NAIADEÆ.*

NAIAS MAJOR. Roth. — K. ed 1ª et 2ª, 1.

Dans l'Isle, à Saint-Martial-d'Artensec, et à Neuvic (DD.). — Dans le canal latéral de la Dordogne, à Lalinde, où la plante est excessivement abondante et parfaitement fructifiée en septembre ; la plupart des échantillons appartiennent à la var. *β spinulosa* DC. Fl. Fr. (*N. spinulosa* Thuill.). — Dans le lit même de la Dordogne, où il existe une petite lagune entre son cours et le château de Piles (Eug. de BIRAN.).

Cette plante nous a certainement été apportée de Bordeaux par les bateaux plats, depuis l'ouverture du canal latéral.

CXIX. *LEMNACEÆ.*

LEMNA TRISULCA. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Dans la rigole qui conduit au ruisseau, l'eau d'une fontaine entre Pombonne et Lembras près Bergerac (REV.). — Aux Fontrouyes, commune de Jaure, et dans une mare à Jeanbuvant, commune de Manzac (DD.). — Couze, dans les dérivations de la rivière de ce nom. — CC dans les deux fossés qui portent à la Dordogne les eaux des fontaines des Guischards, com-

mune de Saint-Germain-de-Pontroumieux, et de Larége, commune de Cours-de-Piles (Eug. de Biran).

Lemna polyrrhiza. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 2.

Je ne l'ai point vu, mais il m'est indiqué par M. O. de Lavernelle dans la Bessède (1853).

— gibba. (Catal.)

Telmatophace gibba. Schleid. — Ajoutez : Jaure; fontaine de Lordioule, commune de Grum (DD.).— Dans une mare au Torondel, commune de Saint-Sauveur près Mouleydier (Eug. de Biran).

CXX. *TYPHACEÆ*.

Typha angustifolia (Catal.) — Ajoutez : Étang de Puyraseau, commune de Pluviers, près Nontron, où j'ai observé, en septembre 1848, que cette espèce est cantonnée sur l'un des côtés de l'étang, tandis que la rive opposée est occupée par le *T. latifolia*, en avant duquel, favorisé par la plus grande profondeur de l'eau, pullule le *Nymphæa alba*. — Tous les étangs de la Double (OLV.). — Ribérac (M. John Ralfs). — Dans le Vergt, aux Nauves, commune de Manzac; dans une mare à Lapourcal près Bergerac; à Campagnac près Campsegret, etc., etc. (DD.).

— latifolia. Linn. — K. ed. 1ª, 1; ed. 2ª, 2.

Étangs d'Echourgniac, de la Rode, et quelques autres étangs de la Double, où cette plante semble devenir de plus en plus abondante à mesure qu'on s'approche de la plaine de Monpont, et à mesure que le *T. angustifolia* se montre en moins grande abondance (OLV. 1851). — Campagnac près Campsegret, où il est mêlé au *T. angustifolia*; moulin de Maziéras,

dans la Crempse, commune d'Issac ; Millac-d'Auberoche ; Jeansille, commune de Manzac; Jaure, et au Périer près Bergerac (DD.; 1840 à 1857). — Étangs du Nontronnais, et particulièrement à Saint-Estèphe (Lettre de feu M. Dubouché, du 18 novembre 1840, et moi-même en 1848). — Fossés, à Saint-Germain-de-Pontroumieux ; viviers, à moitié comblés, du château de Bellegarde, commune de Lamonzie-Montastruc. Les fabricants de chaises communes préfèrent cette plante au jonc et à la paille (Eug. de Biran).

Typha Shuttleworthii. Koch et Sond. — K. ed. 2ª, 3. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 334.

Dans un petit étang à Flaugat, commune de Villamblard (DD.; 1841).

Les caractères essentiels de cette espèce, surtout celui du pistil — le plus important de tous, — la rapprochent du *T. latifolia*, tandis que son port et l'aspect général de son inflorescence donnent toute facilité pour la confondre avec le *T. angustifolia*. C'est ce que nous avons tous fait jusqu'à ces derniers temps dans la Gironde, où l'*angustifolia* habite spécialement les bords de la mer, tandis que le *Shuttleworthii* se trouve à Saint-Denis-de-Pilles près Libourne ; et probablement, quand on y fera quelqu'attention, on le trouvera dans toutes les mares *d'écorchement* qui sont résultées de l'établissement de la voie de fer de Bordeaux à Libourne.

C'est avec le *T. elatior* Bonningh., signalé en France par M. Boreau (Archiv. de Botan. t. 2., 1833) et maintenant reconnu pour une simple *forme* du *T. angustifolia*, qu'il est le plus facile de confondre notre plante : aussi, suis-je porté à penser que c'est elle qui existe dans plusieurs des localités périgourdines que je viens de citer pour

l'*angustifolia*, car je n'ai recueilli et examiné les échantillons que d'une seule d'entr'elles (aux Roques, commune de Lanquais, Catal. de 1840), et là, c'est le vrai *angustifolia* !

SPARGANIUM SIMPLEX (Catal.) — Ajoutez : Périgueux, au-dessus du Pont-Vieux, dans l'Isle (DD.). — Pont de Léparra près Boulazac, dans un fossé, où il est abondant (d'A.). — Dans un des étangs d'Échourgniac (OLV.).

CXII. *ORCHIDEÆ.*

ORCHIS FUSCA (Catal.).

O. purpurea Huds. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 289.

Ajoutez : Rochers de Beaussac près Mareuil (M.). — C à Manzac, sur les hauteurs qui dominent un petit ruisseau dont M. de Dives a retrouvé le nom aujourd'hui oublié (le *Bétarosse*) dans de vieux titres. On en rencontre une variation encore plus foncée en couleur, dans une terre argileuse et rougeâtre, à Razac-de-Saussignac (DD.).

Dans toutes ces localités, la *station* de la plante est la même que j'ai signalée dans le Catalogue de 1840. J'ajoute seulement une remarque que j'ai faite en avril 1845, sur un échantillon que je récoltai à Bayac. Ses feuilles, en se desséchant sous presse, acquirent une odeur très-agréable de *Mélilot* desséché.

— MILITARIS. Linn. Fl. suec. — Gren. et Godr. Fl. Fr. — K. ed. 1ª et 2ª, 2. — *Non* DC. Fl. Fr. *nec* Duby, Bot., *nec* Boreau, Fl. du Centr.

O. galeata Lam. — DC. Fl. Fr. — Duby, Bot Boreau, Fl. du Centr. 2e éd.

Mareuil, où il fleurit au 15 mai (M.). — Assez commun dans les prés entre Neuvic et Sourzac (en fleurs au 1er mai ; DD.). — Dans ces mêmes prairies, M. de Dives a vu, une fois, la variation à fleurs *blanches*. Il croit aussi avoir vu, en 1851, la même espèce à Manzac; mais l'échantillon s'est égaré, et mon consciencieux ami n'ose plus rien affirmer. — M. Boreau a vu, comme moi, les échantillons de Neuvic, recueillis par M. de Dives, et j'ai vu, outre celui de Mareuil, récolté par M. l'abbé Meilhez, les bonnes notes descriptives que ce dernier observateur a prises sur le vivant.

Orchis cimicina (Catal.) — Cette curieuse plante, que je n'ai pas eu l'heureuse chance de retrouver depuis 1837, et qui, peut-être, à l'heure qu'il est, se cache sous quelqu'un des noms grotesques dont l'hybridomanie a empoisonné la science, doit peut-être changer de nom. M. de Brébisson, qui a reconnu l'identité de ma plante et de la sienne, mais qui a reconnu aussi que l'*O. cimicina* Crantz appartient à une autre espèce, M. de Brébisson, dis-je, a donné un nouveau nom à l'espèce normande et périgourdine.

Orchis olida Brébiss. Fl. Normand. 2e éd. (1849), p. 257, n° 13.

Cet habile observateur se demande si nous n'aurions pas là une hybride des *O. coriophora* et *Morio*, au milieu desquels croît effectivement cette jolie forme. Son opinion n'est pas rejetée par le savant monographe des Orchidées européennes, M Lud. Reichenbach fils (*Icones* Reichenb. t. 13. p. 22, n° 7 (1851), pl. 152, DIV.). Cependant, cet auteur lui conserve le rang d'espèce et préfère pour elle le nom d'*O. cimicina* Bréb., parce que la plante décrite sous ce nom par Crantz est synonyme du vrai *O. coriophora* L.

C'est *dans le texte* que M. L. Reichenbach formule son choix, car, *dans la planche citée*, il adopte le nouveau nom *olida*.

Je me permettrai de faire observer à ce sujet que, si *cette même plante* avait été décrite primitivement par un auteur antérieur à M. de Brébisson sous le nom de *cimicina*, cette dénomination lui appartiendrait à tout jamais, en vertu de la loi de l'autériorité. Mais ici, le cas est différent. C'est M. de Brébisson LUI-MÊME qui croit devoir changer le nom qu'il avait primitivement donné à cette plante; et l'on ne peut pas plus lui disputer ce droit, qu'on ne dispute au testateur celui d'écrire un codicille qui anéantit le testament primitif. D'après ce principe, ce serait OLIDA qui serait le nom *légitime* de la plante. Il serait à désirer que le savant botaniste de Falaise, qui, seul, a le droit de décider souverainement entre les deux noms, voulût bien faire connaître s'il souscrit à la proposition de M. L. Reichenbach, ou s'il préfère laisser à l'espèce le nom qu'il lui a donné dans sa 2e édition. Sa volonté doit faire loi.

M. Reichenbach a honoré notre jolie plante duranienne d'une mention toute particulière. Il est vrai que, d'une part, M. J. Gay lui avait donné un brevet d'illustration en écrivant au savant allemand, au sujet des deux seuls échantillons recueillis à Lanquais « *Alterum herbarii mei decus* »; — et d'autre part, que M. de Brébisson lui avait écrit aussi : « *Orchis olida mea reperta est* dans la Dordogne « *à cl. Ch. Des Moulins.* »

En terminant cet article, je crois devoir faire connaître une particularité curieuse et relative à notre plante normande et périgourdine. Peu de semaines après l'impression de mon Catalogue de 1840 (le 28 juillet de la même année), j'eus l'occasion d'étudier, dans l'herbier de Sibthorp dont

feu M. Webb s'était rendu acquéreur, un échantillon rapporté de Grèce par Sibthorp lui-même (probablement de l'ile de Zacinthe, localité indiquée par le *Prodromus Floræ Græcæ*), et étiqueté *Orchis coriophora* L. — Cet échantillon, entièrement collé sur la feuille de papier, me laissa pourtant voir distinctement *les trois divisions externes du périgone* NON SOUDÉES JUSQU'AU SOMMET, mais, au contraire, *très-étalées et très-séparées au moins jusqu'à la moitié* de leur longueur. De plus, l'éperon de la fleur était *court*, *conique*, légèrement courbé, la convexité en avant. J'inscrivis dans mes notes prises sur place, l'expression de la conviction qui résultait de là pour moi, qu'il y avait identité parfaite entre la plante grecque et celle de Lanquais, et que cette dernière était, par conséquent, l'*O. coriophora* Sibth. Fl. Græc., *non* Linn. — M. Webb voulut bien m'autoriser à annoter en conséquence l'echantillon grec; mais, comme je n'avais plus sous les yeux l'échantillon périgourdin, et que je ne pouvais le comparer rigoureusement à l'autre, je me bornai à écrire, au crayon, sur l'étiquette, que la plante grecque paraît différer du *coriophora* par ses sépales externes *non soudés jusqu'au sommet*.

ORCHIS MASCULA (Catal.) — Ajoutez : Manzac, RR (DD.).

— Dans un taillis à la Combe-des-Calpres, près la Ribérie, sur le chemin de Bergerac à Monclard (OLV.).

— LAXIFLORA (Catal.)

C'est la var. α *Tabernæmontani* Koch, syn. ed. 2ª, nº 13.

Ajoutez : β *palustris* (*O. palustris* Jacq. et auct. plur.) Koch, syn. ed. 1ª, 12; ed. 2ª, 13. — Dans le *pré fermé* à Manzac; échantillons vus par M. Boreau (DD.).

ORCHIS INCARNATA. Linn. — K. ed. 2ª, 18. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 296. — Boreau, Fl. du Centr., 2e éd., p. 522.

O. angustifolia Wimm. et Grab. — K. ed. 1ª, 16.

O. divaricata Rich. — Chaub. *in* St-Am. Fl. Agen.

Dans les prés humides entre Campsegret et Queysac (DD.), et probablement dans tout le département, où, comme dans la Gironde, je l'aurai sans doute confondu d'abord avec l'*O. latifolia*.

GYMNADENIA CONOPSEA (Catal.) — Ajoûtez : Mareuil (M.).— CC à Manzac, dans les prés gras ; plus petit, sur un côteau crayeux et inculte près de Bordas (DD.). — CCC, à fleurs violettes ou roses, mais R à fleurs blanches, dans les prés entre Saint-Florent et Lavernelle, commune de Saint-Félix (OLV.). — Assez commun dans les prés humides de Lamonzie-Montastruc (Eug. de BIRAN).

— ODORATISSIMA (Catal.) — Ajoutez : Côteaux au-dessus du moulin des Trompes, commune de Clermont-de-Beauregard (OLV.). — Assez commun dans les prés humides de Lamonzie-Montrastruc (Eug. de BIRAN).

PLATANTHERA BIFOLIA (Catal.) — Ajoutez : Assez rare dans les prés du château des Bories (D'A.). — C dans le petit bois de Lavernelle, commune de Saint-Félix (OLV.).— Servanche, et C dans toute la Double ; dans une petite lande à Colombiers près Bergerac ; Fonlac près Montignac-le-Comte (DD.)

— CHLORANTHA (Catal.) — Ajoutez : Environs de Bergerac sur un côteau voisin du hameau appelé Manelou, au sud de Monteil (REV.). M. l'abbé Revel a observé que, récoltée vers six heures du soir, le 1er juin 1846,

la plante répandait une odeur de *sureau* assez prononcée. — Lisière qui sépare un bois d'une prairie, à Boripetit, commune de Champcevinel (D'A.).— R sur le versant oriental des côteaux de La Bruyère près Saint-Félix-de-Villadeix (OLV.). — Environs de Mareuil (M.). — Environs de Villefranche-de-Longchapt, où il est presque inodore (DD.).— Bois du château de Cussac, commune de Saint-Germain-de-Pontroumieux (Eug. de Biran).

Ophrys muscifera (Catal.) — Ajoutez : R sur le plateau d'Argentine et dans un bois, vis-à-vis *Maroc*, aux environs de La Rochebeaucourt (M.)

— aranifera (Catal.) — Ajoutez : 1° (pour le type de l'espèce) : CC sur les côteaux incultes et crayeux à Manzac et à Grignols (DD.) — RR dans un pré très-élevé et très-sec, à Lavernelle (OLV.) — C dans plusieurs localités aux environs de Mareuil et à Beynac (M.) — C sur les côteaux crayeux de la Roussie et sur d'autres points de la commune de Champcevinel (D'A.)

2° Var. δ *araneola* Reichenb. fil. Icon. t. 13, p. 89, n° 12 : « planta tenuis, hebetata videtur » ; pl. 98, CCCCL, fig. II, 4, 5.

O. araneola Reichenb. pl. crit. IX, p. 22. — Mentionné sous ce nom, comme croissant *dans le département de la Dordogne*, et comme plante à floraison *très-précoce* (vers le 20 avril) par M. Boisduval *in* Bulletin Soc. Bot de Fr. t. 4, p. 373 ; mentionné aussi (ibid.) par M. de Schœnefeld sous le nom d'*O. aranifera*, var. *pseudo-speculum* Cosson.

Trouvé en fleurs déjà vieillies et en jeunes fruits, le 6 mai 1855, dans un lieu sec et découvert à La Maléthie commune de Manzac, par M. de Dives.

J'ajoute que nous n'avons jamais trouvé, dans le département, l'*Ophrys arachnites* Reichard et auct. plur. (*O. fuciflora* Reich. et al. auct.), plante qui semble habiter de préférence les départements plus septentrionaux. M. Oscar de Lavernelle a cependant trouvé le 21 mai à Lavernelle, commune de Saint-Félix-de-Villadeix, un seul pied, que je n'ai pas vu, d'une plante qui lui parut alors se rapporter à l'*O. arachnites*. Il me semble probable qu'elle appartient à cette var. *araneola* de l'*O. aranifera*, car si elle eût dû être rapportée tout simplement à *l'aranifera* type, M. de Lavernelle ne l'aurait assurément pas méconnue.

Je crois pouvoir hasarder la même attribution à l'égard de l'*O. aranifera*, forme *naine et uniflore*, que M. de Dives m'a indiqué, en 1852, comme trouvé avec le type à Manzac, et que je n'ai pu comparer en nature avec les échantillons récoltés par lui à La Malétie en 1855, échantillons qui sont sous mes yeux.

3° Var ε *fucifera*, αα *pseudo-speculum* Reichenb. fil. Icon. t. 13, p. 89, n° 12, pl. 165, DXVII, fig. I et pl. 113, CCCCLXV, fig. II et III (aranifera *apiculata*.)

O. pseudo speculum DC. Fl. Fr. suppl. p. 332. — Koch, Syn. ed 1ª p. 692 (exclu de la flore d'Allemagne dans la 2e édition). — Duby, bot. gall. p. 447. — Boreau, Fl. du Centr. 2e éd. p. 529, n° 1947.

Il faut remarquer que MM. Greṇ. et Godr. Fl. Fr. III, p. 302, réunissent cette espèce à l'*aranifera* sans même la distinguer comme variété, et d'un autre côté, que M. Boreau lui donne pour synonyme l'*O. araneola* Rchb., dont il vient d'être question. — Il me semble ressortir de ces diverses remarques (et c'est aussi l'opinion de M. Du Rieu), que

M. Reichenbach fils a très-bien fait de réunir en une seule espèce les *O. aranifera* et *pseudo-speculum* ainsi que *l'araneola* de son père, et que les variétés qu'il a distinguées et figurées sont si voisines et si peu tranchées qu'il est à peu près impossible, surtout sur le sec, d'éviter quelque erreur dans les attributions. J'ai donc cru devoir consigner ici tous les documents, *écrits* ou *en nature*, qui me sont parvenus, et je me résume en disant, pour ne pas m'éloigner de la vérité, que nous avons en Périgord l'*O. aranifera* Huds. et plusieurs de ses formes ou variétés.

Celle qui m'est signalée comme *pseudo-speculum* a été trouvée : 1° abondamment à Mensignac par M. de Dives, et M. Boreau a vu les échantillons de cette localité ; 2° CCC à la Ribérie, à la Martinie, à Monsac, à l'Escaut, en un mot sur toutes les pelouses des côteaux calcaires qui bordent la vallée du Codeau, par M. Oscar de Lavernelle. La plante y est habituellement très-petite ; — sa taille moyenne ne dépasse pas quinze centimètres, et elle est la *première orchidée qui fleurit* (18 avril 1851) dans le pays (nouveau motif de la rapprocher de l'*araneola*). M. de Lavernelle m'en apporta une douzaine de pieds vivants et fleuris ; nous l'étudiâmes ensemble, et nous y reconnûmes la var. *c. limbata* Mutel de l'*O. aranifera*. C'est celle qui est exactement représentée dans la pl. 165, fig. I de Reichenbach (var. *pseudo-speculum*), et le limbe *glabre* de la fleur y est très-bien marqué.

En obéissant à l'opinion qui semble dominante aujourd'hui, et qui range sous un même nom spécifique les *Ophrys aranifera* et *pseudo-speculum*, je sacrifie, peut-être, un principe que je crois pourtant bien vrai, et qui consiste à considérer comme spécifiquement et essentiellement distinctes, deux orchidées qui, dans la même contrée, à la même expo-

sition et dans la même année, fleurissent à deux époques différentes (à quinze jours de distance par exemple); mais je suis obligé d'en agir ainsi, provisoirement du moins, parce que je ne suis plus en position de faire cette comparaison sur les lieux, et d'étudier sur le vivant les minimes différences de l'extrémité pendante du labelle, si profondément caractéristiques des bonnes espèces, dans le genre *Ophrys*.

OPHRYS FUSCA (Catal.)—Ajoutez : Var. *β iricolor* Mutel, Fl. Fr. — Magnifiques échantillons dans un pré, à Boripetit, et sur une pelouse sablonneuse au bord du chemin qui conduit de ce château à Périgueux (D'A.) — M. de Dives a trouvé une variation de couleurs, où le *jaune* domine dans la fleur ; il ne m'en a pas signalé la localité particulière.

— APIFERA (Catal.) — Ajoutez : CCC en 1851 (on sait que les Orchidées sont très-capricieuses sous le rapport de leur développement dans un lieu donné) aux environs de Boripetit, commune de Champcevinel, dans les prés (D'A.) — Campsegret (DD.). — Parc du château de Rastignac près Azerat, canton de Thénon.

Nous avons les deux variétés, α et β, si curieusement distinctes, que Mutel a établies en 1835 dans les Annal. des Scienc. natur. 2e sér. t. 3, pl. 8, B, et figurées de nouveau dans l'atlas de sa Flore française, pl. 66, fig. 512 et 513. Ces deux variétés croissent et fleurissent en même temps; mais β est bien plus abondant qu'α.

Le 29 mai 1841, je recueillis et j'étudiai sur le vivant, treize pieds de cette espèce (2 de la var. α, 11 de la var. β *Muteliæ* Mut). Ils croissaient parmi les gazons courts et secs, à demi-ombragés, du terrain dit

de *caussonnal*, sur un côteau exposé à l'Ouest, appelé la *Garenne verte*, parce qu'il est peuplé principalement de chênes verts, à Lanquais.

Les couleurs et la forme des taches du labelle n'ont aucune valeur pour la distinction des deux variétés ! Le seul *bon* caractère réside dans la longueur des deux divisions périgonales intérieures très-longues et excessivement étroites dans la var. α, plus larges et bien plus courtes dans la var. β.

La var. α (fig. 512) a le bec de son gynostème *droit* pendant que la fleur est jeune (j'ai fait la même observation sur les échantillons de la citadelle de Blaye); il ne se courbe en S que plus tard. Les divisions périgonales externes sont tantôt blanches, tantôt roses, dans la même localité. Une seule fleur de cette variété m'a montré une teinte à peine rosée sur les divisions périgonales intérieures.

La var. β *Muteliæ* (fig. 513, a, b.), qui abonde aussi dans le parc du château de Rastignac, présente, dès les premiers moments de l'épanouissement de la fleur, la courbure en S du bec de son gynostème. On voit bien mieux que dans la var. α, parce qu'elles sont moins étroites, que les divisions périgonales intérieures sont roulées en dessus.

L'*O. apifera*, comparé à l'*O. scolopax*, présente les différences suivantes : *Floraison bien plus tardive !* *L'apifera*, à Lanquais, fleurit seulement au 20 mai; — taille (à Lanquais du moins) bien moins élevée. Dent terminale du labelle recroquevillée *en dessous !* Habituellement, le bouton est complètement *blanc*, parcouru par une nervure verte ; et parfois la fleur conserve une couleur blanc-jaunâtre après son épanouis-

sement complet, ainsi que M. de Dives l'a observé à Manzac, en 1856.

Ophrys Scolopax (Catal.).

La plante de mon Catalogue de 1840 est, d'après un échantillon authentique de Venteuil près La Ferté-sous-Jouarre, déterminé par M. Adrien de Jussieu et donné par lui le 27 avril 1828 à M. Gay qui me l'a donné à son tour le 27 juillet 1840, l'*Ophrys apiculata* Richard, Orchid. d'Europ. (1817), p. 33! M. Mutel donne ce dernier nom comme synonyme d'*O. Scolopax ;* mais MM. Grenier et Godron ne le citent pas.

Ce n'est que le 13 mai 1843 que je suis parvenu à retrouver cette belle plante en Périgord. Elle croissait dans cette *Garenne verte* de Lanquais, dont je viens de parler au sujet de l'*O. apifera*, et dans une station moins élevée que cette dernière espèce. Je l'ai revue presque chaque année depuis lors, et toujours avec une avance d'une dizaine de jours, au moins, sur l'*apifera*, quant à son entrée en floraison. Cette remarque avait déjà été faite à Venteuil par M. Adrien de Jussieu, qui évaluait à une quinzaine de jours la différence entre les deux floraisons (note prise dans l'herbier de M. Gay).

Depuis lors, l'*O. Scolopax* a été retrouvé en plusieurs localités du Périgord, savoir :

Dans un lieu inculte près le village du Manelou au-dessus du Monteil près Bergerac (Rev. 1846).

Vélines, en 1845; Saussignac; Dives (commune de Manzac, en 1852) (DD.).

Mareuil (?), en 184... (M.). — Je n'ai pas vu les échantillons.

Cussac et Sireygeol, commune de Saint-Germain-de-

Pontroumieux ; Lamonzie-Montastruc ; Monsac. Plus ou moins rare dans ces trois communes (Eug. de Biran).

Aceras anthropophora. R. Br. — K. ed. 1ª et 2ª, 1. — Gren. et Godr. Fl. Fr.

Ophrys anthropophora L. — DC. — Duby. — Mutel. — Boreau.

Découvert, le 29 mai 1845, par M. l'abbé Meilhez, qui m'en a adressé deux bons échantillons, sur les rochers en face de Mareuil, du côté du Nord, et dans un pré à droite de la route des Graulges. La plante ne paraît pas très-rare dans cette contrée; et, en effet, M. de Dives l'a retrouvée à Brossac (Charente), non loin des limites de la Dordogne. — M. d'Abzac, qui ne l'a pas vue dans notre département, m'a fourni une note curieuse à son sujet : il m'écrivait, en 1852, que les échantillons qu'il en a récoltés à Ayen (département de la Corrèze) répandaient une odeur fort désagréable de *bœuf cuit et avarié*, tandis que ceux des montagnes du Guipuscoa avaient un parfum *des plus suaves*. Existerait-il deux espèces voisines, confondues sous un même nom ?

Cephalanthera pallens. Rich. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

C. grandiflora Babingt. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 269.

Razac-de-Saussignac (DD.). — Je ne l'ai pas vu.

— ensifolia. Rich. — K. ed. 1ª et 2ª, 2.

Montaud-de-Berbiguières (M.). — Je ne l'ai pas vu.

— rubra. (Catal.). — Ajoutez : Saint-Julien près Bourdeilles, avec une variation à fleurs d'un *blanc rosé* (DD.). — Plusieurs localités aux environs de Mareuil, avec variation à fleurs *blanches* dans le parc de M. le comte de Béarn (M.). — C dans les charmilles du châ-

teau des Bories, dans divers lieux de la commune de Champcevinel et sur les côteaux entre Sept-Fonds et la vallée de l'Isle (D'A.). — Divers côteaux à Lavernelle, entre Saint-Marcel et Saint-Félix-de-Villadeix; côteau du Mayne, commune de Clermont-de-Beauregard (OLV.). — Bord d'un bois à Labélie, commune de Saint-Martin-des-Combes (Rev.). — Bois sombres et rocailleux du calcaire jurassique à Rastignac, canton de Thenon; bois rocailleux de la commune de Couze, entre le Saut-de-la-Gratusse et Saint-Front-de-Coulory; côteaux crayeux, secs et découverts du vallon des Oliviers, à Lanquais (localité où j'ai herborisé dix ans sans le rencontrer). Dans ces deux dernières stations, la fleur est d'un *rose clair*.

Epipactis latifolia (Catal.) — Ajoutez : Bois sombres et rocailleux à Rastignac, canton de Thenon, où je l'ai trouvé en mai 1841. — Même genre de station aux environs de Mareuil (M.). — Bois d'Ecorne-Bœuf près Périgueux, et bois de Blanzac, commune du Grand-Change (DD.).

Var. *β viridiflora* Boreau, Not. sur qq. pl. de la Nièvre, *in* Archiv. de Botan. t. 2, p. 403 (1833), et Flor. du Cent. 1re et 2e édit. — Bois du Bel, commune de Manzac (DD.).

— rubiginosa. Gaud. — K. ed. 2a, 2.

E. latifolia, *β rubiginosa*. — K. ed. 1a, 1. — Coss. et Germ. Fl. Paris.

E. atrorubens Hoffm. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 270.

Cette espèce m'a été signalée, en 1851, comme très-rare, dans un bois sec, sur le côteau du Mayne, commune de

Saint-Félix-de-Villadeix, par M. Oscar de Lavernelle ; je n'ai pas vu les échantillons.

Je rapporte à la même espèce, si tant est qu'elle ait quelque valeur, des échantillons très-vigoureux et multiflores, recueillis en 1845 dans les bois du Bel, commune de Manzac, et que M. de Dives m'a envoyés mélangés avec la var. *β viridiflora* Bor. de l'*E. latifolia*. Ces échantillons, étudiés sur le sec, me paraissent bien offrir les caractères assignés à l'espèce de Gaudin et d'Hoffmann ; mais, encore une fois, quelle est la valeur réelle de ceux de ces caractères, dont MM. Grenier et Godron ont la loyauté de signaler *la parfaite inconstance?* Mettons-les donc de côté, et n'admettons la légitimité de l'espèce que dans le cas où le seul caractère important (celui qui réside dans les deux gibbosités du labelle) serait reconnu *constant*. S'il l'est, je le crois suffisant pour constituer l'autonomie de l'espèce ; mais n'ayant pu ni la comparer, ni même la voir à l'état vivant, je dois me borner à exprimer des doutes qui me font pencher vers l'opinion de MM. Cosson et Germain. Les échantillons de la Dordogne sont bien plus grands que tous ceux que j'ai reçus des environs de Paris.

EPIPACTIS MICROPHYLLA. Ehrh. — K. ed. 1ª, 2 ; ed. 2ª, 3.

E. latifolia, β microphylla DC. Fl. Fr. suppl. — Duby, Bot. nº 7.

Excellente espèce assurément, et reconnue telle par tous les botanistes de notre époque ; mais toujours très-rare, à ce qu'il paraît, là où elle se montre.

Je l'ai découverte en juillet 1841 dans un petit bois sombre et rocailleux qui borde le parterre du château de Lanquais, et huit années de recherches ne m'en ont pas fait rencontrer plus de quatre à cinq pieds dans cette localité : aussi ai-je eu soin d'épargner toujours les racines, afin de

pouvoir fournir cette jolie et très-rare plante à quelques-uns de mes correspondants. Elle est si grêle et si peu brillante, que sa délicieuse odeur de giroflée donne seule, le plus souvent, le moyen de la trouver. Vue de près, sa fleur est charmante, et M. Oscar de Lavernelle en a fait, à l'aquarelle, un très-joli dessin qu'il a bien voulu me donner, et que je conserve avec reconnaissance dans mon herbier, pour compléter les échantillons.

Je n'ai rencontré nulle part l'*E. microphylla*, si ce n'est dans le petit bois dont je viens de parler; mais il a été recueilli : 1° en 1845, par M. Oscar de Lavernelle dans un bois sec sur le côteau du Mayne près le château de Lavernelle, commune de Saint-Félix-de-Villadeix;

2° En 1845 et 1852, par M. l'abbé Meilhez dans des bois secs et rocailleux à Maroc près Mareuil et à Bézenac;

3° En 1846, par M. Eug. de Biran, dans le bois de Belegarde, commune de Lamonzie-Montastruc, où il est assez abondant, et dans le bois des Grèzes, commune de Monsac, où il est très-rare.

Dès 1834 ou 1835, j'en avais vu un échantillon non fleuri dans la localité citée à Lanquais, mais ne pouvant le déterminer, je l'avais laissé sur pied, dans l'espoir qu'il fleurirait l'année d'après; et ce n'est qu'en 1841 que je l'ai obtenu, non encore en bon état, mais avec une seule fleur piquée par un insecte et métamorphosée en une sorte de capsule monstrueuse et renflée, ressemblant au fruit de *Lilium Martagon* Enfin, je le trouvai plus tard en bon état; les échantillons que je conserve sont de 1845, 1846 et 1847.

EPIPACTIS PALUSTRIS. Crantz — K. ed. 1ª, 3; ed. 2ª 4.

Cette jolie espèce, qui manque complètement aux environs de Lanquais et de Bergerac (bien qu'elle

abonde dans la Gironde), a été trouvée dans plusieurs localités du département de la Dordogne, savoir :

Dans un pré marécageux à deux kilomètres de Mareuil, sur la route de Nontron (M.), en 1845.

A Ribérac, par M. John Ralfs, botaniste anglais, en 1850.

Dans les marais des Eyzies (OLV.), en 1851.

LISTERA OVATA (Catal.) — Ajoutez : Dans un pré froid et humide à Maroc près Mareuil (M.). — Dans un lieu très-humide près de Bordas, commune de Grum (DD.).

SPIRANTHES ÆSTIVALIS (Catal.) — Ajoutez : Sarlat, et tous les marais des environs de Mareuil (M.). — Prés et landes très-humides de Saint-Séverin-d'Estissac (DD.).

CXXIII. *IRIDEÆ*.

CROCUS NUDIFLORUS. Smith. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 237.

C. multifidus Ramond. — Duby, Bot. n° 2.

« Cette jolie plante pyrénéenne a été découverte par « M. Charles GODARD dans les prés qui avoisinent le château « des Bories, commune d'Antonne. Je l'ai vue vivante ; elle « est identique avec les échantillons pyrénéens » (D'A., *in litt.* 5 octobre 1848). J'ajoute que le fait ne présente rien de très-surprenant, puisque la plante s'avance dans les Landes jusqu'aux environs de Bazas, et par le Lot jusques dans l'Aveyron.

GLADIOLUS ILLYRICUS. Koch. — K. ed. 1ª et 2ª, 3.

Cette espèce m'est indiquée par M. le comte d'Abzac à Boripetit, commune de Champcevinel, dans un champ maigre où le froment vient mal (1852).

Je ne nie pas, parce que je n'ai pas vu la plante ; mais je doute, et je doute beaucoup, parce que M. d'Abzac ne parle nullement des graines qui doivent être *ailées*, bien qu'étroitement. Ce genre, si peu nombreux en espèces françaises, est bien difficile !

M. Eugène de Biran a trouvé en abondance à Cazelle, commune de Naussanes, et très-rarement à Monsac, un Glayeul messicole qu'il regarde comme très-voisin de l'*illyricus*, et que M. de Lavernelle a pensé pouvoir être le *Guepini* Koch. Je me borne à le mentionner, ne pouvant me prononcer sur une plante que je n'ai pas vue.

GLADIOLUS SEGETUM. Gawler. — K. ed. 1ª et 2ª, 5.

Malgré l'affirmation que j'ai émise dans mon Catalogue de 1840, il faut bien que j'avoue que je me suis trompé. On ne connaissait alors que les faibles caractères que fournit la fleur, et, malgré les travaux de M. Bouché et ceux de M. Schlechtendal dans le 7e volume de la *Linnæa*, Koch n'avait pas encore introduit dans la première édition de son *Synopsis*, le caractère ESSENTIEL tiré de la *graine* (largement *ailée* dans le *communis*), et duquel il résulte que notre plante (graine sphérique, 3-4 angulaire, *non ailée!*) est indubitablement le *Gladiolus segetum!* C'est à M. Napoléon Nicklès, pharmacien à Strasbourg, qui a publié dans les Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de cette ville (avant 1843, mais j'ignore la date précise), une note sur les *Gladiolus* de France et d'Allemagne, que nous devons la connaissance de ce caractère (exclusif en France jusqu'à présent) de l'espèce de Gawler.

Il faut donc retrancher le nom *G. communis* de mon Catalogue, et le remplacer par celui-ci. Comme *localités*, il

faut ajouter à celle de Manzac, primitivement signalée par M. de Dives :

CCC sur un plateau crayeux et très-aride à Luzignac près Ribérac; C dans les blés, aux environs d'Issigeac; dans les blés, au-dessous des ruines du château de Gurçon (DD.).

M. l'abbé Meilhez me l'a également envoyé de la Dordogne, mais sans localité précise.

Dans le *G. communis*, les capsules sont obovées-allongées, presque cylindriques ou plutôt prismatiques. — Dans le *G. segetum*, elles sont si courtement obovées, que MM. Godron et Grenier ont pu justement les nommer *globuleuses*.

IRIS GERMANICA (Catal.) — Ajoutez : Rochers auprès de la ville de Montignac-le-Comte; ruines du château de Grignols (DD.). — Je l'ai vu, comme M. de Dives, croissant par milliers sur les rochers de Brantôme, et il abonde sur ceux qui soutiennent le château de Bourdeilles. Assurément, si cette belle espèce n'est pas autochtone, il est impossible d'en voir une plus complètement naturalisée.

— FÆTIDISSIMA (Catal.) — Ajoutez : Saint-Louis près Mussidan; Saint-Séverin d'Estissac; environs du bourg de Coursac et de la ville de Terrasson, etc. (DD.). — Chemin des Graulges à Mareuil (M.).

CXXIV. *AMARYLLIDEÆ*.

STERNBERGIA LUTEA Gawl. — K. ed. 1ª et 2ª, 1. — *Amaryllis lutea* Linn. — DC. — Duby.

Cette belle plante a été découverte en Périgord, vers le 20 septembre 1849, par M. le comte d'Abzac, dans un pré attenant au château des Bories, commune d'Antonne, où elle croît en grosses touffes.

Depuis lors (vers 1851) M. de Dives l'a retrouvée dans un pré voisin d'un jardin à Eymet ; et ce qui lui a fait penser qu'elle est bien réellement spontanée en cet endroit (voisin de l'Agenais où la plante est connue depuis longtemps), c'est que ses feuilles y sont bien plus courtes et plus étroites que sur les individus cultivés. M. Oscar de Lavernelle me l'a envoyée aussi, cette même année 1851, des vignes de Montclard où elle est abondante et où elle pourrait avoir été jadis introduite, car on ne la voit pas ordinairement dans cette partie centrale du département.

NARCISSUS PSEUDO-NARCISSUS. Linn. — K. ed. 1ª 4 ; ed. 2ª, 5.

Trouvé en petite quantité, dans les derniers jours de février 1843, par M. Alexis de Gourgues, dans les terrains voisins de la ligne de Dolmens qui s'étend de Faux à Beaumont, au sud de Faux, sur les terres appartenant à M. du Repaire, maire de cette commune.

GALANTHUS NIVALIS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Abondamment, au nord, sur les *Cingles* de Saint-Cyprien, au bord de la Dordogne, où il fleurit à partir du 8 au 10 mars (M. 1854). — Il descend même bien plus bas, le long de la Dordogne et toujours sur la rive gauche et à l'exposition du Nord ; car MM. Eugène de Biran et Oscar de Lavernelle en ont recueilli des ognons au pied des côteaux qui s'élèvent au sud du château de Paty, commune de Pontours, vis-à-vis Lalinde. Ces ognons plantés chez M. de Biran, aux Guischards, commune de Saint-Germain-et-Mons (Saint-Germain-de-Pontroumieux, ainsi nommé jadis du parcours d'une voie romaine), ont fleuri, en 1857, dès le 25 février, parce que le pays est bien moins froid et montagneux qu'à Saint-Cyprien.

CXXV. *ASPARAGEÆ.*

ASPARAGUS OFFICINALIS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

M. d'Abzac trouve, à Champcevinel, cette espèce assez loin des habitations, et passant assez facilement à l'état sauvage, pour qu'il devienne nécessaire de lui donner place dans l'énumération de nos plantes spontanées.

CONVALLARIA POLYGONATUM. Linn. K. ed. 1ª et 2ª, 2.

En dépit de son nom spécifique (*Polygonatum vulgare* Desf.) cette plante, qui est le vrai *Sceau de Salomon* des jardiniers, est moins répandue, dans le Midi du moins, que l'espèce suivante.

Elle a été trouvée à Terrasson, dans les bois rocailleux, par M. de Dives ; — abondamment aux environs de Mareuil par M. l'abbé Meilhez, dans cinq ou six endroits différents. toujours dans les bois ombragés ; — enfin, dans une haie des prés de Cazelle, commune de Naussanes, par M. de Biran.

— MULTIFLORA. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 4.

Bois du château de Corbiac vis-à-vis Lembras, près Bergerac (M. l'abbé Revel, 1846 ; M. le pasteur A. Hugues, 1851). — Bords du ruisseau à La Mouline près Bergerac (OLV.) — Serve-d'Ambelle près Sainte-Croix-de-Mareuil (M.)

β ambigua Nob. — M. de Dives a découvert, en très-petite quantité, dans les landes de Saint-Barthélemy-de-Double, le 30 avril 1844, cette plante qui est certainement, eu égard à ses caractères, l'une des plus curieuses et des plus litigieuses du département.

Le plus grand des deux échantillons qui j'ai reçus de lui, a 45 centimètres de haut. Les feuilles seraient *exactement* celles du *C. verticillata* L., si, au lieu d'être verticillées par

trois ou par quatre, elles n'étaient *éparses*. Les fleurs, qui ne sont encore qu'en boutons, n'ont que *cinq* millimètres de long, au lieu de dix ou quinze qu'elles acquièrent dans le *multiflora*, et leurs pédoncules (1–3 flores) sont *dressés* au lieu d'être penchés comme ceux du *multiflora*.

La petitesse des fleurs et la forme lancéolée-acuminée des feuilles rapproche donc extrêmement notre plante du *C. verticillata ;* mais l'absence de villosité sur leurs nervures et leur disposition non verticillée, l'en éloignent. J'espère qu'on ne songera pas à invoquer ici le bénéfice de l'hybridité, puisque le *C. verticillata* ne croît point dans nos contrées.

Il existe une plante du Caucase, que je ne connais malheureusement pas en nature, et dont la description semblerait répondre fort bien à notre plante, sauf pour ses feuilles *un peu hérissées* en-dessous et ses fleurs *d'un tiers* seulement *plus petites* que celles du *multiflora* (au lieu d'être *trois fois* plus petites). C'est le *Polygonatum polyanthemum* Dietr. in Otto, Gartenz. 1835, n° 28, p. 223 — Kunth, Enum. t. 5, p. 137, n° 9. — Kunth le dit extrêmement voisin du *multiflorum*, d'après la description de Marshall-Bieberstein. — Ne possédant ni fruits, ni fleurs adultes de la plante duranienne, je n'ose hasarder une assimilation qui ne serait justifiable qu'après comparaison avec des échantillons caucasiens ; mais je dois faire remarquer que, comme dans la plante du Caucase, le périgone de la nôtre est resserré au-dessus de l'ovaire, ce qui l'éloigne du *verticillatum* pour le rapprocher du *multiflorum*.

Au résumé, il est plus prudent de supposer, dans la plante de Saint-Barthélemy, un appauvrissement étrange de tout le végétal, qu'une transplantation sans intermédiaire connu, des frontières de l'Asie boréale à l'extrémité austro-occidentale de l'Europe.

CONVALLARIA MAIALIS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 5.

Le *Muguet* a été recueilli à l'état sauvage, par M. de Dives, à Terrasson en 1845; CC dans une petite gorge très-boisée (nommée dans le pays *forêt de Leyssundie*) de la commune de Montren, entre celles de Manzac et de Saint-Astier, en 1855. M. Alexandre Lafage, avocat, l'a trouvé aussi sur l'Arzène, petite colline des environs de Montignac-le-Comte, dans un bois rocailleux Enfin, il se trouve, mais en très-petite quantité, sur un côteau crayeux et aride à l'est du bourg de Monsac (Eug. de BIRAN).

RUSCUS ACULEATUS (Catal.) — Ajoutez : var. *β major*. — Laterrade, Fl. Bord. 3e éd., p. 457 (1829).

R. aculeatus, *β* (*R. laxus* Smith, Act. Soc. Linn. Lond. t. 3, p. 334) Kunth, Enum. t. 5, p. 273, nº 1 (1850)?

Pinquat, commune de Manzac (DD.; 1852). — Je n'ai pas vu cette variété.

CXXVII. *LILIACEÆ*.

TULIPA SYLVESTRIS. Linn. — K. ed 1ª et 2ª, 1.

C dans un champ de blé à Counord, commune de Pomport près Bergerac, où elle a été découverte en 1851, par M. le pasteur A. HUGUES, président du Consistoire.

FRITILLARIA MELEAGRIS (Catal.) — Ajoutez : CCC dans tous les prés entre Mareuil et La Rochebeaucourt (M.). — Prairies de Château-l'Évêque, arrondissement de Périgueux (D'A.). — CC dans les prés qui bordent le Dropt, aux environs d'Eymet (Al. RAMOND).

ASPHODELUS ALBUS (Catal.).

Les précieuses observations que M. J. Gay a publiées en 1857 (Bulletin de la Société Botanique de France, t. 4, p. 608, et Annales des Sciences naturelles, 4e sé-

rie, t. 7, p. 118) sur les Asphodèles de la section *Gamon*, ont donné lieu à un remaniement total des espèces de cette section, et à la radiation de la dénomination spécifique *ramosus*, qui répond simplement à une forme de végétation. M. Gay fait espérer un travail synonymique complet sur ces espèces. Jusque-là, il est impossible de donner, avec sûreté, la synonymie des plantes dont ce savant observateur s'est occupé. Je me borne donc à dire que notre espèce périgourdine, qui est celle de la Gironde, doit porter le nom de :

Asphodelus albus. Mill. — Gay, ll. cc, n° 1.

Cette belle plante, que j'ai signalée à Lanquais (dans le Catalogue de 1840), a été retrouvée, avec sa forme rameuse, autour de Manzac par M. de Dives; à Champcevinel par M. d'Abzac; à Allas-des-Bois et à Castels près Saint-Cyprien par M. l'abbé Neyra, qui me l'a désignée sous le nom d'*A. sphærocarpus* Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 223; mais M. Gay déclare positivement, dans les Mémoires cités plus haut, que ce nom est synonyme du vrai *A. albus* Mill. Il en est de même de l'*A. subalpinus* Gren. et Godr., et, quant à l'*A. albus* de ces auteurs, c'est un mélange de l'*albus* et du *cerasiferus*, espèce nouvelle établie par M. Gay.

Anthericum Liliago (Catal.). — Ajoutez : Dans un petit bois de pins maritimes, au-dessus du bourg d'Issac (DD.). — Sainte-Nathalène dans le Sarladais; mais cette indication ne m'est donnée qu'avec doute par M. l'abbé Meilhez, qui n'a pas conservé la plante.

— ramosum. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 2.

C'est par inadvertance que MM. Grenier et Godron ont dit en 1855 (Fl. Fr. III, p. 222), que le *Phalan-*

gium ramosum Lam. manque dans le Sud-Ouest. Dès 1847, M. Lagrèze-Fossat le signalait dans sa Flore de Tarn-et-Garonne.

C'est en 1838 que M. de Biran l'a découvert dans le département de la Dordogne, au tertre de Castillon près Lamonzie-Montastruc. M. de Dives le retrouva, en 1841, au Pont-du-Cerf, commune de Notre-Dame-de-Sanilhiac près Périgueux ; puis, en 1847, aux environs de Neuvic, et entre Queyssac et Campsegret. Cette plante croît toujours dans des stations sèches et pierreuses, exposées au grand soleil, et où il n'y a presque pas de terre végétale.

Ces localités, déjà nombreuses, ne sont pourtant pas les seules où l'on trouve, en Périgord, cette charmante espèce. J'en signalerai plusieurs autres, savoir :

Sur des côteaux secs près de Mareuil (M.). — Leyssonie, commune de Bertrie-Burée (DR.). — CC dans un bois sec, à La Baureille, commune de Saint-Georges. — CC sur le *cingle* du Bugue, aux approches du château de Campagne, sur une longueur de près d'un kilomètre (OLV.). — Sur une croupe calcaire et couverte d'un gazon maigre au-dessus de l'escarpement de rochers qui domine la route à Goudaud, commune de Bassillac (D'A.).

Non-seulement nous possédons le type de l'espèce, mais encore sa variété *non* ou *très-peu rameuse* (*Phalangium ramosum* Lam., *β simplex* Kunth, Enum. t. 4, p. 594, n° 1). — Celle-ci, que je retrouve aussi parmi les échantillons de M. de Dives, a été recueillie, en 1851, par M. Oscar de Lavarnelle sur un côteau aride de la commune de Saint-Martin.

Il est réellement difficile de concevoir comment on a pu proposer de ne faire de cette plante qu'une simple variété de l'*A. Liliago*. M. le Dr F. Schultz (Archives de la Fl. de

France et d'Allem. p. 140, n° 1160 et 1161 [1848]) en a pris sujet d'examiner comparativement, sur le vif, les deux espèces, et il signale avec soin leurs excellents caractères distinctifs, qui ont été exposés, d'après lui, dans la Flore Française de MM. Grenier et Godron, en 1855.

SIMETHIS BICOLOR. Kunth, Enum. t. 4, p. 618.
Simethis planifolia Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 222.
Anthericum planifolium Linn.
Phalangium bicolor DC. Fl. Fr. — Duby, Bot.

Landes de la Bessède, vis-à-vis Belvès (M. 1846).
Landes de la Double, à La Jamaye (DD. 1846).

ORNITHOGALUM PYRENAICUM (Catal.)

Kunth et M. Boreau distinguent deux espèces, savoir :

1° *sulphureum* Rœm. et Schult., dont la fleur est jaune et dont les feuilles disparaissent dès le commencement de la floraison, — et 2° *pyrenaicum* L., dont la fleur est d'un blanc-verdâtre et dont les feuilles ne se dessèchent qu'après que la floraison est terminée. — Koch, dans une note de la 2e édit. p. 820 de son *Synopsis*, réduit à zéro cette différence, en vertu d'une observation de Bertoloni qui constate que : « dans des individus cultivés de bulbes apportées des » champs, les feuilles ont précédé le scape, et se sont des- » séchées aussitôt après la floraison. »

Cette observation, jointe à la couleur réellement jaunâtre des fleurs de notre plante, et à la détermination de M. Boreau qui y a reconnu l'*O. sulphureum*, me détermine à substituer ce nom à celui d'O. *pyrenaicum*, tout en avouant avec MM. Grenier et Godron qu'il n'y a probablement lieu à admettre qu'une seule espèce à laquelle il serait juste, si ce point était hors de doute, de laisser le nom d'*O. pyrenaicum* L.

Admettons donc, provisoirement du moins, le nom qui réunit actuellement le plus de suffrages :

O. sulphureum.

Rœm. et Schult.— Kunth, Enum. t. 4, p. 356, n° 22.
— Boreau, Not. s. qq. esp. de pl. Fr. (1844) IX, p. 19. — K. ed. 1ª, 2; ed. 2ª, 1.

O. pyrenaicum L. (pro parte) – Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 189.

Aux localités signalées dans le Catalogue de 1840, il faut ajouter :

Dans un pré sec à Dives, commune de Manzac; Valereuil; Jaure. Les feuilles de la plante de ces localités sont complètement desséchées avant l'entier épanouissement des fleurs (DD. 1849). — Dans un pré sec à Saint-Crépin près Sarlat, et CC dans les bois rocailleux aux environs de Mareuil (M.) — CC dans les prés humides des communes d'Antonne et de Champcevinel (D'A.). — CC dans les prés argileux et un peu secs à Lavernelle, commune de Saint-Félix-de-Villadeix (OLV.).

ORNITHOGALUM UMBELLATUM (Catal.)

Cette espèce qui n'est scindée ni par Koch, ni par Kunth, ni par MM. Grenier et Godron, est représentée dans les ouvrages de M. Boreau, par deux espèces qu'il regarde comme fort distinctes, et qui me paraissent, en effet, avoir quelques différences faciles à saisir dans leur port.

L'une d'elles est l'*O. umbellatum* Boreau, Not. s. qq. esp. de pl. Franc. (1847) XXXVI, p. 13, n° 1. — (*typus*) Kunth, Enum. t. 4, p. 362, n° 45. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 191.

Je l'ai recueillie à Bordeaux, mais je ne l'ai pas

distinguée en Périgord où elle a été trouvée (à Périgueux même) par M. de Dives.

La seconde est l'O. ANGUSTIFOLIUM Boreau, loc. cit. p. 14, n° 2. — *O. umbellatum* (typus) Kunth. loc. cit. — Var. *β angustifolium* Gren. et Godr. loc. cit.

C'est elle que j'ai signalée sous le nom d'*umbellatum* dans le Catalogue de 1840, et qui a été recueillie à Chalagnac (entre Manzac et Périgueux), par M. de Dives, qui a fait reconnaître ses échantillons des deux espèces par M. Boreau lui-même. M. le comte d'Abzac a retrouvé cette dernière dans la commune de Champcevinel. Je la possède aussi de Bordeaux.

Je ne saurais dire à laquelle de ces deux formes doit être rapportée la plante que M. l'abbé Meilhez me signale sous le nom d'*umbellatum*, comme trouvée en abondance *dans un bois* au sud-est de Mareuil.

ORNITHOGALUM REFRACTUM. Walldst et Kit.— K. ed. 2ª, 8. — Kunth, Enum. t. 4, p. 364, n° 49.

O. divergens Boreau, Not. s. qq. esp. de pl. franç. (1847). XXXVI. p. 15, n° 3. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 190.

Manzac (DD.). — Je ne connais pas cette plante; les échantillons recueillis par M. de Dives ont été déterminés par M. Boreau.

SCILLA BIFOLIA (Catal.). — Ajoutez : Côteau de Sanxet, qui domine la plaine de Bergerac, dans un bois sombre, au nord; assez commun (Eug. de BIRAN).

— VERNA (Catal.).

Notre espèce est *la vraie*, celle d'Hudson, Loiseleur, Lapeyrouse, Grenier et Godron, Kunth, Enum. t. 4, p. 319, n° 13; mais *non* celle de Koch, Syn. ed. 1ª, p. 714, n° 3, qui devient *Sc. italica* L. dans sa

2e édition, p. 826, n° 3. Là, il a soin d'avertir que c'est l'*italica* et non le *verna* qui croît dans la localité indiquée.

Notre plante périgourdine a toujours pour synonyme certain : *Scilla umbellata* Ramond. — DC. Fl. Fr. — Duby, Bot.

Aux deux localités que j'ai signalées dans le Catalogue de 1840, il faut maintenant ajouter : Environs de Mareuil (M.). — Landes humides à Ribes près Mussidan (DD.)

SCILLA AUTUMNALIS. Linn. — K. ed. 1a et 2a, 4.

Pelouses calcaires, sèches et arides des environs de Mareuil (M.). — Chemin de Brantôme à Condat-sur-Côle (M. l'abbé DION, alors curé de Condat).— Sur les *cingles* de Limeuil (OLV.). — Pelouse sèche entre Quensac et Champagnac-de-Belair (M. l'abbé SAGETTE, professeur au Petit-Séminaire de Bergerac). — Prairies aux environs du Pizou, à la limite des départements de la Dordogne et de la Gironde (DD.). — Aux Guilhands, commune de Menestérol (REV.).

ALLIUM AMPELOPRASUM. Linn. — K. ed. 1a, 16; ed. 2a, 17.

Lembras, dans une haie; Toutlifaut et Pontbonne près Bergerac, et, en général, dans toutes les vignes des environs de cette ville, où la plante porte le nom vulgaire de *Boraganes* (DD.).

Les habitants des campagnes voisines de Bordeaux emploient parfois cette espèce en remplacement du *Porreau* des cultures potagères, et la connaissent sous le nom de *Baraguade*.

M. de Dives ayant envoyé des ognons de la plante de Lembras à M. Boreau, ce savant les a plantés dans le Jar-

din Botanique d'Angers, et il dit expressément, à la page 510 de la 2e édition de sa Flore du Centre, que c'est d'après les fleurs obtenues de ces ognons qu'il a décrit son *Allium polyanthum* (*A. multiflorum* de sa 1re édition). Je suis donc assuré de l'authenticité de ce synonyme, et si je ne le substitue pas au nom d'*Allium ampeloprasum* L., c'est :

1° Parce que M. Gay (*Allii spec. octo, in* Ann. Sc. Nat. 1847, 3e sér., t. 8, n° 6) regarde l'*A. multiflorum* Desf., DC. Fl. Fr., comme synonyme pur et simple de l'*Ampeloprasum* L.

2° Parce que Kunth (Enum. t. 4, p. 387, n° 18) regarde l'*A. polyanthum* Rœm. et Schult. comme synonyme pur et simple du *multiflorum* DC., et (p. 384) l'*A. multiflorum* Desf. comme synonyme pur et simple de l'*Ampeloprasum* L.

3° Parce que la plante de Lembras est *identique* (!) à celle des vignobles de Floirac près Bordeaux, que M. Gay a reçue de moi à l'état vivant et qu'il regarde comme étant indubitablement l'*A. Ampeloprasum* L., qui est aussi celui de Saint-Amans, Fl. Agen. (ex specim. authentic.!).

4° Parce que M. Boreau regarde son *A. polyanthum* (*A. multiflorum* DC.) comme une plante rare et « *très-peu connue* (m'écrivait-il en 1846) *avant que M. Saul l'eût retrouvée aux environs de Bourges* », tandis que l'*identique* (!) de cette même plante, étant EXCESSIVEMENT ABONDANTE dans les pays de vignobles (Gironde! Dordogne! Lot-et-Garonne! d'après mon herbier; « per totam fere « Europam ad Siciliam usque et Græciam, et in Africa boreali » d'après Kunth), est, selon toutes les probabilités les plus raisonnables, l'espèce *linnéenne*. L'*A. multiflorum* DC. parait, au contraire, d'après Kunth, être une forme méridionale et presque exclusivement méditerranéenne.

5° Parce que je ne me rends pas compte, au point de vue de l'importance spécifique, des caractères différentiels que M. Boreau établit entre ses *A. Ampeloprasum* et *polyanthum* considérés sous le rapport de leurs fleurs.

6° Enfin, parce que les caractères différentiels que le bulbe de ces espèces a offerts à M. Boreau ne sont pas *comparatifs*, ce qui vient de ce que tous les auteurs ont donné des descriptions INEXACTES *ou* INCOMPLÈTES du bulbe de l'*Ampeloprasum*.

Ceci est le point capital de la discussion, puisque *premièrement*, M. Boreau ne distingue point *son Ampeloprasum* de l'*Ampeloprasum de tout le monde ;* — puisque, *secondement*, il regarde son *polyanthum* comme une espèce rare, plus nouvellement connue que l'*Ampeloprasum ;* — puisque, *troisièmement* enfin, les échantillons authentiques démontrent que son *polyanthum* est *identique* à l'*Ampeloprasum* de tout le monde.

Je vais donc m'attacher à montrer que les bulbes de l'espèce la plus ancienne, la plus commune, sont inexactement ou incomplètement décrits ; d'où il suit, que les différences qu'on a cru remarquer dans les espèces nouvellement décrites, sont absolument sans gravité, puisque ces caractères ne sont pas exposés comparativement.

Candolle, Fl. Fr. III, p. 219, n° 1951, dit de l'*A. Ampeloprasum :* « Sa bulbe n'est pas simple, mais pousse tout « à l'entour de petites bulbes à peu près comme dans l'ail « cultivé. » Ceci ne dit rien, si ce n'est que l'espèce est pourvue de cayeux.

Le même auteur, Fl. Fr. Suppl. p. 316, n° 1953ª, dit de l'*A. multiflorum :* « Bulbe ovoïde, de la grosseur d'une « noix, munie de nombreuses tuniques, entre lesquelles se « trouvent des cayeux ovales-oblongs. » Ceci me porterait

à présumer que l'*A. multiflorum* (maintenant *polyanthum*) de M. Boreau n'est point celui de Candolle, car les CAYEUX *ovales-oblongs* de la plante de Bourges, d'Agen, de Lembras et de Bordeaux ne sont qu'au nombre de DEUX (!!), tandis que les BULBILLES qui se trouvent *entre les* NOMBREUSES *tuniques* de l'ognon sont GLOBULEUSES (!!) et non *ovales-oblongues*. Cette remarque m'induirait encore à penser que l'*Ampeloprasum* de Candolle est bien le vrai, puisqu'il parle des *petites bulbes* qui entourent sa bulbe principale *à peu près comme dans l'ail cultivé;* or, c'est précisément la vérité pour notre plante, sauf pour la forme de ces bulbilles qui ne sont pas *ovales* comme dans l'ail cultivé.

En 1843, Kunth (Enum. t. 4, p. 383, n° 8) dit de l'*A. Ampeloprasum : Bulbo laterali, solido, sobolifero.* Ceci est complètement faux, si ce n'est pour le mot *sobolifero ;* car le bulbe n'est ni *latéral*, ni *solide*, en ce sens qu'à l'époque où il est *solide* il n'est pas *latéral*, et qu'à l'époque où il paraît *latéral*, IL N'EXISTE PLUS DU TOUT, mais qu'on a pris pour lui un des deux gros cayeux entre les rudiments desquels il était placé quand il existait encore : ceci sera expliqué plus bas.

Kunth, *ibid.* p. 387, n° 18, décrit brièvement l'*A. multiflorum* DC., sans dire UN SEUL MOT de ses bulbes ! Laissons de côté sa description.

Koch (*Synops.* ed. 1ª et 2ª) dit n'avoir pas vu le bulbe de l'*A. Ampeloprasum ;* il le décrit d'après Schleicher, dans les mêmes termes que Kunth, (et il est à remarquer que sa description du bulbe de l'*A. rotundum* semble faite tout exprès pour l'*Allium multiflorum* Boreau, = *Ampeloprasum* auct. ferè omn.).

M. Boreau (Fl. du Centre, 2e éd. p. 509. n° 1875) dit de l'*A. Ampeloprasum :* « Bulbe arrondi, produisant des

« cayeux nombreux », ce qui est aussi vague et encore moins significatif que la phrase de Candolle.

Le même auteur (*ibid.* n° 1876) dit de l'*A. polyanthum* : « Bulbe multiple, entouré de petites bulbilles GLOBULEUSES « enveloppées par ses tuniques. » Ceci est vrai, mais extrêmement incomplet et, par conséquent, ne fournit pas de base certaine pour les comparaisons.

MM. Grenier et Godron, Fl. Fr. III, p. 198 (1855), se bornent, pour les deux espèces, à copier presque textuellement M. Boreau.

Ce qu'il y a incontestablement de mieux, c'est la description de M. Gay (*Allii species octo*, etc.); mais c'est encore très-incomplet; et si cette description est parfaitement exacte *dans ce qu'elle dit*, elle devient inexacte *par ce qu'elle ne dit pas*. La voici dans tous ses détails :

1° Dans la diagnostique : *Bulbi tunicis membranaceis, bulbillis extra tunicas hornas plurimis, sessilibus, vel breviter stipitatis, hemisphæricis.*

2° Dans la description détaillée : *Bulbus globosus*, 1-3 *uncias crassus, tunicis papyraceis vestitus, sapore* Allii sativi *acerrimo, bulbillis inter tunicas exteriores plurimis* (*denis circiter*) *parvis* (*diametro* 6-10 *millim.*), *brunneis, lucidis, globosis vel ovoideis, abruptè mucronatis, latere interiore truncatis* (*margine prominulo acuto, quasi scutum sibi adplicatum, et bulbillo paulo latius, gererent*), *sessilibus vel filo brevi eodemque fragili stipitatis, sero solutis, matrici qui bulbo usque ad anthesis tempus adhærent.*

Encore une fois, voilà une rédaction admirable et sur laquelle il n'y a que des retouches minimes à faire ; mais elle ne dit rien de la constitution intime du bulbe, de son évolution végétative, ni des moyens immédiats de reproduction

qui assurent à la plante la qualité d'espèce *vivace*, quoiqu'elle soit composée d'individualités invariablement *monocarpiques*.

Le grand nombre de bulbes de la Gironde, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne que j'ai été à même d'étudier à divers âges, me fournit la possibilité de décrire (et si je ne me trompe, avec bien peu de lacunes) cette évolution compliquée et infiniment curieuse de l'*A. Ampeloprasum*. J'ai été amené à la connaître, par l'habitude que j'ai prise, en mettant la plante sous presse, de fendre l'ognon *de bas en haut dans le sens de sa plus grande largeur* (ses deux diamètres *horizontaux* sont toujours *inégaux*; on va voir pourquoi), de manière à ce que ses deux moitiés restent adhérentes aux deux moitiés du scape que je fends aussi sur une longueur de quatre centimètres, en deux portions égales que j'écarte l'une de l'autre, afin que l'échantillon puisse être plus également comprimé. De cette façon, en les retournant, je vois à nu l'intérieur de chaque moitié du bulbe total.

Pour mieux me faire comprendre, je vais décrire l'*état des lieux* à l'époque du développement le plus complet de l'année, lorsque les fleurs sont fanées, les feuilles encore vertes, les capsules commençant à mûrir.

Le collet de la racine, ou pour mieux dire la *tige* de la plante, base de tout ce système, est un *plateau* analogue à celui de la Jacinthe, mais plus robuste, de consistance grenue et comme amylacée, presque amorphe, atteignant jusqu'à 5-6 millimètres d'épaisseur. De tous les points de son bord et de sa face inférieure sortent d'innombrables racines filiformes, simples, molles, qui se brisent habituellement à la longueur de 8-10 centimètres. La partie supérieure de ce plateau en forme de rhizôme très-raccourci,

donne naissance aux nombreuses tuniques blanches papyracées, qui représentent des bases de feuilles qui se sont ou non développées, et à l'aisselle desquelles naissent les nombreuses bulbilles (parfois une cinquantaine et plus), dont M. Gay a si parfaitement décrit la forme, mais qui, selon moi, sont *toujours pédicellées*, et qui se gênant et se refoulant mutuellement, pendent en tous sens, lors de la rupture des tuniques, à des fils (applatis pendant leur jeunesse) et dont la longueur dépasse souvent trois centimètres.

Je dois m'interrompre ici pour compléter la description que M. Gay a donnée de ces bulbilles.

Leur point de communication avec la plante-mère est l'extrémité basale du *bouclier* ovale (*Scutum* de M. Gay), qui est originairement tourné vers le scape de la plante-mère. Ce bouclier, qui est dur, jaune et luisant comme du bois de buis bien poli, est donc toujours *latéral-interne* par rapport à l'axe végétatif de la *bulbille*. De ce point d'adhérence médiate, part le fil plus ou moins long auquel cette bulbille est attachée.

A côté et en dehors du point d'adhérence, il se forme sur la bulbille un petit gonflement à travers lequel percent (lorsque la bulbille entre en germination pendant qu'elle est encore fraîche), les nombreuses fibrilles radicales qui nourriront la future plante. C'est ainsi que se forme le premier rudiment du plateau (ou collet en forme de rhizôme) de ce jeune végétal. Je n'ai pas d'exemple certain du développement de *plus d'une* de ces fibrilles radicales avant que la bulbille soit détachée de la plante-mère ; mais il arrive, parfois, que le système ascendant de cette bulbille se développe, sous la forme d'une pointe foliacée, pendant que la bulbille pend à ce que j'oserais appeler son *cordon ombili-*

cal ; et pour cela , il faut qu'elle soit hors de terre : ce qui lui arrive fréquemment quand on donne la façon de bêche aux vignobles où croît la plante.

Dans sa jeunesse, et lorsqu'elle n'a pas encore été en contact avec l'air extérieur, la bulbille est d'un blanc de lait ainsi que son bouclier. Sa consistance est charnue et très-ferme. Elle se compose, à l'intérieur, d'une masse globuleuse, homogène, qui prend à peine une légère teinte verdâtre au centre. La coque de la bulbille est alors moins dure que cette sorte d'amande, et ce n'est qu'à mesure que la bulbille se dégage des gaînes où elle est née, qu'elle prend, en vieillissant, la teinte légèrement fauve ou brunâtre qui caractérise son âge adulte.

C'est sur un point plus ou moins éloigné du point d'adhérence de la bulbille que sa coque s'étoile irrégulièrement pour laisser passer la jeune feuille *quasi-cotylédonaire* dont je viens de parler. Cette rupture a lieu, à peu près, à l'opposite du point où se forme le gonflement par où les fibres radicales de la jeune plante effectuent leur émersion de la coque de la bulbille ; mais il n'y a, en ceci, aucune régularité parfaite, parce que les bulbilles se gênent, se repoussent, se retournent mutuellement en prenant de l'accroissement, et il arrive parfois que le point d'émersion des radicules est repoussé fort loin du point d'adhérence de la bulbille.

La coque de la bulbille adulte est très-résistante, dure et cassante, formée de deux tuniques dont l'extérieure, assez mince, *pergamentacée*, mate et très-finement ponctuée, *ne s'étend pas sur le bouclier*. L'intérieure, beaucoup plus épaisse, fauve, brillante et très-fortement ponctuée, est manifestement *crustacée*. Elle est tapissée, à l'intérieur, par une troisième tunique excessivement fine, transparente, ponctuée, luisante. Ne semble-t-il pas que ce soit là une

reproduction, sur le *pseudo-embryon* que forme la bulbille, des trois enveloppes normales d'un embryon ordinaire ?

Quand la maturité de la bulbille a eu le temps de se compléter avant sa germination, on y retrouve, en la brisant, cette même sorte d'amande homogène en apparence (comme une noisette dans sa coque), mais qui, plus tard (et même avant la germination de la bulbille), se décompose en lames qui seront les tuniques de la future plante, et en une masse centrale qui sera son scape.

Dans ce cas de maturité complète (pour laquelle je ne saurais préciser le délai ni les circonstances nécessaires), la base de la bulbille ne se ramollit plus pour laisser passer les fibres radicales du futur bulbe. Celui-ci se détache complètement des parois de la coque où il reste *libre* comme un ognon de jacinthe conservé pendant l'hiver dans une boîte, et dont le plateau radicellaire, déjà bien distinct, est prêt à pousser directement ses racines dans la terre. Dans ce cas, dis-je, la coque de la bulbille se rompra ou se pourrira dans la terre pour laisser végéter le bulbe qui a mûri dans son sein.

Ce petit bulbe ne fleurira point pendant la première année de son développement et ne produira que quelques feuilles courtes et très-étroites. Il ne fleurira pas même l'année suivante, et ce ne sera qu'à la quatrième année de sa vie qu'il donnera des fleurs (1).

Mais, dès la seconde année de son existence (première

---

(1) Dans ma rédaction primitive, j'avais conservé une forme légèrement dubitative quant au nombre d'années nécessaires à la bulbille pour donner des fleurs; mais, ayant communiqué mon évaluation à mon savant ami M. Durieu, il l'a confirmée de tous points, d'après des expériences *directes* et qui lui sont personnelles.

année de sa vie individuelle et distincte), il commencera lui-même à produire, entre ses petites tuniques, de petites bulbilles semblables à celle dans laquelle il est né.

Je reprends la description de la plante-mère, et, cessant de m'occuper de ces nombreux étages d'insertion de gaînes et des bulbilles qui sont nées à leurs aisselles, j'arrive au centre de l'ognon, au scape de la plante-mère *fleurie*. C'est une colonne *sèche* qui s'épate en pied de chandelier, de manière à reposer sur toute la face supérieure du *plateau* ou collet de la racine. Je dis une colonne *sèche*, car on y chercherait en vain une trace de bulbe *propre*. Celui-ci s'est entièrement laminé en gaînes tunicales ou foliaires. IL NE RESTE PLUS RIEN DE LUI à l'état vivant! Bien plus, cette colonne est comprimée latéralement des deux côtés, refoulée qu'a été sa substance par le développement des *deux gros cayeux* qui la flanquent et qui sont destinés à remplacer *immédiatement* la plante-mère après la dispersion des éléments de son ognon, c'est-à-dire, qu'ils sont destinés (du moins le plus gros des deux) à fleurir l'*année suivante*.

La coupe verticale de cet ognon présente alors l'aspect le plus caractéristique. A droite et à gauche de la colonne centrale (scape) s'ouvrent deux cavités à parois *crustacées*, en forme de niches (ce sont les sections verticales des deux cavités qui contiennent *les deux gros cayeux*). En examinant leurs parois, on voit que la structure en est semblable à celle de la coque des bulbilles; mais elle est plus robuste, plus développée, et leur forme est différente, car ces deux gros cayeux sont *ovoïdes*. Leur position est différente aussi de celle des bulbilles, car ils sont invariablement *sessiles* et laissent une forte cicatrice à la partie supérieure du plateau.

C'est cette circonstance qui a fait dire à M. Gay, à qui la connaissance de ces deux *ordres* si distincts de *corps repro-*

ducteurs paraît avoir manqué : *sessilibus vel filo brevi stipitatis*. Ces cayeux sont formés d'une grosse *amande* en apparence homogène, qui fournira plus tard les éléments d'un nouveau bulbe.

On peut affirmer théoriquement (car la vérification directe du fait est peu facile) que ces deux cayeux sont *inégaux*, parce que les feuilles des *Allium* ne sont pas *opposées*, et que l'un d'eux doit par conséquent naître plus haut que l'autre et être moins âgé que lui. C'est ce qui m'a fait penser (et M. Du Rieu me l'a confirmé d'une manière positive) qu'ils ne fleurissent pas tous deux dès la première année (*2e année de la floraison de la plante-mère*); le cayeu *inférieur* fleurit seul alors. La floraison du cayeu supérieur (*3e année de la plante-mère*) est suivie *immédiatement* (*4e année*) par la floraison des *bulbilles* les plus avancées, alors transformées en plantes adultes. Le cycle d'évolution est ainsi complet (!) et l'expérience directe n'en est plus à faire, puisque M. Du Rieu a changé mes prévisions en certitude acquise par lui depuis longtemps.

Chaque *individualité fleurissante* est si bien *annuelle* et *monocarpique*, ainsi que je l'ai dit plus haut, que, lorsqu'on ouvre en février un ognon de 3e année (provenant de bulbille) et qui par conséquent ne devra fleurir que l'année suivante, il est impossible de trouver les deux gros *cayeux*. Le centre du bulbe ne se compose que de jeunes feuilles. On trouve, entre ses tuniques, de jeunes *bulbilles* qui sont alors ovales, comprimées, attachées à un filet plat et très-court.

Je ne puis affirmer que les deux gros cayeux soient, dans leur jeunesse, pourvus d'un *scutum* comme les bulbilles. Un certain pli anguleux semble pourtant en signaler la trace presque effacée, et si son témoignage est véridique, le

scutum serait devenu très-grand pendant l'accroissement du cayeu. Ce qui me paraît certain, c'est que la paroi qui devait être le *scutum* est plus solide et plus luisante que la paroi extérieure ; et, en second lieu, que les deux gros cayeux manquent de la tunique externe *mate* qui revêt les bulbilles à l'exception de leur *scutum*.

Une seule fois, j'ai arraché un pied fleuri d'*A. Ampeloprasum* organisé comme je viens de le dire quant à ses deux gros cayeux, mais dont l'arrachement ne fit venir au jour aucune *bulbille*. Cet échantillon, à fleurs très-colorées et à très-grosse ombelle, n'avait plus une seule feuille verte; mais comme il croissait dans une situation exceptionnelle, dans les fentes d'un rocher où est creusée une cave (à Ste-Croix-du-Mont, Gironde), dans une masse d'huîtres fossiles, et que je ne pus l'obtenir qu'en m'élançant pour le tirer à moi sans la moindre précaution, je ne crois devoir tirer aucune conclusion de ce fait isolé.

L'Allium sphærocephalum présente une organisation assez analogue à celle de l'*Ampeloprasum*, mais assurément bien différente spécifiquement. Il n'a pas de *bulbilles* (!) mais seulement des *cayeux* absolument semblables entre eux par leur structure, plus ou moins longuement pédicellés et qui, ne pouvant vaincre de bonne heure la ténacité des tuniques qui les enserrent, remontent vers la surface du sol en allongeant leur fil suspenseur. Leur coque est analogue à celle des deux gros cayeux de l'*A. Ampeloprasum* ; mais ils sont triquètres, et leur face interne est bordée de manière à faire croire aussi à l'existence primitive d'un *scutum*. Je crois être assuré qu'ils ne sont jamais complètement *sessiles*, et jamais il n'y en a *deux* à peu près égaux, persistants à la base du scape de la plante-mère, lequel scape, par conséquent, n'est pas comprimé et déformé autant que celui de l'*Ampeloprasum*.

M. Gay a rapporté le *Porreau*, comme var. β, à l'*A. Ampeloprasum* L., et s'est fondé, pour combattre la répugnance que je lui exprimais dans mes lettres au sujet de cette réunion, sur ce que, *très-rarement*, on a vu un ou deux cayeux chez le Porreau; mais ces cayeux, dit-il (loc. cit.) manquent de *disque scutiforme*.

Je crois être maintenant à même d'expliquer cette anomalie excessivement rare et dont des jardiniers qui ont trente ans et plus d'expérience, n'ont jamais vu d'exemple. Je l'ai dit : M. Gay ne distingue pas les deux sortes de propagules. On en a trouvé, je le veux bien, un ou deux sur un Porreau ; mais c'étaient des *cayeux* analogues aux deux privilégiés de l'*A. Ampeloprasum ;* leur description le fait assez voir. Quant aux *bulbilles* proprement dites, M. Gay l'avoue, le Porreau n'en a *jamais*, et certes, ce n'est pas la force végétative qui doit manquer dans une plante si gourmande du meilleur terrain de nos potagers !

En second lieu, il existe un caractère *de première valeur*, observé pour la première fois par M. Du Rieu, et que chacun est à même de vérifier tous les jours, pour la distinction spécifique, essentielle et profonde des *A. Ampeloprasum* et *Porrum*. Dans la première de ces espèces, la spathe est *scarieuse*, *blanche* ou *rose* et *globuleuse* pendant toute la durée de son existence; elle est terminée par une pointe cylindrique, dure, droite, raide et presque piquante, plus courte ou à peine plus longue que la spathe elle-même.

Dans l'*A. Porrum*, au contraire, la spathe est *charnue-herbacée*, de même consistance que les feuilles, *verte* comme elles, *subglobuleuse* et *s'effilant en une pointe comprimée*, *molle*, de même nature, *quatre à cinq fois plus longue* que la spathe ! Sa longueur est comparable à celle qui a valu à l'*A. pallens* le nom de *longispathum :*

seulement, elle est charnue et non membraneuse et n'est pas parcourue par des nervures longitudinales.

Le Porreau est donc une plante SPÉCIFIQUEMENT *et* ESSENTIELLEMENT *différente*, par son mode de reproduction et par un caractère matériel de forme dans la spathe, de l'*A. Ampeloprasum* !

L'Exposition de la Société d'Horticulture de la Gironde, en septembre 1857 et en juin 1858, a mis en lumière (sous le nom d'*Ail d'Orient*) une forme véritablement gigantesque de l'*A. Ampeloprasum*. La base de sa tige vivante et feuillée égale la grosseur du bras d'un enfant nouveau-né. Son bulbe, garni de bulbilles moins nombreuses qu'à l'état sauvage, égale la grosseur de la tête d'un enfant de cet âge. Les bulbilles, qui deviennent promptement, à l'air, d'un beau jaune de Maïs (lorsqu'on les retire des tuniques avant la floraison de la plante), ont un diamètre transversal de 15 millimètres, et la longueur de leur *scutum* atteint 20 millimètres. Leur forme est la forme qui appartient *exclusivement* à l'*A. Ampeloprasum*, et, comme lui, la plante a une saveur bien moins alliacée que celle des véritables Aulx ; elle doit être, à en juger par l'odeur, analogue à celle du Porreau que l'*A. Ampeloprasum* remplace, ainsi que je l'ai dit, dans nos campagnes.

Nous ignorons tous d'où provient cette remarquable variation, inconnue aux jurés qui nous sont arrivés de Paris pour ces deux Expositions.

J'arrive aux conclusions de cette notice ; les voici :

1° L'*Allium Ampeloprasum*, plante *vivace*, est caractérisé par deux *cayeux* sessiles qui doivent reproduire immédiatement la plante, et par de nombreuses *bulbilles* d'une autre nature, qui la reproduiront plus tard, lorsque les deux *cayeux* auront rempli leur rôle.

2° L'*Allium Porrum* n'a jamais de *bulbilles*. Par exception, il peut porter un ou deux *cayeux*, qui le rendront ainsi *bisannuel*, jamais vivace.

3° L'*Allium sphærocephalum* n'a jamais de *bulbilles*, mais seulement des *cayeux* plus ou moins stipités, et susceptibles de le reproduire *immédiatement*. Il peut donc être appelé *vivace par transmission directe*, sans l'intermédiaire de la sorte d'incubation nécessaire aux bulbilles de l'*Ampeloprasum* pour leur faire atteindre l'âge adulte.

4° L'*Allium polyanthum* (ancien *multiflorum*) de M. Boreau est *identique* à l'*Ampeloprasum* de M. Gay et par conséquent de la grande majorité des botanistes!

5° Je suspecte, mais sans pouvoir la nier, l'autonomie de l'*A. Ampeloprasum* de M. Boreau, dont je ne connais pas d'échantillon authentique.

6° Je suppose, mais sans pouvoir l'affirmer, que l'*A. multiflorum* DC. (peut-être = *polyanthum* Rœm. et Schult.), est une plante méridionale et particulièrement méditerranéenne. Je ne la connais pas non plus.

7° Il me paraît *très-possible* que ces trois derniers noms doivent rentrer comme synonymes dans le vrai *A. Ampeloprasum* LINNÉEN de M. Gay, parce que les caractères qu'on assigne aux espèces qu'ils désignent, reposent sur des détails purement *staminaux* et sur des descriptions *incomplètes et non comparatives* du bulbe.

8° Il est probable que, bien étudiée, chaque espèce d'*Allium* offrira, dans son bulbe, le meilleur de ses caractères spécifiques.

(6 février 1858).

ALLIUM SPHÆROCEPHALUM (Catal.)

M. de Dives en a trouvé, à Saint-Aulaye-sur-Dronne.

une variété (que je n'ai pas vue) à fleurs *pâles* et à feuilles glauques.

Nous avons aussi (à Manzac) une forme petite et très-grêle, que j'ai reçue aussi de Fontainebleau, et dont les feuilles (desséchées) sont tout-à-fait filiformes. Il faudrait les voir fraîches pour savoir si elles montrent le caractère (sillonnées *seulement près du sommet*) que MM. Grenier et Godron (Fl. Fr. III, p. 200) attribuent à leur *Allium approximatum* (*A. sphærocephalum* Boreau, *non* L., ex Gren. et Godr.). Mais le bulbe étant organisé, dans cette petite forme, absolument comme dans le vrai *sphærocephalum*, je m'abstiens de toute distinction spécifique.

ALLIUM OLERACEUM (Catal.).

Cette espèce, telle que je l'entendais alors par erreur, doit être scindée. Il ne doit rester sous ce nom que les individus *à ombelle mêlée de bulbilles*. Ceux dont l'ombelle est exclusivement *capsulifère* restent dans l'*Allium pallens* que j'ai également mentionné dans le Catalogue de 1840.

Mais le genre *Allium* a été, depuis lors, l'objet de beaucoup d'études détaillées, entr'autres de la part de M. Gay, dans le Mémoire (*Allii species octo*, etc.) que j'ai cité plus haut, à l'article de l'*A. Ampeloprasum*. Je vais donc donner, pour les deux espèces dont il s'agit, les noms que je crois devoir adopter comme définitifs, et leurs principaux synonymes :

1° Allium oleraceum.

Linn., etc. — K. ed. 1ª et 2ª, 22. — Nob. Catal. 1840 (pro parte, scilicet quoad specimina *bulbifera*).

Je n'ai rien de nouveau à dire sur cette espèce, aussi commune que l'*A. pallens* et vivant dans le même genre de localités argilo-calcaires.

2° Allium pallens.

Linn. — Gay, Allii spec. octo, *in* Ann. sc. nat., octobre 1847, 3e sér. t. 8, p. 195, n° 1.

A. paniculatum (L.). — Koch, syn. ed. 2a n° 26, NON ed. 1a, n° 26 ! ipso monente sub *A. pallente*, ed. 2a, n° 25. — Boreau, Fl. du Centr. 2e éd. (1849). p. 512, n° 1888. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III (1855), p. 209 (*typus*)

J'ai envoyé à M. Gay toutes les formes que je connais dans la Dordogne, et il n'y a vu aucun échantillon appartenant, selon lui, au type de l'*Allium pallens* L., mais seulement sa variété *β dentiferum* (Gay, loc. cit.), dont voici les principaux synonymes (particuliers à cette variété) :

Allium monspessulanum Willd. (1813). — Kunth. Enum. t. 4, p. 404, n° 55 (1843). — Gay, in litt. 5e aug. 1847 (je conserve cet important document dans mon herbier, avec les échantillons qui ont donné lieu à M. Gay de l'écrire).

A. oleraceum (quoad specimina *capsulifera* tantùm !) Nob Catal. 1840 !

A. pallens Chaub. in St-Am. Fl. Agen. — Laterr. Fl. Bord. — Nob. Catal. 1840. — Koch, syn. ed. 2a, n° 25 (me judice, silente autem de hac re cel. Gay).

A. paniculatum, *β pallens* (me judice) Gren. et Godr. Fl. Fr. loc. cit.

A. longispathum Delaroche. — Desv. Obs. pl. Angers (ex specim. Desvauxiano !).

A. intermedium DC. Fl. Fr. suppl. — Duby. Bot.

A. dentiferum Webb, Phytogr. canar. (1847).

Cette plante est donc à la fois l'*A. pallens* et, en partie, l'*A. oleraceum* (échantillons à ombelles non mêlées de bulbilles) de mon Catalogue de 1840. Elle a été trouvée dans les localités suivantes :

Blanchardie près Ribérac, dans les champs (DR).— CCC dans les champs et les vignes des côteaux calcaires à Lanquais, à Saint-Front-de-Coulory, etc. (Catalogue de 1840). — Manzac, sur les côteaux argilo-calcaires (DD., juillet 1840). — Environs de Périgueux, à Champcevinel, etc. (D'A., 1848).

Très-certainement, on la retrouvera dans bien d'autres localités du département, où le terrain est de même nature minéralogique, car elle abonde, à Bordeaux, dans les vignes *argilo-calcaires*, soit des palus, soit des côteaux qui bordent la rive droite de la Garonne.

Le type de l'espèce, au contraire, n'a été reconnu par M. Gay, aux environs de Bordeaux, que dans les terrains siliceux, sablonneux ou caillouteux (landes d'Arlac, Pessac).

HEMEROCALLIS FULVA. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 2. — Environs de Nontron (OLV., 1853).

ENDYMION NUTANS. Dumort. — K. ed. 1ª et 2ª, 1. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 214.

Agraphis nutans Link.

Scilla nutans Smith. — DC. Fl. Fr. — Duby, Bot. — Kunth, Enum. t. 4, p. 327, nº 28.

Bords d'un petit ruisseau au Mayne, commune de Minzac, près Monpont; Breuil près Vergt; environs de La Roche-Châlais; environs de Périgueux où on signale une variation à fleurs *presque blanches* (DD., 1845). — Environs de Mareuil, où il est commun parmi les buissons et dans les bois rocailleux et sombres (M.).

Bellevalia romana. Reichenb. Fl. g. exc., p. 105. — Kunth, Enum. IV, p. 307, n° 2. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 217.

Hyacinthus romanus L.

Prairies montueuses, voisines du château du Sireygeol, commune de Saint-Germain-et-Mons, arrondissement de Bergerac (M. Eugène de Biran; 1855). RRR. — Je n'ai pas vu les fruits mûrs; mais, l'échantillon que je dois à la générosité de M. de Biran montre les capsules parfaitement *arrondies* au sommet. — En 1821, lors de la publication de la Flore de Saint-Amans, cette espèce n'était pas connue dans l'Agenais (dont le Bergeraquois est limitrophe); mais, peu d'années après, elle y fut découverte par M. J.-B. Dumolin l'aîné, qui m'en adressa plusieurs échantillons.

Muscari comosum (Catal.). — Ajoutez : Variation à fleurs *blanches*, trouvée une seule fois, en 1840, par M. de Dives, à Beaufort près Mussidan.

— racemosum (Catal.). — Ajoutez : Eymet (DD.). — Monsac.

— Botryoides. DC. Fl. Fr. n° 1927.— Duby, Bot. n° 3. — Boreau, Not. s. qq. esp. de pl. Fr. (1846). XXIV. p. 29, n° 5. — Koch, syn. ed. 1ª et 2ª, n° 3.— Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 217.— non Miller, ex Boreau, loc. cit.!

Botryanthus vulgaris Kunth, Enum. t. 4, p. 311, n° 1.

Dans un pré au N. E. de Bergerac, entre la ville et le Bout-des-Vergnes, et dans un pré humide à Saintongeais près Bergerac (Rev.). — Dans les prés à Berbiguières (M.).

La plante de la première de ces trois localités m'a été envoyée par M. l'abbé Revel sous le nom de *Muscari Lelie-*

vrii Boreau ; mais comme je tiens de M. l'abbé Lelièvre lui-même un exemplaire authentique de la plante angevine qui lui a été dédiée, je ne crois pas devoir attribuer le même nom à la plante de Bergerac.

NARTHECIUM OSSIFRAGUM. Huds. — K. ed. 1ª et 2ª (spec. unic.).

Abama ossifraga DC. Fl. Fr. — Duby.

Tofieldia ossifraga Nem. ap. Chaubard, *in* act. soc. Linn. Bord. 1854, t. 19, p. 228.

CC dans deux ou trois marais montueux aux environs de Mareuil (M.).

CXXVIII. *COLCHICACEÆ*.

COLCHICUM AUTUMNALE (Catal.).

Cette plante, ainsi que je l'ai donné à entendre dans le Catalogue de 1840, manque totalement aux environs de Lanquais; mais lorsqu'on suit, dans le dernier tiers de septembre, la route départementale de Lalinde à Périgueux, on trouve le Colchique commençant à fleurir dans les prés du vallon dont l'entrée est au Bugue, et on le retrouve en immense abondance dans tous les environs de Périgueux, sur les routes de Razac, de la Massoulie, de Brantôme, de Mussidan. Il croît *par familles*, à la manière du *Crocus nudiflorus* des Pyrénées, et n'est pas également répandu sur toute la surface d'une prairie.

Je n'ai point vu le Colchique dans la partie *granitique* du Nontronais, bien que j'aie parcouru cette partie du département dans la saison la plus favorable.

M. de Dives m'indique, comme localités à ajouter à celles que j'ai signalées en 1840, Villamblard, Chalagnac et un plateau très-élevé, nommé *Coupe-Gorge*, dans la commune de Coursac.

CXXIX. *JUNCACEÆ.*

JUNCUS OBTUSIFLORUS (Catal.)

Dans le marais voisin du gouffre du Toulon près Périgueux (D'A.).

M. d'Abzac me signale au même endroit, *mais avec doute*. le *J. anceps* Laharp. Je n'ose l'admettre définitivement au nombre de nos espèces, parce que rien ne m'autorise à penser qu'il ait été retrouvé ailleurs dans nos contrées.

LUZULA FORSTERI (Catal.)

Maintenant que j'ai examiné à fond et à plusieurs reprises cette espèce et la suivante, je puis les distinguer sûrement et reconnaître que je les avais confondues.

Le *Luzula Forsteri* est extraordinairement abondant dans toutes les localités sylvatiques, et particulièrement dans les bois secs C'est bien celui de mon Catalogue de 1840; seulement, il faut y ajouter tous les échantillons des bois secs et à feuilles étroites, que j'avais faussement rapportés au *L. pilosa* (*L. vernalis* DC. Fl. Fr.).

— PILOSA (Catal.)

Au lieu de mon indication de 1840 : CCC *dans les bois*, il faut lire : R, *et séulement dans les bois sombres et* TRÈS-HUMIDES. Je ne l'ai trouvé, en réalité, qu'au lieu dit le *Cul-de-Sac*, dans la forêt de Lanquais.

Il est infiniment probable que cette localité n'est pas unique dans le département; mais je n'ai pas récolté la plante ailleurs, et elle ne m'a été signalée nulle part par mes collaborateurs périgourdins, qui ne m'ont adressé que des indications fort peu nombreuses de

localités en ce qui touche les Joncées, Cypéracées et Graminées.

LUZULA MAXIMA. DC. Fl. Fr. nº 1826. — K. ed. 1ª et 2ª, 4.

L. sylvatica Gaud. Agrostol. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 353.

Cette belle plante n'a été rencontrée que fort tard dans le département, savoir :

R dans le vallon du Sarrazi près Sainte Foy-des-Vignes, canton de Bergerac (REV., 1846).

CC au pied des rochers dans le vallon de la forge des Eyzies (OLV., 1852).

CC dans une gorge très-boisée, nommée *Forêt de Leyssandie*, commune de Montren, entre Manzac et Saint-Astier (DD., 1855).

— MULTIFLORA (Catal.)

Nous n'avons peut-être dans le département que la var. ε *pallescens* Koch, syn. ed. 1ª et 2ª, nº 11 ; triste variété du reste, qui mériterait à peine le nom de variation de couleur, et à laquelle Kunth a fait justice en la plaçant, comme synonyme pur et simple du type de Lejeune, dans la var. β *spicis umbellatis, pedunculis strictis* de son *Luzula campestris*, car il n'admet pas plus que Meyer et M. Gay, l'autonomie de l'espèce de Lejeune,

Je crois avec Koch et MM. Grenier et Godron qu'elle se distingue assez facilement pour être conservée; et comme je l'ai trouvée parfois avec des épillets un peu plus foncés en couleur que d'habitude (même dans leur jeunesse), je dirai, si l'on veut, que nous avons aussi *le type.*

CXXX. *CYPERACEÆ.*

CYPERUS FLAVESCENS (Catal.) — Ajoutez : Prairies humides près de la route de Limoges, non loin de Nontron (MM. les abbés SAGETTE et CHATEAU). — Dans la Double auprès du château de Pontéreau ; prairies marécageuses de Bories et de Goudaud près Périgueux (D'A.). — Bords du Codeau à Saint-Maurice, canton de Saint-Alvère; au *Pré-Marchand*, commune de Manzac (DD.). — C aux bords de la Dordogne à Bergerac et au port de Lanquais.

— FUSCUS (Catal.). — Ajoutez : Ruisseau de la fontaine de Rouby, commune de Clermont-de-Beauregard, où il devient presque aussi grand (*quarante* centimètres) que dans certaines parties des landes bordelaises (OLV., 1852) — C aux bords de la Dordogne à Bergerac et au port de Lanquais.

— BADIUS. Desf. — K. ed. 1ª et 2ª, 4.

Selon Kunth (Enum. t. 2, p. 60), cette espèce n'est qu'une forme du *C. longus*. M. Gay, dans les *Exsicc.* des Asturies, de M. Du Rieu, en faisait une var. β; mais Koch, Reichenbach, MM. Boissier, Grenier et Godron, etc., le considèrent, avec raison ce me semble, comme une espèce suffisamment distincte par ses feuilles et les caractères de son inflorescence. M. Nees d'Esenbeck le réunit au *C. tenuiflorus* Rottb.

Cette plante litigieuse a été trouvée sur les rochers humides du bord de la Dordogne, au pieds des murs de Lalinde, par M. de Dives, en juillet 1844, et par moi, en juillet 1845. Je l'avais recueillie, dès 1836, dans les sables humides du port de Lanquais ; puis, à Bergerac et jusqu'à Blaye (Gironde), toujours sur la rive droite de la Dordogne ; mais je

la confondais avec le *C. longus*, et c'est M. de Dives qui a appelé mon attention sur les différences qui la séparent de ce dernier.

Il faut donc attribuer au *C. badius* la localité *des bords de la Dordogne*, que mon Catalogue de 1840 assigne au *C. longus* qui est répandu dans les vallons humides, les prés et les bords des fontaines du département (Manzac, Lanquais, etc., etc.).

En octobre 1858, j'ai retrouvé la même plante sur les rochers gazonnés du port de Mouleydier, et toujours sur la rive droite (la plus chaudement exposée) de la Dordogne.

Schœnus nigricans (Catal.). — Ajoutez : Au Basty près Thenon ; landes de Saint-Jean-d'Ateau dans la Double ; route de Bertric-Burée à Celles, près Ribérac (DD.) — Marais des Eyzics (OLV.) — Marais des environs de Mareuil (M.) — Très-abondant et de forte taille sur les pentes raides et scaturigineuses de la falaise crayeuse qui forme le *cingle* du Bugue, aux expositions les plus chaudes.

Cladium Mariscus. R. Br. — K. ed. 1ª et 2ª.

Marais de Mareuil (M.) — Environs de Ribérac (M. John Ralfs).

Rhynchospora alba. Vahl. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

Landes humides à Saint-Jean-d'Ateau dans le pays de Double ; La Roche-Chalais ; Minzac près Monpont, sur les bords du *Gorre*, petit ruisseau qui sépare le département de la Dordogne de celui de la Gironde (DD.). — Marais de Mareuil (M.) — RRR dans un marais tourbeux au sud de Jumilhac-le-Grand (Eug. de Biran).

— fusca. Rœm. et Schult. — K. ed. 1ª et 2ª, 2.

Bien plus rare que le précédent ; ne m'est indiqué que par M. l'abbé Meilhez, dans les marais de Mareuil. Je n'ai jamais rencontré ni l'une ni l'autre espèce dans le département, quoiqu'elles abondent dans la Gironde.

ıHELEOCHARIS ACICULARIS. R. Br.— K. ed. 1ª, 5; ed. 2ª, 7.

Partie desséchée mais toujours humide de la lagune qui se trouve dans le lit de la Dordogne, au nord du château de Piles. La plante y forme des gazons courts et serrés. (Eug. de BIRAN, 1849).

SCIRPUS SETACEUS (Catal.). — Ajoutez : Saint-Barthélemy-de-Double, dans un petit étang; et Saint-Severin-d'Estissac, dans un marais (DD.).

— LACUSTRIS (Catal.). — Ajoutez : 1° Quant aux localités : Dans le *Bélingou*, vallée de Cadouin; à Bannes dans la Couze.

2° *Forma* FOLIOSA Nob. (1858). — J'ai publié en 1849, dans les *Actes* de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, une NOTE *sur les feuilles du* SCIRPUS LACUSTRIS L.

Dans cette Note, j'ai fait connaître que j'étais arrivé à constater *directement*, en 1848, dans la rivière de Couze, que les feuilles *rubanaires* qui encombrent le fond d'un si grand nombre de rivières et de ruisseaux en France, sont dues au touffes *stériles* des feuilles de cette plante, restées inconnues à tous les anciens auteurs. J'ai joint à cette publication l'énoncé de tous les documents et de toutes les indications que j'avais pu recueillir jusqu'alors sur cette matière.

Je ne répéterai, dans ce *Supplément final*, déjà si étendu, de mon Catalogue de 1840, rien de ce que j'ai dit dans ma Note de 1849, dont j'ai fait faire un tirage à part

assez considérable, et je me bornerai à donner ici l'indication des documents qui me sont parvenus depuis lors.

Mais auparavant, je veux dire pourquoi je propose aujourd'hui, pour notre plante, la désignation *forma* FOLIOSA. MM. Cosson et Germain, en 1845, l'avaient désignée comme *sous-variété* FLUITANS, et cette dénomination, selon moi, ne peut lui convenir :

1° Parce que cet état ne constitue nullement une *variété*, ni une *sous-variété* de l'espèce, mais seulement ce que les botanistes nomment une *forme* È LOCO, forme qui serait immédiatement changée si on transplantait un pied de ce végétal vivace dans un milieu dont l'*action mécanique* serait différente (dans des eaux sans courant ou sans profondeur, par exemple);

2° Parce que le mot *fluitans* n'embrasse pas la généralité des cas du phénomène. En effet, MM. Du Rieu et Michalet ont constaté, l'un et l'autre, que les touffes stériles de feuilles du *Scirpus lacustris* sont quelquefois droites et raides, au point de s'élever et de soutenir les pointes de leurs feuilles *au-dessus de l'eau*, au lieu de les laisser flotter, comme d'habitude, avec mollesse *entre deux eaux*.

Le nom que je choisis aujourd'hui aura donc l'avantage d'exprimer simplement le fait de la présence des feuilles, sans les modifications possibles de ce fait.

Voici, maintenant, les localités nouvelles où la présence des feuilles du *Scirpus lacustris* a été reconnue, à ma connaissance, depuis 1849; elles sont toutes étrangères au département de la Dordogne; car j'ignore si c'est à l'état foliifère ou à l'état normal que cette espèce a été observée par M. l'abbé Meilhez à Mareuil, dans la mare d'Ambelle et dans les petites rivières nommées la Belle et la Lisonne.

1849. — Le 20 septembre de cette année, M. Mau-

duyt, conservateur du Cabinet d'Histoire naturelle de Poitiers, m'écrivait : « Il y a longtemps que, dans le Clain, « la Clouère et autres petites rivières du département de la « Vienne, j'avais observé, dans certaines circonstances, le « développement des feuilles du *Scirpus lacustris*, surtout « dans les endroits peu profonds et rapides de ces rivières, « que l'on désigne ici sous le nom de *grèves*, où ces feuil- « les, sous forme de longs rubans, souvent de deux mètres, « y forment comme des tapis du plus charmant aspect. Je « me rappelle même l'avoir dit à l'auteur de notre Flore, « M. Delastre, qui, apparemment, ne crut pas à mon ob- « servation, car il n'en parle pas dans son savant ouvrage. »

Il faut croire qu'eux aussi, MM. Grenier et Godron, sont restés un peu incrédules par rapport à l'attribution de ces feuilles rubanaires à notre Scirpe; car ils ne disent pas un mot de sa forme *feuillée* dans le 3e volume, publié en 1855, de leur Flore de France.

J'ai revu, en 1856, dans le Clain et aussi dans la Boivre, aux portes de Poitiers, les feuilles rubanées dont M. Mauduyt parle dans sa lettre; elles sont en aussi grandes masses dans le Clain que dans la Charente.

1850. — Le 13 février de cette année, M. Vallot, ancien secrétaire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, accusait réception à l'Académie de Bordeaux du cahier de ses *Actes* où se trouve ma Note de 1849. Ce savant, justement renommé pour sa vaste érudition, avait pris la peine de relever, dans les anciens auteurs, plusieurs indications relatives aux feuilles rubanées de diverses plantes, et je crois devoir les consigner ici d'une façon très-abrégée.

SCIRPUS LACUSTRIS, figuré sous le nom de *Gramen bulbosum aquaticum*, par C. Bauhin, Prodr. p. 4, n° 8. Cette

figure excellente est citée par Bruckmann (Epistol. LXII, p. 3) sous le nom de *Sparganii vel Sagittæ radix?*

La même plante est indiquée sous le nom de *Vallisneria bulbosa* dans l'Encyclop. méthod. Dict. de Botan., t. 8, p. 321, nº 2.

C'est elle encore, suivant les Mémoires de l'Académie des Sciences, t. XXVI, p. 299, que représente l'indication de Tournefort (Instit. r. h. p. 569) *Alga fluviatilis, graminea, longissimo folio ;* tandis que cette phrase de Tournefort est rapportée au *Vallisneria spiralis* par Micheli, et au *Potamogeton fluviatile* par Plukenet.

Haller (appendix in Scheuchzeri agrostograph.) cite un *Alga juncoïdes in fundo aquarum nascens, sive lacustris*, p. 70, nº 23, laquelle, suivant M. Vallot, « doit être rapportée au *Scirpus lacustris* dont les racines bulbeuses « peuvent être mangées, comme le dit Poiret dans l'Encyclop. méthod. citée plus haut. »

M. Poiteau a inséré dans la *Maison rustique* du XIXe siècle (1837) t. 2, p. 37, une Note sur les feuilles du *Scirpus lacustris.*

M. Vallot rappelle ici la fausse attribution à la Vallisnérie, que j'ai signalée en 1849 dans l'Herbier de France au Muséum de Paris. Je disais que cet échantillon y avait été déposé par *je ne sais qui*, et M. Vallot vient éclairer mon ignorance par ce renseignement intéressant : « Ce *je ne sais qui*, dit-il, est tout simplement DALIBARD dont on peut lire l'article dans Haller, Biblioth. Bot. t. 2, p. 383, § MCCCCXCI, et dont le nom se retrouve dans la *Flore Française* de Candolle, t. 3, p. 268.

SAGITTARIA SAGITTIFOLIA. Willdenow a reconnu que la Vallisnérie indiquée en Norwége par Gunner et citée par Linné dans son *Flora lapponica* n'est autre que la *Sagittaire.*

Le 14 septembre de cette même année 1850, M. Gay me fit connaître que son herbier renferme deux échantillons à feuilles rubanées, mais sans fleurs, du *Scirpus lacustris*, recueillis l'un, quelques années auparavant, par M. Vuitel, étudiant en médecine, dans la Marne au-dessus de Charenton; — l'autre, en septembre 1845, par M. Des Etangs, dans les eaux de la Voulzie près Provins (Seine-et-Marne).

1851. — M. le docteur Pascal Monard, secrétaire de la Société d'Histoire naturelle de la Moselle (Comptes-rendus, 6e cahier, 1849-1850) indique le *Scirpus lacustris* et la Sagittaire à feuilles rubanées dans le *Rupt-de-Mad* (Moselle), et donne à ce sujet (p. 27-29) des détails fort intéressants.

1852. — Le savant auteur de la Flore de la Loire-Inférieure et de la Flore de l'Ouest, M. Lloyd, m'écrivit le 14 juillet, qu'il venait d'observer le *Scirpus lacustris* à feuilles flottantes, dans toutes les petites rivières de la Charente-Inférieure et nommément dans la *Boutonne* où il est très-abondant. « Nous n'avons dans la Loire-Inférieure, » ajoute-t-il, « *aucun cours d'eau sur fond calcaire*, et je « n'y ai pas remarqué cette forme. »

1856. — M. Kirschleger, à qui nous devons la Flore d'Alsace, ouvrage excellent et infiniment remarquable par l'intérêt qu'il a su répandre sur sa rédaction, a observé cette forme du *Scirpus lacustris* et l'a décrite dans le Bulletin de la Société Botanique de France, séance du 14 novembre 1856, t. 3, 9e livraison, p. 542-545. — Dans la discussion qui suivit cette lecture, M. Decaisne fit connaître que la plante est cultivée au Muséum, et qu'elle donne ou ne donne pas de feuilles rubanées, selon la profondeur de l'eau.

Je dois à cette communication de M. Kirschleger la lec-

ture d'un document bien précieux : c'est l'admirable description que publia Scheuchzer des feuilles rubanées de notre plante, dans son *Agrostographia*, éditions de 1719 et de 1775, p. 354, 355. Il n'est pas possible de décrire avec plus de perfection, d'exactitude et même d'élégance un phénomène naturel. M. Boreau, dans un document dont je ne sais malheureusement pas retrouver la date, m'avait déjà donné connaissance de cette observation de Scheuchzer.

Enfin, le 2 septembre 1856, M. Eugène Michalet, le jeune et savant botaniste du Jura, m'annonça qu'il avait trouvé le *Scirpus lacustris*, pourvu non-seulement (à Dôle dans le canal) de feuilles rubanées, mais aussi (dans le Doubs, à Chassin) de feuilles AÉRIENNES, *dressées, fermes, canaliculées*, et formées de tissu spongieux comme les tiges florifères. Je ne veux pas priver cet intelligent observateur de publier lui-même, dans ses Études sur la Flore du Jura, l'appréciation organographique qu'il m'a communiquée au sujet de ces feuilles, et je me borne à rappeler que, dès le mois d'août 1855, M. Du Rieu avait observé de pareilles feuilles *dressées* et s'élevant au-dessus de l'eau, dans la Leyre, aux approches de son embouchure dans le bassin d'Arcachon.

(9 mars 1858.)

SCIRPUS MARITIMUS. Linn. — K. ed. 1ª, 15; ed. 2ª, 16.

C'est là un des noms spécifiques les moins heureusement institués par Linné, car la plante se rencontre presqu'aussi abondamment dans l'intérieur que sur les côtes. Je ne l'ai cependant jamais recueillie dans la Dordogne; mais M. l'abbé Meillez l'a trouvée, en abondance et d'une belle taille, à Bézenac, et je ne sache pas qu'elle ait été signalée ailleurs.

Scirpus sylvaticus. Linn. — K. ed. 1ª, 16 ; ed. 2ª, 17.

Cette superbe plante a été vue peut-être avant 1842 dans le département de la Dordogne; mais les souvenirs qui m'ont été transmis à ce sujet, sont un peu vagues. Ce n'est qu'en mars 1843 que M. de Dives m'a adressé le premier échantillon duranien que j'aie vu; il l'avait recueilli sur les bords de l'Isle, entre Neuvic et Sourzac, le 14 juin 1842.

En 1843 aussi, M. l'abbé Revel observa la plante au bord d'un ruisseau près le château de la Baume, à l'ouest de Bergerac; elle y est abondante.

MM. Oscar de Lavernelle et Auguste Chastanet l'ont également recueillie à Bergerac et à Mussidan; MM. de Dives et d'Abzac, à Périgueux (bords de l'Isle); M. l'abbé Meilhez, à Allas-de-Berbiguières et dans deux autres localités des environs de Saint-Cyprien; enfin, M. Eugène de Biran, en 1848, dans une rigole des prés des Guischards, et au pied de la berge de la Dordogne, en aval du point où les eaux qui arrosent ces prés viennent rejoindre la rivière (commune de Saint-Germain).

— Michelianus. Linn. — K. ed. 1ª, 18; ed. 2ª, 19.

Cette jolie espèce m'est signalée à Allas-de-Berbiguières et à Bézenac par M. l'abbé Meilhez, et je regrette beaucoup que cet observateur zélé ne m'en ait pas envoyé un échantillon avec étiquette datée, parce que la plante n'a été trouvée, à ma connaissance, *dans aucun des départements limitrophes* du nôtre, et je crains quelqu'erreur, si ce n'est de détermination, au moins de localité.

Eriophorum latifolium. Hoppe. — K. ed. 1ª et 2ª, 4.

Bords d'un petit ruisseau entre Servanches et Saint-Aulaye-sur-Dronne; près humides à Jaure et à Manzac; environs du gouffre du Toulon près Périgueux (DD.; 1841, 1851, 1852). — Environs de Nontron (OLV.; 1853).

ERIOPHORUM ANGUSTIFOLIUM (Catal.). — Ajoutez : Marais de Mareuil, et prairies de Sainte-Nathalène en Sarladais (M.). — C dans les marais de Jumilhac-le-Grand et de Sarlande (Eug. de BIRAN).

M. de Dives m'a fait parvenir des échantillons de la grande forme qu'il avait recueillie en 1835 au *Lacquin* (imprimé par erreur « *au Sakem* » dans le Catalogue de 1840), commune d'Issac; c'est bien effectivement la var. *γ elatius* de Koch. C'est aussi la var. *β congestum* de MM. Grenier et Godron, Fl. Fr. III, p. 367, et l'*Eriophorum intermedium* Bast. — DC. Fl. Fr. Suppl.

— GRACILE. Koch ap. Roth, coll. — K. ed. 1ª et 2ª 6.

Bords du petit ruisseau le *Queyrey* près Beauronne-de-Double (DD.). — Je n'ai pas vu la plante, mais les échantillons ont été déterminés par M. Boreau.

Genre CAREX.

Généralités sur les AKÈNES (graines *proprement dites*) *de ce genre.*

Avant d'offrir au lecteur les résultats d'une étude assez minutieuse et qui m'a été conseillée par un éminent botaniste, dans le but de combler une lacune laissée dans leurs ouvrages par la presque totalité des auteurs, je dois réunir ici un petit nombre d'observations générales sur l'objet de cette étude; elles me permettront d'éviter quelques répétitions.

Je viens de parler d'une lacune, et celle-ci est en effet fort singulière. En 1842, M. le docteur F. Schultz consignait, dans ses *Archives de la Flore de France et d'Allemagne*, I, p. 30, une réflexion bien juste et dont on ne s'est guère appliqué jusqu'ici à suivre la salutaire inspiration. Cet observateur consciencieux s'exprimait ainsi :

« Il est remarquable que les écrivains, dans les diagnoses « des *Carex*, n'aient fait aucunement mention de la graine ; « tandis que, cependant, on lui accorde une si grande atten- « tion dans les autres Cypéracées, par exemple, dans le « genre *Scirpus*. Si on l'avait observée, on aurait vraisem- « blablement réuni plutôt les *Carex fulva* et *Hornschu- « chiana*. Un examen plus attentif des fruits sera cause que « par la suite on réunira probablement encore d'autres « espèces. »

Ce juste reproche tombait d'à-plomb sur la presque totalité des botanistes, mais non sur tous. Sans parler d'un très-petit nombre d'observations isolées et *non comparatives* que, dès 1815, le grand Candolle avait laissé tomber, bien clairsemées et totalement insuffisantes, dans les descriptions de sa *Flore Française* (*Carex filiformis, capillaris, pallescens* et *hordeistichos*), l'illustre auteur de l'*Enumeratio*, Kunth, introduisit dans son 2e volume (1837) une courte description de l'akène de presque toutes les espèces. C'était là, sans doute, faire un bon pas ; mais il ne fut pas complet, parce que les descriptions trop sommaires et trop vagues, faites souvent sur des akènes non mûrs, ne pouvaient qu'aider faiblement à la diagnose dans un genre si nombreux (439 espèces).

C'est à M. J. Gay que nous devons la première étude approfondie et *comparative* sur ce sujet important. Mais, dans son beau Mémoire intitulé : *De Caricibus quibusdam*,

etc. (Annal. Sc. nat. 1838 et 1839, 2e sér. t. X et XI), mon célèbre et vénéré maître n'a décrit que *trente* espèces, pour la plupart américaines, du beau genre dont il s'agit; et depuis lors, tous les floristes français, à l'exception de MM. Grenier et Godron, semblent avoir oublié la sérieuse et savante étude publiée par M. Gay, et surtout le bon exemple qu'il avait donné. M. Jordan, dans ses *Observations*, a figuré et décrit les akènes des deux espèces nouvelles pour la France (*olbiensis* et *basilaris*).

Il n'en a pas été tout-à-fait de même en Allemagne, car Reichenbach, dans le 8e volume de ses *Icones* (1846), a figuré un bon nombre d'akènes (*nuculæ*) entiers ou coupés transversalement, mais sans les décrire dans ses diagnoses.

Tous les autres auteurs dont j'ai les travaux sous les yeux, sont restés muets sur ce point, et nous devons remercier M. Godron, qui s'est chargé seul de l'agrostographie de la Flore de France, d'avoir rompu avec la vieille et très-commode habitude à laquelle ses devanciers étaient demeurés si obstinément fidèles.

M. Godron, donc, a suivi d'assez près l'exemple de Kunth, mais de bien loin celui de M. Gay. Il a parlé des akènes de la plupart de ses espèces, mais il l'a fait d'une manière bien plus sommaire encore, bien plus uniforme, bien moins comparative, bien plus insuffisante en un mot, que ne l'avait fait l'illustre botaniste prussien. En général, la coloration indiquée par M. Godron n'est pas exacte, parce qu'il a, bien souvent, observé les akènes formés, pleins, durs, mais non pas MURS, et ce n'est qu'à leur maturité réelle qu'ils quittent la couleur *blanchâtre*, *pâle* ou *jaunâtre* pour prendre leur livrée définitive. Il est quelques espèces où la couleur *jaune*, plus ou moins foncée, est *définitive*, mais c'est, et de beaucoup, le plus petit nombre.

Quant à la forme, il est parfaitement exact de dire pour la plupart des *Carex* bistigmatiques, que leur akène est *ovale* et *comprimé*, — pour les *Carex* tristigmatiques, qu'il est *obové* et *triquètre*, — pour tous, qu'il est *ponctué ;* mais ces caractères, communs à dix, vingt, cinquante espèces, ne sont plus d'aucune utilité pour les distinguer entr'elles. Il faut entrer dans la description des caractères de détail, et ceux-là, quand on y regarde de très-près, ne manquent heureusement pas.

J'essaierai de les exposer pour toutes nos espèces de la Dordogne, soit au moyen de graines périgourdines lorsque j'en ai eu de bonnes à ma disposition, soit au moyen d'échantillons étrangers au département, mais que je puis regarder comme authentiques.

Deux espèces seulement (*Carex Schreberi* et *acuta*), qui me sont *indiquées* par mes correspondants, et dont je n'ai pas réussi à voir les fruits mûrs, même d'ailleurs que du Périgord, me forcent à laisser inachevée cette partie de mes notes critiques.

Pour éviter les redites inutiles, je ne m'astreindrai pas à parler de la position de l'akène dans son utricule où il est généralement sessile, rarement pédicellé ; Kunth a eu soin de signaler ces derniers cas, ainsi que la disproportion, très-grande parfois, qui peut exister entre les dimensions de l'akène et celles de l'utricule.

En revanche, je tiendrai note d'un caractère pratique, qui m'a paru présenter une indication utile pour la diagnose : je veux parler du plus ou moins de facilité qu'on trouve à extraire l'akène de son utricule. Ces différences, en effet, tiennent soit à la nature du tissu de l'utricule et à l'énergie du point d'adhérence de l'akène, soit au plus ou moins de jeu qu'a celui-ci dans l'intérieur de l'utricule,

soit enfin aux formes comparatives du contenu et du contenant. — Pour plus de commodité pratique, je joindrai à cette indication celle de la longueur approximative de l'akène mûr.

Dans tous les *Carex* que je connais, l'akène est très-finement et très-élégamment ponctué, suivant une disposition sériale, et les points sont souvent si petits, si difficiles à apercevoir, qu'on a décrit comme *lisses* les graines de plusieurs espèces. Je ne chercherai donc point à tirer parti de cette disposition trop générale, sauf pour quelques espèces qui la présentent d'une manière remarquable. Ces points, d'ailleurs, ne sont pas des points *creusés à la surface* du tégument de la graine; leur apparence résulte tout simplement, si je ne me trompe, de la délimitation des cellules de la couche externe de ce tégument.

Ne m'étant point livré à l'observation des faits embryogéniques, je n'ose rien affirmer relativement à la nature d'une couche de cellules fort grandes (plus grandes que les points auquels les akènes doivent leur qualité de graines *ponctuées*) et qui s'étend non-seulement sur leurs faces, mais encore et surtout *sur leurs angles!* Cette couche de cellules, que je n'ai rencontrée que dans certaines espèces et à la maturité seulement, n'est pas également répartie sur toute la surface. Est-elle due à un commencement d'altération de cette surface, ou bien à la présence de la couche la plus interne de l'utricule, laquelle resterait partiellement adhérente à la graine? C'est ce que la direction habituelle de mes études ne m'a pas conduit à déterminer. J'indique seulement l'existence de cette sorte de membrane celluleuse, inégale, blanchâtre, et je me borne à dire qu'elle m'a paru quelquefois réellement *séparable* de la graine.

On sait que, dans le genre *Carex*, le style n'est point

articulé sur l'akène ; il est donc continu , et lorsqu'après la fécondation il se dessèche et noircit en commençant par le sommet , il se brise au moindre contact et se détache en un point quelconque de sa longueur. Dans quelques espèces , la *nécrose* s'étend successivement jusqu'à la base même de la colonne stylaire ; mais , dans presque toutes , cette base persiste plus ou moins longue , blanche ou jaunâtre , solide, nullement nécrosée , et alors l'akène est ordinairement dit *apiculé*. Cette expression est impropre , en ce que ce ne sont pas les faces de l'akène qui se rétrécissent au-delà du périmètre correspondant à la cavité du tégument (la terminaison supérieure de celui-ci est toujours *obtuse* , souvent même *rétuse*) ; ce sont uniquement les *angles* de l'akène (lorsqu'il en existe de visibles) qui se relèvent et se soudent pour former la base *persistante* de la colonne stylaire. Cette interprétation des faits résulte pour moi de la nature du tissu qui forme les *angles* et cette base persistante , toujours différente de la nature du tissu qui compose les faces de l'akène ; elle résulte aussi de la manière dont se comportent les angles lorsqu'ils se réunissent aux extrémités de l'akène pour former soit la base organique de celui-ci , soit la base de la colonne stylaire.

La conséquence de tout ceci est que les caractères diagnostiques des akènes ne doivent pas être cherchés uniquement dans leur *forme* , leurs *dimensions* et leur *couleur* , mais encore ET SURTOUT *dans leurs* ANGLES et dans les DEUX TERMINAISONS, SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE, DE CEUX-CI.

Ces angles peuvent être saillants ou non , fins ou épais et parfois presque en forme de boudins , plus ou moins énergiques , plus ou moins effacés , d'une grosseur égale ou inégale dans toute leur longueur.

Ils peuvent s'épaissir, s'épater en quelque sorte , soit à

l'extrémité inférieure pour y former un bourrelet ou un épaississement blanchâtre qui relie ces extrémités, soit à l'extrémité supérieure où le mème effet est produit avec ou sans relèvement visible de ces extrémités pour former une base solide à la colonne stylaire.

Les angles sont au nombre de deux dans tous les akènes de *Carex* bistigmatiques, et lorsqu'ils sont très-effacés ou excessivement fins, on ne les distingue pour ainsi dire plus; alors l'akène paraît ovoïde ou obové, ou cylindrique, plus ou moins comprimé. Le point d'adhérence de l'akène, au fond de l'utricule, est *transversalement allongé*. Parfois il arrive, dans une espèce bistigmatique, qu'un style devient tristigmatique par monstruosité; alors son akène devient trigone.

Dans les espèces tristigmatiques, l'akène est trigone ou triquètre (la face interne ou supérieure plus large que les deux externes ou inférieures) et le point d'adhérence est arrondi ou subtriangulaire. Si, par monstruosité, un des styles manque, l'akène revient à la forme comprimée des espèces bistigmatiques.

Je ne voudrais pourtant pas affirmer que les choses se passent toujours aussi régulièrement, car je possède un échantillon de *Carex binervis* Smith (espèce tristigmatique), dont les akènes sont *tétraèdres*, et je n'ai pu réussir à constater, parmi les restes desséchés de ses styles, qu'il y en eût réellement de tétrastigmatiques; mais enfin, la règle commune est celle-ci : *égalité numérique des stigmates et des angles.*

(30 avril 1858).

CAREX PULICARIS. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 3.

Marais montueux de Veyrines près Domme (M.). — Burée, dans les bois *secs!* (DR.).

Akène du *C. pulicaris* L. (2 stigmates).

Longueur : 2 millim. 1/2.

Extraction facile, quoique l'akène remplisse presque exactement son utricule.

Couleur : brun-grisâtre peu luisant, avec les angles un peu plus pâles.

Forme ovale-linéaire allongée et courtement rétrécie à la base, tronquée au sommet où elle a une légère tendance à s'élargir. Cet akène paraît sub-cylindrique; mais il est, en réalité, légèrement comprimé, à faces également bombées.

Angles filiformes, excessivement fins et ne s'épaississant un peu qu'à l'approche de la base. La compression de l'akène étant très-peu forte, ses bords sont fort épais, et il faut une bonne loupe pour y discerner le fil pâle, mais très-net, qui constitue l'angle.

Colonne stylaire blanchâtre, cylindrique, bien détachée et mucroniforme, mais très-courte.

Obs. Ponctuation d'une finesse excessive. — Cet akène, le plus allongé proportionnellement que nous offrent les *Carex* de la Dordogne, appartient à une forme rare dans le genre, et on peut dire qu'il est de très-forte taille, comparativement à la plante qui le porte.

Carex disticha. Huds. — K. ed. 1ª, 18; ed. 2ª. 17.

Mareuil (M.). — Environs de Bergerac, dans un pré humide entre le faubourg de la Magdeleine et Saint-Laurent (Rev.).

Akène du *C. disticha* Huds. (2 stigmates).

Parmi les vingt-neuf espèces dont je décris les graines, c'est la seule pour laquelle je n'ai pu me les procurer dans un état de maturité parfait. Ma description sera donc susceptible d'être modifiée ou complétée.

Longueur : 1 et demi à 2 millim.

Extraction assez facile ; elle le deviendrait probablement plus encore à la maturité.

Couleur : brun-pâle, luisant et d'aspect huileux.

Forme très-comprimée, presque applatie à la face interne, un peu plus bombée à l'externe, elliptique, un peu élargie à la base et rétrécie au sommet qui demeure pourtant obtus. Le point d'adhérence fait à peine saillie à la base et n'en ferait peut-être plus si l'akène était bien mûr.

Angles filiformes et très-fins, sans aucun épaississement, et qui doivent probablement s'effacer à la maturité parfaite.

Colonne stylaire très-blanche et très-courte, mucroniforme, bien détachée de l'akène, et paraissant complètement *cylindrique*.

Obs. Ponctuation forte. — L'akène bien mûr doit probablement être d'une couleur très-foncée.

Carex vulpina (Catal.).

Akène du *C. vulpina* L. (2 stigmatès).

Longueur : 1 et demi à 2 millim.

Extraction difficile, même à la maturité, à cause de la consistance subspongieuse et coriace de la base de l'utricule.

Couleur : brun-jaunâtre foncé, très-luisant et d'aspect huileux.

Forme ovale-orbiculaire, sublenticulaire (surtout dans les échantillons de La Rochelle, où cet akène est presque exactement *rond*), très-comprimée, faiblement et presque également bombée sur les deux faces, à peine élargie vers la base qui est étroite ; les deux extrémités paraissent subitement, courtement et presque également acuminées.

Angles filiformes, non épaissis vers la base, peu distincts.

Colonne stylaire comprimée, presque entièrement caduque, ne laissant sur l'akène qu'une cicatrice blanchâtre, courtement et transversalement elliptique, supportée par le très-court moignon qui rend mucroné le sommet de l'akène.

Obs. Ponctuation proportionnellement très-forte.

CAREX MURICATA (Catal.).

AKÈNE DU *C. muricata* L. (2 stigmates).

Longueur : 2 millim. 1/2.

Extraction difficile comme dans le *vulpina*, et par la même cause.

Couleur : brun-marron plus foncé que dans le *vulpina*, mais peu luisant et d'un aspect moins huileux quoique gras.

Forme comprimée, presque également bombée sur les deux faces, presque exactement *orbiculaire*, mais peu élargie au-dessous du milieu et se rétrécissant assez brusquement de là jusqu'à la base qui demeure plus large que dans la plupart des espèces. Les côtés sont curvilignes dans la partie supérieure, rectilignes ou même un peu rentrants dans l'inférieure. Sommet très-obtus, presque rétus.

Angles filiformes, peu distincts à la maturité, si ce n'est à la base où ils s'épaississent sensiblement.

Colonne stylaire comprimée, complètement caduque et ne laissant sur l'akène, même avant la maturité, qu'une cicatrice blanchâtre, transversalement elliptique, moins linéaire que dans le *divulsa*, parce que la compression de l'akène est moins forte.

Obs. Ponctuation forte. — Cet akène est plus gros que celui du *C. vulpina* dont il est très-voisin ; il est un peu moins semblable à celui du *C. divulsa* qui est plus petit.

CAREX DIVULSA (Catal.).

AKÈNE DU *C. divulsa* Good. (2 stigmates).

Longueur : 2 millim. au plus.

Extraction très-facile à la maturité, à cause de la minceur de la membrane utriculaire.

Couleur : brun-marron, luisante, et d'un aspect huileux.

Forme ovale comprimée, un peu élargie à la base, à peu près également convexe sur les deux faces, mais un peu plus à la face externe. On pourrait dire que cet akène est *sublenticulaire-subcarré,* à cause de son périmètre en forme d'ovale très-court, très-élargi et dont les quatre coins sont arrondis.

Angles fins et filiformes dans la jeunesse de l'akène; plus épais et obtus, mais très-obscurément distincts, à la maturité.

Colonne stylaire comprimée, complètement caduque et ne laissant sur l'akène, même avant la maturité, qu'une section de même forme et blanchâtre.

OBS. Ponctuation fine.— Cet akène est très-semblable à celui du *C. muricata*, mais plus petit et moins large.

CAREX PANICULATA Linn. — K. ed. 1ª, 24; ed. 2ª, 26.

Dans un pré tourbeux du vallon de Cavigne près Saint-Félix-de-Villadeix (OLV.).

Je crois avoir vu cette espèce, en abondance, à Puyraseau, commune de Pluviers, près Nontron, dans les sources et les fossés des prés qui bordent les bois, sur le terrain granitique; mais il était sans fleurs ni fruits (*septembre* 1848), et comme M. Schultz n'avait pas encore appelé l'attention sur le caractère distinctif qu'il a signalé en 1852 pour distinguer les racines du *paniculata* de celles du *para-*

dacia, je n'oserais affirmer que la plante que j'ai vue, sans la récolter, appartient réellement à la première de ces deux belles espèces.

M. Oscar de Lavernelle a trouvé dans un lieu tourbeux près du moulin de Calimont, au-dessus de la forge des Eyzies, de magnifiques échantillons qu'il a cru devoir rapporter au *C. paradoxa* Willd., « parce que leurs capsules, « parfaitement mûres, présentent des stries très-visi- « bles, même à l'aide d'une loupe faible; cependant, lors- « qu'elles sont encore vertes, elles paraissent à peu près « lisses. »

Cette dernière considération, bien que reposant sur un caractère peu tranché (comme le sont du reste tous ceux qui servent à distinguer le *C. paniculata* du *paradoxa*), se joint à quelques autres caractères que je remarque sur les échantillons en question, pour me confirmer dans l'opinion où je suis que nous n'avons affaire qu'au *C. paniculata*:

1° La bordure scarieuse des écailles femelles est très-large, et ces écailles paraissent un peu plus courtes, proportionnellement, que celles du *C. paradoxa*.

2° Le bec de l'utricule me semble manifestement *ailé*. J'aurais voulu pouvoir comparer l'akène des échantillons périgourdins à celui des échantillons de M. Schultz; mais M. de Lavernelle ne m'a pas envoyé de fruits mûrs.

3° Le chaume est triquètre à faces extrêmement planes, à angles, par conséquent, très-aigus.

4° Les gaînes squamiformes, bien qu'un peu mates et tendant visiblement à se décomposer en fibrilles, conservent bien mieux l'aspect squamiforme que celles des *C. paradoxa* authentiques.

AKÈNE DU *C. paniculata* L. (2 stigmates).

Longueur : 1 millim. 1/2, au plus.

Extraction très-difficile, ce qui tient à ce que l'utricule (comme dans le *C. paradoxa* dont l'akène offre pourtant des caractères de détail fort différents) a une base très-épaisse et très-élargie, relevée de fortes nervures, durcit beaucoup et devient comme crustacé en mûrissant

Couleur : jaune-fauve foncé et tirant sur le brun ; l'akène peut même devenir brun-noirâtre à la maturité extrême. Il est entièrement mat.

Forme : Elle peut être citée parmi les plus singulières qu'on rencontre dans le genre *Carex*, et n'est nullement en rapport avec celle de l'utricule. En effet, l'utricule est plus large à la base qu'au sommet de la cavité qui contient l'akène, tandis que celui-ci est plus large au-dessus qu'au dessous de la moitié de sa longueur.

Cet akène, considéré *en plan*, est rhomboïdal presque régulier, c'est-à-dire, *obcuméiforme* depuis sa base jusques un peu au-delà de sa moitié ; là, il s'élargit et présente comme deux angles saillants ou gibbosités en delà desquelles il se rétrécit brusquement jusqu'au sommet qui est obtus. A la maturité, les courbes de ses côtés, parfois un peu flexueuses, sont plutôt rentrantes que saillantes, surtout entre le milieu et le sommet.

Si maintenant on considère l'akène non plus comme plan, mais comme *solide*, on peut dire qu'il est à peu près et irrégulièrement trigone, parce que sa face externe est subcarénée et sa face interne presque applatie. Cependant, cet applatissement n'existe que dans la moitié supérieure de cette face ; sa moitié inférieure est, au contraire, sensiblement bombée (en biseau curviligne).

Angles très-fins mais bien détachés et filiformes dans toute leur longueur ; d'autant plus apparents que la graine est plus mûre.

Colonne stylaire tellement caduque qu'on la peut dire nulle et représentée, sur la graine mûre, par un moignon rudimentaire.

Obs. Ponctuation excessivement fine et difficile à voir. — L'utricule et l'akène sont d'une petitesse bien remarquables, comparativement à la taille élevée de ce robuste végétal.

Carex Schreberi. Schrank. — K. ed. 1ª, 27; ed. 2ª, 28.
— Boreau, Fl. du Centr., 2e éd.

C. bromoïdes Dubois, Fl. d'Orléans (ex Boreau).

Il m'est indiqué, mais sans localité précise, par M. le comte d'Abzac, comme ayant été récolté dans le département par M. l'abbé Meilbez. Je n'en ai point reçu d'échantillon.

Je n'ai même pas pu me procurer d'akènes mûrs de cette espèce qui, ce me semble, n'en donne que rarement, et je dois me borner à transcrire les descriptions des auteurs :

Achenium utriculo dimidio brevius, ellipticum, planiusculo-convexum, subtilissimè et obsoletè punctulatum, pallidè ferrugineum, nitidulum (Kunth, Enum. II, p. 395).

« Akène brun, elliptique, comprimé, ponctué » (Godron, Fl. Fr. III, p. 392).

— remota. Linn. — K. ed. 1ª, 33; ed. 2ª, 32.

Environs de Bergerac, près le château des Termes (Rev., 1843). — Bords du ruisseau le Vachon, commune de Saint-Paul-de-Serre (DD., 1854). — Bords des fossés, aux Guischards, commune de Saint-Germain-de-Pontroumieux (Eug. de Biran, 1847).

Akène du *C. remota* L. (2 stigmates).

Longueur : 1 millim. 1/2.

Extraction très-facile , à cause de l'extrême minceur du tissu de l'utricule, qu'il ne remplit pas.

Couleur : jaune-brunâtre peu foncé et très-mat.

Forme subrhomboïdale (presque ovale avant la maturité), à côtés courbes, comprimée sur les deux faces, faiblement et obscurément carénée à la face externe ; un peu plus subitement rétrécie vers la base que vers le sommet qui est très-peu effilé, ordinairement obtus, souvent même très-obtus.

Angles indistincts, ou faiblement filiformes et très-fins à la maturité.

Colonne stylaire faible et caduque.

Obs. Ponctuation élégante et forte pour la taille minime de l'akène.

Carex stellulata. Goodenough. — K. ed. 1ª, 30; ed. 2ª, 34 (α typus), et auct. ferè omn.

C. echinata Murray. — Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 398.

Même indication que pour le *C. Schreberi*, et, par conséquent, localité non précisée pour le département (M.).

Akène du *C. stellulata* Good. (2 stigmates).

Longueur : près de 2 millim.

Extraction facile, parce que la base de l'utricule est mince et un peu spongieuse, au lieu d'être *indurée* comme dans le *C. paniculata*.

Couleur : brun-jaunâtre peu luisant.

Forme : absolument celle d'un *fer de pique* peu allongé, c'est-à-dire, que l'akène, pointu sans être aigu, est triangulaire, très-comprimé, à côtés rectilignes, à base très-élargie et presque tronquée (angles de la troncature arrondis). Il est à peine plus bombé en dehors qu'en dedans ; son plus fort renflement est au tiers inférieur (comme sa plus grande

largeur) et, à partir de ce point, il s'amincit en biseau pour se réduire au point d'adhérence, MM. Godron et Grenier disent très-bien qu'il est « brusquement contracté à la base; » mais ces mots ne suffisent pas pour exprimer la complication de la forme que j'ai essayé de décrire.

Angles absolument indistincts.

Colonne stylaire cylindrique, épaisse et courte, très-caduque.

Obs. Ponctuation très-diflicilement visible, et à l'aide des rayons directs du soleil.— L'utricule a de la ressemblance avec celui du *C. paniculata;* mais, contrairement à ce qu'on observe dans cette espèce, l'akène du *C. stellulata* est en rapport de forme avec son utricule, c'est-à-dire, bien plus large à la base qu'au sommet.

CAREX LEPORINA (Catal.)

AKÈNE DU C. *leporina* L. (2 stigmates).

Longueur : 1 millim. 1/2, y compris la colonne stylaire et l'amincissement subit que forme sa base.

Extraction facile.

Couleur : jaune-brunâtre, uniforme.

Forme comprimée, exactement ovale, un peu plus convexe du côté externe que de l'interne; très-courtement et subitement mucroné aux deux bouts par la base du style et le point d'adhérence.

Angles non tranchants, absolument indistincts.

Colonne stylaire, épaisse, cylindrique.

Obs. L'Akène est lisse en apparence et excessivement luisant, sans avoir l'aspect gras. Il est excessivement petit par rapport à son utricule.

— STRICTA (Catal.) — Ajoutez : Dans les prés marécageux à Mareuil (M.). — Environs de Bergerac (REV.).

— Marais voisin du gouffre de Toulon et bords de l'Isle, près Périgueux (D'A.).

Si l'on veut tenir un compte rigoureux des proportions et même des détails de forme des utricules et des écailles femelles de cette espèce, on tombera infailliblement dans des embarras inextricables. L'utricule devient souvent très-grand (par une sorte d'hypertrophie et d'une façon très-inégale dans le même épi) quand la plante croît dans des terrains très-gras.

Il faut s'en tenir, pour distinguer cette espèce du *C. acuta*, aux caractères suivants :

Racine fibreuse, cespiteuse, non rampante (souches très-robustes); oreillettes de la bractée inférieure oblongues, allongées, brunes ou pâles; bractée inférieure ne dépassant pas et même n'atteignant pas, en général, la sommité des épis mâles (j'ai vu, mais très-rarement, que cette règle souffre exception) ; akène pâle, *lisse* (Godron et Grenier) quand on ne le regarde pas à l'aide d'une forte loupe. — Lorsque l'utricule est comme hypertrophié, le bec de l'akène (base du style ou colonne stylaire) devient extrêmement long, afin d'atteindre l'orifice de l'utricule ; il est alors pour ainsi dire *proboscidiforme*, mince et comprimé. La paroi interne de l'utricule est *toujours* plus ou moins *teinte de violet!* (Gay).

Il existe à Bordeaux une forme de cette espèce, exactement correspondante par ses caractères (on pourrait dire *équivalente*) à celle du *C. acuta* que M. Boreau a nommée *Carex Touranginiana ;* mais ses caractères *essentiels* sont ceux du *C. stricta!* Afin de rappeler ce *parullélisme de déformation*, je propose pour la forme dont il s'agit (et que je ne connais pas dans la Dordogne), le nom de *C. stricta*, forme *Touranginiana*.

Le *C. Goodenowii* Gay (*cæspitosa* DC.; *vulgaris* Fries) a, comme le *stricta*, l'utricule *violacé en dedans*. Il se distingue bien de cette espèce par ses feuilles bien plus courtes que le chaume, et par les oreillettes de la bractée inférieure *très-courtes*, *arrondies*, et d'un *brun noir* très-foncé; je ne le connais pas dans nos contrées.

AKÈNE DU *C. stricta* Good. (2 stigmates).

Longueur : 2 millim. à 2 millim. 1/2, sans compter la colonne stylaire.

Extraction difficile, à moins que la maturité ne soit parfaite.

Couleur : jaune-paille très-pâle; angles légèrement verdâtres.

Forme obovée-rétuse, presque parfaitement lenticulaire, très-comprimée, faiblement et presque également bombée sur les deux faces.

Angles filiformes, non tranchants, mais représentant le pli d'une feuille de papier à lettre quand on ne l'a pas rendu aigu en l'écrasant avec l'ongle. Arrivés au sommet, ces angles s'épaississent et se redressent pour accompagner la base du style, à laquelle ils donnent la forme d'une lame à deux tranchants, bombée sur ses deux faces (*anceps*).

Colonne stylaire très-courte dans l'état normal de l'utricule, mais susceptible, lorsque celui-ci s'hypertrophie comme je l'ai dit plus haut, de s'allonger jusqu'à devenir égale au quart de l'akène lui-même, en conservant toujours sa forme comprimée. Reichenbach n'a point figuré cette curieuse modification.

OBS. L'akène paraît lisse et mat; mais, au moyen d'une forte loupe, on aperçoit sa fine et faible ponctuation. Reichenbach décore ses faces de nervures longitudinales que je n'ai jamais pu y voir, — je dis plus, — qui n'y peuvent pas exister : on n'y

voit jamais qu'une sorte de pli médian caréniforme et très-peu net, qui s'efface entièrement à la maturité.

CAREX ACUTA. Linn. — K. ed. 1ª, 45 ; ed. 2ª, 48.

Même indication (quant à la localité précise) que pour les *C. Schreberi* et *stellulata* ; mais je la donne sous toutes réserves, parce que le *C. acuta* est une espèce tellement obscure, et dont les caractères sont si peu unanimement reconnus par les divers auteurs, qu'il est peut-être impossible, en l'absence d'échantillons *authentiques*, d'affirmer que celui qu'on a sous les yeux est l'*acuta* de tel ou tel autre botaniste.

On s'accorde cependant à peu près sur ceci : Racine *rampante ;* oreillettes de la bractée inférieure petites, courtes, arrondies, pâles ; bractée inférieure égalant ou dépassant la sommité des épis mâles ; — à quoi il faut ajouter (ce que les auteurs ne disent pas tous) : akène *fortement ponctué*, jaune-paille ; intérieur de l'utricule *non teint de violet.*

Une forme de cette espèce, pourvue d'épis femelles longs, très-lâches et dont les inférieurs sont longuement pédonculés, a été considérée par M. Boreau comme une espèce distincte, qu'il a nommée *C. Touranginiana*. MM. Godron et Grenier la nomment *C. acuta γ personata* Fries. Je ne sais si elle a été rencontrée dans le département de la Dordogne.

Je n'ai pas pu me procurer l'akène mûr du *C. acuta*. Il est ainsi décrit par Kunth (Énum. II, p. 413) : *Achenium immaturum obovatum, compressum, basi styli terminatum*, « et par M. Godron (Fl. Fr. III, p. 404) : Akène fauve, ponctué, lenticulaire. »

CAREX TOMENTOSA (Catal.) — Ajoutez : Grand taillis de Dives, commune de Manzac. Il y est rare ; les échantillons ont

été vus par M. Boreau, mais non par moi. — C dans la forêt de Saint-Félix-de-Villadeix ; vallon du Ruchel, dans les prairies du château de Lavernelle, même commune (OLV.).

Akène du C. *tomentosa* L. (3 stigmates).

Longueur : 1 millim. 1/2, au plus.

Extraction difficile comme dans le C. *præcox* et par la même raison.

Couleur : brun-jaunâtre, puis brun-rougeâtre, avec les angles blancs.

Forme : obovée-triquètre, à faces convexes, rétrécie à la base, tronquée au sommet.

Angles très-énergiques, arrondis en boudin, saillants, se réunissant au sommet *sans s'y étaler en disque*.

Colonne stylaire blanche, épaisse, dure et raide.

Obs. Cet akène ressemble beaucoup à celui du C. *præcox*, mais s'en distingue essentiellement par l'absence de disque au sommet. — Faute de fruits mûrs *de la Dordogne*, ma description est faite sur l'échantillon des *Cypéracées Suisses* de M. Serînge et sur un échantillon récolté à Aix en Provence par M. Du Rieu, qui affirme son identité avec ceux de Ribérac.

Carex præcox (Catal.).

Kunth est tombé dans l'erreur commune à laquelle je me suis associé en suivant le *Botanicon Gallicum*. Cette erreur, reconnue maintenant par tous les botanistes, consistait à ne pas distinguer le *Carex umbrosa* de Host de celui de Hoppe. La plante de Host n'est qu'une forme plus élevée du *C. præcox*, ainsi qu'il conste de ses souches à stolons rampants, et nous l'avons à Lanquais, ainsi que je l'ai dit dans le Catalogue. La plante de Hoppe, au contraire (que, d'après M. Duby, j'appelais alors *C. umbrosa* Host.), est le

C. longifolia Host., Koch, Syn. ed. 1ª, nº 60, et porte maintenant le nom de *C. polyrhiza* Wahlenb., Koch. Syn. ed. 2ª, nº 64. Sa souche est cespiteuse et ne fournit jamais de stolons rampants. C'est celle que j'ai recueillie à Lormont près Bordeaux, seule localité française citée par le *Botanicon*.

Je trouve dans mes notes que M. l'abbé Revel m'a montré, en 1843, dans l'herbier du Petit-Séminaire de Bergerac, une plante recueillie aux environs de cette ville et que j'inscrivis dans ces notes sous le nom de « forme *umbrosa* du *C. præcox*. » Ma mémoire ne me rappelle pas assez clairement cet échantillon pour que je puisse affirmer qu'il n'appartient pas à l'*umbrosa* Hoppe, c'est-à-dire, au *C. polyrhiza* Wahlenb; Koch, Syn. ed. 2ª, nº 64. (*C. longifolia* Host. — Koch, Syn. ed. 1ª, nº 60). Cependant, comme cette dernière espèce n'a point été trouvée ailleurs dans le département, je crois plus probable que la plante de M. Revel appartient réellement à la forme du *C. præcox* que j'ai recueillie à Lanquais.

AKÈNE DU *C. præcox* Jacq. (3 stigmates).

Longueur : 2 millim. au plus.

Extraction difficile, même à la maturité et malgré la minceur du tissu de l'utricule, parce que celui-ci est rempli complètement par l'akène.

Couleur : d'un brun assez clair et tirant un peu sur le jaunâtre, avec les angles très-blancs.

Forme obovée-triquètre courte, à faces très convexes, tronquée au sommet, très-retrécie à la base, ce qui rend l'akène pour ainsi dire *obpyriforme*.

Angles très-énergiques, arrondis en boudin, se réunissant autour du sommet pour y former une bordure à la troncature discoïde de l'akène. Cette troncature devient

ainsi une sorte de soucoupe blanche, du centre de laquelle surgit le style.

Colonne stylaire blanche, raide, courte, mucroniforme.

Obs. Ponctuation très-fine.

Observations sur les **Carex** du groupe **præcox.**

Les *Carex ericetorum* Poll., *præcox* Jacq., *polyrhiza* Wahlenb., *pilulifera* L., et *tomentosa* L., forment un petit groupe dont il est difficile, au premier coup-d'œil, de distinguer les épis fructifères, même à la maturité. On n'arrive jusqu'ici à déterminer ces espèces qu'en examinant les utricules à l'aide de la loupe, et en s'aidant des caractères de végétation (souches rampantes ou cespiteuses; feuilles plus longues ou plus courtes que la tige, etc.).

L'étude que j'ai dû faire de ces cinq types si voisins, m'a conduit à un résultat que je n'osais espérer *à priori* : leurs akènes, de même taille à peu près (1 1/2 à 2 millim.), de même forme (obovés-triquètres, rétus ou même tronqués au sommet, plus ou moins subitement rétrécis à la base), diffèrent entre eux par des caractères précis et constants, qui ne permettent pas de les confondre quand on les examine de très-près; et ce n'est pas bien facile, vu la peine extrême qu'on a, même à la maturité, pour les extraire de l'utricule.

Je ne crois pas devoir me borner à la description, dans la forme que j'ai adoptée pour tous les *Carex* duraniens, de l'akène des deux seules espèces que le département nous offre dans ce groupe. Je crois, en effet, qu'il ne sera pas inutile de soumettre aux botanistes une petite étude spéciale des cinq espèces qui le composent, et je vais exposer, *comparativement,* les caractères qu'elles présentent sous le rapport de leur akène.

Cette étude paraîtra, je pense, assez neuve, car MM. Godron et Grenier ne disent rien de l'akène du *C. polyrhiza ;* ils décrivent d'une manière vague celui du *tomentosa :* « Akène obové-triquètre, ponctué ; » — celui de l'*ericetorum :* « akène blanchâtre, obové-triquètre, » — et celui du *pilulifera* : « akène brun, globuleux-triquètre, ponctué. » Cela ne suffit assurément pas pour les distinguer, et le *C. præcox* est le seul pour lequel ces botanistes le décrivent d'une manière à peu près complète, sauf pourtant son caractère principal, dont ils ne font pas mention.

Kunth lui-même, qui le premier, je crois, a porté son attention sur ces graines, n'est pas complet à leur sujet ; il ne dit rien de l'akène de l'*ericetorum* (son *C. ciliata*, n° 191), ni de celui du *polyrhiza* qu'il confond, à tort, avec son *umbrosa*, n° 195 (variété du *præcox*), ni enfin — circonstance fort singulière — de celui du *præcox* lui-même, n° 193. — Cependant, il est explicite et presque exact à l'égard du *pilulifera*, n° 196 : « Achenium utriculum re- « plens eique conforme, trigonum, apicatum, viridulum » — et du *tomentosa*, n° 198 : « Achenium subrotundum, « trigonum, apicatum, fuscum, angulis pallidis, utriculum « replens. » Voilà de bonnes descriptions sans doute, mais insuffisantes pour la comparaison avec les trois espèces voisines. Je vais m'efforcer d'être plus complet.

C. ericetorum.

Akène jaune ; troncature du sommet non surmontée d'un disque. Faces de l'akène très-convexes, séparées par des angles fins, filiformes et presque effacés, qui se réunissent au sommet pour former la base du style, sous la forme d'une colonne raide et courte, persistante.

Obs. L'utricule étant sans bec sensible, cette disposition est compensée par la saillie que forme la base du style sur le som-

met de l'akène. Il suit de là que l'utricule se moule exactement sur la forme de l'akène, qui se distingue de celui du *C. tomentosa* par ses angles fins, par sa couleur; et de celui du *C. pilulifera* par sa forme moins globuleuse, plus rétrécie à la base. — L'akène du *C. ericetorum* est celui dont j'ai eu les moins bons exemplaires à ma disposition.

C. præcox.

Akène à faces d'un brun clair; troncature du sommet surmontée d'un disque blanc, cupuliforme, à rebord saillant formé par la réunion et l'épaississement des sommets des angles. Ces angles sont blancs, épais, presque en forme de boudins. Le disque est mucroné au centre par la base du style.

Obs. L'utricule a un bec insensiblement atténué, d'où il suit qu'il ne se moule pas exactement sur la forme de l'akène qui se rétrécit graduellement vers la base et se distingue de celui du *polyrhiza* par la forme de son disque, et des trois autres par la présence de ce disque.

C. polyrhiza.

Akène noir-brunâtre; troncature du sommet surmontée d'un disque blanc et plat, non cupuliforme, mucroné au centre par la base du style, et qui déborde les sommets des angles aigus, fins et filiformes (quelquefois blanchâtres à la maturité).

Obs. L'utricule ressemble extrêmement, par sa pubescence, à celui du *præcox*; mais il s'amincit moins graduellement au sommet; son bec est plus *subitement* distinct. L'akène s'amincit davantage à la base, ce qui lui donne une forme un peu plus élancée. La présence du disque rend inutile sa comparaison avec les deux espèces suivantes.

C. pilulifera.

Akène jaunâtre (rarement brunâtre), presque globuleux,

très-subitement et très-courtement rétréci à la base. Troncature du sommet non surmontée d'un disque. Faces très-convexes, faiblement circonscrites par des angles fins, filiformes et peu saillants, qui se réunissent au sommet sans s'épaissir, pour former la base du style, laquelle est en forme de colonne mince, faible et *très-caduque*, qui se plie et se couche sur le côté sous la moindre pression quand l'akène est jeune, et qui, lorsqu'elle tombe, ne laisse qu'une petite cicatrice blanche, sans saillie.

Obs. Cet akène, le plus petit des cinq, est le plus globuleux et l'un des plus fortement ponctués. J'ai vérifié les singuliers caractères de sa colonne stylaire sur des échantillons de Suisse, d'Alsace, de Picardie, de Normandie, de Maine-et-Loire et de la Gironde.

C. tomentosa.

Akène brun-rougeâtre; troncature du sommet non surmontée d'un disque. Faces de l'akène très-convexes, limitées par des angles blancs, très-forts, presque en forme de boudins, qui se réunissent au sommet pour former la base du style, sous la forme d'une colonne très-blanche, épaisse, dure, persistante.

Obs. L'utricule étant privé de bec sensible, la colonne stylaire, comme dans le *C. ericetorum*, compense cette disposition, et l'utricule, comme le dit Kunth, est exactement moulé sur l'akène. Les angles énergiques et la forte colonne stylaire du *tomentosa* le distinguent bien de l'*ericetorum*; et, de plus, la graine du *tomentosa* ne peut être débarrassée qu'avec peine de la couche celluleuse externe qui l'enveloppe. Je n'ai point rencontré cette particularité dans les quatre autres espèces du même groupe.

Après avoir essayé de compléter les descriptions des akènes dont je m'occupe, je dois en venir à l'examen critique des figures qui ont été données de quelques-uns d'entr'eux par Rei-

chenbach, dont la publication assez récente met ses travaux à la portée du plus grand nombre des travailleurs sérieux.

Dans les descriptions qui accompagnent les *Icones* (tome 8), il ne parle point spécialement des akènes. Celui des *Carex eri-cetorum* et *præcox* n'est pas même figuré ou ne l'est qu'incomplètement dans la coupe transversale de l'utricule (*utriusque transsegmentum*), ce qui n'apprend rien sur leurs caractères distinctifs, puisqu'ils sont tous également *obovés-triquètres*.

L'akène des trois autres espèces est figuré à part de l'utricule; mais ces figures ne sont que des *à peu près* qui ne donnent nullement les résultats d'une *étude* comparative.

Ainsi, pour le *pilulifera*, la colonne stylaire est figurée très-longue, ce qui indique que l'akène a été dessiné fort jeune, et n'indique point que cette colonne est très-caduque.

Pour le *tomentosa*, le relief énergique des angles et le volume remarquable de la base de la colonne stylaire sont bien rendus; mais la forme obovée de l'akène (de même que pour le *pilulifera*) n'est pas assez nettement accusée.

L'inexactitude de la figure est bien plus grande encore pour le *polyrhiza* (*C. umbrosa* Hpp., fig. 639 de la pl. CCLXIII), car l'akène y est représenté *sens dessus dessous*, c'est-à-dire, *ovale-aigu* au lieu d'être *obové!* Le *sommet* de la figure (*base* réelle de l'akène) est orné fantastiquement d'une sorte de fer de lance qui n'a aucun analogue dans le genre *Carex* et qui ne peut être, en réalité, qu'une déchirure du point d'attache, prise par le dessinateur pour la base du style. Le véritable *sommet* de l'akène, au contraire (placé par le dessinateur à la *base* de la figure), se termine par un bouton rond et saillant, représentation incorrecte du disque plat qui, en réalité, surmonte l'akène. En somme, cette dernière figure est entièrement inexacte!

Je termine ces observations, auxquelles je me suis vu forcé de donner plus de développement que je n'aurais voulu, en faisant remarquer que le *Carex montana* L. fl. suec., *non* L. spec. (*C. collina* Willd.), si semblable en apparence aux cinq espèces dont je viens de m'occuper, ne peut cependant leur

être comparé. En effet, son akène (beaucoup plus volumineux), au lieu d'être *obové-rétus* comme le leur, s'atténue au sommet en un bec vigoureux et assez long, *brun* comme l'akène, et surmonté par la base *blanchâtre* du style.

(mai 1858.)

Carex gynobasis (Catal.).

Le nom *gynobasis* Vill., adopté par Candolle, Duby et Koch, date de 1787.

Le nom *alpestris* Allion., adopté par Kunth, date de 1785.

Le nom *Halleriana* Asso, remis en lumière, en vertu de la loi de priorité, par MM. Godron et Grenier, et adopté par MM. Du Rieu et Cosson dans leur Flore d'Algérie, date de 1779 et demeure, par conséquent, le seul légitime.

Il n'y a pas lieu de regretter le nom *alpestris*, peu convenable pour une espèce des plus humbles côteaux de nos pays de plaines, ni même le nom *gynobasis*, puisque le curieux caractère qu'il exprime est commun à cette charmante plante et au nouveau *C. basilaris* Jord. de l'Algérie et du Midi de la France.

Akène du *C. gynobasis* Vill. (3 stigmates).

Longueur : 3 millim.

Extraction facile à la maturité, bien que l'akène remplisse son utricule.

Couleur : brun-marron grisâtre et peu foncé à la parfaite maturité, avec les angles jaunâtres.

Forme ovale-triquètre allongée, presque égale aux deux bouts, un peu plus obtuse au sommet, subitement rétrécie à labase.

Angles sensiblement amincis à la base de l'akène, puis, s'épaississant subitement pour donner à celle-ci un rudi-

ment de pédicelle blanc, ou, si l'on veut, un bouton d'adhérence allongé. Ces angles, plus robustes au sommet, y font une saillie (qui donne à l'akène une apparence subombiliquée) avant de se redresser pour fournir la base du style.

Colonne stylaire cylindrique, très-courte et extrêmement robuste.

Obs. Ponctuation élégante et fine. — Couche celluleuse externe très-adhérente, mais peu épaisse et peu continue, en sorte qu'elle simule ces espèces de vermiculations qu'on exprime quelquefois dans la nomenclature par l'épithète *hieroglyphica*.

Carex digitata. Linn. — K. ed. 1ª, 63; ed. 2ª, 67.

C'est à M. Oscar de Lavernelle, et à lui seul, que nous devons cette espèce, qu'il a trouvée au pied des rochers voisins de la forge des Eyzies, en 1852.

Akène du *C. digitata* L. (3 stigmates).

Longueur : 2 millim. 1/2, y compris le pédicelle.

Extraction un peu difficile, même après qu'on a tranché le pédicelle, parce que l'akène remplit exactement les 3/4 supérieurs de l'utricule.

Couleur : d'un beau brun-marron peu foncé et luisant, avec les angles faiblement blanchâtres.

Forme elliptique-triquètre allongée, si subitement rétrécie à la base qu'on peut diviser l'akène en deux parties distinctes : 1° son *corps* également ou presque également obtus aux deux extrémités ; 2° son *pédicelle* blanc, court, épais, *triangulaire*.

Angles très-fins et très-vifs, ne s'épaississant ni au sommet ni à la base, mais accompagnant celle-ci dans tout le trajet de sa partie pédicellaire dont ils constituent les *arêtes*,

Colonne stylaire : Sa base persistante est blanche et très-

courte; elle est fréquemment surmontée d'un fragment brun du style, et celui-ci s'en détache facilement.

Obs. Ponctuation élégante et très-apparente. — Couche cellulaire externe faiblement distincte, mais à ponctuations fort grandes. — Quelques savants ont proposé de ne considérer que comme variétés l'un de l'autre, les *C. digitata* L. et *ornithopoda* Willd. — Quoique je ne possède pas la seconde de ces espèces à l'état de maturité extrême qui permet seul de juger en dernier ressort un akène, je crois pouvoir dire que la taille constamment *beaucoup plus petite* du sien, et la longueur beaucoup plus grande proportionnellement de son pédicelle, légitiment abondamment une séparation dont M. le Dr F. Schultz a, depuis près de quinze ans, proclamé la nécessité, d'après la différence des époques de floraison des deux plantes.

Carex panicea (Catal.)

Akène du *C. panicea* L. (3 stigmates).

Longueur : 2 millim. et même un peu plus, y compris la base persistante du style.

Extraction plus difficile que dans toutes les autres espèces étudiées par moi (à l'exception du *C. paniculata*), parce qu'il remplit en entier l'utricule privé de bec et dont le tissu est épais et crustacé. L'adhérence de l'akène au fond du sac est très-forte.

Couleur : d'abord d'un brun-rougeâtre luisant, puis d'un noir-violâtre mat. Elle est presque uniforme, même sur les angles.

Forme courtement obovée-triquètre (comme dans le *C. glauca*), mais avec un rétrécissement plus subit à la base, ce qui fait que l'akène approche souvent de la forme globuleuse-triquètre.

Angles à peine plus pâles que les faces, très-fins et nullement en boudin, presque effacés à la maturité parfaite, et

laissant à peine, alors, apercevoir une teinte blanchâtre vers le sommet. Là, ils se redressent et s'épaississent si énergiquement que la base du style est triangulaire.

Colonne stylaire épaisse, dure et très-longue.

Obs. Ponctuation forte. — Membrane celluleuse externe très-visible et fortement ponctuée.

CAREX GLAUCA (Catal.)

AKÈNE DU *C. glauca* Scop. (3 stigmates).

Longueur sensiblement variable (à la parfaite maturité) comme celle de l'utricule, mais ne dépassant jamais, que je sache, 2 millim. y compris la base persistante de la colonne stylaire.

Extraction assez facile.

Couleur : noirâtre, mate, avec les angles très-blancs.

Forme courtement obovée-triquètre, assez brusquement rétrécie à la base, ce qui donne à la partie supérieure un aspect fortement renflé et très-élargi.

Angles très-énergiques, en boudins, s'épaississant à la base pour y former un bourrelet blanc, se réunissant et se redressant au sommet, sans épaississement, pour y former la base du style.

Colonne stylaire blanche, raide, courte et très-épaisse,

Obs. La couche celluleuse externe, très-fortement ponctuée comme l'akène lui-même, le revêt en entier d'une teinte grise qui s'étend même sur les angles. Cette membrane n'est séparable de l'akène que très-difficilement et par lambeaux.

— MAXIMA (Catal.).

Il a été retrouvé dans plusieurs localités du Périgord, surtout du côté du Bordelais, par MM. l'abbé Meilhez et de Dives, et notamment au port de Sainte-Foy.

Akène du *C. maxima* Scop. (3 stigmates).

Je ne saurais en donner une description régulière et méthodique, parce que je n'ai pas eu occasion d'étudier une espèce où il soit, plus que dans celle-ci, variable sous le rapport de la couleur et de la forme.

Il est excessivement petit, comparativement à la taille gigantesque pour le genre, de la plante, car il dépasse à peine un millimètre et demi.

Il est peut-être, de tous, le plus facile à extraire, même avant la maturité, de son utricule qu'il ne remplit pas et qui est caduc de très-bonne heure.

L'akène est tantôt jaune-clair, ou jaune-fauve comme un grain de blé, tantôt jaune-brunâtre, ou même brun-noirâtre. Sa ponctuation, presque indistincte quand la couleur est claire, devient de plus en plus distincte à mesure que la coloration se rembrunit; et, lorsque celle-ci est très-foncée, il semble qu'on aperçoive, en outre de la ponctuation ordinaire, un autre ordre de points noirâtres et enfoncés.

Sa forme, en général, est elliptique, également amincie aux deux extrémités; mais, parfois, il est elliptique-obové, ou même courtement obové.

Ses angles sont très-fins, et la base de la colonne stylaire est faible et extrêmement caduque.

Carex pallescens. Linn. — K. ed. 1ª, 74; ed. 2ª, 78.

Environs de Bergerac, sur un côteau vis-à-vis le château de la Beaume (au-dessus de la route de Mussidan) et à Toutifaut (Rev.). — Aux *Églises enfoncées*, entre Belleymas et Mourens (DD.).

Akène du C. *pallescens* L. (3 stigmates).

Longueur : 2 millim. et même un peu plus à la parfaite maturité.

Extraction très-difficile, bien que l'akène soit plus petit que l'utricule, mais parce que l'absence totale de bec, dans celui-ci, empêche de le fixer convenablement pour en trancher la base.

Couleur : olivâtre-clair à la maturité : vert légèrement brunâtre auparavant. Angles plus pâles.

Forme changeant notablement avec l'âge. Dans la jeunesse, l'akène est court et obové. Puis il s'allonge par l'amincissement graduel et régulier de sa base, sans pourtant s'élargir beaucoup au sommet. Il est donc obové-triquètre-allongé, lorsqu'il est bien mûr. Base effilée à partir d'un peu au-dessus de la moitié de la longueur, et se terminant exactement en pointe, sauf un très-petit bouton d'adhérence.

Angles filiformes, vifs et très-fins quoique non tranchants, sans renflement appréciable en haut ni en bas, mais se redressant énergiquement pour former la base du style sur laquelle ils se détachent parfois assez nettement pour la faire paraître presque triangulaire.

Colonne stylaire brune à la maturité et très-fragile, car je n'en ai vu subsister qu'un tronçon fort court.

Obs. Ponctuation si fine qu'on l'aperçoit difficilement.

CAREX FLAVA (Catal.).

Notre plante est le type de l'espèce, *α vulgaris* F. Schultz, Archiv. de la Fl. de Fr. et d'Allem., I, p. 236 (1852); mais M. de Dives l'a trouvée en 1843, dans un pré très-humide à Queyssac, passant à la var. *β polystachya* Koch, syn. ed. 1ª et 2ª, c'est-à-dire, pourvue de plus de trois épis femelles (n'en ayant pourtant pas plus de quatre) et d'une bractée inférieure extrêmement longue.

AKÈNE DU *C. flava* L. (3 stigmates).

Longueur : 2 millim. au plus.

Extraction très-facile, parce qu'il est bien loin de remplir son utricule, au fond duquel il est absolument sessile et solidement fixé. Aussi, est-il rare de l'obtenir parfaitement complet, parce que le canif, en tranchant la base de l'utricule, entame presque toujours la sienne en même temps.

Couleur : brun clair ; aspect non luisant.

Forme obovée-triquètre, à faces assez convexes. Somme large, obtus ou un peu pyramidal. Base graduellement et régulièrement atténuée.

Angles fins, vifs, filiformes, non tranchants, très-peu saillants et sans épaississement sensible dans toute la longueur de l'akène, un peu plus pâles que les faces, à la maturité.

Colonne styluire assez forte, mais fragile, blanche, cylindrique.

Obs. Ponctuation fine et très-élégante. — Il est probable qu'il existe un petit bouton d'adhérence à la base de l'akène, mais je n'ai pas réussi à l'isoler.

Carex Œderi (Catal.) — Ajoutez : Bords de l'étang du Tuquet, dans la Double (OLV.).

Akène du *C. OEderi* Ehrh. (3 stigmates).

Ainsi qu'on devait s'y attendre en présence de la similitude des utricules (abstraction faite de leur bec) dans ces deux espèces, les akènes des *C. flava* et *OEderi* ne diffèrent presque pas. Je m'abstiens en conséquence de donner une description complète de celui-ci, et je me borne à dire qu'il est plus petit que l'akène du *flava* (1 millim. 1/2, au plus), plus foncé en couleur (d'un brun-noirâtre), plus fortement ponctué, proportionnellement un peu plus court et plus globuleux, parce que son rétrécissement basal est plus subit

et ses faces un peu plus convexes (il est parfois aussi large que long). — Reichenbach a figuré les faces *trop peu convexes* dans les deux espèces.

Carex Mairii. Coss. et Germ. obs. pl. critiq. p. 18, pl. 1, 2, et Fl. Paris. p. 602, pl. 35, fig. 1-3. — Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 424.

Cette espèce m'est indiquée, mais sans localité précise, par M. le comte d'Abzac, comme ayant été récoltée dans le département par M. Meilhez. Je n'en ai point reçu d'échantillon, et M. d'Abzac me dit que la détermination de celui qu'il a vu lui laisse quelques doutes.

Je décris l'akène d'après les échantillons *authentiques* des environs de Paris. MM. Godron et Grenier l'ont mieux décrit que celui de la plupart des autres espèces (« jaunâtre, ponctué, obové-trigone, atténué à la base, apiculé »); mais j'emploie le mot *triquètre* au lieu de *trigone*, parce que les angles *très-aigus* me paraissent rendre cette substitution nécessaire.

Akène du *C. Mairii* Coss. et Germ. (3 stigmates).

Longueur : 2 millim., y compris son pédicelle.

Extraction facile, parce que l'akène, quoique reproduisant assez exactement la forme de l'utricule, abstraction faite du bec de celui-ci, est beaucoup plus petit que lui.

Couleur : pâle-brunâtre plutôt que jaunâtre; aspect mat.

Forme obovée-triquètre, raccourcie.

Sommet très-obtus bien que le plus grand élargissement se trouve à peine au-dessus de la moitié de la longueur. Base très-brusquement et fortement amincie en pédicelle assez long.

Angles très-fins et aigus, mais non tranchants, à peine renflés et élargis vers le milieu de l'akène, bien détachés

vers la base, et un peu plus pâles que les faces. Ils ne forment d'épaississement ni au sommet, ni à la base, dont le pédicelle se termine par un très-petit bouton d'adhérence.

Colonne stylaire mince, très-fragile et facilement caduque à sa base, car je n'ai pu qu'une seule fois en retrouver un court tronçon adhérent à l'akène mûr.

Obs. La dimension de l'utricule mûr est très-variable dans cette espèce; mais celle de l'akène l'est beaucoup moins.

Carex fulva (Catal.)

Les quatre études successives que M. le docteur F. Schultz a faites, de 1840 à 1852, et publiées dans ses Archives de la Fl. de Fr. et d'Allem. I, p. 7, 26, 129 et 247, sur les *C. fulva* Gooden. et *Hornschuchiana* Hoppe, me semblent avoir établi d'une manière irréfragable que ces deux espèces n'en font qu'une divisible, si l'on veut, en deux formes : α *fertilis* Schultz (*fulva*) et β *sterilis* Schultz (*Hornschuchiana*). C'est aussi l'opinion de MM. Godron et Grenier, tandis que Kunth, Koch, M. Guépin (Fl. de M. et L.) et M. Boreau (Fl. du Centr.) laissent subsister la distinction des deux espèces. M. Boreau a même étiqueté des deux noms différents deux échantillons recueillis par M. de Dives dans le même pré, aux Nauves, commune de Manzac.

Dès l'instant où je déclare adopter, pour ma part, l'opinion qui réunit les deux espèces, il ne me reste qu'à examiner le nom qu'il faut donner à cette réunion.

MM. Godron et Grenier adoptent *Hornschuchiana*, parce que c'est le moins litigieux de tous, et, sous ce rapport, leur détermination présente un avantage réel.

Je n'en dirai pas autant des propositions de M. Schultz qui a nommé successivement la plante *C. biformis* et

C. flavo-Hornschuchiana : ces noms, heureusement, n'ont pas prévalu.

S'il fallait absolument, pour renfermer les deux formes *fertile* et *stérile*, un nom différent de ceux qui ont été donnés spécialement à ces formes, on aurait à choisir le plus ancien parmi les suivants : *Hosteana* DC. Catal. Monsp. — *speirostachya* Sm. engl. fl. — *xanthocarpa* Degl. *in* Lois. fl. gall. Mais à quoi bon, dès l'instant où l'on reconnaît que la forme stérile et la forme fertile ne forment qu'une et même espèce. *fulva* Good. ? Qu'importe que ce soit l'état imparfait, l'état stérile de cette espèce qui ait été décrit le premier ? C'est toujours cette espèce et non une autre; donc les droits de priorité de Goodenough restent intacts, inaliénables, sacrés, et l'espèce doit être ainsi désignée : C. FULVA Good. — Duby, Bot. (*C. Hornschuchiana* Godr. et Gren.) *α fertilis* Schultz (*C. Hornschuchiana* Hoppe) et *β sterilis* Schultz (*C. fulva* Hoppe).

A l'indication unique que j'ai donnée en 1840 pour le *C. fulva*, il faut maintenant ajouter les deux localités suivantes :

Prairies des Nauves, commune de Manzac (DD.).

Pontbonne près Bergerac, dans un pré marécageux et voisin de la grande route entre Corbiac et Malsinta (REV.). Les échantillons que je possède de cette dernière localité (*α fertilis*) ont été vus par M. Boreau comme ceux de la première (α et β).

AKÈNE DU *C. fulva* Good. (3 stigmates).

Longueur : 2 millim. au plus.

Extraction moins difficile, à la maturité, que dans le groupe du *C. præcox*, parce que l'akène ne remplit pas complètement l'utricule.

Couleur : d'un beau brun-marron, avec les angles d'un blanc verdâtre.

Forme ovale-triquètre à la maturité, avec les faces médiocrement bombées et un rétrécissement égal et très-court aux deux bouts. Dans sa jeunesse, il a commencé par être obové, parce que les angles n'avaient pas encore tout leur développement et que leur épaississement basal n'était pas encore sensible; mais lorsque celui-ci se produit, la forme de l'akène devient presque régulièrement ovale.

Angles énergiques, presque en boudins, se réunissant à la base de l'akène pour y former un épaississement considérable et de couleur *blanche* à la maturité; se réunissant aussi au sommet, mais *sans y former aucun épaississement*, pour y donner naissance au style.

Colonne stylaire blanche, courte, un peu épaisse.

Obs. Ponctuation assez forte. — Le bourrelet blanc que forme la réunion des angles à la base de l'akène, rend cette graine très-remarquable dans le genre *Carex*.

Carex distans (Catal.).

Akène du *C. distans* L. (3 stigmates).

Longueur : 2 millim. au plus.

Extraction très-facile, même avant la maturité, parce que l'amincissement de la base de l'akène en pédicelle place son corps assez haut dans le sac utriculaire qu'il ne remplit pas.

Couleur : fauve-brunâtre assez claire avant la parfaite maturité, avec les angles d'un vert clair. Mes échantillons *très-mûrs* de Tlemcen (Algérie) ont l'akène unicolore, d'un brun-noir.

Forme obovée-triquètre dans toute la rigueur de l'expression; faces peu convexes. Sommet fortement élargi; base fortement et graduellement amincie.

Angles très-vifs, déliés et tranchants vers la base, se détachant en boudins d'autant plus distincts qu'ils s'approchent davantage du sommet où ils se redressent subitement pour former la base du style. Le plus fort diamètre des boudins répond cependant au point le plus élargi (tiers supérieur) du corps de l'akène.

Colonne stylaire d'un vert clair, courte et raide.

Obs. L'akène du *C. distans* est très-voisin, mais, en même temps, très-distinct de celui du *C. fulva* (puisque ce dernier n'est pas atténué à la base). — L'utricule du *C. distans* est presque toujours, à l'intérieur, parsemé de points d'un brun-rouge ou d'un brun-noir, comme celui du *C. punctata*; mais il est très-énergiquement nervié et n'offre que bien faiblement les points pellucides dont l'abondance est un des caractères essentiels du *punctata*. — Si l'on veut comparer le *Carex distans* au *C. binervis* Sm., que tous les auteurs français, peut-être, à l'exception de MM. Boreau et de Brébisson, ont confondu dans leurs descriptions avec le *C. distans* à utricules fortement ponctués au-dedans de rouge-brun, on reconnaîtra qu'il est plus voisin du *punctata* que du *distans*. L'akène de ce vrai *binervis* est très-semblable à celui du *C. punctata* (fortement ponctué, ovale, non rétrécie à la base). Il se distingue de celui du *C. distans* par ce dernier caractère et parce que ses angles ne sont pas renflés au tiers supérieur de la longueur.

J'ai reçu de M. Boreau un échantillon bien curieux du vrai *C. binervis*, des landes de l'Anjou. Tous ses akènes sont *tétraquètres!* quoique je ne réussisse à apercevoir que trois stigmates sur les styles déjà vieillis.

Carex sylvatica. Huds. — K. ed. 1ª, 94; ed. 2ª. 100. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III. p. 422.

C. Drymeya Ehrh. *in* Lin. fil. suppl. — Kunth, Enum., nº 272.

C. patula Scop. — Poll. — DC. Fl. Fr. — Duby, Bot.

C. capillaris Leers. — Thuill. — *non* L.

C'est encore à M. Oscar de Lavernelle que nous devons la découverte de cette jolie espèce dans le département. Il l'a trouvée en face du château de la Gaubertie (appartenant à M. Ludovic du Pavillon), entre Bergerac et Lamonzie-Montastruc, dans un bois, en 1852.

Akène du *C. sylvatica* Huds. (3 stigmates).

Longueur : 2 mill. 1/2, pour le moins. Il résulte de là qu'il est plus grand et plus effilé que celui du *C. maxima*, bien que cette dernière plante soit infiniment plus grande que l'autre.

Extraction facile, moins cependant que dans le *C. maxima*, à cause de son adhérence assez forte à la base de l'utricule.

Couleur : Fauve-verdâtre, avec les angles blanchâtres ; faces luisantes.

Forme elliptique, également amincie aux deux bouts.

Angles moins fins que dans le *C. maxima*, fortement épaissis et y formant un robuste bourrelet, sensiblement renflés au milieu, sans aucun épaississement au sommet où ils s'unissent, sans se détacher ni se redresser, pour former la base du style.

Colonne stylaire courte et solide.

Obs. Ponctuation difficile à voir. — L'akène de cette espèce, sauf les différences indiquées, est extrêmement semblable à celui du C. *maxima*, bien que les deux plantes offrent des différences si nombreuses et si tranchées.

Carex pseudo-cyperus (Catal.).

Akène du C. *pseudo-cyperus* L. (3 stigmates).

Longueur : 1 millim. 1/2.

Extraction très-facile ; l'akène est sessile au fond (peu coriace) de l'utricule, qu'il est bien loin de remplir.

Couleur : brun clair, tirant sur le jaunâtre ou le rougeâtre (chocolat très-clair).

Forme trigone-elliptique, à peu près également amincie aux deux bouts. Sommet tendant faiblement à s'élargir et à rendre ainsi l'akène obové. Base sans bourrelet.

Angles bien détachés, vifs, assez épais à la base, s'amincissant insensiblement jusqu'au sommet où ils se relèvent sans s'élargir pour former la base du style.

Colonne stylaire excessivement longue, droite ou légèrement infléchie, très-fragile, caduque ou très-courtement persistante, cylindrique.

Obs. Très-fortement ponctué. — On réussit quelquefois, lorsque le fruit n'est pas trop mûr, à retirer le style tout entier de l'utricule.

Carex vesicaria (Catal.). — Ajoutez : Environs de Bergerac (Rev.).

Akène du *C. vesicaria* L. (3 stigmates).

Longueur : 2 millim.

Extraction très-facile ; l'akène est sessile au fond (épais et coriace) du vaste sac que forme l'utricule et où il est comme perdu.

Couleur : jaune-verdâtre un peu foncé mais brillant, avec les angles et la colonne stylaire beaucoup plus clairs et presque verts avant la maturité complète ; alors tout est unicolore.

Forme obovée-triquètre, raccourcie, large et obtuse au sommet, graduellement et régulièrement rétrécie du milieu à la base, qui n'a ni renflement ni bourrelet ; en sorte que, si l'on renverse l'akène (le style en bas), il semble se terminer régulièrement en pyramide triquètre.

Angles épais, presque en boudins et fort saillants à la base et au milieu de l'akène, mais s'effaçant sans dispa-

raître tout-à-fait et s'amincissant vers le sommet où ils donnent naissance (sans se redresser visiblement) à la base du style.

Colonne stylaire très-longue, cylindrique, assez grêle, droite dans le jeune fruit, quelquefois (accidentellement?) courbée en hameçon à la maturité, assez dure à sa base persistante et qui se casse tantôt un peu plus loin, tantôt un peu plus près du corps de l'akène.

Obs. Très-fortement ponctué. — Style excessivement long et très-grêle.

CAREX PALUDOSA (Catal.).

AKÈNE DU *C. paludosa* Good. (3 stigmates).

Longueur : 2 millim., en y comprenant même l'apicule formé par la base de la colonne stylaire; en sorte qu'il est excessivement petit, comparativement à la grandeur de la plante.

Extraction très-facile, attendu que l'akène, entièrement sessile, est bien loin de remplir la cavité de l'utricule.

Couleur : brun-marron clair, avec les angles d'un jaune brunâtre à la maturité parfaite. Pendant que l'akène est jeune, sa couleur est d'abord jaunâtre, puis d'un roux-fauve brillant, avec les angles verdâtres.

Forme obovée-allongée d'abord, puis elliptique, à peine obovée et presque égale aux deux bouts lors de la maturité parfaite. Base terminée par un petit bouton d'adhérence.

Angles bien détachés, assez fins à la base, énergiquement épaissis vers le milieu, *très-fins* au sommet où ils se redressent pour former la base de la colonne stylaire qu'ils accompagnent visiblement avant la maturité, de façon à la rendre *triquètre* (ce que je n'ai vu dans aucune autre espèce!). A la maturité, ces angles disparaissent complètement

dans leur partie supérieure, ou n'y laissent qu'une trace difficilement visible, en sorte que la colonne stylaire paraît alors cylindrique.

Colonne stylaire mince, raide, d'un jaune brunâtre à la maturité ; sa partie persistante est proportionnellement assez longue.

Obs. Ponctuation forte. — La couche celluleuse externe, dont j'ai parlé dans les généralités, est si abondante dans cette espèce, qu'elle fait passer au gris l'akène mûr, en cachant sa vraie couleur brune.

Je ne saurais me dispenser de mentionner ici un échantillon malade et monstrueux de cette espèce, que j'ai recueilli dans la prise d'eau d'un moulin, à La Tresne (Gironde). Les akènes, tout déformés, sont courts et presque globuleux, d'un noir pourpré, pubescents et comme veloutés. Les épis, très-ramassés au sommet de la tige, sont rameux et comme prolifères, et toutes leurs ramifications sont androgynes (mâles au sommet).

Carex riparia (Catal.).

Akène du *C. riparia* Curt. (3 stigmates).

Longueur : 3 millim.

Extraction facile, parce que l'akène n'occupe que la moitié de la longueur de l'utricule (et non le tiers, comme Kunth le dit par erreur).

Couleur : jaune-paille (non luisante), même à la parfaite maturité, ce qui est fort rare chez les *Carex* ; et Kunth confirme mon observation, puisqu'il le dit *stramineo-flavidum*.

Forme elliptique-triquètre allongée, tendant un peu à devenir obovée par l'amincissement graduel de la base, qui n'offre pas de bourrelet. Sommet obtus, peu élargi, manifestement trigone.

Angles un peu plus pâles que les côtés, bien détachés et assez fins à la base où ils ne s'épaississent nullement, plus épais mais peu détachés vers le milieu, très-peu marqués vers le sommet à la maturité.

Colonne stylaire persistante, formant un apicule très-marqué, cylindrique, droit, dur et épais.

Obs. Ponctuation excessivement fine.

CAREX HIRTA (Catal.).

AKÈNE DU *C. hirta* L. (3 stigmates).

Longueur : 3 millim., en y comprenant son court pédicelle et la partie rectiligne de la colonne stylaire. Si l'on fait abstraction de ces deux prolongements, la longueur se réduit aux proportions ordinaires (2 millim.).

Extraction facile, à moins qu'on ne cherche à conserver intacte la curieuse colonne stylaire.

Couleur uniforme, brun-roussâtre clair; aspect mat.

Forme obovée-trigone, allongée avant la maturité, puis plus raccourcie. Sommet obtus et peu élargi, mais brusquement et longuement acuminé par la base du style. Base manifestement triquètre, mais sans aucun bourrelet ou épaississement, et s'amincissant assez brusquement pour former le pédicelle qui est cylindrique et se termine par un petit bouton d'adhérence.

Angles non saillants, totalement effacés pendant la jeunesse comme à la maturité dans toute la partie supérieure de l'akène (d'où il résulte que celui-ci est *trigone* et non *triquètre*). En approchant de la base, ces angles se détachent un peu mieux, mais sans pourtant y devenir fins et tranchants.

Colonne stylaire mince, très-longue et très-fragile, cylindrique, flexueuse et comme *tordue vers sa base*. Cette déviation, que je n'ai rencontrée *constamment* que dans le *C. hirta*, rappelle celle qu'on observe fréquemment sur les jeunes pins maritimes ; c'est une sorte de courbure en faucille, après laquelle l'axe reprend sa direction ascendante.

Obs. A l'aide d'une loupe ordinaire, on ne réussit que difficilement à constater que l'akène est ponctué, parce que sa matité ne favorise pas le jeu de la lumière, et parce que la ponctuation est excessivement fine et indistincte. — Style fort long, quoique raccourci par la singulière flexuosité dont je viens de parler. La base solide et non nécrosée est très-longue, en sorte que lorsqu'elle n'est pas brisée accidentellement, l'akène se trouve plus longuement acuminé que dans les autres espèces qui me sont connues.

CXXXI. *GRAMINEÆ*.

Panicum glabrum (Catal). — Ajoutez : Dans un jardin à Bourrou (DD.).

— vaginatum. Swartz (sub Paspalo). — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p, 462 (1856).— Du Rieu, Not. détach. s. qq. pl. de la Gironde, *in* Act. Soc. Linn. Bordeaux, t. XX, p. 5 (décembre 1854).

Paspalum Digitaria (Poiret, Encycl.) Ch. Des Moul. Bull. Soc. Linn. de Bordeaux, t. 1er (1826), 1re édit. (omis dans la 2e édition).

Digitaria paspalodes (Mich. Fl. Bor. Amer. I, p. 46) Duby, Bot. p. 501, n° 1.

Panicum Digitaria Laterr. Flor. Bord. 3e éd. (1829), p. 103. — Mutel, Fl. Fr. IV. p. 22 (1837). — Ch. Des Moul. *Documents*, etc., *in* Act. Soc. Linn. Bord., t. XV (1848).

Paspalum vaginatum Sw. — Kunth, Enum. I, p. 52, nº 79 (1833).

Je ne veux point répéter ici l'histoire de la découverte que je fis de cette belle graminée fourragère américaine, en 1824, et de sa naturalisation sur les bords de la Garonne à Bordeaux ; j'en ai donné tous les détails dans ma Notice de 1826.

Je ne veux point, non plus, répéter ceux que j'ai publiés dans mes *Documents*, etc., en 1848, sur l'introduction et la naturalisation de la plante dans le département de la Dordogne ; cette seconde Notice, dans laquelle j'ai reproduit textuellement la première, a eu un tirage à part que j'ai répandu à profusion, en vue des résultats utiles que la culture de ce végétal semblait promettre.

Je veux seulement dire ici que ces résultats n'ont pas répondu complètement à nos espérances, et cela uniquement parce que la plante, réduite en hiver à ses robustes rhizômes souterrains, disparaît alors complètement de la surface du sol qu'elle laisse entièrement dénudé.

Lorsqu'elle repousse, en été (mais toujours tard), elle offre aux bestiaux un fourrage excellent et dont ils sont excessivement friands ; mais elle aura toujours l'inconvénient d'occuper le terrain toute l'année, pour n'être utile que pendant cinq à six mois, de juin à novembre.

Cette belle graminée, lorsqu'elle croît à terre, reste courte, mais s'allonge beaucoup quand elle se développe dans l'eau.

Je l'ai recueillie dans les sables mouillés de la rive droite de la Dordogne, au port de Lanquais, et dans le canal latéral de la Dordogne, depuis le bassin de Lalinde jusqu'à celui de Saint-Capraise-de-Lalinde (1845 et 1846). Depuis lors, elle doit nécessairement s'être propagée dans un grand

nombre d'autres localités, car, en 1848, elle avait non-seulement étendu notablement son domaine dans les sables du port de Lanquais, mais elle s'était déjà élevée de 4 à 5 mètres au-dessus de l'étiage, sur le chemin de hallage de la Dordogne, entre Lalinde et Couze; là, elle formait un gazon court, serré, élastique, entièrement pur de tout mélange d'autres graminées. Je l'ai retrouvée dans la même position, à Mouleydier, en octobre 1858.

Enfin, dès octobre 1848, j'avais trouvé la plante, sous toutes ses formes, établie dans le lit de la Dordogne à Bergerac, près du port, — très-grande dans les flaques d'eau que les sécheresses de l'été isolent du grand courant, très-petite parmi les graviers qui restent à découvert, sous forme enfin de plaques de gazon court et pur, à la base des berges du fleuve, tant sur les sables que sur les argiles vertes.

Je profite de cette occasion pour faire connaître que c'est à tort, mais sans mauvais vouloir, que je me suis attribué la *découverte* en France du *Panicum vaginatum*. Notre illustre confrère le Dr Léon Dufour écrivait, en effet, le 5 mars 1855, à M. Du Rieu, en lui accusant réception de ses *Notes détachées sur quelques plantes de la Gironde*, une phrase que je me fais un devoir de transcrire ici, parce qu'elle est un hommage au zèle d'un botaniste regrettable, dont les recherches ont enrichi la Flore girondine de plusieurs espèces rares :

« A l'occasion du *P. vaginatum*, je vous dirai qu'en « 1817, le capitaine d'artillerie Guilland avec qui j'avais « fait des excursions, le découvrit le premier à Bordeaux « *sur les bords de la route à La Bastide*, où il était excessivement abondant. J'en envoyai des échantillons à De « Candolle qui le croyait nouveau. »

Par un double malheur, M. le capitaine Guilland ne fit

part de sa découverte à aucun botaniste bordelais qui en ait conservé la mémoire, et les échantillons envoyés à Genève ne furent, sans doute, pas conservés dans l'herbier de Candolle, puisque M. Duby, en 1828, semblait persister à m'attribuer la découverte de la plante.

En 1845, M. Alix Ramond porta de ma part à M. Decaisne une bonne provision toute fraîche d'échantillons du canal de Lalinde, et c'est alors que, pour la première fois, il en a été placé dans l'*Herbier général de la France*, conservé dans les galeries du Muséum de Paris.

PANICUM MILIACEUM. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 5.

Originaire d'Orient, on le trouve çà et là dans les champs de maïs à Lamonzie-Montastruc, et dans les vignes à Saint-Germain-de-Pontroumieux (Eug. DE BIRAN).

PHALARIS TRUNCATA. Gusson. Prodr. suppl. p. 18 et syn. I, p. 118. — Bertol. — Parlat. — Godr. Fl. Juvenal., p. 40. — Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 439.

C'est à M. de Dives que je dois cette curieuse addition à mon Catalogue ; je suis loin, cependant, d'affirmer qu'elle appartienne réellement à notre Flore, car cet infatigable observateur n'a rencontré la plante qu'une seule fois, le 14 juillet 1848, au moulin de Sainte-Claire, à Périgueux. Il me l'envoya, sous le nom de *P. canariensis* L., en 1849, et ce n'est que neuf ans après que je l'étudie, dans le but de remplacer cette dénomination inacceptable, par un nom qui convienne aux caractères de la plante.

Or, le *P. truncata* Guss., qui n'est mentionné ni par Kunth, ni par Koch, ni par les floristes français (M. Godron excepté), et qui est probablement venu d'Algérie à Marseille, à Montpellier et à Périgueux avec des céréales

algériennes (puisqu'il a pour synonyme le *P. aquatica* Desf. atl. *non* Koch, syn. *ex* Godr. loc. cit.), le *P. truncata*, dis-je, est le seul qui présente les caractères suivants :

« Carène relevée *dans ses deux tiers supérieurs*, d'une « aîle entière, élargie et obliquement tronquée au sommet. « Glumelle inférieure.... pourvue à sa base de deux écailles « ovales et *dix fois plus courte que la fleur fertile* » (Godron, loc. cit.).

J'ai vérifié l'existence, sur ma plante, de ces caractères absolument spéciaux et exclusifs quant aux espèces décrites par MM. Godron et Grenier. Le reste de la description de ces auteurs convient également, hormis un caractère de mesquine valeur (« chaumes nus au sommet, » tandis que dans mon échantillon ils s'échappent à peine de la gaîne renflée).

Si l'on ne faisait pas l'analyse des fleurs, on courrait grand risque de rapporter notre plante au *P. brachystachys* Link, auquel elle ressemble excessivement par le *facies* de son épi et par l'ensemble de sa description. Elle paraît vivace, tandis que le *brachystachys* est annuel.

ANTHOXANTUM PUELII. Lecoq et Lamotte, Cat. Plat. Centr. (1847). — Du Rieu, Not. détach. s. qq. pl. de la Gironde, p, 26 du tirage à part; *in* Act. Soc. Linn. de Bordeaux, t. XX (1854). — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 443 (1856). — ◉

NON *A. aristatum* Boissier.

CC dans les terrains sablonneux autour de Bergerac où il a été découvert par M. l'abbé Revel.

ALOPECURUS PRATENSIS (Catal.). — Ajoutez : Champcevinel (D'A.).

— BULBOSUS. Linn. — DC. Fl. Fr. n° 1479. — Duby, Bot., n° 4. — Godr. et Gren Fl. Fr. III, p. 451.

Dans les gazons et prairies à Saint-Laurent-des-Vignes, au pied du côteau de Monbazillac et près du château des Termes, aux environs de Bergerac (Rev.) — Fossé humide du chemin des Guichards à Saint-Germain-de-Pontroumieux (Eug. de Biran).

Il est assez singulier que cette plante, si commune dans l'Ouest et le Midi, n'ait pas été recueillie dans d'autres localités du Périgord. Elle paraît manquer totalement en Allemagne.

Alopecurus geniculatus. Linn. — K. ed. 1ª, 3; ed. 2ª, 4.

Assez rare dans les fossés inondés des prairies de Larége, commune de Cours-de-Piles (Eug de Biran, 1849).

— fulvus. Smith. — K. ed. 1ª, 4; ed. 2ª, 5.

Fossés inondés près les Guischards, commune de Saint-Germain-de-Pontroumieux (Eug. de Biran, 1846). — Dans deux fossés différents, à Ménestérol près Monpont (Rev., 1847).

Leersia oryzoides. Swartz. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

CC dans le Vergt à Manzac; CCC à Coly près Monpont; Parcou, dans les lieux très-humides; Bergerac, dans un fossé; Saint-Astier (DD., 1842). — Eymet (Al. Ramond, 1845). — Berge humide de la Dordogne, à Saint-Germain-de-Pontroumieux; bords du ruisseau sous le château, à Cours-de-Piles (Eug. de Biran, 1846).

M. Ramond a observé que cette jolie graminée, très-commune sur les bords du Dropt, y croît partout où il se forme des atterrissements, surtout près des moulins, aux abords des ponts, etc. Également abondante à Eymet et à Aguac (Lot-et-Garonne); elle suit le Dropt jusqu'à son

embouchure dans la Garonne, bien que Saint-Amans ne la cite qu'aux environs d'Agen (Ramond, in litt. 1847).

AGROSTIS STOLONIFERA (Catal.).

J'en ai trouvé, en septembre 1848, un seul pied *vivipare*, dans une vigne sèche et élevée, à Lanquais. C'est l'état décrit par Koch, dans ses deux éditions, en ces termes : « *Occurrit in statu luxuriante vivi-* « *para* : Agr. *sylvatica* Reichenb. — Huds. — Linn. « spec. 1665. »

A. alba β sylvatica Kunth, Enum. I, p. 219, n° 9.

J'avais recueilli en 1835, à l'exposition du midi, sur les rochers du port de Couze, une forme naine de cette espèce (10 centimètres de haut, à peu près), que Kunth a mentionnée sous le nom d'*A. alba*, ε *pumila*, sans en donner de description. Koch, dans ses deux éditions, dit, à tort, que cette var. de Kunth représente l'espèce *in statu morboso*, *spiculis ustilagine corruptis* ; mes échantillons ont les fleurs *parfaitement saines!* C'est donc une variété *de taille* et *de port* (provenant évidemment de la forme DECUMBENS de l'espèce), et nullement un cas pathologique comme celui de l'*Agrostis pumila* L. mant., dont la ligule est courte, obtuse, presque nulle, tandis qu'elle est longue et pointue dans les échantillons de Couze. J'ajoute que l'*A. pumila* provenant du *vulgaris* est toujours beaucoup plus petit que la var. *pumila* de l'*A. alba* Kunth.

— SETACEA (Catal.). — Ajoutez : 1° pour le type : Landes entre Biessac et Merlande ; dans un bois près Grignols ; forêt de Saint-Jean-d'Estissac (DD.). — J'ai été fort longtemps sans rencontrer cette plante à Lanquais ; mais je l'y ai enfin trouvée, en 1847, dans la

forêt, auprès des blocs de grès ferrugineux, voisins du chemin qui conduit du Boisredon aux Pailloles. Elle y couvre un petit espace de deux à trois mètres carrés, et sa rareté dans le sud du département montre bien qu'elle a peine à s'éloigner de la zone purement occidentale de l'Europe.

2° Pour la var. *6 flava* DR.; landes entre Biessac et Merlande; dans un bois près Grignols; forêt de Saint-Jean-d'Estissac.

Dans cette dernière localité, elle est mêlée au type dans la proportion d'un millième, et ses feuilles, qui égalent le tiers de la hauteur du chaume, la placent dans la var. *longifolia* Gay *in* Du Rieu, pl. astur. exsicc. n° 172 (1836).

CALAMAGROSTIS EPIGEIOS. Roth. — K. ed. 1ª et 2ª, 3.

CC aux environs de Bergerac et notamment au lieu dit *le Bout des Vergnes*, sur les bords des vignobles argilo-caillouteux (REV. — DD.).

M. Boreau a authentiqué les échantillons de M. de Dives, et j'ai analysé ceux de M. l'abbé Revel.

NOTA. — M. l'abbé Meilhez m'indique le *C. lanceolata* Roth, commun et dépassant un mètre et demi de haut, dans les lieux humides et exposés à l'Ouest, dans la Bessède; mais il ne m'en a point fait passer d'échantillon, et comme la distinction de cette plante et du *C. littorea* est très-difficile, ainsi que je l'ai fait observer dans le Catalogue de 1840, je n'ose accepter la responsabilité d'une attribution que je n'ai pu vérifier.

MILIUM EFFUSUM. Linn. — K. ed. 1ª et 2ª, 1.

R dans les bois rocailleux et sombres du château de Rastignac, entre Azerat et Terrasson, sur le calcaire jurassique, où je l'ai découvert en mai 1841. Toute la plante est grêle, molle, comme étiolée et d'un vert-grisâtre; épillets très-petits.

PHRAGMITES COMMUNIS (Catal.). — Ajoutez : Dans les fossés et les prises d'eau des moulins, ainsi que dans le lit du ruisseau le *Belingou* près d'Ailhas (commune de Molières, dans la vallée de Cadouin).

ARUNDO DONAX. Linn. — K. ed 1ª et 2ª, 1.

Naturalisé à Bergerac sur les berges argilo-sableuses de la Dordogne (DD.). Je présume qu'il n'y donne pas de fleurs et qu'il s'y trouve comme sur les côteaux chaudement exposés de l'Agenais, où la culture l'a multiplié outre mesure. Ses chaumes servent à divers usages, sous le nom de *Canevelle*.

ECHINARIA CAPITATA (Catal.). — Ajoutez : Environs de Sarlat, dans les blés voisins de l'ancienne église de Temniac (Eug. de BIRAN, 1850).

SESLERIA CÆRULEA. Arduin — K. ed. 1ª et 2ª, 2.

CC sur un côteau calcaire (craie à Rudistes) près de Mareuil; recueilli en 1811 par feu Desvaux, qui me donna cette indication dans une lettre du 20 janvier 1841.

KŒLERIA VALESIACA, *β setacea* Koch, Syn. ed. 1ª et 2ª, nº 3 (Catal.).

β ciliata Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 528. — *Kœleria setacea* DC. Catal. Monsp. — Kunth, Enum. nº 9, etc.

Ajoutez : Côteau crayeux de Boriebru, commune de Champcevinel (D'A.).

CC sur le côteau crayeux, très-sec et très-élevé de l'*opidum* gaulois de Layrac près Limeuil, où je l'ai recueilli en juin 1845. — Je l'ai retrouvé, mais plus rare et pourvu de son caractère principal (glumelle inférieure véritablement ciliée sur le dos) qui ne se montre que très-rarement en Périgord, dans une clairière des bois de la commune de Verdon près

Lanquais, en 1848. — M. Oscar de Lavernelle (cité par MM. Godron et Grenier) l'a recueilli à Saint-Florent, et M. le comte d'Abzac sur les rochers crayeux de Goudaud, en 1850.

Si l'on veut faire abstraction de ce caractère, soi-disant principal de la glumelle *ciliée*, et de la pubescence de la partie supérieure du chaume (caractères de valeur bien mince en eux-mêmes, et qui, je l'affirme après bien d'autres botanistes plus autorisés que moi, *manquent totalement de constance!*), il ne demeurera plus qu'une espèce simple, homogène, parfaitement distincte (*K. valesiaca* Gaud.) et parfaitement caractérisée par ses gaînes inférieures persistantes et déchirées en un réseau filamenteux qui produit un épaississement *plus ou moins considérable* autour de la base des chaumes.

Au moyen de ce parti qui est assurément le meilleur à prendre, il n'y aura plus de confusion possible avec les *K. cristata*, *albescens* et *glauca*.

Aira Caryophyllea. Linn. — Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 503 (1856).

Avena Caryophyllea Wigg. — K. ed. 1ª, 21; ed. 2ª, 25. — Nob. Catal. 1840.

Il y a lieu d'espérer qu'on est enfin revenu de l'engouement passager qui a fait placer parmi les Avoines l'*Aira Caryophyllea* L. et les espèces voisines. L'espèce linnéenne qui forme le type de ce groupe, a été démembrée dans ces derniers temps, et au lieu du seul *Aira Caryophyllea* que Koch admettait encore dans sa 2ᵉ édition en 1843, comme M. Duby en 1828, la Flore de France de MM. Grenier et Godron a exposé, en 1856, sous le nom d'*Aira* qui doit leur rester définitivement, *trois* espèces très-voisines sans doute, mais sûrement et facilement distinctes (*Caryophyllea* L.,

multiculmis Dumort. et *Cupaniana* Gusson.). La troisième est méditerranéenne ; mais nous possédons en Périgord les deux premières, qui sont répandues presque partout en France. Je suis trop peu pourvu d'échantillons périgourdins pour donner des détails sur les localités qu'elles habitent de préférence, mais je les crois communes dans tout le département. Je les possède toutes deux de Lanquais ; M. de Dives a trouvé la première à Manzac et la seconde à Brantôme.

On a fait subir un démembrement semblable à l'*Aira capillaris* des auteurs, et il en est résulté trois espèces, excellentes aussi (*Tenorii* Guss., *elegans* Gaud., *provincialis* Jord.), dont aucune, à ma connaissance, ne croît dans la Dordogne, non plus que dans la Gironde.

C'est donc en l'admettant selon les vues de MM. Godron et Grenier, c'est-à-dire *sensu strictiori*, que je viens d'enregistrer l'*Aira Caryophyllea*, ce qui me donne lieu d'enregistrer actuellement la seconde espèce ainsi qu'il suit :

AIRA MULTICULMIS. Dumort. — Boreau, Fl. du Centr. 2e éd. p. 580. — Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 506 (1856).

Avena Caryophyllea (*pro parte*) Nob. Catal. 1840.

— PRÆCOX. Linn.— Kunth, Enum. n° 1.— DC. Fl. Fr. — Duby, Bot. — Godr. et Gren., Fl Fr. III. p. 506 (1856).

Avena præcox Pal. Beauv. — K. ed. 1a, 23; ed. 2a, 27.

Voici encore un véritable *Aira*, tellement distinct qu'on ne lui a fait subir aucun démembrement, mais que Palissot de Beauvois, et les Allemands après lui, ont fait voyager parmi les Avoines.

Cette charmante petite graminée appartient exclusivement aux terrains sablonneux : aussi foisonne-t-elle dans

les Landes. Elle est excessivement rare dans la Dordogne, où je l'ai trouvée seulement dans les sables granitiques du Nontronais, en septembre 1848.

C'est merveille qu'en pareille saison j'aie eu la chance de rencontrer deux pieds maigres et tout jaunis, mais encore reconnaissables, d'une plante si éminemment printannière.

CORYNEPHORUS CANESCENS. Pal. Beauv. — K, ed. 1ª et 2ª, 1.

Aira canescens Linn.

Lalba, près Bergerac, dans une plantation d'acacias (DD.). — Montpeyroux, canton de Villefranche (M. l'abbé CARRIER, du Grand-Séminaire de Sarlat).

HOLCUS LANATUS (Catal.) — Ajoutez : Monstruosité à panicule très-resserrée et à épillets prolifères, produisant tantôt des glomérules longuement pédicellés de fleurs avortées, tantôt des lames foliacées très-étroites et dépassant de beaucoup les fleurs.

J'ai trouvé cette panicule (dont la racine donnait naissance à une autre panicule *normale*), le 7 juillet 1848, sur les côteaux recouverts de molasse entre la Dordogne et Cause-de-Clérans, sur le chemin de Saint-Capraise-de-Lalinde à Clérans.

— MOLLIS (Catal.) — Ajoutez que M. le comte d'Abzac a trouvé aux environs de Périgueux la forme remarquable et très-rare suivant Mutel, dont toutes les fleurs sont hermaphrodites et pourvues de longues arêtes.

ARRHENATERUM THOREI (Catal.) — Ajoutez : Landes et lieux sylvatiques qui entourent les étangs d'Echourgniac dans la Double (OLV.). — CCC dans les bois de la Nauve, commune de Grum ; Saint-Michel et Saint-Étienne-de-Puycorbiac dans la Double (DD.). — Bois

du Mont-de-Neyrac, entre Lembras et Bergerac; CCC dans toute la Double (Rev.).

J'ai exposé brièvement, dans mon Catalogue de 1840, les raisons qui me portaient à accepter la translation de la plante dans le genre *Arrhenaterum*, ainsi que M. Du Rieu le proposait alors. Ces raisons ont sans doute paru concluantes à MM. Godron et Grenier, car ils ont adopté cette translation (Flore de France, t. III, p. 520 [1856]), bien que M. Du Rieu eût, dès 1854, (Not. détach. sur qq. plant. de la Gironde; *in* Act. Soc. Linn. Bord. t. XX, p. 56), renoncé lui-même à sa première manière de voir, et cela parce que *les deux fleurs* de l'*A. Thorei sont fertiles* comme dans toutes les espèces de la section *Avenastrum* du genre *Avena*.

Je demeure convaincu qu'une analyse comparative (à laquelle je n'ai malheureusement pas le loisir de me livrer en ce moment) entre les *Avenastrum*, les *Arrhenaterum* et la plante en litige, viendrait confirmer sa collocation préférable dans le genre *Arrhenaterum*; aussi crois-je devoir l'y maintenir aujourd'hui.

Depuis qu'on l'a dégagé des genres *Trisetum* et *Gaudinia*, le genre *Avena* forme, pour sa section *Avenastrum*, un tout homogène et de *facies* parfaitement *idiomorphe*. L'*A. Thorei* y fait tache, pour se rapprocher évidemment du *facies* des *Arrhenaterum* et s'unir à eux.

Quant aux Avoines du groupe *sativa* (les *genuinæ* de Koch, Syn.), elles forment un autre ensemble homogène et idiomorphe; et si j'écrivais une Flore, je n'hésiterais pas à les laisser seules sous le nom d'*Avena*, et à ériger en genre la section *Avenastrum*, comme M. Du Rieu le propose lui-même dans son beau Mémoire de 1854, p. 56.

Avena Ludoviciana. Du Rieu, Not. détach. sur qq. plant. de la Flore de la Gironde (décembre 1854), *in* Act. Soc. Linn. Bord. t. XX, pp. 37 à 47 (description à la p. 41). — Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 513 (1856).

Lanquais, où je le confondais, comme tout le monde, avec l'*A. fatua* L. — Manzac, d'où M. de Dives, lui trouvant des caractères singuliers, me l'envoya *sans détermination* en 1842. — Blanchardie, commune de Celles, près Ribérac, où le jeune Elly Du Rieu l'a récolté, d'après les indications de son père, pendant l'automne de 1854. — Et sans doute aussi dans tout le reste du département où il n'y a plus qu'à le rechercher pour le trouver presque à coup sûr.

Je me borne à cette simple énumération des localités reconnues, pour cette intéressante espèce, dans le département de la Dordogne, parce que les botanistes qui ne possèdent pas le Mémoire de M. Du Rieu, trouveront dans la *Flore de France* de MM. Grenier et Godron une description très-abrégée, mais suffisante, de la plante. Les pages, admirables à plus d'un titre, dans lesquelles l'auteur du Mémoire a consigné les douloureux détails de sa découverte et de sa détermination, puis le savant exposé de ses caractères et de ses affinités, — ces pages, dis-je, ne sont pas de celles dont il est permis, même à la main délicate d'un ami, de tenter un extrait ou une analyse.

— pubescens (Catal.) — Ajoutez : CCC dans les prairies du bord de l'Isle, près Périgueux (D'A.).

— sulcata. J. Gay, *in* Du Rieu, plant. Asturic. exsicc. n° 176 (1836). — Delastr. Fl. de la Vienne, p. 477, pl. 4. — Boreau, Fl. du Centre, 2e éd.

A. versicolor Saint-Am. Fl. Agen. Non Vill.

A. Scheuchzeri Chaub. Fragm. de bot. critiq., *in* Act. Soc. Linn. Bord. t. XIX, p. 45 (Non Allion.).

Saint-Georges de Blancaney, arrondissement de Bergerac (DD. 1836) et Sainte-Madeleine, près Monpont (DD. mai 1842).

Les échantillons de la première de ces localités étaient incomplets, et je les avais faussement réunis à l'*A. pratensis* que je ne connais réellement qu'aux environs de Ribérac.

MELICA NEBRODENSIS Parlatore, Fl. Palerm. — Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 551.

C'est en 1854 que MM. Godron et Grenier ont introduit dans la Flore Française, au moyen d'une courte notice publiée à part, les trois espèces qui résultent pour les auteurs modernes, du démembrement de l'espèce linnéenne *M. ciliata*, seule admise jusqu'alors par Candolle, Duby, Koch, Kunth, etc.

En 1840, je ne connaissais pas l'existence de cette plante dans la Dordogne, où nous l'avons trouvée depuis lors en plusieurs endroits. La Gironde et la Dordogne ne possèdent ni le vrai *M. ciliata* L. ni le *M. Magnolii* Godron et Grenier, mais seulement le *M. Nebrodensis* Parlat.

Voici ses localités duraniennes :

Saint-Amand de Coly, Saint-Pompont et Daglan, dans le Sarladais (DD. 1844). — Bézenac (M. Jos. DELBOS, 1852). — Bords des chemins dans le vallon de Calès (en amont du barrage de Mauzac, et murs du cloître ruiné de Saint-Avit-Sénieur, localités où j'ai recueilli la plante en 1846. — De plus, M. l'abbé Meilhez me l'a envoyée, mais sans indication de localité.

— UNIFLORA (Catal.) — Ajoutez : Entrée de la grotte de Boudant, commune de Chalagnac (DD. 1848). —

Mareuil (M.). — C dans une haie au-dessus du bosquet du château de Boriebru, près Périgueux (D'A.). — Parc du château de Rastignac, près Azerat.

BRIZA MEDIA (Catal.)

La variation *pallens* de M. Boreau (*B. lutescens* Foucault), que M. de Dives a trouvée dans un grand taillis à Manzac, n'est même pas admise comme *variété* par Koch, ni Kunth, ni MM. Godron et Grenier,

ERAGROSTIS MEGASTACHYA (Catal.) — Ajoutez : Le Bugue (M. JAMIN), localité citée par M. le docteur Puel, dans son *Catalogue du Lot*. — Mussidan et quelques autres localités (DD.). — Saint-Front-de-Coulory, près Lalinde, dans les scories de fer qui forment le *cavalier* de la forge antique. La plante y constitue des touffes énormes, très-courtes et très-fournies, d'un aspect fort singulier.

— PILOSA (Catal.).

M. de Dives me fait remarquer avec raison que je n'aurais pas dû indiquer cette jolie plante comme « CC « dans les lieux cultivés », à moins que je n'eusse ajouté « pourvu que le terrain soit *sablonneux* ». Mon infatigable ami, qui a parcouru le département dans tous les sens, n'a jamais rencontré cette graminée qu'à Bergerac, où les terres sont fort légères et nourrissent un bon nombre de plantes arénicoles. C'est aussi dans des terres semblables que je l'ai rencontrée à Lanquais, où elle abonde dans certains jardins et surtout dans l'alluvion *ancienne* de la Dordogne.

M. de Dives a observé un fait qu'aucun auteur ne signale et auquel je n'ai pas fait attention : c'est que la racine de la plante exhale une forte odeur de musc.

Poa bulbosa, *β vivipara* (Catal.). — Ajoutez : CC dans les allées de charmille du château des Bories, commune d'Antonne (D'A.).

— nemoralis, *α vulgaris* (Catal.). — Ajoutez : Pour la var. *α vulgaris* : R dans les parties très-ombragées du parc du château de Rastignac, près Azerat (terrain jurassique). La plante y est excessivement grêle et molle. — CC dans les bois sombres et humides de la commune de Champcevinel (D'A.).

Pour la var. *β firmula* : Ruines du château de Grivieux, près Grignols, où il devient très-grand (DD.). — Haie qui borde le chemin de Goudaud à Bassillac, près Périgueux (D'A.).

MM. Godron et Grenier n'admettent, pour la France, que trois variétés. La plante dont il s'agit ici rentre dans la seconde (*β rigidula*, à laquelle ils donnent pour synonymes *P. serotina* Schrad. Non Ehrh., et *P. coarctata* DC. Fl. Fr.).

Koch admet cinq variétés, et ce sont la 2e *(firmula)* et la 3e *(rigidula)* qui constituent par leur réunion la 2e var. de MM. Godron et Grenier.

Kunth admet huit variétés. La 3e (*firmula*), la 4e *(rigidula)* et la 5e *(coarctata)* répondent ensemble à la seconde de MM. Godron et Grenier.

Kunth ne caractérise nullement ses variétés; ce n'est que par la synonymie qu'on peut s'y reconnaître. Koch, au contraire, les caractérise avec précision, et je crois que c'est à son opinion qu'il faut s'en tenir, en prenant soin de rejeter dans la var. *α vulgaris* les formes grêles, raides ou à panicule resserrée, *pauciflores surtout* (à 2 fleurs) qu'on prend fréquemment pour *firmula* ou *coarctata*.

Poa pratensis (Catal.). — Ajoutez :

Var. γ *angustifolia* K. 16, qui m'est indiquée par M. de Dives comme fréquente dans les lieux secs, mais sans désignation précise de localités. Cette var., que je n'avais pas signalée séparément, est commune à Lanquais.

Var. δ *anceps* K. ibid. — Vignes pierreuses au *Bout-des-Vergnes*, près Bergerac (Rev.).

Glyceria spectabilis. Mert. et Koch, deutschl. Fl. ed. 1ª et 2ª, 1.

G. aquatica Wahlb. — Kunth, Enum. — Godr. et Gren. I. Fr. — Fnon Presl.

Poa aquatica L.

P. altissima Mœnch.

Bords des eaux dans les prés marécageux de la vallée de Couze, où j'ai trouvé pour la première fois, en juin 1843, cette magnifique graminée. — Gouffre du Toulon, près Périgueux (D'A.).

— plicata. Fries. — K. ed. 2ª, p. 932, nº 2. — Boreau, Fl. du Centre, 2e éd. — Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 531.

M. l'abbé Meilhez m'en a envoyé un échantillon bien caractérisé, du département de la Dordogne, mais sans indication précise de localité.

— aquatica. Presl. Non Wahlb. — K. ed. 1ª, 6; ed. 2ª, 7.

Catabrosa aquatica Pal. Beauv. — Kunth, Enum — Godr. et Gren. Fl. Fr.

Poa airoides Kœl. — DC. Fl. Fr.

Dans les fossés près Maurens et à Manzac (Rev. et DD.). — Source du Toulon, près Périgueux (Eug. de Biran, 1850).

Var. *uniflora* Mutel, Fl. Fr. — Au gouffre du Toulon, près Périgueux (D'A.).

Molinia cærulea (Catal.). — Ajoutez : 1° Variation à épillets pâles, presque blanchâtres. RR au-dessous de Pronchiéras, commune de Manzac (DD. 1854) C'est exactement l'analogue de la var. *pallida* de l'*Agrostis setacea* Curt.

2° Var. *vivipara* de Dives *in schedul.* — Cette curieuse forme a été découverte par M. de Dives, à Ladouze, le 3 octobre 1854.

Dactylis glomerata (Catal.). — Ajoutez :

Var. *β hispanica* K. ed. 1ª et 2ª.

D. Hispanica Roth. — DC. Fl. Fr. Suppl. — Godr. et Grenier, Fl Fr. III, p. 559.

Dans les vignes à Manzac (DD. 1852). Je n'ai pas vu les échantillons, qui ont été déterminés par M. Boreau. Ce savant botaniste, en 1849, ne faisait pas profession d'une grande confiance en la valeur de cette espèce dont les caractères sont pauvres ; et celui de la destruction des feuilles de la base avant la floraison, dans le *D. glomerata*, me semble non moins inconstant que peu grave.

Cynosurus echinatus (Catal.). — Ajoutez : Assez commun dans les blés à la Bitarelle, commune de Chalagnac ; à Rudelou, commune de Manzac, etc. (DD.). — RR sur le côteau calcaire de Vigneras, commune de Champcevinel; CC dans les landes de Cablans, près Périgueux (D'A.).

Festuca Lachenalii. Spenn. — *(typus) K. ed. 1ª et 2ª, 2, *Nardurus Lachenalii*, α *genuinus* Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 616 (1856).

Triticum Poa DC. Fl. Fr. — Duby, Bot.

La Chassagne, commune de Saint-Paul-de-Serre ;

CC dans un petit bois au-dessus de la fontaine de Courbebaïsse, près Grignols (DD. 1855.).

FESTUCA RIGIDA. Kunth. — K. ed. 1ª et 2ª, 3.

Poa rigida Linn. — DC. Fl. Fr, etc.

Scleropoa rigida Griseb. — Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 556.

Sclerochloa rigida Link.

Cette jolie petite plante, l'une des plus vulgaires que nous ayons dans toutes les parties du département sur les murs, parmi les décombres et en général dans les terrains très-secs où le sol est sans profondeur, a été omise dans mon Catalogue de 1840. J'en avais pourtant sous les yeux des échantillons périgourdins de 1833 et de 1836. Je présume que je lui ai donné place dans la minute de mon travail, et que je l'ai omise en le mettant au net pour l'impression.

— OVINA (Catal.). — Ajoutez : var. ζ *glauca* K. éd. 1ª et 2ª. (*F. glauca* Schrad.), très-grand, à feuilles longues, CC sur les rochers crayeux qui dominent l'abbatiale de Brantôme ; moins grand, sur les vieux murs, à Nontron et sur les rochers jurassiques de la carrière de *Maçonneau*, à Saint-Martial-de-Valette, près Nontron. — C'est en 1848 que je l'ai observé dans ces trois stations.

J'ajoute que je ne conserve le nom *ovina* que pour suivre la nomenclature de Koch. Je suis convaincu, comme la plupart des botanistes de ce temps, que le *F. duriuscula* L. est une bonne espèce et suffisamment distincte de l'*ovina*.

La plante dont je parle ici doit donc, en réalité, être

étiquetée *F. duriuscula* L., γ *glauca* Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 572.

Je profite de cette occasion pour reconnaître que M. Gay a eu pleinement raison de rapporter au *F. duriuscula* L. la plus grande partie des échantillons que j'ai compris, dans le Catalogue de 1840, sous le nom commun de *F. rubra*, et en particulier ma seconde forme (β *villosa* Koch ; *F. dumetorum* L.) ; mais quelques échantillons que je possédais alors, et quelques autres que M. de Dives m'a envoyés plus tard, ne me laissent pas douter que la plante n'ait, parfois du moins, une racine plus ou moins rampante. Je laisse donc subsister le *F. rubra* dans le Catalogue.

Il serait pourtant utile de s'entendre sur la signification exacte des mots *radix fibrosa* et *radix repens*. Ils ne suffisent pas ; leur signification n'est pas absolue, car je trouve, dans plusieurs espèces à racine soi-disant *fibreuse*, des prolongements florifères ou non, qui sont, dans leur peu de longueur, les vrais analogues de stolons allongés et visiblement rampants.

FESTUCA HETEROPHYLLA. Lam. — K. ed. 1ª et 2ª, 11. — α *genuina* Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 575.

Pendant plusieurs années, je n'ai connu cette belle espèce que dans une seule localité du département, et je n'y en ai vu que deux touffes. C'est un petit bois de chênes, sombre et rocailleux, attenant au parterre du château de Lanquais. La plante s'y est bien maintenue depuis 1847, époque à laquelle je m'aperçus de son existence en ce lieu. Elle présente cette particularité que ses fines et élégantes feuilles radicales sont *lisses* et non rudes, sans doute parce que la station est très-ombragée.

En 1855, M. de Dives l'a retrouvée tout près de son jardin potager, à Dives, commune de Manzac. Ses feuilles radicales, excessivement longues, sont *lisses* comme à Lanquais.

FESTUCA LOLIACEA. Huds. — K. ed. 1ª, 27; ed. 2ª, 26.

Bergerac, dans un pré derrière l'abattoir. M. l'abbé Revel, qui a fait la trouvaille de cette graminée en 1847, l'a déterminée d'après une comparaison minutieuse avec les échantillons de l'*Herbier normal* de Fries, à Paris, chez M. le Dr Puel. — Environs de Périgueux (D'A.; 1850).

BROMUS SECALINUS (Catal.). — Ajoutez : Basse-cour du Petit-Séminaire de Bergerac (REV.).

NOTA. — Il est reconnu maintenant que le *B. racemosus* de tous les auteurs français, est le *B. commutatus* Schrad., lequel, en vertu de la loi d'antériorité, doit prendre le nom de ***B. pratensis*** Ehrh.

MM. Godron et Grenier (Fr. Fl. III, p. 589, en note [1856]), ont même pensé que le vrai *B. racemosus* L. est une plante particulière au nord de l'Europe et qui n'aurait pas été reconnue en France; mais elle est *française* aujourd'hui, et cela depuis que M. le Dr F. Schultz l'a découverte, dans cette même année 1856, à Wissembourg (Bas-Rhin), et l'a publiée en nature, sous le nº 177 de son ***Herbier normal.***

Examen fait des nombreux échantillons périgourdins que j'ai sous les yeux, et qui proviennent de localités très-diverses du département, je puis dire avec confiance que nous possédons uniquement le *B. commutatus*, dont le nom, puisqu'il est employé par Koch, doit remplacer *racemosus* du Catalogue de 1840. Ainsi :

BROMUS COMMUTATUS. Schrad. — K. ed. 1ª et 2ª, 3.

B. pratensis Ehrh. — DC. Fl. Fr.

B. racemosus omn. auct. gall. — Ch. Des Moul. Catal. Dordogne, 1840. — Non Linn.! *nec* Schultz, *Herb. normal.* n.° 177!

Serrafalcus commutatus Godr. et Gren. Fl. Fr. (1856).

Prairies de la vallée de la Dronne (DR. 1838). — Manzac (DD. 1839). — Aux Nauves et aux Nauvettes dans les prés; à Bancherel dans les vignes; ces trois localités appartiennent à la commune de Manzac, et M. de Dives y a récolté la plante de 1840 à 1843. — M. le comte d'Abzac a également trouvé cette espèce aux environs de Périgueux (1851), et M. de Biran la possède dans ses prés humides des Guischards, à Saint-Germain-de-Pontroumieux.

M. d'Abzac l'a aussi rencontrée, mais dans un état plus rare, c'est-à-dire à épillets *pubescents*; les échantillons qu'il m'a adressés sont probablement des environs de Périgueux (1852).

BROMUS SQUARROSUS (Catal.).

Il a été retrouvé par M. Eugène de Biran sur une friche pierreuse de la commune de Cussac, canton de Cadouin, en compagnie des mêmes plantes qui l'accompagnent à Saint-Front-de-Coulory.

— ASPER. Linn. — K. ed 1ª et 2ª, 11.

Dans un bois près d'Eymet (REV., 1845). — Périgueux, au Jardin-Chambon (D'A., 1849).

— RUBENS. Linn. *non* Host. — DC. Fl. Fr., n° 1641. — Duby, Bot. n° 17. — Kunth, Enum. I, p. 420, n° 53. — Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 585.

Cette plante *méridionale* n'a été trouvée dans le département que dans une contrée exceptionnelle et déjà bien remarquable par les espèces des pays plus chauds qu'elle nourrit. C'est sur les rochers de la rive droite de la Dordogne, à Bézenac près Saint-Cyprien, que M. l'abbé Meilhez en a récolté, en mai 1852, un

excellent échantillon qu'il m'a adressé et qui ne peut laisser aucun doute sur sa détermination.

Bromus rigidus (Catal.). — Ajoutez : Champs sablonneux des bords de la Dordogne, à Saint-Germain et Cours-de-Piles (Eug. de Biran).

Nous avons à distinguer, dans cette espèce, deux variétés, savoir :

α (*Bromus maximus* Desfont., α *minor* Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 584).

Rochers de schiste et de granite, sur la route de Limoges, en sortant de Nontron. Les trois localités que j'ai citées dans le Catalogue de 1840, m'ont fourni des échantillons que je rapporte également à cette variété.

β (*Bromus maximus* DC. Fl. Fr. suppl.— *B. Gussonii* Parlat. — *B. maximus* Desf., β *Gussonii* Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 434).

Route de traverse de Périgueux à Champcevinel (D'A.).

— Madritensis. Linn. — K. ed. 1ª, 16. — Kunth, Enum. — Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 584 — Boreau, Fl. du Centr. 2e éd. — Non DC. Fl. Fr. *nec* Duby, Bot.

B. polystachyus DC. Fl. Fr. suppl., p. 276. — Duby, Bot. nº 15.

B. diandrus Curt. Fl. lond.— Koch, Syn. ed. 2ª, nº 17.

Périgueux, sur un vieux mur près la fontaine Saint-Georges (DD.).— Champcevinel près Périgueux (D'A.).— Je ne l'ai jamais vu aux environs de Lanquais, ni même dans le reste du Sarladais ; cependant, il abonde dans la Gironde.

Bien que pour empêcher, dit-il, toute confusion, Koch

ait employé, dans sa seconde édition, le nom de *B. diandrus* Curt., je remarque que cette substitution n'est pas accueillie par la très-majeure partie des botanistes actuels, et je m'en tiens avec eux au nom linnéen *B. madritensis*.

AGROPYRUM REPENS. Pal. Beauv. — Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 608.

C'est le *Triticum repens* (Chiendent) du Catalogue de 1840. Koch n'a pas accepté le genre de Palissot de Beauvois que tous les botanistes actuels ont pourtant adopté.

J'en ai rencontré, dans le parc du château de la Vitrolle près Limeuil, une forme très-vigoureuse, qu'il est impossible de ne pas prendre au premier coup-d'œil pour l'*Agropyrum pungens*, sauf ses feuilles planes et non glauques, mais qui présente en réalité tous les caractères du *repens*. Koch se demande si les deux espèces ne devraient pas être réunies, et M. Gay les réunissait, en effet, avant 1830 (d'après les notes manuscrites de mon herbier, écrites sous sa dictée) ; mais je crois qu'elles sont suffisamment distinctes, surtout par leurs caractères de végétation, et que le *pungens* demeure *exclusivement* MARITIME.

Je pense qu'à cette même variété devra se rapporter une plante que M. le comte d'Abzac a récoltée dans une haie entre Champcevinel et Sept-Fonds, et qu'il m'a indiquée en 1851, sans me l'adresser en nature, sous le nom d'*A. pungens*. « Les épillets, me dit-il, sont nombreux, et les « fleurs le sont aussi dans chaque épillet. La tige est très- « élevée et les feuilles sont raides et piquantes. » Ce dernier caractère ne convient guère, je l'avoue, à l'*A. repens* ; on conçoit cependant qu'il ait pu exister à un certain point dans une station et dans une saison chaudes et sèches. L'*A. campestre* n'aurait pas attiré l'attention de M. d'Abzac sous

le rapport du nombre considérable de ses épillets et de ses fleurs.

HORDEUM SECALINUM. Schreb. — K. ed. 2ª, 8.

H. nodosum (Catal.)

Koch est revenu, dans sa 2e édition, au nom employé par Candolle dans la Flore Française (*H. secalinum* Schreb.), tandis que Kunth, Enum. I, p. 456, adopte *H. pratense* Huds.

Je connais maintenant avec précision plusieurs localités duraniennes pour cette graminée : CCC dans plusieurs vallons du Vergt, du Bétarosse et de la Bertonne, notamment à Jeansille, commune de Manzac, et à Saint-Apre-sur-Dronne (DD.). — Prairies de Foncrose, commune de Champcevinel (D'A.). — Assez abondant dans les prairies humides des Guischards, commune de Saint-Germain-de-Pontroumieux (Eug. de BIRAN).

LOLIUM PERENNE (Catal.).

Les variétés reconnues dans le département sont :

α *vulgare* Kunth, Enum. I. p. 436. — α *genuinum* Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 612.

β *tenue* Schrad. — Kunth, l. c. — Godr. et Gren. l. c. — *L. tenue* Linn.

γ *cristatum* Mutel, Fl. Fr. nº 1. — Godr. et Gren. l. c. — *L. cristatum* Pers. — C'est la forme des terrains *gras* ou *ombragés*, que j'ai signalée dans le Catalogue de 1840. — M. d'Abzac l'a retrouvée à Périgueux, au pied d'un mur.

Je n'ai jamais rencontré la var. γ *compositum* de Kunth, qui pourrait bien ne différer que peu ou point de la var. δ *furcatum* de MM. Billot, Godron et Grenier.

Lolium italicum. Al. Braun. — K. ed. 2ª, 2. — Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 612.

L. Boucheanum Kunth. — Koch, Syn. ed. 2ª, 2.

L. multiflorum Lam., *non* Gaudin (ex Koch, Syn. ed. 2ª).

Bergerac, où peut-être il a été apporté avec des semences de blés étrangers au département, selon M. de Dives à qui nous devons la découverte de cette espèce en 1843.

Faudrait-il conserver le même doute à l'égard des échantillons que M. le comte d'Abzac m'annonce avoir recueillis dans les champs et les jardins de la commune de Champcevinel et dans les marais du Toulon près Périgueux? Il ne s'explique nullement à cet égard; mais M. l'abbé Revel a recueilli la même plante en 1845, près du Séminaire de Bergerac, dans un lieu inculte, comme je l'ai retrouvée moi-même, la même année, en abondance et très-vigoureuse, à Lalinde sur les bords sablonneux de la Dordogne. Je crois donc l'espèce bien spontanée chez nous.

M. Oscar de Lavernelle l'a recueillie à La Bruyère, commune de Saint-Félix-de-Villadeix. Dans cette localité, on la prendrait au premier coup-d'œil pour le *L. rigidum* Gaud., mais la nervation de ses glumes et la présence d'une très-courte arête raide dans presque toutes les fleurs, s'oppose à ce rapprochement.

Enfin, je l'ai trouvée très-abondante, très-belle et *complètement mutique* ou pourvue d'arêtes *excessivement rares* (ce que Koch signale comme un cas rare) à Limeuil, dans les jardins et les champs que renferme l'enceinte du château ruiné de cette ville (1845).

— rigidum. Gaudin, Fl. Helv. (1828). — K. ed. 1ª et 2ª, 4.

L. strictum Presl. Cyp. et gram. sic. (1820). — Godr. et Gren. Fl. Fr. III, p. 613. — Ce dernier nom, plus ancien de huit années, est le seul légitime.

C dans les vignes argileuses et humides au Bel, commune de Manzac (DD; mai 1840). M. de Dives fait remarquer que ses feuilles, ses tiges et même ses racines sont complètement desséchées et mortes dès le 10 septembre, ce qui prouve la nature parfaitement *annuelle* de l'espèce.

LOLIUM TEMULENTUM, *β robustum* (Catal.).

Dans la seconde édition de son *Synopsis*, Koch réunit spécifiquement et avec toute raison les *L. speciosum* et *temulentum;* mais il divise son espèce en trois variétés, savoir : le type et les var. *β speciosum* et *γ robustum;* cette dernière ne différant de la précédente que par ses chaumes et ses gaînes *rudes*.

La var. *β speciosum* m'est indiquée par M. le comte d'Abzac dans les landes de Cablans près Périgueux.

La var. *γ robustum* croît à Manzac dans les blés (DD.).

Mais comme le caractère différentiel qui déjà, par lui-même, manque absolument de valeur, offre aussi de nombreuses nuances intermédiaires, il vaudrait bien mieux, je pense, diviser l'espèce, comme l'ont fait M. Alex. Braun, et, après lui, M. Godron (Fl. Fr. III, p. 614) en deux variétés *macrochæton* et *leptochæton*, selon que l'arête est forte et droite, ou faible et flexueuse.

Je dois signaler spécialement une forme qui rentre évidemment dans la var. *β leptochæton* de MM. Godron et Grenier, mais qui ne laisse pas que d'être embarrassante quand on l'examine de très-près. C'est la var. *D lævigatum* Mutel, Fl. Fr. IV, p. 142, pl. 91, fig. 643. Elle est allon-

gée, faible, grêle, et il ne faut pas prendre au pied de la lettre ce que dit Mutel de son chaume *très-lisse*.

M. de Dives a découvert cette curieuse forme, le 12 juin 1843, aux Bitarelles, commune de Notre-Dame-de-Sanilhiac.

Dans le Sarladais, et particulièrement à Limeuil, la grande Ivraie des blés (*Lolium temulentum*) et nécessairement ses variétés, portent le nom vulgaire de *Viro*. Les *L. perenne* et *rigidum*, plantes beaucoup moins robustes, sont distinguées sous celui de *Petit-Virogou*.

ÆGILOPS TRIUNCIALIS (Catal.). — Ajoutez : L'*Alba* près Bergerac (DD.). — C sur la rive sablonneuse de la Dordogne, à Saint-Pierre-d'Eyraud (Eug. de BIRAN). — Monsac, dans les terrains argilo-calcaires, où je ne l'ai rencontré qu'en très-petite quantité.

M. de Dives a recueilli en abondance l'*Ægilops ovata* L. sur le chemin de Marmignac à Salviac, communes du département du Lot, mais limitrophes de la Dordogne, et à quelques kilomètres seulement de la frontière de ce dernier département. Mon honorable ami pense que je devrais admettre cette espèce dans notre Catalogue, et je pense comme lui qu'on finira par la trouver chez nous. Cependant, et malgré son caractère de plante sociale, l'*Æ. ovata* est tellement capricieux dans ses élections de domicile, que je n'ose lui donner une place définitive dans la Flore duranienne. La communication de M. de Dives date de 1844, et depuis lors, la plante ne m'a jamais été signalée dans nos limites. Elle existe en grande abondance sur les deux rives de la Garonne en amont de Bordeaux, à partir de de Haux, Rions et Preignac; elle existe aussi à Bourg sur la rive droite de la Dordogne, par conséquent à 20 et 25 kilomètres au nord et au sud de Bordeaux, et pourtant elle n'a jamais été recueillie près de cette ville.

M. l'abbé Meilhez m'a annoncé en 1854 qu'il avait trouvé *en abondance, fleuri et haut d'un pied* (33 centimètres), le *Lepturus filiformis* Trin. (*Rottboellia erecta* Savi), sur les rochers exposés à l'Ouest et très-secs de Veyrines. Malheureusement, il ne m'a point envoyé d'échantillons à l'appui d'une découverte si extraordinaire, et comme il n'est jamais venu à ma connaissance que cette plante ait été rencontrée à quelques kilomètres des bords de la mer, je n'ose l'inscrire dans la Flore d'un département qui ne touche par aucun point au littoral de la France.

NARDUS STRICTA (Catal.).

Ce n'est pas seulement autour du *Roc-Branlant* de Saint-Estèphe qu'on trouve cette graminée; elle foisonne dans tous les sables granitiques de l'arrondissement de Nontron, ainsi que je m'en suis assuré en 1848.

M. Eugène de Biran l'a recueillie sur une pelouse sèche près Jumilhac-le-Grand.

CXXXII. *EQUISETACEÆ.*

Koch ayant admis l'énumération des Equisétacées, Marsiléacées, Lycopodiacées et Fougères dans la 2e édition de son *Synopsis*, je suis obligé de reproduire ici, même quand je n'ai rien de nouveau à ajouter, l'énumération que j'ai donnée en 1840, d'après Duby, de nos espèces duraniennes.

EQUISETUM ARVENSE Linn. — K. ed. 2a, 1. — (Catal.).

Nous n'avons que le *type* de Koch; mais on peut y faire remarquer, outre la forme ordinaire des champs cultivés, les formes qu'il décrit sous les numéros :

I) forma *serotina*? extraordinairement rameuse, et

que M. de Dives a trouvée (stérile) au-dessous de Leyfourcerie, commune de Vallereuil, à la fin d'octobre.

II) forma *decumbens, sterilis*, que j'ai mentionnée en 1840, pour l'avoir trouvée, munie de ses tubercules, au pied des falaises de la Dordogne.

EQUISETUM TELMATEYA. Ehrh. — K. ed. 2ª, 2.

E. fluviatile (Catal.).

— PALUSTRE. Linn. — K. ed. 2ª, 5. — (Catal.).

J'ai retrouvé la var. *β polystachyon* dans les prairies qui bordent la Couze.

— LIMOSUM. Linn. — K. ed. 2ª, 6. — (Catal.). — Ajoutez : Entre Saint-Vincent-de-Connézac et Beauronne, où l'on trouve aussi sa var. *b polystachyon* (DD. 1852).

Nous avons bien, je pense, les deux formes que MM. Grenier et Godron désignent sous les noms de var. *α genuinum* et *β ramosum*, lequel, suivant quelques auteurs, serait l'*E. fluviatile* de Linné; mais je n'ai sous les yeux que la première, dont la tige est complètement nue, sans aucun ramuscule. Peu importe, du reste, car ces deux états de la même plante ne valent assurément pas plus la peine d'être distingués dans cette espèce que dans l'*E. palustre* et autres, où on n'a pas pris la peine de signaler ces variations.

— RAMOSUM. Schleich. — K. ed. 2ª, 7.

E. multiforme, c campanulatum Vauch.—(Catal.).

J'ai retrouvé cette belle Prêle dans les herbages qui avoisinent le confluent de la Dordogne et de la Vézère, à Limeuil. Dans nos deux localités périgourdines, elle est extrêmement remarquable par ses gaînes dépourvues de tout anneau noirâtre, et par leurs dents qui

ne présentent qu'à la loupe de très-petites taches de couleur foncée. Ces petites taches existent toujours, mais elles sont dissimulées par une sorte de voile membraneux, blanc, très-mince, sorte d'épiderme qui enveloppe toute la dent, et qui se détruit à mesure que celle-ci vieillit.

Il suit de là que la plante entière, déjà très-glauque et blanchâtre par ses tiges, présente un aspect extrêmement pâle et qui n'est pas habituel dans le genre. Je me demande si ce ne serait pas là l'*E. pallidum* Bory, Expéd. de Morée, p. 282, cité sous le n° (9) entre parenthèses par le *Sylloge* de Nyman, avec ces seules indications de localités françaises : Gall. (Garonne, Montpell.), puis en Espagne et en Grèce.

EQUISETUM HYEMALE. Linn. — K. ed. 2ª, 8. — (Catal.).

CXXXIV. *LYCOPODIACEÆ.*

LYCOPODIUM INUNDATUM. Linn. — K. ed. 2ª, 2.

Découvert, en 1853, à Lagudal, par M. Oscar de Lavernelle.

CXXXV. *FILICES.*

OPHIOGLOSSUM VULGATUM (Catal.).

Je n'en reparle que pour dire que M. l'abbé Meilhez en a trouvé, le 1er juin 1850, dans une prairie humide de sa paroisse (Allas-de-Berbiguières), une quinzaine de pieds ; groupés et passant, par leur fronde étroite et allongée, à la singulière petite forme qu'on a rencontrée il y a peu d'années à Lardy, près Paris, et que M. Du Rieu a retrouvée en abondance au cap Ferret, dans les *lètes* des dunes de la Gironde, en 1857. Là, la fronde est encore plus petite et plus étroite, au point de ressembler à celle de l'*O. lusi-*

tanicum L. (voir, à ce sujet, le t. 4, p. 597 du Bulletin de la Société Botanique de France).

OSMUNDA REGALIS. Linn. — K. ed. 2ª, 1.

Cette magnifique fougère a été vue pour la première fois dans le département, en juin 1846, dans la forêt de la Bessède, vis-à-vis de Belvès, par M. Meilhez. — En 1847, MM. les abbés Sagette, Château, Jollivet et Agard, du Séminaire de Bergerac, herborisant ensemble sur les bords humides du Bandiat, la retrouvèrent près du Pont-Neuf de Nontron, et dans une espèce de viaduc qui passe sous la route de Nontron à Limoges. En 1848, je la revis, et cette fois en abondance, un peu plus loin de Nontron, dans le torrent de décharge de l'étang de Saint-Estèphe (près du Roc-Branlant). M. Eug. de Biran l'a trouvée, en 1849, sur les bords ombragés de la Haute-Lone, en aval de la forge de Miremont, près Lanouaille.

GRAMMITIS CETERACH. Swartz. — K. ed. 2ª, 1.

C'est le *Ceterach officinarum* de C. Bauhin et de presque tous les auteurs, par conséquent de mon Catalogue de 1840.

POLYPODIUM ROBERTIANUM. Hoffm. (1791). — K. ed. 2ª, n° 4.

P. calcareum Smith (1804). — DC. Fl. Fr. Suppl.

P. Dryopteris, β *calcareum* Gren. et Godr. Fl. Fr.

Cette charmante fougère qui, en somme, me paraît bien plus répandue en France que le *P. Dryopteris*, a été découverte par M. Oscar de Lavernelle, le 11 août 1851, au pied des rochers de la forge des Eyzies, où elle forme de longues traînées sur les pelouses qui descendent jusqu'au bord de la Vézère. Elle y a été retrouvée, le 4 octobre suivant, en parfait état de maturité de ses fructifications, par M. Arthur de Bracquemont.

ASPIDIUM ANGULARE (Catal.).

Je n'en parle que pour mentionner la curieuse et jolie monstruosité que m'a offerte, en 1848, dans les bois du *Saut de la Gratusse*, une petite fronde de cette espèce, haute seulement de 8 centimètres 1/2. Son rachis s'était atrophié à l'extrémité, après avoir essayé de dérouler en spirale irrégulière la crosse que forme la préfoliation de la fronde. Huit *pinnæ* seulement sortaient de ce rachis dans l'étroit espace d'un centimètre et demi, et formaient un charmant bouquet étoilé vers le sommet du stipe.

Koch, dans sa 2e édition, n° 2, refuse d'admettre l'*A. angulare* Kit. comme espèce distincte; il le réunit comme en différant à peine, à son *A. aculeatum*, *β Swartzianum*; mais on est d'accord maintenant pour admettre, dans ce groupe, *trois* espèces : *aculeatum*, *angulare* et *Braunii*.

— THELYPTERIS (Catal.).

Polystichum Thelypteris Roth. — K. ed. 2a, 1. — Ajoutez : Bords du *Ruchel*, à la Bleynie, commune de Saint-Félix-de-Villadeix (OLV.) — Marais voisin du gouffre du Toulon, près Périgueux (D'A.). — Fossés et prises d'eau de moulins dans le *Bélingou* à Cadouin et à Ailhas, commune de Molières. — C sur les bords du Codeau et de son affluent la Luire, arrondissement de Bergerac (Eug. de BIRAN).

Koch, dans sa 2e édition, adopte le genre *Polystichum* auquel on avait, je crois, très-bien fait de renoncer : les travaux les plus récents sur la belle famille des Fougères me semblent en fournir de plus en plus la preuve.

ASPIDIUM FILIX-MAS (Catal.).

Polystichum Filix-mas Roth. — K. ed. 2ª, 3. — Ajoutez : Assez commun dans l'arrondissement de Périgueux : Paladre, commune de Manzac (DD.). — Champcevinel, dans les vallons humides et boisés, où la forme de ses pinnules est très-variable (D'A.).

— FILIX-FEMINA. Swartz.

Asplenium Filix-femina Bernh. — K. ed. 2ª, 1. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 635.

Découvert (pour le département) en 1847, par MM. les abbés Sagette, Jollivet, Agard et Château, du Séminaire de Bergerac, dans un ravin voisin du village de Bord, près Nontron.

Retrouvé en 1848 à Saint-Estèphe, près Nontron, par moi, et en 1849 dans les bois ombragés de la Haute-Lone, en aval de la forge de Miremont, près Lanouaille (Eug. de BIRAN), en 1853 dans les bois de Corbiac, près Bergerac (REV.), en 1853 dans la Bessède (OLV.), et en 1854 à l'entrée de la grotte de Boudant, commune de Chalagnac (DD.).

Il m'est impossible de partager la manière de voir qui porte la plupart des botanistes actuels à rapporter cette plante au genre *Asplenium*, et le mieux, à mon sens, est de reconstituer avec Nyman (1855) le grand genre *Aspidium* de Swartz.

ASPLENIUM TRICHOMANES, var. *lobato-crenatum* (Catal.).

J'ai retrouvé, en mars 1842, une touffe de cette curieuse et jolie forme sur la même rive de la Dordogne, mais à quelques kilomètres plus bas, dans la commune de Varennes, sur les rochers herbeux qui couronnent la falaise au-dessous du port de Lanquais. Cet escarpement est l'unique localité de nos environs

où se conservent quelques pieds d'*Arabis alpina*, descendus de l'Auvergne avec notre fleuve.

Asplenium Ruta-muraria (Catal). — Ajoutez : Fentes des rochers au *Gué de la Roque*, commune de la Monzie-Montastruc, dans les fentes des rochers calcaires exposés au Midi (OLV.).

— Adianthum-nigrum (Catal.). — Ajoutez : var. *β Serpentini* Koch, Syn. ed. 2ª, p. 983, nº 8. — Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 638.

Aspl. Virgilii Bory, Expéd. de Morée.

Monpont (DD ; 1845). — J'ai trouvé plusieurs fois l'espèce *passant à cette variété*, mais jamais aussi bien caractérisée comme telle, par l'allongement, la finesse et la denticulation de ses pinnules, que dans les échantillons récoltés par M. de Dives. Il y a pourtant quelques botanistes qui l'admettent comme espèce distincte ; mais Nyman ne l'admet pas dans son *Sylloge*.

— septentrionale. Swartz. — K. ed. 2ª, 9.

Dans un puits à Vic, près Grand-Castang, où M. Oscar de Lavernelle en a trouvé *une seule touffe*, le 9 octobre 1851. — M. le comte d'Abzac avait bien vu la même plante en abondance sur les rochers du *Saut du Saumon*, près le château du *Saillant ;* mais cette localité, quoique fort voisine de la frontière du département de la Dordogne, appartient à celui de la Corrèze.

Scolopendrium officinale (Catal.).

S. officinarum Sw. — K. ed. 2ª, 1.

Je n'en reparle que pour dire que dans le même bois où je l'avais trouvé *bifurqué*, j'en ai rencontré, en 1855, une fronde *deux fois bifurquée*, ce qui donne *trois* pointes à la

fronde, parce que l'une des divisions de la bifurcation primitive est restée simple.

Bien que cette double bifurcation soit fort rare, elle n'offre pourtant pas le dernier degré que puisse atteindre, dans cette espèce, le dédoublement des frondes, car j'en possède une, très-petite et toute rabougrie (14 centimètres), trouvée dans le même bois en juin 1851, et qui est affectée non-seulement de la bifurcation primitive, mais d'une ramification *palmée* de chacune des fourches; en sorte que, sur l'une d'elles, elle n'est indiquée que par des nervures, tandis que l'autre se divise en une douzaine de laciniures qui sont elles-mêmes incisées ou lobulées.

Cette dernière monstruosité qui n'a pas encore, que je sache, été décrite comme *spontanée*, a été mentionnée en 1845, dans la 2e éd. du *Synopsis* de Koch, comme cultivée dans les jardins botaniques, sous le nom de forma 2a *dædalea*.

BLECHNUM SPICANT. Roth. — K. ed. 2a, 1. — Parc de Jumilhac-le-Grand, et forge de Beausoleil, près Lanouaille (Eug. de BIRAN).

Je l'ai trouvé en abondance sur la lisière d'un bois et d'un pré humide, dans les sables granitiques, à Puyraseau, commune de Pluviers, près Nontron, en 1848. M. Oscar de Lavernelle me l'a signalé, en 1851, comme se trouvant fréquemment dans les trous creusés pour l'extraction de la mine de fer, sur divers points du bois de Lavernelle et de la forêt de Saint-Félix-de-Villadeix. Or, comme on ne rencontre la mine de fer que dans la molasse argilo-sableuse qui recouvre d'un épais manteau l'ossature crayeuse du Sarladais, il résulte des deux localités citées qu'ici comme ailleurs, cette plante répugne profondément aux sols calcaires.

CXXXV (*bis*) *CHARACEÆ.*

Dans le Catalogue de 1840, j'ai exposé les espèces duraniennes de cette famille d'après la nomenclature de M. Alexandre Braun, qui avait eu la bonté de les déterminer à l'exception d'une seule, qui fut nommée par M. Gay.

Depuis lors, je n'ai eu à ajouter qu'une seule espèce (*Ch. aspera*) aux cinq que nous connaissions alors, et je l'ai déterminée moi-même, mais avec le secours d'échantillons authentiques.

La place des Characées est maintenant fixée dans la cryptogamie et dans le voisinage immédiat des Algues, parmi lesquelles Endlicher les a colloquées dès 1841; cependant, en 1855, Nyman les a encore exposées, comme appendice de ses Nudiflores, dans le voisinage des Callitriche et des *Ceratophyllum*, entre les Conifères et les Orchidées.

Ce n'est pas la place de la famille dans une série linéaire, mais bien la détermination des espèces de cette famille, qui importe le plus au botaniste pratique, au floriste par conséquent, et je crois de mon devoir d'exposer nos six Characées d'après la nomenclature qui devra désormais faire loi.

C'est celle de feu Wallman, dans sa Monographie (*Essai d'une Exposition systématique de la famille des Characées*), imprimée en 1854 dans les *Actes de l'Académie royale des Sciences de Stockholm pour l'année 1852*, traduite en français par M. Nylander, et ainsi reproduite, sous la direction de M. Du Rieu de Maisonneuve, dans les *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, t. XXI, p. 1-90 (1856).

NITELLA TRANSLUCENS. Pers. (sub Charâ). — Coss. et Germ. Fl. Paris, t. 2, p. 682, n° 4, pl. 40, fig. B. (1845). — (typus) Brébiss. Fl. Normand. 2e éd.,

p. 337, n° 1 (1849). — Nyman, Syllog. 1855, p. 351, n° 10. — Wallm. Monogr., p. 27, n° 30.

Ch. translucens Al. Braun. Esquiss. n° 7. — Nob. Catal. 1840.

Ch. flexilis DC. Fl. Fr. et suppl.. — Duby, Bot. gall. — *Non* Linn.! (Planta linneana, quæ est *Ch. Brongniartiana* Weddell, specimen distinctam sistit, agro Petrocorensi alienam).

Je ne connais aucune autre localité que celle que j'ai citée dans le Catalogue de 1840.

Cette espèce est *monoïque*.

Nous avons aussi la var. 6 *intermedia* Brébisson, Fl. Normand., *ibid.* — J'en possède deux échantillons en fruits, recueillis par M. de Dives, mais dont il n'a pas marqué la localité précise.

NITELLA POLYSPERMA. Al. Braun (sub *Charâ*), Fl. Bad. Crypt. et Esquiss. n° 10 (1834). — Kutzing, Phycol. Germ., p. 255. — Wallman, Monogr., p. 34, n° 41. — Nyman, Syllog. 1855, p. 351, n° 19.

Chara fasciculata Amici. — Al. Braun, Uebersicht, 1847. — Brébiss. Fl. Normand. 2e éd, p. 338, n° 7 (1849).

Chara syncarpa Nob. Catal. 1840! (*non* Thuill. *nec* Braun, *nec* Duby).

La détermination de la plante indiquée au *bois de la Pause* me fut envoyée de Paris. Elle a nécessairement été faite sur un échantillon qui n'appartenait pas à l'espèce dont il s'agit, car cette détermination est complètement erronnée La plante du *Bois de la Pause* ne peut être rapportée au *syncarpa*, car elle est MONOÏQUE et présente le caractère essentiel du *fasciculata*, celui

d'avoir les ramuscules latéraux beaucoup plus grêles que les médians.

C'est de concert avec mon ami Du Rieu, et à la vue des échantillons recueillis par lui-même au *Bois de la Pause*, que je rectifie le faux nom porté au Catalogue de 1840.

CHARA FŒTIDA (Catal.).—Wallman, Monogr. p. 63, n° 32. — Nyman, Syllog. 1855, p. 352, n° 34.

Voici les formes reconnues jusqu'ici dans le département :

Le type de l'espèce (var. α si l'on veut) Al. Braun, Esquiss., comprenant :

1° *Forma* GLOMERATA *et* ELONGATA Al. Braun. — F. Schultz, exsicc. n° 393 *bis*.

Dans une petite fontaine très-calcarifère des berges rocailleuses de la Dordogne, près du *Saut de la Gratusse*.

2° *Forma* CONDENSATA Al. Braun. — F. Schultz, exsicc. n° 393.

Mares des bois à Segonzac (Du Rieu, Catal.). — Petits ruisseaux et fossés d'eau non courante, dans les prés à Lanquais.

Cette espèce est *monoïque*.

— HISPIDA. Smith (NON Linn., ex Wallman!). — Al. Braun, Esquiss. — Wallman, Monogr. p. 67, n° 41. — Nyman, Syllog. 1855, p. 352, n° 42, et auct. ferè omnium. — Nob. Catal. 1840.

Ajoutez : Font-Grand près Mareuil (M.).

J'ignore à quelles formes ou variétés appartiennent les échantillons, que je n'ai pas vus, récoltés par M. de Dives à Jaure (Catal.), et par M. l'abbé Meilhez

à Font-Grand. Mais M. de Dives m'envoya, en 1840, peu après l'impression de mon Catalogue, des échantillons recueillis par lui dans une fontaine à Lafarge, commune de Manzac. Ces échantillons, déterminés d'après ceux que j'ai reçus en 1835 de M. Al. Braun, appartiennent certainement à la

Var. *β gymnoteles* Al. Braun, Esquiss. monogr. du g. Chara, *in* Ann. Sc. nat. 1834, 2e sér., t. 1, p. 355, n° 19. — Wallman, Monogr. p. 68.

Cette espèce est *monoïque*.

Chara aspera. Willd. — Coss. et Germ. Fl. Paris, t. 2, p. 680, n° 4, pl. 38, fig. D (1845). — Wallman, Monogr., p. 78, n° 58. — Nyman, Syllog. 1855, p. 352, n° 56. — (typus) Al. Braun, Esquiss. monogr. Char. in Ann. Sc. nat. 1834, 2e sér. t. 1, p. 356, n° 22.

Var. *ε subinermis* (*Chara intertexta* Desv. ap. Lois. Not. Fl. Fr. p. 138) Brébisson, Fl. Normand. 2e éd. p. 336 (1849).

J'ai rencontré cette jolie forme d'une espèce peu commune, le 12 octobre 1848, tout près du *Saut de la Gratusse*, dans une très-petite fontaine éminemment calcarifère, dont la décharge forme de minces filets d'eau et des marécages en miniature, dans les éboulements des berges de la Dordogne. Elle ne portait, comme de juste, presque plus de sporanges, et n'étant pas retourné dans cette localité depuis lors, je n'ai pu la recueillir de nouveau. Cette espèce se distingue du *Ch. fœtida* en ce qu'elle est *dioïque*.

J'ai essayé avec assez de succès de décaper un échantillon, pour l'étudier de plus près, à l'aide de l'acide acétique très-étendu d'eau. La couleur verte de la

plante perd un peu de son intensité ; mais je crois qu'en variant les doses et prolongeant le bain, on obtiendrait d'excellents résultats de ce procédé.

CHARA FRAGILIS (Catal.) — Wallman, Monogr. p. 84, n° 64. — Nyman, Syllog. 1855, p. 352, n° 60.

Wallman divise les nombreuses formes de cette espèce en deux groupes ou sous-espèces : *Ch.* FRAGILIS Desv. et *Ch. capillacea* Thuill.

M. Al. Braun, au contraire, étiqueta la plante trouvée par moi dans les fontaines et flaques d'eau du lit de la Dordogne : « *Chara fragilis* Desv *pulchella* Wallroth ; forma « tenera (*Chara capillacea* Thuill.) »

Je l'ai retrouvée en 1848 dans le lit de la Dordogne, non seulement au port de Lanquais où je l'avais vue précédemment, mais encore et plus vigoureuse au *Saut de la Grausse*, et, en 1858, dans le lit vaseux du Couzeau, ruisseau qui arrose le vallon de Lanquais. C'est de là, sans doute, qu'il était parti pour s'établir dans le bassin artificiel dont je parlais en 1840.

Si je veux la déterminer d'après l'ouvrage de Wallman (1852), je trouve qu'elle n'appartient plus à sa 2e sous-espèce (*Ch. capillacea*), mais bien à sa première (*Ch. fragilis* Desv. proprement dit). Elle doit alors être étiquetée ainsi :

Chara fragilis Desv., γ *pulchella* Wallman, loc. cit.

Quant à la forme *capillacea*, qui doit représenter la var. γ *capillacea* Coss. et Germ. Fl. Paris, t. 2, p. 680, n° 3 (1845) ; — var. δ *leptophylla* Al. Braun (1847) ; Brébiss. Fl. Normand. 2e éd., p. 336, n° 7 (1849), je ne la connais que du département de la Manche (Dr Lebel), et nullement du Périgord.

Cette espèce est *monoïque*.

FIN.

22 Décembre 1858.

ERRATA

POUR LES QUATRE FASCICULES DU CATALOGUE.

1. Partout où on a imprimé « Étang de la *Vernède* », il faut lire : *Étang de la* VERNIDE.
2. Partout où on a imprimé « Commune de Grienc ou de Grien », il faut lire : *Commune de* GRUM.
3. Le bourg de Chalagnac et le bourg de La Chapelle-Gonaguet ont été attribués à tort à l'arrondissement de Nontron ; ils appartiennent à l'arrondissement de Périgueux.
4. A la page 111 du tirage à part du *Catalogue* de 1840, au lieu de « Notre-Dame-de-Souilhiac », il faut lire : Notre-Dame-de-SANILHIAC.

ADDITION

Au quatrième Fascicule du Catalogue.

SCIRPUS HOLOSCHÆNUS. Linn.— K. ed 1ª, 14; ed. 2ª, 15.

Découvert, le 30 juin 1859 (jour de la Fête Linnéenne, après l'impression du genre *Scirpus* dans le *Supplément final*), à l'extrême limite des départements de la Dordogne et de la Gironde, mais sur le territoire du premier, dans les prés qui bordent la Dronne, entre cette rivière et le ruisseau le *Chalaure*, au N. E. des Églisottes (Gironde), et par conséquent dans le *delta* qui sépare le département de la Gironde de celui de la Charente-Inférieure.

Au bord même de la Dronne, c'est la var. *β australis* Koch, l. c., à capitules assez nombreux, mais petits, dont un ou deux sont sessiles et dont l'anthèle est simple.

Dans les parties plus étanchées des prairies, c'est la var. *γ romanus* Koch, l. c., plus petite et plus grêle, mais dont le capitule, proportionnellement plus gros, est unique ou accompagné d'un seul capitule pédicellé et bien plus petit.

TABLE DE MATIÈRES

EN FORME DE

CATALOGUE MÉTHODIQUE

(pur et simple)

SERVANT DE RAPPEL AUX QUATRE FASCICULES SUCCESSIFS

DONT SE COMPOSE LE *Catalogue raisonné.*

AVIS ESSENTIEL.

Les quatre Fascicules sont ainsi désignés dans la Table :

I. (Catalogue primitif; 1840).
II. (1er Fascicule du Supplément; 1846).
III. (Additions au 1er Fascicule, et 2e Fascicule du Supplément; 1849).
IV. (Supplément final; 1859).

Il eût sans doute été plus commode, pour la recherche des divers articles consacrés à chaque espèce, que ceux-ci fussent indiqués par la pagination; mais je n'ai pu employer ce moyen, parce que la pagination n'est pas la même dans les *Actes de la Société Linnéenne* et dans le tirage à part de mes quatre Fascicules. En indiquant seulement le fascicule, je mets le lecteur à même de retrouver sûrement l'article cherché, puisque chacune de mes quatre publications successives est disposée suivant l'ordre du *Synopsis* de Koch, et j'évite ainsi de rendre mes indications compliquées et même confuses à force de les hérisser de chiffres.

Les *espèces* qui habitent le département sont numérotées de 10 en 10, afin de faciliter leur totalisation générale ou partielle. Je n'ai pas pris ce soin pour les *genres* ni pour

les familles, parce que ce sont des divisions conventionnelles et variables au gré de chaque auteur ; tandis que l'espèce est (ou devrait être, si ses limites étaient bien fixées) une *entité absolue.*

Le caractère *romain* est consacré aux noms *spécifiques* que j'adopte définitivement pour le Catalogue *départemental*, et qui *seuls* compteront dans la série numérotée de 10 en 10.

Le caractère *italique* désignera :

1° Les noms spécifiques employés dans les premiers fascicules, *abandonnés* dans le dernier ;

2° Les noms des espèces *étrangères* au département, mais que j'ai eu occasion de décrire dans les diverses Notices spéciales que contiennent les quatre Fascicules.

Les *variétés* et *variations* ou *formes* seront, de même, cataloguées en *romain* ou en *italique*, selon qu'elles appartiennent au département ou qu'elles lui sont jusqu'ici demeurées étrangères.

Voici l'indication et le lieu de renvoi des NOTICES SPÉCIALES, *descriptives* ou *critiques*, que mes études m'ont conduit à insérer dans les quatre Fascicules, et dont le développement dépasse celui des observations courantes :

1. Genre BATRACHIUM. — IV.
2. Feuilles *hétéromorphes* du NUPHAR LUTEUM. — III.
3. FUMARIA BORÆI Jord. (F. *muralis* K. non Sond.). — III. IV.
4. Observations sur le genre BARBAREA. — III.
5. Observations sur le VIOLA SYLVESTRIS. — III.
6. ARENARIA CONTROVERSA (olim *Conimbricensis*). — I. II. III.
7. Genre CERASTIUM (espèces *micropétales*). — I. II.
8. Observations sur les VICIA du groupe CRACCA. — III. IV.
9. Genre RUBUS. — I. III. IV.
10. POTENTILLA PROCUMBENS Sibth. — III. IV.
11. EPILOBIUM LAMYI Schultz. — III. IV.

12. Galium palustre, β rupicola Nob. — I. III. IV.
13. Galium elongatum, constrictum et debile. — III. IV.
14. Galium sylvestre Poll., et espèces voisines. — I. III. IV.
15. *Sur les* Chrysanthèmes *d'automne de nos jardins.* — IV (sous la rubriq. *Chrysanth. Parthenium*).
16. Sur l'*hybridomanie*, à l'article du Verbascum *virgatum*. — IV.
17. Genre Euphrasia. — IV.
18. Sur le parasitisme de l'Euphrasia Jaubertiana. — IV.
19. Mentha gratissima Wigg. (Odeurs caractéristiques). — I. IV.
20. Clinopodium vulgare (Anecdote y relative). — IV.
21. Arbres remarquables du Périgord — IV.
22. Orchis cimicina Brébiss. — I. IV.
23. Bulbes des Allium Ampeloprasum et Sphærocephalum L.— Autonomie de l'Allium Porrum L. — IV.
24. Notes sur les Scirpus lacustris L., forma foliosa Nob.—IV.
25. Généralités sur les akènes des Carex. — IV.
26. Observations sur les Carex du groupe præcox. — IV.

Ranunculaceæ.

Clematis Vitalba L. — I.
Thalictrum minus L. γ glandulosum K. — III.
β *roridum* K. II. III.
— *fœtidum* L. — I. II. III.
— Jacquinianum? K. — II.
— angustifolium Jacq., β heterophyllum K. — II. III. IV.
— flavum L. — II. III.
Anemone nemorosa L. — I. III.
Adonis autumnalis. L. — I
— æstivalis L. — I. II.
— flammea Jacq. — I. II.
(10) Batrachium hederaceum L. (*Ranunculus*) — I. III. IV.
— tripartitum DC. (*id.*). — IV.
— radians Rev. (*id.*) (*B. Godronii* Gren.?) — IV.

Batrachium aquatile L. (*id.*). α fluitans GG. — III. IV.

β submersus GG. — IV.

— trichophyllum Chaix (*id.*), α fluitans GG. — IV.

β terrestris GG. — IV.

— *cæspitosum* Sch. — I. III. IV.

— Drouetii Sch. — IV.

— divaricatum Schranck (*Ranuncul.*). — IV.

— fluitans Lam. (*id.*), α fluviatilis GG. — I. II. III. IV.

β terrestris Godr. — III. IV.

Ranunculus Flammula L. — I. III.

β *reptans* K. — I. III.

— ophioglossifolius Vill. — IV.

(20) — Lingua L. — IV.

— Ficaria L. — I. IV.

— acris L., α (typus) DC. — I IV.

γ multifidus DC. — I. IV.

— nemorosus DC. — IV.

— repens L. (form. procera, gracilis, flore pleno). I. IV.

— bulbosus L. — I.

— philonotis Retz (α et β subglaber K.). — I.

— sceleratus L. — I. III. IV.

— arvensis L. — I.

— parviflorus L. — I.

(30) — Chærophyllos L. — I. III.

Caltha palustris L. — I. III.

Helleborus viridis L. — I. III.

— fœtidus L. — I.

Isopyrum thalictroides L. — IV.

Nigella damascena L. — I. III.

Aquilegia vulgaris L. — I. III. — (Fl. roseo) — IV.

Delphinium Consolida L. — I. III.

— Ajacis L. (colore varians). — I.

— *orientale* Gay. — I.

Nymphæaceæ.

Nymphæa alba L. (α et β minor DC.). — I. II. III. IV.

(40) Nuphar luteum Sm. — I. III.

Papaveraceæ.

Papaver Argemone L. — I.

— hybridum L. — I.

— Rhœas L. (typus; Fl. albo; monstrum. *a* et *b*)

— I.

(Fl. subrubicundo), IV.

— dubium L. — I. II. III. IV.

— somniferum L. — II.

Chelidonium majus L. — I.

Fumariaceæ.

Fumaria officinalis L. — I.

(α, β, γ K.). — III.

— *muralis* Sond. — III. IV.

— Boræi Jord. — IV.

— Vaillantii Lois. — I. III.

(50) —. parviflora Lam. — III. IV.

Cruciferæ.

Cheiranthus Cheiri L. — I. II. III. IV.

Nasturtium officinale Br. — I.

— amphibium Br. — I. III. IV.

— sylvestre Br. (typus) K. — I. II.

δ rivulare K. — III.

— palustre DC. — III. IV.

— pyrenaicum Br. — I. II. III. IV.

Barbarea *vulgaris* Br. (non vera). — I. III.

— stricta Andrzj. — III.

— præcox Br. — I. III.

— *vulgaris* Br. (l) — III.

— *intermedia* Bor. — III.

— *arcuata* Reichenb. — III.

BARBAREA *Riæi* Nob. — III.
— *prostrata* Gay et DR. — III.
ARABIS Alpina L. — I. III.
(60) — hirsuta Scop. (typus, K.). — I.
CARDAMINE impatiens L. — I. II. III.
— sylvatica L. II. IV.
— duraniensis Rev. — IV.
— hirsuta L.; et forma pusilla DR. — I.
— pratensis L. (typus et β dentata K.). — I.
HESPERIS matronalis L. (β sylvestris DC.).— I. II. III. IV.
MALCOLMIA maritima Br. — II.
SISYMBRIUM polyceratium L. — I. II. III.
— officinale Scop. (typus et monstrum).— I. III.
(70) — Irio L. — II. III. IV.
— Sophia L. — I. III.
— Thalianum Gaud. — I.
ALLIARIA officinalis Andrzj. — I.
ERYSIMUM cheiranthoides L. — IV.
— orientale Br. — I. IV.
BRASSICA Rapa L. — I.
— campestris L. — I.
— nigra Koch. — I.
HIRSCHFELDIA adpressa Moench. — I. III.
(80) SINAPIS arvensis L. (typus, et β K.) — I. II.
— alba L. — II. III.
— Cheiranthus Koch. — I. II. III.
DIPLOTAXIS tenuifolia DC. — II. III.
— viminea DC. — I. II. III.
ERUCA sativa Lam. — III.
ALYSSUM calycinum L. — I.
— campestre L., α hirtum K. — II. III. IV.
CLYPEOLA Jonthlaspi L. — IV.
DRABA muralis L. — I.
(90) — verna L. — I.
ARMORACIA rusticana Fl. Wetter. — I. IV.
THLASPI arvense L. — IV.

Thlaspi perfoliatum L. — I.
Teesdalia nudicaulis Br. — I. II. III. IV.
Iberis amara L. (α et β K.). — I. IV.
— Durandii? Lor. et Dur. — III.
— pinnata L. — IV.
Biscutella lævigata L. — I. III. IV.
Lepidium Draba L. — IV.
(100) — sativum L. — II.
— campestre L. — I.
— heterophyllum Benth. — IV.
— graminifolium L. — I.
Hutchinsia petræa Br. — I. IV.
Capsella Bursa-pastoris Moench. — I.
Senebiera Coronopus Poir. — I.
Myagrum perfoliatum L. — II. IV.
Neslia paniculata Desv. — I.
Bunias Erucago L. — I. II. III. IV.
(110) Rapistrum rugosum All. — II. IV.
Raphanus Raphanistrum L. (colore varians et monstr. calyce inflato et caule fasciolato). — I. II. III. IV.

Cisteæ.

Cistus salvifolius L. — II. IV.
Helianthemum guttatum Mill. — I.
— fumana Mill. — I. III. IV.
— canum Duby. — I. III.
— vulgare Gærtn. — I. III.
— *appeninum* DC. — I.
— polifolium Koch (typus K.). — II.
forma pulverulentum DC. — II. IV.

Violarieæ.

Viola hirta L. (typus et fl. roseo). — I. IV.
— odorata L. (*a.*, *b.* Nob. — typus et β alba DC.). — I. II.
c. alba K. — Nob. I. II.

(120) VIOLA alba Bess. — II. IV (cum formâ hybridâ et var. nonnull.)
— suavis MB. — IV.
— sylvestris Lam. (typus K.). — I. III.
β Riviniana — I. III. IV.
— Riviniana Reichenb. — III. IV.
— canina L. — III.
— Ruppii Chaub. — IV.
— lancifolia Thor. — I. II. III. IV.
— tricolor L., β arvensis K. — I. IV.
segetalis Jord. — III. IV.
agrestis Jord. — III. IV.
? arvalis Jord. — IV.

Resedaceæ.

RESEDA lutea L. — I.
— luteola L. — I.
(130) ASTROCARPUS Clusii Gay. — II.

Droseraceæ.

DROSERA rotundifolia L. — II. IV.
— longifolia L. — III.
— intermedia Hayn. — II. IV.
PARNASSIA palustris L. — I. II. III. IV.

Polygaleæ.

POLYGALA vulgaris L. (colore varians). — I. III.
— depressa Wend. — I.
— *amara α genuina* K. — I.
— calcarea Sch. (colore varians). — II. III. IV.

Sileneæ.

GYPSOPHILA muralis L. — I.
DIANTHUS prolifer L. — I.
(140) — Armeria L. — I.
— Carthusianorum L. (α et β Godr.). — I. II. IV.
γ herbaceus Personn. — IV.

Dianthus atrorubens All. — III.
— Caryophyllus L. — I. II. III.
Saponaria Vaccaria L. — I. II. III. IV.
— officinalis L. (typus et fl. subrubicund.). — I.
Cucubalus bacciferus L. — I.
Silene gallica L. — I.
— nutans L. — I.
— inflata Sm. (typus et fl. roseo). — I.
(150) — Portensis L. — II. IV.
Lychnis Flos-Cuculi L., (typus et fl. albo). — I. III. IV.
— Coronaria Lam. — II. IV.
— vespertina Sibth., (typus et fl. roseo). — I. IV.
— diurna Sibth. — I. II. III. IV.

Alsineæ.

Sagina ciliata Fr. — III. IV.
— procumbens L. — I.
— apetala L. — I. IV.
Spergula subulata Sw. (Sagina K. ed. 2ª, 7). — I.
— arvensis L. α et β *vulgaris* K.). — I. II. III.
(160) — vulgaris Bor. — III.
— Morisonii Bor. — III.
— pentandra L. — I. III.
Lepigonum rubrum Wahlenb. — (Alsine Catal.). — I. II. III.
Alsine tenuifolia Wahlenb. (typus, β et γ DC.). — I. II.
β viscosa K. — I.
γ carnosula Nob. — I. II.
Mœhringia trinervia Clairv. — I.
Arenaria serpyllifolia L. (α, β, γ K.). — I.
— montana L. — I. III. IV.
— *Conimbricensis* (*Non* Brot!) — I. II. III.
— controversa Boiss. — I. II. III. IV.
— *ciliata* L. (??). — IV.
Holosteum umbellatum L. — IV.
(170) Stellaria media Vill. — I. III.

STELLARIA Holostea L. (typus et β minor Delast.). — I. IV.
— graminea L. — I.
— uliginosa Murr. — I. III. IV.
MOENCHIA erecta Fl. Wetter. — I.
MALACHIUM aquaticum Fr. — I.
CERASTIUM (*) *glomeratum* Thuill. — I. II.
— brachypetalum Desport. — I. II.
— semidecandrum L. — I. II.
— pumilum Curt. — I. II.
— *triviale* Link. — I. II.
— vulgatum L. — I. II.
(180) — viscosum L. — I. II.
— *aggregatum* DR. — II.
— alsinoides Lois. — I. II.
— *Riæi* Nob. — II.

Lineæ.

LINUM gallicum L. — I.
— strictum L. — I. III.
— tenuifolium L. — I. III. IV.
— salsoloides Lam. — III. IV.
— angustifolium Huds. — I.
— usitatissimum L. — I.
— catharticum L. — I.
RADIOLA linoides Gmel. — I.

Malvaceæ.

(190) MALVA Alcea L. — III.
— moschata L. — I. III. IV.
— laciniata Desrouss. — I. III.
— sylvestris L. (typus et fl. plus minus roseo). — I. III. IV.
— rotundifolia L. — I. III.
— nicœensis All. — I. III.

(*) Les formes et variétés décrites dans ma monographie sont trop nombreuses pour les détailler ici.

ALTHÆA officinalis L. — I. III.
— cannabina L. — I. III. IV.
— hirsuta L. — I. III. IV.

Tiliaceæ.

TILIA grandifolia Ehrh. — I. III.
(200) — parvifolia Ehrh. — I. III.

Hypericineæ.

ANDROSÆMUM officinale All. — I. III.
HYPERICUM perforatum L. (typus et β K.). — I. III. IV.
— humifusum L. — I.
— tetrapterum Fr. — I.
— pulchrum L. — I.
— montanum L., β scabrum K. — I. III.
— hirsutum L. — I. III. IV.
— elodes L. — III. IV.

Acerineæ.

ACER campestre L. — I.
(210) — monspessulanum. L. — I.

Ampelideæ.

AMPELOPSIS quinquefolia Kern. — III.
VITIS vinifera L. — I.

Geraniaceæ.

GERANIUM sanguineum L. — III. IV.
— pyrenaicum L. — IV.
— pusillum L. — I.
— dissectum L. (typus et fl. albo). — I. IV.
— columbinum L. (typus et fl. albo). — I. III.
— rotundifolium L. (typus et f. albo). I. IV.
— molle L. (typus et fl. albo). — I. III. IV.
(220) — lucidum L. — I. III.
— Robertianum L. (typus et fl. albo). — I. IV.
— purpureum Vill. (cum formâ minutiflorâ). — I. (sub *G. Robertiano* β). IV.

Erodium cicutarium L'Hér. — I.
— moschatum L'Hér. — I. IV.
— malacoides Willd. — III.

Balsamineæ.

Impatiens noli-tangere L. — III. IV.

Oxalideæ.

Oxalis Acetosella L. — III. IV.
— corniculata L. — I. III.

Rutaceæ

Ruta graveolens L. — I. III. IV.

Coriarieæ.

(230) Coriaria myrtifolia L. — I. III. IV.

Celastrineæ.

Evonymus europæus L. — I.

Rhamneæ.

Rhamnus cathartica L. — I.
— Alaternus L. — I. III. IV.
— Frangula L. (typus et fol. latior.). — I. III.

Terebinthaceæ.

Pistacia Terebinthus L. — IV.
Rhus Coriaria L. — III. IV.

Papilionaceæ.

Ulex europæus L. — I.
— nanus Sm. (formæ thyrsoidea et laxior Nob.). — I.
Spartium junceum L. — III.
(240) Sarothamnus scoparius Wimm. — I.
Genista pilosa L. — I. III. IV.
— tinctoria L. — I.
— anglica L. — III. IV.
Cytisus capitatus Jacq. — IV.

Cytisus supinus L. — I. III. IV.
— prostratus Scop. — IV.
— hirsutus L. — I. III.
— sagittalis Deutschl. Fl. — III.
— argenteus L. — IV.
(250) Lupinus linifolius Roth. — III. IV.
Ononis repens L. (formæ spinosa et mutica). — I. III.
— Columnæ All. (typus et var. grandiflora Coss.) — I. IV.
— striata Bor. — III. IV.
— Natrix L. — I. III. IV.
Anthyllis vulneraria L. — I. III.
Medicago falcata L. — I. III.
— lupulina L. — I.
— orbicularis All. — I. III.
— marginata Willd. — IV.
(260) — Gerardi W. et Kit. — I.
— maculata Willd. — I.
— minima Lam. — I.
— apiculata Willd. — I.
Trigonella Fænum-græcum L. — IV.
Melilotus *officinalis* (Willd. *non* Desf.). — I. III.
— macrorhiza Pers. — I. III.
— *vulgaris* Willd. — I. III.
— alba Desrouss. — I. III.
— *Petitpierreana* Koch. — I. III.
— officinalis Desrouss., *non* Willd. — I. III.
Trifolium maritimum Huds. — I. IV.
— pratense L. (typus et fl. albo). — I. III. IV.
(270) — medium L. — I. III. IV.
— rubens L. — III. IV.
— ochroleucum L. — I. III.
— incarnatum L. (fl. rubro et albo). — I.
— angustifolium L. — I.
— lappaceum L. — I. III.
— arvense L. (typus et β strictius K.). — I. III.

TRIFOLIUM striatum L. — I. III.
— scabrum L. — I.
— subterraneum L. — I.
— fragiferum L. — I. IV.
— glomeratum L. — I. III.
— repens L. (cum ejusd. virescentiâ Moq.) — I. III.
— *pallescens*? Schreb. — IV.
— *Lagopus* Pourr. — IV.
— *procumbens* Catal. *non* L. — I. III.
— procumbens L. — I. III.
— agrarium L. — I. III
— *filiforme* Catal. *non* L. — I. III.
— patens Schreb. (α et β Soy. Will. et Godr.) — I. III.
DORYCNIUM suffruticosum Vill. — III.
LOTUS corniculatus L. (excl. var. δ *tenuifolium* K.) — I.
— tenuifolius Poll. — III.
— *major* Scop. — I. III.
— uliginosus Schkuhr. — I. III.
— angustissimus L. — III. IV.
— hispidus Desf. — I. III. IV.
TETRAGONOLOBUS siliquosus Roth. — III. IV.
PSORALEA bituminosa L. — I. III.
ROBINIA pseudacacia L. — III.
COLUTEA arborescens. L. — III. IV.
ASTRAGALUS glycyphyllos L. — I. III. IV.
— monspessulanus L. — I.
CORONILLA Emerus L. — I.
— minima DC. — I. III. IV.
— scorpioides Koch. — I.
— varia L. (typus et fl. albo.). I. III.
ASTROLOBIUM ebracteatum DC. — I. III.
ORNITHOPUS perpusillus L. (typus et γ nodosus DC.). I. IV.
— compressus L. — I.
— sativus Brot. — I.

HIPPOCREPIS comosa L. — I.
ONOBRYCHIS sativa Lam. — I.
— alba?? Desv. — IV.
VICIA cassubica L. — III. IV.
— *orobus?* DC. — III. IV.
— *hirsuta* Koch. — I. III.
— *gracilis* Lois. — I. III.
— *Ervilia* Willd. — I. III.
— *villosa* Roth., β glabrescens K. — I. III.
(310) — Cracca L. (typus et formæ incana et Kitaibeliana). III. IV.
— *Gerardi* DC. — III. IV.
— tenuifolia Roth. — III. IV.
— varia Host. — I. (sub *V. villosá*, β.) III. IV. (fl. albo).
— Bithynica L. — I. III.
— sepium L., α vulgaris et β montana K. (typus et fl. albo). — I. III.
γ ochroleuca K. — IV.
— lutea L. — I. IV.
— sativa L. — β linearifolia Nob. Catal. (Exclude var. *α segetalem*). I. III.
— segetalis Thuill. (fl. roseo et albo). III. IV.
— angustifolia Roth (eum formâ 3-4 flor.) I. III. IV.
— uncinata Desv. (cum var. flore lacteo). III. IV.
(320) ERVUM hirsutum L. — I (sub Viciâ). III.
— tetraspermum L. — III. IV.
— gracile L. — I. (sub Viciâ). III. IV.
— Ervilia L. — I. III.
PISUM arvense L. — I. III.
LATHYRUS Aphaca L. — I.
— Nissolia L. — I. III.
— sphæricus Retz. — I. III.
— cicera L. — I.
— sativus L. — I.
(330) — angulatus L. — I.

LATHYRUS hirsutus L. — I.
— pratensis L. — I.
— sylvestris L. — I (quoad var. paucifloram; excl. var. *grandifloram*). III.
— latifolius L. — I (sub L. sylvestri grandiflora). III.
OROBUS tuberosus L. (typus et β tenuifolius K.). I.
— niger L. — I. III. IV.

Cæsalpinieæ.

CERCIS Silisquastrum L. — III. IV.

Amygdaleæ.

PRUNUS spinosa L. — I.
— fruticans Weihe. — IV.
340) — insititia L. — IV.
— domestica L. — III.
— avium L. — III. IV.
— Cerasus L. — I. III.
— Padus L. — IV.
— Mahaleb L. — I. III.
SPIRÆA Ulmaria L., α et β K. — I. IV.
— Filipendula L. — I. III.
— hypericifolia DC. — III.
GEUM urbanum L. — I.
(350) RUBUS (1) plicatus ? Weihe et Nees. — I. IV.
— cæsius L., α umbrosus Wallr. (α typus, I. III). IV.
β agrestis W. N. (*R. dumetorum*, β. III). IV.
— nemorosus Hayn. (*R. dumetorum*, β. III pro parte). IV.
— glandulosus Bell. — IV.
— Sprengelii W. N. (*R. villosus*, β. III). IV.

---

(1) J'expose ici les *Rubus* dans l'ordre que j'ai suivi pour le *Supplément final* (IV), ajoutant à chacun son renvoi au *Catalogue* (I) et au 2e fascicule du Supplément (III). Tout autre mode d'exposition allongerait trop cette Table.

Rubus hirtus W. N. (*R. villosus*, δ. I. III) α genuinus Godr. — IV.

β thyrsiflorus Godr. — IV.

— tomentosus Willd., α erectus Nob. — I. IV.

— β prostratus Bast. — I. III. IV.

— collinus DC. (*R. fruticosus*, formæ *a* pro parte, *c* et *e* Nob. — I. III.). — IV.

— arduennensis Lib. — I. III. IV.

— discolor W. N. (R. *fruticosus*, formæ *a* pro parte, *d* et *f* Nob. — I. III.). — IV.

(360) — macrophyllus W. N. — IV.

— carpinifolius W. N. — IV.

— thyrsoideus Wimm. (*R. fruticosus*, pro parte, III). — IV.

— Thuillieri Poir. (*R. fruticosus*, forma *b*. I.) — IV.

Fragaria vesca L. — I. III.

— elatior Ehrh. — III.

— collina Ehrh. — I.

— grandiflora Ehrh. — IV.

Potentilla anserina L. — I. III.

— argentea L. — I. III. IV.

(370) — reptans L. — I.

— procumbens Sibth. — III. IV.

— Tormentilla Sibth. — I. (sub *Tormentillâ erectâ*). — III.

— verna L. — I.

— splendens Ram. — I. III.

— fragariastrum Ehrh. — I.

Agrimonia Eupatoria L. — I.

— odorata Ait. — IV.

Rosa canina L. (α et β; exclude γ.). — I.

— andegavensis Bast. (*R. canina*, γ. I.). — III.

(380) — rubiginosa L., δ sepium K. — I. III.

ζ umbellata Lindl. — IV.

— tomentosa Sm. — III.

Rosa systyla Bast. — IV.
— *leucochroa* Desv. — IV.
— *fastigiata* Bast. — IV.
— arvensis Huds., α genuina GG. — I. IV.
β bracteata GG. — III. IV.
— sempervirens L. — I. III. IV.
— gallica L. — III.

Sanguisorbeæ.

Alchemilla arvensis L. — I.
Sanguisorba officinalis L. — III.
Poterium *Sanguisorba* L. — I.
— dictyopterum α et β Spach. — I. III.
— polygamum W. et Kit. — IV.

Pomaceæ.

(390) Crataegus oxyacanthoides Thuill. (sub *C. oxyacanthâ*, I.)
— III.
— Oxyacantha L. (sub *C. monogynâ*, I.). — III.
— Pyracantha L. — IV.
Mespilus germanica L. — I. III.
Cydonia vulgaris L. — I.
Pyrus communis L., *a* et *b* DC. *non* K. — I. III.
— Malus L. — I.
Aronia rotundifolia Pers. — IV
Sorbus domestica L., α et β Mut. — I. III.
— Aria Crantz. — III.
(400) — terminalis Crantz. — I.

Granateæ.

Punica Granatum L. — III.

Onagrariæ.

Epilobium hirsutum L. — I. III.
— parviflorum Schreb. — I. III.
— montanum L. (typus K. excl. γ K. *(pro parte)*.
— I.

Epilobium lanceolatum Seb. et Maur. (*E. montanum* γ K. (*pro parte*) — I. III. IV.

— *collinum* Gm. — III.

— tetragonum L. *non* K. — I. III. IV.

— roseum Schreb. — III.

— Lamyi Sch. — III. IV.

Ænothera biennis L. — I. III.

(440) Isnardia palustris L. — III. IV.

Circæa lutetiana L. — I. III.

Trapa natans L. — I.

Haloragеæ.

Myriophyllum verticillatum L. (β et γ K.) — I. III. IV.

— spicatum L. — I.

— alterniflorum DC. — III. IV.

Callitrichineæ.

Callitriche stagnalis Scop. — IV.

— platycarpa Kutz. — I.

— vernalis Kutz. — IV.

— hamulata Kutz. — IV.

(420) — obtusangula ? Le Gall. — IV.

Ceratophylleæ.

Ceratophyllum submersum L. — IV.

— demersum L. — I.

Lythrarieæ.

Lythrum Salicaria L. — I.

— flexuosum Lagasc. — IV.

— hyssopifolia L. — I. III. IV.

Peplis Portula L. — I.

— Boræi Jord.

Cucurbitaceæ.

Bryonia dioica L. — I. IV.

Ecballion Elaterium Rich. — I.

Portulaceæ.

(430) Portulaca oleracea L. — I.
Montia *fontana* L. — I.
— rivularis Gm. — III. IV.
— minor Gm. — III.

Paronychieæ.

Corrigiola littoralis L. — I.
— telephiifolia Pourr. — I.
Herniaria glabra L. — I. III.
— hirsuta L. — I.
Illecebrum verticillatum L. — I. III. IV.
Polycarpon tetraphyllum L. — I. III.

Scleranthee.

Scleranthus annuus L. — I.

Crassulaceæ.

(440) Crassula rubens L. — I.
Sedum *Telephium* L. K. — I.
— purpurascens Koch (typus et β albiflorum K.) — I. III. IV.
— Fabaria Koch. — III.
— Cepæa L. — I.
— album L. — I. III.
— micranthum Bast. — III.
— dasyphyllum L. — III.
— acre L. — I.
— anopetalum DC. — I. III. IV.
— reflexum L., α et β K. — I. III.
δ cristatum DC. — IV.
(450) — altissimum Poir. — IV.
Sempervivum tectorum L. — I. III.
Umbilicus pendulinus L. — I. III.

Cacteæ.

Opuntia vulgaris Mill. — I.

Grossularieæ.

Ribes Grossularia L. — III. IV.

Saxifrageæ.

Saxifraga Aizoon Jacq. — IV.
— tridactylites L. — I.
— granulata L. — I. III.
Chrysosplenium oppositifolium L. — I. III.

Umbelliferæ.

Hydrocotyle vulgaris L. — I. III. IV.
(460) Sanicula europæa L. — I.
Eryngium campestre L. — I.
β megacephalum de Pouz. (forma capitulis elongatis Nob.). — I. IV.
Apium graveolens L. — III.
Petroselinum sativum L. — III.
— segetum Koch. — III. IV.
Helosciadium nodiflorum Koch. — I.
monstrum. — IV.
— inundatum Koch. — III.
Sison Amomum L. — I. III. IV.
Ammi majus L. — III.
Carum verticillatum Koch. — I. III. IV.
(470) Bunium denudatum DC. — I.
Pimpinella magna L. — I. III.
— Saxifraga L., α, β, γ et formæ pubescentes K. — I. III.
Berula angustifolia Koch. — I.
Bupleurum tenuissimum L. — I. III.
— junceum? L. — IV.
— falcatum L. — I. III.

Bupleurum protractum Link. — I.
— rotundifolium L. — I. III.
Oenanthe fistulosa L. — I. III. IV.
— Lachenalii Gm. — III. IV.
— peucedanifolia Poll. — III.
— pimpinelloides L. — I. III. (sub *Lachenalii*).
— Phellandrium Lam. — III.
Æthusa Cynapium L. — I. III. IV.
Fœniculum officinale All. — I.
Seseli montanum L., formæ plur. — I. III. IV.
Libanotis montana All. — III.
Silaus pratensis Bess. — I. III.
Selinum Carvifolia L. — I. III. IV.
Angelica sylvestris L. — I.
— montana Schleich. — I. III.
Peucedanum parisiense DC. — I. IV.
— Cervaria Lap. — III. IV.
Anethum graveolens L. — III.
Pastinaca *sativa* L. (*sylvestris* K.). — I. III.
— opaca Bernh. — I. (sub *sativâ*). III.
Heracleum Sphondylium L. — III.
Tordylium maximum L. — I.
Laserpitium latifolium L., β asperum K. — III.
Orlaya grandiflora Hoffm. — I.
Daucus Carota L. (sylvestris K.). — I.
Caucalis daucoides L. — I.
Turgenia latifolia Hoffm. — I. III. IV.
Torilis Anthriscus Gærtn. — I.
— helvetica. Gm. — I.
— nodosa Gærtn. — I.
Scandix Pecten-Veneris L. — I.
Anthriscus sylvestris Hoffm. (typus K.). — I.
β alpestris K. — III. IV.
— Cerefolium L. — I.
— vulgaris Pers. — I. IV.

(510) Chærophyllum temulum L. — I.
Conium maculatum L. — I. III.
Smyrnium Olusatrum L. — I. III.

Araliaceæ.

Hedera Helix L. — I.

Corneæ.

Cornus sanguinea L. — I.

Loranthaceæ.

Viscum album L. — I. III. IV.

Caprifoliaceæ.

Sambucus Ebulus L. — I.
forma laciniata Bauh. — IV.
— nigra L. (typus et forma heterophylla). — I. IV.
Viburnum Lantana L. — I.
— Opulus L. — III.
(520) Lonicera Periclymenum L. — I.
— Xylosteum L. — I.

Stellatæ.

Sherardia arvensis L. — I.
Asperula arvensis L. (typus et fl. albo). — I. IV.
— cynanchica L. — I.
— galioides MB. — III.
Crucianella angustifolia L. (typus DC.). — III.
β monostachya DC. — I.
Rubia tinctorum L. — I.
— peregrina L. — I. IV.
Galium cruciata L. — I.
(530) — tricorne L. — I.
— Aparine L. (typus K.). — I.
β minus DC. — III. IV.
forma tenerum Schleich. — IV.

GALIUM uliginosum L. — I.

β hercynoides Nob. — III. IV.

— *anglicum* Koch, *non* Huds. — I. III.

— parisiense L., *β* lejocarpum Tausch. — III.

— palustre L. — I. IV.

β rupicola Nob. — I. III. IV.

— *elongatum* Presl. — IV.

— *constrictum* Chaub. — III. IV.

— *debile* Desv. — III. IV.

— verum L. — I.

— Mollugo L., et *δ* elatum DC. — I. IV.

— saxatile L. — III. IV.

— *sylvestre* Poll., *α glabrum* et *δ supinum* K. — I. III. IV.

— læve Thuill. — I. III. IV.

— implexum Jord. — I. III. IV.

(540) — commutatum Jord. — IV.

— *supinum* Bor. an Lam.? — IV.

Valerianeæ.

VALERIANA officinalis L., *α* major K. ed. 2ª. — I. III.

α altissima K. ed. 1ª. — I. III.

— Phu L. — III.

— dioica L. — I. III.

— tripteris L. (typus et *β* intermedia K.). — IV.

γ pinnata OLV. — IV.

CENTRANTHUS ruber DC. (typus, et fl. albo et ruberrimo). — I. III. IV.

— Calcitrapa Dufr. — I. III. IV.

VALERIANELLA olitoria Poll. — I.

— carinata Lois. — I.

— eriocarpa Desv. — I. III.

(550) — Morisonii DC., *β* lasiocarpa K. — I. III.

— Auricula DC., (typus K.). — IV.

β et *γ* K. — III.

Valerianella *dentata* Catal. *non* DC. — I.

— *hamata* Bast. — I. III.

— coronata DC. — I. III.

Dipsaceæ.

Dipsacus sylvestris L. — I.

Knautia sylvatica Dub. — I. IV.

— arvensis Coult. (fl. cæruleo, roseo et albo).— I. III.

Succisa pratensis Moench. (fl. cæruleo, roseo et albo. — I. III. IV.

Scabiosa Columbaria L. (typus, fl. albo et capitulis proliferis). — I. III.

— permixta Jord. — IV.

Compositæ.

Eupatorium cannabinum L. — I.

(560) Tussilago Farfara L. — I.

Nardosmia fragrans Reich. — IV.

Linosyris vulgaris Cass. — IV.

Bellis perennis L. — I.

Erigeron canadensis L. — I.

— acris L. — I.

Solidago Virga-aurea L., α, β, γ K). — I. IV.

— glabra Desf. — IV.

— *graveolens* Lam. — I. IV. (sub Inulâ).

Micropus erectus L — IV.

Pallenis spinosa Cass. — I. IV.

(570) Inula Helenium L. — I. IV.

— salicina L. — I. IV.

— Conyza DC. (sub Conyzâ squarrosâ L.). — I.

— montana L. — I.

— graveolens Desf. — I. (sub Solidagine). IV.

Pulicaria vulgaris Gærtn. — I.

— dysenterica Gærtn. — I.

Bidens tripartita L. — I.

— cernua L. — I. IV.

Filago germanica L., α lutescens GG. — I. IV.
β canescens GG. — I. IV.
(580) — spathulata Presl. — IV.
— arvensis L. — I.
— gallica L. (typus et forma nana). — I. IV.
Gnaphalium uliginosum L. — I.
— luteo-album L. — I. IV.
— dioicum L. — I.
Helichrysum Stæchas DC. — I.
Artemisia Absinthium L. — I. IV.
— campestris L. (typus K.). — IV.
— vulgaris L. — I. IV.
(590) Tanacetum vulgare L. — IV.
— Balsamita L. — IV.
Achillea Millefolium L. — I.
— lanata Spreng. — IV.
Anthemis arvensis L. (typus et monstrum). — I. IV.
— Cotula L. — I.
— nobilis L. — I.
— *parthenioides* Bernh. — IV.
Ormenis mixta DC. — I.
Matricaria Chamomilla L., α calva Gay. — IV.
Forma suaveolens. — IV.
Chrysanthemum Leucanthemum L. (typus et β discoideum K.) — I. IV.
— *Parthenium* L. — I. IV.
(600) — corymbosum L. — IV.
— inodorum L. — I.
— segetum L. — I.
Dendranthema Parthenium L. (sub Chrysanth.). — IV.
— *parthenioides* Bernh. (sub Anthemide). — IV.
— *indica* Cass. (sub Pyrethro). — IV.
— *sinensis* Sabin. (sub Chrysanth.). — IV.
Doronicum Pardalianches L. — I. IV.
— *austriacum* Jacq. — IV.

Senecio vulgaris L. (typus et monstrum). — I. IV.
— viscosus L. — I. IV.
— artemisiæfolius Pers. — IV.
— erucifolius L. (typus et β tenuifolius DC.). — I. IV.
— Jacobæa L. — I.
(610) — aquaticus Huds. — IV.
— erraticus ? Bertol. — IV.
Calendula arvensis L. — I. IV.
— officinalis L. — I.
Echinops sphærocephalus L. — IV.
Cirsium lanceolatum Scop. (typus et fl. albo). — I. IV.
— eriophorum Scop. (typus et β spurium DC.). — I. IV.
— palustre Scop. — I. IV.
— anglicum Lam. — I. IV.
— bulbosum DC. — I. IV.
— *spurium* Delastr. — IV.
(620) — acaule All. (acaulis, caulescens et fl. albo.) — I. IV.
— arvense Scop. (α horridum et δ vestitum K.) — I. IV.
Silybum Marianum Gærtn. — I. IV.
Carduus tenuiflorus Curt. — I.
— nutans L. (typus et fl. albo). — I. IV.
Onopordon Acanthium L. — I.
Lappa major Gært. — IV.
— minor DC. — I.
Carduncellus mitissimus DC. (acaulis et caulescens). — I. IV.
Carlina vulgaris L. — I.
(630) — corymbosa L. — IV.
Stæhelina dubia L. — IV.
Serratula tinctoria L. — I. IV.
Kentrophyllum lanatum DC. — I.
Centaurea *Jacea* L., β *pratensis* K. — I. IV.
— pratensis Thuill. — I. IV.

CENTAUREA *nigra* L. (typus et β *decipiens* DC.). — I.
— microptilon Godr. et Gren. (typus, monstrum et fl. vix roseo et albo). — I. IV.
— Debeauxii Godr. et Gren. (typus et fl albido et albo). — I. IV.
— serotina Bor. — IV.
— Cyanus L. — I.
— scabiosa (typus) L. — I (sub β *coriaceâ* K.). — IV.
(640) — solstitialis L. — IV.
— Calcitrapa L. (typus et fl. albo). — I. IV.

LEUZEA conifera DC — IV.

XERANTHEMUM cylindraceum Sm. — I. IV.

SCOLYMUS hispanicus L. — IV.

LAPSANA communis L. — I.

ARNOSERIS pusilla Gærtn. (sub *minimâ*). — I.

RHAGADIOLUS stellatus Gærtn. — IV.

CICHORIUM Intybus L. — I.

THRINCIA hirta Roth. — I.

(650) LEONTODON autumnalis L. — I. IV.
— hastilis L. — I.

PICRIS hieracioides L. (typus et forma collina Nob.). — I. IV.

HELMINTHIA echioides Gærtn. — IV.

TRAGOPOGON porrifolius L. — IV.
— major Jacq. — I.
— pratensis L. (typus; excl. var. β Catal.). — I.
— dubius Vill. — I. (sub *pratensi* β *tortili*). — IV.

SCORZONERA humilis L. — I.

PODOSPERMUM laciniatum DC. — I. IV.

(660) HYPOCHÆRIS glabra L. — I.
— radicata L. — I.

TARAXACUM officinale Wigg. (typus et forma exigua, collina DR. — Exclud. var. 2 et 3). — I.
— erythrospermum Andrz. — I. IV.
— palustre DC. — I, IV.

CHONDRILLA juncea L. — I.

LACTUCA Scariola L. — I.
LACTUCA *virosa*? L. — I. IV.
— saligna L. — I.
— viminea Link. — IV.
— muralis Fresen. — I. (sub *Phœnixopo murali*).
— IV.
(670) — perennis L. — I. IV.
SONCHUS oleraceus L. (planta typica, cum variationibus pallidâ, glandulosâ et angustifoliâ). — I. IV.
— asper Lam. — I.
— arvensis L. (typus et var. γ lævipes K.). — I. IV.
var. elatior Bor. — IV.
BARKHAUSIA fœtida DC. (*Crepis* K. ed. 2ª). — I.
— taraxacifolia Thuill. (*Crepis* K. ed. 2ª). — I.
— recognita Hall. fil. — IV.
CREPIS virens L. — I.
— pulchra L. — I. IV.
— paludosa Mœnch. — I.
(680) TOLPIS barbata Gærtn. — IV.
— umbellata Bert. — I.
ANDRYALA integrifolia L. — I.
HIERACIUM Pilosella L. — I.
— Auricula L. — I.
— vulgatum Fr. — I. IV.
— murorum L. (typus et β sylvaticum K.; exclude γ *rotundatum* Catal.). — I. IV.
var. ovalifolium GG. — IV.
— *sabaudum* L. — I. IV.
— boreale Fr. (6. δ, ε, η GG.). — I. IV.
— *rigidum* Hartm. — IV.
— umbellatum L. — I.

Ambrosiaceæ.

XANTHIUM strumarium L. — I.
(690) — macrocarpum DC. — I.
— spinosum L. — I.

Lobeliaceæ.

LOBELIA urens (typus et fl. roseo). — I.

Campanulaceæ.

JASIONE montana L. (typus , hirsuta et monstr.). — I. IV.
PHYTEUMA orbiculare L. — I. IV.
— spicatum L. — I. IV.
CAMPANULA rotundifolia L. — I.
γ velutina K. — IV.
— rapunculoides L. — IV.
— Trachelium L. (typus et β dasycarpa K.). — I.
— patula L. — I.
(700) — Rapunculus L. — IV.
— persicifolia L. — IV.
— glomerata L. (typus et fl. albo). — I. IV.
ε sparsiflora , ζ cervicarioides et θ pusilla
DC. Prodr. — IV.
SPECULARIA Speculum DC. — I. (sub *Prismatocarpo*). — IV.
— hybrida DC. — I. (sub *Prismatocarpo*). — IV.
WAHLENBERGIA Erinus Link. (*Campanula* K. ed. 2ª). — I.
— hederacea Reichenb. — IV.

Ericineæ.

CALLUNA vulgaris Salisb. (typus et fl. albo). — I. IV.
ERICA Tetralix L. — IV.
— cinerea L. (typus et fl. albo). — I. IV.
(740) — ciliaris L. (typus et fl. roseo et albo). — I. IV.
— vagans L. — I. IV.
— scoparia L. (typus et fl. rubescente) — I.

Monotropeæ.

MONOTROPA. Hypopitys L. — I. IV.

Aquifoliaceæ.

ILEX Aquifolium L. (spinosa et mutica). — I. IV.

Oleaceæ.

Ligustrum vulgare L. — I.

var. fructu luteo Dum. de Cours. — IV.

Syringa vulgaris L. — IV.

Fraxinus excelsior L. — I.

Jasmineæ.

Jasminum fruticans L. — I. IV.

— *officinale* L. — I. IV.

Asclepiadeæ.

Cynanchum Vincetoxicum Br. — I. IV.

(720) — laxum ? Bartl. — IV.

Apocyneæ.

Vinca major L. — I. IV

— minor. L. — I. IV.

Gentianeæ.

Menyanthes trifoliata L. — IV.

Chlora perfoliata. L. — I. IV.

Gentiana Pneumonanthe L. — IV.

Cicendia filiformis Reichenb. — I. (sub *Gentianâ*).— IV.

Erythræa Centaurium Pers. (typus, β *capitata* K. et fl. albo). — I. IV.

— pulchella Fr. (typus et fl. subroseo, et forma nana). — I. IV.

— Candollii Desv. — I. IV.

Convolvulaceæ.

(730) Convolvulus sepium L. (typus et fl. roseo-radiat.).— I.

— arvensis L. (typus et forma nana Nob.).— I.

— Cantabrica L. — I.

Cuscutaceæ.

Cuscuta Epithymum L. — I. IV.

— Trifolii Babingt. – I. (sub *Epithymo*, pro parte). –IV.

Boragineæ.

Heliotropium europæum L. — I.
Echinospermum Lappula Lehm. — I. IV.
Cynoglossum officinale L. — I. IV.
— pictum L. — I.
Borago officinalis L. — I.
(740) Anchusa italica Retz. — I. IV.
— sempervirens DC. — IV.
Nonnea *alba* DC. — IV.
Lycopsis arvensis L. — I.
Symphytum officinale L. — IV.
— tuberosum L. — I. IV.
Echium vulgare L. (typus et fl. albo). — I.
monstrum. — I. IV.
Pulmonaria *officinalis* L. — I.
— saccharata Mill. — I. IV.
— angustifolia L. — I.
— *azurea* Bess. — I.
Lithospermum officinale L. — I. IV.
— purpureo-cæruleum L. — I. IV.
(750) — arvense L. — I.
Myosotis strigulosa Reichenb. — IV.
— *palustris* With. — I. IV.
— cespitosa Sch. — I. IV.
— sylvatica Hoffm. — I. IV.
— intermedia Link. — I.
— hispida Schlect. — I.
— versicolor Pers. — I.

Solaneæ.

Lycium barbarum L. — I. IV.
Solanum nigrum L. — I.
— *villosum* Lam. — I. IV.
— miniatum Bernh. — IV.
(760) — ochroleucum Bast. — IV.
— Dulcamara L. — I.

PHYSALIS Alkekengi L. — I. IV.

HYOSCIAMUS niger L. — I.

DATURA Stramonium L. (typus K.). — I.

β chalybea K. — IV.

Verbasceæ.

VERBASCUM Schraderi Mey. — I. IV.

— thapsiforme Schrad. — IV.

— phlomoides L. — I. IV.

— montanum Schrad. — IV.

— floccosum W. et Kit. — I.

(770) — Lychnitis L., α fl. flavis et β albis. — I. IV.

— nigrum L. — IV.

β thyrsoideum K. — IV.

forma micrantha K. — IV.

— Blattaria L. — I.

— virgatum With. — IV.

— *lychnitidi-floccosum* Ziz.

— *Thapso-lychnitis* MK.

— *Thapso-nigrum* Schiede.

— *... alia forma hybrida Blattariæ*

} (*hybridæ*). — IV.

SCROPHULARIA nodosa L. — I. IV.

— Balbisii Hornem. — I. IV.

— canina L. — I. IV.

Antirrhineæ.

GRATIOLA officinalis L. — I.

DIGITALIS purpurea L. — I. IV.

— purpurascens Roth. — IV.

(780) — media Roth. — I.

— lutea L. — I. IV.

ANTIRRHINUM majus L. — I.

— Orontium L. (typus et fl. roseo). — I. IV.

LINARIA Cymbalaria L. — I.

— Elatine Mill. — I.

LINARIA spuria Mill. (typus et peloriae). — I. IV.
β grandifolia Lef. Mél. — I. IV.
— minor Desf. (typus et β glabrata Delastr. — I. IV.
— Pelisseriana Mill. — I. IV.
— striata DC., α typus et β brevifolia Nob. (α galioides Guép.; fl. albo et luteolo (β ochroleuca Bor.) — I. IV.
(790) — vulgaris Mill. — I. IV.
— spartea Hoffm. et Link. — I. (sub *junceâ*). — IV.
— supina Desf. — I. IV.
ANARRHINUM *bellidifolium*? Desf. — IV.
VERONICA scutellata L. (typus et β pubescens k). — IV.
— Anagallis L. (typus et forma anagalloides Guss.). — I. IV.
— Beccabunga L. — I.
— Chamœdrys L. — I.
— montana L — IV.
— officinalis L. — I. IV.
— latifolia L. — I. IV.
(800) — serpyllifoliá L. — I.
— acinifolia L. — I.
— arvensis L. — I.
— triphyllos L. — I.
— *præcox* All. — IV.
— agrestis L. — I.
— didyma Ten. — I.
— hederifolia L. — I.
LIMOSELLA aquatica L. — IV.

Orobancheae.

OROBANCHE cruenta Bertol. (typus et β citrina Coss. et Germ.) — IV.
γ Ulicis Reut. — I. IV.
— *Ulicis* Nob. — I. IV.
— Rapum Thuill. — I.

(810) Orobanche Epithymum DC. — I.
— Galii Duby. — IV.
— minor Sutt. (typus et β flavescens Reut.). I. IV.
— *Carotæ* Nob. — I. IV.
— Hederæ Vauch. — I. IV.
— amethystea Thuilles. — IV.
— ramosa L. — I. IV.
Lathræa clandestina L. (typus et fl. ferè albo). — I. IV.

Rhinanthaceæ.

Melampyrum arvense L. — IV.
— pratense L. — I.
Pedicularis sylvatica L. — I. IV.
(820) — palustris L. — IV.
Rhinanthus major Ehrh. — I.
Bartsia viscosa L. — I. IV.
Euphrasia officinalis L. (cum form. plur.). — I. IV.
— nemorosa Pers. (α, β Soy. Will. et forma parviflora). — I. IV.
— *minima* Schleich. — IV.
— *alpina* Lam. — IV.
— Odontites L. — I. IV.
— serotina Lam. (typus et fl. albo). — I. IV.
— Jaubertiana Bor. (typ. et fl. albescent.) — I. IV.
— lutea L. — I.

Labiatæ.

Lavandula Spica DC. — I. IV.
(830) Mentha rotundifolia L. (typus et fol. variegat.) — I. IV.
— sylvestris L., α vulgaris DC. — I. IV.
— viridis L., α genuina GG. — I. IV.
— gratissima Wigg. (typus et β Benthamiana Nob. — I. IV.
— aquatica L. — I.
— *sativa* L., α *vulgaris* K. — I. IV.

MENTHA arvensis L. — I. (sub *sativâ*); α sativa Benth. — ε vulgaris Benth. — ζ gracilis Benth. — IV.

PULEGIUM vulgare Mill. — I. (sub *Menthâ Pulegio*). [typus et fl. albo]. — IV.

LYCOPUS europæus L. — I.

ROSMARINUS officinalis L. — IV.

SALVIA officinalis L. — IV.

(840) — Sclarea L. — I. IV.

— pratensis L. (typus et fl. albo, roseo et cærulescente). — I. IV.

— Verbenaca L. — I. IV.

ORIGANUM vulgare L. (typus, δ virens Benth. et fl. albo). — I. IV.

THYMUS Serpyllum L. (typus, γ angustifolius K. et fl. albo). — I. IV.

SATUREIA hortensis L. — IV.

— montana L. — I. IV.

CALAMINTHA Acinos Clairv. — I.

— *officinalis* Moench. — I. IV.

— sylvatica Bromf. — I. IV.

— *Nepeta* Catal., non Link et Hoffm. — I. IV.

— officinalis Benth.! — I. IV.

(850) — Nepeta Link et Hoffm. *non* Catal. — IV.

CLINOPODIUM vulgare L. (typus et fl. albo). — I. IV.

MELISSA officinalis L. — I.

NEPETA Cataria L. — IV.

GLECHOMA hederacea L. (typus et fl. subroseo). — I.

MELITTIS Melissophyllum L. — I. IV.

LAMIUM amplexicaule L. — I.

— incisum Willd. — I.

— purpureum L. (typus et fl. albo). — I. IV.

— maculatum L. — I. IV.

— *garganicum* L. — IV.

(860) — album L. — I. IV.

GALEOBDOLON luteum Huds. — I. IV.

GALEOPSIS Ladanum L., α macrophylla Nob. et δ angustifolia K. — I.
— ochroleuca Lam. — IV.
— Tetrahit L. — I. IV.
— versicolor Curt. — IV.
STACHYS germanica L. — I. IV.
— alpina L. — IV.
— sylvatica L. — I.
— palustris L. — I. IV.
(870) — arvensis L. I.
— annua L. — I.
— recta L. — I.
BETONICA officinalis L. (typus et fl. albo, et roseo).—I. IV.
SIDERITIS hyssopifolia L. — IV.
— *scordioides* K. — IV.
MARRUBIUM vulgare L. — I.
BALLOTA nigra L. (α fœtida, β ruderalis K. et fl. albo). — I. IV.
LEONURUS Cardiaca L. — I. IV.
SCUTELLARIA galericulata L. — I.
— minor L. — I. IV.
(880) PRUNELLA vulgaris L. (typus, β parviflora, γ pinnatifida K.; colore varians).—I. IV.
ζ laciniata Benth.(typus et *b*) — I. IV.
— *alba* Pall. (typus et β K.) — I. IV.
— grandiflora Jacq. (typus et β K., colore varians). — I. IV.
AJUGA reptans L. (typus K. colore varians). — I. IV.
— genevensis L. — IV.
— Chamæpitys Schreb. — I.
TEUCRIUM Scorodonia L. — I.
— Botrys L. — I. IV.
— Scordium L. — I. IV.
— Chamædrys L.(typus et fol. variegatis).—I. IV.
— *Polium* L. — IV.
— montanum L. — I.

Verbenaceæ.

(890) Verbena officinalis L. (typus et fl. albo) — I. IV.

Lentibulariceæ.

Pinguicula lusitanica L. — IV.
Utricularia vulgaris L. — I. IV.
— neglecta? Lehm. — IV.
— minor L. — I. — IV.

Primulaceæ.

Lysimachia Ephemerum L. — IV.
— vulgaris L. — I.
— Nummularia L. — I.
— nemorum L. — IV.
Anagallis arvensis L. (typus et fl. roseo).— I. IV.
(900) — cærulea Schreb. — I.
— tenella L. — I.
Primula acaulis Jacq. (typus; fl. albo et rubescente). — I. IV.
— *elatior* Jacq. — I. IV.
— variabilis Goup. — I. IV.
— officinalis L. (typus; fl. purpureo et albo). — — I. IV.
Hottonia palustris L. — IV.
Samolus Valerandi L. — I.

Globulariceæ.

Globularia vulgaris L. — I.

Plantagineæ.

Littorella lacustris L. — IV.
Plantago major L. (typus). — I.
γ intermedia Decaisn. — I. (sub *minimâ*). IV.
(910) — media L. (typus et spicâ bifurcatâ). — I. IV.

PLANTAGO lanceolata L. (typus; spicâ foliosâ; spicis digitatis; scapo prolifero). — I. IV.
— Coronopus L. — I.
— arenaria W. et Kit. — IV.
— Cynops L. — IV.

Amaranthaceæ.

AMARANTHUS sylvestris Desf. — I.
— Blitum L. — I. IV.
— prostratus Balb. — I.
— retroflexus L. — I.
— albus L. — IV.

Chenopodeæ.

(920) POLYCNEMUM arvense L. — I. IV.
— majus Al. Br. — IV.
CHENOPODIUM hybridum L. — I. IV.
— urbicum L., β intermedium K. — I. IV.
— murale L. — I.
— album L. — I.
— opulifolium Schrad. — I.
— ambrosioides L. — I. IV.
— polyspermum L., β spicato-racemosum K. — I. IV.
— Vulvaria L. — I.
(930) BLITUM rubrum Reichenb. (γ paucidentatum K.). — IV.
— glaucum Koch. — IV.
ATRIPLEX patula L. — I.
— latifolia Wahlenb. — I. IV.

Polygoneæ.

RUMEX conglomeratus Murr. — I.
— pulcher L. — I.
— obtusifolius L., α et γ K. — IV.
— crispus L. — I.
— Patientia L. — I.
— Hydrolapathum Huds. — IV.

(940) Rumex scutatus L. — IV.
— Acetosa L. — I.
— Acetosella L. α et β K. — I.
— Bucephalophorus L., ε hispanicus Steinh. — I. IV.
Polygonum amphibium L., α natans, γ terrestre K. — I. IV.
— lapathifolium L. (typus et β incanum K.) — I. IV.
— Persicaria L., α, β, γ GG. — I. IV.
— mite Schranck. — IV.
— Hydropiper L. — I.
— aviculare L. (typus K.). — I. β erectum Roth. — γ arenarium GG. — δ polycnemiforme Lec. et Lam. — IV.
(950) — Bellardi All. — I.
— Convolvulus L. — I.
— dumetorum L. — IV.

Thymeleæ.

Passerina annua Wickstr. — I.

Santalaceæ.

Thesium *pratense* Ehrh. — I. IV.
— humifusum DC. — I. IV.

Aristolochieæ.

Aristolochia Clematitis L. — IV.

Euphorbiaceæ.

Buxus sempervirens L. — I. IV.
Euphorbia Helioscopia L. — I. IV.
— platyphylla L. (typus et forma Coderiana DC.). — I. IV.
— stricta L. — IV.
(960) — dulcis L., β purpurata K. — I. IV.

Euphorbia angulata Jacq. — IV.
— verrucosa Lam. — I. IV.
— *hyberna* L. — IV.
— *procera* MB. — I.
— pilosa L. — I.
— Gerardiana Jacq. — I. IV.
— amygdaloides L. — I.
— Cyparissias L. — I. IV.
forma robusta GG. — IV.
— Peplus L. — I. IV.
— falcata L. — I.
— exigua L. — I. IV.
(970) — Lathyris L. — IV.
Mercurialis perennis L. — I.
— annua L. — I.

Urticeæ.

Urtica urens L. — I. IV
— dioica L. — I.
— *pilulifera* L. — IV.
Parietaria diffusa MK. — I.
Humulus Lupulus L. — I.
Ficus Carica L. — IV.
Celtis australis L. — IV.
Ulmus campestris L., α nuda et β suberosa K. — I. IV.
(980) — montana Sm. — IV.

Cupuliferæ.

Fagus sylvatica L. — I. IV.
Castanea vulgaris L. — I.
Quercus sessiliflora Sm. — I.
— pedunculata Ehrh. — I.
— pubescens Willd. — IV.
— Toza Bosc. — I.
— Suber L. — I.
— Ilex L. — I.

Corylus Avellana L. — I.

(990) Carpinus Betulus L. — I.

Salicineæ.

Salix fragilis L. — IV.

— alba L. — I.

— amygdalina L., β concolor K. — IV.

— purpurea L. — I. IV.

— viminalis L. — IV.

— *Caprœa* L. — I. IV.

— cinerea L. I.— (sub *Caprœa*). α et β K. — IV.

— aurita L. — I. (sub *Caprœâ*). — IV.

Populus Tremula L. — I.

— nigra L. I.

Betulineæ.

(1000) Betula alba L. — IV.

Alnus glutinosa L. — I.

Coniferæ.

Juniperus communis L., et β fastigiata Nob. — I. IV.

β *arborescens* Spach. — IV.

Pinus maritima L. — I.

Hydrocharideæ.

Hydrocharis Morsus-ranæ L. — I. IV.

Alismaceæ.

Alisma Plantago L. — I.

— natans L. — I. IV.

— ranunculoides L. — IV.

Sagittaria sagittæfolia L. — I. IV.

Butomeæ.

Butomus umbellatus L. — IV.

Potameæ.

(1010) Potamogeton natans L., α vulgaris et β prolixus K (excl. ε *minorem* Cat.). — I. IV.
— oblongus Vivian. — I. (sub *natante* ε *minori*). — IV.
— Hornemanni Mey., α! et β? K. I. (sub *lucente*). — IV.
— lucens L. (cum formâ cornutâ Presl.). — IV.
— perfoliatus L. — IV.
— crispus L. — I. IV.
— *compressus* L. — I. IV.
— pusillus L. — I. (sub *compresso*). — IV.
— trichoides Cham. et Schlect. — IV.
— densus L., α (typus) et β lancifolius K.). — I. IV.

Zannichellia palustris L. — I. IV.

Naiadeæ.

(1020) Naias major Roth. — IV.

Lemnaceæ.

Lemna trisulca L. — IV.
— polyrrhiza L. — IV.
— minor L. — I.
— gibba L. — I. IV.

Typhaceæ.

Typha angustifolia L. — I. IV.
— latifolia L. — I.
— Shuttleworthii Koch et Sond. — IV.

Sparganium ramosum L. — I.
— simplex Huds. — I. IV.

Aroideæ.

(1030) Arum italicum Mill. (typus et β immaculatum DC.). — I.

Orchideæ.

ORCHIS fusca Jacq. — I. IV.
— militaris L. (typus et fl. albo). — IV.
— ustulata L. — I.
— coriophora L. — I.
— cimicina Brébiss. — I. IV.
— Morio L. (colore varians). — I.
— mascula L. — I. IV.
— laxiflora Lam., α Tabernæmontani et β palustris K. — I. IV.
— maculata L. (colore varians). — I.
(1040) — latifolia L. (typus et fl. albo). — I.
— incarnata L. — IV.
ANACAMPTIS pyramidalis Rich. (sub Orchide, K. ed. 1ª).—I.
GYMNADENIA conopsea Br. (colore varians). — I. IV.
forma intermedia DR. — I.
— odoratissima Rich. — I. IV.
HIMANTHOGLOSSUM hircinum Rich. — I.
CÆLOGLOSSUM viride Hartm. (sub Habenariâ K. ed. 1ª).—I.
PLATANTHERA bifolia Rich. — I. IV.
— chlorantha Cust. — I. IV.
OPHRYS muscifera Huds. — I. IV.
(1050) — aranifera Huds. (typus). — I. IV.
δ araneola Reichenb. — IV.
β fucifera pseudospeculum Rchb. fil. — IV.
— fusca Willd. (typus et β iricolor Mut.). — I. IV.
— apifera Huds. (typus et β Muteliæ Mut.). — I. IV.
— Scolopax Cavan. (*O. apiculata!* Rich.). — I. IV.
ACERAS anthropophora Br. — IV.
SERAPIAS cordigera L., β sanguinolenta St Am. — I.
— Lingua L. (colore varians). — I.
LIMODORUM abortivum Sw. — I.
CEPHALANTHERA pallens Rich. IV.
— ensifolia Rich. — IV.
(1060) — rubra Rich. (typus, et fl. plus minus roseo, et albo). — I. IV.

Epipactis latifolia All. (typus et β viridiflora Bor.)— I. IV.
— rubiginosa Gaud. — IV.
— microphylla Ehrh. — IV.
— palustris Crantz. — IV.
Listera ovata Br. — I. IV.
Spiranthes æstivalis Rich. — I. IV.
— autumnalis Rich. — I.

Irideæ.

Crocus nudiflorus Sm. — I.
Gladiolus *communis* L. — I IV.
— illyricus Koch. — IV.
(1070) — segetum Gawl. — I. (sub *communi*). — IV.
— *Guepini* Koch. — IV.
Iris germanica L. — I. IV.
— Pseudacorus L. — I.
— fœtidissima L. — I. IV.

Amaryllideæ.

Sternbergia lutea Ker. — IV.
Narcissus Pseudo-Narcissus L. — IV.
Galanthus nivalis L. — — IV.

Asparageæ.

Asparagus officinalis L. — IV.
Convallaria Polygonatum L. — IV.
— multiflora L. (typus et β ambigua Nob.). — IV.
(1080) — majalis L. — IV.
Ruscus aculeatus L. (typus et β major Laterr.).— I. IV.

Dioscoreæ.

Tamus communis L. — I.

Liliaceæ.

Tulipa sylvestris L. — IV.
Fritillaria Meleagris L. (typus et fl. albo). — I. IV.

ASPHODELUS albus Mill. — I. IV.
ANTHERICUM Liliago L. — I. IV.
— ramosum L. (typus et β simplex Kunth.). — IV.
SIMETHIS bicolor Kunth. — IV.
ORNITHOGALUM sulphureum R. et S. — I. (sub *pyrenaico*). — IV.
1090) — umbellatum L. — IV. *non* I.
— angustifolium Bor. — I. (sub *umbellato*). — IV.
— refractum W. et Kit. — IV.
SCILLA bifolia L. — I. IV.
— verna Huds. — I. IV.
— *italica* L. — IV.
— autumnalis L. — IV.
ALLIUM *Porrum* L. — IV.
— Ampeloprasum L. (typus et var. *gigantea* [*Ail d'Orient* Hort.]). — IV.
— sphærocephalum L. (typus; fol. glaucis et fl. pallido; fol. filiformibus). — I. IV.
— vineale L. — I.
— oleraceum L. — I. (pro parte tantùm). — IV.
1100) — pallens L. β dentiferum Gay. — I. (et, pro parte, sub *oleraceo*). — IV.
HEMEROCALLIS fulva L. — IV.
ENDYMION nutans Dumort. (typus et fl. albescente). — IV.
BELLEVALIA romana Rchb. — IV.
MUSCARI comosum Mill. (typus et fl. albo). — I. IV.
— racemosum Mill. — I. IV.
— botryoides DC. — IV.
NARTHECIUM ossifragum Huds. — IV.

Colchicaceæ.

COLCHICUM autumnale L. — I. IV.

Juncaceæ.

JUNCUS conglomeratus L. — I.

(1110) Juncus effusus L. — I.
— glaucus Ehrh. — I.
— capitatus Weig. — I.
— obtusiflorus Ehrh. — I. IV.
— *anceps* Laharp. — IV.
— sylvaticus Ehrh. — I.
— lamprocarpus Ehrh. — I.
— supinus Moench., γ fluitans K. — I.
— compressus Jacq. — I.
— Tenageia Ehrh. — I.
— bufonius L. (typus et β fasciculatus K.) — I.
(1120) Luzula Forsteri DC. — I. IV.
— pilosa Willd. — I. IV.
— maxima DC. — IV.
— campestris DC. — I.
— multiflora Lej., β et ε K. — I. IV.

Cyperaceæ.

Cyperus flavescens L. — I. IV.
— fuscus L. — I. IV.
— badius Desf. — I. (sub *longo*, pro parte). — IV.
— longus L. — I.
Schœnus nigricans L. — I. IV.
(1130) Cladium Mariscus Br. — IV.
Rhynchospora alba Vahl. — IV.
— fusca R. et S. — IV.
Heleocharis palustris Br. — I.
— multicaulis Sm. — I.
— acicularis R. Br. — IV.
Scirpus fluitans L. — I.
— setaceus L. — I. IV.
— lacustris L. (typus et forma foliosa Nob.). — I. IV.
— Holoschænus L., var. β et γ R. — IV (addition).
(1140) — maritimus L. — IV.
— sylvaticus L. — IV.

Scirpus Michelianus L. — IV.
Eriophorum latifolium Hopp. — IV.
— angustifolium L. β *laxum* K. ed. 1ª; α vulgare K. ed. 2ª. — I. IV.
γ elatius K. — IV.
— gracile Koch. — IV.
Carex pulicaris L. — IV.
— disticha Huds. — IV.
— vulpina L. — I. IV.
— muricata L. — I. IV.
(1150) — divulsa L. — I. IV.
— paniculata L. — IV.
— Schreberi Schranck. — IV.
— remota L. — IV.
— stellulata Good. — IV.
— leporina L. — I. IV.
— stricta Good. — I. IV.
forma *Touranginiana* Nob. — IV.
— acuta L. — IV.
— *pilulifera* L. — IV.
— tomentosa L. — I. IV.
— *ericetorum* Poll. — IV.
— præcox Jacq. (typus ; excl. formam *umbrosam* Hopp.). — I. IV.
forma umbrosa Host. *non* Hopp. — I. IV.
— *polyrhiza* Wallr. — IV.
(1160) — gynobasis Vill. (C. Halleriana Ass.). — I. IV.
— digitata L. — IV.
— panicea L. — I. IV.
— glauca Scop. — I. IV.
— maxima Scop. — I. IV.
— pallescens L. — IV.
— flava L. (typus et β polystachya K.). — I. IV.
— Œderi Ehrh. — I. IV.
— Mairii Coss. et Germ. — IV.
— fulva Good., α fertilis Sch. — I. IV.

(1170) Carex distans L. — I. IV.
— sylvatica Huds. — IV.
— Pseudo-Cyperus L. — I. IV.
— vesicaria L. — I. IV.
— paludosa Good. — I. IV. (cum descr. huj. spec. monstri cujusd. burdigal.).
— riparia Curt. — I. IV.
— hirta L. — IV.

Gramineæ.

Andropogon Ischæmum L. — I.
Tragus racemosus Desf. — I.
Panicum sanguinale L. — I.
(1180) — ciliare Retz. — I.
— glabrum Gaud. — I. IV.
— vaginatum Sw. — IV.
— Crus-galli L. — I.
— miliaceum L. — IV.
Setaria verticillata Beauv. — I.
— viridis Beauv. — I.
— glauca Beauv. — I.
Phalaris truncata Guss. — IV.
— arundinacea L. — I.
(1190) Anthoxanthum odoratum L. — I.
— Puelii Lec. et Lamott. — IV.
Alopecurus pratensis L. — I. IV.
— bulbosus L. — IV.
— agrestis L. — I.
— geniculatus L. — IV.
— fulvus Sm. — IV.
Phleum Boehmeri Wibel. — I.
— pratense L. — I.
Chamagrostis minima Barkh. — I.
(1200) Cynodon Dactylon Pers. — I.
Leersia oryzoides Sw. — IV.
Agrostis stolonifera L. (typus et vivipara) — I. IV.

AGROSTIS *alba*, ε *pumila* et ζ *sylvatica* Kunth. — IV.
— vulgarīs With. (typus et β stolonifera Koch). — I.
— canina L. (typus et *A. hybrida* Gaud.). — I.
— setacea Curt. (typus et β flava DR.). — I. IV.
APERA Spica-venti Beauv. — I.
CALAMAGROSTIS littorea DC. — I.
— epigeios Roth. — IV.
— *lanceolata* Roth. — IV.
GASTRIDIUM lendigerum Gaud. — I.
(1210) MILIUM effusum L. — IV.
STIPA pennata L. — I.
PHRAGMITES communis Trin. — I. IV.
ARUNDO Donax L. — IV.
ECHINARIA capitata Desf. — I. IV.
SESLERIA cærulea Ard. — IV.
KÆLERIA valesiaca, β setacea Koch (K. *setacea* DC.). — I. IV.
— phleoides Pers. — I.
AIRA cæspitosa L. (typus et β pallida Koch.). — I.
— flexuosa L. — I.
(1220) — Caryophyllea L. — I. (sub *Avenâ*). — IV.
— multiculmis Dumort. — IV.
— præcox L. — IV.
CORYNEPHORUS canescens Beauv. — IV.
HOLCUS lanatus L. (typus et monstr.). — I. IV.
— mollis L. (typus et form. hermaphrod.). — I. IV.
ARRHENATERUM elatius Mert. et Koch (typus et β bulbosum Koch). — I.
— Thorei DR. — I. IV.
AVENA fatua L. — I.
— Ludoviciana DR. — IV.
(1230) — pubescens L. — I. IV.
— pratensis L. — I.
— sulcata Gay. — IV.
— flavescens L. — I.

Avena *Caryophyllea* Wigg. — I. IV.
— *præcox* Beauv. — IV.
Triodia decumbens Beauv. — I.
Melica Nebrodensis Parlat. — IV.
— *ciliata* L. — IV.
— uniflora Retz. — I. IV.
Briza media L. (typus et variat. pallens Bor.). — I. IV.
— minor L. — I.
Eragrostis megastachya Link. — I. IV.
— pilosa Beauv. — I. IV.
Poa annua L. — I.
— bulbosa L. (typus et β vivipara Koch). — I. IV.
— nemoralis L., α vulgaris Koch. — I. IV.
β firmula Koch. — I. IV.
— trivialis L. — I.
— pratensis L. (typus, γ angustifolia Koch, et δ anceps Koch). — I. IV
— compressa L. — I.
Glyceria spectabilis Mert. et Koch. — IV.
— plicata Fries. — IV.
— fluitans R. Br. — I.
— aquatica Presl. — IV.
Molinia cærulea Moench (typus). — I.
variat. pallida et vivipara Dives. — IV.
Dactylis glomerata L. (typus). — I.
β hispanica Koch. — IV.
Cynosurus cristatus L. — I.
— echinatus L. — I. IV.
Festuca tenuiflora Schrad., γ aristata Koch. — I.
— Lachenalii Spenn. (typus) Koch. — IV.
— rigida Kunth. — IV.
— myuros L. Soy. Will. (F. *ciliata* DC.). — I.
— *myuros* Koch *non* Soy. Will. — I.
— pseudo-myuros Soy. Will. — I.
— sciuroides Roth. — I.
— *bromoides* DC. Koch, non L. — I.

Festuca ovina L., ε duriuscula Koch. — I.

ζ glauca Koch. — IV.

— *duriuscula* L. — IV.

— *stricta* Gaud. — I.

— *curvula* Gaud. — I.

— *rubra* β *villosa* (F. *dumetorum* L.) Koch. — IV.

— rubra L. — I. IV.

— heterophylla Lam. — IV.

— arundinacea Schreb. — I.

— elatior L. — I.

— loliacea Huds. — IV.

Brachypodium sylvaticum R. et Sch — I.

— pinnatum Beauv., α, β, γ Koch. — I.

— distachyon R. et Sch. — I.

(1270) Bromus secalinus L., γ vulgaris Koch. — I. IV.

— commutatus Schrad. (typ. et spicul. pubescent.). — IV.

— *racemosus* auct. gall. et Ch. Des M. Catal. *non* L. — I. IV.

— *pratensis* Ehrh. — IV.

— mollis L. — I.

— arvensis L. — I.

— squarrosus L. (typus) Koch. — I. IV.

— asper L. — IV.

— erectus Huds. — I.

— sterilis L. — I.

— rubens L. — IV.

— tectorum L. — I.

(1280) — rigidus Roth, α minor Godr., et β Gussoni Godr. (B. *madritensis* Duby *non* L. *nec* Koch). I. — IV.

— madritensis L. *non* Duby; Godr. Fl. Fr. — IV.

— *diandrus* Curt., Koch. (*B. madritensis* Koch *non* L. *nec* DC. et Duby). — IV.

Gaudinia fragilis Beauv. — I.

Triticum repens L. Koch. — I.

AGROPYRUM repens Beauv. — I. IV.
HORDEUM murinum L. — I.
— secalinum Schreb. — I. IV.
— *pratense* Huds. — IV.
— *nodosum* L. — I.
LOLIUM perenne L., α genuinum Godr. — I. IV.
β tenue Schrad. — I. IV.
γ cristatum Mut. — I. IV.
— italicum Al. Br. (*L. Boucheanum* Koch, ed. 1ª). — IV.
— rigidum Gaud. — IV.
— temulentum L. (typus) Koch. — I.
β speciosum Koch. — I. IV.
γ robustum Koch. — I. IV.
δ lævigatum Mut. — I. IV.
(1290) ÆGILOPS triuncialis L. — I. IV.
— *ovata* L. — IV.
Lepturus filiformis Trin. — IV.
NARDUS stricta L. — I. IV.

Equisetaceæ.

EQUISETUM arvense L. (typus, form. serotina? et decumbens) Koch. — I. IV.
— Telmateja Ehrh., Koch. — I. IV.
— *fluviatile* L. — Koch, ed. 1ª (Catal.). — I.
— palustre L. (typus et β polystachyon Ray). — I. IV.
— limosum L., α genuinum Godr. — I. IV.
β ramosum? Godr. — IV.
b polystachyon. — IV.
— ramosum Schleich. — IV.
— *multiforme, e campanulatum* Vauch. (Catal.). — I. IV.
— *pallidum* Bory. — IV.
— hyemale L. — I. IV.

Lycopodineæ.

Lycopodium inundatum L. — IV.

Filices.

Ophioglossum vulgatum L. — I. IV.
(1300) Osmunda regalis L. — IV.
Grammitis Ceterach Swartz. — I. IV.
Ceterach officinarum C. Bauh. — I.
Polypodium vulgare L. — I.
— Robertianum Hoffm. — IV.
Aspidium angulare Kit. — I. IV.
— *aculeatum*, β *Swartzianum* Koch. — IV.
— Thelypteris Swartz. — I. IV.
— Filix-mas Swartz. — I. IV.
— Filix-femina Swartz. — IV.
Polystichum Thelypteris Roth. — I. IV.
— *Filix-mas* Roth. — I. IV.
Athyrium Filix-femina Bernh. — IV.
Asplenium *Filix-femina* Bernh. — Koch. — IV.
— Trichomanes L. (typus Duby). — I.
γ lobato-crenatum DC. — I. IV.
— Ruta-muraria L. — I. IV.
(1310) — Adianthum-nigrum L. (typus Gren.). — I. IV.
β Serpentini (*A. Virgilii* Bory) Koch. — IV.
— septentrionale Swartz. — IV.
Scolopendrium officinale Sm. (typus, et formæ bifurcata, bis-bifurcata et dædalea). — I. IV.
— *officinarum* Swartz. — Koch. — IV.
Blechnum Spicant Roth. — IV.
Pteris aquilina L. — I.
Adianthum Capillus-Veneris L. — I.

Characeæ.

Nitella translucens Pers. — I. IV.
β intermedia Brébiss. — IV.
— polysperma Al. Br. — I. IV.

Chara *translucens* Pers. — (Catal.). — I.

— *flexilis* DC. — I.

— *syncarpa* Ch. Des M. Catal., *non* Thuill. — I.

— *fasciculata* Amic. — IV.

— fætida, forma glomerata et elongata Al. Br.—I. IV.

forma condensata Al. Br. — I. IV.

— hispida Sm. (typus Al. Br.). — I. IV.

β gymnoteles Al. Br. — IV.

(1320) — aspera Willd. (typus Al. Br.), var. *b* subinermis Brébiss. (*Ch. intertexta* Desv.). — IV.

(1321) — fragilis Desv., γ pulchella Wallm. — I. IV.

γ *capillacea* Coss. et Germ.— IV.

— *capillacea* Thuill. — I. IV.

Nota. Un court *Errata*, pour les quatre fascicules dont se compose le Catalogue, a été donné à la fin du 4e fascicule, p. 848 des *Actes*, p. 398 du tirage à part.

FIN.

Le *Bon à tirer* de cette dernière page est donne le 28 juillet 1859, ce qui, en tenant compte du temps nécessaire pour le brochage du tirage à part, permet de fixer le jour de sa PUBLICATION RÉELLE au 8 *août* 1859, jour de l'ouverture de la session extraordinaire de la Société Botanique de France, à Bordeaux.

Ch. des M.

ERRATUM

POUR LA PREMIÈRE LIVRAISON DU TOME XX.

Dans la *Description de deux cryptogames nouvelles*, par M. L. de BRONDEAU (note infrapaginale de la p. 121) :

Ligne 3e, au lieu de *Uredo squama glumarum*, lisez : UREDO GLUMARUM.

Ligne 4e, au lieu de 1847, lisez : 1846.

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

contenues dans les tomes I à XX

DES **BULLETINS** ET **ACTES**

DE LA SOCIÉTÉ LINNEENNE DE BORDEAUX,

Par V. RAULIN.

AVIS.

La Société a commencé en 1856 la troisième série de son Recueil dans un format plus grand que celui des deux précédentes.

20 Volumes formés de travaux des membres, faits pendant les 38 premières années de son existence, ont été publiés de 1826 à 1855. La Société a désiré qu'une table générale terminât les deux premières séries imprimées dans le format in-8° ordinaire. J'ai demandé et obtenu de faire celle-ci d'après le plan que je croirais le plus favorable pour mettre en lumière le tribut apporté par la Société à chacune des branches de la science et surtout à la connaissance de la grande région dont elle peut à bon droit se croire le centre scientifique pour l'histoire naturelle, tant par ses 40 années d'existence, que comme Société qui lui soit exclusivement vouée dans le Sud-Ouest de la France.

A ce propos, je crois utile de reproduire quelques alinéas d'une note que j'ai publiée il y a cinq ans sur la délimitation du champ d'études d'une Société d'histoire naturelle séant à Bordeaux.

« Dans une contrée aussi vaste que la France, les divisions administratives, entièrement arbitraires et sujettes à

varier, ne sont d'aucune valeur au point de vue de l'histoire naturelle ; aussi les naturalistes ont-ils senti depuis longtemps la nécessité de recourir à d'autres divisions pour faciliter l'étude du sol et celle de ses productions végétales et animales.

» Si l'on s'en tenait à la seule étude du sol, la division de la France en régions naturelles serait certainement la meilleure à adopter, puisque chacune de celles-ci possède des structures extérieure (ou géographique) et intérieure (ou géologique) analogues dans ses diverses parties.

» Mais cette division, très-importante aussi pour le botaniste et le zoologiste ne leur suffit pas entièrement. La division de la surface du sol en bassins orographiques et même hydrographiques, le plus souvent de peu d'importance pour le géologue, en acquiert une très-grande pour eux en raison de la facilité avec laquelle les espèces animales et végétales peuvent se déplacer et se transporter plus ou moins rapidement dans les différentes parties d'un bassin orographique, quelle que soit souvent sa nature minéralogique et sa division en bassins hydrographiques de second ordre.

» Le Sud-Ouest de la France comprend plusieurs grandes régions naturelles.

» Sa partie centrale est formée par la vaste plaine de l'Aquitaine, de forme triangulaire, qui confine à l'Océan, de La Rochelle à Bayonne, et qui est limitée, au N.-E. et au S., à peu près par des lignes tirées de ces deux villes à Carcassonne ; elle est constituée par les terrains secondaires et tertiaires en couches horizontales ou à peu près, et renferme deux grands centres de population, Bordeaux et Toulouse.

» Au S. se trouve la chaîne des Pyrénées, formée par les terrains primitifs, de transition et secondaires, en couches

redressées et contournées; à son pied il y a deux villes, Pau et Tarbes.

» Au N.-E. se trouve le Plateau du centre de la France, formé par les terrains primitifs et de transition, et portant les villes de Limoges, Clermont, Lyon, etc.

» Au N., enfin, existe le bas Plateau de la Bretagne, constitué comme le Plateau central, et qui renferme Nantes et Rennes,

» Pour une Société qui siège à Bordeaux, qui s'occupe de géologie, de botanique et de zoologie, et qui a pour but de contribuer à l'avancement des connaissances et au progrès des sciences naturelles dans le Sud-Ouest de la France, son champ d'études doit nécessairement comprendre la totalité du bassin orographique du Sud-Ouest de la France, et même l'extrémité occidentale du bassin orographique du Sud de la France ; c'est-à-dire le petit bassin hydrographique de l'Aude.

» En effet, la plaine de l'Aquitaine est bornée au N., et à l'E. par des plateaux montagneux plus élevés : celui de la Vendée et celui du Limousin, de l'Auvergne, du Rouergue et du Gévaudan ; et au S., par l'une des hautes chaînes de montagnes de l'Europe, les Pyrénées. Il était fort important d'adjoindre au champ d'études de la Société les pentes de ces régions qui regardent la plaine, pour pouvoir y étudier, dans le règne minéral, sur place, les roches qui, par leur désagrégation et leur décomposition, ont fourni une grande partie des matériaux des terrains qui constituent la plaine, pour y poursuivre dans les règnes végétal et animal, la répartition des espèces, qui a des rapports si intimes avec la hauteur du sol au-dessus de l'Océan.

» Les limites du bassin orographique du Sud-Ouest de la France, coïncident à peu près avec les limites extrêmes des

divers bassins hydrographiques qui y sont renfermés, à l'exception toutefois de la partie supérieure du bassin hydrographique de la Vienne (un des affluents de la Loire), qui s'y trouve comprise. Elles sont fixées par une première ligne qui part de l'île de Noirmoutier et va aboutir à l'embouchure de l'Aude dans la Méditerranée, et par une seconde ligne qui suit le faîte des Pyrénées, de Hendaye à la pointe Cerbera.

» Le champ d'études de la Société, ainsi limité, forme plus du quart de la surface du sol de la France, ou, environ 130,000 kilomètres carrés. Il se compose de la totalité ou de parties de plusieurs des grandes régions naturelles suivantes de la France : le bord méridional de la Presqu'île de Bretagne, le bord sud-ouest du Plateau central, de Poitiers à Narbonne, l'extrêmité occidentale du Languedoc méditerranéen, la plaine de l'Aquitaine et le versant septentrional de la chaîne des Pyrénées. »

Dans les recueils scientifiques les plus estimés, comme dans la plupart des bibliothèques publiques, les tables et catalogues sont le plus souvent de simples répertoires alphabétiques, ordinairement par noms d'auteurs, utiles à ceux qui savent d'avance le sujet et l'auteur qu'ils veulent consulter, mais d'un bien faible secours pour ceux qui n'ont que des indications incomplètes sur ce qu'ils ont besoin d'étudier. Ce qu'on ne trouve, hélas ! presque nulle part, et ce qui est cependant de première nécessité, ce sont des tables, des catalogues méthodiques, dans lesquels les mémoires, les ouvrages seraient groupés, exactement d'après la nature de leur contenu, jusques dans les dernières divisions de celui-ci.

L'ordre alphabétique, n'est véritablement pas l'ordre, mais seulement le désordre avec un semblant d'ordre. En effet, si avec lui on peut arriver souvent à trouver un sujet

quelconque on ne voit pas sa corrélation avec ses analogues. On ne voit pas, par exemple, que la *Champagne* comprend les départements des *Ardennes*, de la *Marne* et de l'*Aube*; que les *Cythérées* ne sont pas séparées des *Vénus* par tous les autres acéphales des lettres D. à U. On ne voit pas davantage les rapports de succession des terrains silurien, carbonifère, permien, triasique, jurassique crétacé, tertiaire et d'alluvion. Dans un ouvrage méthodique comme le Manuel géologique de Labèche, les Animaux sans vertèbres de Lamarck, la première table doit être sans contredit celle par ordre alphabétique; mais dans les journaux et annales, dans ces ouvrages d'un autre siècle, appelés dictionnaires d'histoire naturelle, la première à mon avis est une table méthodique.

Ce n'est pas certainement qu'il soit indifférent de connaître quels sont dans un recueil, dans une bibliothèque, les travaux qui émanent de tel ou tel auteur; mais il n'y a personne qui ne reconnaisse que c'est là un point secondaire, qui ne devient de première importance que lorsqu'il s'agit des produits de l'imagination ou de biographie. Dans tous les autres cas et surtout par rapport à l'histoire naturelle, le sujet, le lieu doivent incontestablement avoir le pas sur le narrateur.

Cette manière de voir sur les tables et catalogues, que je crois très-juste, ne m'appartient pas en propre; je l'ai puisée en partie dans le commerce d'un homme auquel M. Boué va dédier sa bibliographie générale des sciences géologiques, M. Lemercier, bibliothécaire-adjoint au Muséum de Paris, et dans l'examen sérieux de l'épreuve d'une table qu'il avait dressée pour la première année (1842) des *Annales des sciences géologiques*, mais qui n'a pas vu le jour par suite de la cessation du Recueil.

C'est donc une table méthodique que j'ai dressée; les différentes branches de l'histoire naturelle s'y succèdent dans l'ordre suivant :

1° *Voyages d'Histoire naturelle*,
2° *Minéralogie et géologie*,
3° *Paléontologie*,
4° *Botanique*,
5° *Zoologie*,
6° *Histoire naturelle appliquée*.

Je donne à la fin dans l'ordre chronologique tout ce qui est relatif à l'*Histoire de la Société Linnéenne*.

Dans chacun des trois règnes, trois subdivisions sont établies : les *généralités*, les *descriptions de groupes naturels*, et les *descriptions locales*. J'ai choisi l'ordre ascendant, du simple au composé, et j'ai cru préférable de prendre pour la classification des êtres, celles des auteurs le plus en usage en France pendant le laps de temps correspondant à la publication des mémoires, lors même qu'elles ne seraient plus entièrement au niveau des connaissances actuelles. J'ai donc suivi pour le règne minéral le *Traité élémentaire de minéralogie* de Beudant; pour le règne végétal le *Botanicon gallicum* de Duby *renversé*; pour les animaux inférieurs l'*Histoire naturelle des animaux sans vertèbres* de Lamarck, et pour les supérieurs *le Règne animal* de Cuvier *renversé*.

Pour les descriptions locales, l'*Europe* est divisée en *septentrionale*, *moyenne* et *méridionale*; viennent ensuite l'*Asie*, l'*Afrique*, l'*Amérique* et l'*Océanie*.

Afin que l'on puisse distinguer plus facilement dans la table les travaux qui se rapportent au champ d'études, tel que je l'ai délimité, ils sont imprimés en *italique*, les autres restant en caractères romains.

Enfin, pour répondre aux besoins actuels des naturalistes, il y avait encore une énumération indispensable, celle de toutes les espèces dont la description, soit nouvelle, soit reproduite ou amendée, se trouve, tant dans les mémoires spéciaux que dans des mémoires généraux où l'on ne penserait guère à les rechercher. Celle-ci a été divisée en deux listes, l'une pour les êtres actuellement vivants, et l'autre pour ceux qui entrent dans la composition du sol. Dans chacune d'elles, les espèces sont ordonnées d'après les classifications précitées, et je n'ai adopté l'ordre alphabétique que pour la disposition des espèces de chaque genre, ce qui permet au naturaliste de se faire une idée des êtres appartenant à chaque famille et à chaque classe. Le nom qui suit est celui de l'auteur qui a fait la description.

Lorsqu'une espèce a été rapportée successivement dans le recueil à plusieurs genres, elle se trouve nécessairement dans chacun d'eux, parce que ce n'était pas le lieu de faire des travaux synonymiques. Pour les espèces qui ont été instituées dans le recueil, j'ai mis leur nom en *italique*; celui des genres nouveaux est en CAPITALE

4° VOYAGES D'HISTOIRE NATURELLE.

LATERRADE (CH.). — Excursion agricole et scientifique dans l'Anjou, XVI. Mél. 109–120.

PETIT-LAFITTE. — L'*Entre-deux-Mers* (Gironde), XVI. Mél. 92–108.

— *Les rives du Ciron* (Gironde), XVII. Mél. 27–42.

— *La foire de Lubon* (Landes), XVI Mél. 57–64.

DUFOUR (LÉON). — *Lettre sur des excursions au pic d'Anie et au pic Amoulat dans les Pyrénées*, VIII. 53–102. (Coléoptères. Bouquet botanique).

Dufour (L.) — *Souvenirs et impressions de voyages sur des excursions pyrénéennes*, XV. 69–151.
(Bouquet bryologique).

Laterrade (Ch.). — Fragment d'un journal de voyage à travers la Suisse et l'Allemagne, XVIII. mél. 47–56.

2° MINÉRALOGIE ET GÉOLOGIE.

Généralités.

Marcel de Serres. — Du soufre et de son origine (soufre, minéraux contenant du soufre), XI. 17–95.

— Du chlore, de ses composés naturels et de leur importance dans la formation des couches terrestres, XIV. 5–64.

— Lettre sur la coloration en rouge des sels gemmes, XI. 105–108.

Paravey (De). — Mémoire sur l'origine du succin ou ambre jaune, XVII. 40–57.

Marcel de Serres. — Si l'observation dans les mines de houille du Canada et de la baie de Baffin de plantes analogues à celles des régions équatoriales, annoncent un changement dans l'inclinaison de l'écliptique, VIII. 238–247.

Blateyrou et de Langalerie. — Études relatives à l'influence de la lune sur l'état météorologique de l'atmosphère, VIII; à part. 1–24.

Labrousse. — Essai sur les vallées dites d'érosion, X. 65–77.

Roulland. — Observations sur la cause d'une inondation récente en Saxe, II. 208–210.

Marcel de Serres. — De l'origine des silex de la craie, XVI. 129–212.

Raulin (V.). — Essai d'une division de la France en régions botaniques et naturelles, XVIII. 41–80.

Descriptions locales.

Roulland. — *Notice sur les sources de la Touvre* (Charente), II. 204–208.

JOUANNET. — *Considérations générales sur les terrains tertiaires du département de la Gironde*, IV. 171–226.
Addition, IV. 334–343.

PÉDRONI. — *Catalogue minéralogique de la Gironde*, XIII. 173–190.

— *Rapport sur une excursion à Villagram* (Gironde). XIV. 65–71.

— *Notice sur les calcaires nitrifères de la Gironde et sur leur emploi utile*, XIII. 167-169.

DELBOS. — *Rapport sur une excursion géologique aux environs de Blaye*, XIII. 162–167.

— *Rapport de la Commission sur les terrains mis à nu à Lormont par les travaux du chemin de fer de Paris*, XV. 192–197.

PELLIS. — *Note sur la Calcédoine-Cacholong des environs de Sainte-Foy* (Gironde), XI. 96–97.

GRATELOUP (DE). — *Considérations générales sur la géologie et la zoologie fossile de Léognan, près Bordeaux*, XI. 335–346.

GUILLAND. — *Notice géologique sur le terrain de Saucals* (Gironde), I. 133–136. 143–147.

BILLAUDEL. — *Essai sur le gisement, la nature, l'origine et l'emploi des cailloux roulés des routes de la Gironde*, IV. 227–255.

LAMOTHE (L.). — *Examen de la question relative à la reprise des travaux de recherche des eaux artésiennes de Bordeaux*, XI. 456–480.

TRENQUELLÉON (DE). — *Tableau des coquilles fossiles des faluns de Baudignan* (Landes), XVIII. 487-491.

GRATELOUP (DE). — *Introduction à la Conchyliologie fossile des terrains tertiaires du bassin de l'Adour*, VIII, 247-255.

— *Notice géognostique sur les roches de Tercis* (Landes), VI. 72–90.

ROULLAND. — *Notice géologique sur le dép.t du Gers*, III. 39-42.

BOUBÉE. — *Mémoire géologique sur le bassin de Toulouse*. V. 172–176. 1. pl.

MARCEL DE SERRES. — Notice géologique sur l'Aude, X. 3-64.

— Observations sur les gypses tertiaires et secondaires du Midi de la France (Narbonne et Béziers) et sur les relations de ces derniers avec les terrains pyrogènes. les porphyres argileux et les dolomites jurassiques. VIII. 207-238. 2 pl.

FARINES. — Note sur les lignites des Pyrénées-Orientales, VI. 68-72.

MARCEL DE SERRES. — Observations sur les puits artésiens dans les Pyrénées-Orientales, VII. 84-89.

FARINES. — Rapport sur une notice de M. de Serres, relative aux puits artésiens des Pyrénées-Orientales, VII. 115-128.

MARCEL DE SERRES. — Réponse aux observations de M. Farines, VIII. 192-201.

FARINES. — Confirmation des observations déjà publiées, IX. 3-11.

MARCEL DE SERRES. — De l'état des masses minérales au moment de leur soulèvement, (dans les environs de Cette). XI. 347-382. 1 pl.

— Des cavernes chaudes des environs de Montpellier, X. 78-86.

— Note sur les eaux jaillissantes du puits foré près Montpellier, V. 211-220.

— Note sur de nouvelles cavernes à ossements découvertes à Mialet, près Anduze (Gard), V. 344-362.

D'HOMBRES-FIRMAS. — Extrait de l'itinéraire du naturaliste-voyageur dans les Cévennes, XX. 122-130.

— Addition à mon Mémoire sur la fraidronite, XX. 410-413.

MARCEL DE SERRES. — Notes géologiques sur la Provence (Bas-Languedoc, Provence), XIII. 1-83.

— Note additionnelle, 83-90. — 2e Note additionnelle, 170-172. 1 pl.

— Note sur Vaucluse, II. 110-117.

3° PALÉONTOLOGIE.

Généralités.

MARCEL DE SERRES. — Y a-t-il identité entre les espèces secondaires et tertiaires et celles des créations actuelles? XV. 41-55.

— Du perfectionnement graduel des êtres organisés (végétaux et animaux). XVII. 5-32, 85-117, 181-213, 389-421.

XVIII. 5-37, 97-129, 193-257, 427-459.

XIX. 5-37, 77-113.

PÉDRONI. — Essai sur la distribution géographique des espèces fossiles dans les terrains (Mammifères, Oiseaux, Reptiles). XIV. 193-227.

— Note sur un procédé facile de prendre les empreintes des fossiles. XIV. 72-74.

Familles naturelles.

DES MOULINS (Ch.). — Monographie de la Clavagelle couronnée. III. 239. 1 pl.

— Essai sur les Sphérulites des collections de MM. Jouannet et Des Moulins. I. 148-303. 10 pl.

ROULLAND. — Observations sur les Ichthyosarcolites et sur les Hippurites. III. 197-210.

IV. 164-166. 3 pl.

DES MOULINS. — Révision de quelques espèces de Pleurotomes. XII. 109-185.

Descriptions locales.

MICHAUD. — Description de quelques espèces nouvelles de coquilles fossiles de la Champagne. X. 153-159. 1 pl.

DES MOULINS. — *Description de deux nouveaux genres de coquilles tertiaires de Bordeaux* (Gratelupia et Jouannetia). II. 236-255. 2 pl.

RANG. — *Description d'un genre nouveau de coquilles tertiaires de Bordeaux* (Spiricella). II. 226-235. 1 pl.

BROCHON (H.) — *Note sur une Pyrule nouvelle (P. Moulinsii) de Léognan* (Gironde). XVI. 115-128.

PÉDRONI. — *Mémoires sur les poissons fossiles de la Gironde.* XIII. 277–299. 2 pl.

— *Description de quelques ossements fossiles trouvés à Léognan* (Gironde). XIII. 149–154.

BILLAUDEL. — *Découverte d'ossements fossiles à Saint-Macaire.* I. 60.

— *Essai sur la détermination de quelques ossements fossiles de Saint-Macaire et coup-d'œil sur la géologie de la Gironde.* I. 95–101, 113–129, 319–341.

— *Notice sur les ossements fossiles recueillis à Aillas* (Gironde). VII. 89–101.

PEDRONI. — *Mémoire sur les ossements fossiles de la Gironde.* (Hyène, Lamantin, Dauphin). XIV. 74–111.

GRATELOUP. — *Mémoire de géo-zoologie sur les oursins fossiles des terrains calcaires de Dax* (Landes). VIII. 103–191. 2 pl.

— *Description de coquilles fossiles des environs de Dax* (Landes). II. 3-26.

— *Nouvelles observations sur la Férussine.* II. 256.

— *Tableau des coquilles fossiles des faluns de Dax.*
II. 72–109, 123–158, 192–204.
V. 132–171, 262–282, 314–344.
VI. 31–48, 90–100, 150–164, 188–212, 270–320.
VII. 101–114.

— *Tableau statistique des coquilles univalves fossiles tertiaires du bassin de l'Adour.* X. 291-302.

— *Mém. conchyl. sur quelques genres fossiles de mollusques Ptéropodes et Gastéropodes.* VIII. 256–299.

— *Notice sur la famille des Bulléens.* IX. 365–432. 1 pl.

— *Mémoire sur les coquilles fossiles de Trachélipodes* X. 92–152. 1 pl.

— *Description des genres et des espèces fossiles de Mélaniens.* X. 180–214. 1 pl.

— *Description des genres et des espèces fossiles de Plicacés.* X. 251–290. 1 pl.

— *Mémoire sur les coquilles fossiles des Néritacés des terrains tertiaires de Dax.* (Landes). XI. 109–146. 1 pl.

PHILIPPE. — *Mémoire sur les brèches osseuses des environs de Bagnères-de-Bigorre.* XVII. 117-122.
XVIII. 129-144.

MARCEL DE SERRES. — Notice sur les végétaux fossiles des schistes de Lodève (Hérault). V. 21-42.
Addition. V. 220-226.

— Notice sur le genre Cloisonnaire — V. 75-83.

D'HOMBRES-FIRMAS. Descriptions des *Nerinea trochiformis*, *Spherulites Requienii* et *Hippurites Moulinsii.* XI. 147-152. 1 pl.

MARCEL DE SERRES. — De quelques mollusques nouveaux du midi de la France (Tisoa, Nisea). XII. 83-108. 1 pl.

— Description du Cycloconus Catulli de Padoue. XII. 253-4.

4° BOTANIQUE.

Généralités.

DES MOULINS (Ch.). — Note sur deux ovules de chêne dans le même péricarpe VI. 179-183.

— Notice sur des graines trouvées dans des tombeaux romains et qui ont conservé leur faculté germinative. VII. 65-80.

LATERRADE (Ch.). — Observations relatives à l'accroissement en diamètre des arbres dicotylés. XIX. 386-390.

PARAVEY (DE).—Recherches relatives à une plante inconnue de la Chine XV. 255-258. 1 pl.

— Sur divers sujets relatifs à l'histoire des végétaux en Chine. XVII. 33-40.

DES MOULINS et GACHET. — Notice sur quelques monstruosités végétales. V. 61-64. 2 pl.

DES MOULINS. — Note sur une monstruosité du coquelicot sauvage. VII. 139-141.

Familles naturelles.

LESPINASSE. — Rapport sur les recherches et sur le mode de reproduction des Mucédinées par M. Saugerre. XIV. 273-278.

Cuigneau. — Considérations sur le développement et l'utilité des Cryptogames parasites. XVII. 459–470.

Durieu de Maisonneuve. — Notice sur le Pilobolus cristallinus. I. 57–59.

Gachet. — Note sur le Pilobolus cristallinus. II. 158–159.

Cuigneau. — Note sur le Pilobolus cristallinus. XVIII. 257–262. Addition. 305–306.

Serres (H.). — Note sur le Cronartium Vincetoxici. VIII. 300.

Gachet. — Note sur la Puccinia graminis. II. 211–213.

Durieu de Maisonneuve. — Observations demandées sur la fructification des Mousses. I. 87–89.

Chaubard. — Fragments de botanique critique XIX. 37–51. 225–241.

Schultz. — Observations botaniques diverses. XX. 401-405.

Des Moulins. — Feuilles du Nymphæa et du Scirpus lacustris. XVI. 63–64.

Laterrade (J.–F.). — Observations sur la végétation du Colchique d'automne. VI. 66–68.

Laterrade (Ch.). — Observations sur l'Agave geminiflora qui a fleuri à Bordeaux. XVI. 105–114.

Des Moulins. — Description d'une nouvelle espèce d'Euphorbe (*Euphorbia Milii*). I. 25–30. 1 pl.

Mauduyt. — Note sur une gigantesque racine de Bryone. XIX. 76.

Rochebrune (De) Fils. — Note sur la fructification du Lysimachia nummularia. XX. 405–410.

Lafargue (E.). — Quelques considérations anatomiques et physiologiques sur les racines du Viscum album XV. 35-40.

Laterrade (J.–F.) — Note sur le Cereus triangularis. XV. 254.

Revel. — Note sur le Fumaria muralis. XV. 198–200.

Des Moulins. — Notice sur les caractères distinctifs des Barbarea præcox et vulgaris. VI. 140–158.

Flores locales.

Des Moulins. — De la flore du centre de M. Boreau. XVI. 53–62.

— *Catalogue des plantes phanérogames de la Dordogne.* XI. 171–335.

DES MOULINS. — *Supplément au catalogue des phanérogames de la Dordogne.* 1er *fasc. Renonculacées-Caryophyllées.* (Cerastium). XIV. 125–191.

— *Additions au* 1er *fascicule du Supplément,* (Barbarea). XV. 281–347.

— *Supplément au catalogue*, 2e *fasc.* (*Linées–Dipsacées* Vicia, XV. 347–456).

— *Supplément final. Additions aux deux premiers Suppléments.* XX. 451–541.

— *Supplément au troisième fasc.* (*Compositæ–Characeæ hybridite*, p. 613; *grands chênes et ormes*, 685; *akènes des carex*). XX. 542–848.

— Table de matières du Catalogue et des Suppléments. XX. 849–903.

REVEL. — *Notice sur les Renoncules batraciennes de la Dordogne.* XIX. 114–123.

BILLAUDEL. — *Sur les proportions relatives des espèces de plantes de la flore bordelaise.* I. 12-25.

DES MOULINS. — *Observations sur une annonce de plantes de la Gironde.* I. 51–54.

LATERRADE (J.–F.), etc. — *Additions à la flore bordelaise,* V. 3–20, 287–291.

— (J-.F.) — *Note sur trois espèces de graminées nouvelles pour la flore bordelaise.* VI. 183–185.

— *Additions à la flore bordelaise,* VII. 129–138.

— *Synopsis du supplément à la flore bordelaise.*

1re partie : Phanérogames. X. 159–179.

2e partie : Cryptogames. X. 242–250.

— *Synopsis du supplément à la flore bordelaise, suite :* (Acotylédones). XI. 153–160.

DES MOULINS. — *Discours sur les modifications qu'éprouve la flore d'une localité.* XVI. Mél. 26–37.

— *Discours sur les acquisitions de la flore bordelaise.* XVI. Mél. 77–84.

— *Note provisoire sur quelques additions cryptogamiques à la flore bordelaise.* XIX. 128.

Bory de St-Vincent. — *Lettre sur quelques plantes de la Gironde.* XIX. 319-320.

Durieu de Maisonneuve. — *Notes détachées sur quelques plantes de la flore de la Gironde*, (acotylédones et monocotylédones). XX. 1-83.

Chantelat. — *Catalogue des plantes phanérogames et cryptogames spontanées de la Teste de Buch.* XIII. 191-272.

— *Supplément et corrections.* XVII. 437-458.

Petit-Lafitte. — *Notes sur quelques plantes nouvelles (Algues) pour la Gironde.* XVIII. 485.

Gachet. — *Note sur quelques espèces et une variété inédite de champignons.* V. 227-233.

Laterrade (J.-F.) — *Note sur le Geastrum coliforme.* V. 117-120. — 1 pl.

Legrand. — *Description d'une nouvelle espèce du genre Phallus,* V. 177-183. 1 pl.

Brondeau (De). — *Note sur l'Agaricus cepæstipes de Sowerby.* XVIII. 459-461.

— *Note sur la Clavaire crépue des anciens auteurs.* XVIII. 154-155.

Gachet. — *Note sur une espèce de champignon, (Rhizina lævigata) nouvelle pour la flore française.* V. 283-287. (1 pl.).

— *Description d'une espèce inédite de Pezize. (P. Dargelasii).* III. 247-255. (1 pl.).

Des Moulins. — *Notes sur quelques plantes (Lichens) nouvelles pour la Gironde.* XVIII. 189-192.

— *Notice sur une Graminée de l'Amer. Sept., naturalisée depuis 1820 dans les environs de Bordeaux, (Paspalum digitaria).* I. 45-50.

— *Documents relatifs à la naturalisation en France du Panicum digitaria.* XV. 153-172.

— *Variété gigantesque de la Sagittaire commune* I. 54-56.

Petit-Lafitte. — *Note sur la Digitale pourprée près Blaye.* XIX 123-124.

DES MOULINS. — *Notes sur quelques plantes nouvelles (Echium, Erythræa et Cyclamen), pour la Gironde.* XVII. 222–283.

— (*Cuscuta*). XVIII. 476–485.

LATERRADE (J.-F.) — *Sur le Taraxacum palustre dans la Gironde.* XII. 254–5. (1 pl.).

— *Le Hieracium prostratum DC., n'est qu'une variété du H. Eriophorum.* S. Am. IX. 30–33.

LESPINASSE. — *Notes sur quelques plantes nouvelles (Composées) pour la Gironde.* XVII. 150–152.

— *(Légumineuses et Composées.)* XVII. 213–222.

— *Recherches sur l'Helosciadium intermedium.* XIV. 264–272.

LATERRADE (Ch.). — *Observations sur le genre Circæa.* XI. 383–389.

MONTEAUD. — *Note sur le Geranium pusillum* trouvé près de Bordeaux. VI. 185–187.

DES MOULINS. — *Notes sur quelques plantes (Malvacées) nouvelles pour la Gironde.* XVII. 74–83.

— *Notice sur le Lychnis Corsica de la Gironde.* I. 31–34.

LATERRADE (J-F.) — *Notes sur quelques plantes nouvelles (Crucifères) pour la Gironde.* XVII. 83-85.

DES MOULINS. — *Notes sur quelques plantes nouvelles (Crucifères) pour la Gironde.* XVII. 123-150.

DOCTEUR. —*Notice sur les Fumaria de la Gironde.* XX. 413–426.

GRATELOUP. — *Cryptogamie tarbellienne* (Dax, Landes). VII. 247–314.

— *Florula littoralis aquitanica* (Landes). I. 41–45, 73-87, 105-112, 137-142, 304–314. — II. 28–38.

SERRES (H.). — *Lettre sur une espèce de Charagne de Dax.* VIII. 51–52. 1 pl.

GRATELOUP (DE) — *Description d'une nouvelle espèce de Daphne (Multiflora).* II. 71–72.

DE BRONDEAU. — *Description de divers champignons.* XIII. 273-275. 1 pl.

— *Note sur le Merulius cucullatus.* XIV. 121–123.

Brondeau (De). — *Examen microscopique de deux cryptogames de la France.* XVII. 293-296. Addition. 382.

— *Description de cinq nouvelles espèces de cryptogames.* XVII. 296-304.

— *Description du genre Laterradæa.* XVIII. 262-266.

— *Description de deux cryptogames nouvelles de la vigne malade.* XX. 117-119.

— *Note sur le genre Conoplea de Persoon.* XX. 120-121.

— *Note sur une variété du chêne rouvre* XIII. 276.

Arrondeau. — *Etudes sur la flore de Toulouse. — Monographie du genre Rosa.* XVI. 286-303.

— *Monographie des espèces du genre Cerastium qui font partie de la flore de Toulouse.* XVIII. 144-153.

Grenier. — *Souvenirs botaniques des environs des Eaux-Bonnes* (Basses-Pyrénées). IX. 11-30.

Philippe. — *Le Panicum digitaria sur les bords du Gave de Pau.* XVIII. 486.

Rafinesque. — Remarques botaniques sur quelques plantes de l'Amérique septentrionale. VI. 261-269.

ZOOLOGIE.

Généralités.

Teulère. — Quelques réflexions sur l'animalité. VI. 101-106.

— L'instinct individuel peut-il tromper l'animal? VIII. 204-206.

Bazin (A.). — Sur la valeur des mots espèce et variété en zoologie. XIII. 130-143.

Des Moulins. — Note sur les moyens d'empêcher la corruption dans les bocaux où l'on conserve des animaux aquatiques vivants. IV. 257-272.

Millet et Des Moulins. — Note sur les moyens d'extraire de leurs coquilles les animaux qui les habitent. IV. 156-158.

Moquin-Tandon. — Quelques mots sur l'anatomie des Mollusques terrestres et fluviatiles. XV. 259-260. 2 pl.

FISCHER. — Note sur l'érosion du tét chez les coquilles fluviatiles univalves. XVIII. 155-162.
Addition XX. 131–132.
— Des phénomènes qui accompagnent l'immersion des Mollusques terrestres XIX. 51–61.
DUFOUR (Léon). — Sur la circulation dans les insectes. XVI. 5–42.
— De la circulation du sang et de la nutrition chez les insectes. XVII. 373–381.
PERRIS. — Mémoire sur le siége de l'odorat dans les articulés. XVI. 225–260.
DUFOUR (Léon). — Quelques mots sur l'organe de l'odorat et sur celui de l'ouïe dans les insectes. XVI. 260-266.
ROGER. — Instructions pour recueillir des insectes. I. 67–70, 101–104, 130–133.
FARINES. — Notes sur quelques précautions à prendre dans la chasse des Coléoptères. IV. 255–257.
ESPAIGNET. — Mémoire sur la reproduction des Abeilles. III. 6–38, 63–83. 1 pl. — IV. 59–90.
TREVIRANUS. — De la génération des individus neutres chez les Hyménoptères et particulièrement chez les abeilles. VI. 3-20.
ESPAIGNET. — Observations sur le mémoire de Treviranus. VI. 60–65.
PIÉRARD. — Note sur quelques habitudes des abeilles. IX. 43–44.
ROCHEBRUNE (DE). — Observations sur la fécondation des guêpes communes. XVI. 212–220.
GACHET. — Note sur la nature des aliments de certaines espèces de Sauriens. V. 206–210.
— Mémoire sur la reproduction de la queue des Sauriens. VI. 213–259.
— Note sur des concrétions calcaires trouvées dans l'abdomen d'une poule. III. 83–86.
— Observations sur quelques anomalies qu'a présentées la ponte d'une poule. II. 213–225. 1. pl.

Anonyme. — Note sur la collection d'œufs de M. Mayrand. XVI. 266–268.

Mauduyt. — Observations sur les changements qui s'opèrent dans le plumage des oiseaux, par l'âge, etc. XVI. 304-306.

Rochebrune (De). — Observations sur la péricardite d'une femelle de pigeon Biset. XVI. 282–286.

Pédroni. — Essai d'une carte de géographie mammalogique. XIV. 229–250.

— Observations sur le développement anormal des canines du Chat. XIII. 148–149.

Laterrade (J.–F.). — Notice en réfutation de la non-existence de la licorne. I. 89–95, 115–116.

Familles naturelles.

Rang.— Description d'un genre nouveau d'Acalèphes *Ocyroe.* I. 314–319.

Des Moulins. — 1er Mémoire sur les Echinides. — Prodrome d'une nouvelle classification de ces animaux. VII. 167–243. 3 pl.

2e Mémoire. — Étude analytique des parties solides. VII. 315–432.

3e Mémoire. — Synonymie générale. IX. 45–364.

Grateloup. — Note sur un Mémoire relatif à des Mollusques exotiques nouveaux ou peu connus, XI, 161–170.

— Mémoire descriptif sur plusieurs espèces de coquilles nouvelles ou peu connues de Mollusques exotiques vivants, XI. 389–455. 4 pl.

Fischer. — Études sur le Taret noir, XIX. 391–404.

— Id. et mélanges de Conchyliologie, XX. 357–460. 3 pl.

Des Moulins. Notice sur la répartition des espèces dans les genres Solen, Sanguinolaire et Solételline de M. de Blainville, V. 92–115.

— Description d'un nouveau genre de coquille vivante bivalve (Malletia), V. 83–92. 1 pl.

Des Moulins. — Description d'un genre nouveau de coquille bivalve (Rangia), V. 48-58. 1 pl.

Desmartis (L.-P.). — Description d'une nouvelle espèce de Cyrène, XIX, 125-127. Addition. 405-406.

Des Moulins. — Considérations générales sur la délimitation des espèces des genres *Unio* et Anodonta, XI. 3-16.

Bouchard. — Ponte de l'Ancylus fluviatilis, V. 310-314. 1 pl.

Gassies. — Quelques faits d'embryogénie des Ancyles, et en particulier sur l'A. capuloides, XVII. 365-372.

— Quelques mots de réponse à M. Bourguignat, à propos de son Ancylus Janii, XIX, 84-88.

Des Moulins. — Notice sur un limaçon de Malabar (Helix lævipes), observé vivant à Bordeaux, III. 227-238. 1. pl.

Michaud. — Description de l'Helix Buvinieri et de l'animal de de l'Ampullaria Guyanensis, XII, 64-66.

Gassies. — Essai sur le Bulime tronqué (B. decollatus), XV. 5-22.

Fischer. — Note sur les animaux de deux espèces d'Ambrettes, XX. 444-450. 1 pl.

Des Moulins. — Le genre Planorbe est-il dextre ou sénestre?... IV. 273-334. 1 pl.

— Note sur l'épiphragme du Planorbis leucostoma, V. 123-125.

Cazenavette. — Histoire d'une Ampullaire, XVIII, 293-305.

— Descriptions de deux nouvelles espèces de coquilles (Paludina, Cyprea), XIV. 115-118.

Grateloup. — Description d'un nouveau genre de coquille appelé Néritopside, V. 125-131. 1 pl.

Cazenavette. — Sur la coquille des jeunes Dolium Perdix. XIX. 62-64.

Michaud. — Sur l'opercule du Terebra cærulescens, V. 59-60.

Blanchard. — Adhérence de l'argonaute et de l'animal, III. 195.

Des Moulins. — Notice sur la ponte de la planaire lactée. IV. 109-137.

Rochebrune (De). — Observations sur l'accouplement des Lombrics terrestres, XVI. 221-224.

ROGER. — Description de six espèces nouvelles de Papilio, I. 35–40.

LAPORTE aîné (J.–L). — Observations pour servir à l'histoire de quelques insectes, et description d'une nouvelle espèce de Coliade, IV. 141–156. 1 pl.

DUFOUR (Léon). — Description de la Mygale de Barthélemy, de Campèche, IX. 34–43.

LIENARD. — Description du Julis Laportei de l'île Maurice, XIV. 112–114.

SAINT–PIERRE et CAVENNE. — Rapport sur une notice pour servir à l'histoire naturelle du Goramy (Osphronemus olfax), par Artaud, II. 188–191.

GACHET. — Note sur l'Orthagoriscus spinosus, V. 253–262.

— Notice sur la tortue à Marquéterie, VI. 49–59

LESSON (R.–P.). — Description des oiseaux du genre Momot, et révision du genre Megalonyx, XII, 187–197.

PARAVEY (DE). — Note sur le nom chinois de l'Hippopotame, XVIII. 187–189.

BAZIN (A.). — Quels sont les animaux connus des anciens sous les noms de Aidouros, Gale et Galeotes? XIII. 91-130.

Faunes locales.

COLLARD DES CHERRES. — Catalogue des testacés marins du département du Finistère, IV. 3–58.

— Catalogue des testacés terrestres et fluviatiles des environs de Brest et Quimper, IV. 91–108.

MILLET. — Tableau méthodique des Mollusques terrestres et fluviatiles vivants de Maine–et–Loire, VI. 113–139.

GASSIES. — *Description des Pisidies observées à l'état vivant dans la région aquitanique du S.–O. de la France*, XX. 330–353.

DES MOULINS. — *Description de quelques Mollusques terrestres et fluviatiles de la France (S.–O.) nouveaux ou peu connus*, VII. 142–165. 2 pl.

ROCHEBRUNE (DE). — *Observations sur le cri du Sphinx Atropos*, V. 120–122. 1 pl.

ROCHEBRUNE (DE) — *Catalogue d'une partie des animaux vivants dans la Charente*, (Mammifères, Oiseaux, Reptiles), XII, 211-252.

— *Suite du Catalogue d'une partie des animaux vivants de la Charente* (Poissons), XIV. 409-424.

— *Additions au Catalogue* (Mammifères, Oiseaux), XIX. 242-252.

— *Observations sur l'accenteur*, XVIII. 280-282.

— *Observations sur la grande Outarde*, IV. 167-169.

LESSON (R.-P.). — *Catalogue d'une faune de la Charente-Inférieure* (Mammifères, Oiseaux et Reptiles), XII. 3-64. 4 pl.

DES MOULINS. — *Catalogue descriptif des Stellérides vivantes et fossiles de la Gironde*, V. 183-206. 2 pl.

Rectification, VI. 260.

— *Catalogue des Mollusques testacés terrestres et fluviatiles de la Gironde*, II. 39-69. 2 pl.

Supplément, III. 211-226.

— *Mollusques terrestres et fluviatiles à ajouter*, XVII. 421-437.

FISCHER et GASSIES. — *id.* XVIII. 492-499.

BURGUET (H.). — *Notes sur l'Helix cornea de la Gironde*, XII. 186. 1 pl.

LAPORTE (aîné). — *Histoire naturelle des insectes qui se trouvent dans la Gironde*, XIV. 279-408.

XVI. 65-104, 269-286.

XVII. 58-74, 153-180. 287-292, 383-388.

XVIII. 91-96, 162-187.

ROGER. — *Lépidoptères des environs de Bordeaux*, X. 220-239.

SOUVERBIE. — *Coup-d'œil sur les Coléoptères des environs de de la Teste.* XX. 89-116.

GACHET. — *Observations pour servir à l'histoire de quelques espèces du genre Acarus.* V. 305-10.

LALANNE. — *Lépidoptère exotique pris à Bordeaux.* I. 70-72.

BLANCHARD. — *Ascalaphe italique dans la Gironde.* I. 40.

Burguet (H.). — *Mémoire pour servir à la faune de la Gironde.* (Crustacés décapodes brachyures.) XV. 270-280.

Des Moulins. — *Sur divers reptiles de la Gironde.* I. 60-67.

Gachet. — *Notice sur la Salamandra terrestris.* II. 161-187.

— *Notice sur le Triton marbré.* V. 292-305.

— *Recherches sur l'espèce de Crapaud que Linné a décrite sous le nom de Rubeta.* V. 243-253.

— *Notice sur le Crapaud épineux.* VI. 169-179.

— *Description d'une espèce inédite (Coluber rubens) des environs de Bordeaux.* — III. 255-259.

— *Observations sur l'accouplement du Lézard des murailles.* VI. 106-113.

Gachet. — *Variété noire du Lézard vert.* VI. 168-9.

— *Notice sur le Lézard de Schreibers.* V. 233-242.

Burguet (H.). — *Mélanges d'histoire naturelle pour servir à la faune de la Gironde.* (Mammifères, Oiseaux, Reptiles). XIII. 300-318.

— *Mélanges d'histoire naturelle pour servir à la faune de la Gironde.* (Mammifères, Oiseaux, Poissons, Articulés). XIV. 250-264.

Laporte (E). — *Faune ichthyologique de la Gironde.* (Poissons, Cétacés). XIX. 158-224.

Kercado (De). — *Observations sur le pic vert.* VI. 165-168.

Grateloup. — *Tableau méthodique des Mollusques terrestres et fluviatiles de l'arrondissement de Dax* (Landes). III. 43-62. 87-194. 1 pl.

Dufour (Léon). — *Excursion entomologique aux dunes de Biscarosse et d'Arcachon.* XIX. 283-318.

Perris (Ed.). — *Quelques mots sur la larve et le nid des Buprestis manca.* X. 303-307.

Des Moulins. — *Description d'une nouvelle espèce d'Unio (U. Michaudiana) vivante du Périgord.* VI. 20-31. 1 pl.

— *Description d'une nouvelle espèce vivante de Pupa (P. Pagodula) du Périgord.* IV. 158-163. 1 pl.

— *Description d'une nouvelle espèce de Paludine du Périgord.* II. 26-27. 1 pl.

Brécy. — *Extrait d'un mémoire sur quelques Mollusques. Ancyle épineux* X. 86–91. 1 pl.

Michaud. — *Note sur le rétablissement de l'Ancylus Spina-Rosæ dans la classe des Mollusques.* X. 215–219.

Dufour (Léon). — *Des zones entomologiques dans nos Pyrénées occidentales et désignation des insectes qui les habitent.* XVII. 304–364.

Loche. — *Observations ornithologiques faites en* 1851 *dans les Pyrénées.* XVIII. 80–90.

Bazin (A.). — *Note sur la variété albine de l'Ours brun d'Europe, rencontrée dans les Pyrénées.* XIII. 143-147.

Darracq (Ul.). — *Catalogue des oiseaux du département des Landes et des Pyrénées-Orientales* VIII. 3–51.

— *Description du Canard trapu et du Pipit du littoral. Espèces nouvelles de Bayonne.* X. 239–242.

Toupiolle. — *Sur un Aigle botté (Falco pennatus) tué à Bagnères-de-Bigorre.* VIII. 202-204. 1 pl.

Michaud. — Description de plusieurs espèces nouvelles de coquilles vivantes. III. 260–276. 1 pl.

— Description de plusieurs espèces de coquilles vivantes de la Méditerranée. II. 119–122. 1 pl.

Farines. — Notice sur le Bombyx Thalictri. V. 43–48.

— Mémoire sur le Ripiphore bimaculé. III. 3–5.

— Notice sur le Cebrio xanthomerus. IV. 137–141.

Saint-Cyr Hotessier. — Notice historique sur l'existence du Guacharo à la Trinidad. XI. 98–104.

Lesson (R.-P. et A.). — Catalogue des Mollusques rares ou nouveaux recueillis par la mer du Sud. XII. 198–210.

6° HISTOIRE NATURELLE APPLIQUÉE.

Des Moulins. — 2e mémoire, relatif aux causes qui influent sur la croissance de certains végétaux. XV. 173–191.

— 3e mémoire. XV. 201–242.

Raulin. — *Station minéralogique des végétaux*, (prairies de la Gironde). XVII. 284–286.

PACHE. — *Station minéralogique du châtaignier dans le Lot et l'Aveyron.* XVIII. 287–292.

DOCTEUR. — Considérations sur les plantes officinales. XX. Mél. 68–72.

LOZIVY. — *L'agriculture du Midi est-elle inférieure à celle du Nord ?* IX. A part. 1–53.

PETIT-LAFITTE. — *Explication de la nécessité d'amender les terres en général, et en particulier celles de la Gironde.* XVI. 43–52.

LAFARGUE (E.) — *De la vigne dans la Gironde.* XV. Mél. 11–50.

PETIT-LAFITTE. — Rapport de la Commission de la synonymie de la vigne. VIII. A part. 1–20.

LOPEZ (S.). — Description de 16 espèces de raisins de Malaga. X. A part. 1–7. (1 pl.)

Anonyme. — Synonymie de la vigne. (Italie et Smyrne). XI. A part. 1–8.

DUFOUR (LÉON). — Lettre relative aux raisins, (insectes). XVIII. 37–41.

LATERRADE (CH.). — Rapport présenté le 5 janvier 1853, au nom de la Commission chargée d'étudier la maladie de la vigne- XVIII. 307–354.

GASCHET. — *Rapport sur quelques vignobles atteints de l'Oïdium à Podensac,* (Gironde), XVIII. 355–370.

DESMARTIS (T.). — Observations diverses sur la maladie de la vigne. XVIII. 371–382

CUIGNEAU. — Rapport sur deux mémoires du Dr Bertola. XVIII. 383–410.

DES MOULINS. — Documents relatifs à la maladie de la vigne en Toscane. XVIII. 411–426.

— Documents pour servir à l'étude de la maladie de la vigne. XIX. 65–76.

— Lettre à M. le Dr Montagne sur la maladie de la vigne. XIX. 253–282.

— Discours sur la maladie de la vigne. XIX. Mél. 39–50.

CUIGNEAU. — Compte-Rendu, présenté le 6 septembre 1854, au nom de la Commission chargée d'étudier la maladie de la vigne dans la Gironde. XX. 133–315.

LAFARGUE (E.). — Considérations sur la violette et la pensée. XV. Mél. 66-70.

HALLIÉ. — *Excursion agricole dans les domaines de la Compagnie d'Arcachon.* XII. Mél. 13-20.

DES MOULINS. — *Discours sur l'École forestière du Pian* (Gironde). XX. Mél. 50-61.

DURIEU DE MAISONNEUVE. — *Le nouveau Jardin des Plantes de Bordeaux.* XIX; à part, 1-20.

PETIT-LAFITTE. — Compte-rendu d'une mission (Tours, Orléans). XIV. Mél. 17-37.

DES MOULINS. — Le congrès de Tours à Mettray (la colonie agricole). XV. 81-104.

BOFFINET. — *Notice sur les Termites de la Charente-Inférieure.* XIX. 145-157.

LEGRAND (Ed.). — Note sur les moyens de détruire les Termites. XX. 354-356.

GASSIES. — *De l'introduction des Termites dans la ville de Bordeaux.* XX. 427-428.

DESMARTIS (T.).— *Rapport présenté au nom de la commission entomologique chargée de l'étude des insectes nuisibles à l'agriculture dans la Gironde.* XIX. 321-386.

DUBROCA (Eloi). — De l'utilité de l'Hirondelle au point de vue agricole. XIV. 119-120.

HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE.

Généralités.

LATERRADE (Ch.). — Discours sur la direction à donner à l'étude des sciences naturelles. XIV. Mél. 39-45.

MÉRAN. — Quelques considérations sur les sciences. — XX. Mél. 73-77.

FISCHER. — La critique du naturaliste. XIX. Mél. 27-28.

BAZIN. — Des circonstances et de l'esprit qui ont présidé à la formation des Sociétés savantes. XII. Mél. 45-54.

Travaux de la Société.

Arrêté relatif aux travaux de zoologie. I. 3–12.

Avis sur les publications de la Société. II. 264.
III. 277.

Introduction (sur les publications de la Société). XIII. p. III-VIII; manque, 1–8.

MOURE. — Résumé analytique et méthodique des dix premiers volumes, Bulletins et Actes, 1826 à 1839, supplément au t. X; à part, 1–114.

Table décennale par ordre de matières des dix premiers volumes; X, à part. 1–20.

GRATELOUP. — Précis des travaux géologiques de la Société depuis sa fondation jusqu'à ce jour (1835), spécialement dans la Gironde. VII. 3–65. 1 pl.

LATERRADE (J.–F.). — Précis des travaux botaniques de la Société, de 1818 à 1837. (Histoire de la botanique à Bordeaux.) — XII. 67–82.

— Précis des travaux botaniques de la Société. — Flore bordelaise et de la Gironde. — XIII. 155–162.

— Flore des départements limitrophes. 319–322.

— *id.* (Flores du S. O.). XV. 30–34.

— Précis des travaux botaniques de la Société. (Plantes exotiques, etc.) XV. 23–29.

CAZENAVETTE. — Résumé des travaux de la Societé en 1829. III; à part, 1–22.

GACHET. — Analyse des travaux de la Société en 1830. IV; à part, 1–19.

LEGRAND. — Résumé des travaux de la Société en 1831. V; à part, 1–12.

LAPORTE (J.–L.). — Analyse des travaux de la Société en 1832 et 1833. VI; à part, 1–24.

— Analyse des travaux de la Société en 1834. VII; à part, 1–40.

— Analyse des travaux de la Société en 1835. VIII; à part, 1–30.

Burguet (H.). — Rapport sur les travaux de la Société en 1838, précédé d'un aperçu historique sur la Société. X; à part, 1–23.

— Analyse des travaux de la Société en 1839. XI; à part, 1–20.

— Rapport sur les travaux de la Société en 1840. XI; à part, 1–20.

Lamothe (L.). Rapport sur les travaux accomplis en 1841. XII. Mél. 11–37.

Burguet (H.). — Rapport sur les travaux accomplis en 1842. XII. Mél. 25–44.

— Notice des travaux de la Société, (Musée de la ville). XIII. Mél. 23–46.

Pédroni. — Compte-rendu des travaux de la Société en 1845. XIV. Mél. 71–84.

— Compte-rendu des travaux en 1846. XIV. Mél. 85–94.

— *Id.* en 1847. XV. 55–68.

Cazenavette. — Aperçu des travaux de la Société en 1849. XVI. Mél. 37–51.

— Compte-rendu des travaux de la Société en 1850. XVI. 307-316.

— Précis des travaux de la Société en 1851. XVI. 470-480.

— *Id.* 1852. XVIII. 267-279.

Lafargue (E.). *Id.* 1853. XIX. 129–145.

— *Id.* 1854. XX. 316–330.

Fêtes Linnéennes en Juin.

16e Fête Linnéenne à Gradignan en 1833 (Entomologie et fossiles). VI; à part, 1–20

19e Fête Linnéenne à Quinsac en 1836. par J. Laporte (Discours de M. Laterrade). VIII; à part, 1–16.

20e Fête Linnéenne à Rions en 1837. par J.-F. Laterrade (Discours de M. Laterrade). IX; à part, 1–12.

21e Fête Linnéenne à Cubzac en 1838 (Discours de M. Laterrade). X; à part, 1–7.

22e Fête Linnéenne à Bassens en 1839 (Discours du Directeur : plantes). XI. Mél. 3–12.

Notice sur la 23e Fête Linnéenne à Léognan en 1840 (Séance d'hiver). XI; à part, 1–9.

24e Fête Linnéenne de Saint-Médard-en-Jalle en 1841. XII. Mél. 46–48. 1 pl. d'Arlac.

25e Fête Linnéenne à Cenon en 1842 (Discours du Directeur). XII. Mél. 3–12. (Discours de M. Bazin, 21–24. — Discours du Directeur, 57–60).

26e Fête Linnéenne à Castillon en 1843. XIII. Mél. 1–8.

27e Fête Linnéenne à Langoiran en 1844 (Discours du Directeur : plantes). XIII. Mél. 9–15.

28e Fête Linnéenne à Saucats en 1845. XIV. Mél. 2–7.

29e Fête Linnéenne à Saint-Médard-en-Jalle en 1846 (Discours du Directeur, du Vice-Président : insectes). XIV. Mél. 47–58.

30e Fête Linnéenne à Cestas (Discours du Directeur). XV. Mél. 3–10.

31e Fête Linnéenne à Arlac en 1848 (Compte-rendu par M. Lespinasse : botanique locale). XV. 243–253.

32e Fête Linnéenne à La Sauve en 1849 (Discours du Directeur). XVI. Mél. 1–7.

LATERRADE. — Tableau de cette fête hors de Bordeaux. XVI. Mél. 51–57.

33e Fête Linnéenne à Eysines en 1850 (Discours du Directeur). XVI. Mél. 65–74.

LATERRADE. — Tableau de cette fête hors de Bordeaux. XVI. Mél. 84–91.

34e Fête Linnéenne à Latresne en 1851 (Discours du Directeur. J. Laporte : entomologie). XVII. Mél. 3–16.

LATERRADE. — Tableau de cette fête hors de Bordeaux. XVII. Mél. 19–26

35e Fête Linnéenne au Taillan en 1852 (Discours du Directeur). XVIII. Mél. 13–20.

LATERRADE. — Tableau de cette fête hors de Bordeaux. XVIII. Mél. 39–47.

36e Fête Linnéenne à Saint-Émilion en 1853 (Discours du Directeur. Des Moulins : botanique. Laporte : entomologie. Paquerée : géologie. 12-26). XIX. Mél. 3-12.

LATERRADE. — Tableau de cette fête hors de Bordeaux. XIX. Mél. 51-60.

37e Fête Linnéenne à Coutras en 1854 (Discours du Directeur. Des Moulins : botanique. Fischer : conchyliolog. 12-24). XX. Mél. 3-12.

LATERRADE. — Tableau de cette fête hors de Bordeaux. XX. Mél. 35-40.

38e Fête Linnéenne au Teich en 1855 (Discours du Directeur : botanique). XX. Mél. 41-48.

LATERRADE. — Tableau de cette fête hors de Bordeaux. XX. Mél. 61-68.

Séances publiques de Novembre.

Séance publique d'hiver en 1838. X; à part, 1-6.

Séance d'hiver de 1840 (Discours du Directeur). XI; à part, 1-8.

Séance publique d'hiver de 1841 (Discours du Président). XII. 44-45. Mél. 7-9.

Séance publique d'hiver de 1842. XII. Mél. 55-56.

Séance d'hiver de 1844 (Discours du Directeur). XIII. Mél. 17-21.

Séance d'hiver de 1847 (Discours du Président). XV. Mél. 61-65.

Séance publique de la Saint-Charles, 1849. XVI. Mél. 25.

Séance publique d'hiver, 1850. XVI. Mél. 75-76.

— 1851. XVII. 17-18.

— 1852. XVIII. 21-22.

— 1853. XIX. Mél. 29-30.

— 1854. XX. Mél. 25-26.

— 1855. XX. Mél. 49.

Programmes de Prix.

Programme des prix pour 1835. VII.

Programme des prix pour 1839. X; à part, 1-8.

Programme des prix pour 1841 à 1845. XI; à part, 1-8.

Programme des prix en 1843. XII; à part, 3-8.

Programme des prix proposés pour 1842 à 1845. XII. Mél. 38-43.
Programme des questions mises au concours pour 1846. XIV. Mél. 9-16.
Programme des questions pour 1847. XIV. Mél. 59–70.
Programme des questions pour 1848. XV. Mél. 51–59.
Programme pour 1850. XVI. Mél. 9–24.
— 1851. XVI. Mél. 121–136.
Programme des récompenses proposées, 1852. XVII. Mél. 43-56.
— 1853. XVIII. Mél. 3-12.
— 1854. XIX. Mél. 31–38.
— 1855. XX. Mél. 27–34.
— 1856. XX. Mél. 78–84.

Liste des Membres et Notices sur eux.

Liste des membres en 1833. VI; à part, 1–8.
Tableau des membres en 1852. XVII. 485–490.
Supplément en 1853. XVIII. 501–502.
Changements dans le personnel de la Société, 1854. XIX. 407-408.
Anonyme. — Notice nécrologique sur Brard. XI; à part, 16–17.
CAZENAVETTE.—Éloge du docteur Teulère, 1847. XV. Mél. 71-80.
DES MOULINS (Ch.). — Une visite au Berger des Eaux-Bonnes (Gaston Sacaze). XVIII. Mél. 23–38.
CAZENAVETTE. — Discours prononcé aux obsèques de J. Dumoulin. XX. Mél. 85.
DES MOULINS (Ch.). — Discours prononcé aux obsèques de J.–F. Laterrade. XX. Mél. 87.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

Anonyme. — Zoologie. XVI; hist. nat. appl. XI.
ARRONDEAU. — Botanique. XVI, XVI.
BAZIN (A.). — Zoologie. XIII; hist. Soc. Linn. XII,
BILLAUDEL. — Géologie. IV; paléontol. I, VII; botanique. I.
BLANCHARD. — Zoologie. I, III.
BLATEYROU et DE LANGALERIE. — Géologie. VIII.
BOFFINET. — Hist. nat. appl. XIX.
BORY DE SAINT–VINCENT. — Botanique. XIX.

Bouchard. — Zoologie. V.
Boubée. — Géologie. V.
Brécy. — Zoologie. X.
Brochon. — Paléontologie. XVI.
Brondeau (de). — Botanique. XIII, XIV, XVII, XVIII, XX.
Burguet (H.). — Zoologie. XII, XIII, XIV, XV; hist. Soc. Linn. X, XI, XII, XIII.
Cavenne et Saint-Pierre. — Zoologie. II.
Cazenavette. — Zoologie. XIV, XVIII, XIX; hist. Soc. Linn. II, XVI, XVIII.
Chantelat. — Botanique. XIII, XVII.
Chaubard. — Botanique. XIX.
Collard des Cherres. — Zoologie. IV.
Cuigneau.—Botanique. XVII, XVIII; hist. nat. appl. XVIII, XX.
Darracq. — Zoologie. VIII. X.
Delbos. — Géologie. XIII, XV.
Desmartis (L.-P.). — Zoologie. XIX.
Desmartis (T.). — Hist. nat. appl. XVIII, XIX.
Des Moulins (Ch.). — Paléontologie. I, II, III; botanique. I, VI, VII, XI, XII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX; zoologie. I, II, III, IV, V, VI VII, IX, XI, XVII; hist. nat. appl. XV, XVIII, XIX, XX.
Des Moulins et Gachet. — Botanique. V.
Docteur. — Botanique. XX; hist. nat, appl. XX.
Dubroca. — Hist. nat. appl. XIV.
Dufour (Léon). — Voyages. VIII, XV; zoologie. IX, XVI, XVII, XIX; hist. nat. appl. XVIII.
Durieu de Maisonneuve. — Botanique. I, XX; hist. nat. appl. XIX.
Espaignet. — Zoologie. III, IV.
Farines. — Géologie, VI, VII, IX; zoologie. III, IV, V.
Fischer. — Zoologie. XVIII, XIX, XX; hist. Soc. Linn. XIX.
Gachet. — Botanique. II, III, V; zoologie. II, III, V, VI; hist. Soc. Linn. IV.
Gachet et Des Moulins. — Botanique. V.
Gaschet — Hist. nat. appl. XVIII.

GASSIES. — Zoologie. XV, XVII, XVIII, XIX, XX; hist. nat. appl. XX.

GRATELOUP. — Géologie. VI, VIII, XI; paléontologie. II, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI; botanique. I, II, VII; zoologie. III, V, XI; hist. Soc. Linn. VII.

GRENIER. — Botanique. IX.

GUILLAND. — Géologie. I.

HALLIÉ. — Hist. nat. appl. XII.

HOMBRES-FIRMAS (d'). — Géologie. XX; paléontologie. XI.

JOUANNET. — Géologie. IV.

KERCADO (DE). — Zoologie. VI.

LABROUSSE. — Géologie. X.

LAFARGUE (E.). — Botanique. XV; hist. nat. appl. XV; hist. Soc. Linn. XIX, XX.

LALANNE. — Zoologie. I.

LAMOTHE (DE). — Géologie. XI; hist. Soc. Linn. XII.

LANGALERIE (DE) et BLATEYROU. — Géologie. VIII.

LAPORTE aîné (J.-L.). — Zoologie. IV, XIV, XVI, XVII, XVIII; hist. Soc. Linn. VI, VII, VIII.

LAPORTE (E.). — Zoologie. XIX.

LATERRADE (J.-F.). — Botanique. V, VI, VII, IX, X, XI, XII, XV, XVII; zoologie. I; hist. Soc. Linn. XII, XIII, XV; nombreux discours aux fêtes linnéennes et aux séances publiques.

LATERRADE (Ch.). — Voyages. XVI, XVIII; botanique. X, XIX, XVI; hist. nat. appl. XVIII; hist. Soc. Linn. XIV.

LEGRAND.—Botanique. V; hist. nat. appl. XX; hist. Soc. Linn. V.

LESPINASSE. — Botanique. XIV, XVII.

LESSON (R.-P.). — Zoologie. XII.

LIENARD. — Zoologie. XIV.

LOCHE. — Zoologie. XVIII.

LOPEZ (S.). — Hist. nat. appl. X.

LOZIVY. — Hist. nat. appl. IX.

MARCEL DE SERRES. — Minéral. XI. XIX; géologie. II, V VII, VIII, X, XI, XIII, XVI; paléontologie. V, XII, XV, XVII, XVIII, XIX,.

MAUDUYT. — Botanique. XIX; zoologie. XVI.
MÉRAN. — Hist. Soc. Linn. XX.
MICHAUD. — Paléontologie. X; zoologie. II, III, V, X, XII.
MILLET. — Zoologie. VI.
MILLET et DES MOULINS. — Zoologie. IV.
MONTEAUD. — Botanique. VI.
MOQUIN-TANDON. — Zoologie. XV.
MOURE. — Hist. Soc. Linn. X.
PACHE. — Hist. nat. appl. XVIII.
PARAVEY (DE). — Minéral. XVII; botanique. XV, XVII; zoologie. XVIII.
PEDRONI. — Minéral. XIII; géol. XIII, XIV; paléontol. XIII, XIV; zoologie. XIII, XIV; hist. Soc. Linn. XIV.
PELLIS. — Minéralogie. XI.
PERRIS (Ed.). — Zoologie. X, XVI.
PETIT-LAFITTE. — Voyages. XVI, XVII; botanique. XVIII, XIX; hist. nat. appl. VIII, XIV, XVI.
PHILIPPE. — Paléontol. XVII, XVIII; botanique. XVIII.
PIÉRARD. — Zoologie. IX.
RAFINESQUE. — Botanique. VI.
RANG. — Paléontol. II; zoologie. I.
RAULIN (V.)—Géologie et botanique. XVIII; hist. nat. appl. XVII.
REVEL. — Botanique. XV, XIX.
ROCHEBRUNE (DE).—Zoologie. IV, V, XII, XIV, XVI, XVIII, XIX.
— fils. — Botanique. XX.
ROGER. — Zoologie. I, X.
ROULLAND. — Géologie. II, III; paléontologie. III, IV.
SAINT-CYR-HOTESSIER. — Zoologie. XI.
SAINT-PIERRE et CAVENNE. — Zoologie. II.
SCHULTZ. — Botanique. XX.
SERRES (H.). — Botanique. VIII.
SOUVERBIE. — Zoologie. XX.
TEULÈRE. — Zoologie. VI, VIII.
TOUPIOLLE. — Zoologie. VIII.
TRENQUELLÉON (de). — *Géologie*. XVIII.
TRÉVIRANUS. — Zoologie. VI.

RÉPERTOIRE MÉTHODIQUE DES ESPÈCES DÉCRITES.

1° ESPÈCES ACTUELLEMENT VIVANTES.

A. Végétaux.

Protococcus roseus. — Petit-Laf. XVIII. 455.

Champignons, etc.

Oïdium Tuckeri. — Laterr. XVIII. 317.
— — Cuign. XX. 149.
Trichothecium roseum. — De Brond. XVII. 294, 382.
Stilbum *leporinum*. — De Brond. XVII. 293.
Pilobolus cristallinus — Du Rieu. I. 57.
— — Gach. II. 159.
— — Cuign. XVIII. 257, 305.
Cronartium vincetoxici.— Serr. VIII. 300.
Uredo *Carpini*. — Gach. V. 228.
— *Convolvuli*. — Gach. V. 231.
— *Fabœ*. — Gach. V. 232.
— *fusiformis*. — Gach. V. 232.
— *Rosæ-caninæ*. — Gach. V. 230.
— *tumida*. — Gach. V. 229.
Puccinia graminis. — Gach. II. 211.
Erysiphe *Roboris*. — Gach. V. 227.
Licea *Laterradii*. — de Brond. XVIII. 266.
LATERRADEA *populnea*. — De Brond. XVIII. 264.
— *strobilina*. — De Brond. XVIII. 264.
Physarum *truncatum*. — De Brond. XVII. 298.
Geastrum coliforme.— Laterr. V. 177.
Phallus vulpinus. — Legr. V. 117.
Agaricus cepœstipes. — De Brond. XVIII. 459.
— *morchelloides*. — De Brond. XVII. 299.
— *Moulinsii*. — De Brond. XVII. 301.
Merulius *cucullatus*. — De Brond. XIV. 121.
Clavaria crispa. — De Brond. XVIII. 154.

Rhizina lævigata. — Gach. V. 283-287.
Peziza *Dargelasii*. — Gach. V. III. 247.
— *lutameniorum* — De Brond. XVII. 296.
— *pannorum*. — De Brond. XVII. 297.
Dothidea *Vitis*. — De Brond. XX. 117.
— *Uvarum*. — De Brond. XX. 118.
Ramalina pollinaria. — Des Moul. XVIII. 189.

Mousses, etc.

Phascum alternifolium. — Lat. X. 243.
— axillare. — Lat. X. 243.
— bryoides. — Lat. X. 244.
— muticum. — Lat. X. 244.
— serratum. — Lat. X. 243.
Gymnostomum microstomum. — Lat. X. 244.
— minutulum. — Lat. X. 244.
— ovatum. — Lat. X. 244.
Buxbaumia aphylla. — Lat. X. 248.
Weissia verticillata. — Lat. X. 245.
Tortula chloronotos. — Lat. X. 247.
— fallax. — Lat. X. 247.
Hypnum commutatum. — Lat. X. 248.
— palustre. — Lat. X. 249.
Neckera pennata. — Lat. X. 250.
Funaria Fontanesii. — Lat. X. 247.
Polytrichum hercynicum. — Lat. X. 247.
Asplenium trichomanes. — Des Moul. XI. 334.
Aspidium angulare. — Des Moul. XI. 334.
Chara flexilis. — Serr. VIII. 54.

Graminées.

Rotbœlla loliacea. — Chaub. XIX. 225.
Poa mediterranea. — Chaub. XIX. 45.
— trivialis. — Des Moul. XI. 325.
Kœleria valesiaca. — Des Moul. XX. 814.
Arundo capillata. — Chaub. XIX. 44.

Festuca ovina. — Des Moul. XI. 326.
— rubra. — Des Moul. XI. 327.
Avena pratensis. — Des Moul. XI. 323.
— Ludoviciana. — Du Rieu. XX. 41.
— Scheuchzeri. — Chaub. XIX. 45.
Arrhenaterum Thorei. — Du Rieu. XI. 323.
Aira corymbosa. — Chaub. XIX. 225.
— uliginosa. — Chant. XVII. 448.
Paspalum digitaria. — Des Moul. I. 45.
Panicum digitaria. — Laterr. XV. 153.
— vaginatum. — Des Moul. XX. 806.
Phalaris truncata. — D. Moul. XX. 809.
Milium vernale. — Laterr. VII. 132.
Agrostis alba. — Chaub. XIX. 41.
— australis. — Chaub. XIX. 40.
— capillaris. — Chaub. XIX. 41.
— panicea. — Chaub. XIX. 43.
— stolonifera. — Chaub. XIX. 43.
— — Des Moul. XX. 812.
— verticillata. — Chaub. XIX. 42.
— vulgaris. — Chaub. XIX. 43.
Calamagrostis littorea. — Des Moul. XI. 320.

Cypéracées, etc.

Carex acuta. — Des Moul. XX. 781.
— decipiens. — Gren. IX. 29.
— digitata. — Des Moul. — XX. 790.
— distans. — Des Moul. XX. 799.
— disticha. — Des Moul. XX. 770.
— divulsa. — Des Moul. XX. 773.
— ericetorum. — Des Moul. XX. 785.
— flava. — Des Moul. XX. 794.
— fulva. — Des Moul. XX. 797.
— glauca. — Des Moul. XX. 792.
— gynobasis. — Des Moul. XX. 789.
— hirta. — Des Moul. XX. 805.

Carex leporina. — Des Moul. XX. 778.
— Mairii. — Des Moul. XX. 796.
— maxima. — Des Moul. XX. 792.
— muricata. — Des Moul. XX. 772.
— Œderi. — Des Moul. XX. 795.
— pallescens. — Des Moul. XX. 793.
— paludosa. — Des Moul. XX. 803.
— panicea. — Des Moul. XX. 791.
— paniculata. — Des Moul. XX. 773.
— pilulifera. — Des Moul. XX. 786.
— polyrhiza. — Des Moul. XX. 786.
— præcox. — Des Moul. XX. 782, 86.
— pseudo-cyperus. — Des Moul. XX. 801.
— pulicaris. — Des Moul. XX. 769.
— remota. — Des Moul. XX. 776.
— riparia. — Des Moul. XX. 804.
— rupestris. — Dufour. VIII. 101.
— Schreberi. — Des Moul. XX. 776.
— stellulata. — Des Moul. XX. 777.
— stricta. — Des Moul. XX. 778.
— sylvatica. — Des Moul. XX. 800.
— tomentosa. — Des Moul. XX. 177.
— — Des Moul. XX. 781.
— — Des Moul. XX. 787.
— vesicaria. — Des Moul. XX. 802.
— vulpina. — Des Moul. MX. 771.

Scirpus lacustris. — Des Moul. XX. 756.
— Savii. — Des Moul. VII. 129.

Juncus Gerardi. — Des Moul. I. 53.
— heterophyllus. — Duf. XX. 63.

Luzula græca. — Chaub. XIX. 49.

Liliacées, etc.

Allium ampeloprasum. — Des Moul. XX. 732.
— oleraceum. — Des Moul. XI. 342.
— pallens. — Des Moul. XX. 748.

Allium sphærocephalum. — Des Moul. XI. 312.
— versicolor. — Chaub. XIX. 50.
— vineale. — Des Moul. XI. 312.
Ornithogalum pyrenaicum. — Des Moul. XX. 729.
Convallaria multiflora. — Des Moul. XX. 724.
Agave geminiflora. — Lat. XVI 105.
Crocus levigatus. — Chaub. XIX. 227.
— nivalis. — Chaub. XIX. 227.
Gladiolus segetum. — Des Moul. XX. 724.
Orchis coriophora. — Des Moul. XI. 303.
— cimicina. — Des Moul. XI. 304.
— — — Des Moul. XX. 706.
Gymnadenia conopsea. — Des Moul. XI. 308.
Ophrys aranifera. — Des Moul. XX. 710.
— apifera. — Des Moul. XX. 713.
Zostera nana. — Du Rieu. XX. 72.
Potamogeton gramineum. — Chaub. XIX. 238.
— trichoides. — Des Moul. XX. 700.
Zanichellia palustris. — Des Moul. XX. 701.
Sagittaria sagittifolia. — Des Moul. I. 55.

Conifères, etc.

Juniperus communis. — Des Moul. XI. 300.
Salix elæagnos. — Chaub. XIX. 234.
— propendens. — Chaub. XIX. 234.
Euphorbia *Milii*. — Des Moul. I. 26.
— pilosa. — Des Moul. XI. 296.
Rumex conglomeratus. — Des Moul. XI. 292.
Polygonum hybridum. — Chaub. XIX. 239.
— recticaule. — Chaub, XIX. 240.
Amaranthus albus. — Laterr. X. 117.

Primulacées, etc.

Androsace *hirtella*. — Dufour. VIII. 400.
Lysimachia nummularia. — De Roch. XX. 405.
Cyclamen æstivum. — Des Moul. XVII. 278.

Cyclamen europæum. — Des Moul. XVII. 276.
— ficariifolium. — Des Moul. XVII. 279.
— Neapolitanum. — Des Moul. — XVII. 260, 281.
— persicum. — Des Moul. XVII. 276.
— vernum. — Des Moul. XVII. 282

Labiées, etc.

Ajuga genevensis. — Schultz. XX. 402.
Thymus serpyllum. — Des Moul. XX. 648.
Calamintha officinalis. — Des Moul. XX. 650.
Mentha gratissima. — Des Moul. XI. 285.
— — Des Moul. XX. 641.
Glechoma hederacea. — Des Moul. XI. 283.
Veronica chamædryoides. — Chaub. XIX. 231.
— filiformis. — Chaub. XIX. 233.
— Friesii. — Chaub. XIX. 232.
— latifolia. — Chaub. XIX. 231.
— prostrata. — Chaub. XIX. 229.
— Sibthorpiæfolia. — Chaub. XIX. 233.
— spuria. — Chaub. XIX. 228.
— teucrium. — Chaub. XIX. 229.
Euphrasia alpina. — Des Moul. XX. 633.
— Jaubertiana. — Des Moul. XI. 284.
— — Des Moul. XX. 638
— minima. — Des Moul. XX. 632.
— nemorosa. — Des Moul. XX. 632.
— officinalis. — Des Moul. XX. 632.
— serotina. — Des Moul. XX. 635.
Orobanche *Ulicis*. — Des Moul. XI. 278.
— — Des Moul. XX. 623.
— carotæ. — Des Moul. XI. 279.
Linaria minor. — Des Moul. XX. 618.
— Pelisseriana. — Des Moul. XI. 275.
— striata. — Des Moul. — XI. 276.
Hyosciamus niger. — Des Moul. XI. 271.
Solanum miniatum. — Des Moul. XX. 604.

Solanum ochroleucum. — Des Moul. XX 606.
Myosotis cœspitosa. — Laterr. X. 464.
— lutea. — Gach. V. 6.
Anchusa sempervirens. — Des Moul. XX. 600.
Pulmonaria angustifolia. — Des Moul. XI. 269.
Echium plantagineum. — Des Moul. XVIII. 222.
Cuscuta epithymum. — Des Moul. XVII. 477.
Cassutha suaveolens. — Des Moul. XVIII. 479.

Gentianées, etc.

Erythrina Centaurium. — Des Moul. XVII. 251.
— latifolia. — Des Moul. XVII. 252.
— linarifolia. — Des Moul. XVII. 254.
— maritima. — Des Moul. XVII. 259.
— ramosissima. — Des Moul. XVII. 248.
— spicata. — Des Moul: XVII. 259.
Cicendia filiformis. — Des Moul. XX. 595.
Erica decipiens. — Chaub. XIX. 239.
— lusitanica. — Laterr. X. 167.
— vagans. — Chaub. XIX. 239.

Composées, etc.

Tolpis barbata. — Des Moul. XX. 583.
Hieracium prostratum. — Laterr. IX 30.
— sexatile. — Dufour. VIII. 97.
— vulgatum. — Des Moul. XI, 261.
Helmintia echioides. — Des Moul. XX. 575.
Taraxacum palustre. — Laterr. XII. 254.
Barkhausia recognita. — Des Moul. XX. 582.
Sonchus oleraceus. — Des Moul. XX. 579.
Centaurea calcitrapo-aspera. — Lespin. XVII. 150.
— microptilon. — Des Moul. XX. 570.
— nigra. — Des Moul. XI. 256.
— — Des Moul. XX. 572.
— paniculata. — Lespin. XVII. 217.
Cirsium bulbosum. — Des Moul. XX. 567.

Anthemis arvensis. — Des Moul. XX. 549.
— parthenioides. — Des Moul, XX. 554.
Matricaria Chamomilla. — Des Moul. XX. 550.
Pyrethrum indicum. — Des Moul. XX. 562.
— sinense. — Des Moul. XX. 562.
Chrysanthemum Parthenium. — Des Moul. 552.
Filago germanica. — Des Moul. XX. 544.
— spathulata. — Des Moul. XX. 546.
Senecio erucæfolius. — Laterr. X. 175.
— lividus. — Laterr. X. 175.
Knautia sylvatica. — Des Moul. XX. 540.
Valeriana tripteris. — Des Moul. XX. 538.
Valerianella incrassata. — Chaub. XIX. 226.
Gallium constrictum. — Chaub. XV. 446.
— — Chaub. XIX. 234.
— debile. — Chaub. XV. 448.
— palustre. — Des Moul. XI. 247.
— — Chaub. XV. 441.
— — Des Moul. XX. 531.
— pyrenaicum. — Chaub. XIX. 235.
— sylvestre. — Chaub. XV. 453.
— — Des Moul. XX. 533.
— uliginosum. — Chaub. XV. 440.
Sherardia pusilla. — Chaub. XIX. 236.

Ombellifères, etc.

Œnanthe peucedanifolia. — Des Moul. XVII. 444.
Helosciadium intermedium. — Lespin. XIV. 264.
— nodiflorum. — Des Moul. XX. 524.
Angelica montana. — Des Moul. XV. 433.
Pastinaca opaca. — Des Moul. XV. 435.
Anthriscus sylvestris. — Des Moul. XV. 437.
Cereus triangularis. — Laterr. XV. 254.
Sedum *turgidum*. — Gren. IX. 26.
Epilobium collinum. — Des Moul. XV. 420.
— Lamyi. — Des Moul. XV. 421.

Epilobium lanceolatum. — Des Moul. XV. 419.
— — Des Moul. XX. 515.
— montanum. — Des Moul. XV. 418.
Circæa alpina. — Laterr. XI. 383.

Rosucées.

Cratægus monogyna. — Des Moul. XI. 234.
— oxyacanthoides. — Des Moul. XV. 416.
Rosa andegavensis. — Arr. XVI. 298.
— arvensis. — Arr. XVI. 289.
— arvina. — Arr. XVI. 292.
— bibracteata. — Arr. XVI. 289.
— canina. — Arr. XVI. 295.
— collina. — Arr. XVI. 297.
— gallica. — Arr. XVI. 294.
— hybrida. — Arr. XVI. 293.
— nemorosa. — Arr. XVI. 304.
— platyphylla. — Arr. XVI. 296.
— prostrata. — Arr. XVI. 290.
— rubiginosa. — Arr. XVI. 300.
— sempervirens. — Arr. XVI. 290.
— sepium. — Arr. XVI. 299.
— stylosa. — Arr. XVI. 294.
— suavis. — Arr. XVI. 298.
— systyla. — Des Moul. XX. 509.
— terebinthacea. — Arr. XVI. 302.
— tomentosa. — Arr. XVI. 303.
— trachyphylla. — Arr. XVI. 304.
— umbellata. — Arr. XVI. 300.
Potentilla procumbens. — Des Moul. XV. 407. XX. 506.
Fragaria vesca. — Des Moul. XX. 406.
Rubus arduennensis. — Des Moul. XI. 227.
— dumetorum. — Des Moul. XV. 406.
— fruticosus. — Des Moul. XV. 226.
— tomentosus. — Des Moul. XI. 228.
— villosus. — Des Moul. XI. 231.

Légumineuses, etc.

Ulex nanus. — Des Moul. XI 215.
Medicago orbicularis. — Des Moul. XV. 363.
Melilotus macrorhiza. — Des Moul. XV. 363.
— officinalis. — Des Moul. XV. 364.
— parviflora. — Lespin. XVII. 213.
Trifolium procumbens. — Des Moul. XV. 367.
Lotus hispidus. — Des Moul. XV. 369.
— angustissimus. — Des Moul. XX. 490.
Anthyllis vulneraria. — Des Moul XV. 362.
Vicia angustifolia. — Des Moul. XX. 496.
— cracca. — Des Moul. XV. 380.
— dasycarpa. — Des Moul. XV. 372.
— sativa. — Des Moul. XI. 223.
— — Des Moul. XV. 391.
— segetalis. — Des Moul. XX. 496.
— tenuifolia. — Des Moul. XV. 383.
— uncinata. — Des Moul. XV. 392.
— — Des Moul. XX. 497.
— varia. — Des Moul. XV. 387.
Ervum tetraspermum. — Des Moul. XV. 394.
Pisum arvense. — Des Moul. XV. 396.
Lathyrus latifolius. — Des Moul. XV. 397.
— sphæricus. — Des Moul. XV. 397.
— sylvestris. — Des Moul. XI. 224.
Orobus niger. — Des Moul. XI. 224.
Geranium lucidum. — Des Moul. XV. 356.
— purpureum. — Des Moul. XX. 482.
— pusillum. — Mont. VI. 185.
— — Des Moul. XI. 212.
Hypericum montanum. — Des Moul. XV. 354.
Malva moschata. — Des Moul. XVII. 74.
— nicæensis. — Des Moul. XV. 353.
Anoda triangularis. — Des Moul. XVII. 75.
Linum tenuifolium. — Des Moul. XV. 348.
— salsoloides. — Des Moul. XV. 348.

Sagina apetala. — Des Moul. XX. 477.
Cerastium aggregatum. — Des Moul. XIV. 162.
— alsinoides. — Des Moul. XIV. 159, 182.
— aquaticum. — Arr. XVIII. 153.
— brachypetalum. — Lat. X. 169.
— — Des Moul. XI. 206.
— — Des Moul. XIV. 150.
— — Arr. XVIII. 148.
— erectum. — Arr. XVIII. 153.
— glomeratum. — Des Moul. XI. 205.
— — Arr. XVIII. 146.
— glutinosum. — Arr. XVIII. 151.
— pumilum. — Laterr. X. 168,
— — Des Moul. XI. 207.
— — Des Moul. XIV. 161, 173.
— *Riœi*. — Des Moul. XIV. 190.
— semidecandrum. — Lat. X. 168.
— — — Des Moul. XI. 207; XIV. 156.
— — — Arr. XVIII. 149.
— triviale. — Des Moul. XI. 209.
— — — Arr. XVIII. 146.
— viscosum. — Des Moul. XIV. 152.
— vulgatum. — Des Moul. XIV. 148.
Arenaria controversa. — Des Moul. XV. 344.
— conimbricensis. — Des Moul. XI. 201.
Stellaria media. — Des Moul. XV. 346.
— *cæspitosa*. — Dufour. VIII. 91.
Dufourea. — purpurascens. — Gren. IX. 24.
— — cerastiifolia. — Gren. IX. 24.
Spergula Morisonii. — Des Moul. XV. 341.
Alsine tenuifolia. — Des Moul. XI. 199.
Lychnis corsica. — Des Moul. I. 31.
Polygala calcarea. — Des Moul. XIV. 138.
— depressa. — Des Moul. XI. 196.

Polygola serpyllacea. — Lat. X. 174.
Viola alba. — Des Moul. XI. 194.
— — Des Moul. XIV. 136.
— — Des Moul. XX. 471.
Viola hirta. — Des Moul. XI. 193.
— Riviniana. — Des Moul. XV. 337.
— sylvestris. — Des Moul. XV. 336.

Crucifères, etc.

Raphanus maritimus. — Des Moul. XVII. 133, 148.
— raphanistrum. — Des Moul. XVII. 149.
— sativus. — Des Moul. XVII. 147.
Diplotaxis muralis. — Des Moul. XVII. 124.
Sinapis arvensis. — Des Moul. XIV. 130.
Hirschfeldia adpressa. — Des Moul. XI. 127.
Lepidium draba. — Lat. X. 172.
— perfoliatum. — Lat. XVII. 83.
Thlaspi montanum. — Lat. X. 172.
— alpestre. — Des Moul. V. 14.
— — — Lat. X. 172.
Arabis turrita. — Des Moul. XVII. 123.
Cardamine *duraniensis*. — Rev. XX. 466.
Barbarea arcuata. — Des Moul. XV. 310.
— intermedia. — Des Moul. XV. 304.
— præcox. — Des Moul. VI. 140.
— (Erysimum). — Lat. X. 173.
— — — Des Moul. XV. 304.
— prostrata. — Des Moul. XV. 310.
— stricta. — Des Moul. XV. 300.
— vulgaris. — Des Moul. VI. 140.
— — — Des Moul. XV. 302.
Nasturtium sylvestre. — Des Moul. XV. 297.
Fumaria Bastardi. — Doct. XX. 419.
— Boræi — Doct. XX. 418.
— — — Des Moul. XX. 461.
— capreolata. — Doct. XX. 414.

Fumaria densiflora. — Doct. XX. 421.
— muralis. — Revel. XV. 198.
— — — Des Moul. XV. 292.
— officinalis. — Des Moul. XV. 295.
— — — Doct. XX. 416.
— parviflora. — Doct. XX. 424.
— Vaillantii. — Doct. XX. 424.
Nuphar luteum. — Des Moul. XV. 287.

Renonculacées.

Ranunculus aquatilis. — Revel. XIX. 117.
— fluitans.— Revel. XIX. 119.
— hederaceus. — Revel. XIX. 116.
— nemorosus. — Lat. X. 170.
— Petiveri. — Chant. XVII. 437.
— *radians.* — Revel. XIX. 120.
— trichophyllus. — Revel. XIX. 118.
— tripartitus. — Revel. XIX. 117.
Adonis autumnalis. — Des Moul. XI. 178.
Delphinium Ajacis. — Des Moul. XI. 181.

B. Animaux.

Zoophytes.

Ocyroe *cristallina.* — Rang. I. 317.
— *fusca.* — Rang. I. 318.
— *maculata.* — Rang. I. 318.
Ophiura texturata. — Des Moul. V. 189.
— filiformis. — Des Moul. V. 190.
Asterias aranciaca. — Des Moul. V. 193,
— minutissima. — Des Moul. V. 194.
— rubens. — Des Moul. V. 191.
Clypeaster *Rangianus.* — Des Moul. VII. 228.
Scutella quadrifora. — Des Moul. VII. 236.

Mollusques acéphales.

Teredo nigra. — Fisch. XIX. 391.
— — — Fisch. XX. 357.

Solen *curtus* — Des Moul, V. 113.
— *nahantensis.* — Des Moul. V. 109.
— radiatus. — Des Moul. V. 108.
— squama. — Des Moul. V. 108.
— vagina — Des Moul. V. 113.
Solecurtus antiquatus. — Des Moul. V. 104.
Malletia *chilensis* — Des Moul. V. 90.
Rangia *cyrenoides* — Des Moul. V. 57.
Cyrena *rostrata.* — Desmart. XIX. 125, 405
Cyclas calyculata. — Grat. III. 193.
— cornea — Grat. III. 190.
— fontinalis — Grat. III. 193.
— palustris. — Grat. III. 192.
— rivalis. — Grat. III. 191.
Pisidium amnicum. — Gass. XX. 336.
— casertanum — Gass. XX. 340.
— cinereum — Gass. XVIII. 499. XX. 341.
— Dupuyanum. — Gass. XX. 344.
— Gassiesianum — Gass. XVIII. 497. XX. 349.
— *globulosum.* — Gass. XX. 348.
— Henslowianum. — Gass. XVIII. 498. XX. 346.
— *intermedium.* — Gass. XX. 338.
— *Jaudouinianum.* — Gass. XX. 345.
— nitidum. — Gass. XX. 350.
— obtusale. — Gass. XX. 347.
— *pallidum.* — Gass. XX. 343.
— pulchellum. — Gass. XX. 342.
— pusillum. — Gass. XX. 351.
Pullastra senegalensis. — Fisch. XX. 364.
Unio littoralis. — Grat. III. 187.
— margaritifera. — Grat. III. 186.
— *Michaudiana.* — Des Moul. VI. 20.
— pictorum. — Grat. III. 188.
Anodonta anatina. — Grat. III. 184.
— cygnea. — Grat. III. 183.

Mollusques gastéropodes.

Emarginula *pileolus.* — Mich. III. 271.
Crepidula *Moulinsii.* — Mich. III. 265.
Ancylus capuloides. — Gass. XVII. 365.
— fluviatilis. — Bouch. V. 310.
— — Grat. III. 167.
— lacustris. — Grat. III. 168.
— — Des Moul. VII. 149.
— spina-rosa. — Brécy. X. 86.
— — Mich. X. 215.
Bullæa aperta. — Grat. IX. 371.
— hirundo. — Grat. IX. 373.
— luteola. — Grat. IX. 373.
— plumula. — Grat. IX. 374.
Bulla abbreviata. — Grat. IX. 386.
— acuminata. — Grat. IX. 391.
— australis. — Grat. IX. 381.
— bifasciata. — Grat. IX. 380.
— catena. — Grat. IX. 387.
— cristallina. — Grat. IX. 387.
— cylindracea. — Grat. IX. 390.
— cylindrica. — Grat. IX. 389.
— cymbalum. — Grat. IX. 380.
— Desgeneti. — Grat. IX. 391.
— elegans. — Grat. IX. 386.
— ferruginosa. — Grat. IX. 384.
— Fournieri. — Grat. IX. 391.
— Girardi. — Grat. IX. 388.
— glauca. — Grat. IX. 385.
— hydatis. — Grat. IX. 379.
— ovoidea. — Grat. IX. 385.
— patula. — Grat. IX. 392.
— pectinata. — Grat. IX. 386.
— physis. — Grat. IX. 377.
— rubra. — Grat. IX. 389.

Bulla solida. — Grat. IX. 388.
— truncatula. — Grat. IX. 390.
— Villiersii. — Grat. IX. 392.
— virescens. — Grat. IX. 385.
Bullina aplustra. — Grat. IX. 403.
— cylindracea. — Grat IX. 406.
— fragilis. — Grat. IX. 404.
— lineata. — Grat. IX. 406.
— lineolata. — Grat. IX. 405.
— palanga. — Grat. IX. 407.
— scabrosa. — Grat. IX. 405.
— undata. — Grat. IX. 405.
Parmacella Deshayesii. — Moq. XX. 384.
Limax fuscus. — Des Moul. III. 212.
Vitrina elongata. — Des Moul. III. 215.
Helix alauda. — Grat. XI. 412.
— aspersa. — Grat. III. 89.
— *Bombayana.* — Grat. XI. 406.
— — Grat. XX. 399.
— *Buvinieri.* — Mich. XII. 64.
— candidula. — Grat. III. 107.
— carthusiana, — Grat. III. 100.
— carthusianella. — Grat. III, 101.
— cespitum. — Grat. III. 116.
— *chlorozona.* — Grat. XI. 409.
— cinctella. — Grat. III. 103
— cornea. — Burg. XII. 186.
— crystallina. — Grat. III. 112.
— *depicta.* — Grat. XI. 399.
— *Dufourii.* — Grat. XI. 407.
— ericetorum. — Grat. III. 114.
— *Fontenillii.* — Mich. III. 267.
— fruticum. — Grat. III. 99.
— fuliginea. — Grat. XI. 403.
— *fusco-lutea.* — Grat. XI. 410
— hispida. — Grat. III. 117.

Helix hortensis. — Grat. III. 94.
— incarnata. — Grat. III. 101.
— intersecta. — Grat. III. 107.
— lapicida. — Grat. III. 119.
— limbata. — Grat. III. 102.
— lucida. — Grat. III. 109.
— melanocheilos. — Grat. XI. 397.
— *monodonta*. — Grat. XI. 399.
— neglecta. — Grat. III. 116.
— nemoralis. — Grat. III. 91.
— nitens. — Grat. III. 112.
— — Mich. XVII. 435.
— nitida. — Grat. III. 110.
— nitidula. — Grat. III. 111.
— olivetorum. — Grat. III. 113.
— *oviformis*. — Grat. XI. 396.
— platycheila. — Grat. XI. 398.
— polychroa. — Grat. XI. 411.
— *porcellana*. — Grat. XI. 410.
— *pseudo-parilis*. — Grat. XI. 403.
— pulchella. — Grat. III. 108.
— rhodostoma. — Grat. III. 97.
— rotundata. — Grat. III. 101.
— *rufescens*. — Grat. XI. 408.
— sericea. — Grat. III. 118.
— squamosa. — Grat. XI. 400.
— striata. — Grat. III. 105.
— strigella. — Grat. III. 104.
— *trizonalis*. — Grat. XI. 401.
— variabilis. — Grat. III. 98.
— vermiculata. — Grat. III. 90.
— vittata. — Grat. XI. 401.
Carocolla *smaragdina*. — Grat. XI. 405.
— *Terveriana*. — Grat. XI. 404.
Helicina *citrina*. — Grat. XI. 413.
Pupa *cylindrica*. — Mich. III. 268.

Pupa *Farinesii.* — Des Moul. VII. 156.
— marginata. — Grat. III. 134.
— megacheilos. — Des Moul. VII. 158.
— *pagodula.* — Des Moul. IV. 158.
— umbilicata. — Grat. III. 133.
Megaspira Ruschenbergiana. — Grat. XI. 427.
Moulinsia *Nunezii.* — Grat. XI. 429.
Vertigo edentula. — Grat. III. 136.
— muscorum. — Grat. III. 136.
— pygmæa. — Grat. III. 137.
Clausilia *Laterradii.* — Grat. XI. 430.
— parvula. — Grat. III. 131.
— plicatula. — Grat. III. 132.
— Rolphii. — Gass. XVII. 436.
— rugosa. — Grat. III. 130.
Bulimus acutus. — Grat. III. 126.
— *albinus.* — Grat. XI. 417.
— *aspersus.* — Grat. XI. 421.
— *carneolus.* — Grat. XI. 417.
— decollatus. — Gass. XV. 5.
— *labio-zonalis.* — Grat. XI. 419.
— *labro-purpureus.* — Grat. XI. 418.
— lubricus. — Grat. III. 125.
— *magnificus.* — Grat. XI. 419.
— obscurus. — Grat. III. 124.
— ovoideus. — Grat. XI. 420.
— signatus. — Grat. XI. 422.
— ventricosus. — Grat. III. 128.
Partula australis. — Grat. XI. 424.
— *Bataviæ.* — Grat. XI. 425.
— *labrella.* — Grat. XI. 423.
— Otaheitana. — Grat. XI. 426.
Achatina acicula. — Grat. III. 128.
— *flammigera.* — Grat. XI. 415.
— *Kercadonis.* — Grat. XI. 414.
— *Leaiana.* — Grat. XI. 416.

Achatina Mauritiana. — Grat. XI. 415.
Succinea amphibia. — Grat. III. 121.
— depressa. — Fisch. XX. 447.
— oblonga. Grat. III. 123.
— Unguis. — Fisch. XX. 444.
Auricula Firminii. — Mich. III. 273.
Carychium minimum. — Grat. III. 138.
Cyclostoma *Abeillei.* — Grat. XI. 437.
— *Arthurii.* — Grat. XI. 438.
— *Duisabonis.* — Grat. XI. 435.
— elegans. — Grat. III. 139.
— *hæmastoma.* — Grat. XI. 437.
— *helicoides.* — Grat. XI. 442.
— *ligatula.* — Grat. XI. 445.
— *Michaudii.* — Grat. XI. 440.
— *Moulinsii.* — Grat. XI. 444.
— *multifasciata.* — Grat. XI. 436.
— obsoleta. — Grat. XI. 443.
— *perlucida.* — Grat. XI. 442.
— *Philippi.* — Grat. XI. 446.
— *punctata.* — Grat. XI. 440.
— *spurca.* — Grat. XI. 444.
— *Terveriana.* — Grat. XI. 439.
— volvulus. — Grat. XI. 435.
— *zebra.* — Grat. XI. 441.
Planorbis carinatus. — Grat. III. 145.
— clausulatus. — Grat. III. 153.
— complanatus. — Grat. III. 147.
— contortus. — Grat. III. 147.
— cristatus. — Grat. III. 152.
— hispidus. — Grat. III. 150.
— imbricatus. — Grat. III. 151.
— leucostoma. — Des Moul. II. 58.
Grat. III. 152.
— marginatus. — Grat. III. 146.
— spirorbis. — Grat. III. 149.

Planorbis vortex. — Grat. III. 148.
Des Moul. IV. 322.
Physa acuta. — Des Moul. II. 60.
— *contorta.* — Mich. III. 268.
— fontinalis. — Grat. III. 154.
— hypnorum. — Grat. III. 155.
Limnea auricularia. — Grat. III. 164.
— elongata. — Grat. III. 161.
— glutinosa. — Grat. III. 165.
Des Moul. VII 142.
— minuta. — Grat. III. 162.
— ovata. — Grat. III. 163.
— palustris. — Grat. III. 159.
— peregra. — Grat. III. 160.
— stagnalis. — Grat. III. 157.
Melania bicarinata. — Grat. XI. 432.
— Duisabonis. — Grat. XI. 432.
— *Gervillii.* — Coll. IV. 42.
— Madagascariensis. — Grat. XI. 431.
— Riquetii. — Grat. XI. 433.
Melanopsis Sevillensis. — Grat. XI. 433.
Valvata piscinalis. — Grat. III. 176.
— planorbis. — Grat. III. 177.
— spirorbis. — Grat. III. 178.
Paludina achatina. — Grat. III. 171.
— acuta. — Grat. III. 175.
— *bicarinata.* — Des Moul. II. 26.
— *Ferussina.* — Des Moul. 65.
— impura. — Grat. III. 172.
— muriatica. — Grat. III. 175.
— similis. — Grat. III. 174.
— spinosa. — Cazenav. XIV. 145.
— viridis. — Grat. III. 174.
— vivipara. — Grat. III. 170.
Ampullaria guyanensis. — Mich. XII. 65.
Neritina fluviatilis. — Grat. III. 179.

Sigaretus *Kindelaninus*. — Mich. II. 119.
Tornatella fasciata. — Mich. III. 273.
— *lactea*. — Mich. III. 274.
Scalaria Clementina. — Grat. XI. 447.
— *tenuicosta*. — Mich. III. 260.
Trochus *rarilineatus*. — Mich. III. 266.
Monodonta *Belliæi*. — Mich. III. 265.
Turbo *minutus*. — Mich. II. 122.
Phasianella *fragilis*. — Mich. III. 270.
Cerithium *Lafondii*. — Mich. III. 264.
Pleurotoma angulata. — Des Moul. XII. 154.
— *Comarmondi*. — Mich. III. 263.
— *Leufroyi*. — Mich. II. 121.
— *Michaudii*. — Des Moul. XII. 171.
— *Philberti*. — Mich. III. 261.
— *Quoyi*. — Des Moul. XII. 167.
— *striata*. — Des Moul. XII. 174.
— *Villiersii*. — Mich. III. 262.
— — — Des Moul. XII. 160.
Turbinella *pacifica*. — Less. XII. 205.
— *purpuroides*. — Less. XII. 206.
— *tailensis*. — Less. XII. 206.
Cancellaria *nassiformis*. — Less. XII. 204.
— *umbilicata*. — Less. XII. 203.
Fusus *follicus*. — Less. XII. 209.
— *frondosus*. — Less. XII. 209.
— *imbricatus*. — Less. XII. 207.
— *pyruloides*. — Less. XII. 208.
— *sinuatus*. — Less. XII. 208.
— *ventricosus*. — Less. XII. 210.
Pyrula Bengalina. — Grat. XI. 447.
Ranella scabra. — Grat. XI. 448.
Rostellaria *Serresiana*. — Mich. II. 120.
Dolium perdix. — Cazenav. XIX. 62.
Terebra *orizoides*. — Less. XII. 203.
— *perlata*. — Less. XII. 203.

Columbella *ampla.* -- Less. XII. 199.
-- *aphthægera.* -- Less. XII. 200.
-- *buccinoides.* -- Less. XII. 192.
— *clathra.* -- Less. XII. 199.
-- *digitale.* -- Less. XII. 201.
-- *pulicaris.* -- Less. XII. 200.
Cypræa Teuleri. -- Cazenav. XIV. 117.

Animaux articulés. (1)

Planaria lactea. — Des Moul. IV. 135.
— nigra. -- Des Moul. IV. 126.
-- subtentaculata. — Des Moul. IV. 132.
Dasypogon hirtellus. — Duf. XIX. 302.
Leucopis lusoria. -- Duf. XIX. 310.
-- *maritima.* -- Duf. XIX. 310.
Rhaphium *oceanum.* -- Duf. XIX. 311.
-- *odontocerum.* -- Duf. XIX. 310.
-- *squamipalpum.* -- Duf. XIX. 311.
Octiphila *maritima.* -- Duf. XIX. 311.
Aphrozeta *cinerea.* — Duf. XIX. 311.
Meromyza *smaragdina.* — Duf. XIX. 312.
Terellia *eryngii.* — Duf. XIX. 312.
Aricia *maritima.* — Duf. XIX. 312.
Papilio *Bias.* — Rog. I. 37.
— *Eunydamas.* — Rog. I. 36.
— *Floridor.* — Rog. I. 35.
— *Laïus.* — Rog. I. 38.
— *Peon.* — Rog. I. 39.
— *Pirithous.* — Rog. I. 37.
Colias *Ernestius.* — Lap. IV. 147.
Polyommatus Marsyas. — Lap. IV. 148.
Hesperia proteus. — Lap. IV. 150.

---

(1) Ne sont pas indiquées ici les espèces de Coléoptères du du département de la Gironde, dont les descriptions ont été reproduites par M. Laporte, dans le T XIX, p. 286 à 408.

Sphynx lineata. — Lap. IV. 151.
Bombyx Atlas. — Lap. IV. 153.
Bombyx Thalictri. — Far. V. 43.
Satyrus OEdipus. — Lal. I. 70.
Halictus *semipubescens*. — Duf. XIX. 313.
Acanthaclysis occitanica. — Duf. XIX. 296.
Ripiphorus bimaculatus. — Far. III. 3.
Cebrio xanthomerus. — Far. IV. 137.
Feronia *Bualei*. — Duf. XVII. 315.
— Audouini. — Duf. XVII. 315.
Bembidium pusillum. — Duf. XVII. 317.
Hydroporus *bimaculatus*. — Duf. XVII. 319.
Staphylinus fulvipennis. — Duf. XVII. 320.
— fulvipes. — Duf. XVII. 320.
Stenus eumerus. — Duf. XVII. 322.
Xylobius *humeralis*. — Duf. XVII. 324.
Elator *testaceipennis*. — Duf. XVII. 326.
— *lugubris*. — Duf. XVII. 326.
— asellus. — Duf. XVII. 327.
— *Panzeri*. — Duf. XVII. 326.
— *lævistratus*. — Duf. XVII. 327.
— *filicornis*. — Duf. XVII. 328.
— *suturalis*. — Duf. XVII. 328.
Trechus angusticollis. — Duf. XVII. 362.
— distigma. — Duf. XVII. 362.
Elophorus *inalpinus*. — Duf. XVII. 363.
Hydrobius *præcox*. — Duf. XVII. 333.
Aphodius *rufifrons*. — Duf. XVII. 334.
Anisotoma *rufo-marginatum*. — Duf. XVII. 336.
Mycetochares *bifoveolata*. — Duf. XVII. 337.
Cistela *denticornis*. — Duf. XVII. 338.
OEdemera *aurulenta*. — Duf. XVII. 339.
Barynotus *umbilicatus*. — Duf. XVII. 342.
— *unipunctatus*. — Duf. XVII. 342.
Otiorynchus *costipennis*. — Duf. XVII. 342.
— *parvulus*. — Duf. XVII. 342.

Otiorynchus *nitidicollis*. — Duf. XVII. 343.
— *granuligerus*. — XVII. 343.
— *obsimulatus*. — Duf. XVII. 343.
Plinthus *costatus*. — Duf. XVII. 343.
— *imbricatus*. — Duf. XVII. 343.
— *carinatus*. — Duf. XVII. 344.
Lixus cylindricus. — Duf. XVII. 344.
Centorynchus *cruciger*. — Duf. XVII. 346.
— *rufulus*. — Duf. XVII. 346.
Gracilia *rufipennis*. — Duf. XVII. 351.
Pogonocherus *Schlumbergeri*. — Duf. XVII. 351.
Galleruga *Salicariæ*. — Duf. XVII. 352.
Timarcha *Pyrenaica*. — Duf. XVII. 352.
— *monticola*. — Duf. XVII. 353.
Chrysomela *stenomera*. — Duf. XVII. 353.
— *fulgens*. — Duf. XVII. 353.
Altica *lævicollis*. — Duf. XVII. 354.
Pachnephorus *Schlumbergeri*. — Duf. XVII. 354.
Agathidium *magnum*. — Duf. XVII. 355.
Xyletinus rufithorax. — Lareyn. XIX. 304.
— *holosericeus*. — Duf. XIX. 304.
Cicindela trisignata. — Souv. XX. 108.
Omophrons limbatum. — Souv. XX. 109.
Nebria complanata. — Souv. XX. 109.
Acarus telarius. — Gach. V. 306.
Epeira *thomisoides*. — Duf. XIX. 306.
Mygale Bartholomæi. — Duf. IX. 34.
Apus productus. — Pédr. XIV. 66.

Animaux vertébrés.

Julis Laportei. — Liénard. XIV. 113.
Osphronemus olfax. — Artaud. II. 188.
Orthragoriscus spinosus. — Gach. V. 253,
Salamandra *elegans*. — Lesson. XII. 62.
— terrestris. — Gach. II. 161.
Triton marmoratus. — Gach. V. 292.

Bufo rubeta. — Gach. V. 243.
— spinosus. — Gach. VI. 169.
— *vinearum*. — Lesson. XII. 61.
Coluber personatus. — Less. XII. 59.
— *rubens*. — Gach. III. 255.
Lacerta muralis. — Gach. VI. 106.
— Schreibersiana. — Gach. V. 233.
— viridis. — Gach. VI. 168.
Testudo orbicularis. — Des Moul. I. 60.
— coriacea. — Des Moul. I. 65.
— tubulata. — Gach. VI. 49.
Anas *obesa*. — Darracq. X. 239.
Momotus brasiliensis. — Less. XII. 188.
— cæruliceps. — Less. XII. 190.
— *Lessonii*. — Less. XII. 191.
— Levaillantii. — Less. XII. 189.
— mexicanus. — Less. XII. 189.
— *subhutu*. — Less. XII. 190.
— tutu. — Less. XII. 188.
Crypticus *apiaster*. — Less. XII. 193.
— Martii. — Less. XII. 192.
— superciliosus. — Less. XII. 192.
Megalonyx Tarnii. — Less. XII. 196.
— *nanus*. — Less. XII. 197.
— *rufo-capillus*. — Less. XII. 197.
Vanellus cristatus. — Less. XII. 41.
Cucullus canorus. — De Roch. XII. 223.
Anthus *littoralis*. — Darracq. X. 241.
Falco pennatus. — Toup. VIII. 202.
Delphinus santonicus. — Less. XII. 15.
Balænoptera acutorostrata. — Less. XII. 16.
Canis *carentonensis*. — De Roch. XIX. 245.

2° ESPÈCES ENTRANT DANS LA COMPOSITION DU SOL.

A. Minéraux.

M. Marcel de Serres a reproduit dans le t. XI. les descriptions des espèces sulfurifères qu'il est inutile d'énumérer ici.

B. Végétaux.

Cyclopteris obliqua. -- M. Serres. V. 221.
Nevropteris *quercini*. -- M. Serres. V. 222.
Sphenopteris *cyclophyllum*. -- M. Serres. V. 32.
Lycopodites *abietiformis*. -- M. Serres. V. 35.
— *brevifrons*. -- M. Serres. V. 36.
— *fontinaloides*. -- M. Serres. V. 36.
— *hypnoides*. -- M. Serres. V. 36.
— *selaginiformis*. -- M. Serres. V. 35.
Stigmaria *polyphylla*. -- M. Serres. V. 39.

C. Animaux.

Zoophytes.

Cycloconus *Catulli d'Hombr*. -- XII. 253.
Asterias *adriatica*. -- Des Moul. V. 198.
— *chilipora*. -- Des Moul. V. 201.
— *lævis*. -- Des Moul. V. 197.
— *poritoïdes*. -- Des Moul. V. 196.
— *punctulata*. -- Des Moul. V. 202.
— *stratifera*. -- Des Moul. V. 200.
Scutella Faujasii. -- Grat. VIII. 139.
— subrotunda. -- Grat. VIII. 138.
— *subtetragona*. -- Grat. VIII. 139.
Clypeaster altus. -- Grat. VIII. 143.
— Cuvierii. -- Grat. VIII. 144.
— excentricus. -- Grat. VIII. 149.
— hemisphæricus. -- Grat. VIII. 146.
— marginatus. -- Grat. VIII. 142.
— ovalis. -- Grat. VIII. 147.
— oviformis. -- Grat. VIII. 148.
— Richardi. -- Grat. VIII. 146.
— *semi-globus*. -- Grat. VIII. 145.
— stelliferus. -- Grat. VIII. 147.
— *tarbellianus*. -- Grat. VIII. 142.

Echinoneus ovatus. -- Grat VIII. 151.
-- placenta. -- Grat. VIII. 151.
Galorites albo-galesus. — Grat. VIII. 159.
— *Bordæ.* — Grat. VIII. 154.
— conoideus. — Grat. VIII. 153.
— depressus. — Grat. VIII. 158.
— excentricus. — Grat. VIII. 155.
— hemisphæricus. — Grat. VIII. 157.
— ovatus. — Grat. VIII. 156.
— *ovum.* — Grat. VIII. 157.
— semi-globus. — Grat. VIII. 155.
— vulgaris. — Grat. VIII. 157.
Ananchytus conoidea. — Grat. VIII. 165.
— cor-avium. — Grat. VIII. 167.
— corculum. — Grat. VIII. 167.
— cordata. — Grat. VIII. 166.
— elliptica. — Grat. VIII. 163.
— gibba. — Grat. VIII. 163.
— hemisphærica. — Grat. VIII. 164.
— ovata. — Grat. VIII. 161.
— pustulosa. — Grat. VIII. 165.
— semi-globus. — Grat. VIII. 164.
— striata. — Grat. VIII 162.
Spatangus acuminatus. — Grat. VIII. 177.
— *aquitanicus.* — Grat. VIII. 176.
— bucardium. — Grat. VIII. 170.
— canaliferus. — Grat. VIII, 169.
— cor-anguinum. — Grat. VIII. 171.
— gibbus. — Grat. VIII. 173.
— Hoffmanni. — Grat. VIII. 175.
— ornatus. — Grat. VIII. 174.
— ovatus. — Grat. VIII. 177.
— punctatus. — Grat. VIII. 171.
— *pyriformis.* — Grat. VIII. 175.
— retusus. — Grat. VIII. 173.
— testudinarius. — Grat. VIII. 176.

Spatangus suborbicularis. — Grat. VIII. 175.
Nucleolites heptagona. — Grat. VIII. 181.
— *orbicularis.* — Grat. VIII. 180.
— scutata. — Grat. VIII. 181.
— testudinaria. — Grat. VIII. 180.
Echinus alutaceus. — Grat. VIII. 185.
— granulosus. — Grat. VIII. 184.
— Millerii. — Grat. VIII. 184.
— pusillus.— Grat. VIII. 185.
Cidarites crenularis. — Grat. VIII. 187.
— variolaris. — Grat. VIII. 188.

Mollusques conchifères.

Clavagella coronata. — Des Moul. III. 239.
Septaria *arenaria.* — M. Serres. V. 78.
— *cylindracea.* — M. Serres. V. 79.
— *tuberculosa.* — M. Serres. V. 80.
Jouannetia *semicaudata.* — Des Moul. II. 254.
Solen *ventrosus.* — Des Moul. V. 111.
— *sculptus.* — Des Moul. V. 112.
Solecurtus *Basterotii.* — Des Moul. V. 105.
— *Deshayesii.* — Des Moul. V 106.
— *dubius.* — Des Moul. V. 107-
— *pseudotagal.* — Des Moul. V. 107.
Gratelupia donaciformis. — Des Moul. II. 243.
Hippurites Amplexus. — Des Moul. I. 295.
— bioculata. — Des Moul. I. 292.
— cornucopia. — Des Moul. I. 291.
— *cornu-pastoris.* — Des Moul. I. 288.
— curva. — Des Moul. I 290.
— dilatata. — Des Moul. I. 292.
fistulæ. — Des Moul. I. 293.
— Moulinsii. — d'Hombr. XI. 150.
— organisans. — Des Moul. I. 293.
— Raphanistes. — Des Moul. I. 294.
— resecta. — Des Moul. I. 291.

Hippurites rugosa. — Des Moul. I. 290.
— striata. — Des Moul. I. 291.
— suluta. — Des Moul. I. 292.
Sphærulites bioculata. — Des Moul. I. 262.
— *Bournonii.* — Des Moul. I. 274.
— *calceoloides.* — Des Moul. I. 277.
— *crateriformis.* — Des Moul. I. 241.
— cristata. — Des Moul. I. 262.
— *cylindracea.* — Des Moul. I. 254.
— *dilatata.* — Des Moul. I. 275.
— foliacea. — Des Moul. I. 250.
— *Hœninghausii.* — Des Moul. I. 265.
— *imbricata.* — Des Moul. I. 263.
— *ingens.* — Des Moul. I. 269.
— Jodamia. — Des Moul. I. 247.
— *Jouannetii.* — Des Moul. I. 246.
— Requienii. — Des Moul. XI. 148.
— rotularis. — Des Moul. I. 258.
— turbinata. — Des Moul. I. 259.
— ventricosa. — Des Moul. I. 259.
Calceola heteroclita. — Des Moul. I. 283.
— sandalina. — Des Moul. I. 283.

Mollusques Ptéropodes.

Hyalæa *aquensis.* — Grat. II. 4. 75.
— — Grat. VIII. 265.
Cleodora strangulata. — Grat. II. 75.
— — Grat. VIII. 266.

Mollusques gastéropodes.

Patella *acuminata.* — Grat. II. 78.
— — Grat. VIII. 269.
— costaria. — Grat. II. 77.
— — Grat. VIII. 269.
— vulgata. — Grat. II. 77.
— — Grat. VIII. 268.
Spiricella *unguiculus.* — Rang. II. 227.

Emarginula clathrata. — Grat. II. 78.
— — Grat. VIII. 271.
— *squammata.* — Grat. VIII. 272.
Fissurella *clypeata.* — Grat. II. 79.
— — Grat. VIII. 276.
— costaria. — Grat. II. 79.
— — Grat. VIII. 275.
— *depressa.* — Grat. II. 79.
— — Grat. VIII. 276.
— græca. — Grat. II. 78.
— — Grat. VIII. 273.
— *intermedia.* — Grat. II. 80.
— — Grat. VIII. 277.
— minuta. — Grat. VIII. 275.
Pileopsis *ancyliformis.* — Grat. II. 81.
— — Grat. VIII. 282.
— *aquensis.* — Grat. VIII. 284.
— *bi-striata.* Grat. VIII. 283.
— elegans. — Grat. II. 81.
— — Grat. VIII. 280.
— granulosa. — Grat. II. 80.
— — Grat. VIII. 279.
— retortella. — Grat. II. 81.
— *sulcosa.* — Grat. II. 80.
— — Grat. VIII. 281.
— ungarica. — Grat. VIII. 278.
Calyptræa *costaria.* — Grat. II. 82.
— — Grat. VIII. 286.
— *crassiuscula.* — Grat. II. 83.
— — Grat. VIII. 287.
— deformis. — Grat. II. 84.
— — Grat. VIII. 294.
— depressa. — Grat. II. 83.
— —. Grat. VIII. 288.
— muricata. — Grat. VIII. 290.
— ornata. — Grat. II. 82.

Calyptræa *punctata*. — Grat. II. 83.
— sinensis. — Grat. VIII. 289.
— trochiformis. — Grat. II. 84.
— — Grat. VIII. 284.
Crepidula unguiformis. — Grat. II. 84.
— — Grat. VIII. 293.
Bulla acuminata. — Grat. IX. 427.
— *acuta*. — Grat. II. 87.
— angistoma. — Grat. II. 86.
— — Grat. IX. 416.
— *cancellata*. — Grat. IX. 419.
— clathrata. — Grat. II. 90.
— conulus. — Grat. II. 86.
— — . Grat. IX. 415.
— convoluta. — Grat. IX. 424.
— coronata. — Grat. IX. 398.
— *costellaria*. — Grat. II. 89.
— *crassatina*. — Grat. II. 88.
— — Grat. IX. 420.
— cylindrica. — Grat. II. 90.
— — Grat. IX. 425.
— cylindroides. — Grat. II. 94.
— — Grat. IX. 399.
— Dekayi. — Grat. IX. 399.
— *fallax*. — Grat. IX. 419.
— Fortisii. — Grat. II. 85.
— — Grat. IX. 415.
— globulus. — Grat. II. 90.
— — Grat. IX. 400.
— labrella. — Grat. II. 87.
— — Grat. IX. 417.
— *lævis*. — Grat. II. 94.
— — Grat. IX. 400.
— — Grat. IX. 424.
— lignaria. — Grat. II. 85.
— — Grat. IX. 413.

Bulla *marginata.* — Grat. II. 88.
— — Grat. IX. 424.
— miliaris. — Grat. IX. 418.
— minuta. — Grat. IX. 426.
— plicata. — Grat. IX. 400.
— *plicatula.* — Grat. II. 88.
— — Grat. IX. 420.
— Sancti-Hillairii. — Grat. IX. 398.
— semi-striata. — Grat. II. 91.
— — Grat. IX. 423.
— striatella. — Grat. IX. 401.
— *tarbelliana.* — Grat. IX. 422.
— truncatula. — Grat. II. 87.
— — Grat. IX. 416.
— utriculus. — Grat. II. 89.
— — Grat. IX. 417.
Bullina Lajonkaireana. — Grat. II. 91.
— — — Grat. IX. 408, 428.
— secalina. — Grat. IX. 407.
— Wetherillii. — Grat. IX. 408.
Helix *aspera.* — Grat. II. 96.
— — — Grat. X. 107.
— *depressa.* — Grat. II. 96.
— — — Grat. X. 107.
— hortensis. — Grat. II. 94.
— *hortensis antiqua.* — Grat. X. 104.
— *intermedia.* — Grat. II. 96.
— — — Grat. X. 109.
— nemoralis. — Grat. II. 94.
— — — Grat. X. 103.
— splendida. — Grat. II. 95.
— *splendida antiqua.* — Grat. X. 104.
— *subglobosa.* — Grat. II. 95.
— — — Grat. X. 105.
— *trochiformis.* — Grat. II. 5, 95.
— *trochoides.* — Grat. X. 105.

Helix variabilis. — Grat. X. 108.
Ferullina *anostomæformis.* — Grat. II. 6, 96, 259.
— — — Grat. X. 113.
— striata. — Grat. II. 260.
Helicina Dubia. — Grat. X. 110.
Pupa *bulimoidea.* — Mich. X. 153.
— *columellaris.* — Mich. X. 155.
— *gibbosa.* — Mich. X. 154.
— *inversa.* — Grat. II. 97.
— *oviformis.* — Mich. X. 157.
— quadridens. — Grat. II. 97.
— *quadridens antiqua.* — Grat. X. 116.
— *sinuata.* — Mich. X. 156.
— striata. — Grat. X. 116.
Clausilia *maxima.* — Grat. II. 97.
— — — Grat. X. 117.
Bulimus *costellatus.* — Grat. II. 99.
— *globulus.* — Grat. II. 99.
— — — Grat. X. 120.
— lubricus. — Grat. II. 98.
— — — Grat. X. 119.
— terebellatus. — Grat. II. 98.
— *turritus.* — Grat. II. 99.
— — — Grat. X. 120.
Achatina acicula. — Grat. II. 100.
— — — Grat. X. 122.
— *buccinula.* — Grat. II. 100.
— — — Grat. X. 122.
Succinea amphibia. — Grat. X. 128.
Auricula acicula. — Grat. II. 105.
— *biplicata.* — Grat. II. 104.
— — — Grat. X. 257.
— *costellata.* — Grat. II. 107.
— *dubia.* — Grat. II. 105.
— *gracilio.* — Grat. II. 108.
— hordeola. — Grat. II. 102.

Auricula *intermedia*. — Grat. II. 107.
— Judæ. — Grat. II. 6. 103.
— — — Grat. X. 254.
— *marginalis*. — Grat. II. 104.
— — — Grat. X. 255.
— Miliola. — Grat. II. 102.
— *nitidula*. — Grat. II. 106.
— *ovalis*. — Grat. II. 105.
— ovata. — Grat. X. 256.
— pisum. — Grat. X. 256.
— *pseudo auricula*. — Grat. II. 108.
— ringens. — Grat. II. 101.
— spina. — Grat. II. 106.
— *striatella*. — Grat. II. 103.
— *terebralis*. — Grat. II. 106.
— *tornatilis*. — Grat. II. 106.
— *turritella*. — Grat. II. 105.
— *ventricosa*. — Grat. II. 102.
Auriculina ringens. — Grat. X. 259.
— *ventricosa*. — Grat. X. 264.
Cyclostoma *cancellata*. — Grat. II. 108.
— — — Grat. X. 114.
— *granulosa*. — Grat. II. 7.
— — — Grat. II. 109.
— Lemani. — Grat. II. 109.
— — — Grat. X. 114.
Planorbis cornu. — Grat. II. 126.
— — Grat. X. 125.
Lymnæa auricularia. — Grat. X. 128.
— *fragilis*. — Grat. X. 130.
— inflata. — Grat. II. 126.
— — Grat. X. 127.
— ovata. — Grat. II. 128.
— — Grat. X. 128.
— palustris. — Grat. II. 127.
— — Grat. X. 129.

Lymnæa *striatella*. — Grat. II. 126.
— — Grat. X. 127.
Melania *auricula*. — Grat. X. 186.
— clathrata. — Grat. II. 128.
— costellata. — Grat. II. 128.
— — Grat. X. 184.
— distorta. — Grat. II. 130.
— — Grat. X. 190.
— *incerta*. — Grat. X. 188.
— lactea. — Grat. II. 130.
— — Grat. X. 189.
— nitida. — Grat. II. 129.
— — Grat. X. 187.
— *ornata*. — Grat. II. 129.
— — Grat. X. 185.
— *spina*. — Grat. X. 189.
— *tarbelliana*. — Grat. X. 186.
Rissoa *abbreviata*. — Grat. II. 134.
— *aquensis*. — Grat. X. 203.
— Boscii. — Grat. X. 209.
— *buccinalis*. — Grat. II. 132.
— *bulimoides*. — Grat. II. 132.
— — Grat. X. 201.
— cancellata. — Grat. X. 205.
— cimex. — Grat. II. 133.
— — Grat. X. 206.
— *clathrata*. — Grat. II. 133.
— cochlearella. — Grat. II. 131.
— — Grat. X. 197.
— *costellata*. — Grat. X. 199.
— crenulata. — Grat. X. 207.
— decussata. — Grat. X. 204.
— *elegans*. — Grat. X. 203.
— Grateloupi. — Grat. II. 131.
— — Grat. X. 198.
— *intermedia*. — Grat. II. 134.

Rissoa *intermedia.* — Grat. II. X. 208.
— Montagui. — Grat. X. 206.
— *nana.* — Grat. X. 200.
— *nitida* — Grat. II. 134.
— — Grat. X. 208.
— *perpusilla.* — Grat. II. 133.
— — Grat. II. 202.
— *planaxoides.* — Grat. X. 201.
— *pusilla.* — Grat. II. 132.
— — Grat. X. 200.
— *terebralis.* — Grat. X. 209.
Janella terebellata. — Grat. X. 192.
Melanopsis *aquensis.* — Grat. X. 139.
— buccinoidea. — Grat. II. 135.
— — Grat. X. 144.
— costata. — Grat. II. 135.
— — Grat. X. 144.
— Dufourii. — Grat. II. 135.
— Grat. X. 142.
— *gibbosula.* — Grat. X. 141.
— *olivula.* — Grat. X. 143.
Paludina *abbreviata.* — Grat. X. 136.
— achatina. — Grat. II. 137.
— — Grat. X. 132.
— *denticula.* — Des Moul. VII. 154.
— globulus. — Grat. X. 135.
— *minutissima.* — Grat. X. 137.
— nana. — Grat. X. 134.
— pusilla. — Grat. II. 138.
— — Grat. X. 133.
— *striata.* — Grat. II. 139.
— *striatella.* — Grat. X. 136.
Ampullaria *angustata.* — Grat. II. 142
— crassatina. — Grat. II. 140.
— *ferruginea.* — Grat. II. 141.
— *maxima.* — Grat. II. 8.

Ampullaria *maxima*. — Grat. II. 139.
— *parvula*. — Grat. II. 142.
— ponderosa. — Grat. II. 140.
— *subdepressa*. — Grat. II. 143.
Neritina *aquensis*. — Grat. II. 144.
— concava. — Grat. II. 146.
— — Grat. XI. 129
— Duchastellii. — Grat. II 146.
— — Grat. XI. 130.
— fluviatilis. — Grat. II. 144.
— — Grat. XI. 122.
— Gratelupeana. — Grat. XI. 125.
— picta. — Grat. II. 145.
— — Grat. XI. 127.
— pisiformis. — Grat. II. 145.
— — Grat. XI. 128.
— *planospira*. — Grat. XI. 124.
— *polizonalis*. — XI. 126.
— virginea. — Grat. II. 146.
— — Grat. XI. 131.
Nerita Caronis. — Grat. XI. 138.
— *cornea*. — Grat. II. 149.
— — Grat. XI. 137.
— funata. — Grat. XI. 136.
— *intermedia*. — Grat. II. 148.
— — Grat. XI. 135.
— plicata. — Grat. II. 147.
— — Grat. XI. 133.
— Plutonis. — Grat. II. 148.
— — Grat. XI. 134.
— salusa. — Grat. II. 148.
— — Grat. XI. 137.
Neritopsis moniliformis — Grat. V. 129.
— — Grat. XI. 142
Natica *auriculata*. — Grat. II. 152.
— cepacea. — Grat. II. 150.

Natica *deformis*. — Grat. 154.
— epiglottina. — Grat. II. 154.
— *gibberosa*. — Grat. II. 151.
— glaucinoides. — Grat. II. 153.
— *globosa*. — Grat. II. 149.
— labellata. — Grat. II. 156.
— *neritoides*. — Grat. II. 8.
— — Grat. II. 152.
— patula. — Grat. II. 154.
— *striatella*. — Grat. II. 158.
— *sulcata*. — Grat. II. 157.
— tigrina. — Grat. II. 155.
— *turbinoides*. — Grat. II. 157.
Sigaretus canaliculatus. — Grat. II. 158.
Tornatella *auricula*. — Grat. II. 195.
— *cancellata*. — Grat. II. 197.
— — Grat. X. 271.
— Dargelasii. — Grat. II 197.
— — Grat. X. 273.
— *elongata*. — Grat. II. 196.
— — Grat. X. 272.
— fasciata. — Grat. X. 264.
— hordeola. — Grat. X. 273.
— inflata. — Grat. II. 193.
— — Grat. X. 265.
— *intermedia*. — Grat. II. 196.
— *lævigata*. — Grat. II. 195.
— — Grat. X. 269.
— *maculosa*. — Grat. II. 193.
— miliola. — Grat. X. 268.
— *ovalis*. — Grat. X. 270.
— papyracea. — Grat. II. 196.
— — Grat. X. 271.
— punctulata. — Grat. X. 263.
— semi-striata. — Grat. II. 194.
— — Grat. X. 267.

Tornatella *striatella.* — Grat. X. 270.
— *subglobosa.* — Grat. II. 194.
— *subglobosa.* — Grat. X. 264.
— sulcata. — Grat. II. 195.
— — Grat. X. 266.
Acteon acicula. — Grat. X. 275.
— bulimoides. — Grat. X 275.
— *costellata.* — Grat. X. 280.
— *dubia.* — Grat. X. 276.
— *gracilis.* — Grat. X. 281.
— *incerta.* — Grat, X. 278.
— *intermedia.* — Grat. X. 280.
— *nitidula.* — Grat. X. 277.
— *pseudo-auricula.* — Grat. X. 281.
— *pygmæa.* — Grat. X. 282.
— spina. — Grat. X. 278.
— *subumbilicata.* — Grat. X. 276.
— *terebralis.* — Grat. X. 279.
— *tornatella.* — Grat. X. 277.
Pyramidella *exarata.* — Mich. X. 158.
— mitrula. — Grat. X. 284.
— *striatella.* — Grat. X. 284.
— terebellata. — Grat. II. 197.
— — Grat. X. 283.
Vermetus rugosus. — Grat. II. 198.
Nisea *pyriformis.* — M. de Serres. XII. 104.
— *simplex.* — M. de Serres. XII. 103.
— *tubulifera.* — M. de Serres. XII. 102.
Scalaria cancellata. — Grat. II. 201.
— *clandestina.* — Grat. II. 199.
— communis. — Grat. II. 198.
— crispa. — Grat. II. 199.
— multilamella. — Grat. II. 200.
— *striata.* — Grat. II. 200.
— *sub-spinosa.* — Grat. II. 200.
Delphinula *granulosa.* — Grat. II. 203.

Delphinula marginata. — Grat. II. 203.
— *pyramidata.* — Grat. II. 202.
— *rotellæformis.* — Grat. II. 204.
— scobina. — Grat. II. 9.
— — — Grat. II. 201.
— sulcata. — Grat. II. 202.
— trigonostoma. — Grat. II. 204.
Solarium *bicarinatum.* Grat. V. 137.
— canaliculatum. — Grat. V. 136.
— carocollatum. — Grat. V. 134.
— *conoideum.* — Grat. V. 136.
— *delphinulum.* — Grat. V. 136.
— *depressum.* — Grat. V. 137.
— *nanum.* — Grat. V. 138.
— patulum. — Grat. V. 135.
— *planulatum.* — Grat. V. 137.
— plicatum. — Grat. V. 136.
— *quadrifasciatum.* — Grat. V. 137.
— sulcatum. — Grat. V. 135.
Rotella Defrancii. — Grat. V. 138.
Trochus agglutinans. — Grat. V. 139.
— Asmodei. — Grat. V. 148.
— Audebardi. — Grat. V. 142.
— Benettiæ. — Grat. V. 138.
— Boscianus. — Grat. V. 141.
— Bucklandi. — Grat. V. 144.
— cingulatus. — Grat. V. 145.
— cumulans. — Grat. V. 139.
— *Dargelasii.* — Grat. V. 143.
— *elegans.* — Grat. V. 143.
— *helicinus.* — Grat. V. 147.
— labarum. — Grat. V. 142.
— *labiosus.* — Grat. II. 13.
— — Grat. V. 140.
— *lævigatus.* — Grat. V. 143.
— magus. — Grat. V. 145.

Trochus *major*. — Grat. V. 140.
— monilifer. — Grat. V. 140.
— patulus. — Grat. V. 147.
— *rugosus*. — Grat. V. 144.
— striatus. — Grat. V. 146.
— sulcatus. — Grat. V. 146.
— *Thorinus*. — Grat. V. 146.
— *trigonostomus*. — Grat. V. 147.
— turgidulus. — Grat. V. 144.
Monodonta Araonis. — Grat. V. 150.
— Cerberi. — Grat. V. 152.
— elegans. — Grat. V. 150.
— modulus. — Grat. V. 151.
— *Moulinsii*. — Grat. II. 12.
— — Grat. V. 151.
— solaris. — Grat. V. 149.
Turbo Asmodei. — Grat. V. 154.
— *lævigatus*. — Grat. V. 155.
— *Meleagris*. — Grat. II. 10.
— — Grat. V. 153.
— *multicarinatus*. — Grat. V. 154.
— Parkinsoni. — Grat. V. 152.
— setosus. — Grat. V. 152.
— variabilis. — Grat. II. 11.
— — Grat. V. 153.
Planaxis *punctata*. — Grat. V. 156.
— *rissoides*. — Grat. V. 155.
— *striata*. — Grat. V. 155.
Phasianella angulifera. — Grat. V. 156.
— Prevostina. — Grat. V. 157.
— *spirata*. — Grat. V. 157.
— turbinoides. — Grat. V. 156.
Turritella acutangula. — Grat. V. 160.
— Archimedis. — Grat. V. 164.
— asperula. — Grat. V. 163.
— *bistriata*. — Grat. V. 167.

Turritella cancellata. — Grat. V. 169.
— cathedralis. — Grat. V. 160.
— *cingulata.* — Grat. V. 166.
— Desmarestina. — Grat. V. 170.
— imbricata. — Grat. V. 170.
— imbricataria. — Grat. V. 162.
— incisa. — Grat. V. 168.
— marginalis. — Grat. V. 165.
— multisulcata. — Grat. V. 167.
— *punctulata.* — Grat. V. 166.
— quadriplicata. — Grat. V. 161.
— replicata. — Grat. V. 162.
— *simplex.* — Grat. V. 171.
— *strangulata.* — Grat. II. 14.
— — Grat. V. 169.
— *sublamellosa.* — Grat. V. 167.
— *suturalis.* — Grat. V. 159.
— terebra. — Grat. V. 158.
— terebralis. — Grat. V. 158.
— triplicata. — Grat. V. 161.
— turris. — Grat. V. 164.
— varicosa. — Grat. V. 171.
— vermicularis. — Grat. V. 165.
Cerithium alucaster. — Grat. V. 266.
— alucoides. — Grat. V, 264.
— ampullosum. — Grat. V. 271.
— angulosum. — Grat. V. 267.
— *Basterotinum.* — Grat. V 270.
— bidentatum. — Grat. V. 271.
— *biseriale.* — Grat. V. 281.
— *Boryanum.* — Grat. V. 270.
— calculosum. — Grat. V. 268.
— Charpentieri. — Grat. V. 282.
— cinctum. — Grat. V. 279.
— *clathratum.* — Grat. V. 278.
— clavatulatum. — Grat. V. 267.

Cerithium corrugatum. — Grat. V. 272.
— Diaboli. — Grat. V. 280.
— *fallax.* — Grat. V. 265.
— *geminatum.* — Grat. V. 264.
— *gibberosum.* — Grat. V. 272.
— *incertum.* — Grat. V. 269.
— inconstans. — Grat. V. 272.
— interruptum. — Grat. V. 267.
— *intortum.* — Grat. V. 273.
— inversum. — Grat. V. 276.
— lamellosum. — Grat. V. 268.
— lemniscatum. — Grat. V. 281.
— margaritaceum. — Grat. V. 279.
— muricoides. — Grat. V. 264.
— mutabile. — Grat. V. 282.
— *nassoides.* — Grat. V. 269.
— papaveraceum. — Grat. V. 280.
— *parvulum.* — Grat. V. 277.
— perversum. — Grat. V. 276.
— pictum. — Grat. V. 274.
— plicatum. — Grat. V. 273.
— *pseudo-obeliscus.* — Grat. V. 282.
— pupæforme. — Grat. V. 274.
— resectum. — Grat. V. 263.
— salmo. — Grat. V. 268.
— scaber. — Grat. V. 277.
— semi-granosum. — Grat. V. 278.
— *spinosum.* — Grat. V. 266.
— sub-granosum. — Grat. V. 278.
— terebellum. — Grat. V. 281.
— *thiarella.* — Grat. V. 275.
— thiara. — Grat. V. 275.
— trochleare. — Grat. V. 265.
— *turrellum.* — Grat. V. 277.
— *turritella.* — Grat. V. 275.

Nerinea trochiformis. — d'Hombr. XI. 14

Pleurotoma *aciculina.* — Grat. V 334.
— *aquensis.* — Grat. V. 327.
— asperulata. — Grat. V. 321.
— — Des Moul. XII. 129.
— *Basteroti.* — Des Moul. XII. 156.
— *Bellardii.* — Des Moul. XII. 177.
— bicatena. — Grat. V. 319.
— Borsoni. — Grat. V. 316.
— buccinoides. — Grat. V. 316.
— *calcarata.* — Grat. V. 323.
— — Des Moul. XII. 147.
— *carinifera.* — Grat. V. 317.
— — Des Moul. XII. 141.
— cataphracta. — Grat. V. 324.
— — Des Moul. XII. 127.
— *cerithioides.* — Des Moul. XII. 165.
— cheilotoma. — Grat. V. 334.
— clavicularis. — Grat. V. 324.
— *clavulina.* — Des Moul. XII. 173.
— *concatenata.* — Grat. V. 318.
— — Des Moul. XII. 150.
— Cordieri. — Grat. V. 334.
— costellata. — Grat. V. 332.
— *crassinoda.* — Des Moul. XII. 166.
— crenulata. — Grat. V. 327.
— decussata. — Grat. V. 332.
— — Des Moul. XII. 165.
— dentata. — Grat. V. 322.
— denticula. — Grat. V. 320.
— *Deshayesii.* — Des Moul. XII. 123.
— *detecta.* — Des Moul. XII. 138.
— dimidiata. — Grat. V. 326.
— *Dufourii.* — Des Moul. XII. 180.
— *Dujardinii.* — Des Moul. XII. 163.
— *fallax.* — Grat. V. 330.
— filosa. — Grat. V. 325.

Pleurotoma filosa. — Des Moul. XII. 123.
— *fusus*. — Grat. V. 315.
— *Geslini*. — Des Moul. XII. 178.
— glabella. — Des Moul. XII. 160.
— *glaberrima*. — Grat. V. 318.
— granulata. — Grat. V. 330.
— *Gratelupii*. — Des Moul. XII. 124.
— intorta. — Grat. V. 323.
— Javana. — Des Moul. XII. 130.
— *Jouannetii*. — Des Moul. XII. 143.
— longirostris. — Grat. V. 315.
— — — Des Moul. XII. 137.
— marginata. — Grat. V. 325.
— Milletii. — Des Moul. XII. 172.
— monile. — Grat. V. 319.
— — — Des Moul. XII. 153.
— multinoda. — Grat. V. 328.
— — — Des Moul. XII. 167.
— *Obeliscus*. — Des Moul. XII. 176.
— oblonga. — Grat. V. 329.
— — — Des Moul. XII. 175.
— obtusangula. — Grat. V. 333.
— ornata. — Grat. V. 330.
— pannus. — Grat. V. 331.
— plicata. — Grat. V. 328.
— *plicatula*. — Grat. V. 327.
— *pseudofusus*. — Des Moul. XII. 140.
— pustulata. — Grat. V. 328.
— ramosa. — Grat. V. 326.
— reticulata. — Des Moul. XII. 169.
— rustica. — Grat. V. 321.
— semi-marginata. — Grat. V. 317.
— — — Des Moul. XII. 144.
— spinosa. — Grat. V. 323.
— — — Des Moul. XII. 150.
— striatulata. — Des Moul. XII. 135.

Pleurotoma subulata. — Grat. V. 330.
— terebra. — Grat. V. 329.
— — — — Des Moul. XII. 179.
— transversaria. — Grat. V. 314.
— turrella. — Grat. V. 332.
— turricula. — Grat. V. 321.
— turris. — Grat. V. 320.
— — — — Des Moul. XII. 151.
— undata. — Grat. V. 331.
— variabilis. — Des Moul. XII. 166.
— *vermicularis*. — Grat. V. 326.
— *vulgatissima*. — Grat. V. 318.
— vulpecula. — Grat. V. 333.
Turbinella capitellum. — Grat. V. 335.
— *intermedia*. — Grat. V. 336.
— *pleurotoma*. — Grat. V. 336.
— pugillaris. — Grat. V. 335.
Cancellaria acutangula. — Grat. V. 337.
— buccinula. — Grat. V. 341.
— cancellata. — Grat. V. 339.
— contorta. — Grat. V. 338.
— *Deshayesana*. — Grat. V. 338.
— *Dufourii*. — Grat. V. 342.
— Geslini. — Grat. V. 340.
— *Laurensii*. — Grat. V. 341.
— *papyracea*. — Grat. V. 344.
— piscatoria. — Grat. V. 339.
— *spinifera*. Grat. V. 342.
— *spinosa*. Grat. II. 21.
— *stromboides*. — Grat. V. 343.
— *suturalis*. — Grat V. 343.
— trochlearis. — Grat. V. 337.
— turricula. — Grat. V. 341.
— umbilicaris. — Grat. V. 343.
— varicosa. — Grat. V. 344.
— volutella. — Grat. V. 340.

Fasciolaria afer. — Grat. VI. 35.
— Burdigalensis. Grat. VI. 35.
— *clandestina*. — Grat. VI. 36.
— craticulata. — Grat. VI. 32.
— *fusoides*. — Grat. VI. 32.
— Lynchii. — Grat. VI. 32.
— *nassæformis*. — Grat. VI. 32.
— *polygonata*. — Grat. VI. 34.
— *punctifera*. — Grat. VI. 32.
— *pyrulina*. — Grat. VI. 35.
— sub-carinata. — Grat. VI. 34.
— uniplicata. — Grat. VI. 33.
Fusus alligatus. — Grat. VI. 42.
— buccinoides. — Grat. VI. 40.
— clavatus. — Grat. VI. 37.
— clavellatus. — Grat. VI. 36.
— excisus. — Grat. VI. 44.
— *fenestralis*. — Grat. VI. 43.
— intortus. — Grat. VI. 37.
— lavatus. — Grat. VI. 40.
— longævus. — Grat. VI. 38.
— mitræformis. — Grat. VI. 40.
— *nassoides*. — Grat. II. 15.
— — — Grat. VI. 39.
— *pleurotomæ-formis*. Grat. VI 38.
— polygonus. — Grat. VI. 42.
— *quinquedentatus*. — Grat. VI. 43.
— rugosus. — Grat. VI. 37.
— *strombifer*. — Grat. VI. 44.
— *turbinelloides*. — Grat. VI. 42.
— variabilis. — Grat. VI. 43.
— *virgineus*. — Grat. VI. 38.
Pyrula clathrata. — Grat. VI. 47.
— clava. — Grat. VI 47.
— condita. — Grat. VI. 46.
— ficoides. — Grat. VI. 47.

Pyrula melongena. — Grat. VI. 44.
— *minax.* — Grat. VI. 44.
— *Moulinsii.* — Broch. XVI 115.
— spirillus. — Grat. VI. 48.
— *stromboides.* — Grat. VI. 45.
— sulcata. — Grat. VI. 45.
— *tarbelliana.* — Grat. VI. 46.
Ranella leucostoma. — Grat. VI. 91.
— marginata. — Grat. VI. 90.
— ranina. — Grat. VI. 92.
— *tuberosa.* — Grat. VI. 92.
Murex *abbreviatus.* — Grat. VI. 100.
— *aquitanicus.* — Grat. VI. 94.
— asperrimus. — Grat. VI. 93.
— calcitrapoides. — Grat. VI. 96.
— *cancellarioides.* — Grat. VI. 99.
— *complicatus.* — Grat. VI. 96.
— *decussatus.* — Grat. VI. 99.
— *depressus.* — Grat. VI. VI. 97.
— erinaceus. — Grat. VI. 95.
— *excisus.* — Grat. VI. 100.
— frondosus. — Grat. VI. 99.
— *granuliferus.* — Grat. VI. 96.
— lingua-bovis. — Grat. VI. 94.
— *oblongus.* — Grat. VI. 100.
— *ornatus.* — Grat. VI. 98.
— pseudo-brandaris. — Grat. VI. 93.
— pulchellus. — Grat. VI. 99.
— suberinaceus. — Grat. VI. 94.
— sublavatus. — Grat. VI. 96.
— tricarinatus. — Grat. VI. 98.
— *trifrons.* — Grat. VI. 95.
— trigonularis. — Grat. VI. 98.
— tripteroides. — Grat. VI. 97.
Typhis fistulosus. — Grat. VI 159.
— horridus. — Grat. VI. 159

Typhis *tripterus*. — Grat. VI. 160.
— tubifer. — Grat. VI. 160.
Triton corrugatum. — Grat. VI. 161.
— doliare. — Grat. VI. 161.
— gyrinoides. — Grat. VI. 163.
— nodularium. — Grat. VI. 163.
— personatum. — Grat. VI. 164.
— *subspinosum*. — Grat. VI. 163.
— *tarbellianum*. — Grat. VI. 162.
— *ventricosum*. — Grat. VI. 162.
Rostellaria dentata. — Grat. II. 17.
— — Grat. VI. 188.
— pes-carbonis. — Grat. VI. 190.
— pes-pelecani. — Grat. VI. 189.
Strombus *auricularius*. — Grat. VI. 191.
— Bonelli. — Grat. VI. 192.
— *conoideus*. — Grat. VI. 192.
— decussatus. — Grat. VI. 195.
— *fasciolarioides*. — Grat. VI. 193.
— *fusoides*. — Grat. VI. 194.
— *gibbosulus*. — Grat VI. 194.
— *intermedius*. — Grat. VI. 194.
— latissimus. — Grat. VI. 190.
— lucifer. — Grat. VI. 193.
— *radix*. — Grat. VI. 192.
— *subcancellatus*. — Grat. VI. 193.
— *trigonus*. — Grat. VI. 194.
— *varicosus*. — Grat. VI. 195.
— *volutæformis*. — Grat. VI. 194.
Cassidaria crumena. — Grat. VI. 197.
— cythara. — Grat. VI. 196.
— *harpæformis*. — Grat. II. 18.
— — Grat. VI. 196.
— *lævigata*. — Grat. VI. 197.
Cassis areola. — Grat. VI. 202.
— diadema. — Grat. VI. 199.

Cassis *elegans*. — Grat. II. 19.
— — Grat. VI. 199.
— *incrassata*. — Grat. VI. 202.
— intermedia. — Grat. VI. 200.
— *major*. — Grat. VI. 198.
— *mamillaris*. — Grat. II. 20.
— — Grat. VI. 198.
— Rondeleti. — Grat. VI. 200.
— rufa. — Grat. VI. 198.
— saburon. — Grat. VI. 201.
— *striatella*. — Grat. II. 20.
— — Grat. VI. 201.
Ricinula aspera. — Grat. VI. 204.
— *calcarata*. — Grat. VI. 204.
— morus. — Grat. VI. 204.
Purpura costata. — Grat. VI. 205.
— *fusiformis*. — Grat. VI. 206.
— Lassaignei. — Grat. VI. 206.
— *planaxoides*. — Grat. VI. 205.
— *pleurotomoides*. — Grat. VI. 206.
— *scabriuscula*. — Grat. VI. 207.
— *torulosa*. — Grat. VI. 206.
Buccinum *ancillariæformis*. — Grat. VI. 212.
— baccatum. — Grat. VI. 208.
— *eburnoides*. — Grat. VI. 210.
— *mitreola*. — Grat. VI. 211,
— mutabile. — Grat. VI. 210.
— *papyraceum*. — Grat. VI. 211.
— *phasianelloides*. — Grat. VI. 211.
— politum. — Grat. VI. 209.
— semi-striatum. — Grat. VI. 209.
— *substramineum*. — Grat. VI. 210.
— Veneris. — Grat. VI. 208.
— *ventricosum*. — Grat. II. 14.
— — Grat. VI. 207.
Nassa Andræi. — Grat. VI. 272.

Nassa angulata. — Grat. VI. 275.
— asperula. — Grat. VI. 278.
— cancellaroides. — Grat. VI. 272.
— columbelloides. — Grat. VI. 270.
— clathrata. — Grat. VI. 274.
— *costellata.* — Grat. VI. 275.
— Desnoyersi. — Grat. VI. 272.
— flexuosa. — Grat. VI. 277.
— *lineolata.* — Grat. VI. 277.
— *planaxiformis.* — Grat. VI. 271.
— polygona. — Grat. VI. 274.
— prismatica. — Grat. VI. 273.
— pulchella. — Grat. VI. 279.
— reticulata. — Grat. VI. 276.
— *rissoides.* — Grat. VI. 271.
— serrata. — Grat. VI. 273.
— *tarbellica.* — Grat. VI. 276.
— *terebralis.* — Grat. VI. 271.
Eburna *mirabilis.* — Grat. VI. 280.
— spirata. — Grat. VI. 279.
Terebra aciculina. — Grat. VI. 285.
— *acuminata.* — Grat. VI. 283.
— *bi-striata.* — Grat. VI. 284.
— duplicata. — Grat. VI. 282.
— murina. — Grat. VI. 283.
— pertusa. — Grat. VI. 282.
— plicaria. — Grat. VI. 281.
— plicatula. — Grat. VI. 285.
Mitra *clavatularis.* — Grat. VI. 287.
— Dufresnei. — Grat. VI. 286.
— eburnea. — Grat. VI. 291.
— elongata. — Grat. VI. 286.
— fusiformis. — Grat. VI. 292.
— incognita. — Grat. VI. 287.
— *lævissima.* — Grat. VI. 291.
— mutica. — Grat. VI. 291.

Mitra obsoleta. — Grat. VI. 290.
— plicatula. — Grat. VI. 290.
— pyramidella. — Grat. VI. 287.
— *rissoides*. — Grat. VI. 292.
— scrobiculata. — Grat. VI. 289.
— striatula. — Grat. VI. 288.
— terebellum. — Grat. VI. 292.
— turgidula. — Grat. VI. 289.
Voluta affinis. — Grat. VI. 298.
— bicorona. — Grat. VI. 295.
— citharella. — Grat. VI. 299.
— costaria. — Grat. VI. 296.
— decerta. — Grat. VI. 299.
— *elegans*. — Grat. II. 45.
— — — Grat. VI. 297.
— ficulina. — Grat. VI. 298.
— harpula. — Grat. VI. 295.
— Lamberti. — Grat. VI. 293.
— *mitræformis*. — Grat. II. 46.
— — — Grat. VI. 294.
— *picturata*. — Grat. VI. 293.
— rarispina. — Grat. VI. 297.
— spirata. — Grat. VI. 300.
— sub-spinosa. — Grat. VI. 299.
— *variolosa*. — Grat. VI. 296.
Marginella cypræola. — Grat. VI. 300.
— eburnea. — Grat. VI. 301.
— ovulata. — Grat. VI. 301.
— *splendens*. — Grat. VI. 301.
Ovula *cancellata*. — Grat. VI. 302.
Cypræa ambigua. — Grat. VI. 310.
— amygdalum. — Grat. VI. 305.
— annularia. — Grat. VI. 305.
— annulus. — Grat. VI. 307.
— coccinella. — Grat. VI. 313.
— columbaria. — Grat. VI. 308.

Cypræa Duclosiana. — Grat. VI. 311.
— flaveola. — Grat. VI. 309.
— flavicula. — Grat. VI. 309.
— hirundo. — Grat. VI. 311.
— inflata. — Grat. VI. 310.
— Isabella. — Grat. VI. 306.
— leporina. — Grat. VI. 302.
— lyncoides. — Grat. VI. 304.
— lynx. — Grat. VI. 303.
— mus. — Grat. VI. 307.
— nucleus. — Grat. VI. 312.
— *ovum*. — Grat. VI. 304.
— pediculus. — Grat. VI. 313.
— physis. — Grat. VI. 306.
— porcellus. — Grat. VI. 303.
— *pseudo-scarabæus*. — Grat. VI. 311.
— pyrula. — Grat. VI. 306.
— *rugosa*. — Grat. VI. 308.
— *splendens*. — Grat. II. 22.
— — — Grat. VI. 309
— staphylæa. — Grat. VI. 312.
— *tumida*. — Grat. VI. 304.
— ursellus. — Grat. VI. 310.
Terebellum convolutum. — Grat. VI. 314.
— fusiforme. — Grat. VI. 315.
Ancillaria canalifera. — Grat. VI. 316.
— cinnamomea. — Grat. VI. 317.
— glandiformis. — Grat. VI. 315.
— olivula. — Grat. VI. 316.
— *papyracea*. — Grat. VI. 317.
Oliva Basterotina. — Grat. VI. 318.
— clavula. — Grat. VI. 319.
— Dufresnei. — Grat. VI. 320.
— ispidula. — Grat. VI. 319.
— Laumontiana. — Grat. VI. 320.
Conus Aldrovandi. — Grat. VII. 102.

Conus alsiosus. — Grat. VII. 112.
— ante-diluvianus. — Grat. VII. 111.
— antiquus. — Grat. VII. 102.
— avellana. — Grat. VII. 108.
— betulinoides. — Grat. VII. 114.
— clavatus. — Grat. VII. 110.
— *costellatus.* — Grat. VII. 109.
— deperditus. — Grat. VII. 106.
— figulinus. — Grat. VII. 107.
— *granuliferus.* — Grat. VII. 113.
— intermedius. — Grat. VII. 105.
— *maculosus.* — Grat. VII. 110.
— Mercati. — Grat. VII. 103.
— Nicobaricus. — Grat. VII. 104.
— Noë. — Grat. VII. 111.
— pelagicus. — Grat. VII. 107.
— ponderosus. — Grat. VII. 105.
— *pseudo-textile.* — Grat. VII. 105.
— puncticulatus. — Grat. VII. 109.
— pyrula. — Grat. VII. 108.
— striatulus. — Grat. VII. 113.
— *strombellus.* — Grat. VII. 109.
— stromboides. — Grat. VII. 113.
— *tarbellianus.* — Grat. VII. 102.
— tesselatus. — Grat. VII. 103.
— *trigonulus.* — Grat. VII. 108.
— turricula. — Grat. VII. 112.
— *zonarius.* — Grat. VII. 104.

Mollusques Céphalopodes.

Nautilus *Bordæ.* — Grat. II. 24.
— *carinatus.* — Grat. II. 25.
— *Hœninghausii.* — Grat. II. 25.
— *sypho.* — Grat. II. 22.
Tisoa *syphonalis.* — M. de Serres. XII. 85.

Articulés.

Cancer Boscii. — Burg. XV. 279.

Vertébrés mammifères.

Delphinus delphis. — Pédr. XIV. 105.
Delphinoides Gratelupi. — Pédr. XIV. 105.
Manatus. Brocchii. — Pédr. XIV. 95.
— Fossilis. — Pédr. XIV. 96, 102.
— Guettardi. — Pédr. XIV. 97.
Cervus *Lartetii.* — Phil. XVIII. 139.
— *pyrenæus.* — Phil. XVIII. 138.
— *rupi fortensis.* — Less. XII. 14, 63.
— tarandus. — Phil. XVII. 118.
Ibex *pyrenæus.* — Phil. XVIII. 140.
Bos *pyrenæus.* — Phil. XVIII. 141.
— Urus. — Phil. XVII. 119.
Lepus *pyrenæus.* — Phil. XVIII. 136.
Felis *Laurillardi.* — Phil. XVIII. 134.
Hyæna avernensis. — Pédr. XIV. 76.
— dubia. — Pédr. XIV. 78.
— intermedia. — Pédr. XIV. 76.
— Perrieri. — Pédr. XIV. 76.
— prisca. — Pédr. XIV. 75.
— spelæa. — Phil. I. 60 ou 215.
— — — Pédr. XIV. 77, 79.
— spelæa major. — Pédr. XIV. 77.

---

8 Février 1860.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE XX^me VOLUME.

MALADIE DE LA VIGNE.

Compte-rendu des travaux de la Commission chargée d'étudier la maladie de la vigne, en 1853; par M. le Dr Th. CUIGNEAU, secrétaire-rapporteur. 133
Procès-verbaux des séances de cette Commission. 208
Documents et pièces à l'appui. 270

GÉOLOGIE ET MINÉRALOGIE.

Extrait de l'itinéraire du naturaliste-voyageur dans les Cévennes; par M. le Bon d'HOMBRES-FIRMAS, correspondant. 122
Addition au Mémoire sur la *Fraidronite;* par le même. 410

ZOOLOGIE.

Quelques mots de réponse à M. Bourguignat, à propos de son *Ancylus Janii;* par M. GASSIES. 84
Coup-d'œil sur les Coléoptères des environs de la Teste, ou Guide du chasseur entomologiste dans cette contrée; par M. le Dr SOUVERBIE. 89
Addition à la *Note sur l'érosion du têt* chez les coquilles fluviatiles univalves; par M. Paul FISCHER. 131
Description des Pisidies observées à l'état vivant dans la région aquitanique du S.-O. de la France, par M. GASSIES 330
Note sur les moyens de détruire les Termites; par M. ED. LEGRAND 351
Mélanges de Conchyliologie; par M. Paul FISCHER. . . . . , 357

De l'introduction des Termites dans la ville de Bordeaux ; par M. Gassies. 427
Note sur les animaux de deux espèces d'Ambrettes ; par M. Paul Fischer. 444

BOTANIQUE.

Notes détachées sur quelques plantes de la flore de la Gironde, et description d'une espèce nouvelle d'*Avena;* par M. Du Rieu de Maisonneuve. 1
Description de deux cryptogames nouvelles, découvertes sur la vigne malade ; par M. L. de Brondeau, correspondant. . . . 117
Note sur le genre *Conoplea* de Persoon ; par le même. 120
Observations botaniques diverses ; par M. le Dr F. Schultz, correspondant. 401
Note sur le *Lysimachia nummularia* ; par M. Alph. Tremeau de Rochebrune fils, correspondant 405
Notice sur les *Fumaria* de la Gironde ; par M. A. Docteur. . . 413
Supplément final au Catalogue des phanérogames de la Dordogne ; par M. Charles des Moulins 451
Table générale des espèces mentionnées dans les quatre fascicules (1840, 1846, 1849, 1859) de ce Catalogue. 849
Erratum relatif au Mémoire cryptogamique de M. de Brondeau, imprimé à la p. 117 du présent volume. 904
Compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année académique 1853-54 ; par M. le Dr Eug. Lafargue, secrétaire-général.. 316
Compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année académique 1854-55 ; par le même. 429

TABLE MÉTHODIQUE des matières contenues dans les T. I. à XX. (1re et 2e série) des Bulletin et Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux ; par M. Vor Raulin, vice-président. 905

Bordeaux. — Imprimerie de F. Degréteau et Cie.

MÉLANGES.

MÉLANGES.

TRENTE-SEPTIÈME FÊTE LINNÉENNE.

PROCÈS-VERBAL DE LA FÊTE.

Ainsi qu'il avait été décidé dans plusieurs des séances générales précédentes, la Société Linnéenne a célébré sa Fête annuelle d'été, le Jeudi, 29 Juin 1854. à Coutras.

Avaient été convoqués pour s'y rendre tous les membres de la Société (titulaires, honoraires, auditeurs); M. Paquerée, membre correspondant, à Castillon, et MM. les abbés Fellonneau et Cuvelier, à Saint-Émilion. En outre, avaient été invités M. Fleury, lauréat du cours de Botanique; et, sur la proposition de divers membres, MM. Bro, Simonetty, Bernadet, Bureau, Dert, et le jeune Elly Du Rieu, fils d'un de nos collègues les plus chers.

Malgré les promesses de concours que nous avions de toutes les personnes qui devaient prendre part à cette réunion de famille, le temps avait été et était encore Jeudi, à 4 heures du matin, si affreux, que l'on ne dut pas s'étonner de ne voir réuni à la gare du chemin de fer de la Bastide,

qu'un noyau compacte mais peu nombreux de membres zélés, décidés à tenter la fortune malgré l'inclémence et les rigueurs d'une pluie battante.

Étaient présents MM. Ch. Des Moulins, président; Cazenavette, Desmartis père, Dumoulin, Cuigneau, Du Rieu de Maisonneuve, Laporte aîné, G. Lespinasse, Trimoulet, P. Fischer, membres de la Société; Bernadet, Bro, Simonetty, et Elly Du Rieu, invités.

Le vénérable directeur de la Société, M. J.-F. Laterrade père, avait déjà dans la précédente séance générale exprimé ses regrets de ne pouvoir nous accompagner que de ses vœux, et avait remis à M. le Président la lecture ordinaire ou résumé des travaux de la Société qu'il présente chaque année dans la même solennité.

D'ailleurs, en vertu des dernières décisions prises par la Société, la fête devait consister non dans une séance régulière, mais dans une longue excursion.

Partie de Bordeaux à 4 h. $^{3}/_{4}$, par la voie ferrée, la Société est arrivée à Coutras, vers 7 heures environ. Elle s'est immédiatement rendue à l'hôtel du *Lion-d'Or*, centre de réunion choisi par MM. les Commissaires.

Là, M. le Président ayant rassemblé autour de lui les membres présents, lit debout, dans le salon de l'hôtel, devant la Société également debout, le discours remis par M. le Directeur. Ainsi a été ouverte la fête.

M. le Président ajoute quelques mots pour expliquer l'ordre qu'il propose à la Société de suivre dans ses explorations du jour. Espérant que la Société serait réunie au grand complet, M. le Président avait songé à former trois divisions chargées chacune de parcourir le Nord, le Sud et l'Ouest de la ville ; il avait à cet effet préparé à l'avance un petit croquis des environs de Coutras relevé sur la carte, destiné à faire comprendre la direction des trois divisions

proposées, et le sommaire de leurs opérations. Ce croquis, et les notes explicatives de M. Ch. Des Moulins restent d'ailleurs annexés à la présente relation dans le régistre des procès-verbaux de la Société (1).

La Société remercie M. le Président de sa sollicitude et de son zèle ; mais, vu le petit nombre de membres présents, et l'espèce de répugnance que ce même petit nombre avait à se diviser en groupes réduits , la Société a demandé à ne faire qu'une seule compagnie et à suivre la voie que M. Ch. Des Moulins avait assignée à la division spéciale qu'il avait choisie.

L'excursion commencée à 9 heures s'est donc dirigée de Coutras vers Abzac, à l'entrée du fameux champ de bataille

---

(1) Voici le plan proposé par M. Ch. Des Moulins :

1.re *Division :* M. V. Raulin. — Remonter la rive droite de la Dronne, jusqu'à l'embouchure d'un des deux affluents, en côtoyant la rive sous les coteaux, et cherchant à voir si la craie se montre avant les limites du département qui sont à 13 kilomètres de Coutras. — Si on voyait de la craie, observer les changements de culture, et noter avec soin les plantes qui forment le fond de la végétation dans les deux terrains. — Revenir à Coutras par les coteaux, s'il se peut.

2.me *Division :* M. Du Rieu.— Descendre la rive droite de la Dronne et de l'Isle jusqu'aux marais où le Larry a son embouchure, mais sans monter sur le coteau de Guîtres (*Chara stelligera, Sphagnum capillifolium* en fruits, *Melica nebrodensis*). — Attendre la 3.me division.

3.me *Division :* M Ch. Des Moulins. — Aller à Abzac en traversant l'Isle. Descendre la rive gauche, jusqu'aux moulins de Laubardemont. Descendre la rive gauche de l'Isle, jusqu'au pont de Guîtres et rejoindre la 3.e division sur la rive droite du Larry. — Revenir ensemble à Coutras par le chemin de l'intérieur.

Les trois divisions seront rentrées à Coutras à 3 h. 1/2.

Les Commissaires feront les observations météorologiques à midi, à Coutras.

de 1587 ; la Société a traversé l'Isle sur le beau pont d'Abzac, d'où l'œil découvre un des plus beaux panoramas du département. Elle a suivi et exploré minutieusement la rive gauche de cette rivière depuis Abzac jusqu'à Laubardemont, dont deux membres ont visité les riches et beaux moulins. De là, mais pressés par l'heure déjà avancée, nous n'avons pu que suivre la rive gauche de la Dronne et revenir à Coutras, où nous sommes arrivés à 3 heures.

Je n'entre dans aucun détail sur les résultats produits tant pour la Botanique que pour l'Entomologie ou la Conchyliologie ; je me borne à signaler que si les botanistes ont cueilli une riche moisson de plantes fluviales surtout, les entomologistes ayant à lutter contre un vent trop fort n'ont presque rien trouvé de rare. D'ailleurs, les rapports seront présentés à la Société par MM. Ch. Des Moulins, pour la Botanique ; Laporte aîné, pour l'Entomologie ; P. Fischer, pour la Conchyliologie.

Le temps a été, à Coutras, admirable toute la journée pour la marche et l'étude. M. Dumoulin qui avait été chargé de faire les observations météorologiques, a noté 20° $^1/_2$ au thermomètre de la Société, consulté à midi, le long d'une haie au Nord, au bord de l'Isle, entre Abzac et Laubardemont.

A 3 h. $^2/_2$, un repas réunissait tous ceux qui avaient pris part à la fête. Un seul toast a été porté à notre vénérable Directeur.

Immédiatement après, la même voie nous ramenait à Bordeaux, où nous retrouvions le temps affreux que nous avions eu le bonheur d'oublier pendant une journée charmante, mais trop courte.

Le Secrétaire du Conseil, f. f. de Secrétaire-général.

D.r Th. Cuigneau.

Dans la matinée du même jour, M. Laterrade qui n'avait pu se rendre à Coutras, est parti du Jardin des Plantes, accompagné d'un certain nombre d'élèves, d'amateurs et de botanophiles. — On a commencé par visiter chez M. le comte de Kercado, membre de la Société Linnéenne et vice-président de la Société d'Horticulture, une jolie collection de capucines variées. On a ensuite parcouru la partie Sud-Est de la commune de Caudéran, puis le beau temps succédant à une petite pluie qui n'a pas été de durée, l'excursion a été prolongée par le Tondu jusqu'à Arlac d'où l'on a rapporté l'*Anagallis tenella* et autres plantes intéressantes.

DISCOURS DU DIRECTEUR.

MESSIEURS,

Nous voici réunis, vous en réalité et moi par la pensée car je n'ai pu vous y suivre autrement aujourd'hui, sur cette plaine de Coutras, illustrée par la valeur de ce roi que l'histoire a surnommé le Grand, mais que le peuple aime toujours à appeler le Bon : sur cette plaine jadis si souvent visitée par des collègues qui ne sont plus : le docteur Moyne, président de notre ancienne section de Libourne et le marquis de Rabar, qui l'un et l'autre ont enrichi de tant d'espèces la *Flore de la Gironde* ; sur cette plaine qui n'a pas moins de onze myriamètres de circonférence et où je cueillis avec tant de plaisir, le 15 Mai 1826, pour la première fois, le *Potentilla argentea ;* sur cette plaine où vous feriez, Messieurs et chers Collègues, une riche excursion, si le temps vous le permettait. Car le temps ! il est court et toujours trop court pour une excursion quand on n'a que quelques heures à y mettre. Ce qui faisait dire à Théophraste, le plus ancien des botanistes dont les ouvrages soient

venus jusqu'à nous : « La plus grande dépense que l'homme » puisse faire est celle du temps ».

Aussi, Messieurs, et pour réserver une moins courte durée aux excursions de ce jour, le Conseil d'administration a décidé qu'il n'y aurait à cette séance qu'un discours écrit, celui où j'ai l'honneur de vous rappeler sommairement et exclusivement pour la botanique, le résultat de nos excursions depuis la précédente fête Linnéenne. Pour répondre à ce vœu, je me hâte d'entrer en matière et de vous raconter rapidement les faits.

Le 7 Août 1853, notre honorable président trouva le premier, à Carbonnieux, le *Lythrum flexuosum* (Lagasc.), à racine rampante ; le même que le *Græfferi* de Tenore, distrait de l'*Hyssopifolia*, et dont il a eu la bonté de m'apporter des échantillons pour l'herbier du supplément de la Flore. — Le même jour et dans la même localité, M. le docteur Eugène Lafargue, secrétaire-général de la Société, a trouvé sur le *Spiræa ulmaria*, au bord d'un fossé couvert, l'*Erysiphe pannosa* de Léveillé (Monographie), que l'on observe aussi sur quelques espèces de roses.

Dans la 2.me livraison de vos *Actes* (30 Octobre 1853, tome XIX) M. l'abbé Revel, correspondant à Saint-Genès d'Olt (Aveyron), a publié la nouvelle espèce de renoncule qu'il a découverte dans le département de la Dordogne et à laquelle il donne le nom de rayonnante, *Ranunculus radians*. L'auteur ajoute que M. Oscar de Lavernelle l'a trouvée aux environs de Bordeaux près de Mérignac. Nous n'avons pu encore l'y rencontrer ; mais nous espérons être plus heureux dans nos recherches auxquelles nous devons d'autant plus nous livrer, que nos batraciennes de la Gironde ont besoin d'être étudiées et comparées, depuis qu'on en a fait tant d'espèces qui étaient autrefois réunies dans l'*aquatilis*.

Le 2 Décembre dernier, nos zélés collègues de la division Linnéenne de Bazas firent malgré un épais brouillard, une excursion à Sauternes, sous la direction de leur président, M. le docteur Ardussset. Les membres et les amateurs, et ils étaient nombreux, se rendirent à la séance qui eut lieu à Château-Guiraud, après l'excursion.

Les plantes hyémales n'étant pas encore développées et les autres n'offrant pour la plupart qu'un reste de végétation attardée, cette excursion ne pouvait être que pauvre en produits. Cependant et grâce au sol siliceux de la commune, ces Messieurs purent cueillir entre autres phanérogames et même dans toute leur fraicheur : le *Calendula arvensis*, le *Lychnis vespertina*, le *Bellis perennis*, le *Sedum reflexum*, l'*Arenaria serpyllifolia*, l'*Anthemis cotula* et le *Silene gallica*.

Les froids intenses de 12, 15 et 18 degrés que nous eûmes à la fin de Décembre arrêtèrent toute végétation. Mais quoique la température fût encore bien froide en Janvier, le petit nombre de plantes sauvages qui fleurissent à cette époque ne firent pas défaut à l'appel, car dans une excursion que je faisais le 26, je vis en fleur, à la vérité sur une terre sablonneuse, le *Lamium purpureum*, ce qui ne pouvait assurément m'étonner, puisque dans le dur hiver de 1830, le 14 Janvier, par un froid de 6 degrés au-dessous de zéro, j'avais trouvé la même plante en bon état à Talence. Notre honorable archiviste, M. Dumoulin, ici présent, assistait à cette froide excursion.

Le 4 Mai, je rapportai de Lescure, domaine de M. Johnston au Tondu, une belle variation à tige translucide et à gros capitules du *Senecio vulgaris*. Il y avait longtemps que je n'avais vu cette forme si remarquable que j'avais trouvé le 23 Avril 1832, au Pain-de-Sucre, dans le Bourgeais.

Notre honorable collègue, M. Du Rieu de Maisonneuve ne l'a non plus que rarement rencontrée.

Le 18, au début d'une petite excursion que je dirigeais sur la pépinière départementale et les marais voisins et où j'étais accompagné d'un grand nombre d'élèves et d'amateurs, nous trouvâmes bientôt dans les terrains sablonneux et en assez grande quantité, la variété monstrueuse, à fleurs difformes et à dents du calice foliacées, de la Valérianelle à oreillettes, *Valeriana auriculata* de De Candolle. Cette monstruosité me fit d'autant plus de plaisir qu'elle me paraît être plus rare dans le département où je ne l'avais pas retrouvée depuis 1839, et où je l'observai pour la première fois dans les vignes de Sauternes. — Enfin, le 15 Juin courant, j'ai trouvé sur les confins de Bordeaux et de Caudéran, et en grande et abondante quantité, l'*Hordeum maritimum*, dont la présence provient probablement de quelques transports de terre, mais qui ne s'en multipliera pas moins dans les environs.

M. Du Rieu de Maisonneuve a trouvé dans ses excursions plusieurs espèces nouvelles pour la Gironde, en ce sens qu'elles ne figurent dans notre Flore que comme variétés et quelquefois variations des espèces dont elles ont été séparées par les auteurs les plus modernes. Ces plantes devant être l'objet spécial d'un mémoire que doit vous présenter notre savant collègue, je n'en parlerai pas pour le moment.

Toutefois, je ne puis m'empêcher de vous dire, Messieurs et chers collègues, que grande fut la joie de notre ami. Jeudi dernier 22 du courant, quand il trouva près de Cenon le *Carduus pycnocephalus* que j'ai indiqué dans les deux premières éditions de ma Flore, mais que j'ai supprimé dans les suivantes, parce que je ne le retrouvai pas, du moins assez bien caractérisé, car cette espèce offre des variations dont quelques-unes se rapprochent du *Carduus tenuiflorus*.

à tel point que M. Duby avait anciennement fait du *pycnocephalus*, une variété *elongatus* du précédent.

Si le temps me le permettait, je donnerais quelques lignes à ces belles étrangères auxquelles nous donnons avec tant de plaisir une place dans nos jardins. Je vous dirais avec quel éclat se montrait le délicieux *Dicltytra spectabilis*, en Avril dernier au Jardin de Bordeaux, lorsqu'il y fut admiré par le savant professeur M. Dumas; je vous dirai que le beau *Cycas circinalis*, connu sous le nom de sagoutier, et pour lequel M. le Maire fit si heureusement exhausser la serre N.° 5, commence à fleurir pour la 4.me fois (1).

D'après l'état de notre correspondance au 22 Juin, nous pouvons espérer que la fête qui nous réunit aujourd'hui à Coutras, se célèbre aussi à Bazas, à la Teste, dans le département de la Dordogne, à Saintes où votre nouveau correspondant, M. Marc-Arnauld a fait déjà de si fructueuses recherches, aux environs de Rochefort, par un autre correspondant, M. Laporte fils; dans les Basses-Pyrénées, en Algérie et jusqu'à San-Yago de Cuba.

Je n'ajoute pas comme les années précédentes, dans l'Aude, car nous venons d'y perdre notre respectable correspondant, M. Viramond, qui avait présidé notre ancienne section de Narbonne et qui malgré son grand âge se faisait un devoir de célébrer régulièrement la fête et de nous en adresser le procès-verbal. Il n'y a que trois ou quatre ans que nous le félicitions de la médaille d'or de 600 fr. qu'il venait d'obtenir de l'Académie centrale de médecine de Paris.

---

(1) Cet arbre a fleuri au Jardin, en 1850, 51 et 53. Cette dernière floraison a été la plus belle.

Il ne donna pas de fleurs en 1852, ce que nous attribuons aux nuits presque froides de Juillet qu'il passa dehors lorsqu'on exhaussa la serre en 1851.

Excusez-moi, Messieurs et chers collègues, si je viens donner pour un moment cette teinte de tristesse à notre fête, excusez-moi, puisque c'est pour exprimer nos regrets et faire retentir dans les champs le nom de celui qui les parcourait avec nous et pour partager si souvent nos travaux le jour de notre grande solennité.

J.-F. LATERRADE.

RÉSULTATS BOTANIQUES

DE L'EXCURSION DE LA 37e FÊTE LINNÉENNE, A COUTRAS,

le 29 Juin 1854.

Nous n'aurons à citer, dans cet aperçu, qu'une seule cryptogame, car la saison et le lieu étaient bien peu favorables à la recherche de ces productions végétales, et bien peu de phanérogames des localités sèches, car nous n'avons fait que traverser celles-ci pour gagner les bords de l'Isle, où l'appareil ingénieux et portatif inventé et exécuté par notre jeune compagnon Elly Du Rieu nous promettait et nous procura en effet de riches coups de drague.

Cependant, tous nos collègues présents ayant préféré ne former qu'un corps compacte d'exploration, notre honoré collègue M. le capitaine Du Rieu se trouva naturellement chargé de porter la bannière de la Société, et de servir de guide et de modèle aux travaux et aux recherches de ses membres. Ouvriers empressés, alertes, dévoués, nous étions bien sûrs dès-lors

« De trouver du nouveau, n'en fût-il plus au monde »,

si ce n'est en fait d'espèces non encore aperçues dans le département, du moins sous le rapport des observations de faits, plus importantes souvent pour l'avancement de la

science, que le grossissement d'un catalogue. En effet, nos espérances ne furent pas déçues.

La cryptogame trouvée par M. Du Rieu est un *Endocarpon* presque microscopique qui vit sur la terre un peu sableuse et fortement battue du chemin de hallage de l'Isle, et qui paraît devoir être le *pallidum* Ach., compris par Fries au nombre des variétés du *pusillum*.

Les phanérogames des localités sèches, qui méritent le mieux une mention, sont :

Arabis gerardiana DC., abondante dans les joints des vieilles maçonneries de Coutras, mais bien moins forte de taille qu'à Floirac.

Triticum caninum Schreb. (*Elymus* L.) dans une station pareille, mais seulement au bord de la Dronne sous la ville de Coutras. Cette graminée que l'on nous ferait facilement passer pour vulgaire et qui est si loin de l'être, bien que tous les floristes lui donnent une place dans leurs inventaires, ne se montre en effet que très-sporadiquement. Elle partage avec ses congénères les *Agropyrum* le privilège d'adhérer au sol qui la porte avec une force extraordinaire, et certainement elle servirait d'ancre de sauvetage, en cas d'inondation ou de descente involontaire, sur la pente d'un précipice, bien mieux que ne le feraient un grand nombre d'arbrisseaux.

Poa nemoralis L., dans les broussailles voisines de l'Isle, où il est venu probablement des régions montueuses du Périgord.

Ranunculus ophioglossifolius L., rare dans tout le département, cette jolie espèce s'est montrée dans un petit fossé à demi-desséché au bord de la route d'Abzac. C'est le type de l'espèce, ferme et droit, et non la variété plus rare encore, faible et couchée, dont les auteurs ne font pas mention, et que je découvris jadis sans avoir pu la retrouver

depuis lors, dans les ornières herbeuses des chemins sylvatiques, à Carbonnieux.

Raphanistrum maritimum Sm., commun au bord des chemins et des champs sablonneux, où il se montre bien moins soucieux de justifier son nom que de poursuivre à outrance, jusqu'à plus de quatre-vingt kilomètres de la mer, un intrus ambitieux qui cherchait à partager son empire. A Coutras en effet comme à Bordeaux, nous avons constaté sur le même pied de *R. maritimum*, des siliques à un, deux, trois, quatre et six articles.... et le témoignage d'un seul échantillon ainsi pourvu suffit pour tuer à jamais le *R. Landra* des Italiens.

Corrigiola telephiifolia Pourr., dans les mêmes localités que le précédent. Echantillons admirables, dont les pareils furent récoltés il y a longues années dans les champs Libournais par nos regrettables collègues Moyne et Hercule de Rabar, et qui lèvent tous les doutes sur la légitimité de l'espèce si souvent confondue avec le vulgaire *littoralis*.

Juncus compressus Jacq. (*J. bulbosus* L.) bien plus rare que le *Gerardi* dans le département où pourtant il fut recueilli par les deux collègues, que je viens de nommer. Les gazons et petits fossés sans eau des bords des chemins sont sa station habituelle.

Echium vulgare L., à fleurs *blanches*. Un seul pied de cette variation très-rare et qui semble exclusivement cantonnée dans les terrains les plus maigres et les plus chauds, fut trouvé sur le chemin de hallage, près du pont du chemin de fer.

Herniaria hirsuta L. et *Ammi majus* L. Ces deux plantes ne se trouvent guère que dans les terres rendues très-meubles par une culture constante. La première, rare ici, descend du Périgord où elle est très-commune ; la seconde au contraire part de la Gironde et remonte à grand peine jusqu'aux

environs de Bergerac, sans aller au-delà. Notre aimable et bon collègue de Castillon, M. Paquerée, dont la science et le marteau *géologiques* se trouvaient mis à la demi-solde par la direction que nous suivions à travers des terres à blé, et qui n'abandonnait pourtant pas sa gracieuse habitude de se faire tout à tous, nous mit à même de partager les plus beaux échantillons d'*Ammi majus* qui se puissent voir, sous le rapport des Ombelles fructifères et des feuilles radicales caractéristiques. Nous lui dûmes aussi l'observation de la couleur jaune safranée, presque véritablement rouge, que prennent les chaumes du blé quand il est attaqué par une rouille assez intense. Malheureusement, la récolte qu'il en fit fut égarée et oubliée quand les plantes fluviales s'emparèrent de l'attention de tous, et ne put être soumise à l'examen microscopique auquel il avait raison de vouloir qu'on se livrât à ce sujet.

Sinapis Cheiranthos Koch (*Brassica* L.), au bord des talus sablonneux de la route, et montrant la déformation lépreuse que lui cause l'*Uredo candida* Pers., et le gonflement monstrueux des calices, qu'occasionne la piqûre d'un insecte. M. Prillieux, dans l'important ouvrage qu'il a publié dans les *Annales des sciences naturelles*, sur cette dernière sorte de déformations si fréquente chez divers végétaux, nous fera connaître sans doute le nom de l'insecte en question Notre département lui a déjà présenté, en meilleur état et en meilleur nombre qu'ailleurs, la jolie galle écarlate qui couvre les feuilles du *Salix monandra* L., tant au bord de la Dordogne en Périgord qu'au bord de l'Isle à Coutras, où le *Salix viminea* L. qui lui est associé mais en quantité bien moindre, n'est nullement attaqué par le même parasite.

Bromus secalinus L., forme basse des gazons secs : cette plante se trouve sur les berges de l'Isle.

Carex hirta L. Celui-ci s'y montre aussi, mais dans les parties humides, sous la forme courte et trapue qui lui est, je crois, la plus naturelle et qu'il conserve toujours lorsqu'il est exposé au soleil, mais non sous la forme développée et luxuriante que je l'ai vu prendre à Caudéran dans les haies humides et fortement ombragées.

M. Du Rieu a constaté à Coutras, comme à Bordeaux, comme à Carbonnieux, comme à Arlac, que les *Avena fatua* L. et *hirsuta* Roth, semblent ne pouvoir vivre en bonne intelligence. Elles se partagent le terrain, et si l'une d'elles se trouve au Nord d'un point donné, on ne rencontrera guère l'autre qu'au Sud de cette localité. Suivant les observations attentives et multipliées du même botaniste, il en est à peu près de même des *Glyceria fluitans* R. Br. et *plicata* Fr. A Carbonnieux, nous n'avions vu que la seconde, à Coutras, nous ne rencontrâmes que la première; de même, à Paris, une seule des mares du bois de Meudon est exclusivement occupée par la seconde. A l'allée Boutaut cependant, nous disait M. Du Rieu, parmi cent touffes de *fluitans*, il en a reconnu une de *plicata*.

Les *Glyceria* m'ont servi de transition naturelle pour passer des plantes des champs dont les rigoles d'assèchement suffisent à leur végétation, aux plantes qui veulent un bain large et constant, au moins pour leurs racines.

Citons en premier lieu le *Scirpus maritimus* L., dont les sables toujours mouillés et presque pas vaseux des rives de l'Isle nous permirent la rare facilité de recueillir les racines noueuses et tubériformes. C'est là un fait assez peu connu (car les auteurs ne le mentionnent guère) et assez peu représenté dans les herbiers pour que Desfontaines en ait fait un *Sc. tuberosus* que Koch discrédite complétement en faisant observer que les racines *adultes* de tous les Scirpes, prennent les mêmes nodosités *radix adulta* IN

OMNI SPECIE *semper tuberoso-nodosa*, Synops., ed. 1.ª p. 743; ed. 2.ª p. 858). Kunth, dans son *Enumeratio*, chose surprenante dans un si magnifique ouvrage, n'en dit rien. M. Gay les a retrouvées en Bretagne, jusques dans les échantillons bien arrachés et bien lavés du *Sc. parvulus* Roem. et Schult., la plus petite ou l'une des plus petites espèces du genre, pour laquelle Koch les décrit ainsi dans la 2.me édition, p. 854 du *Synopsis* : « Radix stolones capil- » lares, apice gemmam lanceolatam *tuberiformem* geren- » tes, agit ». C'est précisément ce que j'ai observé à Coutras, où le stolon a dû se terminer primitivement à une gemme d'où une tige s'est élancée en se renflant et s'*indurant* à sa base qui a donné naissance à un nouveau stolon et ainsi de suite. Je dois ajouter que ces nodosités tubéreuses, quoique très-dures quand elles sont vieilles, s'effacent souvent et se résorbent probablement quelquefois, car on ne les retrouve pas toujours bien sensibles dans l'herbier, où la simple dessiccation suffit à faire réduire considérablement le volume des plus âgées et des plus fortes.

Et à ce sujet, puisque j'ai déjà signalé une omission dans l'immortel ouvrage de Kunth, j'y signalerai encore une inadvertance singulière dans la caractéristique d'une famille dont les espèces devaient nécessairement ramener sans cesse l'emploi du mot *repens*. L'auteur se borne à dire en parlant des Cypéracées en général (t. 2, p. 2) : *radices fibrosæ*, et l'on sait que cette épithète, bien qu'intrinsèquement exacte quand même il s'agirait d'une plante bulbeuse, est ordinairement prise dans un sens exclusif du rhizôme souterrain et rampant.

Les petites mares du thalweg de l'Isle, séparées du courant de la rivière lorsqu'elle n'est pas débordée, nous offrirent, soit sur leurs bords à demi-desséchés, soit dans leur

eau claire ou croupissante, abondante ou tarissante, une riche moisson.

Eleocharis acicularis R. Br., découverte jadis par M. le docteur Moyne et le marquis de Rabar dans le seul arrondissement de Libourne, est toujours l'une des *plantæ rariores* de la Gironde. Elle croît en abondance dans la vase délaissée des bords de quelques-unes de ces mares, et je ne passerai pas outre sans faire remarquer que Kunth en parlant de cette délicieuse plantule (loc. cit. t. 2, p. 141), dit : *Repens (testibus Mertens et Koch)*. J'avoue que cette vase gluante rend peu facile la constatation du fait ; mais j'ai été assez heureux — et je l'avoue, c'est sans intention — pour dégager quelques échantillons probants, je veux dire à rhizôme évidemment *rampant*.

Dans les mêmes mares et dans les rivières d'Isle et de Dronne, vivent deux des trois plantes dont l'étude a donné le plus d'intérêt à notre herborisation, car je ne dirai rien, tant ils sont abondants dans notre pays, des magnifiques échantillons qu'on a pu se procurer des *Potamogeton lucens* et *perfoliatus*, ni du *Trapa natans* L., que nous avons recueilli, encore sans fruits et même sans fleurs, dans la seule localité jusqu'ici fournie par le département — une petite anse de l'Isle, abritée des grands courants par un promontoire assez saillant, et située non loin du pont du chemin de fer, entre le pont d'Abzac et les célèbres moulins de Laubardemont. J'ai hâte de finir, en appelant l'attention et les études des botanistes sur les trois espèces auxquelles je viens de faire allusion :

1.° *Batrachium divaricatum* Schrank (*B. circinatum* Sibth.) qui ne figure point jusqu'ici dans la Flore Bordelaise, mais qui, à ce que j'ai appris de notre collègue M. G. Lespinasse, lui avait été antérieurement apporté, de je ne sais où dans la Gironde, par le jeune et intelligent Eu-

gène Ramey. Cette charmante espèce, si évidemment et si essentiellement distincte de toutes ses congénères, foisonne dans les mares dont j'ai parlé, et dans les deux rivières. Son type, au 29 Juin, n'avait naturellement plus ni fleurs, ni fruits. Il est d'un vert assez foncé dans les eaux courantes, d'un vert plus noirâtre dans les mares plus ou moins limpides, presqu'absolument noir, quand il est vieux, dans les mares bourbeuses.

Mais ce qui est admirablement beau à voir — et ce qui est bien peu connu, car parmi les Flores que j'ai feuilletées à cette intention, celle de MM. Grenier et Godron en parle seule, sous le nom de var. *β terrestris* (« tige » courte, dressée; feuilles très-rapprochées, plus longues » que les entre-nœuds ») — ce sont les petites prairies du vert *clair* le plus brillant, que forme cette espèce quand elle croît hors de l'eau, dans le limon délaissé par les mares. Là, nous trouvâmes encore un très-petit nombre de fleurs attardées, mais point de carpelles. *Tous*, nous voyions cela pour la première fois, et tous, on le devine, nous nous précipitâmes à l'envi pour prendre notre part dans cette attrayante mais sale besogne. Accroupis sur la vase gazonnée, en posture de grenouilles prêtes à plonger dans la mare au plus léger bruit, nous disputions à l'avare limon les plus grosses touffes que nos mains pouvaient saisir, et nous rendions autant que possible à la fertilité de la vallée tout ce qui était *lui*, en lavant à grande eau nos précieuses conquêtes.

Ceci nous prouve que chaque Renoncule batracienne a bien sa forme *cæspitosus*. Elles ne sont pas encore toutes connues : cherchons-les à l'avenir !

2.° *Batrachium*..... J'hésite à écrire son nom. Au premier aspect, et vu l'absence d'espèces *voisines* qui soient décrites par les auteurs, nous crûmes tous reconnaître le

B. fluitans Lam. dans les rivières, et sa forme *cæspitosus* (*β terrestris* Gren. et Godr., *R. pumilus* Poir.), mêlée à la forme correspondante de l'espèce qui précède, dans la vase des mares et dans le sable humide des rives.

Nous trouvâmes encore un bon nombre de fleurs, et même un très-petit nombre de carpelles, chose fort rare dans le *fluitans.*

Or, il existe une espèce, une forme peut-être, car personne de nous ne la connait en nature, — et la description qu'en publie M. Billot est tout-à-fait insuffisante à la faire juger sainement, — il existe, dis-je, une plante très-voisine du *B. fluitans*, qui vit dans les contrées rhénanes, et que M. Wirtgen a nommée *B. Bachi.* J'ai eu l'idée que ce pouvait être la nôtre, qui se distingue du *fluitans* par une foule de menus caractères étudiés subséquemment soit par M. Du Rieu, soit par moi.

En effet et malgré la profondeur et le courant de la rivière, la couleur de notre plante est plus pâle ; ses feuilles et ses entre-nœuds sont plus courts ; il en est de même de ses pédoncules qui sont aussi plus minces et moins renflés à leur base, d'où il résulte que la fleur doit s'épanouir très-peu au-dessus du niveau de l'eau ; les pétales sont plus étroits, rétrécis en un onglet proportionnellement plus long, et leur fossette nectarifère, observée sur le vif au microscope, est bordée tout autour, tandis que celle du *fluitans* (que je n'ai observée que sur le sec), n'est bordée que par en bas, ainsi que le disent MM. Grenier et Godron. Enfin, nous n'avons pas vu que la fleur eût jamais plus de cinq pétales, et M. Du Rieu qui a les meilleurs capitules fructifères, a observé qne le réceptacle est pourvu de poils courts que les auteurs refusent au *fluitans.*

A l'occasion, j'étudierai comparativement la forme *cæspitosus* des deux plantes, et notre collègue M. Du Rieu

s'est chargé de demander à M. Billot une sommité bien caractérisée, feuilles, fleurs et fruits, de la plante de Wirtgen, qu'il a publiée dans ses *exsiccata* sous le n.° 1103, il y a peu de mois.

3.° Un *Ceratophyllum* foisonne dans l'Isle, mais nous n'avons pas trouvé un seul de ses fruits, moyen unique de déterminer sûrement et de caractériser solidement une espèce de ce genre. La publication du très-remarquable *C. platyacanthum* Chamisso, nous montre qu'il y a peut-être quelque chose à faire encore, pour la spécification de ce genre difficile et si uniforme d'aspect. La plante de l'Isle a tout le port, toute l'apparence et les feuilles à peine spinuleuses du *submersum*, beaucoup plus commun à Bordeaux, par exception, que le *demersum;* mais ses fleurs mâles sont beaucoup plus rapprochées que dans le *submersum*, et ne forment que des *demi-verticilles* (tous placés du même côté de la tige), au lieu de former des verticilles complets. L'œil exercé de M. Du Rieu entrevoit encore quelques autres différences, malaisées à préciser par des descriptions : il épiera la fructification de cette plante (dont j'ai aussi un échantillon en fleurs, de Bomale). — Attendons et espérons !

Bordeaux, 18 Juillet 1854.

CHARLES DES MOULINS.

RÉSULTATS ENTOMOLOGIQUES.

L'excursion entomologique du 29 Juin 1854, jour de la Fête Linnéenne, n'a produit aucun résultat avantageux. La pluie et de fortes raffales de N.-O. presque continuelles ont empêché d'explorer avec succès les beaux sites variés de la plaine et des coteaux de Coutras, ainsi que les nombreux cours d'eaux qui arrosent cette belle et riche contrée de notre département.

Les trois divisions qui devaient séparément explorer les diverses localités indiquées à l'avance, comptaient naturellement un des trois entomologistes qui se trouvaient faire partie de la réunion ; mais les conditions météorologiques aidant un peu au vif désir d'être tous réunis pendant toute la durée de cette journée, firent décider que les trois divisions n'en formeraient qu'une seule, qui toutefois devait se fractionner par sections.

Ainsi, la section entomologique comptait MM. Trimoulet, Bernadet et votre rapporteur ; rien ne lui manquait, l'attirail de chasse était complet, le zèle ne pouvait être douteux, la tempête en était une sûre garantie, mais les résultats ont forcément été nuls.

En effet, Messieurs, qu'aurions-nous à vous signaler ? quelques espèces des plus communes de la famille des carabiques, que le mauvais temps n'empêchait pas de faire leur guerre habituelle aux insectes qui servent de pâture à ces entomophages. Des *Bombus terrestris*, *hortorum* et *lapidaria*, qui semblaient également avoir pris la résolution d'affronter les bourasques qui réduisaient à néant le service de nos filets ; quelques rares chenilles, et enfin, nos boites, flacons, etc., restés vides, voilà le résultat de nos investigations.

Cependant, Messieurs, et ce qui nous a décidés à mentionner l'excursion entomologique, c'est le contraste que nous vous avons fait observer de l'absence à peu près totale de toutes les espèces des différents ordres des insectes, avec la prodigieuse quantité d'une seule espèce de lépidoptère, le *Zerene grossularia*, grande et belle géomètre dont nous eussions pu prendre plusieurs milliers d'échantillons, tandis que, dans les années antérieures, nous l'avons souvent recherchée sans pouvoir en rencontrer un seul sujet, et c'est le seul fait intéressant que nous ayons à vous signaler.

J.-L. LAPORTE AÎNÉ.

RÉSULTATS CONCHYLIOLOGIQUES.

Le canton de Coutras, arrosé par de grands cours d'eaux, et situé presqu'à la limite de notre département, semblait promettre une excursion fructueuse. Déjà, M. le D^r^ Souverbie avait signalé, à Abzac, une espèce toute méridionale : le *Bulimus ventricosus* Dr. (1). Malheureusement, nous n'avons pu visiter cette dernière localité, et nous nous sommes bornés à suivre avec les botanistes les bords de l'Isle et de la Dronne.

Les mollusques terrestres manquaient dans ces localités basses et à sol pauvre en calcaire ; quelques espèces cependant se montraient près des flaques d'eaux : *Helix hispida* Dr.; *rotundata* Dr.; *nitidula* Dr.; *Zua lubrica* Leach, etc. Les *H. variabilis* Dr., *pisana* M., le *Bul. acutus* Dr., brillaient par leur absence, chose d'autant plus remarquable, qu'ils pullulent dans toute la Gironde.

Au milieu des flaques d'eau formées par l'Isle, vivait le *Limnea auricularia* Dr., à labre renversé, et offrant tous les caractères du type de Draparnaud. Jusqu'à présent, nous n'avions vu dans notre département qu'une belle variété de cette espèce, désignée par Villa, sous le nom de *Canalis*.

Les *Limnea ovata* Dr., *truncatula* M., *palustris* Dr., la *Cyclas cornea* L., se montraient soit au bord des étangs, soit dans les racines et les feuilles de renoncules aquatiques, où M. Ch. Des Moulins a encore trouvé le *Pl. albus* M., et la *Cyclas calyculata* Dr.

M. Desmartis père a rapporté des eaux du moulin de Laubardemont une variété de la *Paludina impura* Lk., à sature profonde.

Les grands acéphalés abondaient dans l'Isle, et leurs formes variaient à l'infini, quoique le nombre des espèces bien distinctes fût réduit à quatre :

---

(1) Mollusques terrestres et fluviatiles à ajouter au catalogue de la Gironde. (2.^e^ article) *Actes de la Soc. Linn.*, Mai 1853.

1.° *Anodonta Rossmassleriana* Dupuy, Moll. de France, pl. 18, fig. 14.

Cette espèce remarquable, également voisine des *A. piscinalis* Nils, et *anatina* Dr., n'avait pas encore été signalée dans la Gironde. Elle vit dans plusieurs affluents de la rive gauche de la Garonne : le Gers, la Bayse, etc.

2.° *Unio sinuatus* Lamarck.

Les échantillons de l'Isle sont plus sinueux que ceux de la Garonne. L'angle postérieur est plus aigu. Taille médiocre.

3.° *Unio littoralis* Drap.

Nous n'avons pas rencontré le type de cette espèce, mais, en revanche, les variétés les plus différentes.

Les unes étaient orbiculaires ou tétragones (*U. subtetragonus* Mich.); les autres cunéiformes et trigones. Enfin, une grande variété sinueuse formait un passage insensible entre les *U. littoralis* et *sinuatus*. Cette dernière forme a été déjà signalée dans l'Aveyron, et décrite par M. Bonhomme. (*Unio Barrandii* Bonh., Dupuy, pl. 25, fig. 1.)

Outre ces variétés, on trouve une foule d'individus qui les unissent insensiblement. Ce polymorphisme des Mulettes et des Anodontes est, sans nul doute, la cause de la confusion des espèces françaises.

4.° *Unio Requienii* Michaud.

Espèce encore très-variable. Les formes les plus remarquables que nous avons recueillies sont :

α *typus* Gassies, Moll. de l'Agenais, pl. 1, fig. 5 et 6.

β variété voisine du vrai *U. pictorum* de Lamarck.

γ variété cunéiforme, à côté antérieur très-large; le postérieur aigu, légèrement sinueux.

δ variété allongée, presque rectangulaire, forme de l'*Unio Deshayesii* Michaud.

Enfin, on voyait communément sur les bords de l'Isle et de la Dronne, la *Neritina fluviatilis* Lk., attachée aux pierres et aux plantes aquatiques.

PAUL FISCHER.

SEANCE PUBLIQUE D'HIVER

DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE.

Elle a eu lieu le samedi 4 Novembre, jour de Saint-Charles, en mémoire de Charles LINNÉ, dans la salle des séances de la Société, hôtel du Musée.

Le Président, M. Ch. Des Moulins, occupe le fauteuil. Les Membres qui sont nombreux et parmi lesquels se trouve M. Paquerée, correspondant, à Castillon, forment un grand arc, en face du bureau.

Le Président ouvre la séance en faisant part de la délibération de la Société qui, son Conseil d'administration entendu, a décidé que pour cette année, la Séance publique d'hiver serait supprimée, mais remplacée par une séance générale.

En conséquence, on entend successivement :

1.° La Notice des travaux annuels, par le Secrétaire-Général, M. le D.r E. Lafargue.

2.° Le Programme des prix (que nous publions ci-après) :

3.° Le Tableau de la trente-septième fête Linnéenne, par le Directeur M. Laterrade (voir page 35).

M. Dumoulin fait part de deux observations qu'il a faites chez lui, sur des raisins de treille; on lit un mémoire de M. Hippolyte Coudert, *Simples Notes sur la Faune conchyliologique* du plateau des Epics, commune du Bouscat, et une lettre de M. de Gères, membre de l'Académie.

On dépose sur le bureau, un envoi de fougères et d'un *Nepenthes*, de la Nouvelle-Calédonie, adressé à la Société par le R. P. Montrouzier.

La séance est levée vers dix heures.

PROGRAMME DES PRIX

POUR LES ANNÉES 1855 ET SUIVANTES.

Société Linnéenne de Bordeaux.

PROGRAMME

DES

RÉCOMPENSES ACADÉMIQUES

Proposées par la Société,

POUR LES ANNÉES 1855 ET SUIVANTES.

L'histoire naturelle et ses applications aux arts utiles, principalement à l'agriculture, tel est le cadre des travaux de la Société Linnéenne, tel est le cadre également des communications auxquelles elle réserve des récompenses, consistant, selon le cas, en médailles d'or, d'argent ou de bronze, de modules divers.

Toujours disposée à recevoir toutes les communications qui peuvent lui être faites, sur ces différents objets et à les récompenser selon leur mérite, la Société a cru néanmoins devoir préciser davantage les questions sur lesquelles elle appelle plus particulièrement l'attention des naturalistes et autres.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE NATURELLE PROPREMENT DITE.

I.

Conchyliologie.

Le catalogue raisonné des coquilles fossiles de la Gironde n'a pas encore été fait avec assez d'étendue. Des découvertes nouvelles le rendent nécessaire. Les détails et les descriptions données par divers auteurs laissent à désirer sous le rapport du nombre des espèces qui existent dans nos terrains tertiaires.

La Société Linnéenne désire un ouvrage qui rappelle ce qui a été déjà signalé et qui y ajoute ce qui a été découvert depuis.

PRIX : *Une Médaille d'argent, grand module.*

La Société encouragera les collections de Mollusques et coquilles de notre littoral, particulièrement celles du bassin d'Arcachon. Elle récompensera également les catalogues et observations faits sur cette branche de l'Histoire naturelle.

II.

Botanique.

A. — Les chênes de l'Europe occidentale ont été peu étudiés et sont généralement mal connus. On suppose que la France, le Sud-Ouest en particulier, en récèle plus d'espèces qu'on n'en a reconnu jusques à ce jour. En consé-

quence, la Société propose pour sujet du prix de Botanique qu'elle décernera en 1855 :

« Un travail complet sur les chênes de la région du Sud-Ouest de la France, les Basses-Pyrénées comprises ».

Déterminer et fixer rigoureusement les espèces d'après des caractères positifs et invariables, déduits principalement de l'analyse des organes floraux, en général trop négligés, de ceux surtout de la fleur femelle. Caractériser chaque espèce par une diagnose latine, comparative, basée sur les caractères purement botaniques, mais suivie d'une description étendue où figureront, avec tous les développements nécessaires, l'ensemble des caractères, tant botaniques que forestiers.

A la suite de chaque espèce typique, seront classées et décrites les variétés constantes et mentionnées des formes locales. On fera connaître pour chacune d'elles les époques de floraison et de foliation, et on notera le degré de température moyenne sous lequel ces évolutions se produisent.

On se livrera à des observations critiques, à des travaux rigoureux de synonymie, qui auront principalement pour objet les espèces ou variétés indiquées dans les Flores générales ou locales de la France, ainsi que dans les ouvrages de MM. Tenore, Grisebach, Loddiges, Webb, etc. On recherchera si certaines formes du Sud-Ouest ne se rapportent pas à des chênes déjà décrits ou mentionnés par ces auteurs. Les faits historiques qui méritent d'être recueillis, trouveront également place dans ces observations.

On terminera par des études sur les fibres ligneuses de toutes les formes observées et on donnera le tableau comparatif de la densité de leur bois. Enfin, on entrera dans quelques détails sur la qualité et la valeur de ces bois, leur emploi dans l'industrie, leurs usages dans les localités.

On tiendra compte aux auteurs des recherches organogéniques auxquelles ils se seront livrés sur les causes qui, dans l'ovaire des chênes, déterminent le développement d'un seul ovule et l'avortement constant de tous les autres.

Des figures analytiques, nécessaires à l'intelligence du texte, accompagneront les mémoires déposés.

Prix : *Une Médaille d'or.*

B. — La Société Linnéenne, considérant qu'il est d'une utilité incontestable pour le département de la Gironde et pour la science botanique en général, que le recensement de toutes les productions végétales de notre région soit aussi complet que possible, décide qu'il sera accordé dans la séance publique de 1855, à l'auteur du Catalogue des plantes spontanées de l'un des arrondissements suivants : Libourne, Lesparre, Blaye,

Une Médaille d'argent.

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE NATURELLE APPLIQUÉE.

Agriculture.

A.—Drainage. Dans le but d'épargner à nos agriculteurs des essais et des tâtonnements souvent décourageants et toujours très-coûteux, pour arriver, selon la nature des terrains, à une application sûre des meilleurs procédés de drainage, la Société Linnéenne récompensera la publication du meilleur travail sous forme de traité pratique, ayant pour but de faire connaître les moyens les plus sûrs pour arriver à un bon résultat.

Le traité, *fait spécialement pour le département de la Gironde*, indiquera les procédés qui doivent être employés pour chaque mode de culture (vignes, prairies, terres arables, etc.) et pour chaque nature de terrain (marais, palus, graves etc., et surtout pour les terrains *aliotiques*), qui y forment la presque totalité du sol cultivé.

L'auteur devra aussi exposer les moyens qui lui paraissent les plus propres à fertiliser, par le drainage, certaines parties basses ou marécageuses des landes qui ont été jusqu'ici abandonnées, faute de pentes suffisantes pour l'écoulement des eaux pluviales.

Prix à décerner en 1855 : *Une Médaille d'argent, grand module.*

B.—En étudiant la végétation spontanée de nos champs, il serait utile de pouvoir déterminer la nature et les qualités du sol et du sous-sol, aussi, la Société propose à résoudre la question suivante, relativement au département de la Gironde :

« Examiner les plantes qui croissent spontanément et en abondance sur un terrain quelconque, et tâcher d'en déduire les espèces utiles dont la culture y réussirait le mieux ».

Tel serait l'objet d'un mémoire que la Société récompenserait en 1855, en accordant une Médaille d'argent.

TROISIÈME PARTIE.

FORMALITÉS A REMPLIR POUR OBTENIR LES RÉCOMPENSES ACADÉMIQUES PROPOSÉES PAR LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE.

Tout mémoire, se rapportant à l'une des questions posées dans ce programme, devra être adressé au Secrétaire-Général, *au plus tard le* 31 *Août*, avec une épigraphe reproduite sur un billet cacheté renfermant le nom de l'auteur.

Pour les simples communications de découvertes en fossiles, plantes, animaux, etc....., il devra être adressé à la Société au moins un échantillon de l'objet découvert, avec tous les renseignements capables de la bien fixer sur la réalité et sur le mérite de la découverte.

Enfin, la Société invite les personnes qui ont fait quelques travaux en histoire naturelle, quelques applications nouvelles et utiles de cette science à l'agriculture ou aux arts, de vouloir bien lui en donner connaissance, afin qu'elle puisse les récompenser et les répandre le plus possible dans l'intérêt général.

Délibéré et arrêté, en séance du Conseil, à Bordeaux, hôtel du Musée de la ville, le 28 Octobre 1854.

J.-F. LATERRADE, *Directeur.*

CHARLES DES MOULINS, *Président.*

EUG. LAFARGUE, *D.-M*, *Secrétaire-général.*

TABLEAU DE LA 37.e FÊTE LINNÉENNE,

Présenté à la Société dans sa séance annuelle du 4 Novembre 1854, par M. LATERRADE, Directeur.

Une solemnité académique, et surtout celle que nous consacrons à la mémoire de Charles LINNÉ, est une véritable fête, une fête de famille à laquelle on invite un public d'élite. Pouvait-il en être ainsi cette année ?... Non... assurément non, en présence de l'état sanitaire, heureusement amélioré, de la ville et du département. Aussi, Messieurs et honorables Collègues, avez-vous décidé, dès la rentrée, que pour cette fois la séance publique d'hiver serait supprimée, mais remplacée cependant par la séance générale qui nous réunit aujourd'hui, quatre Novembre, jour de Saint-Charles, et dans laquelle nous devons entendre principalement la notice des Travaux annuels, la lecture du Programme des prix et le Tableau succinct que nous vous présentons de la trente-septième fête Linnéenne, célébrée le 29 Juin dernier.

De BORDEAUX, la Société et les personnes invitées, formant à cause du mauvais temps un groupe moindre qu'on ne l'avait pensé, se sont rendues à la gare du chemin de fer de la Bastide, pour se diriger sur COUTRAS où l'on est arrivé vers sept heures du matin. — Aussitôt le Président, M. Charles Des Moulins, a ouvert les travaux par le discours du directeur M. Laterrade, qui n'avait pu se rendre dans la localité. L'excursion qui avait pour objet la Botanique, l'Entomologie et la Conchyliologie, a eu lieu entre Coutras et Abzac. Les détails vous en ont été commu-

niqués. — Dans la matinée du même jour, le Directeur qui n'avait pu partir pour Coutras, et qui voulait néanmoins prendre part aux travaux de la fête a visité, accompagné de quelques auditeurs de son cours de Botanique, la partie Sud-Est de la commune de Caudéran d'où, la pluie cessant, une division s'est portée jusqu'à Arlac.

A Rochefort, l'un de vos correspondants, M. Ernest Laporte, fils de notre honorable collègue M. Laporte aîné, est parvenu à réunir autour de lui par son zèle trois chirurgiens de la marine, et quatre autres amateurs (1), qui l'ont accompagné dans l'excursion qu'il dirigeait le jour de la fête et qui embrassait plusieurs branches de l'histoire naturelle : la botanique, l'entomologie, l'erpétologie et l'icthtyologie.

A six heures du matin, deux divisions ont été formées. La première, sous la direction de M. Laporte, a d'abord fait une visite au marché, (pouvait-on en agir autrement?) pour la partie ichthyologique, et a parcouru ensuite les communes de Martrou et de Saint-Agnan, qu'elle a explorées sous le rapport de l'entomologie et de l'erpétologie. La seconde qui avait à sa tête M. Pelletier, chirurgien de la marine, a visité sous le rapport de la botanique et de l'entomologie, les communes de Loubise et de Saint-Agnan.

A midi, les deux sections réunies sous la présidence de M. Ernest Laporte, correspondant délégué de la Société, la séance est ouverte et remplie par le compte-rendu des excursions de la matinée. — L'entomologie a fourni 102 espèces dont 36 de la famille des lépidoptères; l'erpétologie 4 seulement; l'ichthyologie 16 et la botanique 44; toutes,

---

(1) MM. Pelletier, Hoquès, Foiré, chirurgiens de la marine, Lahaye, élève de la marine de 1.re classe; Proust, Trouval, écrivain de la marine; Courbin, élève en médedine.

hors une, le *Galium spurium*, appartenant à la Flore de la Gironde.

Après la séance, qui s'est tenue dans un bois touffu, site fort rare dans le pays plat des environs de Rochefort, l'excursion a été continuée jusqu'au village de Martrou où un modeste banquet a terminé la fête.

Cette fête, Messieurs, grâce au zèle et à l'activité de M. E. Laporte, nous rappelle les beaux jours de la section Linnéenne que nous avions il y a déjà plus de vingt ans à Rochefort.

L'un de vos plus zélés correspondants, du petit nombre de ceux qui vous adressent fréquemment le résultat de leurs recherches et de leurs observations, M. Marc-Arnauld, a voulu aussi partager nos travaux le jour de la fête, en se livrant à une intéressante excursion qu'il a faite aux environs de Saintes. De cette ville au port Ublé, la Charente forme presque un demi-cercle dont le chemin est la corde de l'arc. Ce chemin, qui borne à sa gauche des terres, et à sa droite des prairies, est entre deux fossés toujours pleins d'eau et souvent inondé lui-même. Aussi a-t-il offert, dès le début de l'excursion, le *Limosella aquatica*, que nous ne trouvons qu'à Libourne, dans les vases de la Dordogne.

De là, notre collègue se hâte d'arriver à la chaîne de coteaux, composée de roches de craie glauconieuse. Nous regrettons de ne pouvoir, à cause du temps qui nous est donné, le suivre dans ses observations géologiques et dans les conséquences qu'il en tire. En général, ajoute-t-il, ces coteaux sont uniformes dans leur végétation. Il y a cueilli le *Draba verna* et le *præcox*, souvent confondu avec le premier, le *Campanula rapunculus*, le *Lathyrus sphæricus*, etc.; et en bas, dans les terres d'alluvion, la *Gratiole*, le *Colchique en fruit*, etc.; dans la rivière, le *Menyanthes trifoliata*.

Quand on est au milieu de sa course, on a besoin d'un

peu de repos ; voyons comment notre observateur décrit le site où il l'a pris ; laissons-le parler :

« J'aperçois en face de l'horizon le *Tumulus* si remarquable de *Courrenny*, à mes pieds la Charente, à ma droite le petit château de Port-Ublé caché dans les plis de deux coteaux. — Je contemplais ce magnifique panorama défendu par un noyer séculaire du vent humide du Sud-Ouest, lorsque la cloche de la chapelle voisine se fait entendre..... Il est midi... le thermomètre indique 20 degrés, le baromètre 75 centimètres. »

« Debout sur mon rocher, à 43 mètres au-dessus du niveau de la mer, je laisse aller mes pensées à l'impression de la pieuse prière. Saintongeais, j'étais heureux en me rappelant que ce fut vers 1318 que le S. P. Jean XXII, établit pour tout le monde catholique cette oraison dont l'usage avait pris naissance dans l'église de Saintes. (1) »

La suite de l'excursion offrit entre autres plantes, le *Melica ciliata*, le *Melium lendigerum*, l'*Astragalus monspessulanus*, le *Sideritis hyssopifolia*, l'une des plantes de l'arrondissement subsidiaire de notre Flore de la Gironde.

A Manzac (Dordogne), notre zélé correspondant, et je puis ajouter, mon ancien disciple, M. de Dives auquel je dois des plantes rares et de bonnes observations, n'a point fait défaut à l'heureuse habitude qu'il a contractée de célébrer avec nous, quoique loin de nous, la fête, par une excursion qu'il sait toujours rendre intéressante. Le 29 Juin, il a visité les communes de Bourrou, de Douville et de Manzac. La première lui a offert le *Plantago intermedia* de Gilibert, et celle de Grum, la variété à fleurs blanches de la belle sauge des prés. Plus heureux dans la seconde ou dans ses environs, sous le rapport de la minéralogie et de la paléonto-

(1) Baronius, *Annal.* anno 1318.

logie que sous celui des plantes, il y a observé plusieurs variétés de craie, des silex de toutes les couleurs, des jaspes, des bois convertis en agates, des Trigonies, des rudistes, et beaucoup d'autres fossiles. En visitant les moissons de Manzac, un de ses voisins lui a fait remarquer un pied de froment qui avait *cinquante-trois épis.*

M. de Dives nous apprend qu'il a connu, près de Douville, un amateur, M. Marquet, mort en 1829, qui avait fait une nombreuse collection de pétrifications et d'autres pierres curieuses. Une partie de cette collection ayant été cédée par la famille à notre correspondant, celui-ci l'a donnée à l'un de nos amis, feu Jouannet, l'estimable auteur de la *Statistique de la Gironde.* Nous croyons devoir mentionner cette anecdote puisqu'elle se rapporte à l'histoire naturelle de l'un de nos départements limitrophes.

Notre ancien correspondant de La Teste, M. Chantelat, auquel la Flore de la Gironde doit tant d'espèces intéressantes, a été obligé de borner son excursion du 29 Juin aux environs de Gujan. Il n'en cite pas les plantes, elles nous sont connues; mais au lieu de leur nomenclature, il nous envoie des échantillons de ce qu'il a recueilli de plus remarquable cette année, quatre Cryptogames ; *Lyngbya crispa, Conferva ericetorum, Calothryx plumosa,* et la variété aquatique du *Protococus pluvialis,* dont les trois dernières sont nouvelles pour notre Flore (1).

Me voici, Messieurs, en apparence, à la moitié de ma course dans cette rapide excursion que je fais dans les excursions de la fête, mais en réalité je touche à la fin, puisque je n'ai presque rien à vous dire de Bazas, des Basses-Pyrénées, de l'Algérie ni de San-Yago-de-Cuba.

---

(1) Ces plantes furent signalées à M. Chantelat par M. G. Lespinasse, dans une excursion faite à la Teste, le 9 Juillet dernier.

Nous savons qu'à Bazas, la fête a été dignement célébrée; mais par une de ces contrariétés qu'on ne peut s'expliquer, le procès-verbal que m'en envoyait le secrétaire de la division, ne m'est point parvenu. A *Cosledaâ*, le vénérable président de la division Linnéenne des Basses-Pyrénées, M. le baron de Vallier, retenu par une indisposition et par ses quatre-vingt-douze ans, n'a pu réunir qu'un petit nombre de collègues et s'est vu forcé de renoncer à l'excursion. — A Hydra, votre correspondant de l'Algérie, l'un des anciens vice-présidents de la Société, M. Clavé, encore plein de la douleur occasionnée par la mort de son fils et malade depuis bien des mois, n'a pu se livrer à l'excursion du 29 Juin; mais ne pouvant payer sa dette, la bonne foi est industrieuse. il vous en envoie les intérêts. En avant dans l'espace par la pensée, et en arrière dans le temps, comme il le dit lui-même, il reporte ses souvenirs au temps heureux de ses études à l'école centrale de Tarbes, où, avec des collègues tels que de Mirbel et Massey, il suivait le cours d'histoire naturelle et les savantes excursions de Ramond. — A San-Yago-de-Cuba, votre correspondant, mon fils Théophile, qui malgré ses efforts n'a pu réunir encore auprès de lui aucun collègue, s'est borné pour cette fois, comme on l'a fait dans les deux localités précédentes, aux observations météorologiques et agricoles. Le thermomètre marquait, à 6 heures du matin, 34°; à midi, 39°, et le soir à 6 heures 36°. La colonne mercurielle du baromètre s'élevait le matin à 762 mill., à midi et le soir, à 764; le vent, qui était le matin à l'Est Nord-Est, était Est à midi et le soir. Le temps fut serein toute la journée.

Nous reprendrons plus tard, parce que ce n'est pas ici le lieu, ces observations pour les comparer à celles qui ont été faites le même jour et aux mêmes heures dans des localités bien éloignées, car, de ces observations comparatives, on peut, nous l'avons éprouvé, tirer quelquefois des conséquences utiles : ce qui montre assurément l'avantage des travaux simultanés du jour de la fête Linnéenne.

TRENTE-HUITIÈME FÊTE LINNÉENNE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE.

C'est le 28 Juin, que la Société Linnéenne a célébré sa 38me Fête d'été.

Partie à 6 heures $^3/_4$ de la gare Saint-Jean, elle arrivait à Lamothe à 8 heures $^1/_2$.

Assistaient à la fête : MM. Laporte, membre honoraire; Ch. des Moulins; de Kercado; Gassies; Dumoulin; T. Desmartis; Cazenavette; Raulin; Desmartis père; Méran; Durieu de Maisonneuve; Lespinasse; Souverbie; Comme; A. Docteur; Coudert et Lafargue, membres titulaires; Fischer, Janvier et Trimoulet, membres auditeurs; enfin avaient répondu à l'invitation de la Société : MM. Simonetti, Bernadet, Jaudouin, Gajeac, Bureau, Durieu fils, Borchard fils et Boyer fils; ces deux derniers comme lauréats du Cours de Botanique de la ville.

M. Maugeret, directeur du télégraphe vous a fait exprimer ses regrets de ne pouvoir assister à la fête.

A neuf heures, M. le Président réunissait tous ceux qui assistaient à cette excursion solennelle d'été, dans une forêt de pins, de la commune de Lamothe, et donnait lecture du discours de M. Laterrade père, directeur, que les suites d'une maladie grave, avaient retenu à Bordeaux.

M. le Président nomme ensuite différents rapporteurs et la Société se dirige vers les prés salés du Teich, en explorant les bois de la commune de Lamothe.

A midi, sur le pont de la Leyre, près du moulin à vent du Teich, le thermomètre marquait à l'ombre, 32° centig.

La Société a minutieusement observé pendant plusieurs heures consécutives, les bords de la Leyre et ses alentours, puis elle s'est dirigée vers Factures, où elle a visité la forge de M. Dumora et a exploré les environs du bourg de cette commune.

Voici en quelques mots quel a été le fruit de cette excursion annuelle :

MM. Laporte, Souverbie et Janvier étaient chargés de vous faire connaître la partie entomologique de vos recherches.

La chaleur excessive de la journée, puis peut-être, la saison froide et pluvieuse que nous venions de traverser qui avait dû influer d'une manière fâcheuse sur les derniers développements de l'éclosion des insectes, sont les causes du peu de récolte en coléoptères, en hyménoptères et en dyptères que nous avons faite dans cette localité.

Une seule espèce mérite d'être mentionnée ici ; c'est une variété du *Bombus sub-interruptus* dont les deux derniers anneaux de l'abdomen et l'anus, sont d'une couleur *blanche* au lieu d'être *fauve*.

Nous avons aussi trouvé à Factures, un vieux tronc de pin entièrement rongé par les *Termites* de même espèce que ceux que nous avions observés dans plusieurs maisons de Bordeaux : ces insectes étaient très-nombreux.

MM. Durieu et Lespinasse avaient été désignés pour la partie botanique de l'excursion.

Au Teich, on a recueilli les plantes dont les noms suivent :

Cochlearia officinalis L. — Commun au bord des fossés saumâtres. Plantes du Nord de l'Europe, dont la présence en si grande abondance sur les rivages du bassin d'Arcachon, constitue un fait de géographie botanique digne d'être noté.

Raphanus Raphanistrum L. — Variation à fleurs lilas, particulière à notre région maritime.

Quatre espèces de *Sagina*, dont deux réclament un examen plus approfondi. Les deux autres sont : 1.° le vulgaire *S. procumbens* L., à feuilles ciliées-glanduleuses, état qui n'a jamais été signalé dans cette espèce, toujours parfaitement glabre; 2.° le *S. debilis* Jord., qu'il est difficile de séparer spécifiquement du *S. maritima* Don., bien qu'on l'en distingue aisément par le port et l'absence de rosette radicale permanente.

Nymphæa alba L. à feuilles et fleurs relativement fort petites. — Dans les fossés saumâtres. Forme singulière, variété, peut-être, qui pourrait se caractériser par le sinus de la base des feuilles plus ouvert et les lobes moins obtus.

Lotus hispidus Duf. et *L. angustissimus* L. — Ils croissent mêlés dans les prés salés secs.

Lupinus reticulatus Desv. — Prés secs et non salés.

Epilobium tetragonum L. var. (*E. virgatum* Fries). — Bords des fossés d'eau douce.

Ænanthe crocata L. — Abonde sur les bords de la Leyre.

Juncus Gerardi Lois. — Couvre certains prés salés, quelquefois à l'exclusion de toute autre plante.

Triticum pungens Pers. — Abonde au bord des fossés saumâtres.

Anthoceros lævis L. — Paroi très-humide d'un fossé d'eau douce.

A Lamothe, nous avons trouvé plusieurs plantes très-intéressantes ; les voici :

Serapias cordigera L. — Seule orchidée encore en fleur.

Potamogeton variifolius Thore. — Dans une mare dépendante de la Leyre. En petite quantité et stérile.

Potamogeton rufescens Schrd.

Juncus heterophyllus Duf. — Mares de la Leyre.

Juncus pygmæus. — Sables humides.

Avena Ludoviciana DR. — Bord des chemins. Mêlé en petit nombre à l'*Avena barbata* Brot., et beaucoup moins abondant qu'autour de Bordeaux.

Lycopodium inundatum L. — Abonde dans un réduit plane et assez sec, en face de la gare.

Polyporus sistotremoides Duby. — Bois de vieux pins.

Lorsque par une forte chaleur, dit M. Gassies, rapporteur de la Commission conchyliologique, on parvient à trouver quelques espèces de mollusques qui fuient les rayons ardents du soleil, on doit s'estimer fort heureux et on ne peut pas juger de la richesse ou de la pauvreté des lieux parcourus.

Au milieu des coquilles, quelques-unes rares, que nous avons recueillies au Teich ou à Factures, nous devons d'abord mentionner l'*Helix ponentina*. — Morelet, — trouvée en grande quantité dans cette dernière localité ; puis deux autres coquilles rencontrées dans les fossés du Teich, qui ont offert quelque chose de nouveau pour la faune de la Gironde. Ce sont le *Limnea glabra* et le *Paludina ventricosa*.

1.° *Lim. glabra*, (Buccinum) Muller, est une espèce très-variable dans sa forme, quoiqu'elle conserve un faciès qui la fera toujours distinguer. La variété qui nous occupe et que nous avons reçue sous le nom de *Lim. subulata, Kickx*, dit M. Gassies, est plus petite que le type et ne possède pas de bourrelet intérieur. L'habitat doit avoir fortement contrarié son développement, car les fossés où elle vit, doivent se dessécher une grande partie de l'année.

2.° *Paludina ventricosa* (Dupuy). Nous avons reçu cette espèce de Valenciennes, de notre collègue M. Normand, ajoute M. Gassies, et notre coquille n'est nullement

la même ; aussi, attendrons-nous un plus mûr examen pour lui assigner sa place dans la faune de notre département.

Avant de terminer ce rapport, je dois dire que nous avons trouvé dans les fossés, près de la Leyre, des *Têtards* excessivement volumineux et en très-grande quantité.

Les champs de seigle que nous avons parcouru, étaient couverts d'*ergots*.

A six heures, un banquet réunissait tous les naturalistes qui avaient pris part à la fête, auquel banquet la Société avait invité M. Cuny de Noidans, chef de gare à Factures.

Un seul toast a été porté à M. le Directeur.

La Société rentrait en ville, à 11 heures du soir, satisfaite de sa journée.

Lu et adopté dans la séance générale du 18 Juillet 1855.

Le Président, Ch. Des Moulins.

Le Secrétaire-général, Eug. Lafargue.

Discours de M. Laterrade père, *directeur*.

Messieurs,

Heureux qui connaît les champs, les forêts et les ruisseaux, a dit Virgile (1) dans ses admirables *Géorgiques!* Heureux, ajouterai-je, Messieurs et chers Collègues, ceux qui comme vous, parcourent les campagnes fleuries pour en étudier les riches productions! Voilà déjà quelques années qu'il ne m'est pas donné de partager votre bonheur au jour de notre solennité à laquelle j'essaierai du moins de prendre une petite part, en vous rappelant selon l'usage, quel-

(1) *Géorgiques*, Livre II.

ques-unes des plantes qui ont été recueillies depuis notre dernière fête.

Au mois de Mars dernier, le *Corydalis bulbosa* a été trouvé à Budos,, canton de Podensac (Gironde), par un de mes anciens et bons disciples, aujourd'hui M. le docteur Théry, médecin à Langon, qui nous a envoyé, par M. l'abbé Carros, curé de la même ville et notre correspondant, des échantillons frais de cette plante.

Je me réjouis de devoir cette espèce nouvelle pour notre Flore, au digne fils de celui avec lequel je partageai, en 1802, le premier prix de description dans ce même Jardin à la chaire duquel l'Administration municipale a bien voulu m'appeler.

Le *Corydalis bulbosa* n'est pas la seule plante de sa famille, qui vienne enrichir notre Flore. Dans une excursion que je fis le 14 du courant, à la pépinière départementale, accompagné de quelques amateurs et de deux d'entre vous, MM. J. Comme fils et Anatole Docteur qui s'occupe avec succès de l'étude des *Fumaria* de la Gironde, nous observâmes un grand nombre d'espèces, de variétés et de formes de ce genre. Il n'en pouvait être autrement, puisque des onze espèces ou variétés dont parle M. Docteur, dans sa notice que j'appellerai volontiers monographie des *Fumaria* de la Gironde, dont vous avez voté l'impression dans nos *Actes*, six de ces espèces et une des variétés se trouvent réunies dans la localité que nous visitions.

Dans une précédente excursion que je faisais avec mes élèves, le 19 Avril, en me rendant aux marais de la Chartreuse, nous trouvâmes dans un champ inculte, la variété à fleurs blanches du *Lamium purpureum*, que je n'avais pas encore rencontrée dans un lieu si rapproché de la ville.

Notre honorable collègue, M. Durieu de Maisonneuve, qui a visité tant de localités depuis Juillet dernier, a trouvé

à Pezeu l'*Anthoxanthum Puelii*, et dans le cours de ses excursions, plusieurs autres espèces nouvelles pour notre Flore, entre autres une graminée, *Avena Ludoviciana* DC. qu'il a dédiée à son fils Louis, jeune homme qui donnait les plus grandes espérances. — Cette espèce dont le faciès se rapproche de celui de l'*Avena fatua* avec laquelle on l'avait souvent confondue, est assez commune aux environs de Bordeaux, et comme l'observe M. Durieu dans le mémoire (1) qu'il a publié à ce sujet, elle semble préférer les terrains calcaires aux siliceux.

M. le docteur de Grateloup que nous comptons depuis bien des années dans nos rangs. vient de trouver dans les bois taillis de Saint-Palais, la Digitale pourprée, et dans les bois de Donnezac, à seize kilomètres d'Étauliers, la Belladone, *Atropa Belladona*. — Des échantillons de la première de ces deux plantes, recueillis le 25 Juin 1853, dans la même localité par le professeur d'agriculture, M. Petit-Lafitte, nous furent envoyés par lui, et nous nous empressâmes de vous signaler ce fait le 30 du même mois, alors que vous célébriez la fête à Saint-Emilion (2). L'observation de M. de Grateloup est donc une nonvelle preuve de la spontanéité de cette plante dans le rayon de notre Flore que la Belladone vient enrichir ; car personne, que nous sachions, n'en avait encore signalé le site dans le département.

Mentionnons encore les deux nouvelles cryptogames découvertes sur la vigne malade, *Dothidea vitis* et *Dothidea uvarum*, par notre correspondant M. Louis de Brondeau (3); l'*Agaricus Brondei*, qui lui a été dédié (4) et l'intéressant rapport de notre président, M. Charles Des Moulins, sur les

---

(1) *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, Tome XX, (1854), p. 4.

(2) Discours du Directeur ; *Ami des champs*, de 1823, p. 246.

(3) *Actes de la Société Linnéenne* ; Tom. XX, p. 117.

(4) *Actes de l'Académie*, 1854, p. 315.

résultats botaniques de la 37me fête Linnéenne (1), célébrée à Coutras l'année dernière.

Un mot sur la plus précieuse des plantes exotiques du Jardin de Bordeaux, le *Cycas circinalis*. Ce digne représentant de la végétation grandiose de l'Asie, commença à se montrer dans toute sa beauté, le 8 Octobre dernier, où il fixa l'attention de Son Éminence le Cardinal-Archevêque qui vint visiter le Jardin.

D'après l'état de notre correspondance au 23 Juin courant, nous pouvons espérer que la fête qui nous réunit aujourd'hui, se célèbre aussi à Bazas, à la Teste, dans le département de la Dordogne, à Saintes, à Rochefort, à Saint-Yago de Cuba et peut-être dans les Basses-Pyrénées.

Oui, dans les Basses-Pyrénées, peut-être!..... Puisque nous venons d'y perdre celui de nos correspondants, qui était délégué pour présider à la fête, M. le baron de Vallier, ancien lieutenant du Roi, à Navarrin, secrétaire de notre ancienne section des Basses-Pyrénées, à la présidence de laquelle il avait été appelé depuis la mort du savant Palassou. Ami de l'agriculture et de son pays, M. de Vallier s'en est utilement occupé dans ses derniers jours, et malgré ses quatre-vingt-douze ans. Homme intègre, fidèle à ses convictions, dévoué à notre institution, bon ami, plein de zèle pour les sciences naturelles, il emporte les regrets de tous ceux qui le connurent.

Une autre perte non moins sensible à nous tous comme collègue, à moi comme ami, est celle de M. Clavé, vice-président de la Société en 1826, et dans ces dernières années, correspondant en Algérie où il célébrait notre fête à Hydra.

Je m'arrête.... c'est, Messieurs et chers Collègues, assez longtemps assombrir, par mes regrets, la fête qui nous réunit aujourd'hui. Mais vous le savez, il est du cœur de l'homme d'adoucir les pertes qu'il éprouve en donnant un souvenir à ceux qui partagèrent ses goûts et ses travaux.

---

(1) *Ami des Champs*, 1854, p. 248 et 275.

SÉANCE PUBLIQUE D'HIVER

DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE.

(Mardi 6 Novembre 1855).

Cette séance solennelle, prescrite par l'art. V des Statuts de la Société, et consacrée à la mémoire de Charles Linné, a eu lieu dans la grande salle de l'Hôtel du Musée.

M. le Préfet et M. le Recteur ont pris place au Bureau. On remarquait dans l'assistance, M. Feytit, adjoint de Maire et plusieurs notabilités de notre ville.

M. Ch. Des Moulins, président, a ouvert la séance, à 7 h. $^1/_2$, par un discours sur la riche École forestière, fondée au Pian par l'honorable M. Ivoy, ancien président de la Société d'Agriculture de la Gironde.

M. le D.^{r} Eugène Lafargue, secrétaire-général, a lu le Précis des Travaux de la Société pendant l'année académique qui vient de finir.

Le vénérable directeur de la Société, M. Laterrade père, a présenté le Tableau de la dernière Fête Linnéenne.

M. Anatole Docteur, secrétaire du Conseil d'administration, a lu une dissertation sur les plantes médicinales.

M. le D.^{r} Gustave Méran, membre du Conseil d'administration, a présenté des considérations sur la mission que la science doit remplir dans la civilisation.

M. Cazenavette, archiviste, a lu un extrait du Programme, et la distribution des médailles a terminé la séance.

(Voir page 78).

DISCOURS DU PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Parmi les médailles qui vont être distribuées à nos lauréats, il en est deux qui doivent appeler sur les travaux qu'elles sont destinées à honorer, l'intérêt tout particulier et les plus vives sympathies d'un public éclairé, — la bienveillance et la haute approbation des autorités qui, en acceptant un siége au milieu de nous, rehaussent l'éclat de cette réunion.

Ces deux médailles, Messieurs, vont à la fois et à la même adresse et à deux adresses bien différentes; — à la même, dis-je, car elles sont toutes deux décernées à un travail long et persévérant, — à un travail créé, pour ainsi dire, par l'un des lauréats, car il n'avait ni maître ni modèles pour le conduire au degré de perfection que son intelligence et son goût lui ont fait atteindre; — à un travail entièrement neuf, peut-on dire, en parlant de l'autre lauréat; neuf quant à son objet, neuf quant à son but final, neuf quant à ses moyens de succès dont l'invention et la combinaison sont dues à l'homme respectable qui commence à en recueillir les fruits; neuf enfin, si je ne suis bien trompé, quant au succès lui-même; car tous ceux, jusqu'ici, qui ont tenté une œuvre analogue dans de pareilles conditions, n'ont rencontré, au lieu d'une heureuse aisance, que des déceptions amères et des obstacles impossibles à franchir.

J'ai dit aussi, Messieurs, que nos deux médailles, si bien sœurs l'une de l'autre dans la pensée qui les décerne, suiveraient pourtant des directions diverses. L'une d'elles

ira dans une petite ville du département, encourager un jeune et modeste ouvrier. Je ne vous dirai plus rien d'elle, et vous ne vous en plaindrez pas, car vous allez entendre de la bouche de M. le Secrétaire-général, des détails qui vous mettront en position de juger des mérites du lauréat comme nous en avons jugé nous-mêmes et qui vous engageront, j'en suis sûr, à sanctionner de votre suffrage la décision que nous avons prise à son égard.

L'autre couronne ira chercher la tête vénérable d'un riche propriétaire. Si je me suis réservé la douceur de vous parler de celle-ci, ce n'est pas, croyez-le bien, Messieurs, que j'aie le moins du monde prétendu faire la part du lion au fauteuil de la présidence; mais je n'ai pu prendre un rôle personnel dans l'examen auquel s'est livrée la Commission qui nous a rendu compte des travaux de M. Charles Barrère. J'ai été assez heureux, au contraire, pour voir et admirer moi-même, dans le vaste domaine de M. Ivoy, ce que je voudrais vous faire voir à tous, ce que je prétends du moins vous contraindre, pour ainsi dire, à admirer avec moi sur le simple et rapide exposé des faits. Vous en jugerez même ainsi mieux que je n'ai pu le faire sous le charme d'une hospitalité gracieuse et cordiale, et sous la double impression qu'un si magnifique assemblage de végétaux exotiques produit sur un botaniste, sur un ami passionné des arbres..., quand ils sont à la campagne.

Si je ne m'adressais aujourd'hui qu'à des agriculteurs, il serait bien superflu que je tentasse une esquisse des immenses travaux de sylviculture auxquels s'est livré M. Ivoy dans son beau domaine de Geneste, commune du Pian, canton de Blanquefort, à 15 kilomètres de notre cité. Tous les membres de la Société d'Agriculture de la Gironde, dont M. Ivoy fut le fondateur et longtemps le chef, connaissent ce domaine et ces travaux, soit par eux-mêmes, soit

par les récits de leurs collègues. Il en est ainsi, assurément, pour toutes les personnes qui, en dehors de la Société d'Agriculture, s'intéressent aux progrès de cette mère-nourrice de l'État et de ses deux sœurs, l'Horticulture et la Sylviculture.

J'aurais dû nommer celle-ci la première ; et jamais moment ne fut plus opportun que celui où nous sommes pour exalter son importance, et pour signaler à l'autorité, au gouvernement, l'intérêt immense qui s'attache aux travaux de notre lauréat.

Qu'a-t'il voulu, qu'a-il fait, cet homme vraiment utile, cet excellent citoyen, depuis trente-quatre ans qu'il est devenu propriétaire des 300 hectares de landes que traverse la route de Bordeaux à Pauillac, et que des arbres issus des cinq parties du monde, ont transformés aujourd'hui en une productive et splendide forêt ?

Ce qu'il a voulu, ce qu'il a fait, ce qu'il est du moins en chance très-prochaine d'accomplir, le voici :

Naturaliser en France jusqu'à un certain point, — c'est-à-dire acclimater et cultiver assez bien pour que leur reproduction et leur multiplication soit assurée par leurs propres semences, — toutes les espèces d'arbres forestiers exotiques, auxquels le climat de notre patrie permet d'y prospérer.

S'attacher principalement à obtenir ces bons résultats pour les essences susceptibles de servir aux constructions, et par dessus tout, aux constructions navales.

Étudier, au même point de vue, les essences indigènes, comparer, apprécier la valeur intrinsèque, les aptitudes, les qualités diverses de toutes leurs races, de toutes leurs variétés.

Au résumé, *créer*, — elle est créée et en excellente voie de prospérité ; — *compléter* — elle s'accroît tous les jours,

et se complèterait si la grande entreprise de M. Ivoy et ses trente années de succès étaient connues — je ne dis pas des agents subalternes qui ne peuvent, dit-on plaisamment, que *copier et non lire*, mais des esprits vraiment élevés auxquels sont confiées les destinées de l'État; — *créer*, dis-je, et *compléter* autant que possible, dans la région de la France que les savants regardent comme la plus éminemment favorable aux acclimatations, — une École Forestière digne enfin de ce nom souvent prodigué à des essais étroits, trop incomplets pour n'être pas insignifiants et partant, inutiles.

Oh ! alors, Messieurs, si tout ce qui existe déjà à Geneste était connu, la sympathie de dehors, les encouragements de haut lieu, les accroissements de matière à mettre en œuvre — je veux dire les envois de semences nombreuses et authentiques — tout cela ne ferait plus défaut, comme il en a été jusqu'ici, au laborieux et savant sylviculteur. La reconnaissance publique, qui ne s'inquiète guère d'imiter ce que faisaient les anciens Grecs pour honorer un bon citoyen, mais qui sent tout comme eux ce que vaut un travail utile, lui porterait le tribut de son estime et de ses encouragements. Vous le dirai-je, Messieurs ? je pense bien à autre chose, mais il est inutile que je m'y arrête, car il est des hommes puissants à qui il suffit d'apprendre qu'il y a quelque part du bien à accroître, une justice à rendre, un labeur utile à encourager, pour qu'aussitôt ils prennent à cœur de ne rien délaisser de ces belles attributions du pouvoir.

Mais pardon, Messieurs ; je m'aperçois que je me laisse aller à vous parler vaguement et sous l'impression de mes souvenirs, des beaux travaux de M. Ivoy ; comme si tous, vous partagiez avec moi l'avantage d'avoir pu les connaître et les apprécier. J'ai eu tort, car nous vous faisons ici nos

juges, et il faut bien que je fasse passer sous vos yeux les faits de la cause, je veux dire l'analyse sommaire des moyens d'exécution et des résultats obtenus. J'y viens sans plus vous faire attendre.

Ce fut en 1821 que M. Ivoy se rendit acquéreur des 300 hectares où il n'existe plus aujourd'hui d'espace qui ne soit cultivé, et dont les deux tiers ont déjà été appelés aux bienfaits du drainage. Je reviendrai particulièrement sur ce sujet, car tout le secret des merveilleux succès de M. Ivoy est dans le mode de ce drainage, dont il est l'inventeur.

Toujours est-il qu'il acheta fort bon marché cette vaste terre, et c'était justice, car elle ne promettait pas les beaux revenus qu'il a tirés d'elle, et le cadastre, qui n'a pas mission pour lire dans l'avenir des terrains encore incultes, évaluait alors le revenu d'une partie du domaine à 1 f. 50c et 2 fr. l'hectare.

M. Ivoy, qui pendant une vingtaine d'années, s'était déjà adonné avec ardeur à la sylviculture en Belgique, se mit à l'œuvre. Il se dit que le pin maritime réussisait à coup sûr dans nos landes, et qu'il pouvait par conséquent compter, au moyen de l'élagage de ses semis, sur un premier et assez prochain allègement aux mises dehors que sa fortune lui permettait d'ailleurs de faire.

Il se dit, en second lieu, que la ruine de toute culture dans les landes, doit être attribuée à l'eau qui y séjourne.

En troisième lieu, il avait appris de son expérience déjà longue, que les chênes, même parvenus à une assez forte taille, peuvent être transplantés avec facilité et avantage.

Telles sont les trois bases bien simples de la prospérité du domaine de Geneste. Il fallait, pour les faire valoir, obtenir deux choses : premièrement, le déssèchement d'une propriété fréquemment abreuvée ou inondée d'eaux malfaisantes ; secondement, un guéret de puissance suffisante

au dessus de l'aliosse. Afin de ne perdre ni temps ni argent, M. Ivoy se mit tout simplement à faire les deux choses à la fois, et, contrairement au dicton populaire dont l'avidité de quelques chasseurs a fait pour tous les hommes une si bonne leçon de conduite, il réussit à souhait par le moyen du DRAINAGE A CIEL OUVERT, système simple et puissant, comme le sont toutes les idées bonnes et justes.

Un fossé de deux mètres fut d'abord creusé tout autour du domaine. Une allée de ceinture, creusée de cinquante centimètres, accompagna partout le fossé dont elle fut séparée par une digue de dix mètres de largeur, établie au moyen des terres du fossé et de l'allée; la digue fut plantée d'acacias. Le but et le résultat de cette opération première ont été d'isoler le domaine des grandes landes qui l'entourent, et de préserver les semis de pins du feu qu'on allume souvent dans ces contrées stériles pour en renouveler la végétation.

De cent en cent mètres, le domaine a été coupé du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest par de grandes allées larges de 10 mètres.

Puis les semis de pins et les bois de chênes ont été drainés à ciel ouvert en formant des carrés de 25 ares, séparés par des allées larges de 3 mètres et creusées de 50 centimètres, allées dont les terres ont été portées à la brouette dans l'intérieur des carrés. Le prix de cet ouvrage était de 20 francs pour cent mètres, et le bois extrait couvrait la moitié de la dépense.

Plus tard, les semis de pins ont été renouvelés par des moyens plus perfectionnés et plus puissants. M. Ivoy n'a plus établi pour eux que des planches de 10 ares, larges de 10 mètres, longues de 100, séparées par une allée de 3 m. creusée à 50 centimètres, ce qui porte à 65 centimètres la profondeur du guéret de la planche.

Pour l'École forestière, M. Ivoy a porté les précautions plus loin encore. Les planches n'ont que 8 mètres de large et 50 de long. L'allée, toujours de 3 mètres, donne 20 centimètres de terres de remblai, qui portent à 70 centimètres l'épaisseur de la planche. Trente-deux chênes en taillis bordent cette planche dont le centre est occupé par des arbres de haute-futaie.

Voilà, Messieurs, tout ce que j'ai à vous exposer en fait de moyen d'exécution. Je serais infini si je voulais vous parler avec quelque détail des résultats prodigieux qui sont, ou déjà obtenus, ou manifestement assurés par l'état de vigueur et la croissance rapide des arbres. Je me bornerai à choisir, parmi cette collection déjà si opulente de végétaux arborescents, quelques genres plus remarquables par l'utilité de leur bois ou par le nombre d'espèces que le propriétaire de Geneste en a introduit dans ses cultures, et dont une forte proportion alimente déjà, par ses semences, des pépinières dont l'exportation devient chaque année plus profitable.

M. Ivoy possède plus de douze espèces d'*Érables*, sept espèces de *Bouleaux*; six de *Hêtres*, cinq de *Frênes*, treize de *Noyers*, sept de *Peupliers*, neuf de *Tilleuls*, quatre de *Cyprès*. treize de *Sapins*, plus de vingt espèces de *Pins*, trois *Chênes* d'Afrique, dix d'Europe, vingt-deux d'Amérique.

Vous le voyez, Messieurs, les prédilections de M. Ivoy sont décidément pour les chênes et les pins, et cela parce qu'ils sont les plus utiles des arbres forestiers.

De même, en fait d'arbres d'ornement, dont il possède et multiplie un nombre immense, il a quatorze espèces de *Magnolia*, et c'est eux qu'il préfère, parce qu'ils sont les plus beaux. Il les multiplie, comme les Chênes américains, avec une profusion telle qu'on peut dire sans trop d'exagé-

ration, qu'à Geneste les *Magnolias* et les Chênes d'Amérique remplacent le chiendent de nos guérets ordinaires.

Et maintenant, Messieurs, que vous dirai-je de la vue d'ensemble de toutes ces richesses du présent et de l'avenir ? Rien assurément qui ne reste au dessous de la réalité. Parcourez cette avenue grandiose, de 800 mètres de longueur sur 32 de large, plantée sur quatre rangs, en Pins Pignon, Laricio, du Lord, de Riga, de Chênes, d'Ormeaux et d'autres beaux arbres encore : elle vous conduira à l'élégante et hospitalière habitation du maître. Suivez-la plus loin encore en inclinant vers le couchant ; elle vous mènera à près d'un kilomètre de cette habitation. Dans ce long trajet, vous verrez changer à chaque instant la culture et l'aspect du paysage. Ici, ce sont d'immenses semis de pins maritimes à tous les âges. Là, ce sont des taillis en plein rapport, formés de diverses essences de Chênes américains aux feuilles élégamment découpées, d'un vert brillant pendant l'été, d'un pourpre éclatant quand l'automne va finir. Plus loin, c'est une allée de *Magnolia acuminata* qui, à coup-sûr, n'a pas sa pareille en Europe. Ailleurs, c'est une rangée de *Pinus palustris* au port étrange et raide, aux feuilles longues d'un pied, et qui vous fera croire que vous avez quitté l'Europe pour les savanes marécageuses du Nouveau-Monde. Et puis des massifs de Cèdres, de Sassafras et de Liquidambars, dont les douces senteurs parfument notre tiède atmosphère du Sud-Ouest. Votre attention sera particulièrement captivée par l'École forestière, destinée à devenir un jour le modèle du genre ; car M. Ivoy ne se borne pas, comme tant d'autres, à amasser beaucoup d'espèces, de variétés et de provenances. Il veut arriver à une bonne et exacte nomenclature scientifique de ce qu'il possède ; et c'est dans ce but que, depuis plus de dix ans, il poursuit de ses vœux et de ses efforts la réunion des maté-

riaux d'une véritable *synonymie des Chênes d'Europe*. Il en demande partout des semences ; il en a reçu déjà d'un bon nombre de propriétaires français et de tous les corps savants auprès desquels il a tenté des démarches dans les autres Etats-européens. Le Gouvernement a confié, il y a peu de temps, la direction générale de l'Administration des Forêts à un savant aussi renommé pour son obligeance sans bornes que pour l'ardente affection qu'il porte à toutes les études utiles : espérons que, grâces à sa bienveillante influence, cette source officielle de documents importants ne sera pas fermée à l'établissement de notre compatriote. Espérons aussi que, grâces à la persévérance qui n'a pas manqué un seul jour à ce dernier pendant un demi-siècle de labeurs, il n'en sera pas de la *synonymie des Chênes européens* comme de la *synonymie de la Vigne*, bien plus difficile, il est vrai, — peut-être même impossible, — mais qui, soit dit sans jouer sur les mots, a fini par devenir pour beaucoup d'esprits graves et éclairés, un synonyme de *chimère!*

Un mot encore, si vous le permettez, Messieurs, sur le drainage à ciel ouvert employé par M. Ivoy et que j'ai qualifié de *nouveau*. Ce mot, vous le savez, ne se peut jamais employer dans un sens absolu, car l'Esprit-Saint a dit, il y a déjà trois mille ans, par la bouche de Salomon, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Mais ce qui nous reste abordable, c'est la nouveauté des applications. Le drainage à ciel ouvert est parfaitement connu et employé — *sans son nom* dont nos cultivateurs ne se doutent guère, — dans les terres qui touchent de plus près notre cité ; mais c'est, je me hâte de le dire, dans des conditions bien différentes et qui laissent à M. Ivoy tout le mérite de son application nouvelle à la sylviculture. N'est-ce pas en effet un drainage à ciel ouvert, dans son acception la plus exacte, que le sys-

tème de rigoles profondes qui, dans nos palus de la Garonne, est établi depuis des siècles entre chaque double rang de vignes et la *joualle* qui le sépare de son voisin? J'ai été témoin, cette année, — et vous savez qu'elle n'a pas été favorable aux céréales, — des avantages de cette planche très-bombée et nécessairement bien mieux égouttée : le blé y a rendu près de la moitié plus que dans les terres voisines, semées à plat. — M. Ivoy a eu l'heureuse idée de transporter ce système dans les forêts du terrain de landes, en le perfectionnant, en l'appropriant à une destination nouvelle. C'est ainsi qu'il l'a fait sien, et il en doit être, à notre sens, grandement loué. Nous n'oublions pas cependant que d'autres ont droit à des éloges pour avoir suivi une route déjà battue, quand cette route est bonne; et la Société Linnéenne a fait preuve, cette année même, de son sentiment à cet égard, en faisant connaître au public les éloges qu'elle a donnés à un autre grand propriétaire dont les vastes travaux de drainage n'ont pas le cachet spécial de nouveauté que je vous ai fait remarquer dans ceux de M. Ivoy.

Je serais bien près Messieurs, de céder la parole à M. le Secrétaire--gèneral, si je ne devais, avant de finir, acquitter une dette sacrée en m'arrêtant un instant auprès d'une tombe bien récemment fermée. Tout, dans l'appareil de cette séance solennelle, semble vous parler de Fête, et pourtant la Société Linnéenne ne peut se refuser de vous laisser voir sa douleur. Elle vient de perdre l'un de ses membres les plus anciens et les plus dignes de son affection. Le bon, le pieux Dumoulin, notre archiviste pendant tant d'années, nous a été enlevé par une bien courte maladie, après une chûte dont rien n'avait fait présager d'abord la gravité. Il n'était pas de ces hommes dont les découvertes reculent les limites de la science, mais il la faisait aimer en

apprenant à ceux qui ne la connaissent pas à estimer ceux qui l'aiment. Il n'était pas de ces hommes dont les hauts faits guerriers reculent les limites d'un Empire ; mais il était de ceux dont le grand nombre fait la force des États, parce que leurs humbles et persévérantes vertus attirent sur la patrie les bénédictions du ciel. Que nos lauréats me pardonnent d'avoir retenu quelques instants de plus, suspendues sur leurs têtes, les couronnes que nous leur avons préparées : il est si rare qu'ici-bas une heure de fête s'écoule sans qu'un souvenir de douleur l'assombrisse ! En cédant à celui-ci, en laissant une place à ce regret du cœur, je n'ai perdu de vue ni l'esprit ni l'objet de notre réunion. J'y reviens pour faire ressortir encore une fois à vos yeux, Messieurs, l'importance à venir — sociale et politique — du but que se propose l'honorable sylviculteur dont je vous ai fait connaître les travaux. N'oubliez pas qu'il ne s'agit de rien de moins que de favoriser la production des bois les plus propres aux constructions navales !

Puisque Dieu a donné à la France un glaive auquel on ne résiste pas, la France peut avouer noblement son amour de la paix. La paix ! c'est le commerce et les arts, les sciences et l'industrie. La paix ! ce sont les relations internationales, bienveillantes et continues, auxquelles les océans opposent des barrières qu'une seule voie peut franchir. Hé bien, l'accroissement incessant de la population européenne a forcé l'Agriculture à se faire envahissante : les défrichements ont fait reculer, ont resserré de toutes parts et presque anéanti les forêts qui couvraient jadis, outre les grandes chaînes de montagnes, les vastes plaines ondulées de l'Europe centrale. Au Nouveau-Monde, il en est de même, et comme ses primitifs habitants, on voit ses antiques forêts se retirer, puis s'éteindre, devant la hache infatigable du *pionnier*. Qui oserait promettre que

pendant quelques siècles encore, l'Amérique pourra suffire aux besoins toujours croissants de la civilisation du monde entier ?

Voyons encore cette grande question sur un autre point de vue, et celui-ci est palpitant d'actualité pour nos cœurs français. Quand l'homme veut se construire une demeure stable, la fibre flexible du végétal, solidifiée par le temps, peut remplacer les lourds et inertes matériaux que nous offre la pierre. Mais quand vient à sonner l'heure des combats lointains, le fer et le feu ont beau nous venir en aide : ils ne sauraient suffire seuls à une œuvre que Dieu n'a pas faite la leur ; et alors, d'où s'élanceraient, si ce n'est du sein des forêts, les vaisseaux qui portent au pied des remparts ennemis qu'ils vont escalader et abattre, les canons, les drapeaux et les glorieux soldats de la France ?.

TABLEAU DE LA 38me FÊTE LINNÉENNE,

PRÉSENTÉ A LA SOCIÉTÉ, DANS SA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 6 NOVEMBRE 1855,

Par M. LATERRADE, directeur.

C'était par une belle matinée du mois de Juin, à l'époque où l'été qui vient d'éclore se montre paré des fleurs du printemps, que quelques botanistes inconnus, guidés par le zèle et la reconnaissance, par ce zèle que donne l'amour de l'étude, par cette reconnaissance qu'inspirent les travaux des naturalistes célèbres, se dirigèrent sur la plaine d'Arlac, appelée depuis la terre classique de la botanique bordelaise. Là, après s'être divisés en trois groupes qui explorèrent sous le rapport de ses productions végétales, la sauvage fertilité du lieu, ils s'arrêtèrent au pied d'un saule blanc dont l'ombre s'étendait légèrement

jusqu'au ruisseau qui coulait auprès de ses racines, et c'est là que fut fondée la Fête Linnéenne, cette fête qui, quelques années après, se célébrait dans les Basses-Pyrénées, sous la présidence du savant Palassou ; à Montpellier, sous celle du professeur Delile, à Maurice, ombragée par un camphrier, et au Sénégal, en face du premier caféier qui eût produit dans l'ile.

Mais si le goût de ceux qui aiment à interroger la nature, était satisfait de l'heureuse époque choisie pour la fête, il ne pouvait en être de même de leur reconnaissance, ils la voulaient plus expressive et plus solennelle, et de là cette séance publique, tenue le jour de la Saint-Charles, en mémoire de Charles Linné et qui complète la fête champêtre par le compte qui en est rendu, au sein de la cité, en présence de nos honorables magistrats et de l'auditoire choisi qui vient encourager nos travaux.

C'est de ceux auxquels nous nous sommes livrés le 29 juin dernier, jour de la Trente-huitième Fête Linnéenne, que j'ai à vous entretenir aujourd'hui.

De Bordeaux, la Société et les personnes invitées, parmi lesquelles étaient MM. Borchard et Boyer, lauréats du cours de Botanique de la ville, sont parvenues rapidement au moyen de la voie ferrée, à Facture, où le président, M. Charles Des Moulins, a ouvert les travaux de la journée par le discours du directeur, empêché de se joindre à ses collègues. Les bois de la localité, les bords de la Leyre, etc., ont été explorés avec succès sous le triple rapport de la Botanique, de l'entomologie et de la conchyliologie (1), pendant que le directeur, accompagné de quelques élèves et de quelques botanophiles, visitait l'une des propriétés

---

(1) Voir, *Actes de la Société Linnéenne*, t. XX p. 42 et 43. Mélanges, procès-verbal de la fête.

rurales de M. le comte de Kercado, d'où l'excursion fut prolongée jusqu'à Arlac. — Avant le départ, M. Lagarde, instituteur, correspondant à Martignas, avait déposé quelques fossiles de sa localité chez le directeur.

A Rochefort, plusieurs employés de la marine (1), ayant à leur tête notre correspondant, M. Laporte fils, qui a su concilier les exigences de son service avec ses goûts pour les sciences naturelles, se sont dirigés à quatre heures du matin, vers les prés situés derrière l'hôpital de la marine. Ils se sont divisés en deux sections ; l'une sous la conduite de M. de Rochas, chirurgien de la marine, et l'autre sous la direction de M. Laporte, la première explorant la partie orientale, et la seconde la partie occidentale de la localité, jusqu'à sept heures et demie, au moment où les deux divisions se rencontrèrent au village de Mercille pour y terminer l'excursion du matin. — Celle du soir, contrariée dans sa dernière partie par le mauvais temps, a eu lieu dans l'arsenal même.

Bien que notre correspondant délégué, M. Laporte fils, se livre, vous le savez, à plusieurs branches de l'histoire naturelle, comme son père, notre honorable collègue M. Laporte aîné, lieutenant de l'Ecole des mousses et novices, qu'il a fondée à Bordeaux, il semble affectionner plus particulièrement l'entomologie. Aussi le nombre des espèces d'insectes observées pendant les excursions, se monte-t-il à quatre-vingt-dix-huit, dont vingt-huit appartiennent à l'ordre élégant des lépidoptères. — Nous n'avons pas besoin d'ajouter que dans la famille des sericornes, section des *limebois*, nos collègues n'ont pas

---

(1) MM. de Rochas, chirurgien ; Rondeau, aide-commissaire, Lajoux, Proust et Aze, écrivains.

manqué de trouver le *Lymexylon navale* si connu par les ravages qu'il fait dans les chantiers de la marine.

Cependant, et malgré le peu de temps qu'on a pu y consacrer, la conchyliologie a fourni douze espèces parmi lesquelles une très-jolie du genre gastrochène, que nos observateurs sont parvenus à tirer dans un état parfait de conservation, d'un fragment de polypier.

A Saintes, notre actif et zélé correspondant, M. Marc-Arnauld, accompagné de M. Gonthier, pharmacien, n'a pas manqué de célébrer notre fête, en se livrant à une intéressante excursion dans le pays qu'il affectionne. — Du sommet de ce rocher où s'élève, bâti par les Romains, un capitole devenu plus tard la demeure des comtes de Saintonge, et transformé aujourd'hui en Hôtel-Dieu, il me semble, dit notre honorable collègue, que ma pensée plus libre se dirige plus rapidement vers vous, que la distance est pour ainsi dire anéantie et que nous sommes mieux réunis dans l'esprit d'une même fête.

Nos deux botanistes rencontrent d'abord, une plante assurément fort commune, le fenouil; mais elle leur rappela le fenouil de mer (1), et bientôt, en donnant une plus grande extension à cette idée comparative, l'artémise, que feu notre ami Lesson, secrétaire de notre ancienne section de Rochefort, désigne sous le nom d'absinthe des Santons (2), plante célébrée par Dioscoride et par Galien,

---

(1) *Crithmum maritimum.*

(2) *Artemisia Santonica* Lesson Flore Rochefortine, p. 277. *A maritima* de Linné. Probablement la var. β *suaveolens* De Candolle Prodrome, t. VI, p. 103 et 104; puisque cette variété est l'*A. suaveolens* de Lamarck et l'*A. Santonica* Woodv. Med. bot. t. 123. De Candolle, ajoute que cette variété dont la patrie est inconnue, est souvent cultivée dans les jardins, et il ne parle nullement de l'*A. santonica* de Lesson.

chez les Grecs ; par Martial, Pline et Columelle, chez les Latins.

Parmi les autres plantes trouvées dans l'excursion, nous nous bornerons à citer le *Silene otites*, la jolie linaire de Pélissier, l'alaterne, quatre formes du plantain corne de cerf; sur les rochers, à l'ouest, des capillaires, la petite joubarbe (*umbilicus pendulinus*), la valériane rouge et sa variété à fleurs blanches. — Mais la chaleur d'un soleil tropical fait songer notre correspondant à la retraite, lorsque son compagnon lui propose d'aller visiter au pied du capitole, rue Saint-Maur, un jardin dans lequel on remarquait une végétation ou plutôt un phénomène physiologique des plus curieux, voici le fait :

M. Chasseriaux, propriétaire dudit jardin, et qui mérite toute confiance dans ses assertions, possède un poirier greffé sur franc, de l'espèce poire orange, dont la greffe a été ensuite remplacée par une autre de la variété dite Bergamotte de la Pentecôte. Sur la tige, formée par cette dernière greffe, s'est développé, l'année dernière, un bourgeon si faible qu'il a été cause que tous les autres se sont tournés en fruits, et ces fruits, produits par la tige du poirier bergamotte, étaient tous des poires oranges. Il y a donc ici une alternation de produits et quelque chose qui nous semble tenir de l'assolement. Nous pensons que la question mérite d'être étudiée.

A Manzac (Dordogne), notre honorable correspondant, M. de Dives, qui aurait eu tant de plaisir de se rendre à Bordeaux pour célébrer la fête avec nous, mais qui depuis le départ de son fils aîné pour la Crimée, ne peut se livrer à de longues excursions, s'est borné à en faire deux courtes : l'une le matin, à Villamblard; l'autre dans l'après-midi, à Manzac même, explorant la première de ces loca-

lités sous le rapport de la botanique, et la seconde sous celui des mollusques qu'elle pouvait offrir.

Des plantes intéressantes : l'anthéric liliacé (*anthericum liliago*), si rare dans la Gironde, le laser à larges feuilles (*Laserpitium latifolium*), le *peucedanum parisiense*, dont M. l'abbé Lussac, curé de Blagnac, a enrichi notre Flore, une élégante graminée, la canche flexueuse (*aira flexuosa et montana* de Linné), l'*agrostis setacea*, *etc.*, *etc.*; la lymnée auriculaire (*lymna auricularia*), espèce rare dans le département, ont été les fruits de ces deux courses dues au zèle et à l'activité de l'observateur.

De Bazas, la division linnéenne de cette ville, se dirigea à six heures du matin sur Grignols. Les membres, y compris les deux nouvellement reçus, M. Lambert, procureur impérial, et M. Dubroca, notaire, au nombre de dix-sept réunis dans un omnibus spécial, s'arrêtèrent sur trois points indiqués du parcours, et se séparèrent en deux sections pour explorer les campagnes voisines, qui furent ainsi depuis le matin jusqu'à onze heures, l'objet de six excursions très-riches en plantes dont nous ne pouvons donner ici l'énumération.

A midi, le président, notre honorable correspondant, M. le docteur Ardusset, le même qui nous fit en 1833, le précieux don d'une lettre autographe de Linné, a ouvert la séance par la correspondance du directeur avec la division. On a entendu ensuite les lectures de M. le docteur Dupon et du secrétaire, M. l'abbé Bacca-Nérac, professeur d'histoire naturelle au collége de Bazas.

Le premier avait pris pour sujet : *Sauternes et ses environs*. Aspect du pays, souterrain géologique, son aptitude pour la vigne et à quelles conditions ; plants divers et dominants de ses vignes, principes chimiques et action de

leur vin ; tels sont les points principaux de cet intéressant travail.

Le second, sous le titre modeste de : *Petit essai sur la géologie*, parle à grands traits des espèces de terrains les plus généralement répandus sur la superficie de la France, puis il traite des terrains de la Gironde, de leur formation géologique, des fossiles qui les caractérisent, et examine leurs points de contact ou de différence avec le terrain parisien.

A la fin du banquet, le secrétaire a lu une pièce de poésie pleine d'à-propos, et quelques excursions supplémentaires ont terminé la journée.

Souvent, Messieurs et chers collègues, vous avez comme moi, traversé les plaines fertiles de Gujan, les trois chaines de dunes au sommet aride, séparées par de véritables oasis, et cette plage qu'aux jours des tempêtes, la mer en furie couvre de ses varecs ; vous avez vu, vous avez examiné cette végétation maritime, mais il n'est aucun de nos correspondants qui l'ait étudiée plus habituellement que M. Chantelat, pharmacien à La Teste, et aujourd'hui à Gujan. Aussi, nous annonce-t-il que n'ayant pu faire de longues excursions cette année, il n'a trouvé rien de nouveau.

Nous avons perdu et je vous l'ai annoncé le jour de la fête, le vénérable président de notre division Linnéenne des Basses-Pyrénées, M. le baron de Vallier, et en Algérie notre fidèle correspondant, M. Clavé, pertes auxquelles il faut malheureusement ajouter celle de notre bon et ancien archiviste, M. Dumoulin aîné. — Ainsi point de fête au château de Coslédaà, ni à Hydra, en Afrique. — Seulement à Morlaas, notre correspondant, M. le docteur Bergeret, en mémoire de notre ami, M. de Vallier, et pour célébrer l'anniversaire de la fondation de la Société, s'est livré le 28, à une fructueuse excursion.

A San-Yago-de-Cuba, votre correspondant, mon fils Théophile, qui, en mémoire de la fête que nous célébrons aujourd'hui, a nommé son habitation, Saint-Charles, n'ayant pu réunir le 28 Juin, sous une température de 35 degrés, aucun collègue, aucun amateur, s'est borné à nous envoyer les observations météorologiques faites dans la journée.

Mais pour peu que se réalisent les espérances que nous avons conçues, pour peu que nous parvenions, ce qui a eu un commencement d'exécution ce matin, à concentrer un certain nombre de correspondants sur quelques points de l'Amérique, la Société y verra bientôt s'y renouveler les beaux jours de ses anciennes divisions de la Martinique et de la Guiane française.

CONSIDÉRATIONS SUR LES PLANTES OFFICINALES,

Par M. A. Docteur, secrétaire du Conseil.

Avant les moyens thérapeutiques dont les progrès scientifiques et surtout les découvertes chimiques ont doté notre matière médicale, on avait recours au règne végétal pour le traitement de presque toutes les affections morbides qui affligent l'humanité. Dès la plus haute antiquité, Gallien, Discoride, puis les médecins arabes, cherchaient leurs moyens curatifs parmi les végétaux que la Providence a si libéralement répandus sur la surface du globe. Mais peu à peu leur usage a été abandonné; ils ont été détrônés par les nouveaux agents que la chimie et la minéralogie nous offrirent d'abord avec parcimonie, et que les recherches des savants du commencement de notre siècle ont si abondamment augmentés.

De nombreux et précieux spécifiques sont tombés dans

l'oubli ; ils ne figurent plus dans nos matières médicales ; ils sont abandonnés pour la plupart, et tous le seraient peut-être, si la réputation de quelques-uns n'avait été conservée dans le *peuple*, qui, parmi de nombreuses superstitions et d'absurdes préjugés, a gardé le souvenir d'excellentes formules se perpétuant de génération en génération. Nous voyons quelquefois des charlatans, renoueurs ou guérisseurs, dont l'imposture unie à l'ignorance exploite les habitants de nos campagnes, accomplir des cures étonnantes et que nous ne pouvons souvent contester, et c'est à des remèdes que nous qualifions *remèdes de bonnes femmes*, qu'ils doivent ces succès. Dans lequel des règnes de la nature puisent-ils généralement, presque sans exception, dirai-je même, leurs agents curatifs ? Dans le règne végétal. Leurs aïeux en ont confié le secret à leurs pères qui les leur ont transmis.

Depuis quelques années, nous voyons surgir comme nouvelles découvertes des agents thérapeutiques d'abord portés aux nues, puis bientôt oubliés, brillants météores qui disparaissent pour céder la place à d'autres nouveautés qui auront bientôt le même sort. Presque tous ces agents curatifs sont des remèdes végétaux, connus et abandonnés depuis longtemps et dont le souvenir serait resté enfoui dans les ouvrages de nos anciens auteurs, si le hasard n'avait fait tomber leur histoire entre les mains de quelque ami de l'humanité ou de quelque charlatan qui espère se créer une réputation et trouver le pactole en exhumant des recettes abandonnées, qu'ils offrent comme résultats de leurs travaux et de leurs veilles.

L'engouement de la nouveauté, de la mode, puis-je dire, car malheureusement la médecine a ses modes elle aussi, n'a pas seul contribué à faire accepter, puis rejeter la plupart de ces médicaments végétaux, qui n'ont été le plus

souvent bannis de la matière médicale que lorsqu'une consciencieuse expérience est venue démontrer leur inefficacité dans les affections pour la guérison desquelles on les préconisait. Cependant ces agents médicinaux possédaient ordinairement les vertus qui avaient établi leur renommée, et l'insuccès était dû à des causes qui, je le crois du moins, n'ont pas été assez étudiées.

Je vais énumérer en peu de mots les principales de ces causes, alors que l'importance du sujet exigerait des développements que je ne puis lui donner dans la solennité qui nous rassemble, vu le peu d'instants dont je puis disposer.

Presque jamais les végétaux ne sont recueillis, séchés et conservés, dans des conditions favorables à la présence et à la constante identité de leurs propriétés.

En effet, dans la récolte des plantes destinées aux officines, on n'a nullement égard, en général, à la composition du terrain qui leur fournit non-seulement des sucs nourriciers, mais les fluides qui constituent par eux-mêmes ou tiennent en suspension les principes curatifs que la thérapeutique recherche. Et cependant, comment un végétal qui doit agir sur l'économie à l'aide de ses huiles essentielles, posséderait-il les mêmes propriétés s'il était recueilli dans dans un lieu bas et humide, tandis que, au contraire, une plante mucilagineuse serait récoltée dans un lieu sec? Les ombellifères nous offrent un exemple bien frappant de ce fait : les plantes de cette famille qui croissent dans les lieux marécageux, sont généralement vénéneuses, et celles des endroits secs, carminatives.

L'exposition est donc aussi nécessaire à considérer que la nature du terrain dans la récolte des plantes officinales; et cependant les manouvriers par l'intermédiaire desquels elle s'effectue, ne se bornent plus à les recueillir dans les

lieux où elles doivent s'offrir naturellement à eux ; mais, depuis quelques années surtout, ils ont pris l'habitude de semer, n'importe dans quelles conditions, les espèces qu'ils doivent récolter l'année suivante ; et non-seulement ils placent à des expositions et dans des terrains défavorables les plantes du pays, mais encore ils cherchent à acclimater des espèces, qui peuvent sans doute croître dans nos contrées, mais ne peuvent y développer les propriétés qui les font recommander. On conçoit facilement dès-lors l'insuccès que peuvent éprouver les médicaments végétaux pendant certaines périodes de temps, surtout si l'on considère l'influence atmosphérique, qui durant telles années, est favorable au développement des huiles essentielles, par exemple, tandis que l'année suivante, les variations de la température viennent enrayer leur développement.

L'époque à laquelle les diverses plantes sont récoltées influe également sur la force de leurs propriétés. Tout le monde sait que les racines émollientes, telles que la Guimauve, doivent être recueillies au Printemps ou à l'Automne, alors qu'elles sont gorgées des sucs mucilagineux qu'elles tiennent en réserve pour la végétation estivale. Les plantes toniques, au contraire, doivent être cueillies au moment de leur floraison, pendant les chaudes journées de l'Été ; car c'est alors que les huiles propres ont atteint le degré le plus complet d'élaboration.

Personne n'ignore que la récolte des plantes officinales doit être opérée par un temps sec, parce que l'humidité, malgré tous les soins apportés à la dessication, tend toujours à la décomposition des tissus organiques. Quant à la conservation, le but que doit se proposer l'herboriste est de soustraire les végétaux à l'influence atmosphérique et de les préserver des divers acarus, ainsi que du contact de la poussière.

Combien existe-t-il d'herboristes ayant égard à ces principes élémentaires de l'herboristerie ? Bien peu malheureusement. Et cependant l'observation de ces préceptes aurait une grande influence sur l'efficacité de l'emploi des plantes officinales qui rendent déjà de précieux services à la thérapeutique et qui sont appelés à en rendre de bien plus importants encore.

Il est aussi une faute que l'on commet souvent et qui tient plutôt à l'éducation botanique des marchands qu'à leur manque d'attention. En effet, au lieu des plantes désignées, combien de fois ne reçoit-on pas des espèces congénères, ayant à peu près le même facies, et le plus souvent, il est vrai, possédant des propriétés analogues, mais rarement au même degré. — Heureux encore lorsque la méprise n'est pas poussée plus loin.

Quant aux falsifications, longue serait la liste des diverses fraudes, que l'on ne saurait trop flétrir et qui rendent l'usage des plantes officinales si incertain. Quand on songe que la feuille du chêne se livre généralement à la place de celle du frêne, on se demande où s'arrêtera la mauvaise foi.

Si nous avons un vœu à émettre, c'est que le législateur prenne de sévères mesures pour mettre un terme à un abus des plus graves. Quelques herboristes et droguistes, confiants dans l'immense savoir médical que leur a conféré l'habitude d'écorcher quelques mots latins en lisant les étiquettes de leurs marchandises, ne se contentent pas de les falsifier, ils ordonnent à tort et à travers l'emploi de leurs simples et de leurs drogues, oubliant que leur suffisance peut coûter la vie à leurs semblables et que le droit de faire des ordonnances est réservé à ceux que les études et l'expérience ont rendu dignes d'exercer le sacerdoce de l'art de guérir

A. Docteur.

QUELQUES

CONSIDÉRATIONS SUR LES SCIENCES.

Il est pour les populations des villes, deux saisons de durée très-inégale : l'une pendant laquelle chacun veut goûter le repos ou les charmes de la villeggiature ; l'autre qui ramène aux labeurs d'une vie commune, les habitants qu'avaient éparpillés voyages et loisirs. C'est vers le renouvellement de cette dernière, qui comprend l'année académique, que les associations d'hommes d'étude convient habituellement un public d'élite, à venir entendre le programme et l'exposé de leurs travaux.

Quelle que soit dans ces réunions solennelles, l'importance ou l'exiguité des résultats, nous pouvons constater une tendance heureuse à produire devant les majorités, les recherches de quelques-uns. C'est qu'il n'est plus permis de travailler seulement pour soi : tel est du moins le sentiment qui, chez les hommes de science particulièrement, domine aujourd'hui.

Si nous comparons, à ce point de vue, l'histoire du passé avec celle du présent, nous remarquons de notables différences.

La verité semble, pour l'homme, habiter derrière de sombres nuages. Tout en conservant son caractère de lumière divine destinée au monde de l'intelligence, elle échappe aux courtes vues, et n'éclaire que l'observateur patient et perspicace. De là, le besoin, pour en recueillir les faibles clartés, de grouper et d'associer les efforts de plusieurs : de là, l'origine des sociétés savantes.

A ses premiers jours, la Science se résumait en un petit

nombre de données générales, dictées par Dieu lui-même, venant se dévoiler à l'œil humain ; et cette révélation est constatée par les religions les plus anciennes qui constituent, chez chaque peuple, le premier et quelquefois l'unique chapitre des notions scientifiques.

La lumière éclairait alors vivement l'humanité, placée près du foyer d'émergence ; puis, elle fut livrée aux générations successives qui semblables aux coureurs desquels parle Lucrèce, devaient, de siècle en siècle, se transmettre le flambeau qui leur avait été remis.

Ce furent ou des élus de Dieu, ou des hommes plus intelligents que leurs frères, qui se constituèrent les gardiens du dépôt sacré, menacé peut-être, sans leurs soins, de disparaître à travers l'obscurité des âges. Prêtre et savant furent synonymes, et c'est au sein même des religions, qu'eurent lieu les premiers développements des sciences.

L'espèce humaine, alors condamnée à dépenser toutes ses forces vives pour l'établissement de sa vie matérielle, devait être dirigée par une puissante autorité. Aussi, pour mieux assurer cette dernière contre les envahissements du dehors, les prêtres ou les premiers savants s'enveloppèrent de mystère, et ne dûrent se servir que d'une langue hiéroglyphique. La Science restait alors un fruit mystérieux que l'humanité n'était pas de longtemps destinée à cueillir : il fallait, à l'arbre symbolique, une culture laborieuse et des siècles nombreux, pour qu'il pût développer et mûrir ses inépuisables récoltes.

A une époque moins éloignée, les instincts de curiosité qui se trouvent au fond de l'être humain, éveillèrent un grand nombre de chercheurs qui luttèrent courageusement, pour pénétrer au delà des murailles de la Science ; et à travers les brèches qu'ils pratiquèrent, il dût s'opérer une diffusion relative des notions antérieurement acquises.

Toutefois, ces dernières restèrent longtemps bien limitées. Les adeptes nouveaux adoptèrent les habitudes qu'ils avaient un moment troublées; et c'est ainsi que la *franc-maçonnerie scientifique*, tout en s'agrandissant de siècle en siècle, ne cessa pas de se tenir isolée des masses. Les études sérieuses exigent en effet le calme du cabinet, ou la retraite du cloître; dès-lors ne soyons pas surpris si, près de nous encore, les élaborations et la langue du savant se maintiennent énigmatiques.

C'est d'hier que sont ouvertes les portes du sanctuaire : Nous devons nous heurter contre les débris des vieux âges. La Science est comme emmaillotée dans les langes du passé, desquelles elle ne se dégage qu'avec lenteur; puis, l'étendue de son domaine et des avenues qui le parcourent, est si considérable, que les plus habiles mêmes n'évitent pas toujours de s'y égarer. Aussi, rien de moins étonnant que de voir aujourd'hui, les hiéroglyphes remplacés par un langage également plein de confusion et d'obscurité, en raison même de son étendue, parfois de sa nouveauté. — Et, sans qu'on puisse accuser personne de mauvais vouloir, il faut reconnaître que les difficultés de la langue des sciences, leur sont très-préjudiciables.

La faute en est-elle à la multiplicité des objets à examiner et à préciser? Il faudrait se hâter d'écarter les matériaux qui forment double emploi, puis mettre un ordre sévère dans l'arrangement de ceux que l'on conserve. C'est trop exiger des vulgaires courages, et ce sont les plus nombreux, que de les recevoir au vestibule de la Science, dans un chaos de dénominations rudes, barbares et souvent insignifiantes.

Sans doute, il est indispensable de créer un nouveau vocabulaire pour étiqueter ces pierres, ces animaux, ces plantes qui augmentent chaque jour le mobilier connu du

globe ; mais, est-ce réussir que de forger avec de vieux débris, des mots à peu près impossibles ?

S'il ne s'agissait que de nommer d'inutiles roches ou bien quelque animal antédiluvien, personne ne s'en inquiéterait, ni ne songerait à quereller le kakoxène, l'argyrithrose, ou le *Labyrinthodon pachygnatus*. Mais on frissonne en entendant nommer, avec la même étrangeté, des minéraux usuels, des animaux que nous utilisons, des fleurs qui s'étagent sur nos croisées : ainsi la smithsonite et la sidérose ; les *triticum*, *mesembryanthemum*, *streptocarpus*, *gompholobium*, etc.

Pendant une nuit de sommeil, un malicieux génie est-il venu nous prendre et nous emporter dans les siècles du passé ? Les savants d'aujourd'hui jalouseraient-ils le rôle de ces monstres allégoriques qui gardaient les fruits d'or du jardin des Hespérides ? — Il n'en est rien ; mais alors quelle est la cause de cette apparente barbarie ?

La Science est une fée qui, malgré son grand âge et la rudesse de ses allures, possède des séductions irrésistibles pour qui a su résolûment gagner ses faveurs. Tel qui avait cru jouer en observant des animalcules ou l'arrangement de quelques brins de mousse, est peut-être fatalement désigné pour donner sa vie à des observations microscopiques.

Que la passion scientifique s'empare ainsi d'un homme et le transforme, il se fera dans son existence une façon d'isolement qui le séparera du vulgaire, et ne lui permettra guère de communiquer avec ce dernier, dans une langue claire et largement intelligible ; et c'est là ce qui arrive aux plus nombreux.

La faute en est un peu à notre époque, pendant laquelle la Science a besoin d'être analytique. Les travailleurs divisent, dissèquent et divisent toujours, sans opérer une synthèse, sans faire jaillir des faits observés l'étincelle qui pourrait éclairer les parties obscures et inexplorées.

Une Science aussi vaste que celle d'aujourd'hui, et qui

s'étudie en un nombre considérable de chapitres, que ne relie aucune cohésion, doit naturellement offrir la même incohérence dans la langue qui subit ses empreintes, et c'est à notre sens, une des causes les plus puissantes de confusion.

Est-il permis d'espérer une amélioration prochaine?

En même temps que les investigations n'épargnent aucun détail, l'ambition d'obtenir des applications pratiques leur donne depuis peu, une direction nouvelle. Les Savants sont assaillis par des sollicitations pressantes qui ne permettent plus, comme autrefois, de s'isoler dans un cercle de satisfactions individuelles. L'Astronome est obligé de quitter les cieux pour donner des renseignements météorologiques, le Géologue, après avoir promené son imagination dans un monde fantastique antédiluvien, ne dédaigne point d'indiquer le gisement de minerais à exploiter; le Botaniste apporte ses précieux enseignements à l'agriculture et vient apprendre à l'horticulteur la façon de vivre des fleurs, et la distribution géographique de leurs espèces. Personne, en un mot, ne veut rester improductif; et dès-lors, une langue usuelle, intelligible, peut, dès demain, remplacer celle d'aujourd'hui. Puisse-t-il en être ainsi! car la Science est appelée à être distribuée à tous. Remercions donc les travailleurs qui, au lieu de garder à leur profit les résultats de longues et pénibles recherches, s'empressent de les donner généreusement.

Ainsi, devenue essentiellement utilitaire, la Science est-elle menacée de perdre la grandeur de son caractère divin? — Ce n'est jamais déroger que d'être utile. — Elle sera toujours comme cette échelle de la vision de Jacob, qui faisait communiquer la terre avec les cieux. Ce sont les savants que Dieu a chargés d'en parcourir les échelons, et d'être les médiateurs entre la vérité et l'ignorance, la lumière et les ténèbres, le ciel et l'homme.

G. Méran, *D.-M. P.*

PROGRAMME

DES RÉCOMPENSES ACADÉMIQUES

PROPOSÉES PAR LA SOCIÉTÉ,

Pour les années 1856 et suivantes.

L'histoire naturelle et ses applications aux arts utiles principalement à l'agriculture, tel est le cadre des travaux de la Société Linnéenne.

Toujours disposée à recevoir toutes les communications qui peuvent lui être faites sur ces objets divers, et à les récompenser selon leur mérite, la Société a cru néanmoins devoir préciser davantage les questions sur lesquelles elle appelle plus particulièrement l'attention des naturalistes et des agriculteurs.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE NATURELLE PROPREMENT DITE.

I.

Conchyliologie.

Le catalogue raisonné des coquilles fossiles de la Gironde n'a pas encore été fait avec assez d'étendue. Des découvertes nouvelles le rendent nécessaire. Les détails et les descriptions données par divers auteurs laissent à désirer sous

le rapport du nombre et des espèces qui existent dans nos terrains tertiaires.

La Société Linnéenne désire un ouvrage qui rappelle ce qui a été déjà signalé et qui y ajoute ce qui a été découvert depuis.

PRIX : *Une Médaille d'argent grand module.*

La Société encouragera les collections de Mollusques et coquilles de notre littoral, particulièrement celles du bassin d'Arcachon. Elle récompensera également les observations et catalogues faits sur cette branche de l'Histoire naturelle.

II.

Botanique.

A. — Les chênes de l'Europe occidentale ont été peu étudiés et sont généralement mal connus. On suppose que la France, le Sud-Ouest en particulier, en récèle plus d'espèces qu'on n'en a reconnues jusques à ce jour. En conséquence, la Société propose pour sujet du prix de Botanique qu'elle décernera en 1857 :

« Un travail complet sur les chênes de la région du Sud-Ouest de la France, les Basses-Pyrénées comprises. »

Déterminer et fixer rigoureusement les espèces d'après des caractères positifs et invariables, déduits principalement de l'analyse des organes floraux, en général trop négligés, de ceux surtout de la fleur femelle. Soumettre chaque espèce à une diagnose latine, comparative, basée sur les caractères purement botaniques, mais suivie d'une description étendue où figureront, avec tous les développements nécessaires, l'ensemble des caractères, tant botaniques que forestiers.

A la suite de chaque espèce typique, seront classées et décrites les variétés constantes et mentionnées des formes locales. On fera connaître pour chacune d'elles les époques de floraison et de foliation, et on notera le degré de température moyenne sous lequel ces évolutions se produisent.

On se livrera à des observations critiques, à des travaux rigoureux de synonymie, qui auront principalement pour objet les espèces ou variétés indiquées dans les Flores générales ou locales de la France, ainsi que dans les ouvrages de MM. Tenore, Grisebach. Moddiges, Webb, etc. On recherchera si certaines formes du Sud-Ouest ne se rapportent pas à des chênes déjà décrits ou mentionnés par ces auteurs. Les faits historiques qui méritent d'être recueillis trouveront également place dans ces observations.

On terminera par des études sur les fibres ligneuses de toutes les formes observées et on donnera le tableau comparatif de la densité de leur bois. Enfin, on entrera dans quelques détails sur la qualité et la valeur de ces bois, leur emploi dans l'industrie, leurs usages dans les localités.

On tiendra compte aux auteurs des recherches organogéniques auxquelles ils se seront livrés sur les causes qui, dans l'ovaire des chênes, déterminent le développement d'un seul ovule et l'avortement constant de tous les autres.

Des figures analytiques, nécessaires à l'intelligence du texte, accompagneront les mémoires déposés.

Prix : *Une Médaille d'or.*

B. — La Société Linnéenne, considérant qu'il est d'une utilité incontestable pour le département de la Gironde et pour la science botanique en général, que le recensement de toutes les productions végétales de notre région soit

aussi complet que possible, décide qu'il sera accordé dans la séance publique de 1856, à l'auteur du Catalogue des plantes spontanées de l'un des arrondissements suivants : Libourne, Lesparre, Blaye.

Une Médaille d'argent.

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE NATURELLE APPLIQUÉE.

Agriculture.

Pour peu qu'on examine la grande quantité des plantes indigènes que l'agriculteur s'applique à détruire pour assurer ses cultures, on est surpris de l'apparente inutilité d'aussi nombreux végétaux.

Des essais ont été déjà faits pour faire servir des plantes actuellement nuisibles. Il serait important de rechercher méthodiquement les espèces qui promettent le mieux d'être profitables et d'indiquer les modifications que la culture devra leur faire subir pour obtenir les avantages demandés.

Dans le but de stimuler à cette étude, la Société Linnéenne propose la question suivante :

Faire connaître quelles sont, parmi les plantes indigènes du département de la Gironde, les espèces actuellement nuisibles, ou tout au moins sans usage, qui peuvent le mieux être utilisées.

En même temps qu'on indiquerait les ressources à demander à ces plantes, préciser les essais à tenter et les améliorations que l'on devra chercher à obtenir dans la culture.

Une médaille d'*argent* sera décernée en 1856 au meilleur mémoire qui aura été envoyé sur cette question.

TROISIÈME PARTIE.

RÉCOMPENSES ACCORDÉES.

I.

M. Ivoy, membre correspondant de la Société Linnéenne, a fondé sur sa propriété du Pian une école forestière remarquable par le nombre des espèces indigènes et exotiques qui y sont réunies.

Voulant témoigner au fondateur de ces importantes cultures, combien elle attache de prix aux merveilleux résultats qu'il a obtenus, la Société accorde à M. Ivoy la plus haute récompense qu'elle avait à décerner cette année :

Une Médaille d'argent grand module.

II.

La Société a nommé une Commission chargée de visiter une collection d'oiseaux du pays appartenant à M. Barrère, peintre décorateur, à Cadillac-sur-Garonne.

Cette collection se compose de 230 individus représentant environ 180 espèces, avec une série de 80 à 90 nids garnis de leurs œufs.

Rarement on a vu des formes aussi pures et des poses aussi naturelles que celles que M. Barrère a donné aux oiseaux que la Commission a examinés.

La Société Linnéenne, dont le but est de populariser le goût des sciences naturelles si propre à moraliser ceux qui s'y livrent, accorde à M. Barrère, pour ses collections d'ornithologie et d'ovologie :

Une Médaille d'argent.

III.

M. Jaudoin, peintre décorateur, à Bordeaux, s'occupe avec zèle de malacologie depuis plusieurs années.

Nous lui devons la découverte de l'animal de la *Testacella Maugei?* (*Variet. Burdigalensis*), puis deux individus sénestres de l'*Helix Carthusiana* Muller.

M. Jaudoin possède, en outre, une belle collection conchyliologique d'espèces indigènes, où il a rassemblé une foule d'Hélices remarquables par leurs anomalies.

La Société accorde à M. Jaudoin :

Une Médaille d'argent.

IV.

Une Commission s'est rendue chez M. Malivert, médecin adjoint, à la Maison de Santé du Bouscat, pour examiner une collection d'oiseaux exotiques vivants. Cette collection entièrement composée de granivores, offre soixante individus avec la reproduction de plusieurs espèces rares.

La Société Linnéenne, prenant en considération la difficulté vaincue, et l'avantage qu'il y aurait à étudier ainsi les mœurs des oiseaux, décerne à M. Malivert :

Une Médaille de bronze grand module.

QUATRIÈME PARTIE.

FORMALITÉS A REMPLIR POUR OBTENIR LES RÉCOMPENSES ACADÉMIQUES PROPOSÉES PAR LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE.

Tout mémoire, se rapportant à l'une des questions posées dans ce programme, devra être adressé au Secrétaire-Général, *au plus tard le* 31 *Août*, avec une épigraphe reproduite sur un billet cacheté, renfermant le nom de l'auteur.

Pour les simples communications de découvertes en fossiles, plantes, animaux, etc....., il devra être adressé à la Société au moins un échantillon de l'objet découvert, avec tous les renseignements capables de la bien fixer sur la réalité et sur le mérite de la découverte.

Enfin, la Société invite les personnes qui ont fait quelques travaux en histoire naturelle, quelques applications nouvelles et utiles de cette science à l'agriculture ou aux arts, de vouloir bien lui en donner connaissance, afin qu'elle puisse les récompenser et les répandre le plus possible dans l'intérêt général.

Délibéré et arrêté, en séance générale, à Bordeaux, hôtel du Musée de la ville, le 24 Octobre 1855.

CHARLES DES MOULINS, *Président.*

J.-F. LATERRADE, *Directeur.*

EUG. LAFARGUE, *D.-M., Secrétaire-Général.*

DISCOURS

Prononcé par M. B. CAZENAVETTE, Vice-Président,

AUX

Obsèques de M. J. DUMOULIN, archiviste,

Le 12 Septembre 1855.

MESSIEURS,

Nous sommes venus accompagner à sa dernière demeure un collègue dont les vertus solides ont été si souvent appréciées par nous tous. Livré pendant de longues années aux fonctions modestes, mais si honorables, d'instituteur de la jeunesse, M. Dumoulin offrait à ses élèves le modèle de l'homme de bien, exact à remplir tous les devoirs de son état, le modèle du chrétien attaché fermement à sa religion et la pratiquant avec sincérité, ferveur et modestie; enfin, celui d'un bon père de famille, qui trouve auprès de son épouse et de ses enfants ses jouissances les plus douces.

Aimant les sciences naturelles avec ardeur, M. Dumoulin était parvenu à former des collections intéressantes, qu'il agrandissait chaque jour, et qui lui procuraient les plus agréables distractions après les travaux si pénibles de sa profession. C'étaient pour lui des plaisirs toujours nouveaux que l'observation des plantes, des coquilles, des minéraux; car, partout, il retrouvait et reconnaissait avec admiration la main puissante qui a donné naissance à toutes les merveilles de la création. Il voyait dans les phénomènes de la nature la manifestation de la sagesse et de la bonté divines, et il trouvait dans ses études de nouveaux motifs pour se fortifier dans sa foi, toujours si vive, toujours si pleine.

Membre de la Société Linnéenne depuis plus de vingt-cinq ans, il a constamment donné l'exemple de l'assiduité aux séances, du dévouement à notre Compagnie; et, dans les fonctions d'archiviste, qu'il remplissait depuis longtemps, il a toujours apporté cet esprit d'ordre, d'exactitude, de régularité qui le caractérisait pour tous les autres actes de la vie ordinaire.

Je ne vous parlerai pas de sa bonté que vous connaissez tous. Jamais il n'est sorti de sa bouche un mot qui pût faire de la peine à personne; jamais il n'a laissé échapper l'occasion de faire plaisir à quelqu'un de nous. Toujours bon, toujours empressé à se rendre agréable à ses collègues, il avait su se faire aimer de tous. Jugez par là du vide qu'il laisse parmi nous et des regrets que nous cause une mort imprévue.

Oui, mon bon M. Dumoulin, votre souvenir vivra toujours parmi nous, et, du sein de Dieu, qui, je le pense, vous a déjà récompensé, vous pourrez voir combien vous étiez cher à nos cœurs.

Puisse cette assurance apporter quelque adoucissement à la douleur si vive et si légitime de votre famille éplorée, de cette famille intéressante où se perpétueront les vertus dont vous lui avez montré la pratique dans tout le cours de votre vie !

DISCOURS

Prononcé par M. Ch. Des Moulins, Président,

AUX

Obsèques de M. J.-F. LATERRADE père,

Fondateur et Directeur de la Société Linnéenne,

Le 1er Novembre 1858.

Messieurs,

« En présence de cette croix, — dans cette enceinte sacrée où je ne voudrais entendre que des voix autorisées pour la doctrine et l'enseignement, une loi que je ne puis méconnaitre me contraint à parler au bord de la tombe où va descendre un maître vénéré, un ami, un modèle, un père pour tous les hommes au nom de qui j'élève la voix dans ce redoutable moment.

« La Société Linnéenne de Bordeaux, qu'il a fondée il y a quarante ans, de concert avec ce bon Dargelas qui repose aussi à quelques pas de nous, — la Société Linnéenne est frappée aujourd'hui du coup le plus douloureux qui la puisse jamais atteindre : elle porte aujourd'hui le plus grand deuil de sa carrière, quel que soit le nombre des jours qui lui sont réservés.

« Bientôt — car, *ici*, le temps ne se mesure pas, — bientôt, et dans une autre enceinte, et devant un auditoire qui sera en grande partie le même, j'essaierai d'accomplir une des portions de la tâche bien lourde et bien douce à la fois qui m'est imposée. J'essaierai de rendre à l'homme de science, l'hommage qui lui est dû. Je dirai ce qu'il a fait et

de quelles sueurs il a fécondé le sol du labeur intellectuel, alors que seul pour ainsi dire dans notre grande cité, il entretenait presque caché sous la cendre, ce foyer d'étude, ce goût des sciences physiques et naturelles, dont l'activité n'a pû se développer que lors de la création des Facultés.

« Mais aujourd'hui dans ce jour d'angoisse et de larmes, je ne puis ni ne veux vous montrer, en M. Laterrade, l'homme académique ; je ne vous parlerai pas même de ses qualités, qui pourtant furent si nombreuses et si aimables... J'ai bien assez à faire de vous entretenir de ses éminentes vertus ! Couché dans ce cercueil, il ne possède plus rien ici-bas que ce trésor acheté par tant de souffrances, trésor inestimable et qui, — c'est la douce et ferme confiance de nos cœurs, — le rend en ce moment plus grand, plus puissant, plus fortuné que nous tous !

« Ah ! Messieurs, quel grand œuvre que celui d'un tel édifice de mérites presque ignorés du monde, de vertus dérobées à ses regards et poussées si près de la perfection ! Quelle persévérance, — les trois-quarts d'un siècle ! — sans que jamais elle se soit lassée ou démentie dans la fidélité qu'il avait promise à Dieu, dans l'amour qu'il avait voué à sa famille, dans le labeur incessant qu'il s'était imposé pour la soutenir, dans l'ardeur qu'il portait aux travaux dont se composait la chaîne de ses devoirs !

« C'est déjà beaucoup assurément que cette fidélité pratique, constante, universelle de tout ce que doit un honnête homme, un chrétien à son Créateur et à ses semblables. Mais ce n'est après tout que satisfaire à la stricte obligation de chacun ; et si l'homme a droit à l'estime quand il a accompli tout son devoir, il n'a pas droit pour cela à être distingué de la foule.

« Mais Dieu avait demandé bien plus à cette âme d'élite,

à cette âme privilégiée dont il se plaisait à être lui-même la force, et dont il a permis que personne ne partageât avec lui le soin de la récompenser en cette vie.

« Les biens de la terre ne lui furent pas départis. Il accepta courageusement cette noble gêne et la porta avec dignité pendant la très-majeure partie de sa vie. C'était là la première épreuve de sa soumission à la volonté de Dieu. Il exploita joyeusement aux yeux de tous, pour élever ses enfants et soutenir sa mère, les biens de l'intelligence dont la Providence l'avait enrichi, et Dieu seul était le confident et le consolateur des difficultés, des souffrances et des peines que lui coûtait sa rude tâche.

« Un jour vint où sa vertu déjà solidement affermie par l'épreuve, sembla lui avoir mérité un adoucissement bien juste aux fatigues d'une position si longuement laborieuse. En 1830, la direction du Jardin des Plantes fut retirée à Dargelas et offerte à l'homme que ses droits acquis et ses travaux spéciaux rendaient seul apte à remplacer ce respectable vieillard.

« Une telle place, évidemment, devait être le point de mire de sa juste ambition. Elle récompenserait ses travaux, apporterait quelque aisance dans sa jeune famille, le placerait au milieu des objets de ses études chéries, en un mot, comblerait tout ses vœux,

« Mais un cœur inflexiblement droit et juste ne peut prêter l'oreille à la voix des intérêts les plus légitimes, qu'après avoir examiné, — non devant les hommes, mais devant Dieu, — si d'autres intérêts que les siens ne resteraient point en souffrance tandis que le bonheur entrerait dans sa famille. Dargelas n'avait pas demandé qu'on le mit à la retraite; il n'avait pas résigné volontairement son emploi.

« Laterrade ne crut pas qui lui fût permis d'accepter une position dont le bienfait lui était offert contre le gré de celui qui l'occupait. Il refusa la place et reprit ses rudes travaux.

« Certes, il ne se pouvait pas qu'on ne lui rendît enfin justice quand l'exquise délicatesse de sa conscience lui permettait de l'accepter : il attendit..... il attendit et travailla *quatorze ans*, Messieurs ! Le savant et regrettable Gachet mourut dans la force de l'âge, quand déjà le bon Dargelas s'était éteint dans la retraite. L'administration municipale jeta de nouveau les yeux sur celui dont les droits avaient tant acquis en force et en mérite ; et lui, n'apercevant plus de trace d'une compétition qui pût alarmer la susceptibilité la plus délicate, se laissa donner ce qu'il avait désiré comme un bonheur..., ce qui devenait désormais nécessaire à ses besoins les plus pressants.

« C'est ici que commence la dernière phase, la phase héroïque de la vie du grand chrétien qui vient d'abandonner sa dépouille usée à la terre. J'ai parlé de besoins ; ils étaient réels. Les forces du père de famille ne suffisaient plus à ces courses incessantes, en toutes saisons et par tous les temps, que nécessite l'exercice du professorat à domicile. Un travail continu, mais dans un cercle restreint, et les excursions botaniques, dont les plus lointaines lui devenaient déjà pénibles et difficiles, c'en était désormais bien assez pour occuper utilement son zèle et l'activité de son esprit, pour satisfaire à sa soif du devoir. Il entra enfin dans cette maison qui devait être pour lui l'asile d'un repos utilement occupé, d'un bien-être vaillamment acheté ; — dans cette maison d'où il vient de sortir pour la dernière fois ; — mais la souffrance physique, continuelle, aigüe, progressive, y entra avec lui.

« Laterrade comprit le sens et la portée de la visite d'un

pareil hôte. Son admirable soumission à la volonté de Dieu allait entrer dans son plein et sublime exercice. Le labeur caché de la souffrance allait remplacer pour lui l'activité laborieuse de la vie du dehors. Ses forces l'avaient mené jusqu'au seuil de la demeure où elles cesseraient d'être indispensables à ses filles chéries. Désormais elles s'amoindriraient chaque jour, tandis que la douleur physique s'accroîtrait chaque jour aussi jusqu'à devenir, — vous le savez presque tous, Messieurs, — jusqu'à devenir pendant des mois, pendant des années entières, pour ainsi dire intolérable aux plus fiers courages.

« Le sien ne faiblit pas un instant. Dieu en avait ainsi disposé : le pieux martyr se soumit, adora, remercia, et attendit en paix, le sourire sur les lèvres, qu'il plût au Seigneur de lui dire : « Bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton maître ! »

« Messieurs, je n'ai rappelé devant vous qu'un trait de l'admirable vie de celui que nous pleurons ; il m'a paru suffire à le peindre tout entier, car il suppose et renferme l'exercice continu de toutes les vertus pratiques dont je ne vous ai pas rappelé le détail. Avant tout, une Foi forte et profonde : si la Foi n'est tout ensemble l'un et l'autre, elle ne peut être une Foi pratique, et la Foi, sans les œuvres, est morte et comme absente. Laterrade fut donc, toute sa vie, un chrétien fidèle, pratiquant, fervent.

« Une confiance en Dieu, qui ne s'est jamais démentie. C'est là la vertu surnaturelle qui porte le nom d'Espérance, et qui produit cette soumission parfaite, absolue à la volonté divine, dont M. Laterrade nous a donné un exemple bien rare ; car jamais on n'a surpris sur ses lèvres, je ne dis pas une parole de murmure, mais l'expression même d'une plainte arrachée par la douleur.

« La Charité enfin, le complément et la couronne de toutes les vertus ! Il n'est pas besoin, pour l'exercer, d'avoir des trésors à répandre : elle est aussi, et d'une manière bien plus difficile, souvent bien plus méritoire, dans les sentiments et dans les paroles. Jamais homme n'eut l'âme plus bonne et plus indulgente, l'accueil plus bienveillant, le cœur plus désireux d'être agréable ou utile à ses semblables, la langue plus empressée d'en dire du bien, plus enchaînée quand s'offrait l'occasion d'en parler autrement.

« Il y a un autre genre d'exercice, bien fréquent de nos jours, auquel cette langue chaste et pure comme la pensée qui la faisait mouvoir, s'est toujours refusée avec la plus inflexible raideur. « Je connais M. Laterrade depuis plus de quarante ans, » me disait un de nos plus honorables amis communs, qui peut-être m'écoute en ce moment, — « et jamais je ne l'ai entendu proférer un mot *léger*. » — Vous savez, Meśsieurs, l'acception de ce mot, et c'est au panégyrique des vertus, non à celui des simples qualités, que revient de droit un pareil éloge.

« Je ne l'ignore pas, Messieurs : courage, persévérance, travail, patience dans les souffrances, les revers et les afflictions, modération dans les désirs, oubli de soi-même et dévoûment aux autres, bienveillance et indulgence presque sans bornes, modestie sincère, aménité dans les rapports et les paroles, tout cela, sous différents noms, passe aussi pour des vertus aux yeux du monde. Mais, dans son ignorant enfantillage, le monde fait honneur à la philosophie de toutes ces vertus qui ne peuvent puiser leur constance et leur perfection, par conséquent, qu'à une tout autre source. Le monde ne connaît pas le sol où se cachent les racines nourricières de ces plantes divines ; il ne saurait porter ses yeux à la hauteur où mûrissent leurs fruits. Il peut les

trouver estimables et aimables, parce qu'elles accommodent tout le monde et ne gênent personne ; mais il ignore leur nature intime et ne peut apprécier ni leur mérite ni leur valeur. Dieu seul les connaît assez pour les récompenser, et il se réserve l'éternité pour le faire.

« Un mot encore avant le dernier adieu, avant la dernière prière. Il vous peindra l'homme que vos cœurs entourent de leurs regrets et de leurs respects. La mère de ses enfants, la compagne bien-aimée de sa vie, venait de lui être enlevée, et l'heure était proche où sa dépouille mortelle allait précéder ici même le cher défunt à qui nous faisons cortége : « Vous me donnerez le bras, » dit-il à l'un des hommes qui ont attaché le plus de prix à son amitié. » — Et comme celui-ci s'étonnait, se récriait sur un si déchirant effort, et s'appuyait sur la force des usages reçus, qui s'opposent dans le monde, pour les époux, à ce qu'ils prescrivent impitoyablement pour les fils, le vénérable affligé répondit avec simplicité : « C'est à Saint-André, au pied de l'autel « du Sacré-Cœur, que Dieu me l'a donnée il y a trente ans. « Je n'irai pas plus loin, mais je dois et je veux la lui re- « conduire jusque-là ! »

« Il s'appuya sur mon bras, et Dieu seul put mesurer l'étendue de sa souffrance, l'héroïsme de son sacrifice.

« Puisse-t-il, ce Dieu de bonté, en couronnant les vertus du père, verser dans le cœur de ses pauvres enfants, la force et les douceurs célestes dont il est le seul dispensateur ! »

---

8 Février 1860.

TABLE DES MÉLANGES

CONTENUS DANS LE XXme VOLUME.

TRENTE-SEPTIÈME FÊTE LINNÉENNE (29 juin 1854, à Coutras). . 3
Discours du Directeur. 7
Résultats botaniques de l'excursion. 12
— entomologiques *id.* 21
— conchyliologiques *id.* 23
SÉANCE PUBLIQUE D'HIVER (4 novembre 1854). 25
(remplacée, à cause du choléra, par une séance ordinaire) .
Programme des prix pour les années 1855 et suivantes. 29
Tableau de la 37e fête Linnéenne; par le Directeur. 35
TRENTE-HUITIÈME FÊTE LINNÉENNE (28 juin 1855, à Facture). . 41
Discours du Directeur. 45
SÉANCE PUBLIQUE D'HIVER (6 novembre 1855). 49
Discours du Président (sur les travaux de sylviculture de M. Ivoy, au Pian) 50
Tableau de la 38e fête Linnéenne; par le Directeur. 61
Considérations sur les plantes officinales; par M. A. DOCTEUR. . . 68
Quelques considérations sur les sciences; par M. le Dr G. MÉRAN. 73
Programme des prix pour les années 1856 et suivantes. 78

DISCOURS prononcé aux obsèques de M. J. DUMOULIN, archiviste, le 12 septembre 1855, par M. B. CAZENAVETTE, vice-président. 85
DISCOURS prononcé aux obsèques de M. J.-F. LATERRADE père, directeur, le 1er novembre 1858; par M. CH. DES MOULINS, président. 87

Bordeaux. — Imprimerie de F. DEGRÉTEAU et Cie.